




PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

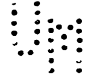
1888

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE



ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré Lasale, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Léonce Janmart de Brouillant, de la Société des Bibliophiles de Belgique; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

1888

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE

219, RUE SAINT-HONORÉ (AU COIN DE LA RUE D'ALGER)

1888

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

1888

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Charles de la Hueterie, mauvais poète, contemporain et ennemi de Marot, s'appelait de son vrai nom Hue, dont il avait fait de la Hueterie pour se poser en possesseur de fief. Dans l'épître que Marot publia à son retour d'Italie sous le nom de Fripelipes, il reproche à la Hueterie d'avoir essayé, pendant cette disgrâce, de lui escamoter sa place de valet de chambre du Roi. La Hueterie en convient dans sa réponse, mais prétend que la conduite scandaleuse de Marot excusait cette conduite :

Car si scandalisé ne feusse,
Ta place demandé je n'eusse.

Il était intimement lié avec Sagon, autre grand ennemi de Marot; ce sont les ripostes de celui-ci qui ont préservé leurs noms de l'oubli. Outre ses piècés contre Marot, on connaît de la Hueterie : *Le dangereux passage de vice et consolatif voyage de vertu.* Lyon, 1536, in-8°; — *Le Concile des Dieux. Paris*, s. d. in-16, pièce de circonstance pour le mariage de la fille aînée de François Ier avec le roi d'Ecosse; — et quelques autres pièces dans divers recueils.

Gilles Hunnius (1550-1607), l'un des plus fameux théologiens de la confession d'Augsbourg, passa sa vie à disputer, tantôt contre les catholiques, tantôt avec ses coreligionaires qu'il accusait d'hérésie et qui le lui rendaient bien. Bien qu'il ne soit pas mort très âgé, comme on voit, le recueil de ses ouvrages de contreverse forme cinq gros volumes in-folio. Le seul de ses ouvrages qui soit encore recherché des curieux est son *Calvinus judaïzans* (*Wittenberg*, in-8°). Il y reproche à Calvin d'avoir donné dans l'arianisme et ensuite dans le judaïsme, employé les interprétations des rabbins pour falsifier les Ecritures. Il le traite d'instrument du diable, et diable lui-même sorti tout chaud du puits de l'abîme, aristarque, despote, charlatan, etc. Si Hunnius avait été à Genève du temps de Calvin, il est probable, comme dit Bayle, qu'il y aurait fait aussi chaud pour lui que pour Servet. Mais Calvin était mort depuis trente ans. L'un de ses disciples, Parans, répondit pour lui sur le même ton. On peut voir les détails de cette controverse des moins amiables dans l'article que Bayle a consacré à Hunnius.

L'édition la plus belle et la plus recherchée du *Jugement de Pâris*, le premier et le meilleur ou le moins mauvais ouvrage d'Imbert, est celle de 1772, gr. in-8°, fig. Le succès enthousiaste de ce poème exerça une fâcheuse influence sur le talent et la destinée de son auteur, qui se crut désormais dispensé de travailler. Il improvisa des fables, des poésies de toute espèce, des nouvelles, des comédies, même une tragédie ; le tout au-dessous du médiocre, bien qu'il y ait çà et là des idées heureuses et des vers bien tournés.

Un autre Imbert, contemporain mais non parent du précédent, fut longtemps le principal rédacteur de la *Correspondance littéraire secrète*. Un livre qu'il *publia en 1770; Etat présent de l'Espagne et de la nation espagnole*, tra-

duit de l'anglais, 2 vol. in-12, fut supprimé à cause d'un passage relatif au goût immodéré de Charles III pour la chasse. On crut voir là une allusion au goût non moins immodéré de Louis XV pour cet exercice, et peut-être pour la chasse de toute espèce de gibier.

Melchior Inchofer, jésuite hongrois, très érudit, mais non moins crédule, publia en 1629 une dissertation ou Mémoire pour prouver l'authenticité de la lettre que les habitants de Messine prétendaient leur avoir été adressée par la Sainte Vierge. Inchofer croyait, dit-on, de bonne foi à cette authenticité : de plus il tenait à être agréable aux habitants de cette ville, où il enseignait les mathématiques au collège de son Ordre. Il y avait dans sa dissertation de telles absurdités, énoncées comme articles de foi, qu'elle fut déférée à la Congrégation de l'*Index*. Le P. Inchofer en fut quitte pour une admonestation, mais sa dissertation fut supprimée, et on ne lui permit de la reproduire qu'à la condition d'en changer le titre, et de supprimer plusieurs passages. La première édition, non expurgée, est naturellement fort rare, et seule recherchée. Elle est intitulée : *Epistolæ B. Mariæ Virginis ad Messanenses veritas vindicata ac eruditè illustrata.* Messine, 1629, in-fol. L'édition expurgée porte tout simplement : *De epistolâ B. Mariæ Virginis,* 1632, à Viterbe (Rome). On a encore de ce bon Jésuite plusieurs autres ouvrages, dont voici les deux principaux : *Historia sacræ latinitatis*, 1re édition, *Messine,* 1635, in-4°. Il y a dans ce livre bien des recherches curieuses, mais aussi bien des idées singulières, celle-ci, par exemple, que les Bienheureux causent quelquefois en latin dans le ciel. — *Annales ecclesiastici regni Hungariæ. Romæ,* 1644, in-fol. t. 1er, seul publié. Ce volume, fort rare, ne va que jusqu'en 1059. Il resta plusieurs années entre les mains des censeurs, qui différaient, sous divers prétextes, d'en autoriser l'impression

Inchofer s'était fait à Rome des ennemis nombreux et puissants, et pour un motif qui lui fait grand honneur. Dans une dissertation spéciale *de Eunuchismo,* il avait signalé comme barbare et antichrétien l'usage alors fort répandu en Italie, par *dilettantisme,* de faire des castrats, usage qui persista encore pendant plus d'un siècle (1).

Un autre mémoire du P. Inchofer, qui lui fait moins d'honneur, est une réfutation du système de Copernic, par des citations de l'Ecriture plutôt que par des arguments scientifiques. On l'a accusé d'avoir été complice des persécutions exercées contre Galilée, persécutions qui, en réalité, se réduisirent à fort peu de chose (V. la notice sur Galilée, dans les *Fondateurs de l'astronomie,* de M. J. Bertrand). On lui a aussi imputé calomnieusement la fameuse satire de Scotti contre les Jésuites : *la Monarchie des Solipses.*

Il a déjà été question plusieurs fois dans le *Bulletin,* et avec tous les honneurs qui lui sont dus, de Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras, fondateur du bel hôpital de cette ville, à laquelle il légua de plus sa bibliothèque, composée de vingt-cinq mille volumes, avec un fonds de soixante mille livres pour des acquisitions nouvelles et l'entretien d'un bibliothécaire. A une époque où tant d'évêques se dispensaient de résider, celui-là, dans l'espace de vingt-deux ans (1735-57), ne s'absenta qu'une seule fois de son diocèse, en 1750, pour se conformer à l'usage qui voulait que tous les dix ans tout évêque des Etats du

1. On lit dans le Dictionnaire de Littré, au mot *castrats,* que leur voix était semblable à celle des enfants et des femmes. C'est une erreur complète. Ces voix étaient d'un timbre tout à fait à part, d'une sonorité et d'un charme exceptionnels. Quand on les avait entendus seulement une fois, il était impossible de les oublier. Ceci nous a été attesté par plusieurs Français qui avaient entendu les derniers castrats en Italie, au commencement du présent siècle.

pape (dont Carpentras faisait alors partie, dépendant du Comtat-Venaissin) allât à Rome en pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres. Le pape Benoît XIV connaissait de longue date d'Inguimbert, qui avait été consulteur du Saint-Office du temps de Clément XII. Il aurait voulu le garder six mois, et ne put le retenir que pendant six semaines! Ce prélat si édifiant et bibliophile, ce qui ne gâte rien, au contraire! était un des hommes les plus instruits de son siècle; on lui doit notamment une excellente édition des œuvres du célèbre prélat portugais Barthélemy des Martyrs. Des évêques tels que Belzunce et d'Inguimbert mériteraient d'autant plus d'être canonisés, — ou tout au moins béatifiés; — qu'ils vivaient à une époque où les scandales n'étaient rien moins que rares dans le haut clergé.

L'ouvrage le plus estimé du P. Interiano de Ayala, savant religieux de la Merci (1650-1730), est son *Pictor christianus eruditus;* Madrid, 1720, in-fol. Il y relève les erreurs où tombent la plupart des peintres en traitant des sujets pieux, et donne des conseils pour les éviter. Une traduction annotée de ce livre pourrait encore être fort utile.

Le P. Augustin Invèges, jésuite sicilien (1595-1677), est auteur de deux excellents ouvrages, très rares, même en Italie, une histoire de Palerme en 3 vol. in-fol., imprimée dans cette ville en 1649-51, et celle de Carcamo, « la Carthage sicilienne », en 3 vol. in-4, dont les deux premiers volumes ont été publiés du vivant de l'auteur, en 1650 et 1661, et le troisième après sa mort, en 1708. Ces deux ouvrages ont été rédigés sur des documents originaux et en grande partie inédits. L'histoire de Palerme *(Palermo antico, sacro et nobile)* a été insérée dans le *Thesaurus antiquitatum Siciliæ* de Burmann.

Samuel Ireland (xviiie siècle), d'abord simple ouvrier tisserand à Londres, se prit de passion pour les livres et les estampes rares, et finit par en faire le commerce avec succès. Il s'occupa aussi de gravure en couleur, et publia, de 1789 à 1800, plusieurs volumes illustrés par lui, qui furent bien reçus du public : un voyage pittoresque dans les Pays-Bas et une partie de la Flandre ; des excursions dans les vallées de la Tamise, de la Medway, de la Severn et de l'Avon ; un volume illustré sur Hogarth, un autre sur les cours de justice de Londres et de Wesminster. Le texte de ces livres est insignifiant, mais ils sont imprimés avec soin, et les illustrations ne manquent pas d'intérêt. Cet homme, intéressant par ses aptitudes artistiques, eut une triste fin. Son fils, auquel il avait fait donner l'éducation littéraire qui lui avait manqué à lui-même, s'avisa de vouloir faire passer quelques morceaux de sa façon pour des productions inédites de Shakespeare, récemment exhumées. Son père avait cru de bonne foi à l'authenticité de cette découverte. Il fut accusé d'avoir été le complice et non la dupe de son fils, et en mourut de chagrin (1800).

Michel Van Isselt, prêtre et écrivain catholique, est auteur de deux ouvrages latins sur les événements des Pays-Bas, de 1566 à 1585, et de 1586 à 1594, naturellement dans un sens hostile aux protestants. Un autre livre de lui, intéressant et peu commun, est l'histoire du fameux Truchsess, archevêque apostat de Cologne. (*Historiæ belli Coloniensis libri IV*), dont il existe deux éditions publiées du vivant de l'auteur, publiées l'une et l'autre à Cologne et en 1586. C'est une de ces deux-là qu'il faut prendre, de préférence à une troisième de 1620, pourtant fort augmentée, mais dont l'éditeur a retranché la préface, qui est très curieuse.

Jacopone de Todi, le grand poète franciscain du treizième siècle, était à peine connu en France, avant la belle Etude que lui a consacrée Ozanam. Ce fut un des plus éminents précurseurs du Dante. L'édition *princeps* de ses poésies italiennes est celle de Florence, 1480, in-4°; la seconde est de 1490. Il faut citer aussi celle de *Venise*, 1514, in-8°, intitulée *Laude de lo contemplativo et estatico B. F. Jacopone*. Elle contient, outre les *Cantici*, les hymnes latines du même, en prose mesurée et rimée, et entre autres le célèbre *Stabat mater dolorosa*, qui n'est pas ce qu'il a fait de pire. Le *Stabat*, longtemps attribué au pape Innocent III, a été restitué à Jacopone par Wading, l'annaliste des Franciscains. On trouve aussi dans ce volume une hymne pour Noël, *Stabat mater speciosa*, sorte d'imitation parodiée du *Stabat* de la passion. L'édition la plus complète des poésies italiennes de Jacopone est celle de *Venise*, 1617, in-4°. Elle est augmentée de plus de 200 *Cantici* jusque-là inédits.

Le P. Louis Jacob de Saint-Charles, de l'Ordre du Carmel (1608-70), l'un des plus laborieux bibliographes de son siècle, fut bibliothécaire du cardinal de Retz, et ensuite du président de Harlay. Son meilleur ouvrage est sa *Bibliotheca pontificia* en deux livres; *Lyon*, 1643, in-4°. On recherche aussi son *Traité des plus belles bibliothèques du monde* (*Paris*, 1644, in-8°), qui contient des choses curieuses, bien qu'il ait eu le tort d'y faire figurer des collections médiocres. Il a aussi rédigé, sous le nom de *Bibliographia Parisina*, en plusieurs cahiers in-4°, le catalogue des livres imprimés à Paris de 1643 à 1653. Il y ajouta, sous le nom de *Bibliotheca gallica universalis*, la liste des livres publiés, pendant la même période, dans le reste de la France. Du reste, ce carme n'était pas d'une érudition transcendante; il se bornait à transcrire tout au long les titres des livres, sans y joindre aucune remarque.

Il a publié aussi, sous le titre : *De claris scriptoribus Cabilloniensibus* (*Paris*, 1652, in-4°), une histoire littéraire (assez peu exacte) de Châlon-sur-Saône sa patrie, dans laquelle il cite plus de 200 écrivains natifs de cette ville ; — des *Eloges* d'Anne Comnène (dans l'édition de son Histoire imprimée au Louvre); de la célèbre *savante* Marie Schurman, etc.

Jacques Jacques, chanoine de la cathédrale d'Embrun et poète à l'occasion, vivait au XVII[e] siècle. C'était un homme d'un caractère jovial, se plaisant à traiter les sujets les plus graves sous une forme facétieuse, et n'ayant, disait-il, de double que le nom. Son principal ouvrage est intitulé : *Le faut mourir,* et les excuses qu'on apporte à cette nécessité, le tout en vers burlesques. *Lyon,* 1657, in-12. C'est, comme le titre l'indique, une sorte de danse macabre, ou des personnages de diverses conditions, relancés par la mort, cherchent des arguments de toute espèce pour l'apitoyer. Ce livre est assez rare, quoiqu'il ait été deux fois réédité à Lyon, et une fois à Rouen. On connaît de lui trois autres ouvrages du même genre, également en vers : le *Médecin charitable;* le *Démon travesti, découvert et confus ;* et l'*Ami sans fard qui console les affligés* (*Lyon,* 1664). Ce dernier est dédié à l'abbé d'Aubusson ; le poète le félicite d'avoir été récemment nommé chevalier du Saint-Esprit; puis il ajoute : « que le feu du Saint-Esprit... passe sur votre violet, et en l'échauffant de ses ardeurs, lui imprime la couleur d'écarlate! » C'était une manière de lui souhaiter de devenir cardinal.

L'ex-jésuite apostat Jarrige est tristement célèbre par son atroce libelle : les *Jésuites sur l'échafaud,* dont la plus jolie et la plus rare édition est celle de 1649 *(Leyde, Elz.),* à laquelle est joint son second libelle, non moins abomi-

nable que le premier, la *Réponse* à la Réfutation du P. Beaufils. C'était, de la part de Jarrige, une revanche d'orgueil froissé; ayant eu quelques succès comme prédicateur, il avait cru que les plus hauts emplois de l'Ordre ne seraient pas trop bons pour lui. On sait qu'il ne tarda pas à se repentir, et publia à Anvers une *Rétractation de sa double apostasie* de jésuite et de catholique, à laquelle plusieurs ministres protestants répondirent avec beaucoup d'aigreur. Ils n'avaient pourtant pas lieu d'être bien fiers d'une telle recrue. On prétendit aussi qu'il était mort dans un cachot; c'est une fausseté insigne. Il avait obtenu de retourner dans la famille, et l'on a la preuve authentique qu'il mourut à Tulle, sa ville natale, le 26 septembre 1660.

Nicolas Jarry, le célèbre calligraphe, était né à Paris vers 1620. Ses plus belles œuvres, datées et signées, ont été exécutées de 1640 à 1663. Il avait reçu de Louis XIV le brevet d'*écrivain et de noteur de sa musique*.

Voici, d'après Weiss, l'indication des principaux manuscrits dont l'attribution à Jarry est certaine, ou au moins très probable. — La *Guirlande de Julie*, dont l'histoire est bien connue; 1640, in-fol. de 30 feuillets. Ce manuscrit, précieux entre tous, fut acheté par un libraire anglais 14,502 livres à la vente du duc de la Vallière. Il émigra donc en Angleterre, mais on sait que Dieu merci il en est revenu, et qu'il appartient aujourd'hui à Madame la duchesse d'Uzès. Une copie de la Guirlande également de la main de Jarry, sans les peintures, fut adjugée pour 406 livres à la même vente;

Un *livre d'emblèmes*, in-4° de 60 feuillets sur vélin, avec 30 dessins à l'encre de la Chine, non signé, mais d'attribution certaine, à la même vente, 1,601 livres;

Missale solemne, 1641, in-fol. de 100 feuillets, vélin, sur deux colonnes avec chant noté, 601 francs (vente Schérer);

Prigione di Filindo il constante, poème italien, man. sur vélin de 63 feuillets, daté de 1643 et signé, — *Bibliothèque nationale ;*

Prières dévotes, in-24, 1645. (Catalogue Mac-Carthy, n° 436) ;

Heures de Notre-Dame, 1647, in-8° de 120 ff. vélin. Chef-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre (Catal. La Vallière) ;

Officium B. Mariæ Virginis, 1648, in-16, exécuté pour M. de Rebé, archevêque de Narbonne, et acquis par Weiss pour la bibliothèque de Besançon ;

Petit office de la Sainte Vierge, 1650, 159 ff. vél., vendu 302 fr. en 1811 (Catalogue d'Ourches, n° 38) ; — Même catalogue n° 39, *Petit livre de prières*, in-18 de 58 ff. vélin ;

Preces christianæ cum parvo officio B. M. V., 1652, in-12 (Catalogue Mac-Carthy, n° 427) ;

Les sept offices de la semaine avec leurs litanies, 1653, in-24 (Catal. de Brienne, n° 18) ; — *Office de la Vierge Marie*, 1655, in-18 (Id. n° 16) ; — *Office de la Vierge*, in-24 (Id. n° 17) ;

Les sept offices pour la semaine, 1659, in-16 de 74 ff.

On sait que la *Mélusine* de Jean d'Arras, secrétaire du duc de Berry, est l'un des plus rares romans de chevalerie. Les éditions de *Paris*, 1500, in-fol. ; de *Lyon*, *Husz*, in-4, s. d., sont presque introuvables ; celle de *Paris*, 1584, n'est guère plus commune. On ne fait aucun cas de celle de Nodot (*Paris*, 1648), qui a gâté le vieux texte en prétendant le rajeunir, et y a fait des additions plus que médiocres. Un exemplaire incomplet d'une ancienne et curieuse édition allemande, également rarissime, figurait dans la 2° vente Techener de 1887, sous le n° 498, et a été vendu 910 francs.

L'ouvrage intitulé : *Directorium humanæ vitæ, aliàs parabola antiquorum sapientum*, est une traduction des fables de Pilpay ou Bidpaï, faite au XIII° siècle sur la ver-

sion arabe d'Abdallah-ibn-Almokaffa, par Jean de Capoue, écrivain juif converti. Il en existe une édition rarissime s. l. n. d., goth. fig. (vers 1480), sur laquelle a été faite l'ancienne transcription espagnole (*Esemplario contra los engaños y peligros del mundo*). *Burgos,* 1498, in-fol.

Huttichius (Hüttich), archéologue et numismate mayençais, né vers 1480, mort en 1544, est auteur de deux volumes importants : *Collectanea antiquitatum* (Recueil d'antiquités trouvées dans la ville de Mayence et aux environs). *Mayence,* 1520, in-fol. très rare, avec 14 figures sur bois de divers monuments ; et *Imperatorum vitæ, cum iconibus et numismatibus ad vivum expressis,* livre souvent réimprimé dans le cours du XVIe siècle, mais dont l'édition originale, celle de *Strasbourg,* 1525, in-8, contenant les premières épreuves des figures, est très rare et recherchée. Ce n'est pourtant pas, comme on l'a prétendu, le premier livre où l'on trouve les médailles des empereurs. Elles avaient déjà été publiées en 1517, par André Fulvius, dont l'ouvrage était connu de Huttich, qui s'en servit pour le sien.

Illicino ou Glicinus, auteur italien de la fin du XVe siècle, dont le nom s'écrit d'une foule de manières différentes, était, dit-on, médecin, et devint poète par amour. Il avait fait une étude spéciale des ouvrages de Pétrarque, et composa sur ses *Triomphes* un commentaire en italien, dont les deux premières éditions, celles de *Bologne,* 1475 et de *Venise,* 1478, sont rares et recherchées. On peut en dire autant de l'édition originale sans date, d'une nouvelle du même auteur : *Opere dilettevole et nuove,* dont le sujet est, croyons-nous, le même qui se trouve sous la date de 1395 dans les annales de Sienne publiées par Muratori dans sa grande collection, qui a été traité par Bandello et ensuite par Shakespeare dans le drame des *Deux Gentilshommes de Vérone.* La nouvelle d'Ilicius avait été réimprimée à Venise en 1515, et plusieurs fois depuis.

Ferrante Imperato, qui exerçait à Naples sa patrie la profession alors fort distinguée de pharmacien, a été l'un des plus habiles botanistes du XVI[e] siècle. Il est auteur du meilleur ouvrage qui eût paru jusque-là sur cette science, une Histoire naturelle (en italien), divisée en 28 livres, dont la plus rare et la meilleure édition est la première; *Naples*, 1599, in-fol. min. fig.

Jugler, philologue saxon du XVIII[e] siècle, est surtout connu, ou digne de l'être, par sa *Bibliotheca historiæ litterariæ selecta. Iéna,* 1754-63, 3 vol. in-8, plus un supplément avec des remarques critiques, par Koecher, publié en 1785. Le travail de Jugler est divisé en onze chapitres, qui traitent de l'histoire littéraire en général, des bibliothèques et particulièrement de celles qui ont été dispersées ou détruites; des bibliothèques les plus célèbres des pays étrangers; de celles d'Allemagne; de l'utilité des bibliothèques et du choix des livres; des journaux littéraires; des biographies; des critiques; des auteurs anonymes, pseudonymes et plagiaires; des livres condamnés ou défendus; des académies et des sociétés littéraires; enfin de l'origine de l'imprimerie et des imprimeurs, libraires et correcteurs les plus célèbres. Il y a bien de l'érudition et des recherches dans ce travail, encore utile à consulter aujourd'hui. Jugler savait une foule de choses, mais ne savait pas le français, ce qui lui a fait commettre une bévue singulière. En citant un chapitre des *Singularités historiques et littéraires* du bénédictin dom Liron, intitulé : *Le berceau* de l'imprimerie, il a pris les deux premiers mots de ce titre pour le nom d'un écrivain, et fait figurer *Le Berceau* à la table alphabétique des auteurs. Cette méprise ressemble à celle du singe de la Fontaine qui prenait le Pirée pour un nom d'homme.

Deux autres ouvrages de Jugler, écrits en allemand, peuvent encore offrir de l'intérêt aux érudits : une *Dissertation*

sur l'usage des bibliothèques, et 6 vol. in-8 de notices sur la vie et les écrits des hommes d'Etat et des jurisconsultes célèbres. (*Leipsig,* 1773-80). Il est mort en 1791.

Ferry Julyot, poète bizantin du XVIe siècle, longtemps inconnu aux bibliographes, n'a publié qu'un mince volume de poésies. C'est un in-8 de 96 pages, *imprimé au mois de mars 1557, par Jacques Estange* (à Bâle). On y voit que l'auteur avait étudié à Dôle, sous le célèbre Dumoulin, qui l'honorait de son amitié. Julyot écrivait avec les meilleures intentions :

> Divers abus du monde réprimer,
> Louer vertu et vice comprimer.

On ne se douterait guère que son but fût aussi moral, en lisant certains passages de son livre.

Christian Juncker, philologue saxon, né en 1668, n'avait que 54 ans quand il eut le malheur de perdre sa femme, et en eut un tel chagrin qu'il ne lui survécut que cinq jours, ce qui leur fait honneur à tous deux. Cet excellent mari laissa un grand nombre d'ouvrages, dont deux en allemand, très bons et très rares : la description et l'histoire de la bibliothèque d'Eisenach (1709), et une introduction à la géographie de l'Allemagne au moyen âge.

On sait que le général Junot, duc d'Abrantès, mort en 1813, était bibliophile et même bibliomane. Quoique fort mal embouché, il avait des connaissances littéraires assez étendues, et savait, ou prétendait savoir par cœur Virgile et Horace. Il avait dépensé des sommes folles pour sa bibliothèque. Elle comprenait toutes les belles éditions de Bodoni, sur papier supérieur, ainsi que les grands classiques de Didot, notamment les Fables de La Fontaine avec les

dessins originaux de Percier ; un exemplaire de Daphnis et Chloé sur vélin, en caractères d'or, avec les dessins originaux de Prudhon et de Gérard. Un article plus précieux encore, et qui ne lui avait pas coûté cher, était la belle Bible du xvie siècle avec miniatures de Cluvio, que Junot avait rapportée de Portugal à l'Empereur, qui lui en fit cadeau. En 1814, le gouvernement portugais aurait voulu ravoir ce joyau sans bourse délier ; Louis XVIII dit à cette occasion : « Madame d'Abrantès est veuve et je dois prendre sa défense », et le manuscrit ne fut restitué que moyennant indemnité. La vente de la bibliothèque de Junot, annoncée pour le 1er mars 1814, — un moment des moins favorables, — n'eut lieu ni à cette époque, ni jamais. Elle fut vendue en détail à l'amiable, et le prix gaspillé comme le reste. Le catalogue de cette bibliothèque avait été imprimé d'avance en 1813 pour la vente. C'est un in-8 de 55 pages, encore recherché des curieux.

Jurain, magistrat et historien, né à Auxonne dans le xvie siècle, fut président du bailliage de Vézelay, mais quitta bientôt le siège pour revenir habiter sa ville natale, dont il a écrit l'histoire, et où il est mort en 1618. Il avait publié en 1611, à Dijon, l'*Histoire des antiquités et prérogatives de la ville d'Auxonne, contenant plusieurs belles remarques des duché et comté de Bourgogne*. C'est un livre rare et curieux. Comme beaucoup (pas assez !) d'autres du même genre, écrits avant la Révolution sous l'influence du patriotisme local, il contient quantité de choses qui ne se trouvent pas ailleurs, et qui même aujourd'hui ne se trouvent plus nulle part !

Le célèbre pamphlet de Jurieu : *Les soupirs de la France esclave*, est divisé en quinze Mémoires, de format in-4, dont le premier est daté du 10 août 1689, et le dernier du

15 septembre 1690. Ils étaient devenus si rares dans les dernières années du règne de Louis XV, que Meaupou, qui les faisait rechercher pour les détruire, en acheta en 1772 un exemplaire dans une vente, qui lui fut disputé par le duc d'Orléans et monta à 500 livres. Les treize premiers ont été réimprimés sous ce titre : *Les vœux d'un patriote. Amst.*, 1788, mais les exemplaires complets et bien conservés de l'édition originale se vendent toujours fort cher. C'est avec ces Mémoires, qui contiennent quelques vérités parmi beaucoup d'exagérations et de calomnies, que les écrivains de l'école révolutionnaire prétendent aujourd'hui refaire toute l'histoire du règne de Louis XIV.

L'édition *princeps* des œuvres de S. Justin est celle qu'a donnée Robert Estienne en 1551, à Paris, d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi ; mais elle n'est pas complète. Les meilleures sont : celle de dom Maron, *Paris,* 1742, in-fol., texte grec avec la traduction latine en regard, comprenant en outre les écrits d'Athénagore, de Théophile d'Antioche, d'Hermias et de Tatien, — et celle d'Otto, dans son *Corpus apol. Christ. Iéna,* 1847-48, 5 vol. in-8. Elles figurent aussi, comme de raison, dans la *Patrologie* de Migne.

Le savant jurisconsulte hollandais Leeuwen (1625-82), a été l'éditeur de l'édition elzévirienne en 2 vol. in-8 du *Corpus juris civilis* de 1663, la plus recherchée des bibliophiles ; — celle qui ne contient, dit-on, qu'une seule faute d'impression : *pars secundus* au lieu de *secunda.* Leeuwen est aussi l'auteur d'un ouvrage rempli d'érudition et justement recherché : *De origine et progressu juris civilis romani, et fragmenta veterum jurisconsultorum cum notis,* dont la plus belle édition est celle de Leyde, 1671, in-8.

Il a composé plusieurs autres ouvrages de droit, écrits

en hollandais, qui faisaient autorité devant les tribunaux de ce pays, avant les changements introduits dans le Code et la pratique judiciaire de ce royaume.

Legangneur (1550-1624), le plus habile calligraphe de son temps, fut pourvu de la charge de secrétaire-écrivain du roi sous Henri III et Henri IV. On a de lui un recueil concernant son art, publié à Paris en 1599. Il est composé de 3 parties, de format 3 vol. in-4 obl., intitulées la *Calligraphie,* la *Technographie,* la *Risographie.* Le premier se rapporte à l'écriture grecque, le second à l'écriture en ronde, le troisième à l'italienne. Ce recueil est très recherché des curieux.

Il y a eu deux évêques du nom de Leblanc avec le prénom de Guillaume, tous deux lettrés, et qu'on a souvent confondus ; l'oncle, évêque de Toulon (1520-1588), l'ami d'Olivier de Magny, qui lui a adressé quelques-unes de ses poésies ; et le neveu, évêque de Vence (1561-1601). Ce dernier avait obtenu de Clément VIII une bulle qui réunissait à son évêché celui de Grasse ; cette faveur lui attira des ennuis qui empoisonnèrent sa vie. (*Empoisonnèrent* est bien le mot propre, comme on va voir.)

Cette réunion eut beau être confirmée par le parlement de Provence, ratifiée par le roi, elle n'en fut pas moins combattue *per fas et nefas* par les chanoines de Grasse. En 1596, l'évêque faillit être victime d'un guet a-pens et porta plainte à cette occasion, mais l'affaire fut étouffée. Les chanoines, qui avaient plus d'un tour dans leur sac, parvinrent à faire prononcer la nullité de l'acte d'union par le parlement d'Aix, le 21 novembre 1601, et le pauvre évêque mourut huit jours après, de chagrin ou d'autre chose.

On a de lui des poésies latines, publiées d'abord séparément, puis réunies pour la première fois dans un vol. in-8.

Paris, 1588, avec le portrait de l'auteur gravé par Thomas de Leu. Mais l'édition la plus complète est celle publiée également à Paris sous le titre de *Musæ pontificiæ*, et décorées d'un frontispice où figurent les portraits en médaillon de quatre personnages du nom de Leblanc, deux cardinaux et les évêques de Toulon et de Vence. On cite encore de ce dernier les pièces suivantes :

Discours sur le déloyal assassinat entrepris sur la personne de Guill. Le Blanc (sur lui-même), *et inopinément découvert le 27 septembre 1576 ;* plaquette in-8 très rare ; — *Discours à ses diocésains touchant l'affliction qu'ils endurent des loups en leurs personnes et des vermisseaux en leurs figuiers. Lyon*, 1598, in-8 de 221 p.; — *Discours des Parricides* (œuvre posthume). *Lyon*, 1606, in-8. Livre rare et bizarre, où l'auteur distingue les diverses catégories de crime ; parricide proprement dit, matricide, infanticide, fratricide, *sororicide, uxoricide, mariticide.*

Hardouin Lebourdais, avocat et greffier au Mans sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, a fait imprimer plusieurs ouvrages au Mans, notamment un très méritoire pour un homme de son état : un *libre discours de l'origine des procès et du moyen de retrancher les abus et chiquanneries des palais*, 1610. Il est l'auteur d'un rare et curieux livre d'*Entrée ;* la *Relation* de celle de LL. MM. Louis XIII et la Reyne régente en la ville du Mans, le 5 septembre 1614.

Henri Lebret, écrivain du XVIIe siècle, originaire du Vexin, après une jeunesse fort agitée, entra dans les Ordres, devint chanoine, théologal, prévôt et finalement archidiacre de la cathédrale de Montauban. Il a écrit l'histoire de cette ville (*Montauban*, 1668, in-4.) Cet ouvrage, devenu rare, est divisé en deux parties. La première contient de curieuses recherches sur l'origine de cette ville, de son

église, de ses cours de justice, etc. La seconde est un récit, fait naturellement au point de vue catholique, des trop nombreuses guerres de religion dont cette ville a été le théâtre. Lebret a publié encore d'autres ouvrages, entre lesquels on remarque ceux-ci :

Traduction d'un ancien manuscrit latin contenant plusieurs choses curieuses concernant le Languedoc (1698, in-4, livre très rare); et *Récit de ce qu'a été et de ce qu'est présentement Montauban,* in-8, 1701. (C'est peut-être un abrégé de sa grande histoire.)

La famille Lebret, fort ancienne dans le Vexin, n'est éteinte que depuis peu d'années.

Jean-Baptiste Lécuy, dernier abbé général de Prémontré (1740-1834), personnage aussi savant que vertueux, mériterait une étude spéciale. Théologien émérite, littérateur, physicien et botaniste habile, il avait été reçu docteur en Sorbonne en 1770, et élu abbé général et chef de l'Ordre français de Prémontré en 1780, à l'unanimité. Par ses soins, la bibliothèque conventuelle de l'Ordre était devenue l'une des riches en ouvrages de théologie, de littérature et de sciences. Il avait déjà réalisé, en dix ans, des réformes et des améliorations importantes, quand la Révolution vint tout anéantir. Lécuy et la plupart de ses religieux refusèsèrent le serment à la Constitution civile. L'abbé de Prémontré, naguère l'un des plus riches de France, conseiller, aumônier du roi, ayant le droit et les moyens de ne sortir qu'en voiture à six chevaux, se trouva tout à coup privé de tout revenu et ensuite de sa liberté pendant une partie de la Terreur, heureux encore d'en être quitte à ce prix. Il aurait pu aisément trouver à l'étranger une position aisée et tranquille. Un des grands monastères allemands de son Ordre lui offrit un refuge qu'il refusa, préférant vivre de son travail, mais rester en France. On voit que le patriotisme n'était pas le privilège exclusif des persécuteurs !

Lécuy était déjà plus que quinquagénaire quand il se trouva dans cette position difficile. Il déploya une activité juvénile, donna des leçons de grammaire, de littérature. En 1801, il vint s'établir à Paris, où il retrouva des amis. Il rédigea de nombreux articles littéraires dans le *Journal de l'Empire*, fit des cours de littérature dans un pensionnat de demoiselles de la rue de Harlay au Marais, que venait de fonder une femme du plus grand mérite, Madame de Mauclère, ci-devant abbesse du couvent des *Filles du Calvaire*, qui conserve une célébrité traditionnelle grâce à une ligne d'omnibus. Cette institution, l'une des plus renommées de Paris du temps du premier Empire, comptait parmi ses pensionnaires des jeunes filles appartenant à l'ancienne et à la nouvelle noblesse, des filles de banquiers, de grands manufacturiers (entre autres la fille unique du célèbre Richard Lenoir), d'autres appartenant à la haute bourgeoisie. Toutes vénéraient et chérissaient l'abbé Lécuy. L'une d'elles (la mère de celui qui écrit ces lignes) avait reçu de lui un exemplaire de l'un de ses meilleurs ouvrages, le *Manuel d'une mère chrétienne*, « par un ancien religieux, docteur en Sorbonne ». L'auteur s'était dissimulé sous cette modeste qualification, mais en tête de cet exemplaire se trouve une longue et affectueuse dédicace, signée *Lécuy, abbé de Prémontré*. Ce livre avait été originairement composé, ainsi qu'un *abrégé de la Bible* ou Bible de la jeunesse, pour l'instruction religieuse des filles de Marie-Julie Clary, femme de Joseph Napoléon, dont Lécuy était devenu aumônier en 1806. En cette qualité, il était chargé de la distribution des aumônes de cette charitable princesse, et ce n'était pas une sinécure ! Chanoine honoraire de Notre-Dame depuis 1803, Lécuy fut nommé en 1824 chanoine titulaire avec le titre de vicaire général. Il était alors plus qu'octogénaire ; cette position était bien modeste en comparaison de ses splendeurs passées, mais au moins elle le mettait à l'abri du besoin. Il ne mourut qu'en 1834, à 94 ans, ayant conservé jusqu'à la fin la plénitude de ses facultés, travaillant

toujours, bien que confiné dans sa chambre depuis six ans par suite d'une chute qu'il avait faite dans la sacristie de Notre-Dame. Conformément à ses dernières volontés, son cœur a été porté à Prague, et déposé dans l'église de l'abbaye de Strahow, sous les reliques de saint Norbert, fondateur de l'Ordre de Prémontré. Son œuvre, des plus considérables, comprend un grand nombre de livres d'éducation, des traductions de l'anglais, de l'italien ; des discours sur différents sujets. Parmi ses travaux les plus importants nous citerons : une traduction des œuvres de Franklin en 2 vol. in-4, *Paris,* 1773 ; — un *Recueil* de pièces sur la prise de Constantinople, pour faire suite à l'histoire byzantine, 1823, in-fol., volume imprimé aux frais des ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre en France, et tiré seulement à 60 exemplaires ; un Essai sur la vie de Gerson, *Paris,* 1832, 2 vol. in-8. Son *Manuel d'une mère chrétienne* (2 vol. in-12), recueil d'homélies sur les épîtres et évangiles des dimanches et fêtes, est écrit avec beaucoup d'onction, et atteste une connaissance approfondie de l'Ecriture et des Pères. Il a été, pendant plus de vingt ans, l'un des collaborateurs les plus assidus de la *Biographie* Michaud ; il a, de plus, rédigé une partie du supplément du Dictionnaire ecclésiastique de Feller, fourni des articles littéraires et biographiques au *Journal des Débats,* au *Journal de Paris,* à l'*Ami de la Religion*, etc. La vie de ce vénérable et laborieux ecclésiastique offre un exemple bien remarquable des consolations et des ressources qu'offrent, dans les plus rudes épreuves de la vie, le travail et l'amour des livres.

LE COUP D'ÉTAT DU 18 FRUCTIDOR

RACONTÉ PAR TALLEYRAND

(Document inédit)

Après la journée du 18 fructidor, Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, adressa, aux principaux agents diplomatiques de la République française à l'étranger, la curieuse circulaire qu'on va lire. Il y faisait l'apologie et même le panégyrique du coup d'Etat, et leur prescrivait le langage qu'ils devraient tenir dans cette occasion. Cette circulaire, absolument confidentielle, ne fut pas imprimée. Il en fut seulement adressé des copies, signées du ministre, à ceux de ses agents dont il était le plus sûr. La suite des événements, et en particulier les péripéties ultérieures de l'existence du futur prince de Bénévent, donnent un intérêt de haute curiosité à ce document, qui avait échappé à tous les historiens de la Révolution. Nous l'avons trouvé dans les papiers d'un de ces agents, qui était alors chargé d'affaires de la République auprès d'un des petits princes d'Allemagne.

1re division
POLITIQUE.

Paris, le 27 fructidor, an V.

Le ministre des relations extérieures au Citoyen...

Un grand événement vient de se passer, citoyen, le 18 fructidor. Il doit nécessairement avoir la plus énergique influence sur les destinées de la République, et tout ce qui, en France, a le sentiment de la liberté, pense qu'il en affermira la durée. Mais comme la perfidie pourrait chercher à le dénaturer par des récits infidèles, je dois

fixer dès ce moment vos idées en vous transmettant les principaux détails ainsi que les proclamations du Directoire. Je me réserve de vous faire parvenir successivement les pièces, actes et décrets subséquents.

Vous lirez dans les proclamations qu'une conspiration véritable et tout au profit de la royauté se tramait depuis longtemps contre la constitution de l'an III. Déjà même elle ne se déguisait plus ; elle était visible aux yeux les plus indifférens; le mot patriote était devenu une injure. Toutes les institutions républicaines étaient avilies ; les ennemis les plus irréconciliables de la France, accourus en foule dans son sein, y étaient accueillis, honorés. Un fanatisme hipocrite nous avait transporté tout à coup au XVI[e] siècle. Les héros de nos armées n'étaient que des brigands ; les vaincus se demandaient entr'eux quels étaient ceux des vainqueurs à qui ils pouvaient faire grâce. Enfin, la République française couverte de gloire au dehors, et commandant le respect aux puissances de l'Europe, commençait à devenir un problème en France.

Tout cela eût pu n'être qu'un égarement passager de l'esprit public ; ou plutôt tout cela n'eût pas existé un seul jour, si les deux premières autorités constituées s'étaient montrées unanimes dans la résolution de maintenir la République. Mais la division était au Directoire ; — mais dans le corps législatif figuraient des hommes visiblement élus d'après les instructions du Prétendant, et dont toutes les motions respiraient le royalisme ; — mais déjà, sous prétexte de police intérieure, s'était élevé dans ce corps un monstrueux pouvoir exécutif qui menaçait le gouvernement, et autour duquel se rangeaient les royalistes les moins déguisés qu'on enrôlait en foule. Enfin, tout était prêt pour dissoudre la Constitution, lorsque le Directoire, par une de ces mesures vigoureuses que commandait le salut de la patrie, se rappelant que le dépôt de la Constitution avait été spécialement commis à sa fidélité par l'article 377 ; que c'est à lui (par l'art. 144) à pourvoir à la

sûreté intérieure ou extérieure de la République; que (suivant l'art. 112) les membres du Corps législatif eux-mêmes peuvent être saisis en flagrant délit; — considérant aussi qu'au moment où une conspiration armée allait éclater, et où les points de rassemblement étaient dans les salles mêmes du Corps législatif, les moyens ordinaires n'étaient plus en son pouvoir; — soutenu par un grand nombre de députés fidèles qui *bientôt ont formé la majorité* de la législature, et muni de pièces authentiques qui montraient jusqu'au plan de la conspiration; — lorsque le Directoire, fort de toutes ces circonstances, a fait saisir dans un lieu étranger à celui où s'étaient réunis les représentants du peuple en majorité, des individus qui osaient se dire députés, en distribuant des cartes de ralliement aux conspirateurs à qui ils faisaient distribuer aussi des armes.

Cette conduite ferme a reçu l'assentiment général: aucune résistance ne l'a laissée un instant douteuse; aucun désordre ne l'a souillée. Les gardes du Corps législatif ont obéi à la voix d'Augereau, et gardent maintenant les deux Conseils avec un zèle qui n'est plus inquiet. Les patriotes n'ont pas laissé égarer leur enthousiasme; aucun cri de vengeance ne s'est fait entendre; enfin, la confiance dans le gouvernement est unanime, et le peuple est satisfait et tranquille. Les députés ont délibéré avec le plus grand calme; ils ont secondé puissamment les mesures du Directoire, et lui ont prêté l'appui de la loi. Eclairés par lui sur l'existence de la conspiration, ils ont remonté rapidement à sa source, et ont rendu plusieurs décrets fermes et rassurants que vous connaîtrez. Mais, ennemis de tout ce qui pouvait rappeler le règne affreux de la Terreur, ils ont voulu que le sang même le plus coupable ne fût pas répandu; que toute la punition pour ceux qui avaient voulu déchirer la République fût de ne pas vivre dans son sein; et c'est ce qui distinguera dans l'histoire cette époque mémorable de la Révolution.

Les opérations de 42 assemblées électorales ont été annulées; 2 directeurs, 54 députés et 10 individus ont été déportés, non par un jugement qui était devenu impossible, mais par une mesure extraordinaire du Corps législatif, que les circonstances ont nécessitée.

On voudra dire que la Constitution a été violée, et ce reproche vous sera fait surtout par ceux qui regrettent le plus qu'elle n'ait pas été entièrement détruite. A ce reproche, voici la réponse. La Constitution était presque renversée, et par des moyens qu'elle n'avait pu prévoir. Dès lors il a fallu de toute nécessité se saisir des seuls moyens de la relever, de la raffermir, *pour s'y renfermer ensuite et pour toujours. Aussi, l'instant d'après, a-t-elle été plus que jamais religieusement respectée.* Tous les actes du Directoire ont été sur-le-champ adressés au Corps législatif; tout ce qu'a résolu le Congrès des Cinq-Cents, il l'a soumis à celui des Anciens. Toutes les délibérations ont été parfaitement libres, et aucun murmure de tribune ne les a même interrompues. On va procéder au choix de deux nouveaux directeurs. Enfin, pour confondre à la fois et les espérances et les calomnies de tous ceux qui auraient tant désiré ou qui méditeraient encore la ruine de cette Constitution, une mort prompte a été prononcée dès le premier jour contre quiconque rappellerait la royauté, la constitution de 1793 ou d'Orléans. Et c'est ainsi que la Constitution de l'an III s'est *refortifiée* par cette secousse même, et dégagée maintenant de ses ennemis, se trouve entourée de plus de moyens de défense qu'elle n'en eut jamais.

Voilà ce que vous direz. Vous ajouterez que le Directoire, par son courage, l'étendue de ses vues et le secret impénétrable qui en a préparé le succès, a montré au plus haut degré qu'il possédait l'art de gouverner dans les moments les plus difficiles; que la République française pourra déployer désormais et au dehors et au dedans les plus fécondes et les plus énergiques ressources ; qu'elle

aura pour elle, et cet esprit public qui s'est ranimé tout à coup et avec lequel chez les Français rien n'est impossible, et cet accord parfait entre les autorités constituées qu'on était parvenu criminellement à désunir, et enfin *cette belle expérience de vigueur* qui l'a fait triompher dans une heure, et sans combat, du plus terrible danger qu'elle ait couru depuis qu'elle existe.

Salut et fraternité,

CH. MAU. TALLEYRAND (1).

REVUE DES VENTES.

Cette vente s'est faite dans un moment qui semblait des plus défavorables, en pleine crise présidentielle, et cependant elle a complètement réussi. Ce succès prouve une fois de plus que les amateurs se laissent, même aux jours sombres, tenter par les choses vraiment bonnes et belles.

Quoique offrant peu de suites complètes, la vente, fort bien conduite par M. Bouillon, était intéressante par la variété des pièces cataloguées. Tous les goûts y trouvaient leur satisfaction : portraits, vignettes pour l'illustration, dessins originaux, morceaux d'art décoratif sollicitaient tour à tour les enchères qui ont été assez vives. Les prix les plus élevés ont été atteints par les gravures et dessins d'ornement, entre autres, par les meubles de du Cerceau

(1) Barbé Marbois a donné, dans son *Journal d'un Déporté,* tiré à petit nombre en 1834 et non mis dans le commerce, des extraits de cette circulaire, dont il avait trouvé un exemplaire à Cayenne, dans les papiers de l'agent du Directoire, en fuite après le 18 brumaire. Mais il avait omis les passages les plus caractéristiques, ainsi que le nom du signataire, qui vivait encore en 1834, et était son collègue à la Chambre des Pairs.

et les vases du maître de 1551, bien qu'aucune des deux séries ne fût sans lacunes.

Nous allons donner quelques prix d'adjudication, en suivant le classement adopté par le catalogue.

8 Alken (H.). Hunting recollections, in a series of six plates, publiées à Londres en 1829. En couleur dans la couverture de publication. Très belles épreuves. — 105 fr.

9 Alken (H.). My stud, in a series of six plates, from drawings by H. Alken. Londres, 1831. Suite de six pièces, avec titre, dans la couverture de publication, en couleur. Très belles épreuves. — 121 fr.

48 Bonnart, Bérain, Mariette, Trouvain, Saint-Jean, etc. Portraits en pied du Roi Louis XIV, des Princes et Princesses de sa cour. — Rois et Reines, Princes et Guerriers des principaux Etats d'Europe. Cent quarante-huit pièces, publiées chez Bonnart, Mariette, Trouvain, Arnoult, B. Picart, etc. Très belles épreuves. — 256 fr.

53 Bosse (Abraham). Le Jugement de Pâris. Pièce en forme d'éventail (1044). Superbe épreuve. Très rare. — 130 fr.

54 Bosse (Abraham). La Naissance, les Amours et la Mort d'Adonis. Pièce en forme d'éventail (1045). Superbe épreuve. Très rare. — 165 fr.

60 Bosse (Abraham). Le Bal (G. D., 1400). Très belle épreuve avant la lettre. — 60 fr.

63 Boyvin (René). Henri II, roi de France, d'après Luc Penni (R. D., 106). Superbe épreuve du premier état. Très rare. — 220 fr.

75 Campagnola (Jules). Jésus et la Femme Samaritaine (B., 2). Très belle épreuve. — 355 fr.

158 Duplessis-Bertaux (d'après). Charlatan sur une place publique à Paris. Pièce in-4 de forme ronde. *Superbe épreuve avant toute lettre*. Rare. — 100 fr.

203 Gaultier (Léonard). Chronologie collée. Belles épreuves. — 239 fr.

125 Desfossés (d'après M.). La Reine annonçant à Madame de Bellegarde, la liberté de son mari, gravé par J. Duclos. Très belle épreuve avant la lettre. — 68 fr.

229 Greuze (d'après J.-B.). L'Oiseau mort, par Flipart. Superbe

épreuve avant toutes lettres, non entièrement terminée ; le cartouche est blanc et les armes qui se voient au milieu ne sont indiquées qu'au trait. Signée au verso : Greuze et Flipart. Très rare. — 359 fr.

232 Halbeck (Johann Van). Le Sacre et couronnement du Roy très chrestien Louis XIII, roy de France et de Navarre, célébré à Reims le Dimanche dix-septième octobre 1610. Superbe et très rare épreuve avec la légende explicative. — 395 fr.

292 Kaerius (Petrus), excudit. Procession de la Ligue, à Paris, en 1593. Grand in-fol. en largeur. Superbe épreuve avant l'adresse de Kaerius. En bas est ajoutée une autre composition sur le même sujet, en forme de frise. Deux pièces. — 150 fr.

341 Leu (Th. de). *Henri IV*, roi de France (406). Très belle épreuve, marges. — 88 fr.

348 Leu (Th. de). *Louis XIII*, à cheval ; dans le fond, une vue de Paris (445). Très belle épreuve. — 88 fr.

358 Leu (Th. de). *Villeroy* (Nicolas de Nevfville, seigneur de), secrétaire d'Etat (504). Superbe épreuve. — 50 fr.

365 Mantegna (André). Jésus-Christ descendant aux limbes (B., 5). Belle épreuve. — 151 fr.

380 Meissonier (E.). Le Fumeur. Très belle épreuve sur chine. — 160 fr.

436 Queverdo (d'après). Le Repos, — La Jouissance. Deux pièces faisant pendants, gravées par Dambrun et Martini. Très belles épreuves. — 63 fr.

456 Saint-Aubin (Aug. de). *Louise-Emilie*, baronne de ***, — *Adrienne-Sophie*, marquise de ***. Deux pièces faisant pendants. Superbes épreuves avant les adresses et avec le nom de A. de Saint-Aubin, tracé à la pointe, sous le trait carré, toutes marges. — 599 fr.

494 Ward (W.). Lucy of Leinster. Très belle épreuve, marges. — 99 fr.

495 Ward (W.). Thoughts on Matrimony, d'après Smith. — Louisa. Deux pièces faisant pendants. Très belles épreuves. — 130 fr.

498 Wiérix (Les). *Balzac* (Henriette de), marquise de Verneuil (Al. 1860). Superbe épreuve, avec l'adresse de Paul de la Houve biffée. — 340 fr.

511 Boucher. Les Grâces. 1769. Vignette-frontispice gravée par Simonet. Très rare épreuve à l'état d'eau-forte, marges. — 160 fr.

518 Choffard (P.-P.). Fleuron du titre du tome Ier des *Contes de La Fontaine*, édition in-4, publiée par P. Didot, avec figures, de Fragonard. Superbe et rare épreuve à l'état d'eau-forte et avant le nom de Choffard. Toutes marges. — 170 fr.

519 Choffard. La même pièce. Superbe épreuve avant la lettre, toutes marges. — 112 fr.

520 Choffard. Frontispice du *Catalogue Mariette*, d'après Cochin, Superbe et rare épreuve à l'état d'eau-forte, toutes marges. — 52 fr.

524 Choffard (P.-P.). Huit vignettes. Têtes de pages, représentant des vues de batailles, pour *Préjugés militaires*, par un officier autrichien, 1780. Très belles épreuves tirées hors texte, toutes marges. — 62 fr.

531 Cochin (Ch.-N.). Suite complète de quatre vignettes in-8, d'après Desfriches, pour *Mon odyssée, ou le Journal de mon retour de Saintonge*, poème par Robbé de Beauvezet, 1760. Superbes épreuves avant la lettre, marges. — 360 fr.

550 Ecole française du XVIIIe siècle. Encadrement pour un portrait in-4. Rare épreuve à l'état d'eau-forte, signée d'un monogramme et datée 1783, marges. — 50 fr.

552 Eisen. Vignette-frontispice, grand in-8, pour *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus*, 1772. Rare épreuve à l'état d'eau-forte, marges. — 100 fr.

558 Fragonard (d'après A.). Suite de sept gravures in-8, gravées par Dambrun et Dupréel, pour les Œuvres complètes de Grécourt, 1796. Très rares épreuves à l'état d'eau-forte, marges. — 100 fr.

567 Gravelot (d'après). Six gravures in-8, par divers graveurs, pour les *Contes moraux*, par Marmontel, 1765. Rares épreuves avant la lettre, dont trois à l'état d'eau-forte. — 90 fr.

570 Gravelot (d'après H.). Trois gravures in-8, dont deux pour l'*Honnête Criminel*, par Falbaire de Quiogey. Très rares épreuves à l'état d'eau-forte, marges. — 73 fr.

579 Lefèvre (d'après). Suite complète de neuf gravures in-18, dont un portrait gravé par De Launay, pour les *Lettres d'une*

Péruvienne, par Madame de Graffigny. Superbes épreuves avant la lettre, toutes marges. Une pièce est double à l'état d'eau-forte. Dix pièces. — 75 fr.

582 Marillier (C.-P.). Vignettes en tête, pour le *Poème de l'Agriculture*, de Rosset, 1774, in-4. Deux pièces, superbes épreuves tirées hors texte, grandes marges. — 85 fr.

575 Moreau (J.-M.). *Marie-Antoinette*, reine de France, par N. Le Mire, 1775 (E. B., 36). Superbe épreuve avant la lettre, marges. — 295 fr.

593 Moreau (J.-M.). *Marie-Antoinette*, reine de France, par Gaucher, pour les *Annales de Marie-Thérèse* (E. B., 34). Superbe épreuve avant la lettre, grande marge. — 395 fr.

598 Moreau (J.-M.). Marie-Thérèse debout sur les marches de son trône. Vignette de la page 47 des *Annales du règne de Marie-Thérèse*, gravée par N. De Launay (555). Rare épreuve à l'état d'eau-forte, marges. — 62 fr.

607 Moreau (J.-M.). Vignette-frontispice, gravé par N. De Launay, pour les *Saisons* de Saint-Lambert. Vignette en-tête de Sarah Th., par B.-L. Prévost (1522 et 1527). Deux pièces, très rares épreuves à l'état d'eau-forte, marges. — 221 fr.

615 Moreau (J.-M.). Vignettes gravées par Ponce et De Launay, pour *Pygmalion*, en tête des pages 6, 7 et 18. Superbes et rares épreuves tirées hors texte avec grandes marges. Les deux premières sont à l'état d'eau-forte. — 190 fr.

621 Moreau et Gravelot (d'après). Vignettes en tête de pages, pour l'*Histoire de la maison de Bourbon*, de Desormeaux. — Vignettes de l'*Iconologie*, etc. Dix-huit pièces. Très belles épreuves avant la lettre. — 86 fr.

654 Berain (Claude). Chiffres enlacés contenus dans des cartouches. — Armoiries, etc. Dix-neuf pièces. Très belles épreuves avec marges. — 201 fr.

659 Boulle (André-Charles). Nouveaux dessins de meubles et ouvrages de bronze et de marqueterie, inventés et gravés par André-Charles Boulle. Suite de huit pièces. Très belles épreuves toutes marges. — 355 fr.

660 Boulle. Cartonnier, médailles et socle sur une même feuille. Pièce attribuée à A.-Ch. Boulle. Très belle épreuve; toutes marges. — 405 fr.

668 Bry (Th. de). Manches de couteaux et bouts de fourreaux d'épées. Six pièces à deux sujets sur une même feuille. Très belles épreuves. — 76 fr.

676 Cochin (Ch. N.). Histoire du roi Louis XV, par Médailles. Suite de neuf estampes in-folio avec texte gravé, chaque page dans un entourage d'ornements et culs-de-lampe à la fin de chaque notice. 1 vol. in-folio, cart. — 235 fr.

677 Collaert (Hans). Pendants d'oreilles et pendeloques. Huit pièces. Très belles épreuves. — 93 fr.

689 Du Cerceau (J. Androuet). Fonds de coupes, figures et ornements... Neuf pièces. Superbes épreuves, grandes marges. — 295 fr.

691 Du Cerceau (Paul Androuet). Dessins de Campanes pour les brodeurs. Suite de six pièces. Très belles épreuves, grandes marges. — 145 fr.

692 Du Cerceau (Paul Androuet). Fleurs pour la broderie. Trois pièces. — 70 fr.

688 Du Cerceau (J. Androuet). Meubles, cabinets, dressoirs, tables, portes, lits, gaînes, thermes, etc. Quarante-quatre pièces en 1 vol. in-folio vél. Les épreuves sont de premier tirage et ont de grandes marges; une planche est un peu déchirée. — 1,825 fr.

706 La Collombe (de). Nouveaux desseins d'arquebuseries, dessinés et gravés par De la Collombe, Paris, 1730. Se vend chez De Marteau, élève de feu M. De la Collombe. Suite de onze pièces y compris le titre. Très belles épreuves. — 286 fr.

712 Langlois et Mariette (A Paris, chez). L'Architecture à la mode où sont les nouveaux dessins pour la décoration des bâtiments et jardins, par les plus habiles architectes, sculpteurs, peintres, menuisiers, jardiniers, serruriers, etc. Cent soixante-dix pièces de ce livre rare. Très belles épreuves avec marge. — 190 fr.

733 Maître de 1551. Vases en forme de hanaps. — Coupes doubles de diverses grandeurs. — Coupe de forme surbaissée. — Buires, etc. Dix-sept pièces. Superbes épreuves, de la plus grande rareté, avec marges. — 3,500 fr.

737 Maître hollandais, XVIIe siècle. Alphabet orné, avec figures d'enfants. Vingt-quatre pièces. Très belles épreuves. — 199 fr.

743 Mignot (Daniel). Pendeloques ornées de perles ou de pier-

reries enchâssées dans des rinceaux d'ornements et accompagnées vers le bas de petits pendants d'oreilles attachés des deux côtés par un fil. Vingt-trois pièces. Très belles épreuves. Rares. — 330 fr.

747 Montcornet (B.). Livre nouveau de fleurs très utile pour l'art d'orfévrerie et autres, dédié à Jean de Leins. Paris, chez Baltazar Montcornet, 1645. Suite de douze pièces et le titre. Très belles épreuves. — 85 fr.

757 Quatrelivre (J.). Livre des plus beaux dessins de portraiture pour servir à plusieurs sortes de personnes, comme brodeurs, tapissiers, orfèvres et autres se servant du dessein, par Jacques Quatrelivre, découpeur. Suite de vingt pièces. Superbes épreuves. Très rares. — 355 fr.

769 Silvestre et Mercati. Vues de Paris, de France et d'Italie. Deux cent quinze pièces en 1 vol. in-4 obl., veau. Les épreuves contenues dans ce recueil sont à toutes marges, et dans le nombre se trouvent une partie des pièces rares sur Paris. — 256 fr.

773 Toutin (J.). 1619. Dessins d'orfèvrerie, feuillages, médaillons, etc., sur fond noir, accompagnés, vers le bas, des figures à la mode du temps, sur fonds de paysages. Suite de sept pièces. Très belles épreuves. Rares. — 120 fr.

795 Toschi (P.). Entrée de Henri IV dans Paris, d'après Gérard. Superbe épreuve avant la lettre, les noms d'artistes tracés à la pointe. — 158 fr.

801 Berain (J.). Plafond de l'hôtel de Condé, avec les chiffres et couronne du prince. — 380 fr.

A la plume et lavis d'encre de Chine.

804 Boffrand. Coupe de la chambre à coucher de M. le prince de Rohan. — 550 fr.

A la plume et lavis d'encre de Chine et d'aquarelle.

814 Cochin (Ch.-N.). Sujets mythologiques et historiques, pour décoration de plafonds. — 100 fr.

Huit dessins au crayon noir et encre de Chine.

815 Coypel (Ch.). *La Psyché*, de Molière, acte IV, scène III, représentée dans un cartouche ornementé avec écusson en haut. — 230 fr.

Aux trois crayons et aquarelle.

824 Delamonce. L'Arc de Triomphe du Jardin de Versailles. — 170 fr.

A la plume et lavis d'encre de Chine.

826 Desrais (C. L.). Médaillon pour un portrait avec attributs divers; en dessous, une frise représentant l'attaque de la Bastille. — 120 fr.

A la plume et lavis d'encre de Chine.

840 École Française du XVIIe siècle. Le jeu du roi, — Le jeu de la reine. Composition dans un cartouche ornementé, pour éventails des dames et demoiselles de la cour. — 200 fr.

A la plume.

878 Maréchal. L'Observatoire, deux vues différentes.— Fontaine de Jean Goujon au Luxembourg.— Le Luxembourg.— 215 fr.

Quatre dessins à la plume et lavis de bistre.

882 Nanteuil (Robert.). Portrait de Louis XIV. — 290 fr.

Aux crayons de couleur et lavis.

886 Oppenor (G.-M.). Modèle de cheminée monumentale. — 230 fr.

A la sanguine.

888 Ouvrié (Justin) et Bonhommé. Costumes et cérémonies qui ont eu lieu au mariage de S. A. R. le duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg. — 280 fr.

Trente-six dessins à la plume et aquarelle.

899 Slodtz. Bal à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin. — 107 fr.

A la plume et lavis d'encre de Chine.

891 Prieur. Écussons. — Lustres. — Torchères. — Arabesques et frises d'ornements, etc. — 2,725 fr.

Quarante-deux dessins à la plume et lavis, rehaussés de couleur, sur fond teinté. Pourront être divisés en plusieurs lots.

893 Ranson. Panneau décoratif en largeur. — 200 fr.

A la plume et lavis d'aquarelle.

896 Riesener. Secrétaire à table en bois d'acajou, dont les panneaux seront fournis en bois peint en forme de frise antique représentant des figures, sera orné de légers bronze doré d'or moulu, pour ce la some de 3,600 liv. *Riesener.* — 185 fr.

Dessins très curieux à la plume et lavis de bistre; en bas est l'inscription rapportée ci-dessus.

900 Taylor (Le baron). Sous ce numéro, il sera vendu six portefeuilles de dessins et croquis, par Dauzats, Ciceri, Mayer, Jorand, Laurens, Chapuy, Viollet-le-Duc et autres artistes ayant travaillé aux ouvrages du baron Taylor: *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France*, et : *La Syrie, l'Égypte, la Palestine et la Judée.* — 500 fr.

911 Scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Treize pièces de différentes grandeurs.

Superbes miniatures, sous forme d'initiales historiées, provenant d'un antiphonaire du quinzième siècle. L'art florentin y brille de tout son éclat. Elles sont l'œuvre de plusieurs artistes. Quelques-unes de ces compositions ont la valeur de petits tableaux, par leur belle ordonannce, par la correction du dessin, l'expression des physionomies et l'harmonie du coloris. Voici l'indication des sujets : 1° *Moïse*, et plusieurs personnages ; — 2° *Dieu parlant à David (?)* ; — 3° la *Naissance de la sainte Vierge* ; — 4° *Jésus calmant la fureur des flots* ; — 5° la *Résurection* ; — 6° *l'Ange fermant le Saint-Sépulcre* ; — 7° les *Saintes Femmes au tombeau du Christ* ; — 8° l'*Ascension* ; — 9° la *Descente du Saint-Esprit* ; — 10° les *Apôtres enseignant aux Gentils* ; — 11° l'*Assomption de la Vierge* ; — 12° la *Sainte Trinité et six Apôtres* ; — 13° *une Proccssion*. — 1,071 fr.

Les initiales elles-mêmes offrent un grand intérêt au point de vue décoratif. Elles sont sur fond or.

RACONTARS
D'UN
VIEUX COLLECTIONNEUR

Heureux hommes que les collectionneurs ! ils ont toujours à leur portée des sources de jouissances exquises, livres incomparables, faïences de Delft ou de Rouen, tableaux de maîtres, dessins originaux, autographes choisis ; sans sortir de leur *home*, ils cheminent à travers les espaces et les temps, toujours actifs et toujours reposés, évitant l'ennui par la variété et goûtant au milieu de toutes ces délices le plus doux et le plus personnel des bonheurs, celui de se dire : Tout cela est à moi.

C'est un de ces aimables curieux, un des plus aimables,

M. Charles Cousin, vice-président de la Société des Amis des livres, qui nous initie à ses joies, qui nous ouvre un coin de son paradis, de son *grenier,* comme il l'appelle, mais grenier rempli des plus rares merveilles et qui ferait envie à plus d'un palais. Car M. Cousin n'est point de ces amateurs qui cachent leurs trésors ; il montre ce qu'il a, il veut que les autres en jouissent comme lui, et c'est pour cela qu'il vient de publier son magnifique livre, les *Racontars illustrés d'un vieux collectionneur.* L'auteur aime à parler de lui-même, mais il met dans cette autobiographie tant de bonhomie et de sincérité, à la façon de Montaigne, son écrivain favori, qu'on ne songe pas à lui reprocher cet *égotisme ;* son moi n'a rien de haïssable ; tout au contraire, il se traite avec un tel excès de sans façon qu'il se donne le nom de *Toqué.* Toqué peut-être, mais toqué de toutes les belles et bonnes choses, des curiosités uniques, de l'art sous toutes ses formes, depuis le livre rarissime jusqu'à l'introuvable bibelot. Du reste, en se mettant en scène, M. Cousin y met aussi ses amis, et ils sont, comme tout ce qu'il collectionne, de premier choix. Leurs lettres sont reproduites autographiquement ; on rencontre à côté d'un aimable billet du duc d'Aumale, offrant l'hospitalité de Chantilly à Stop (le chien préféré de M. Cousin), une très intéressante lettre de M. Paillet qui vient de « passer un bon moment à visiter le Grenier », quelques lignes de Léon Gozlan et de Gérard de Nerval, de Gavarni et d'Edmond About, de bien d'autres encore.

Mais entrons dans le Grenier ; voici l'admirable bannette en faïence de Rouen, un des joyaux de la collection ; un très poétique tableau de Van Marcke, paysage et animaux ; une assiette italienne du seizième siècle ; une pendule Louis XV ; la *Cavalcade chinoise* en Delft doré ; une très belle coupe d'accouchée, faïence italienne du seizième siècle ; un grand plat de Lille en camaïeu bleu ; *Une jeune fille,* de Mlle Mayer, l'élève et plus tard la maîtresse de Prud'hon ; le *Crucifiement,* plaque en vieux Delft ; un très

expressif tableau d'un des maîtres les plus rares, les *Joyeux convives* de Dirks Hals; une délicieuse gouache de Baudouin, *Rose et Colas*; enfin les reliures, sur lesquelles on comprendra que nous insistions de préférence. D'abord un chef-d'œuvre de Padeloup, une mosaïque de maroquin citron, vert et rouge à compartiments dorés avec fleurs, revêtant un exemplaire de l'édition du Régent de *Daphnis et Chloé* (1718); un tout petit et charmant livre en maroquin rouge avec dorure à petits fers de Le Gascon, portant au milieu des plats le chiffre bien connu de Habert de Montmaur; un superbe échantillon de la reliure du seizième siècle, datée 1562, à compartiments dorés, genre Grolier, d'une extrême richesse, sur un manuscrit des statuts de l'ordre de Saint-Michel, avec cette devise dans l'ovale du milieu: *De die in diem salutare meum;* encore deux reliures à petits fers de Le Gascon, l'une sur les Lettres de M. de La Chambre, avec une riche dorure au pointillé, l'autre sur les *Charactères des passions* du même auteur, à beaux compartiments; une singulière reliure du seizième siècle en argent ciselé avec des cigognes pour fermoirs, ce qui laisse supposer qu'elle est de provenance strasbourgeoise, enfin la « Suitte d'estampes gravées par Madame la Marquise de Pompadour d'après les pierres gravées de Guay, graveur du Roy », ornée d'une très originale reliure de Padeloup en maroquin brun, dos et plats décorés de fleurs en mosaïque, rehaussées de dentelles d'or et d'argent « un des bouquins que le Toqué regrettera le plus quand il se décidera à mourir de rire ».

Ce voyage à travers tant de richesses est semé d'anecdotes piquantes, comme il est naturel de la part d'un homme qui a beaucoup vu et beaucoup retenu. Entre autres choses, M. Cousin nous raconte comment il faillit être le principal artisan d'une révolution qui tendait à renverser le trop fameux roi Bomba et à lui substituer son frère cadet, le prince de Capoue; il raconte encore la lamentable histoire du prince Bagration égaré dans l'armée

de la Commune ; le dénouement vaut la peine d'être cité en entier : « Après la reddition à l'armée de Versailles du fort de Vincennes, le chef du détachement qui venait d'en prendre possession fit défiler devant lui d'abord les défenseurs du fort, puis les prisonniers qu'y avait envoyés la Commune. Le superbe uniforme et la belle tenue de l'ex-commandant de la gare du Nord attirèrent naturellement son attention.

« Votre nom ? » demanda-t-il au prisonnier.

« — Bagration.

« — Vous dites ?

« — Prince Bagration.

« — Un Russe, au service de la Commune. Très bien, qu'on le fusille.

« — Mais, Monsieur, » lui avait répondu, avec un calme parfait, le condamné, « voulez-vous me permettre de faire attester par une personne digne de foi que, si vous me trouvez ici, c'est parce que j'ai pris, dans le poste que j'occupais, la défense de l'ordre ?

« — Soit » répliqua l'officier, «vous avez quatre heures de répit. Je vais vous donner un homme pour aller chercher votre témoin. »

« Et cet homme, après m'avoir fait le récit qu'on vient de lire, me tendit un billet de deux lignes, écrit au crayon d'une main ferme :

« Citoyen Cousin,

« Je vais être fusillé, si vous ne venez immédiatement témoigner en ma faveur. »

« Courons ! » m'écriai-je : et j'allais partir pour Vincennes, lorsque le porteur du billet m'arrêta.

« Inutile, Monsieur. Au moment où j'allais quitter le fort, le chef du détachement s'est ravisé, et j'ai vu fusiller le commandant. Il est mort en brave. »

Pauvre Bagration ! »

Dirons-nous quelques mots de l'*Enfer*, car ce paradis a son enfer ; M. Cousin appelle ainsi le réduit interdit au

profane où se cachent pudiquement les produits trop légers de la plume, du pinceau ou du burin. Il y a enfermé quelques curiosités de haute saveur dont deux proviennent de la succession de l'Anglais Hankey, connu par ses goûts spéciaux en matière de bibliophilie : un exemplaire en grand papier vélin de la traduction française du livre de Meibomius et « les mémoires sur le Père Girard et la Cadière (1785) », ces deux livres recouverts de reliures appropriées aux sujets par le bon et honnête Trautz qui, renonçant par extraordinaire à ses habitudes de chasteté artistique, se laissa corrompre par le trop léger fils d'Albion ; reliures innocentes d'ailleurs, au premier coup d'œil, et dont les mystères ne se révèlent qu'à un minutieux examen (1).

L'exécution de ce beau volume imprimé sur Japon défie tous les éloges ; la reproduction des faïences et des reliures, surtout, est portée à un degré d'exactitude achevée qu'on n'avait point encore atteint, au double point du relief et de la couleur. Outre les nombreuses chromotypies de M. David Weber, un ensemble varié de photogravures et d'eaux-fortes décore presque toutes les pages du luxueux in-4° et en font un des plus beaux spécimens de l'art contemporain.

L. T.

(1) Une indiscrétion nous apprend que, depuis l'apparition des *Racontars*, la perle de la collection Hankey est entrée au Grenier : c'est le fameux volume : *Tableau des Mœurs du Temps*, imprimé à un exemplaire pour M. de La Popelinière, orné de miniatures d'un fini prodigieux, mais qu'il est bon d'enfermer sous une triple serrure.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Bibliographie du Dauphiné. — Histoire de la Principauté de Donzère, par Jules Ferrand; 1 vol. in-18. — Paris, Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoist. Paris : 3 fr. 50.

Voici une commune dauphinoise (Donzère), peu connue, il est vrai, mais dont l'histoire, exhumée de ses archives, n'en paraît pas moins se rattacher, par certains points, à l'histoire générale. Située dans la vallée du Rhône, à l'extrême limite de trois provinces (Dauphiné, Provence et Languedoc), tour à tour oppidum celtique (peut-être l'ancienne *Aëria* des Tricastins), colonie gallo-romaine, abbaye royale, seigneurie, enfin chef-lieu d'une principauté sous le gouvernement temporel des évêques de Viviers ; — comme Saint-Marin et le val d'Andorre, elle constituait, dans l'ancienne France, un petit Etat indépendant où revivaient les mœurs, les traditions et les libertés des vieilles cités gauloises.

Après les guerres féodales, les guerres religieuses, dont cette région fut surtout le théâtre sous le baron des Adrets, Montbrun et Lesdiguières ; — autant de récits et de détails intéressants puisés par M. Jules Ferrand, non dans les livres, mais aux sources originales, dans les titres de sa commune, les papiers de famille et les mémoires du temps. « Ce livre, dit l'auteur, n'est donc pas l'œuvre d'un jour, mais le résultat de plusieurs années d'études et de patientes recherches. « Ajoutons qu'il ne se recommande pas moins par sa sincérité que par son style clair, sobre, précis ; et que si chaque commune en France avait ainsi la reproduction de son passé, il y aurait bien des lacunes comblées dans notre histoire nationale. Augustin Thierry l'a dit : « L'histoire de France est renfermée dans nos archives *communales*. »

Les Précurseurs des Félibres, par FRÉDÉRIC DONNADIEU, illustrations de Paul Maurou. Paris, librairie Quantin.

La brillante renaissance de la littérature provençale, que les noms glorieux des Mistral, des Roumanille, des Aubanel, des Bonaparte-Wyse ont popularisée en dehors même des pays de la langue d'Oc, n'est pas le fruit d'une éclosion soudaine, d'une sorte de génération spontanée ; avant le plein éclat du soleil, elle a eu son aurore, riche de promesses largement tenues. Ce sont ces ouvriers de la première heure, ces précurseurs des Félibres dont M. Donnadieu, en son beau livre, raconte l'histoire et apprécie les œuvres. Il est bien entendu que cette résurrection du félibrige est pure de toute tendance séparatiste, qu'il ne s'agit point ici d'ériger l'idiome local contre la langue nationale ou de ranimer le vieil antagonisme du Nord et du Midi. « S'il avait jamais existé parmi les Félibres, dit M. Donnadieu, d'autres visées que celles qu'autorise le plus pur, le plus inviolable patriotisme, celui qui écrit ces lignes non seulement ne fût pas resté des leurs, mais les eût combattus un des premiers. Séparer, diviser la France ! En tout temps, c'eût été une folie ; aujourd'hui, que serait-ce donc ? » Voilà qui est bien dit et qui était bon à dire. Sans doute, nous n'avons jamais songé à accuser nos frères du Midi d'aucune arrière-pensée condamnable ; mais comme, ailleurs, une renaissance analogue a été accompagnée de regrets stériles, de rêves d'autonomie impossible, il était utile de proclamer que la muse méridionale, provençale de langue et d'accent, demeure française de cœur et d'esprit.

Parmi ces précurseurs, une quinzaine environ, quelques-uns sont de valeur secondaire ; mais l'auteur sait relever la biographie des plus humbles mêmes par de piquantes anecdotes et d'ingénieux rapprochements. Au premier rang des meilleurs se place Fabre d'Olivet, ce chercheur infatigable, ce trop fécond écrivain, quelque peu bizarre, qu'on ne lit plus beaucoup, mais qu'on pille encore. Et à ce propos, M. Donnadieu raconte tout au long la curieuse histoire d'un gros plagiat dont Fabre a été récemment victime. M. le marquis de Saint-Yves d'Alveydre publiait, en 1884, un ouvrage considérable, intitulé la *Mission des Juifs.* Or, le plan général, les principales divisions, l'historique de la migration

arienne d'Europe en Asie, la partie étymologique de ce travail, tout en un mot était pris à un livre de Fabre d'Olivet, que M. d'Alveydre ne citait même pas. L'*emprunt* fut découvert et signalé par M. Victor Meunier, rédacteur de la Causerie scientifique du *Rappel;* M. d'Alveydre ne se tint pas pour battu ; il n'avait fait, dit-il, que *différer* de citer la source où il avait puisé ; il craignait d'ensevelir son propre livre sous le ridicule attaché au nom de son devancier. « J'ai dû, momentanément, taire cette mine indignement calomniée, quitte, plus tard, à la nommer solennellement, en montrant l'or pur qu'on pouvait tirer du vrai Fabre d'Olivet, oui, l'or pur, affiné et ramené à mon titre personnel d'universaliste et de synarchiste chrétien ». Pauvre d'Olivet, traité de visionnaire pendant sa vie, et pillé après sa mort par un « universaliste » et un « synarchiste ! »

Prosateur nuageux et versificateur médiocre en langue française, Fabre d'Olivet prend sa revanche avec les *Poésies Occitaniques*. Plusieurs pièces de ce recueil sont d'une assez haute inspiration, entre autres *la Poudestad de Diu* (la Puissance de Dieu), qui commence par un hymne grandiose à la Nature et à la Providence :

Calo-ti, tu, trevaire de l'armas,
Auristre, calo-ti ; gimbles pas las auriolas
Que creyssoun entour de moun maz ;
E tu, tout-rebalant la brousta et l'agrunàs,
Aigadina qu'amoun rigolas,
Menes pas mai de brutz ; hai bezoun de soulàz.
Esto ciau, tu, triste ausselàs,
Duganel a la vouz ireja,
Que veniz, quand la nietz cargo soun mantelàs,
O que lou nousou boeijo-pléja
Acato toutis lei lugras,
Chiulor, quilhat sus lou bartàs ;
Esto ciau. Voli hiey, a las clarous luzentes,
Del tezou veilhadis, eyscinjat d'ambitiu,
M'afuichar de faire un sirventes
Rimat a la gloria de Diu (1).

(1) Apaise-toi, esprit des landes incultes, souffle orageux, apaise-toi ; cesse de courber les arbustes qui croissent autour de mon mas. Et toi, qui entraînes les débris du châtaignier et du prunier sauvage, onde fangeuse qui roule là-haut, interromps tes bruits ; j'ai besoin de repos. Garde aussi le silence, triste oiseau, hibou à la voix glapissante, qui viens, lorsque la nuit s'enveloppe de

N'est-ce pas le ton d'un véritable poète

................cui mens divinior atque os
Magna sonaturum....................

et ne sent-on pas dans ces rythmes puissants un peu du souffle biblique, ou quelque chose comme l'accent d'un Joad imposant silence à la création :

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille.

Et Fabre d'Olivet poursuit son voyage à travers la nature, saluant au passage la mer onduleuse et ridée par les vents,

.....la mar oundadenco e frounzida dai vens,

la montagne dressant dans les airs son front escarpé,

Lou sere mando amoun soun talussat frontal,

et la lune parmi les étoiles, bergère surprise par la nuit au milieu de son troupeau,

E la luna, tra las estélas,
Pastourèla anietzada al mietz de soun troupel.

Tout cela est chanté dans une langue redondante et quelquefois déclamatoire, mais certes forte et sonore, riche d'images variées, très descriptive et passant sans effort des grands sujets à la familiarité des détails.

Moquin-Tandon est plus connu par ses travaux scientifiques que par ses poésies romanes ; il n'en est pas moins un de ceux qui ont manié l'idiome provençal avec le plus d'aisance et de dextérité. Sous le titre de *Carya Magalonensis*, il publia en 1836 une histoire politique des événements dont la vieille cité de Maguelonne avait été le théâtre pendant les premières années du XIVe siècle. Par une innocente supercherie, il présentait ce poème comme une œuvre de ces temps reculés retrouvée par lui dans la poussière des bibliothèques ; les détails locaux, les croyances populaires, la vérité historique, les formes de l'ancienne langue romane, tout était exhumé avec tant de vraisemblance, que les juges les plus compé-

son lourd manteau, ou que le nuage verse-pluie éteint toutes les clartés des astres, jeter ton cri aigu, perché sur le hallier épineux, tais-toi. Je veux aujourd'hui, aux clartés brillantes du flambeau des veilles, libre d'ambition, m'attacher à faire un sirvente rimé à la gloire de Dieu.

tents se laissèrent abuser et acceptèrent comme un monument du xive siècle cette ingénieuse contrefaçon. Raynouard lui-même, l'arbitre presque infaillible en ces matières, y fut trompé et écrivit à l'auteur : « Je regarde comme une publication très utile celle que vous avez faite du *Carya Magalonensis*, j'y ai recueilli plusieurs mots qui entreront dans mon lexique roman. » La supercherie, dont l'auteur, du reste, avait fait la confidence à quelques amis, ne fut découverte qu'assez tard ; chose étrange, le poème, très vanté tant qu'on l'avait cru du xive siècle, fut, dès que Moquin-Tandon en eût reconnu la paternité, l'objet de vives et injustes critiques.

Félibre aussi Castil-Blaze, le critique musical des *Débats*, et félibre des plus ardents, au point de renier presque la grande langue maternelle, par un excès d'amour pour l'idiome local : « Né, dit-il, soldat du pape, à Cavaillon, dans le Comtat-Venaissin, je suis zélé conservateur de la langue mélodieusement poétique et musicale des troubadours ; je ne parle, ne rime, ne chante, n'écris le français que dans le cas d'absolue nécessité. Je n'attache de prix qu'à mes œuvres provençales ; c'est le seul bagage poétique et musical que je lègue à la postérité. » Malgré cette fière déclaration, Castil-Blaze écrivit beaucoup en français, et il fit sagement ; son *Molière musicien* et plusieurs autres de ses œuvres parisiennes lui sont un titre plus sûr auprès de la postérité que ses poésies provençales. Bien qu'il y ait dans son recueil *Un Liame de Rasin* plus d'une jolie pièce, comme *Lou grand Bal*, plus remarquable d'ailleurs par la mélodie des sons que par l'originalité des pensées, c'est au français que Castil-Blaze doit le meilleur de sa renommée. A quoi bon traiter si durement une langue qu'on a si vivement maniée ?

Nous regrettons de voir le même sentiment exprimé par un des plus aimables poètes du groupe languedocien, le marquis de la Fare-Alais, enfant de la même famille que l'ami de Chaulieu. Dans sa dédicace à Jean Reboul, il malmène un peu ce pauvre français, qui heureusement est de constitution asssez robuste pour soutenir les assauts de cette petite guerre.

M'as di : « Fai revieura ta lengo maternèlo
Que s'escrafo e s'apouridis ;
Senclo, desbrousso-la de la mousso nouvèlo
De soun franchimau mescladis.

Dessouto aquel rouvil la pensado s'endéquo,
E lou pouetique calieu,
Abessi dan cendras que l'amato et lou séquo,
Mouor sans bainverno e sans clieu.
Quand nostes vièls, dou soun de lus amo ferado,
Fasièn sourti de fiers perpous;
Quand, la prunello en fio, la man drecho barado
Sus lou manche de lus destraus,
Sinnavou de lus sang un seramen sauvage,
Seramen d'amour ou de mort
Anavou pas de vers Paris, lou grant vilage,
Manleva soun parla retors (1).

Remarquez que, dans ce hautain manifeste contre la grande langue, bon nombre de mots français se pressent sous la plume de l'écrivain cévenol, *sans*, *amour*, *mort*, *sauvage*, *sang*, *retors* et autres. Convenait-il d'être si sévère pour le « franchiman », lorsqu'on était forcé d'emprunter tant de termes au « parler retors du grand village ».

Quoi qu'il en soit, le marquis de la Fare-Alais suit le conseil de Reboul et fait revivre *la lengo qu'es touto musiquo*. Elève du populaire abbé de Celleneuve, il connaît toutes les légendes fantastiques de la contrée, les esprits malfaisants ou débonnaires, le *Gripé*, lutin familier à la jambe leste, le *Roumèquo*, monstre horrible sans tête, les fées qui viennent la nuit à leur grand conseil, l'une à cheval sur un papillon, l'autre portée sur des ailettes de gaze, une autre encore dans son mignon carrosse d'une coquille d'œuf de passereau, traîné par huit hannetons, digne pendant du chariot de la reine Mab, et tous ces acteurs animent de brillantes descriptions relevées par une vive saveur de terroir.

La plupart de ces fils des troubadours ont une prédilection marqué pour la fable, et ce n'est pas trop de dire qu'ils ont traduit ou imité presque tout la Fontaine en leurs idiomes. Notre fablier ne

(1) Tu m'as dit : « Fais revivre ta langue maternelle qui s'efface et se décompose ; sarcle-la, débroussaille-la de la mousse nouvelle du français qui vient s'y mêler. Sous cette rouille la pensée s'appauvrit, et le poétique brasier, pâlissant sous la cendre qui le couvre et l'éteint, meurt sans bluette et sans éclair. Quand nos anciens, du fond de leur âme de fer, faisaient jaillir de fiers propos ; quand, la prunelle en feu, la main droite fermée sur le manche de leurs haches, ils signaient de leur sang un serment sauvage, serment d'amour ou de mort, ils n'allaient pas à Paris, le grand village, emprunter son parler retors.

sort pas sans quelques blessures de ces interprétations; cependant il arrive parfois qu'une touche naïve de couleur locale se dépose sur l'orignal sans trop le défigurer. Voici, par exemple, ce que devient *le Renard et le Corbeau :*

« Adissias, mous de Courpatas ;
Per moïa, se noun vostra alûra
M'a tout d'un cop embalàouzit,
Sont ûna tant bèla tournûra
Déou niza ségu fôça esprit.
Oh ! se din la cour plumajina
Un rèynar èra réçajut,
Tout-naou diriey a l'aousselina
Què per èstre rèy sès nascut ;
Sousténriêy aou prémié vengut
Que l'egla may que vous pot pas paga de mina. »
Moussu de Courpatas, prénen
Ayço bon joc et bon argén,
Vôou né réspondre âou coumplimén,
Ouvris lou bec, et soun floc de froumage
Tomba, et d'aquel rèynar né dévèn lou partage.
« Acos cé qué vouïey (ye cride-el) grand talos ;
Ara fay-te reçâoupre rèy, se pos.
Adiou, mon cher, apreudras a toun age
Que tout flataviéïa es trounpur ;
La liçou t'a coustat un moucèl de froumage ;
Aco's un fort pichot malhur ;
Un âoutra fes séras pu sage ».
Lou courpatas, fort houutous,
Réspoundèt din soun lengage
Qu'un atrapat ne vâou dous.

En somme, de toutes les poésies citées par M. Donnadieu (il en cite beaucoup, et avec raison), la plus gracieuse est peut-être *Lou parpalhoun* (le papillon), petit chef-d'œuvre d'un auteur demeuré anonyme :

Picho couquin de parpalhoun,
Volo, volo, te prendrai proun !
De poudro d'or su seis aleto,
De milo coulour bigarat,
Un parpalhoun su la vieuleto,
E piei su la margarideto,
Voulastrejavo dins un prat.

Un enfan, poulit coumo un ange,
Gouto roundo coumo un orange,
Mita-nus, voulavo après eu,
Epan !... manquavo ; e piei la biso
Que bouffavo dins sa camiso
Fasie veire soun picho quieu...
Picho couquin de parpalhoun,
Volo, volo, te prendrai proun !
Anfin lou parpalhoun s'arresto
Sus un boutoun d'or printaniè,
E lou bel enfan, pèr darniè,
Ven d'aise, ben d'aise, e piei, leste,
Dins sei man lou fai presounié.
Alor vite a sa cabaneto
Lou porto ame milou poutoun ;
Mai las ! quand drube la presoun,
Trobo plus dedins sei maneto
Que poudro d'or de seis aleto...
Picho couquin de parpalhoun (1) !

Anacréon n'a rien de mieux, et même la fin de l'idylle provençale est colorée d'une teinte de mélancolie philosophique qu'on rencontre peu chez le poète de Téos.

Toute cette pléiade est jugée par M. Donnadieu avec une rare sûreté de critique, sagement, sobrement, en bon style, sans ces excès d'enthousiasme excusables en pareil cas ; on comprend que les études qui composent son livre aient obtenu le premier prix offert par le Ministère de l'Instruction publique, au concours ouvert en 1883 par la Société des félibres de Paris ; jamais récompense ne fut mieux méritée.

Les *Précurseurs des Félibres* sont édités avec ce luxe de haut goût

(1) Petit coquin de papillon, vole, vole, je te prendrai bien ! De poudre d'or sur ses ailettes, de mille couleurs bigarré, un papillon sur la violette, et puis sur la marguerite, voltigeait dans un pré. Un enfant, joli comme un ange, joue ronde comme une orange, demi-nu, volait après lui, et pan !... le manquait ; puis la bise qui soufflait dans sa chemise laissait voir son petit c... Petit coquin de papillon, vole, vole, je te prendrai bien ! Enfin le papillon s'arrête sur un bouton d'or printanier, et le bel enfant, par derrière, vient doucement, bien doucement, et, leste, dans sa main le fait prisonnier. Vite alors à sa cabane il le porte avec mille baisers ; mais, hélas ! rouvrant la prison, ne trouve plus dans sa menotte que la poudre d'or de ses ailes. Petit coquin de papillon !

auquel la maison Quantin nous a accoutumés ; ils se présentent ornés de nombreuses eaux-fortes de M. Paul Mourou, portraits de poètes ou monuments de la région méridionale.

E. D.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— M. Stein vient de publier dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* le testament de Nicolas Jenson, découvert dans les archives notariales de Venise, par M. le commandeur B. Cecchetti. Cet acte important et absolument inédit permet de répondre à une question qui a depuis longtemps préoccupé les érudits et particulièrement les bibliographes. Jenson était-il Tourangeau ou Langrois ? M. Stein a réussi à établir, grâce aux longs détails contenus dans ce testament, qu'il n'était ni de Tours, comme le prétendent Chalmel et le docteur Giraudet, ni de Langres, comme l'ont fait supposer MM. Daguin et Royer, dans leurs travaux sur l'imprimerie à Langres. Son lieu de naissance, qui n'est pas indiqué d'une façon précise dans la pièce découverte à Venise, doit être placé à Sommevoire, bourg de l'arrondissement de Vassy (Haute-Marne). Ces conclusions paraissent ne laisser aucune place à la discussion, et en face de ce texte tout à fait probant, les Tourangeaux seront forcés d'abdiquer leurs prétentions et de permettre aux Champenois de placer ce nom illustre à côté de celui des Lerouge, ces autres célèbres imprimeurs du xve siècle. M. Stein est encore parvenu à préciser la date de la mort de Jenson, qu'il ne faut pas reculer au delà des premiers mois de l'année 1481.

— Les ventes d'autographes continuent à l'hôtel Drouot. Un amateur a payé le 9 novembre 100 fr. un nouvel autographe de Géricault.

Le célèbre peintre écrit de Florence, le 18 octobre 1816, à Dorcy de Dreux et l'engage à venir le retrouver, car il s'ennuie d'être seul dans la plus belle ville de l'Italie :

« J'ai ici des connaissances excellentes, dit-il. Pour vous en donner une idée, j'étais, hier soir, à l'Opéra, dans la loge de l'ambassadeur français. Mes bottes étaient sales et ma toilette fort

négligée. Néanmoins, j'ai eu la place d'honneur auprès de Madame la duchesse de Narbonne, qui devait partir le lendemain pour Naples et à laquelle le ministre m'a fortement recommandé. Aussi m'a-t-elle bien engagé à aller la voir à mon passage. Elle m'a beaucoup parlé de ma modestie et m'a assuré que c'était le cachet du talent. Jugez si c'est flatteur... »

Un autographe du Poussin a été payé 125 francs.

— *Une bibliothèque de pierre.* Cette fantaisie bizarre et probablement unique de la nature vient d'être signalée pour la première fois, dans la région des sources du fleuve Orange (Afrique australe), par un explorateur anglais, M. Farini. Plusieurs fragments de rochers, par suite d'érosions multipliées dans les mêmes sens, ont pris la forme de livres, format *éléphant-in-folio* s'il en fut jamais; les uns posés à plat, les autres debout. La plus curieuse de ces sculptures représente deux volumes accolés qui semblent les deux tomes d'un même ouvrage. Ils sont posés de champ, et appuyés contre une sorte de pilier sur le bord d'une des cascades. L'imitation porte même sur la reliure ! On distingue nettement le dos de la couverture ; et, jusqu'à la saillie des plats sur la tranche, aussi nette que si le couteau d'un Bauzonnet Titan y avait passé. D'après la proportion des figures humaines dans la gravure qui représente ces « livres de poids » les deux volumes reliés, qui ne sont pas les plus gros de la collection, seraient encore hauts de 12 à 13 mètres, et larges à proportion. La gravure anglaise qui représente cette bibliothèque d'un Gargantua africain a été reproduite dans le *Tour du monde*, 2e semestre de 1886, page 368.

— *La Bibliothèque du Parlement à Brisbane (Australie).* Brisbane fut d'abord une simple colonie pénale. Son nom lui vient de sir Thomas Brisbane, gouverneur de l'Australie, qui envoya de Sydney, en 1825, les premiers convicts, sur l'emplacement qu'occupe actuellement la ville. En 1842, cette région de l'Australie fut ouverte à l'émigration libre, mais l'existence propre de Brisbane ne date que de 1860, époque où les vastes territoires qui forment actuellement le Queensland, dont la superficie égale celle de treize de nos départements réunis, se séparèrent politiquement de la Nouvelle-Galles du Sud, et prirent Brisbane pour capitale. Cette ville comptait déjà 40,000 âmes en 1884, et son annuaire n'indiquait pas moins de 56 hôtels et 32 restaurants (E. Cotteau, *Océanie*).

Brisbane possède dejà un grand nombre d'édifices publics, dont les plus remarquables sont une Eglise catholique, la Poste, et le Palais de la Législature, qui renferme un petit Musée très intéressant et une bibliothèque déjà très nombreuse, dont le conservateur est M. Denis O'Donovan. Il a habité Paris, où il a laissé de nombreux amis. Fixé depuis plusieurs années à Brisbane, il a entrepris et mené à bonne fin une entreprise qui lui fait le plus grand honneur ; — un catalogue raisonné de la bibliothèque qui lui est confiée. Ce Catalogue, conçu sur un plan tout à fait nouveau (?), est, dit-on, un chef-d'œuvre de patience et de conscience.

Toutes ces villes nouvelles des régions australiennes sont pourvues de bibliothèques, dont l'importance s'accroît rapidement. Celle de Launceston, la seconde ville de la Tasmanie, comptait déjà 10,500 volumes en 1884, et celle de la capitale, Hobart, est naturellement bien plus considérable encore.

CATALOGUE

DES

IMPRESSIONS FRANÇAISES

PORTANT L'ADRESSE

A COLOGNE, CHEZ PIERRE DU MARTEAU

PAR

LÉONCE JANMART DE BROUILLANT

AVANT PROPOS

Aux yeux du public la rédaction d'un catalogue de livres se trouvant sur les tablettes d'une bibliothèque est chose aisée. Mais quand il s'agit de dresser un « *Catalogue Officinal* », soit une liste complète de toutes les productions dues à un imprimeur, il faut l'avouer, c'est là un travail d'une immense difficulté. Il n'y aura pas lieu de vous étonner, Lecteur, en apprenant qu'il m'a fallu employer cinq années et lire plusieurs milliers de Catalogues pour arriver à composer le présent Catalogue. En effet, cette collection d'ouvrages présente un caractère exceptionnel. Tous portent au frontispice le nom de : Pierre du Marteau et l'adresse : A Cologne; mais le nom n'est qu'un masque et l'adresse est fictive.

Ces deux points, nous les avons prouvés dans notre livre : *L'État de la liberté de la Presse en France aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles. Histoire de Pierre du Marteau, Im*

primeur à Cologne [xviie-xviiie siècles], ouvrage dédié à Messieurs les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France. Gr. in-4°, Quantin, 1888.

Il paraîtra étonnant qu'il ait fallu parcourir près de onze mille catalogues pour rassembler cinq cent deux numéros. J'y ai été cependant amené tout naturellement. La majeure partie des ouvrages portant l'adresse Pierre du Marteau sont des pamphlets et des œuvres érotiques froissant la conscience des prudes; d'un côté les victimes de la raillerie, de l'autre les défenseurs de la chasteté se donnèrent le mot pour détruire ces productions.

Peu d'exemplaires, on le conçoit, sortaient sains et saufs de cette guerre impitoyable. Ils trouvaient, ces malheureux échappés, un refuge dans une bibliothèque dont le propriétaire n'osait porter leur titre au catalogue, de peur, en révélant leur existence, de les exposer à une perte certaine. Quand, même, le propriétaire s'était décidé à l'inscrire, il me fallait avoir la bonne fortune de rencontrer ledit catalogue.

On le voit, je n'ai pu arriver à donner cette liste qui, j'en suis convaincu, est loin d'être complète, qu'à la suite de longues et minutieuses recherches.

Quatre méthodes s'offraient à moi pour dresser le catalogue : La première, d'après le nom de l'auteur. La seconde, d'après la matière traitée dans les ouvrages, c'est-à-dire dans l'ordre systématique. La troisième, d'après le mot principal du titre, c'est-à-dire d'après l'ordre alphabétique. La quatrième, d'après la date d'impression des ouvrages, c'est-à-dire dans l'ordre chronologique.

J'ai choisi la troisième méthode pour les motifs suivants. La première méthode présentait un double inconvénient: d'abord, les ouvrages de la collection portant le nom de l'auteur sont de rares exceptions ; ensuite, ceux qui ont un nom ne représentent pas celui du véritable auteur, mais bien un pseudonyme, comme l'adresse Pierre du Marteau.

J'aurais donc dû diviser mon catalogue en trois caté-

gories : 1) Les livres portant le véritable nom de l'auteur; 2) Ceux ayant un nom fantaisiste ; 3) Les anonymes.

Pour ce qui concerne la seconde, j'aurais été contraint de faire trop de subdivisions, ce qui aurait pu être cause d'un embrouillement.

Je n'ai pas pris la quatrième pour cette raison : les ouvrages avec le masque de Pierre du Marteau ont fort souvent été réimprimés. J'aurais donc dû répéter le titre du même ouvrage toutes les fois qu'il avait été réédité.

La méthode adoptée est des plus avantageuses. Elle permet à l'écrivain de vérifier très rapidement si l'ouvrage qu'il désire fait partie de la collection.

J'espère, par la publication de ce catalogue, avoir rendu service aux travailleurs, en leur évitant dorénavant de longues recherches; au bibliophile qui se déciderait à réunir une collection complète, en lui fournissant un guide; enfin, à tous les hommes d'étude.

Par la même occasion, j'engage toute personne qui a composé un travail spécial sur n'importe quelle matière littéraire ou historique, à imiter mon exemple en publiant les documents dont il s'est servi.

A

Abbé (l') en belle humeur, nouvelle galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1702, 1703, 1704, 1705, 1709, 1724, 1734, 1737.

Abrégé de l'histoire de l'empire d'Allemagne, son origine, ses révolutions avec les vies succinctes de tous ses empereurs jusqu'à présent, par J.-B. de Rocoles. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1679, 1681.

Abrégé de Politique, par le sieur D. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 1686.

Abrégé des avantures d'Achille, prince de Numidie. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1682.

Abrégé des histoires des plus fameux hérésiarques qui ont paru

en Europe depuis l'année 1840, et un précis historique des causes du schisme de l'Eglise Anglicane. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1699.

Académie (l') des dames ou les sept entretiens galants d'Aloisia. A Cologne, chez P. Marteau; s. d., 2 tom.

Actions (les) héroïques et plaisantes de l'empereur Charles V, enrichy de figures. A Cologne, chez Pierre du Marteau; in-12, 1683.

Actions et parolles mémorables de Philippe II, roy d'Espagne, surnommé le Prudent, trad. de l'espagnol. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1733.

Adamiste (l') ou le Jésuite insensible, nouvelle doctrine. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1712.

Advis sincère à Mr. le marquis d'Albyville, sur ces deux mémoires du 8 et 24 sept. 1688, présentés aux ... États Généraux, etc. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Alcibiade enfant à l'école. Amsterdam | Bruxelles | chez l'ancien Pierre Marteau; 1686.

Alcoran (l') de Louis XIV ou le Testament politique du cardinal Jules Mazarin. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695.

Ambassade du mareschal de Bassompierre en Espagne l'an 1621. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1668, p. in-12, à la Sphère.

Ambassade du mareschal de Bassompierre en Suisse l'an 1625. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1668, à la Sphère, 2 tom.

Ambassadeur (l') et ses fonctions par Monsieur Abraham de Wicquefort. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690, 1715, 2 v. in-4.

Amitié (de l'), poëme. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1692.

Amour (l') à la mode, ou le duc du Maine, nouvelle galante, par Madame D. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1716.

Amour (l') dégagé ou les aventures de dom Fremal et de dom Garcie, gentilshomme de Valence, par D*** F***. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1708, 1709.

Amoureux (les) de la cour de Vienne. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1689.

Amour (l') en fureur, ou les excès de la jalousie italienne. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697, 1710.

Amour (l') marié ou la bisarrerie de l'amour en l'estat de mariage. A Cologne, chez Pierre Marteau; p. in-12, 1681, 1682.

Amours (les) d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec le C

d. R. le véritable père de Louis XIV, aujourd'huy roy de France, où l'on voit au long comment on s'y prit pour donner un héritier à la couronne, les ressors qu'on fit jouer pour cela, enfin tout le dénouement de cette comédie. Ensemble avec la réponse au manifeste du roy Jacques II, traduit de l'anglois d'un homme de qualité. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1693.

Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec le cardinal de Richelieu, etc. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1693, 1694, 1696, 1730.

Amours d'Antiochus, prince de Syrie, et de la reine Stratonique. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1718.

Amours de Célie avec le comte Bonarelli, nouvelle galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1721.

Amours (les) de Louis le Grand. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695.

Amours de Madame de Maintenon (les), épouse de Louis XIV, roi de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; pet. in-12, s. d.

Amours (les) de Messaline, cy devant reyne de l'isle d'Albion, où sont découverts les secrets de l'imposture du prince de Galles, de la Ligue avec la France et d'autres intrigues de la Cour d'Angleterre, par une personne de qualité confidente de Messaline, traduit de l'anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1689.

Amours (les) de Monseigneur le Dauphin avec Madame la comtesse du Rourre. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1695, 1699, 1705, 1712.

Amours des dames illustres de France sous le règne de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1708, 1709, 1717, 1728, 2 v. p. in-12 s. d.

Amours (les) d'Horace. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1728, 1760.

Amusement plaisant et récréatif, nouv. trad. par M. de ***. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1726.

Anecdotes (les) de Florence, ou l'histoire secrète de la maison de Médicis, par de Varillas. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1735. 1re éd. La Haye, 1685.

Annales de la Cour et de Paris, pour les années 1697 et 1698. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 t. 1701, 2 t. 1702, 2 t. 1739.

Annales galantes. Leyde, Pierre Marteau; 4 t. en 2 v., 1707.

Annales galantes de Lorraine. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1682.

Année (l') galante ou les intrigues secrètes du marquis de L. A Cologne, chez Pierre Marteau; s. d.

Antitribonien ou discours pour l'étude des loix de François Hottman. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1681.

Apologie de Cartouche ou le scélérat sans reproche par la grâce du P. Quesnel. A La Haye, chez Pierre Marteau; 1731, 1732, s. d.

Apologie de la résolution du fameux cas de conscience, contenant dans les écrits suivants: les Imaginaires, les Visionnaires. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1704.

Apologie d'un tour nouveau pour les quatre dialogues de M. l'abbé de Dangeau, lecteur du Roi et ..... A Cologne, chez Pierre Marteau; 1685.

Apologie, ou les véritables mémoires de Madame Marie Mancini, connétable de Colonna, écrite par elle-même. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1679.

Apologie pour les Français, ou vérification de leur constance, par A. V. D. S. S. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1670.

Apothicaire de qualité (l'), nouvelle galante et véritable. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1670.

Aristippe ou le bon ministre. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1682.

Art (l') de prescher, poème. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1682, 1692.

Art (l') de se délivrer de son fardeau, quatorze scènes amusantes et piquantes coloriées. A Cologne et à Paris, chez Pierre Marteau; s. d.

Auteur (l') du moine sécularisé se retractant et faisant amende honorable. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1676.

Avant-coureur (l') de la paix. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1713.

Avantures (les) du baron de Foeneste par Théodore Agrippa d'Aubigné, édition nouvelle augmentée de plusieurs remarques historiques, de l'histoire secrète de l'auteur écrite par lui-même, et de la bibliothèque de Me Guillaume, enrichie de notes par M. ***. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 2 v., 1729, 1731.

Aventures de J. de Pignata échappé des prisons de l'Inquisition de Rome. A Cologne, chez Pierre Marteau ; in-12, 1725.

Avertissement aux protestants des provinces qui ont fait prêcher sur les mazures de leurs temples, nonobstant les défenses de sa Majesté. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1684.

Avertissement pastoral de l'Assemblée du clergé aux protestants de France pour les exhorter à se réunir, avec la réponse. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1682, 1684.

Avis aux Jésuites sur leur procession de Luxembourg. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1685, 1687.

Avis salutaire sur la puissance des roys et sur la liberté des peuples. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1688.

B

Belle Marguerite (la). A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1673.

Berger (le) fidelle, traduit de l'italien de Guarini, en vers françois. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 1667, av. le texte italien imprimé en italiques, 1671, sans le texte italien, 1677, 1686.

Beste (la) insatiable, ou le serpent crevé. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683, à la Sphère, 1684.

Bibliothèque curieuse ou catalogue de livres nouvellement imprimés à Strasbourg, dont plusieurs se trouvent présentement dans la bibliothèque de Monsieur le chevalier de Fourille, à Paris. A Cologne, chez Pierre Marteau ; s. d. in-4, 8 p,

Bibliothèque (la) d'Arétin. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 2 v. s. d.

Bibliothèque volante, ou élite des pièces fugitives, par le sieur J. G. J. D. M. A Amsterdam (Paris), Daniel Pain, 1700, 1 tom. en 5 part. A Cologne, chez Pierre Marteau ; Ie part. in-12.

Billet (le) perdu, ou l'intrigue découverte. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1711.

Boileau aux prises avec les jésuites, et des éclaircissements sur les œuvres de ce poète. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1706.

Bornes (les) de la France, réduites à la paix des Pyrénées, et l'intérêt que les alliés ont de ne point accepter les offres de paix qu'elle fait aujourd'hui. A Cologne, chez Pierre Marteau ; p. in-12, 1694.

Boussole (la) des amants. A Cologne chez Pierre Marteau ; 1668, 1669, 1670, 1678.

C

Cabinet (le) d'Amour et de Vénus. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 2 v. s. d.

Cadran (le) de la volupté ou les avantures du prince Chérubin. A Cologne, chez Pierre Marteau; s. d.

Calvaire (le) profané, ou le Mont Valérien usurpé par les Jacobins réformés du faubourg Saint-Honoré, à Paris, adressé à eux-mêmes. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1670.

Caractères de Théophraste, traduits du grec par La Bruyère. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 v. 1701.

Cardinal (le) Mazarin joué par un flamand, ou relation de ce qui se passa à Ostende le 14 de may de l'année 1658. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1671.

Carte géographique de la cour et autres galanteries, par Rabutin, A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1668, s. d.

Cartouche ou le scélérat justifié par la grâce du P. Quesnel. A la Haye, chez Pierre Marteau; 1731.

Catéchisme des courtisans ou les questions de la cour et autres galanteries. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1668. A Cologne, chez Pierre du Marteau, à la Sphère; 1669. A Cologne, chez Pierre du Martheau (sic); à la Sphère, 1669. A Cologne, chez Pierre de Marteau (sic). A Cologne, chez Pierre du Marteau; à la Sphère, 1672, 1680.

Catéchisme des jésuites pour l'usage des nouveaux réunis, dressé par l'ordre des archevêques et évêques de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1693.

Catéchisme (le) des partisans, composé par Colbert. A Cologne, chez Pierre du Marteau; à la Sphère, s. d.

Catholicon (le) de la Basse-Germanie, satire. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-8, 1731. 18 satires, se terminant par les Nuées, poème satirique.

Censure ou discours politique touchant la prétendance à la couronne de Pologne. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1670.

Cérémonies nuptiales de toutes les nations du monde. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1694.

Chansonnier (le) des filles d'amour. A Cologne, chez Pierre Marteau; s. d.

Charles Hardi. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683, 1718.

Chasse (la) au Loup de Monseigneur le Dauphin ou la rencontre du comte du Rourre dans les plaines d'Anet. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1695.

Chat d'Espagne (le), nouvelle. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1669.

Chien (le) de Boulogne, ou l'amour fidelle. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1669.

Cinq lettres d'amour d'une religieuse, écrites au chevalier de C., officier français en Portugal. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1669. Lettres d'amour d'une religieuse portugaise, 1678. Cologne, chez P. M. ; à la Sphère, in-12, 1681.

Cinq réponses aux lettres d'amour d'une religieuse portugaise, par le chevalier de C. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1671.

Cinquième et sixième lettres où l'on continue à traiter de la morale des Jansénistes. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1697, 1698.

Cléomire, histoire nouvelle. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; s. d.

Colloque (le) amoureux, ou dialogues familiers où est remarqué l'astuce et la finesse des garçons et la fragilité des filles. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1670.

Comédie de M. de B. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1667, s. d.

Comédie galante de Monsieur D. B. A Cologne, chez Pierre Marteau ; s. d.

Comédie (la) sans intrigue, ou les deux grossesses, comédie. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1739.

Commentaires apostoliques et théologiques de dom Calmet, sur les saintes prophéthies de l'auteur sacré de Barbe-Bleue. A Cologne, chez Pierre Marteau ; s. d.

Comte (le) de Gabalis, ou entretiens sur les sciences secrètes. A Cologne, chez Pierre Marteau ; s. d.

Comte (le) de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de Madame d'Elbœuf. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1687.

Conduite (la) de la France depuis la paix de Nimègue. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la sphère, 1683.

Conférences sur la religion entre un missionnaire, un ministre et un cavalier. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683.

Confession (la) réciproque en dialogues du temps, entre Louis XIV et le père de Lachaize, son confesseur. A Cologne, chez Pierre Marteau; s. d. [1603], à la Sphère, 1694.

Congé des troupes de Hollande, par le sieur ***, avec la réfutation dudit congé, par le colonel de Pierson, baron de Courval. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1679.

Conquestes (les) amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas, avec les intrigues de sa cour. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1684, p. in-12, 1705.

Conquestes (les) du marquis de Grana dans les Pays-Bas. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, in-12, 1686, 1690, 1705.

Considérations et remarques sur la succession du duc d'Anjou. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1701.

Considérations sur les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Considérations sur le traité historique de l'établissement et des prérogatives de l'église de Rome, par M. Maimbourg. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1686.

Consultation de l'oracle par les puissances de la terre, pour savoir si le prétendant ou le prince de Galles Dieu-Donné est supposé ou légitime. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1746.

Contes mis en vers par M. D. et poésies diverses. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Cour (la) de France turbanisée et les trahisons démasquées, en trois parties, par M. L. B. D. E. D. E. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la sphère, 1686, 1687.

Coups (les) imprévus de l'amour, du hasard et de la fortune. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1709.

Critique de la première et seconde suite du tome second des aventures de Télémaque. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 1700.

Critique du premier tome des aventures de Télémaque. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau ; 1700.

Critique générale des avantures de Télémaque. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1700.

Courrier (le) de Pluton. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695, 1696, 1718.

Critique (le) ressuscité ou fin de la critique de Télémaque. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1702.

Croisade des protestants ou projet sur l'institution des chevaliers de Saint Paul. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1684.

D

Dames (les) dans leur naturel, ou la galanterie sans façon, sous le règne du grand Alexandre. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1686, 1696.

Découverte d'un espion français, dans la ville de Hambourg. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1691.

Défense de la foy catholique contre les illusions d'un écrit de M. Delcourt, touchant l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits non révélés. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; s. d., 1703, 1704.

Défense de l'Église contre le livre de M. Claude, intitulé la défense de la Réformation, par Dantecourt. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 2 v., 1689.

Défense des censures du Pape Innocent XI et de la Sorbonne, contre le livre du Père de Moya, sous le nom d'Amadœus Guimenius, par Oger Liban Erberg. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690.

Défense (la) du cœur contre les attaques d'amour, par Savinien d'Alquié. A Amsterdam, chez Pierre Marteau; 1681.

Défense (la) du droit de la maison d'Autriche à la succession d'Espagne et la vérification du partage du Lion de la fable. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1703.

Délices (les) et les galanteries de l'isle de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 t., 1709.

Demoiselle (la) à cœur ouvert, ou l'hypocrisie découverte. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1682.

Description géographique, historique et politique du Royaume de Sardaigne. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1718.

Détail de la France, ou la France ruinée. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1696.

Deux traités concernant les affaires présentes d'Angleterre, touchant le Test et la Tolérance, trad. de l'angl. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1687.

Devoirs (les) des grands. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1666, 1676.

Dialogue entre le Maréchal de Turenne et le Prince d'Auvergne, dans les Champs Elyséens, sur l'état des affaires générales de l'Europe, en 1710. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1710.

Dialogues des grands sur les affaires présentes. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690.

Dialogues, où les fables les plus curieuses de l'Antiquité sont expliquées d'une manière fort agréable. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1671.

Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de la Reyne Catherine de Médicis, mère de François II, Charles IX, Henri III, rois de France. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1689.

Dissertation sur l'autorité légitime des rois en matière de Régale, par M. L. V. M. D. R. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1682.

Divorce royal (le) ou la guerre civile dans la famille du grand Alexandre. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1692, 1692.

Dom Carlos, grand d'Espagne, nouvelle galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1686, 1688, 1712.

Don Juan d'Autriche. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1670.

Douairière (la) des Carmélites, d'après l'original. A la Haye, chez Pierre Marteau, à l'Enclume; in-18, 1745.

Durand commenté, ou l'accord de la Philosophie et de la Théologie, touchant la Transsubstantiation de l'Eucharistie. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1700.

E

Eclaircissement sur le péché originel. A Cologne, chez Charles Marteau; in-8, 1755.

École (l') de la Volupté. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1746, à la Vérité, 1747.

Élégies (les) amoureuses d'Ovide, trad. en français. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1702.

Élite (l') des poésies héroïques et galantes. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1687.

Éloge de MM. Arnauld et Pascal, composez par M. Perrault. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697.

Empereur (l') et l'Empire trahis, et par qui et comment. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1680, 1681, 1682.

Enfant (l')sans soucy, divertissant son père Roger-Bontemps et sa mère Boute-tout-Cuire. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1712

Entretien dans le Royaume des Ténèbres, sur les affaires du temps, entre M. Mahomet et M. Colbert, ci-devant ministre de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; s. d.

Entretien du maréchal de Luxembourg avec l'Archevêque de Paris, dans les Champs-Elysées, sur la prise de Namur, l'an 1695. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 1695.

Entretien d'un gentilhomme français avec un officier hollandais, au sujet de l'enlèvement que le colonel Gueden fit de M. de Belingen sur le chemin de Versailles, avec une relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en Flandre, l'année 1712. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-8, 1713.

Entretien entre Louis XIV et Madame de Maintenon. Cologne, Pierre Marteau; 1718.

Entretiens (les) curieux de Tartuffe et de Rabelais, sur les femmes, par le sieur de la Dailhière. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690; p. in-12, s. d.

Entretiens (les) d'Ariste et d'Eugène, par Bouhours. A Amsterdam, chez Pierre Marteau; 1708.

Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe, sur les lettres au Provincial. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1692, 1694, 1697.

Entretiens (les) de la Grille, ou le moine au parloir. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1682, 1721.

Entretiens de Marphorio et de Pasquin, sur le Testament de Charles II, roy d'Espagne. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1700.

Entretiens de M. Colbert, ministre et secrétaire d'Estat, avec Bouin, fameux partisan sur plusieurs affaires curieuses, entre autres sur le partage de la succession d'Espagne. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, in-12, 1708, 1709.

Entretiens de Philalèthe et de Philerène, où sont examinées les propositions contenues dans la déclaration du clergé du mois de mars 1682 et dans la thèse du P. Buhy, carmélite, soutenue au mois de novembre 1681, et où sont proposés les moyens justes et efficaces pour amener dans le sein de l'Église catholique ceux qui en sont séparés. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1684.

Entretiens d'Eudoxe et d'Eucharíste sur l'histoire de l'Arianisme

et l'histoire des Iconoclastes du P. Maimbourg. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1683.

Entretiens de Rabelais et de Nostradamus sur la politique du temps. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690.

Entretiens de Scarron et de Molière. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690.

Entretiens des morts sur l'estat présent de l'Europe (Charles-Quint et François Ier). A Cologne, chez Pierre Marteau; pet. in-12, 1590.

Entretiens des voyageurs sur la mer. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 2 v. 1683, 4 v. 1704, 1707, 4 v. 1715.

Entretiens familiers de deux médecins sur des questions à la mode. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1713.

Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12 1711, 1723, 1733, 1740.

Entretiens sur la restitution générale de la création. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697.

Entretiens sur le grand scandale causé par un livre intitulé: La cabale chimérique. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1691.

Epîtres (les) amoureuses d'Ovide, trad. en françois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1702.

Epouse (l') amante, mémoires galands. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la sphère, in-16, 1683.

Esprit (l') de la France, et les maximes de Louis XIV découvertes à l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Esprit (l') de Luxembourg, ou conférence qu'il a eue avec Louis XIV sur les moyens de parvenir à la paix. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1693, 1694, in-12 1695.

Esprit (l') du cardinal Mazarin, ou entretiens sur les matières du temps, sur ce qui se passe à la cour de France et dans celles des autres princes de l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695.

Esprit du clergé de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697.

Essai de paraphrase de la réponse de M. de Hellen au mémoire de M. de Kauderbach. Mémoire présenté à L. H. P. les E. G. des Provinces-Unies, par M. de Hellen, chargé des affaires du roi de Prusse, le 15 octobre 1756. A Liège, chez Pierre Mar-

teau; in-8 50 p. à deux colonnes, contenant l'une le mémoire de M. de Hellen, l'autre la praphrase, 1756.

Essai sur le caractère du grand médecin ou éloge critique de H. H. Boerhave. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1747.

Essai de poésie, par M. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1747.

Estat de la France en 1672. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1672.

Estat des Réformez en France, où l'on fait voir que les édits de pacification sont irrévocables, que néanmoins on les renverse entièrement, et que par là on ôte aux Réformez tous les moyens de vivre et de subsister. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 3 vol. pet. in-12, 1684.

État (de l') de la France. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1671.

Etat (l') de la France à la mort de Louis XIII. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1684.

Etat (l') du siège de Rome, ses papes, leurs familles, leurs inclinations dès le commencement du siècle jusqu'à présent, avec une idée du gouvernement, des manières et des maximes politiques de la cour de Rome. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-8, 3 v., s. d., 3 vol. in-12, 1707.

Etat (de l') présent de la France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1672.

Europe (l') esclave, si l'Angleterre ne rompt pas ses fers. Ire partie, A Cologne, chez J. l'Ingénu, 1676, 1677, 1678. IIe partie, chez Pierre Marteau; 1678, 1702.

Evangile nouveau du cardinal Pallavicin. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1687.

Examen des méthodes proposées par Messieurs de l'assemblée du clergé de France, en l'année 1682. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-4, 1684.

Examen des prétextes de l'invasion des François pour l'instruction des Anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1730.

Examen du premier traité de controverse du père L. Maimbourg. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1683.

Explication de l'histoire prophétique de l'empire du Monde, et du royaume du ciel. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Explications des passages les plus difficiles du nouveau Testament, par Théophile Amelius. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1711, 1714.

et l'histoire des Iconoclastes du P. Maimbourg. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1683.

Entretiens de Rabelais et de Nostradamus sur la politique du temps. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690.

Entretiens de Scarron et de Molière. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690.

Entretiens des morts sur l'estat présent de l'Europe (Charles-Quint et François Ier). A Cologne, chez Pierre Marteau; pet. in-12, 1590.

Entretiens des voyageurs sur la mer. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 2 v. 1683, 4 v. 1704, 1707, 4 v. 1715.

Entretiens familiers de deux médecins sur des questions à la mode. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1713.

Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12 1711, 1723, 1733, 1740.

Entretiens sur la restitution générale de la création. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697.

Entretiens sur le grand scandale causé par un livre intitulé: La cabale chimérique. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1691.

Epîtres (les) amoureuses d'Ovide, trad. en françois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1702.

Epouse (l') amante, mémoires galands. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la sphère, in-16, 1683.

Esprit (l') de la France, et les maximes de Louis XIV découvertes à l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Esprit (l') de Luxembourg, ou conférence qu'il a eue avec Louis XIV sur les moyens de parvenir à la paix. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1693, 1694, in-12 1695.

Esprit (l') du cardinal Mazarin, ou entretiens sur les matières du temps, sur ce qui se passe à la cour de France et dans celles des autres princes de l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695.

Esprit du clergé de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697.

Essai de paraphrase de la réponse de M. de Hellen au mémoire de M. de Kauderbach. Mémoire présenté à L. H. P. les E. G. des Provinces-Unies, par M. de Hellen, chargé des affaires du roi de Prusse, le 15 octobre 1756. A Liège, chez Pierre Mar-

teau ; in-8 50 p. à deux colonnes, contenant l'une le mémoire de M. de Hellen, l'autre la praphrase, 1756.

Essai sur le caractère du grand médecin ou éloge critique de H. H. Boerhave. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1747.

Essai de poésie, par M. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1747.

Estat de la France en 1672. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1672.

Estat des Réformez en France, où l'on fait voir que les édits de pacification sont irrévocables, que néanmoins on les renverse entièrement, et que par là on ôte aux Réformez tous les moyens de vivre et de subsister. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 3 vol. pet. in-12, 1684.

État (de l') de la France. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 1671.

Etat (l') de la France à la mort de Louis XIII. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1684.

Etat (l') du siège de Rome, ses papes, leurs familles, leurs inclinations dès le commencement du siècle jusqu'à présent, avec une idée du gouvernement, des manières et des maximes politiques de la cour de Rome. A Cologne, chez Pierre Marteau ; in-8, 3 v., s. d., 3 vol. in-12, 1707.

Etat (de l') présent de la France. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1672.

Europe (l') esclave, si l'Angleterre ne rompt pas ses fers. Ire partie, A Cologne, chez J. l'Ingénu, 1676, 1677, 1678. IIe partie, chez Pierre Marteau ; 1678, 1702.

Evangile nouveau du cardinal Pallavicin. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1687.

Examen des méthodes proposées par Messieurs de l'assemblée du clergé de France, en l'année 1682. A Cologne, chez Pierre Marteau ; in-4, 1684.

Examen des prétextes de l'invasion des François pour l'instruction des Anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1730.

Examen du premier traité de controverse du père L. Maimbourg. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683.

Explication de l'histoire prophétique de l'empire du Monde, et du royaume du ciel. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1688.

Explications des passages les plus difficiles du nouveau Testament, par Théophile Amelius. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1711, 1714.

Héroïques, épîtres et toutes les élégies amoureuses d'Ovide. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol., 1703.

Héros (les) de la France sortant de la barque de Caron, s'entretenant avec MM. de Louvois, Colbert et Seignelay. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1693.

Heureux (l') esclave, ou relation des avantures du sieur de la Martinière comment il fut pris par les corsaires de Barbarie et délivré. Nouvelle. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1692, 1697, 1698.

Heureux (l') page, nouvelle galante. A Cologne, chez P. Marteau, 1687.

Histoire abrégée de la naissance et du progrez du Kouakérisme avec celle de ses dogmes. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1692.

Histoire amoureuse des Gaules, par R. de Bussy Rabutin. A Cologne, chez Pierre Marteau, in-12, 1696. Ou : Amours des dames illustres de France, sous le règne de Louis XIV (1708); 2 vol. in-12 s. d., in-12 1708, 1716, 1722.

Histoire abrégée de la paix de l'Eglise. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697, 1698.

Histoire amoureuse et badine du congrès et de la ville d'Utrecht, en plusieurs lettres écrites par le domestique d'un des plénipotentiaires à un de ses amis. A Liège, chez Jacob-le-Doux; pet. in-12, s. d. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1714.

Histoire de Charles IX, par le sieur A. Varillas. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 2 vol. 1684, 2 vol. 1686.

Histoire (l') de Filipe Emanuel de Loraine, duc de Mercœur, dédiée à Sa Majesté Apostolique. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1689, 1697.

Histoire de la décadence de la France prouvée par sa conduite. A Cologne, par Pierre Marteau; 1687.

Histoire de la démence de la France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1687.

Histoire de la République de Venise par Baptiste Nani, trad. de l'italien par l'abbé Tallemant et par Paulin de Masclari, gentilhomme français, mort réfugié en Hollande. A Cologne, chez Pierre Marteau; 4 vol. in-12, 1682.

(A suivre.)

et par la faute de qui. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1684.
Fortune (la) marastre de plusieurs princes et grands seigneurs de toutes nations. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1718.

G

Galanteries de la cour de France. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 3 v., 1753.
Galanteries des rois de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 2 tom. 1695, 3 tom. s. d.
Galanteries d'une religieuse mariée à Dublin. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau ; 1696, 1704, 1758.
Galanteries (les) et les débauches de l'empereur Néron et de ses favoris, par Pétrone. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 2 v. 1694.
Gouvernement (le) du duc d'Osune dans l'Etat de Milan. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1678.
Grand Alcandre (le) frustré, ou les derniers efforts de l'amour et de Vénus. Histoire galante. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1696.
Guerre (la) d'Espagne, de Bavière et de Flandres ou mémoires du marquis de ***, contenant ce qui s'est passé de plus secret et de plus particulier depuis le commencement de cette guerre jusqu'à la fin de la campagne de 1706. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1706, in-12 1707, 1708, 1710, 1712.
Guerre (la) d'Italie, ou mémoires du comte D***, contenant quantité de choses particulières et secrettes, qui se sont passées (sic) dans les cours d'Allemagne, de France, d'Espagne, de Savoie et d'Italie. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1702, 1706, 2 v., à la Sphère, 1707, 2 v, 1710.

H

Harmonie et accomplissement des prophéties anciennes avec les modernes sur la durée de l'Antechrist et les souffrances de l'Église. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1686, 1687.
Héraclite (l') François, divisé en 3 parties. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1692.

Héroïques, épîtres et toutes les élégies amoureuses d'Ovide. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol., 1703.

Héros (les) de la France sortant de la barque de Caron, s'entretenant avec MM. de Louvois, Colbert et Seignelay. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1693.

Heureux (l') esclave, ou relation des avantures du sieur de la Martinière comment il fut pris par les corsaires de Barbarie et délivré. Nouvelle. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1692, 1697, 1698.

Heureux (l') page, nouvelle galante. A Cologne, chez P. Marteau, 1687.

Histoire abrégée de la naissance et du progrez du Kouakérisme avec celle de ses dogmes. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1692.

Histoire amoureuse des Gaules, par R. de Bussy Rabutin. A Cologne, chez Pierre Marteau, in-12, 1696. Ou : Amours des dames illustres de France, sous le règne de Louis XIV (1708); 2 vol. in-12 s. d., in-12 1708, 1716, 1722.

Histoire abrégée de la paix de l'Eglise. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697, 1698.

Histoire amoureuse et badine du congrès et de la ville d'Utrecht, en plusieurs lettres écrites par le domestique d'un des plénipotentiaires à un de ses amis. A Liège, chez Jacob-le-Doux; pet. in-12, s. d. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1714.

Histoire de Charles IX, par le sieur A. Varillas. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 2 vol. 1684, 2 vol. 1686.

Histoire (l') de Filipe Emanuel de Loraine, duc de Mercœur, dédiée à Sa Majesté Apostolique. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1689, 1697.

Histoire de la décadence de la France prouvée par sa conduite. A Cologne, par Pierre Marteau; 1687.

Histoire de la démence de la France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1687.

Histoire de la République de Venise par Baptiste Nani, trad. de l'italien par l'abbé Tallemant et par Paulin de Masclari, gentilhomme français, mort réfugié en Hollande. A Cologne, chez Pierre Marteau; 4 vol. in-12, 1682.

(A suivre.)

LES BIBLIOPHILES DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les nombreux démêlés qui existent entre l'État et la ville de Paris, l'un des plus curieux et des moins connus est celui qui a surgi entre eux depuis 1885, à propos de l'ancienne bibliothèque de la Ville, dite de la Commune.

Ce fut M. Lamouroux, conseiller municipal, qui, dans un rapport sur la bibliothèque et le musée historique actuels de la Ville, exhuma et signala, comme entaché d'illégalité au premier chef, un arrêté du Directoire du 27 ventôse an VII, mettant à la disposition de l'Institut national l'ancienne bibliothèque de la Ville, dite alors de la *Commune*, dénomination qui ne laisse pas que de paraître singulière aujourd'hui!

Suivant M. Lamouroux et ses collègues, l'arrêté directorial constituait une véritable spoliation. En conséquence des pourparlers furent aussitôt engagés avec l'Etat, qui ne paraît nullement disposé à faire restituer les livres provenant de cette ancienne collection, aujourd'hui dispersés dans divers dépôts publics. De son côté, les représentants de la Ville maintiennent leurs prétentions, et sont résolus de s'adresser aux tribunaux, si l'Etat refuse d'obtempérer à leurs exigences.

Pour bien comprendre l'état de la question, quelques détails historiques sont indispensables.

I

La première idée de la création d'une bibliothèque publique de la Ville de Paris, spécialement consacrée à l'histoire et à l'administration municipale de cette ville,

thèque, riche alors de plus de 30,000 volumes, et placée sous la direction d'Ameilhon, prêtre jureur et défroqué, traversa sans accident les plus orageuses années de la Révolution, alors que tant de précieuses collections monastiques étaient dilapidées ou anéanties.

Ameilhon (et non *Ameilhou,* comme on l'a écrit dans quelques journaux) était un savant d'une certaine valeur. On lui doit notamment les dix derniers volumes de l'*Histoire du Bas Empire* de Lebeau, et une histoire, savante (pour son temps), du commerce et de la navigation sous les Ptolémées (1766, in-12), qui fut couronnée par l'Académie des inscriptions. Ce fut Ameilhon qui reçut, et n'eut pas le courage de décliner l'odieuse mission de procéder à la destruction d'une énorme quantité de chartes et autres documents historiques précieux, condamnés par la Convention comme attentatoires à l'*égalité,* sur la motion de l'ex-marquis de Condorcet. Celui-ci croyait sauvegarder ainsi sa popularité ou tout au moins sa vie ; en quoi il se trompait lourdement. On connaît le beau récit qu'a fait Châteaubriand de cet acte de vandalisme, dans l'introduction de ses *Etudes historiques.*

Membre de l'Institut dès la fondation, Ameilhon fut chargé d'organiser la bibliothèque des nouvelles académies républicaines. Il prit pour base de cette organisation le fonds de l'Arsenal, composé des anciennes et magnifiques collections de Paulmy et de la Vallière, propriété confisquée du comte d'Artois. Placé à la tête de cette nouvelle bibliothèque, il eut l'idée d'en augmenter encore l'importance, et par suite celle de ses émoluments, en proposant au Directoire d'y annexer celle de la Commune, dont la *conservation* avait été précédemment confiée à Ameilhon. Quelque opinion qu'on ait sur l'issue du débat actuel, on doit reconnaître que la conduite de ce personnage dans cette circonstance ne fut rien moins que correcte.

Ce fut donc sur la proposition de cet étrange *conservateur*, que le Directoire prit le fameux arrêté récemment

sens restrictif; et celui de la Ville, qu'elle doit, au contraire, s'appliquer à l'ensemble du legs, *à fortiori*.

Le bureau de la Ville s'empressa naturellement d'accepter le legs généreux d'Antoine Moriau, et cette bibliothèque fut ouverte au public en 1763 à l'hôtel d'Angoulême, dans l'appartement même du testateur, tout à côté de l'hôtel Carnavalet, qu'occupe la nouvelle bibliothèque de la Ville.

Appréciant toute l'utilité d'une telle fondation, la municipalité acheta successivement, pour augmenter ce premier fonds : — la bibliothèque très considérable de Bonamy, premier bibliothécaire et historiographe de la Ville ; — celle de l'avocat Touvier, et la collection de cartes, plans et travaux topographiques laissée par l'abbé de Lagrive, géographe de la Ville. Cette bibliothèque s'enrichit encore des dons généreux de l'abbé de Livry, et du prévôt des marchands Le Peletier de Mortefontaine.

Sur ces entrefaites, le chancelier de Lamoignon, propriétaire de l'hôtel d'Angoulême, étant venu à mourir, la bibliothèque dut être transportée ailleurs. Par les soins du prévôt des marchands la Michodière, — celui dont une rue de Paris porte le nom, — le personnel et l'organisation primitive furent conservés, et la bibliothèque installée dans le local de la bibliothèque des Jésuites du couvent de la rue Saint-Antoine, dont les livres avaient été confisqués et vendus lors de la suppression de l'Ordre. Ce local fut pris à bail aux Génovéfains de la Culture Sainte-Catherine, qui avaient succédé dans ce couvent aux Révérends Pères expulsés.

II

Seize ans plus tard, les événements de 1789 firent passer la bibliothèque municipale du ressort de la Prévôté des marchands dans les attributions du maire de Paris. Ce fut alors qu'elle prit le nom de bibliothèque de la Commune. Protégée par ce nom révolutionnaire, cette biblio-

nouveau déménagement devint nécessaire pendant les travaux d'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville, en 1845. La bibliothèque, qui comptait alors 50,000 volumes, fut transférée provisoirement au n° 33 du quai d'Austerlitz. L'année suivante, elle fut rapportée à l'Hôtel-de-Ville, et installée dans le nouveau réduit qu'on lui avait ménagé sous les toits, à 120 mètres au-dessus du sol, et dans les plus fâcheuses conditions. Exposés, sous des couvertures en zinc, aux variations de la température, les livres s'abîmaient, se détruisaient rapidement. Dans les derniers temps, le service public était devenu tout à fait illusoire. L'escalier spécial de la bibliothèque était intercepté par les services généraux. Les vestibules, les paliers des cinq étages étaient transformés en dépôts de matériel. Les quelques lecteurs courageux n'arrivaient à la bibliothèque qu'après une ascension quasi-alpestre, et par un couloir étroit et obscur. Les salles de lecture elles-mêmes étaient fréquemment accaparées par les examens, les réunions de sociétés savantes, et même par les buffets des grandes réceptions de M. Haussmann.

Dans les derniers temps de l'Empire, on songeait bien à améliorer cette situation, mais rien n'était fait encore, quand survinrent les événements de 1870, puis l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, l'année suivante. Il n'y eut de sauvé que les livres alors prêtés ; et ils étaient assez nombreux ; plus qu'ils n'auraient dû l'être. Mais que de pertes irréparables ! En premier lieu, l'admirable *Pontifical* de Juvénal des Ursins, cédé à la Ville, au prix coûtant de 38,000 francs, par notre respectable collaborateur et ami, Ambroise Firmin Didot ; puis les plans originaux de Le Doux ; l'atlas manuscrit, en 15 vol. in-fol., des faubourgs de Paris ; et les manuscrits inédits de Beffara sur l'histoire du théâtre ; et les registres de la Bastille, et ceux de la police secrète sous le lieutenant général de Sartines, etc.

On sait que la reconstitution de la bibliothèque municipale fut confiée à M. J. Cousin, alors bibliothécaire à

exhumé du 27 ventôse an VII, qui mettait à la disposition de l'Institut la bibliothèque dite de la Commune. Une partie seulement de cette collection fut attribuée à l'Arsenal ; le reste fut réparti un peu au hasard dans d'autres dépôts publics. Il semble pourtant que le Directoire avait prévu que cet escamotage pourrait soulever plus tard des réclamations, et qu'il avait voulu autant que possible en dérober la trace, car il avait été ajouté un *postscriptum* portant que « le présent arrêté ne serait pas imprimé ». Il paraît néanmoins difficile que son existence ait échappé au premier préfet de la Seine, Frochot, qui, à peine installé, s'occupa avec une activité des plus louables de la formation d'une nouvelle bibliothèque de la Ville (1) Mais Frochot pensa sans doute, et suivant nous fort judicieusement, que c'était là un de ces actes profondément regrettables, mais irréparables, comme il s'en était tant commis pendant la Révolution.

III

Nous donnons, chemin faisant, un résumé sommaire des destinées de cette seconde Bibliothèque de la Ville de Paris, qui devait si tragiquement finir.

Elle ne comptait encore que quelques milliers de volumes quand elle fut transportée dans une maison de la rue Saint-Antoine (n° 110), désignée sous le nom d'*Hôtel des livres*, où elle resta, dans un appartement en location, jusqu'en 1817. A cette époque, où elle était déjà considérablement augmentée, elle fut transportée, par les soins du nouveau préfet de la Restauration, le comte de Chabrol, à l'Hôtel-de-Ville, dans les salles Saint-Jean, ainsi dénommées parce qu'elles avaient été installées sur les dépendances de l'ancienne église de Saint-Jean-en-Grève. Un

(1) On consultera utilement, sur l'administration intelligente et féconde du comte Frochot, cet homme de bien qui devait si cruellement expier, en 1813, un moment de faiblesse, le très intéressant volume publié par M. Louis Passy.

nouveau déménagement devint nécessaire pendant les travaux d'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville, en 1845. La bibliothèque, qui comptait alors 50,000 volumes, fut transférée provisoirement au n° 33 du quai d'Austerlitz. L'année suivante, elle fut rapportée à l'Hôtel-de-Ville, et installée dans le nouveau réduit qu'on lui avait ménagé sous les toits, à 120 mètres au-dessus du sol, et dans les plus fâcheuses conditions. Exposés, sous des couvertures en zinc, aux variations de la température, les livres s'abîmaient, se détruisaient rapidement. Dans les derniers temps, le service public était devenu tout à fait illusoire. L'escalier spécial de la bibliothèque était intercepté par les services généraux. Les vestibules, les paliers des cinq étages étaient transformés en dépôts de matériel. Les quelques lecteurs courageux n'arrivaient à la bibliothèque qu'après une ascension quasi-alpestre, et par un couloir étroit et obscur. Les salles de lecture elles-mêmes étaient fréquemment accaparées par les examens, les réunions de sociétés savantes, et même par les buffets des grandes réceptions de M. Haussmann.

Dans les derniers temps de l'Empire, on songeait bien à améliorer cette situation, mais rien n'était fait encore, quand survinrent les événements de 1870, puis l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, l'année suivante. Il n'y eut de sauvé que les livres alors prêtés ; et ils étaient assez nombreux ; plus qu'ils n'auraient dû l'être. Mais que de pertes irréparables ! En premier lieu, l'admirable *Pontifical* de Juvénal des Ursins, cédé à la Ville, au prix coûtant de 38,000 francs, par notre respectable collaborateur et ami, Ambroise Firmin Didot ; puis les plans originaux de Le Doux ; l'atlas manuscrit, en 15 vol. in-fol., des faubourgs de Paris; et les manuscrits inédits de Beffara sur l'histoire du théâtre ; et les registres de la Bastille, et ceux de la police secrète sous le lieutenant général de Sartines, etc.

On sait que la reconstitution de la bibliothèque municipale fut confiée à M. J. Cousin, alors bibliothécaire à

l'Arsenal. Il offrit tout d'abord sa bibliothèque personnelle, comprenant environ 6,000 volumes et 8,000 estampes ou plans relatifs à l'histoire de Paris, et demanda judicieusement que la collection à former fût divisée en deux sections distinctes ; l'une, purement administrative, pour les travaux des bureaux, celle-là naturellement placée à l'Hôtel-de-Ville ; l'autre, historique, à l'usage des érudits, à joindre au Musée spécial de la ville de Paris, à l'hôtel Carnavalet, rue *Sévigné*.

Cette nouvelle bibliothèque municipale, la troisième, fut ouverte au public dès le 1er janvier 1874. A cette date, elle comprenait déjà 23,000 volumes et 15,000 estampes et plans relatifs à la Révolution française et à l'Histoire de Paris. Elle s'est rapidement accrue depuis et renferme aujourd'hui environ 80,000 volumes, 60,000 estampes, 25,000 médailles, etc. Le catalogue, rédigé en partie double, méthodique et alphabétique, forme déjà 20 volumes in-folio. Nous nous faisons un devoir d'ajouter que les travailleurs n'ont qu'à se louer de l'urbanité et de la bienveillance infatigables du bibliothécaire. Nous en parlons par expérience. Espérons pour cette troisième bibliothèque un sort plus heureux que celui de ses aînées, et puisse le souvenir de Mme de Sévigné lui servir d'égide dans les épreuves futures ! Il y a un proverbe allemand qui dit : *Aller guter Sachen sind drei !* la troisième chance est la bonne.

IV

C'est cette bibliothèque que le Conseil municipal voudrait accroître, en réclamant l'annulation de l'arrêté dictatorial de l'an VII, et par suite la restitution de tous les livres, estampes, plans, etc., faisant partie de l'ancienne bibliothèque de la Commune, et qui se trouvent présentement dans celles de l'Etat. Il appuie sa revendication sur la clause *généralisée* du testament d'Antoine Moriau, et sur les dispositions d'autres donateurs, contenant les

mêmes stipulations d'aliénabilité. Il allègue aussi un précédent historique qui remonte aux dernières années de l'ancien régime: le rejet énergique, par le bureau de la Ville, de la requête d'un prévôt des marchands qui, sous prétexte d'économie, proposait de vendre la bibliothèque, ou de la placer dans une communauté religieuse qui offrait de la surveiller gratuitement, arrangement qui fut considéré comme une cession déguisée.

Tout en rendant justice au zèle patriotique et *bibliophilique* du Conseil, nous doutons que cette revendication ait des chances de succès. Comme nous le disions tout à l'heure, c'est là une de ces illégalités regrettables, commises dans le cours de la Révolution, sur lesquelles il n'y a plus à revenir. Après tout, si l'ancienne bibliothèque de la Commune avait été conservée, elle aurait péri avec le reste dans l'incendie allumé par des gens pour lesquels le Conseil municipal a des trésors d'indulgence. On peut donc dire de l'arrêté du Directoire rendu sur la proposition d'Ameilhon : *O felix culpa!*

B. E.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le culte de Jeanne d'Arc au xve siècle, par M. Pierre Lanéry d'Arc. *Orléans, H. Herluison,* gr. in-8 de 34 pages, tiré à 100 exemplaires sur pap. de Hollande.

Les renseignements curieux, inédits ou peu connus, abondent dans cet opuscule, nouvel hommage rendu par M. P. d'Arc à

l'héroïne dont le souvenir est pour lui un héritage de famille. Parmi ces témoignages anciens de la reconnaissance et de la vénération populaires, plusieurs sont antérieurs au martyre, comme les trois oraisons découvertes il y a quelques années par M. Magnien, qui se disaient à la messe en Dauphiné pendant la captivité de Jeanne d'Arc, pour obtenir sa délivrance, et lui permettre d'accomplir jusqu'au bout la mission qu'elle avait reçue (de *bouter* les Anglais hors de France). « Ces oraisons, dit M. Pierre d'Arc, sont une preuve des sentiments qui agitaient tous les cœurs français au moment où la Pucelle était torturée par les Anglais. Elles montrent bien aussi le caractère divin que le peuple prêtait à la mission de Jeanne. » La rédaction de ces oraisons en latin et leur insertion dans le rituel dauphinois, prouvent également que ces sentiments étaient approuvés et partagés par le clergé. Un autre document de ce genre, qui remonte également au règne de Charles VII, est une collecte ou prière finale de l'office en faveur de ce prince. Elle rappelle l'œuvre de délivrance accomplie, pour laquelle Dieu s'est servi de la main d'une femme (*Sicut populum tuum, per manum fœminæ liberasti. Bibl. Nat.* man. 7301).

A ces témoignages liturgiques du sentiment populaire, il faut ajouter les monuments iconographiques, se rapportant à Jeanne d'Arc encore vivante ; — tableaux, vitraux, statuettes, figurines, médailles ; — monuments auxquels il est fait allusion dans l'acte même d'accusation. Plusieurs de ces précieuses reliques sont venues jusqu'à nous. Elles sont soigneusement décrites par M. P. d'Arc, notamment la figurine en marbre, conservée dans la famille de temps immémorial, et dont il a bien voulu autoriser la reproduction dans le *Bulletin*. D'autres monuments non moins curieux ont péri, mais leur existence est attestée par des témoignages authentiques ; — par exemple le vitrail représentant Jeanne d'Arc, exécuté pour l'église Saint-Paul, par Henri Mellin, peintre-verrier de Charles VII, vitraux que l'abbé Lebeuf a décrits *de visu* en 1754.

En finissant, M. P. d'Arc constate « qu'aujourd'hui plus que jamais, les esprits et les cœurs se tournent vers la libératrice de la France, pour lui demander aide et protection. » Nous voulons espérer comme lui, que la vierge de Domrémy sera bientôt (enfin !) l'objet d'un culte public. Cela porterait bonheur à la France, et, qui sait ! à Rome elle-même !

B. E.

Victor Cousin, par M. J. Simon. *Paris, Hachette*, in-12 de 185 pages, avec portrait.

Ce volume fait partie d'une curieuse série d'Etudes sur les grands écrivains français, anciens et modernes, par les meilleurs écrivains contemporains. La biographie de Cousin mérite particulièrement d'être signalée dans le *Bulletin*, d'abord parce qu'elle est jusqu'à présent l'une des plus réussies, puis parce qu'elle vise un homme qui joignait à bien d'autres qualités éminentes celle de fervent bibliophile, et qui fut, comme Nodier, comme Sainte-Beuve, comme de Sacy, comme J. Janin, l'un des visiteurs assidus, et — qu'on nous permette de le dire — l'un des amis de la maison Techener.

L'étude de M. Simon est divisée en cinq chapitres. Le premier est une esquisse rapide et colorée de la vie de l'auteur, depuis ses débuts jusqu'au jour où il renonça à l'enseignement et à la politique, pour ne plus s'occuper, dans son logement de la Sorbonne (l'ancien logement de Turgot), « que des livres qu'il écrivait et de ceux qu'il possédait. » Dans le second chapitre, M. Simon, l'un des anciens élèves de Cousin et non l'un des pires, donne un résumé substantiel de ses doctrines, aussi lucide que le permet le sujet. Le troisième, le plus amusant du livre, est intitulé *Le régiment*. « Cousin disait que les professeurs de philosophie formaient son régiment; mais alors c'était un régiment dont le colonel était maréchal de France. » Dans tous les cas, c'était un chef qui faisait marcher ses hommes tambour battant, mais ne se préoccupait guère de la question des vivres, considérant sans doute le jeûne comme un apéritif philosophique. M. J. Simon en parle savamment, par sa propre expérience. « Ce n'était pas, dit-il, par méchanceté, mais il aimait à *voir lutter*. » Les dames romaines, bien que sensibles à l'excès autre part, aimaient aussi à « voir lutter » les gladiateurs. « Quand je commençai à le suppléer à la Sorbonne, il fixa mes honoraires à mille francs par an, soit 83 francs par mois. » Ce n'était déjà rien moins que l'opulence en 1839 ; et Cousin savait que son suppléant ne possédait pas autre chose au monde. *Il en était ravi !* (Cousin). « Il s'en tirera », disait-il. Je demeurais dans une mansarde au sixième étage, place de la Sorbonne. Il disait à mes camarades qui passaient avec lui sur la place en lui demandant de l'avancement : « Voyez Simon ! Il est là-

haut sans feu dans son grenier, et il ne sait jamais s'il dînera demain (1)». Aussi la reconnaissance, légitime sous plus d'un rapport, de J. Simon pour son ancien maître, n'est sûrement pas celle de l'estomac. Il a aussi conservé un fâcheux souvenir d'une certaine soupe au choux philosophique que confectionnait Mme Blanchard, la gouvernante de Cousin, et qu'elle ne réussit jamais, quoiqu'elle recommençât tous les jours. C'est l'histoire de bien des auteurs, même universitaires.

Le quatrième chapitre, *Les Batailles*, est consacré en effet à l'historique des luttes soutenues par Cousin pour l'Université et la philosophie contre le cléricalisme (2). Le dernier, *Les amours*, aux galanteries rétrospectives du philosophe pour les belles frondeuses. Suivant M. Simon, Cousin n'aurait eu que de ces amours posthumes. (!!) Ceci n'est pas un défaut de mémoire du biographe, mais un acte de charité et de convenance ; semblable à celui de Sem et Japhet couvrant d'un manteau leur père endormi. Mais qui ne sait que Cousin eut le cœur pris au COLLET !

Il manque un beau chapitre : *Cousin bibliophile !* Il n'est question que çà et là de cette passion des livres, qui a joué un si grand rôle dans la vie de Cousin. Nous y voyons seulement, *passim*, quelques détails déjà connus de nous : qu'il en était arrivé à transformer son appartement en bibliothèque ; — qu'à sa sortie du ministère, ne pouvant reprendre son *régiment* dont il s'était défait au profit de Jouffroy, son plus grand regret était de ne plus pouvoir consacrer, comme auparavant, 6,000 fr. par an à de nouvelles acquisitions. Voici pourtant une jolie page sur sa bibliothèque, et à la suite, une anecdote caractéristique et peu connue, dignes l'une et l'autre de figurer dans ce recueil :

(1) Ses duretés, après tout, étaient souvent une preuve d'estime. S'il n'avait pas fait quelque cas de moi, dit encore M. Simon, il ne m'aurait pas exposé à mourir de faim.

(2) A cette occasion, M. J. Simon signale un petit volume curieux, et devenu fort rare, qu'il affirme être de Cousin, bien qu'il ne figure dans aucune édition de ses œuvres. C'est un essai de catéchisme *universitaire*, sous ce titre : Livre d'instruction morale et religieuse, à l'usage des écoles primaires catholiques, élémentaires et supérieures, des écoles normales et des commissions d'examen, autorisé par le Conseil royal de l'instruction publique. *Paris et Strasbourg*, chez Levrault, 1834. C'est un in-18 de 200 pages divisé en deux parties, l'une historique, l'autre dogmatique. Cousin ne l'a pas signé, mais *il l'a fait*, dit M. Simon, qui évidemment sait à quoi s'en tenir.

« En lisant son Mémoire sur la nécessité de faire une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal, on est frappé de trois choses : de la sûreté et de l'étendue de ses connaissances littéraires, du bonheur évident qu'il éprouve à traiter des questions de goût et de critique, et de sa passion d'érudit pour les belles éditions et les découvertes de variantes et de manuscrits. Sa bibliothèque, dont il a fait don à l'Université, était l'une des plus précieuses de Paris. Il était très riche en belles estampes, en éditions originales, en classiques anciens et modernes, en classiques du XVIIe siècle principalement. Il les mettait à la place d'honneur, dans les plus belles reliures, plaçant les éditions rarissimes à côté des éditions de luxe.

« Je voudrais que mon ami Barthélemy Saint-Hilaire se donnât le plaisir et nous rendît le service d'écrire un catalogue raisonné de cette bibibliothèque, qui serait tout un chapitre de la vie de Cousin. Il n'y a pas un de ces volumes qu'il n'ait cent fois touché, tourné, retourné, déplacé, consulté. Plusieurs lui ont coûté de longues courses, de longues scènes dans les arrrière-boutiques de libraires, des prodiges de diplomatie, même au besoin quelques mensonges. Quant à l'argent, qu'il ne prodiguait pas, il en avait toujours pour ses livres. Il était le favori de tous les bouquinistes. Il faillit livrer plusieurs batailles avant d'avoir son dernier mot ou son argent. Mais plus d'un, parmi eux, est un savant ou un artiste ; et ils aimaient mieux batailler avec un savant ou un artiste comme Cousin, que d'empocher les écus d'un ignorant qui achetait une merveille par vanité et non par amour.

On nous permettra d'ajouter que plusieurs des plus beaux livres de cette bibliothèque venaient de la librairie J.-J. Techener, où Cousin a fait de fréquentes explorations depuis 1840. On le voyait arriver plusieurs fois par semaine ; plus souvent encore quand il y avait là quelque livre qui le tentait; et toujours, l'hiver, avec l'étrange costume décrit par son biographe, et qui était comme l'uniforme de colonel du régiment des philosophes, « une longue redingote de bouracan bleu, avec trois collets de peluche rouge, un chapeau gris et une canne ». Son regard, qui faisait trembler les Normaliens, n'était pas plus rassurant pour les amateurs qui osaient lui disputer un livre qu'il convoitait, et celui qui écrit ces lignes n'a jamais oublié l'œillade foudroyante qu'il reçut un jour à bout portant, pour avoir eu l'audace de demander le prix d'un *Amadis* en vieille reliure, sur lequel Cousin avait jeté son dévolu.

« Quand la duchesse d'Orléans vint en France, dit encore M. J. Simon, Cousin apprit qu'elle l'avait nommé tout au premier rang de nos grands hommes. Vous jugez qu'il en fut bien fier. « Je lui offrirai un de mes ouvrages ! » Il pouvait offrir à la princesse Hélène ses *Leçons sur Kant* ou ses *Fragments philosophiques* ; elle était en état de les lire. Il trouva plus galant de lui donner son *Rapport sur l'enseignement public en Prusse* ; et justement, comme il en avait fait hommage au roi, il lui restait un exemplaire sur papier de Hollande. Pour la première fois, il dit à *Beauzonnet* (*sic*, hélas !) de se donner carrière. Ils firent à eux deux le plan d'une reliure sans pareille. On examina les plus belles peaux ; on s'assura de la qualité des ors ; on fit des fers tout exprès. L'étui lui-même devait être un chef-d'œuvre. D'un côté, l'on voyait les armes de France ; et de l'autre, celles de Mecklembourg-Schwerin ; à l'intérieur, elles étaient écartelées. Rien n'égalait la finesse du trait, l'élégance et la juste proportion des ornements. Il fallut du temps ; la duchesse était arrivée, elle avait fait à Cousin le meilleur accueil, et le livre était encore entre les mains du relieur. Enfin vint le jour où tout fut terminé. Le livre fut transporté de chez *Beauzonnet* à la Sorbonne avec toutes les précautions nécesssaires, et installé tout seul sur une table, au milieu du grand salon de la bibliothèque. C'est là que les grands connaisseurs furent conviés à venir le voir. Techener fut appelé, de Sacy, Libri, qui demeuraient vis-à-vis ; les confrères de l'Académie française ; non pas tous, ceux seulement qui avaient des droits. Ce fut ensuite le tour des amis d'importance ; et nous-mêmes nous arrivâmes après tout le monde, en feignant de nous y connaître et de nous pâmer d'admiration. Cette procession dura si longtemps qu'on se demanda un jour, et qu'on demanda à Cousin quand elle finirait. Ma foi, il ne chercha pas de prétexte ; il se mit à rire tout bonnement, et confessa que d'un si rare chef-d'œuvre il n'avait pas le cœur de se séparer. Il n'est plus là pourtant, et elle ne l'a pas emporté, la pauvre princesse ! »

Cette anecdote caractéristique fait le pendant de ce trait d'un amateur d'autographes célèbre entre tous, qui, prenant un vif intérêt à la situation d'un écrivain de talent et plus que gêné, l'avait engagé à adresser à une personne auguste une demande de secours que lui, Feuillet de Conches, se chargeait de remettre. L'écrivain, par malheur pour lui, se surpassa dans la rédaction de ce placet, si bien que Feuillet, enthousiasmé, au lieu de faire par-

venir à sa destination le précieux autographe, le joignit à sa collection!!

Dans sa conclusion, l'une des plus belles pages qu'il ait jamais écrites, Jules Simon proclame Cousin « l'un des maîtres les plus puissants de ce XIXe siècle, auquel il appartient par ses qualités et par ses défauts, et qui lui appartient par tant de leçons données et de services rendus. Ses amis, qui n'ont jamais été bien nombreux; ses élèves qui sont innombrables, tous ceux qui l'ont connu de près, peuvent avoir des griefs contre sa personne ou contre ses doctrines. Ce n'en est pas moins une des gloires les plus solides de Paris, où il est né, et de toute la France; un des hommes qui ont le plus influé sur la pensée de notre pays et de notre siècle ».

A la fin de ce brillant éloge, mérité, — et non moins méritoire, vu les 83 francs par mois de suppléance, la soupe aux choux et autres souvenirs personnels peu agréables, — Jules Simon exprime le regret que son ancien maître ne se soit pas marié. Napoléon fit un jour le même reproche à Henrion de Pansey, qui répondit naïvement qu'il n'en avait jamais trouvé le temps. Il faudrait d'ailleurs savoir comment Mme de Longueville aurait pris la chose; car, grâce à ce nouvel amoureux, Mme de Longueville était vivante. « Une femme n'est jamais morte quand elle se sent aimée », a dit Théophile Gautier.

Somme toute, cette Etude est un des plus agréables ouvrages de l'un des meilleurs écrivains de notre temps, d'un de ceux qui savent le mieux allier, — à l'exemple de son maître, — le charme à la science. Cet éloge, toutefois, comporte certaines réserves; nous n'en formulerons qu'une, mais elle est capitale! Brillat-Savarin reprochait à l'un de ses amis, jurisconsulte éminent, le grave défaut de *manger trop vite!!* Nous dirons, nous : Comment un homme tel que Jules Simon, le disciple d'un bibliophile tel que Cousin, peut-il ignorer l'orthographe du grand nom de ***Bauzonnet***?

B. E.

Mémoires d'un Royaliste, par le comte de Falloux, de l'Académie française. *Paris, Perrin*, 2 vol. in-8° de 600 et 594 pages, ornés de deux portraits

(photogravures) de l'auteur, en 1837 et 1864, et d'une vue du château de Bourg d'Iré.

Nous n'avons à apprécier ici ni l'importance historique des documents contenus dans ce livre, ni l'opportunité de leur publication, mais seulement la valeur littéraire de l'œuvre. Sous ce rapport, elle ne mérite guère que des éloges. On y trouve bien des pages dignes de l'historien de Pie V et de Louis XVI, notamment toute la partie autobiographique ; les portraits politiques de Guizot et de Thiers, tracés avec autant d'exactitude que d'impartialité ; et aussi des anecdotes curieuses et même facétieuses, spirituellement racontées, comme le laconisme de Roux-Laborie, qui concentrait dans ces deux mots : « *Ah ! Madame !* son compliment de condoléance à une veuve désolée ; et son objurgation à la même, remariée au bout d'un an, dans les mêmes termes autrement accentués : AH ! AH ! MADAME !! » Cette manie de concision *ultrà* occasionna un jour une méprise assez plaisante. Ayant deux amis à dîner, il avait envoyé à un traiteur une note ainsi conçue : Poulet, si tendre, rôti ; si dur, en fricassée ! Plus fort en cuisine qu'en orthographe, le traiteur lut *six* au lieu de *si*, sans s'inquiéter du singulier, et les trois convives virent arriver avec stupéfaction *six* poulets rôtis, et une fricassée gargantuesque d'un pareil nombre de volatiles adultes !

Le comte de Falloux occupera dans l'histoire littéraire du XIX[e] siècle une place honorable, qui eût été plus éminente encore, si une névrose obstinée, et la politique, cette névrose morale encore pire, n'avaient absorbé la meilleure part de sa vie.

Il a été tiré des *Mémoires d'un royaliste*, *quinze* exemplaires en grand papier vergé.

NOTICE

SUR UN OUVRAGE RARE ET CURIEUX D'HISTOIRE MILITAIRE

Ce livre, que nous n'avons vu figurer dans aucune vente, est de format gr. in-8°. Il porte l'intitulé suivant : *Tableaux historiques et topographiques ou relations exactes et impartiales des trois événements mémorables qui terminèrent la campagne de 1796 sur le Rhin, savoir : la retraite de Moreau.... ; le siège de Kehl..... ; et le siège de la tête de pont d'Huningue....* Ouvrage dédié aux militaires de toutes les nations, et publié par Chrétien de Mechel. *A Basle,* 1798. Le volume est divisé en trois parties, dont chacune a un titre et une pagination séparés, avec les mêmes indications de lieu, de date et d'éditeur que le titre collectif.

La première est la *Relation de la fameuse retraite,* etc. avec une comparaison avec celle des Dix-Mille, traduction libre de l'allemand du docteur Posselt, corrigée et fort augmentée de main de maître. L'éditeur dit, dans l'introduction, que ces corrections et additions ont été fournies par le général Moreau lui-même, et par son chef d'état-major, le général Regnier (Reynier). Elle forme 79 pages, plus un frontispice, très curieuse gravure sur acier, représentant le passage de l'armée française dans la Vallée d'Enfer. Cette gravure avait été substituée au portrait de Moreau, d'abord promis par l'éditeur, mais qu'il n'avait pu se procurer, « par un effet de la modestie de ce héros ».

La seconde partie (48 pages) est la relation du mémorable siége du fort de Kehl, par l'archiduc Charles. Elle est surtout intéressante par un beau portrait de l'archiduc à l'âge de 25 ans, d'après le tableau du peintre viennois J. N. Strœhling. Dans cette gravure en taille-douce, exécutée en 1797 par Chrétien de Mechel ou sous sa direction, la figure du « jeune héros » est placée dans un cadre

ovale, au-dessous duquel s'étend un bas-relief qui représente la figure allégorique du Rhin, tendant vers l'archiduc une couronne de chêne, avec cette inscription: *Servatam ob patriam querna corona datur.*

Enfin la troisième partie (36 p.) est la relation des événements de la tête de pont d'Huningue, qui fut le complément de la campagne de 1796 en Allemagne. Comme le fait judicieusement observer l'auteur de cette relation, la défense prolongée des Français sur ces deux points: le fort de Kehl et la tête de pont d'Huningue, leur permit de tenir en échec des forces ennemies bien supérieures, et d'empêcher l'envoi en temps utile de renforts en Italie pour débloquer Mantoue. « C'est à l'opiniâtreté de cette défense sur le Rhin que fut due en grande partie la capitulation de cette place, qui eut sur les événements l'influence décisive que l'on connaît.

L'éditeur et graveur Chrétien de Mechel s'est attaché avec un soin minutieux à répartir les éloges dans une égale mesure entre les belligérants. Moreau et l'archiduc sont l'un et l'autre des héros, et « l'étonnant Buonaparte » n'est pas non plus oublié.

Il avait fait exécuter, d'après les indications de l'état-major autrichien, des plans topographiques fort étendus des deux sièges. Mais, comme il le dit lui-même, ces plans, de très grande dimension, faits pour être encadrés ou collés sur toiles, ne sauraient être reployés dans le volume. Ils n'offrent d'ailleurs qu'un intérêt purement technique. L'ouvrage doit donc être considéré comme complet avec la carte jointe à la retraite de Moreau, et les deux planches, très dignes de l'attention des artistes et des curieux ; le portrait de l'archiduc et la vue de ce Val d'Enfer, dont Villars disait, en 1702, « qu'il n'était pas assez Diable pour y passer ». Le général républicain entreprit et exécuta avec un plein succès ce que le général de Louis XIV n'avait pas voulu hasarder.

B. E.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Suite.)

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Un autre ecclésiastique, l'abbé Bardin, vicaire de l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris, mort en 1860 presque octogénaire, mérite aussi un souvenir dans le petit monde d'élite des bibliophiles. Bardin, l'un des hommes les plus érudits et les plus spirituels du clergé de Paris, avait eu l'honneur, — ou plutôt le malheur, — d'être distingué dans sa jeunesse par le cardinal Maury, qui l'avait pris pour secrétaire particulier, alors qu'il était investi de l'archevêché de Paris par Napoléon I[er], mais non reconnu par le pape. Cette circonstance, qui aurait pu être pour l'abbé Bardin l'origine d'une haute fortune dont il était très digne, exerça au contraire une influence fâcheuse sur sa carrière, par suite des événements politiques, et l'a retenu toute sa vie dans une position inférieure. Il se consola de cette déception par les livres et par la musique, qu'il aimait passionnément. Les séances de musique de chambre, qu'il donnait dans son modeste appartement de la rue Montholon, où les livres débordaient jusque dans la cuisine, étaient des plus courues de 1830 à 1840 ; les plus grands artistes français et étrangers tenaient à honneur d'être reçus chez lui, comme chez le baron de Trémont, le célèbre amateur d'autographes. C'est chez l'abbé Bardin que les amateurs parisiens ont entendu pour la première fois Mendelssohn en 1832. Il était intimement lié avec Chopin et avec Listz. Celui-ci, lors de sa première conversion, voulait absolument renoncer à la musique et au monde ; l'abbé Bardin lui prescrivit comme pénitence de continuer à jouer du piano ! Il dut, par ordre supérieur, renoncer à ces matinées, qui avaient

été méchamment signalées à l'archevêché comme trop mondaines.

L'abbé Bardin eût été un bibliophile éminent, si sa modeste fortune lui avait permis les reliures de luxe. Néanmoins, sa bibliothèque était nombreuse et admirablement composée. Il avait rassemblé les meilleures éditions de la Bible des Pères, des classiques grecs, latins, français, anglais, espagnols, etc. Il possédait à fond toutes ces langues, *y compris l'hébreu,* qu'il lisait couramment.

Le P. Olivier Legipont, savant et laborieux bibliographe (1698-1758), a laissé *soixante-dix* ouvrages, dont dix-neuf seulement sont imprimés. Parmi ces derniers, il en est un particulièrement digne de l'attention des bibliophiles. Il a pour titre : *Dissertationes philologico-bibliographicæ de ordinandâ et ornandâ bibliothecâ,* etc. *Nuremberg,* 1747, in-4. Ce volume renferme cinq dissertations. La première traite des bibliothèques et de leur utilité, du choix des livres et des devoirs du conservateur ; la seconde, des manuscrits, des livres rares et des ouvrages utiles ; la troisième, des archives et de leur arrangement, et de tout ce qui concerne la diplomatique ; la quatrième, de la numismatique et de l'archéologie; enfin la cinquième — de la musique, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire ! Cet ouvrage est curieux, et digne d'être recherché. Les œuvres inédites du P. Legipont ne sont pas de minces plaquettes ! Une seule, l'histoire du monastère de Saint-Martin de Cologne auquel il appartenait, comprend 11 volumes in-fol.; celle de la congrégation de Brusfeld, 11 volumes in-4 ; une *Bibliographie Bénédictine,* 2 vol. in-fol.; un recueil d'*Analecta* (opuscules, mémoires, lettres, etc.), 4 volumes également in-folio ! Il a de plus rédigé les catalogues de plusieurs bibliothèques de monastères allemands, composé un *Traité de ponctuation* sous forme de poème latin, en 2 vol. in-4, etc. etc. Et il n'a vécu que soixante ans !

Antoine Legrand, religieux franciscain (XVIIe siècle), avait professé avec distinction la philosophie et la théologie à l'Université de Douai, sa patrie. Il fut ensuite employé dans les missions catholiques en Angleterre, jusqu'à la fin de sa vie. Il a laissé plusieurs écrits théologiques et philosophiques, ces derniers relatifs pour la plupart aux principes de Descartes, dont il fut l'ardent propagateur. Son meilleur ouvrage est, dit-on, une Histoire Sainte (en latin), depuis le commencement du monde jusqu'à Constantin. *Londres*, 1685 (rare).

Angelo Leonico, poète italien du XVIe siècle, n'a composé qu'un seul ouvrage dramatique, *Daria* ou *Il Soldato*, histoire véritable et récente d'un mari outragé qui avait tué les deux coupables. Cette pièce fut imprimée à Venise, en 1550, in-8, sans l'aveu de l'auteur, qui probablement n'avait pas l'intention de la publier, puisqu'il n'avait déguisé ni le lieu de la scène, ni le nom des acteurs de cette catastrophe conjugale. Ce volume est tellement rare, que plusieurs bibliographes ont douté de son existence. Leonico a composé aussi un poème en dix chants et *in ottava rima* qui n'est guère moins rare que sa tragédie. C'est l'*Amore di Troilo e di Grisilide* (Troïle et Cressida), *Venise*, 1553, in-4. Il s'était évidemment inspiré du *Philostrato* de Boccace, comme avait fait avant lui l'Anglais Chaucer, auquel Shakespeare a repris plus tard le même sujet, en y mettant le cachet de son génie.

Nicolas-Thomas Leprince, longtemps employé à la Bibliothèque du Roi, en fut brutalement expulsé après la proclamation de la République (1792), par l'excellent motif qu'on avait besoin de sa place pour un républicain. Rien de nouveau sous le soleil ! Leprince avait rédigé en 1781 le *Catalogue raisonné* de la bibliothèque de M. Hue de

Miroménil (*Paris*, 1781), tiré à 12 exemplaires seulement, et publié l'année suivante un *Essai historique* sur la bibliothèque du roi (*Paris*, 1782, in-12). Lors de sa retraite forcée, il déposa à la Bibliothèque un catalogue manuscrit des ouvrages relatifs aux beaux-arts, intitulé *Bibliothèque pittoresque*.

Leroux (Jean-Jacques), professeur de l'ancienne et de la nouvelle Faculté de médecine, né en 1749, mort du choléra en 1832, est surtout connu par le rôle honorable qu'il joua pendant les premières années de la Révolution, comme membre de la municipalité de Paris, et qui faillit lui coûter la vie. Les dangers qu'il courut à l'époque de la Terreur le dégoûtèrent pour jamais de la politique. Outre ses rapports, plusieurs discours et opuscules scientifiques, on a de lui quelques œuvres littéraires, tirées à petit nombre pour ses amis, et non mises dans le commerce. D'abord, la *Journée de Salamine,* tragédie lyrique en 4 actes avec musique de Wolf, composée en 1793 et reçue à l'Opéra, mais que l'auteur s'empressa de retirer à cause des événements politiques. Il courait déjà assez de dangers à cette époque sans se mettre encore en évidence. Elle ne fut imprimée qu'en 1819, et réimprimée en 1822, toujours à petit nombre. Il publia, dans les mêmes conditions, en 1830, deux volumes in-8 d'*Essais de littérature,* qui contiennent plusieurs petits poèmes et quatorze fables assez jolies. Mais le tout ne vaut pas, à beaucoup près, la *Journée de Salamine,* œuvre juvénile où l'on trouve beaucoup de mouvement et d'énergie.

Pierre L'Esnauderie, jurisconsulte normand, mort en 1525, fut recteur de l'Université de Caen, à laquelle il fit des legs importants. Comme il était en même temps calligraphe (qualité rare chez les avocats de tous les temps,

qui ont bien plutôt le défaut contraire), il fit entre autres choses cadeau à cette Université d'une copie de son Martyrologe, « escripte de sa main ». On a de lui deux opuscules, l'un latin, l'autre français, l'un et l'autre rares et curieux. Le premier est intitulé : de *doctoribus et eorum privilegiis* (*Paris,* 1516, in-8). Parmi les privilèges des docteurs, il fait figurer le droit de mettre sa femme au pain et à l'eau, de la faire emprisonner, de la rouer de coups. Mais si les docteurs ont des droits si superbes, ils ont aussi des devoirs ; par exemple, un docteur ne peut pas plus vendre ses livres qu'un soldat ses armes! L'opuscule français, non moins curieux, a pour titre : *La louange du mariage* et *Recueil des histoires des bonnes, vertueuses et illustres femmes ; Paris,* 1525, in-8 gothique. Il pensait, sans doute, que les *docteurs* mariés à de semblables femmes feraient bien de ne pas user de tous leurs privilèges avec elles. Suivant Lacroix du Maine, L'Esnauderie avait composé, pour faire pendant à ce livre, un *Traité contre les mauvaises femmes,* qui n'a pas été imprimé. Il est question de cet auteur dans les *Origines de Caen* de Huet, et auparavant, dans les *Recherches sur Caen* de Bourgueville.

Letellier, l'un des principaux fabricants de soieries à Tours, au commencement du XVIIe siècle, est auteur d'un livre rarissime sur son industrie : *Mémoires et instructions pour l'établissement des mûriers en France, et art de faire de la soie en France. Paris,* 1603, in-4, fig. L'industrie de la soie, très florissante pendant ce siècle à Tours, où les protestants étaient nombreux, fut ruinée par la révocation de l'édit de Nantes. La population, de plus de 80,000 âmes sous Louis XIII, tomba à 30,000 et au-dessous. Aujourd'hui encore, elle est à peine de 50,000 !

Jacques Levasseur, doyen de la cathédrale de Noyon,

mort en 1638, était un prêtre pieux et savant, mais qui avait la manie d'écrire en latin, en français, en prose et en vers, du style le plus amphigourique. Ce défaut est notamment sensible dans son principal ouvrage, ses *Annales de l'église cathédrale de Noyon ; Paris,* 1633, in-4 de 1,400 pages; volume d'ailleurs précieux pour l'histoire locale, et écrit avec une verve de mauvais goût et de pathos qui en rend, malgré tout, la lecture amusante. On sent là, comme chez beaucoup d'écrivains de cette époque, l'influence de la *hâblerie* espagnole. Cette œuvre, « parsemée des plus rares recherches, tant des vies des évesques que d'autres monuments », n'en est pas moins, comme dit encore l'auteur, « profitable à tout curieux d'antiquités ». Dans sa correspondance active et passive, publiée à Paris en 1623, on trouve deux lettres adressées à « J. C. crucifié, premier chanoine de Sainte-Croix d'Orléans ». Ce sont des effusions mystiques en forme d'épîtres. Un autre livre de Jacques Levasseur est intitulé : « Le cry de l'aigle provoquant ses petits au vol, représenté par les divines homélies de saint Eloy, avec deux chérubins du tabernacle, ou deux sermons très zélés en l'honneur de la T. S. Vierge. » (*Paris,* 1631, in-8.)

Le général Leveneur, déjà officier général sous l'ancien régime, servit, à partir de 1792, sous Lafayette et ensuite sous Dumouriez. Aussi incapable que brave, il se laissa surprendre et mettre en complète déroute sur la Roër, le 1er mars 1793, par 30,000 Autrichiens, de l'approche desquels il n'avait eu le moindre soupçon. C'est le fait le plus saillant de sa carrière militaire, après celui d'avoir eu un moment Hoche pour aide de camp. Cependant Dumouriez tenta de l'entraîner dans sa défection, parce que Leveneur était assez populaire dans l'armée, à cause de sa bonhomie et de ses énormes moustaches. Leveneur fit la sourde oreille, mais crut devoir quitter presque aussitôt

le service, se sentant mal vu en sa qualité d'ancien noble. « Il nous faut à la tête des armées, disait Rossignol, des hommes plus recommandables par leur naissance ! » A en juger par l'attitude de celui-là sur la Roër, la perte n'était pas grande. Il avait été assez maladroit pour être soupçonné de trahison ; aussi il fut arrêté et retenu assez longtemps prisonnier. Nous croyons avoir entendu dire qu'il dut la liberté, et peut-être la vie, aux démarches de son ancien aide de camp, qui avait fait un assez beau chemin. Pendant sa détention, Leveneur composa et publia un Mémoire justificatif. Cet écrit, très curieux et très rare, est intitulé : *Notes relatives aux trahisons de Dumouriez et à mon évasion de l'armée*. Dans cette apologie, il n'épargne pas les hyperboles. Il raconte, par exemple, qu'il a commandé en chef pendant six jours, livré quatre grandes batailles, et a l'air absolument convaincu que c'est arrivé ! Il n'est mort qu'en 1833, presque nonagénaire.

Th. Licquet, bibliothécaire de la ville de Rouen, savant estimable, mort en 1832 à l'âge de 45 ans, a beaucoup écrit sur Rouen et la Normandie. Son plus important ouvrage, dans lequel il avait refondu beaucoup de travaux antérieurs, est son « Histoire de Normandie jusqu'à la conquête de l'Angleterre »; *Rouen*, 1835, 2 vol. in-8. Ce travail inachevé fut terminé par Depping, qui y ajouta une suite jusqu'à nos jours, formant 2 autres volumes. Licquet avait aussi traduit de l'italien l'*Histoire d'Italie* de Botta, et de l'anglais plusieurs ouvrages, entre autres les deux premiers volumes du fameux *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France* de Dibdin, dont la version complète, formant 4 volumes, parut en 1825 chez Crapelet.

Peyrard (1760-1822), mathématicien et humaniste distingué et révolutionnaire ardent, eut la déplorable manie

d'afficher et de propager l'athéisme. Ami intime de Sylvain Maréchal, il lui fournit des notes pour son *Dictionnaire des athées,* et l'encouragea, dit-on, à mourir aussi mal qu'il avait vécu. Il est le premier écrivain moderne qui ait discuté le problème aujourd'hui résolu du percement de l'isthme de Suez (dans son livre *de la nature et de ses lois. Paris*, 1793). On lui doit aussi (triste obligation qu'on lui a!) une nouvelle édition de la traduction d'Horace de l'abbé Batteux (1803, 2 vol. in-12), dans laquelle il a rétabli scrupuleusement tous les passages obscènes. Il a traduit et commenté Archimède. Cet homme, qui avait été bibliothécaire de l'Ecole polytechnique et professeur de mathématiques au lycée Bonaparte, perdit ces deux places par son inconduite et mourut à l'hôpital.

Claude Petit ou Lepetit, poète parisien, pendu en place de Grève et ensuite brûlé en 1665, à l'âge de 25 ans, pour quelques poésies impies et obscènes, était, suivant Saint-Marc, le fils d'un riche tailleur de Paris. Il avait reçu des dons naturels et une éducation dont il fit un triste usage. Il avait commencé par voyager, parcouru l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas. Malheureusement, si les voyages forment souvent la jeunesse, ils la déforment aussi quelquefois. A son retour, il débuta par un roman allégorique très licencieux, l'*Ecole de l'intérêt* ou l'*Université d'amour,* galanterie morale (sic), traduite de l'espagnol (d'Antonio Pietro Bueno), *Paris,* 1662, in-12. La même année, il donna l'*Heure du berger,* demy-roman comique, qui tenait encore plus que ne le promettait le titre. Puis vint la *Chronique scandaleuse* ou *Paris ridicule,* poème satirique qui fut comparé et même estimé supérieur à la *Rome ridicule* de Saint-Amand. L'édition originale de cet ouvrage, qui doit être de 1664 au plus tard, est tellement rare qu'on ne la trouve citée dans aucun cata-

logue. Il en fut fait, après la mort de l'auteur, une réimpression en 1668 à *Cologne* (Amsterdam), petit in-12 de 47 pages, l'un des plus rares Elzévirs. Il a été réimprimé dans le *Tableau de la vie et du gouvernement de Richelieu, Mazarin et Colbert, Cologne,* in-12, 1694, et dans les *Œuvres diverses du sieur D...* (de Blainville), *Amsterdam,* 2 vol. in-12. A la suite de cette satire se trouve une pièce dans laquelle l'auteur semble prévoir et narguer la fin que devait lui attirer son cynisme :

Qu'on me brûle, qu'on me grille,
Et qu'on me pende ou me pendille !

On lui a attribué une œuvre encore plus ignoble, *le B.....l céleste,* qui aurait été la principale cause de sa condamnation. Cette pièce, qui n'avait été connue de son vivant que par des copies manuscrites, figure dignement dans le *Recueil du Cosmopolite.* En 1828, le *Mémorial catholique* en a signalé une réimpression clandestine, faite à Paris, sans doute pour le libraire Terry, au Palais-Royal, qui s'était fait une spécialité de ce genre de publications. (C'est lui qui avait affiché en grosses lettres la *Justine* du marquis de Sade, aussitôt après la révolution de juillet.)

L'année d'après la mort de Lepetit, parut un ouvrage de lui d'un genre bien opposé, *les plus belles pensées de saint Augustin,* traduites en vers français ; *Paris,* 1666, in-16. Cette transcription, qui n'est pas sans valeur, a été réimprimée plusieurs fois. Elle avait peut-être été composée pour donner le change à la police, l'auteur d'un livre si édifiant ne devant plus être soupçonné d'avoir commis les autres. Saint-Marc avait eu sur lui des renseignements par quelqu'un qui l'avait connu. « C'était, dit-il, un jeune homme très en état de se faire un grand nom par un meilleur usage de ses talents. »

Simon de Pharès, célèbre astrologue du xve siècle, était aussi médecin, botaniste, graveur sur pierres précieuses ; il

avait visité plusieurs contrées de l'Europe et même l'Egypte. Il avait été au service de Louis XI, et c'était pour son compte qu'il avait voyagé et herborisé en Savoie. Il se fixa ensuite à Lyon et s'y fit construire une maison, dite *Etude*, ou école, d'une ornementation si originale qu'on venait de toutes parts la voir par curiosité. Il y avait organisé une *librairie* considérable pour le temps, contenant 200 volumes relatifs pour la plupart à l'astrologie judiciaire, et y donnait des leçons publiques de cette prétendue science, ce qui lui valut de fâcheuses affaires. Il fut mis en arrestation, sa bibliothèque saisie, par ordre de l'autorité ecclésiastique, et la sentence de l'official de Lyon fut confirmée, sans appel, par arrêt du Parlement de Paris du 2 mai 1494, après examen des livres saisis par la Faculté de Théologie. Les considérants de l'arrêt sont très sévères pour l'astrologie judiciaire, « art mensonger, pernicieux, démoniaque, etc. ». Il paraît pourtant qu'il vint à bout de se tirer complètement d'affaire par la protection du Roi, car on sait que Charles VIII, à son retour d'Italie en 1495, alla visiter, le 1er novembre, l'*Etude* de Pharès, et assista à quelques-unes de ses leçons. Il avait composé une histoire de quelques astrologues célèbres, dédiée à ce prince. Elle n'a pas été imprimée, mais existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale, où elle a été consultée par le P. Labbe, qui en a donné quelques extraits. Pharès y fait allusion aux tracasseries que lui avaient suscitées des gens superstitieux. A propos d'astrologie, ils l'avaient, dit-il, accusé de sorcellerie, d'avoir un démon familier, etc.

Le nom de *Phæmon*, qualifié de philosophe, s'est trouvé en tête d'un des manuscrits du *Cynosophion*, traité sur l'éducation ou l'hygiène des chiens. Comme on n'a sur ce Phœmon d'autre indication que celle-là, nous ne comprenons guère pourquoi on l'a supposé philosophe, à moins

que ce ne soit « philosophe de chien », comme dans le *Bourgeois Gentilhomme*. Quoi qu'il en soit, ce traité a été publié par Aurifaber, médecin allemand, l'un des bons amis de Luther, sous ce titre : *Phæmonis philosophi Cynosophia, seu de curá canum liber. Wittemberg*, 1545, in-8. Ce volume, très rare, contient le texte grec de ce morceau de littérature cynégétique, avec la version latine en regard et des notes. Il a été réimprimé à *Leipzig* en 1654, in-4°, avec beaucoup de notes nouvelles, et inséré dans divers recueils.

L'édition originale de la *Rusticiade*, poème latin de Laurent Pillade, chanoine de Saint-Dié, est celle de *Metz*, 1548, in-4° ; livre très rare. Le sujet de ce poëme, divisé en six livres, est la défaite des *rustauds* d'Alsace par le duc Antoine de Lorraine, en 1525. Cette œuvre intéressante, comme document historique, a été réimprimée avec des notes par dom Calmet, à la suite de sa *Bibliothèque de Lorraine*. On en trouve une traduction française, avec quelques autres opuscules également curieux, dans les *Amusements* du sieur Brayé, avocat à Nancy, vol. in-8 imprimé dans cette ville en 1733.

Pinkerton (1758-1826), poète, antiquaire, historien, géographe et minéralogiste, fut célèbre par ses connaissances étendues et variées, et malheureusement aussi par ses mœurs cyniques et son détestable caractère. Son ouvrage le plus connu est, ou plutôt a été sa *Géographie*, dont la première édition, 2 vol. in-4°, parut en 1802. Ce livre a été utile dans son temps, mais n'est plus à la hauteur de la science depuis bien des années. Nous citons Pinkerton dans ces notes à cause de son livre intitulé *Vitæ sanctorum Scotiæ*, publié en 1789 et tiré seulement à 100 exemplaires, et de l'édition qu'il a donnée des satires dramatiques en vieux langage de David Lindsay : *Ane pleasant satire of the thrie Estaitis*, tirée à 30 exemplaires.

Ascanio Piccolomini, savant prélat italien, nommé archevêque de Sienne en 1588, avait composé des poésies qui furent imprimées pour la première fois dans cette ville en 1594, in-4°. Cette édition ne fut tirée qu'à 25 exemplaires qui furent tous remis à l'auteur. Elle contient des emblèmes (*Impresi*), qui furent supprimés dans une réimpression de ces *Rime*, faite également à Vienne en 1598. Ascanio, prélat des plus méritants par le savoir, et aussi, ce qui était moins commun alors, par les mœurs et le zèle pour la discipline, était mort, fort jeune encore, en 1597. Il laissait plusieurs ouvrages manuscrits, dont un seul a été imprimé. Ce sont des *Avvertimenti*, extraits des six premiers livres des Annales de Tacite. *Florence,* 1609, in-4°. Ce volume, peu commun, est précédé d'une vie de l'auteur. C'est aussi Ascanio qui avait donné, sous le pseudonyme de Gobellino, une édition des Mémoires de son illustre parent le pape Pie II (Æneas Sylvius Piccolomini).

Pichon, poète dramatique, né à Dijon, mort tragiquement à Paris en 1631, à l'âge de 35 ans environ, a fait trois tragi-comédies; les *Folies de Cardenio* (celui qui figure dans don Quichotte); les *Aventures de Rosiléon ; l'Infidèle confidente ;* et une comédie pastorale, *la Filis de Scire,* imitée de l'italien. Ces quatre pièces, qui ne sont pas sans valeur, ont été imprimées séparément à Paris, de format in-8 ; les deux premières en 1630, la troisième en 1631, la dernière en 1632. Elles se rencontrent difficilement réunies et même isolément. Pichon fut assassiné en rentrant chez lui ; on ne sait si ce fut par un voleur ou par un jaloux.

Guillaume Piellé, de Tours, dont le nom manque dans presque toutes les biographies, a vécu sous Louis XII et François Ier. On ne connaît de lui, — et encore on ne le

connaît guère, — qu'un poëme latin en deux chants sur les guerres de Louis XII contre les Anglais et les Espagnols. Il est intitulé : *Guillermi Piellei, Turonensis, de Anglorum ex Galliâ fugâ et Hispanorum ex Navarrâ expulsione, opus ingeniosissimum. Parrhysiis. Ant. Bonnemère,* 1512, in-4°, goth. Ce poëme, rarissime, pas du tout recherché, mériterait de l'être davantage. Il fait honneur au talent et au patriotisme de l'auteur. La versification, d'une élégance remarquable, rappelle celle de Claudien.

Pluquet (1781-1834), de la famille de l'auteur du *Dictionnaire des hérésies,* était à la fois pharmacien et bibliophile distingué, comme l'a été depuis Boutron-Charlard. C'était un homme fort instruit, sur lequel Dibdin a eu grand tort de vouloir jeter du ridicule dans son voyage archéologique. Il avait formé une précieuse collection d'ouvrages imprimés et manuscrits sur la Normandie. On sait que c'est lui qui a fait imprimer pour la première fois le roman de Wace, avec des notes (*Rouen*, 1827, 2 vol. in-8). Il a publié aussi sur sa chère province une quinzaine d'opuscules insérés d'abord dans divers recueils, puis tirés à part à petit nombre, notamment : *Pièces pour servir à l'histoire des mœurs et des usages, Caen,* 1823, in-8 (50 exempl.). — *Contes populaires*, etc., de *l'arrondissement de Bayeux, Caen,* 1825 (tiré à 40 ex.; 2e édition imprimée avec luxe, *Rouen, Ed. Frère,* 1834). — *Notice sur les fanatiques, béats, imposteurs,* etc., du département de la Manche, *Saint-Lô,* 1829, in-8 (16 ex.), etc.

LES SAULX-TAVANES EN BOURGOGNE

PENDANT LA LIGUE.

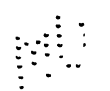
Le maréchal de Tavanes a laissé deux fils, Guillaume et Jean de Saulx, qui s'affilièrent, dès 1563, aux confréries du Saint-Esprit, dont le but, comme on sait, était la défense de la religion et de la royauté, et dont la conséquence fut la Ligue. Mais tous deux ne tardèrent pas à se séparer : malgré les efforts de leur mère, l'aîné devint un des lieutenants dévoués de Henri IV ; le cadet, un des chefs de ligueurs les plus acharnés. Il nous a paru intéressant de relater brièvement les principaux épisodes de cette lutte en Bourgogne, travail pour lequel nous avons trouvé les plus curieux éléments dans l'*Histoire de la Ligue dans l'Autunois*, récemment publié par M. Abord (1).

Le 17 janvier 1561, le roi signa un édit octroyant aux réformés le droit d'exercer leur culte publiquement, mais sans armes et hors des villes. Le Parlement de Dijon refusa de l'enregistrer, et Tavanes se dispensa de le faire exécuter, le considérant comme « le port par où les Huguenots entraient en France ». Ceux-ci en profitèrent cependant pour s'installer dans une grange sise au faubourg S. Jean d'Autun. Elle appartenait à la confrérie S. Jean-Baptiste, qui, par suite de diverses circonstances, avait encouru la disgrâce épiscopale et par le fait se trouvait inoccupée. Tavanes chercha à prévenir cette tentative et chargea son

(1) Voir aussi le remarquable livre de M. Pingaud, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon, *Les Saulx-Tavanes. Etudes sur l'ancienne société francaise*, un vol. in-8, Paris, F. Didot, 1878.

Survint l'Edit d'Amboise, dont Tavanes refusa l'exécution dans son gouvernement. Les protestants d'Autun lui adressèrent une longue et respectueuse réclamation le 20 juillet. Villefrancon écrivit à ce sujet à son frère :

« Quant à la requête que vous ont présentée ceux d'Autun, c'est de la menée de M. de Bretaigne, qui ne cessera jamais qu'il n'ait mis cette ville-là en ruines. Vous ne leur pouvez accorder ce qu'ils demandent, parce que Lyon n'est encore réduit du tout à la volonté du roi, aussi que les granges qu'ils demandent sont encloses dans le circuit d'Autun, ce qui est défendu par l'édit de janvier et que le lieu qui leur a été désigné est la Tannière. Ils ne peuvent refuser d'autant que c'est un bon bourg, où il y a foires et marchés, un lieu fort accessible et propre pour eux. Je crois que s'ils prêchent en des granges aux faubourgs, cela serait sujet à une infinité de séditions où il faudrait que le gouvernement fut toujours empêché, et avoir temps pour ce faire. L'évêque eût bien agi en faisant prendre cet homme et la Couldrie qui est cause de tout le mal, car il a force prises de corps contre lui » (26 juillet). Bretagne ne se tenait pas pour battu : « J'ai entendu, écrit Villefrancon, le 30, que Bretagne et quelques-uns de ceux de Couches s'en vont à Dijon par devant les commissaires de S. M. pour avoir des temples. Il y faut mettre la main pour y remédier. Ils ont, en outre, quelques autres mémoires cachés : il faut que vous preniez peine de les découvrir. » Le 5 août, Villefrancon apprenant qu'on voudrait faire casser l'élection du nouveau vierg mande : « Ils tourneront cette ville sens dessus dessous, et il serait bon que vous leur en écriviez un mot, car cela est de grand prix et contre le service du roi. Mais j'ai bien peur qu'ils n'y aient déjà touché, et s'ils font cela à Autun, ils le voudront faire dans toutes les villes de Bourgogne. » Charles IX donna raison aux protestants bourguignons par un édit qui excita hautement Villefrancon. « J'ai envoyé à Mâcon et à Autun, écrit-il le 4 septembre, pour



empêcher la publication des lettres si jà elle n'est faite, ou si elle était faite, de la révoquer, ce que j'ai exécuté en cette ville de Châlon où j'ai retiré les dites lettres. Je crois que peu de gens s'y fieront parce qu'elles ne sont pas du cachet, et quand bien ils auraient satisfait à ce qui y est contenu, si est-il qu'ils ne sont pas prêts d'entrer dans lesdites villes. On m'a dit qu'il y a quelques-uns qui étaient avec Choiseul-Traves qui se sont retirés à Arnay-le-Duc. Il serait bon de les saisir. J'ai mandé à ceux d'Autun de prendre ceux qui sont retournés audit Autun. Je ne sais s'ils le feront. »

Les protestants, cependant, cédèrent et s'installèrent au hameau de la Barre, hors des faubourgs d'Autun, pour y établir leur prêche. Le 15 décembre 1563, Tavanes leur accorda l'autorisation.

Nous voyons reparaître en 1565 M. de Tavanes en Bourgogne. A cette époque il encouragea les villes à s'organiser en associations catholiques pour se protéger elles-mêmes : il ne voyait de salut pour son parti que dans une ligue fortement constituée. Se défiant avec raison de Catherine de Médicis, dont l'indifférence religieuse était antipathique à son esprit énergiquement passionné, il savait à fond le double jeu qu'elle jouait, recevant les ordres les plus contradictoires et sachant qu'en dessous-main elle formulait des instructions toutes différentes. C'est à ce moment que, presque abandonné par la Cour à ses propres ressources, il voulut pourvoir seul à son gouvernement. C'est ce qui le décida à établir ligue contre ligue et à constituer à Dijon une confrérie du Saint-Esprit pouvant disposer avec les autres villes affiliées d'un fond commun de troupes. Il y eut aussitôt une confrérie pareille à Chalon et une à Autun, d'où elles s'étendirent à tout le pays.

L'année suivante, à la fin de l'hiver, les troupes allemandes appelées par les protestants pénétrèrent en Bourgogne et elles y commirent les plus effroyables ravages.

Autun fut menacé et les Réformés profitèrent de ces émotions pour faire élire un vierg de leur faction. Tavanes en fut vivement froissé ; il leur adressa le 11 juillet 1565 une lettre empreinte de toute la raideur de son caractère pour leur annoncer le nomination comme gouverneur, du sieur de Verdignac — un ardent catholique — et le rendre responsable de ce qui pourrait survenir de fâcheux : « Les éléments de la politique la plus simple, dit-il en concluant, montrent tous les jours qu'il n'y a guère à gagner aux dissimulations ; aussi le roi n'entend pas que l'on dissimule, mais veut des serviteurs qui exécutent *roidement* ses ordres. » Et en même temps il adressait au nouveau gouverneur les instructions les plus sévères. Cela suffit pour rétablir complètement le calme dans la ville. L'occupation de Vézelay par les protestants réveilla les inquiétudes, et, le 21 avril 1570, M. de Ventoux écrivait au Conseil d'Autun l'envoi en garnison des deux compagnies de Guillaume de Saulx et du vicomte de Lugny, son frère, avec recommandation de les mettre « ès maisons de ceux de la prétendue religion nouvelle tant qu'il y en aura avant d'en loger en icelles des catholiques, sans toutefois leur faire aucuns moleste ni oppression. » Quand le danger eut disparu, la ville acheta à grand prix l'éloignement de ces gardiens, mais ces frais retombèrent sur les Huguenots.

La Bourgogne fut ensuite cruellement agitée : nous enregistrons seulement la bataille d'Arnay-le-Duc, le pillage des abbayes de Saint-Martin et de Saint-Symphorien. A la fin de 1573, le roi effrayé de la misère du royaume chargea deux gentilshommes dans chaque province de se rendre compte de la situation du pays. Guillaume de Saulx et Charles de Missery furent désignés pour la Bourgogne. Guillaume était le second fils du maréchal qui venait de mourir en le laissant chef de sa maison. Gentilhomme de la Chambre en 1569, il s'était distingué avec son père à Jarnac et à Moncontour : à dix-huit ans — en 1570 — il

épousa une fille de Chabot de Charny, grand écuyer de France, auquel Tavanes céda sa charge de lieutenant-général de Bourgogne, à condition de la remettre au bout de six mois à son gendre, ce qui fut exécuté.

Guillaume fit une enquête consciencieuse. Dans chaque ville il consulta les notables et traita avec eux toutes les questions. Il vint ensuite à Saint-Germain-en-Laye et prononça devant le roi un discours résumant toutes les plaintes qu'il avait recueillies à Couches, et conclut, ce qu'on trouva « téméraire », à la convocation d'Etats généraux *libres*.

Avec la Ligue, le rôle de M. de Tavanes devint très militant dans l'Autunois. Les esprits étaient fort surexcités depuis le dernier édit de pacification, au sujet duquel les catholiques accusaient Henri III de faire cause commune avec les Huguenots. Le duc de Guise exploita habilement à son profit ces dispositions : sa situation devint promptement prépondérante et après la journée des Barricades — 12 mai 1588 — il pouvait se croire plus puissant que le roi. Il sut rester prudent et paraître se réconcilier avec le dernier des Valois en lui arrachant une nouvelle réunion des Etats généraux à Blois. Les élections furent généralement ligueuses ; en Bourgogne elles eurent particulièrement ce caractère. Tous les députés de l'Autunois furent des partisans déclarés des Guise.

On sait comment la guerre recommença soudainement après l'assassinat des deux Guises (23 décembre). Mayenne, leur frère, était gouverneur de la Bourgogne. La lutte ne fut donc pas longue à s'engager dans cette province où le président Frémyot était à la tête de la fraction parlementaire restée fidèle au roi, « plaisante écritoire, écrivait Jeannin à Mayenne, de laquelle sortaient des boulets contre la Ligue ». Guillaume de Tavanes, fils aîné du maréchal, le soutenait, bien que sans grande ressource, n'ayant pu obtenir de l'hésitant Henri IV la révocation de Mayenne et l'extension de ses pouvoirs de lieutenant général en ces contrées. Il se mit cependant résolument à l'œuvre, bien

que réduit à son seul château de Corcelles en Auxois et n'ayant qu'une commission royale pour lever des gens de guerre. « Je mis de côté, dit-il dans ses *Mémoires*, tous obstacles et me jetai dans le labyrinthe », vendant une de ses terres et engageant les autres. Il enrôla donc six cents arquebusiers, réveilla quelques gentilshommes « endormis dans leurs châteaux », notamment MM. de Chantal, de Conforgien, de Cipierre, de Rugny, Bissy de Thiard, de Soussy, de Tintry, de Rully. C'est à ce moment qu'il apprit la mort du dernier des Valois : séance tenante, il fit prêter serment de fidélité au nouveau roi. La petite place de Flavigny avait été prise par les royaux et Tavanes y avait obtenu le transfert des parlementaires de Dijon rester fidèle, voulant faire de cette ville le centre de ses opérations. Dès lors la Bourgogne fut divisée jusqu'à la fin de la guerre civile en deux camps, ayant chacun son gouvernement, son parlement, son armée, ses fonctionnaires.

Tavanes laissant d'abord les places importantes de côté, s'attacha avec autant de bonheur que d'habileté à s'emparer des petites localités et des châteaux. Autun était partagé entre les deux factions : le clergé tenait pour le roi, la municipalité pour la Ligue. L'arrivée du duc de Nemours, le 20 mai 1589, décida de son accession aux Guises. Tavanes n'était pas encore assez fort pour tenter une attaque sérieuse : il se bornait à continuer sa guerre de surprise avec ses quelques centaines d'hommes : il avait pris Saint-Jean-de-Losne, qui lui donnait un accès sur la Saône, Bourbon-Lancy, Saulieu. Cette dernière place était entourée de solides remparts. Tavanes n'ayant pas d'artillerie, mit les fossés à sec et entra bravement par escalade. Arnay-le-Duc se soumit. Le 21 mai, Tavanes dirigea une attaque contre Autun, mais, apprenant la présence de Nemours, il ne voulut pas se risquer avec des forces trop inférieures ; il ne put même se maintenir à Arnay (31 mai) et il dut se retirer en Auxois.

C'est alors que les Etats réunis à Dijon sommèrent les gentilshommes de la province de se soumettre au parti de l'Union sous peine de crime de lèze-majesté. Tavanes répondit par une profession de foi de catholicisme catégorique, mais en se déclarant inébranlablement sujet de Henri IV et en offrant de cesser les hostilités, si on lui remettait comme places de sûreté trois villes à choisir entre Autun, Châtillon, Avallon, Nuits et Seurre. Les Etats refusèrent et aussitôt on rassembla à Autun des forces assez considérables pour condamner l'ardent royaliste à se retirer de nouveau à Arnay (24 août) et à demeurer forcément tranquille pendant le reste de l'année.

Au commencement de 1590, les royalistes n'occupaient en Bourgogne que Flavigny, Semur, Charolles et Montcenis. Le 2 mai, Tavanes réunit dans la seconde de ces villes les Etats royalistes de la province : il parla avec vigueur pour réchauffer le zèle de chacun et obtenir des subsides qui lui permissent d'augmenter ses forces. Cependant le 24 juillet, Tavanes obtint de Mayenne la conclusion d'une trêve dite de labourage et elle fut maintenue tacitement jusqu'à la fin de l'année. Mais elle ne servit nullement à préparer la pacification des esprits ; pendant ce temps, au contraire, les factions ne s'épargnèrent ni insultes, ni libelles diffamatoires, ni discours furibonds, ni prédications fanatiques : les deux adversaires parcouraient la province en tout sens, les villes ennemies ferraillaient entre elles et les bandes de mercenaires ravageaient la campagne à l'envi. La guerre recommença d'ailleurs dès le mois de février 1591 : il y eut des avantages des deux côtés et aussi de regrettables violences. Mais les choses allaient changer par l'arrivée du maréchal d'Aumont venant commander en Bourgogne les opérations militaires au nom de Henri IV, sur les instantes demandes de Tavanes qui était allé lui-même trouver le roi à cet effet à Laval. Il arrivait avec une nombreuse armée, mais il commença par tenter une démarche pacifique et, dans ce but, il convoqua au château

de Molinot le baron de Senecey, nouvellement nommé lieutenant général en Bourgogne par le duc de Mayenne. On se sépara sans avoir pu s'entendre et chacun reprit les armes. A la fin de mars, le maréchal opéra sa jonction à Flavigny avec Tavanes et, le 28 avril, il battait les rebelles. Ce premier succès releva le courage des royalistes : Tavanes en profita pour dresser un plan d'opérations que le maréchal adopta sans restriction : il avait pour principal objectif la prise d'Autun. Le 18 mai, le siège commença ; Aumont avait avec lui huit mille hommes et cinq pièces d'artillerie. Il n'eut que plus tard des canons de siège. Enfin, M. d'Epinac ayant amené un renfort d'un millier de Suisses, l'assaut fut fixé au 3 juin, mais les choses traînèrent en longueur après un premier échec. Tavanes alla chercher alors de nouveaux renforts en hommes et en artillerie, et d'Aumont se retira dans son château de Molinot, lui laissant le commandement, assez satisfait de rejeter sur son lieutenant la responsabilité d'une entreprise qui lui semblait douteuse. Les choses tournèrent assez mal en effet et un nouvel assaut fut aussi inutilement donné. Le maréchal qui de son côté venait d'échouer dans une tentative contre Châlon, revint devant Autun et ordonna, malgré l'avis de Tavanes, l'attaque du château Renault. Nouvel assaut le 18 juin, qui fut repoussé après une attaque aussi acharnée que la défense. Le maréchal, apprenant alors que Nemours arrivait au secours de la ville, inquiet du mécontentement de ses Suisses qui se plaignaient d'être mal payés, leva le siège le 20 juin.

Aumont convoqua aussitôt les Etats de la province et en obtint, non sans peine, un subside insuffisant. Au contraire, Tavanes ayant provoqué une nouvelle réunion au commencement du mois de janvier 1592, les Etats lui accordèrent un large crédit. Cette condescendance en sa faveur acheva d'aigrir le maréchal et tous deux, dès lors, « au lieu de concourir tous deux au service du souverain, ils se tenaient sur leurs gardes l'un contre l'autre ». Le ma-

réchal ne cessa plus d'être jaloux de son lieutenant et chercha à le contrarier dans ses opérations et à diminuer son autorité. Il alla même jusqu'à s'appuyer sur deux gentilshommes qu'il savait en rivalité ouverte avec Tavanes, Chabot de Mirebeau et Baillet de Vaugrenant. En même temps, il malmenait les amis de Tavanes. Bien plus, il saisit le moment où celui-ci avait dû quitter Saint-Jean-de-Losne pour aller mettre à la raison la garnison mutinée du château de Losne, pour y installer Vaugrenant comme gouverneur. Tavanes ayant vainement cherché à user de conciliation, s'adressa, le 18 mai, directement au roi pour lui exposer franchement la situation en demandant le remplacement du maréchal. « Il a fait tant d'indignités à ceux qui ne dépendaient que de V. M., qu'il leur a été impossible de lui rendre obéissance : tellement que s'en allant du pays, il a laissé le parti de V. M., qui était bien uni avant qu'il fut venu, sur le point d'être partagé en deux pour se faire la guerre et se diminuer à l'augmentation de celui des ennemis. » Tavanes eut bientôt gain de cause, et Aumont, après avoir simulé un mouvement sur Autun, qui causa les plus vives alarmes aux habitants, quitta définitivement la province au mois de novembre.

Un étrange changement se produisit au commencement de l'année 1592. Le baron de Sennecey ayant fait sa soumission au roi, Mayenne lui donna pour successeur Jean de Saulx, le propre frère de Tavanes, qui venait en Normandie de servir habilement la Ligue. Tous deux y allaient franchement, au grand désespoir de la maréchale qui déplore, dans une lettre que nous possédons, son impuissance à se faire écouter de ses fils. « Mon frère, dit Jean dans ses *Mémoires*, lui du parti du roi, moi de celui des Ligueurs, faisions chacun de notre côté ce que gens de bien peuvent faire ; nous nous battions loyalement pour notre cause et non par inimitié, nous étant assistés en plusieurs traverses. Il ne laissa pas de se trouver des mé-

chants qui dirent que nous nous entendions, ce qui était faux. » Et de son côté Guillaume écrivait à Henri IV : « Si mon frère le vicomte vient par deçà à la guerre en Bourgogne, comme il en est bruit, je la lui ferai si ferme que mes malveillants n'auront pas sujet de me blâmer. » Et il tint parole.

Le 12 juillet 1592, le vicomte de Tavanes se fit reconnaître par les Etats à Dijon et, de ce moment, la province fut véritablement en proie à la plus terrible guerre civile. Les troupes des deux frères harcelaient la population, dévastaient le pays et jetaient partout la terreur. Les petites places et les châteaux étaient sans cesse pris et repris par chacun des deux partis. Jean avait remis promptement en état les villes ligueuses et après avoir complété les travaux défensifs de son château de Sully, était venu camper non loin d'Autun, rançonnant les environs et démantelant les maisons fortes entourant cette ville, lesquelles appartenaient presque toutes aux royaux. Au mois d'août, ses troupes défirent complètement la compagnie de son frère à Montcenis. Une trêve intervint comme en 1591 et laissa achever l'année assez tranquillement.

Les premiers mois de l'année 1593 furent absorbés par la tenue des Etats de la Ligue à Paris ; Mayenne — qui eut peu à s'en louer — avait envoyé en Bourgogne son fils pour surveiller l'esprit un peu aventureux du vicomte de Tavanes, lequel supporta avec peine la présence « de ce jeune prince fort décrié, dit-il, et impopulaire qui lui avait été remis comme en tutelle et dont il se trouva souvent plus empêché que des ennemis ». Cependant, le pays aspirait au repos. On sait que les conférences de Suresnes amenèrent d'abord une trêve de trois mois signée par Henri IV et Mayenne le 31 juillet, bientôt prolongée jusqu'à la fin de décembre. Le parlement de Dijon le publia le 17 août, malgré l'opposition de Jean de Saulx. En somme, elle fut mal observée : elle laissait le pays à la discrétion des bandes armées qui n'eurent que le pillage

pour ressources. On assure que la noblesse regrettait hautement ces occasions de faire de riches prises et on raconte que les femmes elles-mêmes ne cachaient pas leur chagrin de ne plus trouver avec la rançon des prisonniers les fonds pour acheter des bijoux et des toilettes. Le vicomte de Tavanes devait depuis le mois de mai épouser M[lle] de Montpezat, fille du sénéchal de Poitou et de Henriette de Savoie — remariée au duc de Mayenne : — celle-ci, apprenant que la trêve allait être conclue, s'écria : « Si la trêve est faite, je romprai mon mariage (1) ; sinon, non. » En fait, cette trêve n'était nullement observée et au mois de septembre, le roi se décida à envoyer en Bourgogne le maréchal de Biron comme gouverneur général. En cette circonstance, Henri IV paraît avoir bien injustement prêté l'oreille à ceux qui accusaient les deux frères de Saulx de s'entendre et de prolonger par là les hostilités, d'autant plus qu'il le remplaça en même temps dans sa lieutenance générale par son ancien adversaire, le baron de Senecey. « Ainsi, remarque l'historien de la Ligue d'Autun, furent méconnus les services d'un homme sage et dévoué qui ne se distingua point par de brillantes opérations militaires et des avantages décisifs, mais qui se montra néanmoins l'ennemi déclaré des Ligueurs et l'ami fidèle du souverain. » Malgré cette disgrâce, Guillaume ainsi frustré, « mis hors du gouvernement après avoir reçu un coup de corne, » n'hésita pas à demeurer l'esclave de son devoir. Il ne formula pas une plainte. Dans ses *Mémoires,* il n'y fait qu'une seule allusion et on ne peut qu'admirer les termes dont il s'est servi : « Partie a esté mal recogneue, mais S. M. estoit excusable, à cause de ses grandes affaires (2). »

Le vicomte de Tavannes demeura désormais seul sur la

(1) Ce mariage n'eut lieu qu'au mois de janvier 1595.

(2) Guillaume de Saulx se retira alors dans ses terres où il vécut tranquillement jusqu'à une vieillesse avancée. Il avait épousé en octobre 1570 la fille du comte de Chabot-Charny, grand écuyer et lieutenant général en Bourgogne.

scène. La ville d'Autun était alors dans une situation fâcheuse. Menacée par l'armée de Biron, elle n'osait appeler Tavanes à cause des charges onéreuses qu'occasionnerait sa venue. Celui-ci, en mai 1594, voulut absolument y pénétrer et y entra en effet le 30 juillet avec le prince de Mayenne, mais tous deux en repartirent le 3 août, après avoir peu brillamment échoué dans l'attaque du château de Savigny. Au mois de mai 1595, Biron s'empara d'Autun.

C[te] E. DE BARTHÉLEMY.

Veuf en 1609 avec trois enfants, il se remaria en 1630 avec Jeanne de Pontailler. Il mourut en 1637 à 86 ans.

Pendant sa longue retraite, il écrivit ses « Mémoires des choses advenues en France ès guerres civiles de 1560 à 1596 », rédigés avec une rare modération et avec impartialité, témoignant d'un dévouement absolu à la royauté et contrastant singulièrement avec les écrits passionnément frondeurs de son frère. Leurs portraits originaux à tous deux existent au château de Lux en Bourgogne.

CATALOGUE

DES

IMPRESSIONS FRANÇAISES

PORTANT L'ADRESSE

A COLOGNE, CHEZ PIERRE DU MARTEAU

PAR

LÉONCE JANMART DE BROUILLANT

(SUITE)

Histoire de la Tourrière des Carmélites. A la Haye, chez Pierre Marteau; 1745.

Histoire de la vie de Tiel Wlespiegle contenant ses faits, finesses et aventures; nouvelle traduction de l'allemand. A Amsterdam, chez Pierre Marteau; pet. in-12, 1703.

Histoire de la vie et des actions de Louis de Bourbon, prince de Condé, par P. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1693, 2 vol. 1694, 1695.

Histoire de la vie et des actions mémorables de Jean le Maingre, dit Boucicault, maréchal de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1737.

Histoire de la vie du cardinal de Richelieu, par A. Aubery. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1689.

Histoire de la vie et du procès du fameux Louis-Dominique Cartouche et de plusieurs de ses complices. A Amsterdam, chez Pierre Marteau; s. d., 1736.

Histoire de l'emprisonnement de Charles IV, duc de Lorraine, détenu par les Espagnols dans le château de Tolède, avec ce qui s'est passé dans les négociations faites pour sa liberté par

M. le marquis du Châtelet, maréchal de Lorraine, et M. du Bois, conseiller d'Etat, intendant de ses armées et ambassadeur en cour d'Espagne. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1687, à la Sphère, 1688, 1690, in-12 1698.

Histoire de l'état présent de l'empire ottoman, trad. de l'anglois de M. Ricault, par Briot. A Cologne, chez Pierre Marteau; 3 tomes 1676.

Histoire de l'inquisition et son origine. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1691, 1693, 1733.

Histoire des amours du mareschal duc de Luxembourg. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1694, 1695.

Histoire des amours et des infortunes d'Abélard et d'Héloïse, mise en vers satiri-comi-burlesques par M***. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1723, 1724, 1726.

Histoire (l') des ducs de Bourgogne, par M. de Fabert. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. in-12 1689.

Histoire des événements tragiques d'Angleterre et des derniers troubles d'Ecosse, contenant une relation des conspirations contre les rois Charles II et Jacques II avec les principales circonstances de la vie et de la mort du duc de Monmouth et du comte d'Argyll, tirées de mémoires anglois et flamans. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1686.

Histoire des intrigues amoureuses du père Peters, jésuite, confesseur de Jacques II, ci-devant Roy d'Angleterre, où l'on voit ses avantures les plus particulières et son véritable caractère. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697, 1698.

Histoire des inquisitions où l'on rapporte l'origine et le progrès de ces tribunaux, leurs variations et la forme de leur jurisdiction. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1759, 2 vol. 1769.

Histoire des quatre derniers ducs de Bourgogne, par Fabert. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1687, 1689.

Histoire du cardinal duc de Richelieu par le sieur Aubery, avocat au Parlement et aux conseils du Roy. A Cologne, chez Pierre du Marteau; à la Sphère, 1666.

Histoire du père La Chaise, contenant les particularités les plus secrètes de sa vie, ses amours avec plusieurs Dames de la première qualité et les agréables aventures qui lui sont arrivées dans le cours de ses galanteries. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. in-12 1695.

Histoire du père La Chaise, jésuite et confesseur du roi Louis XIV, où l'on verra les intrigues secrètes qu'il a eues à la cour de France, et dans toutes les cours de l'Europe pour l'avancement des grands desseins du roi, son maître. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1693, 1694, 2 vol. 1695, 1696, 2 vol. 1719.

Histoire (l') du temps ou les trois véritez historiques, politiques et chrétiennes sur les affaires du temps, par L. G. C. D. R. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-8 1686.

Histoire du traité de la paix conclue sur la frontière d'Espagne et de France, en 1659. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12 1665.

Histoire galante et véritable de la duchesse de Châtillon. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697, à la Sphère, 1699, 1712.

Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Jean Fauste, grand magicien et enchanteur avec son testament et sa mort épouvantable. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1712.

Histoire secrète de Henri duc de Rohan, pair de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; pet. in-12 1697.

Histoire secrète des règnes des rois Charles II et Jacques II, traduite de l'anglais. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690.

Histoire secrète des amours du père La Chaise, jésuite et confesseur du roy Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1702.

Histoire véritable de la duchesse de Châtillon. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1699.

I

Ibrahim bassa de Bude, nouvelle galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1686.

Illustres (les) aventurières dans les cours des princes d'Italie, de France, d'Espagne et d'Angleterre en 2 parties, dont la première contient les mémoires D. M. L. D. A. M., la seconde partie la C. à M. N. N. A Cologne, chez Pierre du Marteau; in-12 1701.

Illustres (les) infortunez ou avantures des plus grands héros de l'antiquité. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695.

Imaginaires (les) et les visionnaires par Pierre Nicole, traité de la foy humaine, jugement équitable, tiré des œuvres de saint

Augustin, lettre de Messire Nicolas Pavillon, évêque d'Alet à Messire Hardouyn Perefixe, archevêque de Paris. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1683.

Infidélité (l') convaincue ou les avantures amoureuses d'une dame de qualité. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1676, 1681.

Intérêt (l') de l'Allemagne en général et en particulier. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1668.

Interprétation ancienne et nouvelle du songe de Louis XIV. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 1706.

Instruction sur la grâce selon l'Ecriture et les Pères par feu Monsieur Arnauld, avec l'exposition de la foi de l'Eglise romaine touchant la grâce et la prédestination par feu Monsieur de Barcos et plusieurs autres pièces sur ce sujet, le tout mis au jour par le P. Pasquier Quesnel. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1700.

Intrigues (les) galantes de la cour de France depuis le commencement de la monarchie jusques à présent. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1694, 2 tomes 1695, 2 vol. in 8 1698, 2 vol. 1740.

Intrigues (les) politiques de la France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Introduction à l'histoire des Principaux Etats tels qu'ils sont aujourd'hui dans l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1685.

Investiture du duché de Milan et autres lieux donnée par l'empereur Léopold à Charles II, roi d'Espagne. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1701.

Isle (l') de France ou la nouvelle colonie de Vénus. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1758.

Ivrognes (les), comédie satyre-burlesque. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1687.

J

Jésuites (les) de la maison professe de Paris en belle humeur. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12 1725.

Journal amoureux de la cour de Vienne. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère 1689, 1690 et 1711.

Journal amoureux d'Espagne. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12 1675.

Journal des choses mémorables advenues durant le règne d'Henri III. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1662, 1663, 1699, 2 vol. 1706, 4 vol. 1720.

Journal et mémoires du mareschal de Bassompierre. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1666.

L

Lamentations (les) des Dames de Saint-Cyr depuis la prise de Namur. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau ; 1696.

Larmes (les) de l'Angleterre, ou la source des malheurs qui ont affligé ce royaume sous les règnes de Jacques et de son fils. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; in-12, 1692.

Lettre à Monsieur le marquis de L. C. sur ce qui s'est passé dans l'affaire de l'empoisonnement arrivé à la cour de Danemark le 27 mars 1699. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1699.

Lettre à M. L. A. D. C., docteur de Sorbonne, où il est prouvé, par plusieurs raisons tirées de la philosophie et de la théologie, que les comètes ne sont point le présage d'aucun malheur. A Cologne, chez Pierre Marteau ; in-12, 1682.

Lettre au chevalier J. Banks contre le pouvoir absolu et l'obéissance passive, trad. de l'anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau ; in-8, 1711.

Lettre contenant un examen et réfutation des subtilités et sophismes des Jésuites, trad. de l'anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1688.

Lettre de Clément Marot à M. de *** touchant l'arrivée de J. B. Lully aux Champs-Elysées. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1588, 1688.

Lettre de M. l'abbé de *** à Eudoxe touchant la nouvelle apologie des Lettres Provinciales. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1698, 1699.

Lettre de M. N. Pavillon, évêque d'Alet à M. de Perefixe, archevêque de Paris. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683,

Lettre d'un amy d'Amsterdam sur l'estat présent des affaires d'Angleterre. A Cologne, chez Pierre Marteau ; p. in-12, 1680.

Lettre d'un Bourgeois de Cologne à un ami sur la prise de Bude

et sur les autres affaires présentes. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1686.

Lettre d'un Evêque de la province de Bordeaux, à M. l'Evêque d'Agen. A Liège, Pierre Marteau ; 1712.

Lettre d'un gentilhomme de la cour de Saint-Germain. A Cologne, chez Marteau ; 1710.

Lettre d'un théologien à M. Delcourt touchant l'approbation qu'il a donnée à la théologie du P. Taverne, jésuite. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1700.

Lettre d'un théologien R. A. à M. l'évêque de Meaux, traduit du latin. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1699.

Lettre écrite à M. le cardinal Cibo pour apaiser le pape au sujet de la régale. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1684.

Lettre écrite par M. Fagel sur l'abolition du test et la réponse. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1688.

Lettre sur un livre intitulé : Considérations sur les affaires de l'Église. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683.

Lettre touchant l'expédition de M. du Quesne à Chio et la négociation de M. de Guilleragues avec la porte ensemble la relation fidelle de l'audience au seigneur Donato Baile pour la République de Venise à la Porte. A Villefranche, chez Pierre Marteau ; 1683.

Lettres choisies de Monsieur Simon. A Cologne, chez Pierre Marteau.

Lettres de la Fillon. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1751.

Lettres d'une demoiselle entretenue à son amant. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1717.

Lettres écrites d'Anvers par un officier françois sur l'état présent des affaires de l'Europe, et sur ce qui s'est passé à Crémone. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1702.

Lettres écrites en 1687 concernantes l'affaire de Molinos et des Quiétistes, l'inquisition et l'état de la religion en Italie, etc. trad. de l'anglais. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Lettres galantes et philosophiques par Mademoiselle de ***. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1721, 1725.

Lettres historiques et galantes de Mme de C. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 7 v. 1704, 1709, in-12 5 v. 1710, 1714.

Lettres Persanes. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1721, n. éd., 1721, 1722, 1730, 1731, 1739, 1744, 1751, 1752, 1754, 1755, 1757, 1767.

Lettres (les) sincères d'un gentilhomme français qui contiennent la justification de la religion réformée. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1681.

Lettres turques. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1739, 1744, 1748.

L'heureux page, nouvelle galante. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1687.

Livre (le) de l'oiseau bleu. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1768.

Louis (le) d'or politique et galant. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683, à la sphère 1695.

Lupanie, histoire amoureuse de ce temps. A Paris, chez Jean-Pierre Marteau ; 1669.

Lutrin (le) vivant et le carême impromptu, poème par l'auteur du Vert-Vert. A Amsterdam, chez P. Marteau ; 1740.

Luxembourg apparu à Louis XIV, la veille des rois sur le rapport du père La Chaise fait à la Sainte Société. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la sphère, 1695, augmenté du courrier de Pluton avec figures, 1718.

M

Maris (les) à la mode. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau ; in-12, 1700.

Marquis (le) de Louvois sur la sellette criminel examiné en jugement par l'Europe et ses filles, ses interrogats, ses Réponses et enfin sa sentence portée par l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1692, 1695.

Maximes politiques de France. A Cologne, chez Pierre Marteau.

Médaille du Père de la Chaise jésuite, confesseur du Roy très-chrestien. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1698.

Médaille de l'Europe tournée, c'est-à-dire réflexions douloureuses et lamentables sur les changements arrivés en Europe depuis que le manifeste de la France a paru. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1689.

Médiateur (le) équitable entre les sept sages de France et le directeur politique. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1692.

Mémoire du roy tres-chrestien à l'abbé de Gravel envoyé de S. M. avec la dépesche en date du camp de Mastricht, le 18 juin

1673. Avec la lettre d'un conseiller d'Estat d'un prince d'Empire, écrite à ce sujet au député de son maistre à la diète de Ratisbonne (in d. Nuremberg le 17 d'Aoust 1763) traduite de la langue allemande. Ensemble le manifeste (in d. 28 Aoust), et le mandement de Sa majeste impériale (in d. 20 Août). Cologne, Pierre Marteau ; in-12.

Mémoire présenté à L. H. P. les E. E. G. G. des provinces unies par M. de Hellen, chargé des affaires du roi de Prusse, le 15 octobre 1756 avec une ampliation. A Liège, chez Pierre Marteau ; in-8, 15 pp., 1756.

Mémoire servant à la justification de Ph. de Procé ci devant commandeur à Vaerden touchant le siège et reddition de la ville à S. A. le prince d'Orange. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1674.

Mémoires amoureuses, contenant les amours des grands hommes et dames illustres de ce temps. 4 part. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1676.

Mémoires concernant divers événements remarquables. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1682.

Mémoires concernant la campagne de trois rois, faite en l'année 1692, avec des réflexions sur les efforts que fait Louis XIV, pour venir à bout de ses desseins ; le roi Jacques pour remonter sur le trône, et ce que les alliez doivent faire pour s'y opposer. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la sphère, 1693.

Mémoires contenant divers événements remarquables arrivés sous le règne de Louis le Grand, l'estat où estoit la France lors de la mort de Louis XIII, et celuy où elle est à présent. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683, à la Sphère, 1684.

Mémoires de ce qui s'est passé en Suède, et aux provinces depuis l'année 1652 jusques en l'année 1655, ensemble le démêlé de la Suède avec la Pologne. Tirez des dépesches de Monsieur Chanut, ambassadeur pour le roy en Suède. par P. Linage de Vauciennes. A Cologne, chez Pierre du Marteau. 3 v., 1677.

Mémoires (les) de feu Monsieur le duc de Guise. A Cologne, chez Pierre Marteau, 2 v. à la sphère, 1669. Le 2e vol. porte : A Cologne, chez Pierre du Marteau.

Mémoires de feu Monsieur le duc d'Orléans. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1685, 1717.

Mémoires de Jacques de Saulx, comte de Tavannes, où l'on rap-

porte les causes, les motifs et les divers mouvements des factions des Princes, du Parlement et de Paris, durant les derniers troubles qui ont affligé la France jusqu'en l'année 1653. A Cologne, chez Pierre Marteau, à la sphère, 1691.

Mémoires de l'Académie de la ville neuve de Nancy. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1757.

Mémoires de la vie du comte de Grammont contenant l'histoire particulièrement amoureuse de la cour d'Angleterre sous le règne de Charles II. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1718, in-12, 1714.

Mémoires D. M. L. D. M. A Cologne, chez Pierre du Marteau, à la sphère, 1675.

Cette édition en gros caractères, de 222 pp. plus un f. d'errat. parait être la première.

Mémoires de M. L. D. M. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; à la Sphère, 144 pp., 1675.

Mémoires de Madame la duchesse Mazarin. A Cologne, chez Pierre Marteau ; s. d.

Mémoires (les) de M. L. M. M. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1676.

Mémoires (les) de Madame la princesse Marie Mancini, grande connétable du royaume de Naples. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 1677.

Mémoires de messire Jean-Baptiste de la Fontaine, chevalier, seigneur de Savoye et de Fontenay, brigadier et inspecteur général des armées du roy contenant ses aventures depuis 1636 jusqu'en 1697. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1698, in-12 1699, 2 v. 1701.

Mémoires de Madame du N*** écrits par elle-même. A Cologne, chez Pierre Marteau; 5 v. in-12, 1710,

Mémoires de M. L. C. D. R. concernant ce qui s'est passé de plus particulier sous le ministère du cardinal duc de Richelieu et du cardinal de Mazarin, avec plusieurs particularitez du règne de Louis le Grand. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1687, à la Sphère, 1688, 1703.

Mémoires du chevalier Saint George, trad. de l'anglais. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1712, 1713.

Mémoires du duc de *** sur divers événements. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1712.

Mémoires du mareschal de Bassompierre contenant l'histoire de sa vie, et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la cour de France pendant quelques années. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 2 v. 1663, 2 v. 1665, 1666, 1692, 1696, 1703.

Mémoires du marquis de Beauvau, pour servir à l'histoire de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, in-12, 1687, in-12, 1688, 185 pp., in-12, à la Sphère, 1689, 1690.

Mémoires du temps. A Rouen, chez Pierre Marteau ; 5 part., 1674.

Mémoires historiques et secrets concernant les amours des rois de France, réflexions historiques sur la mort de Louis le Grand, le mal de Naples, son origine et ses progrès en France, et très .... A Cologne, chez Pierre Marteau, revenu de l'autre monde ; in-12, 1747.

Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu, recueillis par le sieur Aubery. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 5 v., 1667.

Mémoires pour servir à l'histoire des controverses nées dans l'Église romaine sur la prédestination et sur la grâce. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1680, 1689.

Mémoires pour servir à l'histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1691, 2 v. 1693.

Mémoires sur l'origine des guerres qui travaillent l'Europe depuis cinquante ans. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 2 v. 1678.

Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics par L. M. P. A Cologne, Pierre du Marteau ; 1 tom. 1676, p. in-12, à la Sphère, 1677, 2 v. 1679.

Mémoires touchant les progrès du Jansénisme en Hollande. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau ; 1697, 1698.

Mémoires touchant M. François Auguste de Thou, ou l'on voit ce qui s'est passé de plus particulier touchant son ambassade d'Hollande par M. D. L. R. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1710.

Mémorial historique de ce qui s'est passé depuis l'année 1647 jusques à l'an 1653, touchant les cinq propositions tant à Paris qu'à Rome. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1676.

(*A suivre.*)

L'ŒUVRE DE M. DELISLE

I

On sait qu'après de longues et délicates négociations, M. Léopold Delisle vient de terminer heureusement la réintégration à la Bibliothèque Nationale des manuscrits précieux provenant des *collections* Libri et Barrois. Quelques renseignements sur cette affaire d'intérêt national, notamment sur les principaux articles recouvrés, rentrent parfaitement dans le cadre du Bulletin, et l'on s'étonnerait même de ne pas les y trouver.

L'auteur de l'*Histoire des mathématiques*, Libri (1), était, hélas ! un savant d'un mérite supérieur, membre de l'Institut, professeur au collège de France et à la Faculté des Lettres, un des principaux collaborateurs de la *Revue des deux Mondes*, influent, bien que peu aimé, dans le monde scientifique et politique. Devenu inspecteur des bibliothèques de France, il profita des facilités exceptionnelles que lui donnait cette place pour faire entrer dans sa *collection* un grand nombre de manuscrits de premier ordre, *empruntés* aux différentes bibliothèques de Paris et de province. qui naturellement lui étaient ouvertes à toute heure. Plusieurs anciens bibliothécaires nous ont raconté qu'il faisait d'habitude ses tournées d'inspection, drapé à l'italienne, dans un immense manteau, très commode pour dissimuler ses vols, et que de plus il était toujours muni d'un stylet, soi-disant pour se défendre contre quelque émissaire des *carbonari* qui l'avaient condamné à mort

(1) Libri-Carucci (Guillaume-Brutus-Julius-Timoléon), né à Florence en 1803, mort à Londres en 1869.

comme traître. A tort ou à raison, il passait pour très capable de se servir de cette arme contre ceux qui l'auraient surpris en flagrant délit. Ce qui est certain, c'est qu'on avait très peur de lui, et des personnes qui avaient plus que des soupçons sur son compte hésitèrent longtemps à le dénoncer, même par des lettres anonymes.

Ces lettres plurent enfin comme grêle. Il fut énergiquement attaqué dans le *Moniteur*, le *National* et d'autres journaux qu'il essaya d'abord de poursuivre en diffamation. Un enquête, ouverte sur ses agissements, aboutit à un procès qui se termina par une condamnation par contumace à dix ans de réclusion, etc. (22 juin 1850). Depuis quelque temps déjà il s'était sauvé en Angleterre, où il se fit ensuite naturaliser. Pourtant il avait eu, même après sa condamnation, des défenseurs ardents, habiles et convaincus, notamment Jubinal et Mérimée. Ce dernier, s'emportant contre son habitude, avait tellement malmené, dans une brochure, les juges et les experts, que ce *factum* lui valut, comme il le disait, l'agrément de passer les grandes chaleurs de l'été dans une résidence des plus calmes, et où il jouissait de la plus aimable fraîcheur. Ce fut en sortant de cette retraite forcée qu'il fut nommé sénateur (1852).

A vrai dire, cette condamnation avait été motivée surtout par des présomptions morales, puissamment confirmées par la fuite de l'accusé. Les preuves matérielles faisaient défaut, toutes les traces de provenance ayant été soigneusement détruites. « Cet habile homme », comme l'appelle M. Delisle, ne s'en remettait naturellement qu'à lui-même du soin de faire disparaître par des grattages, et au besoin par des mutilations, les estampilles, les armes, les notes qui auraient pu indiquer l'origine des articles subtilisés. Mais il ne s'en tenait pas là. Il se préoccupait ensuite de faire disparaître jusqu'aux traces de ces grattages, de ces mutilations. C'était à Paris que s'accomplissait ce travail complémentaire, par les mains d'ou-

vriers habiles, complices inconscients de ces larcins. Aussi nous avons entendu dire dès le commencement à quelqu'un qui en savait peut-être déjà plus long qu'il ne voulait le dire, qu'on n'arriverait à rien si l'on n'interrogeait pas les ouvriers laveurs, raccommodeurs de manuscrits, entre autres S.....n, bien connu des bibliophiles de cette époque. Quand les manuscrits étaient bien et dûment expurgés, Libri les envoyait en Italie, généralement à Florence. Là, les anciennes reliures, témoins indiscrets soigneusement anéantis, étaient remplacées par des couvertures en parchemin, et réexpédiées en France, soi-disant pour la première fois, comme ayant été acquises en Italie.

Nous ignorons si parmi les manuscrits recouvrés par M. Delisle, se trouve un livre d'Heures in-8°, d'une conservation admirable, orné de nombreuses miniatures, grandes et petites, de la seconde moitié du xve siècle, que Libri, se sachant déjà soupçonné, avait néanmoins essayé de placer à Paris. Ce qui explique cette audace, c'est que ce manuscrit, dépourvu, lui aussi, de toute indication de provenance, pouvait bien être, en effet, d'origine italienne. Le calendrier, surtout, était une merveille. Ce volume resta pendant plusieurs jours place du Louvre, chez J. J. Techener, dont tous les clients purent l'examiner. Il ne trouva pas d'acquéreur, soit à cause du prix qu'on en demandait (10,000 francs, je crois, somme exorbitante pour ce temps-là), soit pour un autre motif. On en était déjà à la période d'accusations anonymes, de soupçons presque universels, bien qu'encore dissimulés. Ceux qu'on interrogeait là-dessus ne « répondaient que des épaules », comme faisaient, suivant Hardouin de Péréfixe, ceux qui avaient eu connaissance des dernières révélations de Ravaillac, quand on les questionnait à ce sujet (1).

(1) Quand je vis, en 1847, ce manuscrit chez J. J. Techener, il y avait là Sainte-

En 1861, la revision du procès fut demandée au Sénat par Mme Libri. Ses amis espéraient faire passer cette condamnation pour l'œuvre des passions politiques. Mais, dans cet intervalle, de nouvelles et accablantes révélations avaient surgi, la pétition de Mme Libri fut énergiquement combattue par le rapporteur, par Delangle et Dupin aîné, et le Sénat, à une grande majorité, passa à l'ordre du jour. Les brochures publiées de part et d'autre sur cette affaire forment une collection des plus curieuses, qu'on trouve rarement complète (1).

II

On sait positivement aujourd'hui que les premières tentatives de Libri pour se défaire de *ses* manuscrits remontent à 1846. Il s'adressa inutilement au *British Museum*, puis à l'Université de Turin. L'année suivante, il réussit à en vendre une bonne partie à lord Asburnharn, comme provenant d'Italie. On ne sait pas bien jusqu'à quelle époque le célèbre amateur anglais fut dupe de cette fraude, ni même s'il le fut jamais. Toujours est-il que, pendant les trente années qu'il vécut encore, il ne voulut jamais entendre parler de se défaire à aucun prix de ces manuscrits, « qui faisaient, dit M. Delisle, presque partie intégrante de son existence ».

Ce ne fut qu'après la mort de lord Asburnham (juin 1878), que commencèrent avec son fils les négociations qui, après bien des péripéties, viennent d'aboutir heureusement.

Ces négociations portèrent, dès l'origine, non seulement

Beuve, Leroux de Lincy, Leber et deux autres dont j'ai oublié les noms. Évidemment il nous semblait étrange, plus qu'étrange qu'un volume si précieux ne portât aucune indication de provenance. Mais personne n'osait exprimer des soupçons tout haut sur un si haut et puissant personnage. Nous nous regardions en silence. Ce fut, comme on sait, M. Ludovic Lalanne qui eut le courage d'attacher le grelot.

(1) Les plus intéressantes sont celles d'A. Jubinal et de Mérimée, et les réponses des experts (Bordier, Bourquelot et L. Lalanne) à ce dernier (1852).

sur le *fonds* Libri, mais sur celui de l'ancien libraire Barrois, autre collectionneur de la même école, dont le butin était également devenu la propriété de l'ancien lord. Le gouvernement français offrait 700,000 francs des deux. C'était le double de ce qu'ils avaient coûté à l'amateur anglais. Toutefois le nouveau lord rejeta cette offre comme insuffisante, et proposa ses collections au *British Museum* pour 4 millions.

« Ici se place, dit M. Delisle, un acte de haute probité scientifique. — Sur une lettre que j'écrivis au Conseil des *Trustees* pour lui démontrer que les fonds Libri et Barrois contenaient beaucoup de manuscrits volés aux bibliothèques françaises, et lui exprimer le vif désir de la France de les ravoir en sa possession ; et sur les instances du gouvernement français ; — le conseil des Trustees reconnut la justice de nos réclamations, et déclara que les manuscrits n'auraient pas dû sortir de nos bibliothèques, et qu'il y avait pour le gouvernement anglais *obligation de ne pas les acquérir* ».

Nous admirons, comme il convient, cette déclaration des Trustees. Toutefois l'administration du British Museum ne put s'entendre avec lord Asburnham et l'on évita ainsi un triage qui aurait pu donner lieu à bien des difficultés.

Le gouvernement italien, auquel ces collections furent ensuite offertes, fit la même réserve que le gouvernement anglais.

« Nous étions donc arrivés à ce résultat précieux, de rendre invendables les fonds (vols) Libri et Barrois, de faire peser sur eux une sorte d'*opposition morale,* qu'il appartenait à nous seuls de relever à l'occasion. »

Cette occasion se présenta dans le courant de l'année dernière. Le célèbre libraire strasbourgeois Trübner (et non Hübner, comme l'ont appelé plusieurs journaux français), dont la France a eu beaucoup à se louer dans cette circonstance, acquéreur d'une partie des collections Asburnham, notamment des fonds Libri et Barrois, vint offrir à

M. Delisle de les échanger contre un manuscrit précieux pour l'histoire de la littérature germanique, que possédait la Bibliothèque Nationale, plus une soulte de 150,000 fr. On traita sur ces bases, et c'est ainsi que ce recouvrement s'est enfin accompli.

Ce manuscrit allemand est le recueil de Rudiger Manassé, qui vivait à Zurich au XIIIe siècle, et avait collectionné de nombreuses pièces de vers allemandes, du plus grand intérêt pour l'histoire de la poésie lyrique d'Outre-Rhin, et dont plusieurs ne sont connues que par lui. En 1886, lors des fêtes du Jubilé de l'Université d'Heidelberg, le grand-duc de Bade avait offert à cette Université, comme l'hommage le plus digne d'elle, un exemplaire de la reproduction typographique de ce manuscrit, faite avec l'autorisation du gouvernement français. Cette autorisation ne lui avait été accordée, suivant l'usage, qu'à condition de remettre à la Bibliothèque deux exemplaires de cette même reproduction, tirée à très petit nombre. Cette condition a été remplie ; et la reproduction, supérieurement exécutée, est, pour les travailleurs, l'équivalent de l'original. Celui-ci a été acheté par feu l'empereur Guillaume, qui se proposait, dit-on, de le léguer à l'Université d'Heidelberg.

III

Ces manuscrits reconquis sont d'une haute importance. Libri était un homme des plus délicats dans ses goûts, sinon dans ses procédés, et qui ne s'y connaissait que trop, aussi avait-il jeté partout son dévolu sur ce qu'il y avait de mieux. Il y a dans sa collection quinze manuscrits antérieurs à Charlemagne. L'un d'eux, surtout, écrit en lettres onciales, et orné de peintures barbares, est d'un puissant intérêt pour l'histoire des arts. C'est un de ces monuments si rares, qui semblent indiquer le point extrême de leur décadence, comme les mosaïques de l'abbaye de Montréal (VIIe siècle), reproduites en partie dans

la belle édition du *Jésus-Christ* de Veuillot, publiée chez MM. Didot. Ce manuscrit, suivant M. L. Delisle, serait l'unique monument d'une époque aussi ancienne qui existe dans aucune bibliothèque de France. Dieu nous garde de contredire un savant aussi autorisé que celui-là ! Mais peut-être ne se souvient-il pas d'un manuscrit antérieur à cette extrême décadence, le Térence de la bibliothèque Sainte-Geneviève, orné de peintures où l'on retrouve quelques faibles traces de la correction antique, et qui doit remonter, pour le moins, au vi^e^ siècle.

Libri s'était aussi *procuré* (ce joli mot est de M. Delisle) des manuscrits très anciens de classiques latins, comme Virgile, Lucain, Stace, Cicéron. Ce sont des copies qui datent de la renaissance carlovingienne et peuvent être très utilement consultées pour rétablir les textes dans leur pureté primitive. Il avait aussi escamoté des textes très importants de l'ancienne littérature française, surtout de la littérature provençale, et d°s papiers historiques modernes d'une grande valeur, comme des minutes du cardinal de Richelieu, des lettres ou mémoires de grands savants français, notamment des lettres originales autographes de Descartes et de Fermat. Parmi les plus beaux joyaux de cette collection, figurent deux petits volumes entièrement remplis de notes et de dessins de Léonard de Vinci.

Ces manuscrits sont au nombre de 166, et forment le contenu de plus de 250 volumes et portefeuilles.

La collection de Barrois, cet autre écumeur de bibliothèques, est aussi importante, sinon aussi précieuse.

Celui-là s'accommodait surtout des manuscrits relatifs à l'ancienne littérature française. On a retrouvé dans son *fonds* plus de 80 volumes subtilisés à la bibliothèque Royale, dont plusieurs d'une valeur inestimable, comme le *Credo* autographe du sire de Joinville, et deux manuscrits exécutés pour Charles V, le fondateur de notre grand dépôt national, qui sont de véritables reliques.

C'est la Bibliothèque Nationale seule qui a payé les

frais de rétrocession de ces précieuses épaves. C'est là aussi qu'elles seraient le plus profitables aux savants et aux curieux. Toutefois plusieurs bibliothèques des départements ont des droits incontestables à la restitution des livres précieux qui leur ont été dérobés, ou tout au moins à des échanges. Aucune résolution définitive n'a encore été prise à ce sujet ; mais, dant tous les cas, on ne saurait trop remercier M. Léopold Delisle de l'immense service qu'il vient de rendre aux savants, aux artistes et aux curieux. Il est, du reste, coutumier du fait.

MONTAIGNE

NAIN DE LA REINE D'ESPAGNE, A LA COUR DES DERNIERS VALOIS

Dans la livraison de janvier-février 1886, du *Bulletin du Bibliophile*, nous publiions une lettre très curieuse adressée au roi Henri III par un personnage du nom de *Montaigne*, et découverte par nous dans le vol. 6629 du fonds français à la Bibliothèque Nationale, volume faisant partie d'un recueil de *Lettres originales à Henri III* (nos 6628-31).

En présence du style de la lettre, de cette verve gauloise, de cette familiarité de bon aloi, enfin de cette saillie vive d'imagination, qui, chacun le sait, constituent tout l'auteur des *Essais,* nous avions cru pouvoir sans hésitation, bien qu'en présence d'une écriture étrangère, attribuer notre document au grand écrivain ; aussi disions-nous *en note*, avec la prudence plus que jamais nécessaire en pareil cas : « On nous a fait apercevoir... que notre lettre « pourrait bien ne pas être du philosophe, que sais-je?

« mais d'un parent ou d'un homonyme. Le style de la « lettre et le ton, sur lequel l'auteur parle au roi de « France, nous donnent la conviction qu'elle est bien du « grand Montaigne. »

Dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* du 25 juillet 1886, notre savant ami le *vieux Chercheur* avait fait un appel dans une question qui se terminait ainsi (XIX, 420-421) : «..... Je viens demander à nos confrères « ce qu'ils pensent de l'attribution à l'immortel philo- « sophe..... *Sursum!* Messieurs les *Montaignophiles!* Ces « questions valent la peine d'être discutées à fond. On « attend de vous de complets éclaircissements, après « lesquels aucun de nous ne puisse encore dire : *que « sais-je?* »

Depuis notre publication et depuis cet appel il ne s'était trouvé personne pour nous combattre péremptoirement victorieusement, en nous disant preuves en mains : « Votre « lettre n'est pas de l'auteur des *Essais;* elle est de *tel* « autre *Montaigne* que nous vous désignons catégorique- « ment. » Seul, un article avait paru dans un journal de province, le *Courrier de la Gironde,* article qui ne prouvait rien du tout et qui, par sa dernière et malheureuse phrase, ne méritait aucune réponse.

Bien plus, un article favorable, quoique signalant les doutes de la Gascogne, avait paru dans le *Polybiblion* de septembre 1886, et partageait nos conclusions.

Enfin un argument nous avait été fourni qui nous semblait péremptoire, décisif, c'est celui de la *petite taille.* Montaigne parle souvent dans les *Essais*, notamment livre II, chap. XVII, de sa *petite taille,* et, quoique dans ce chapitre, il dise seulement : « Je suis d'une taille *un « peu au-dessous* de la moyenne », déjà, au chap. V du même livre, il nous avait raconté comment « il lui advint « qu'un de ses serviteurs, grand et fort, monté sur un « puissant roussin, vint fondre comme un colosse sur le « *petit homme* et *petit cheval* », ce qui donnerait à en-

tendre qu'il était de toute petite taille, induction confirmée par les expressions de *petit homme* qu'il se prodigue à tout instant (v. l'Etude de M. Bigorie de Laschamps, Michel de Montaigne, sa vie, ses œuvres et son temps, deuxième édition, Paris, Didot, 1860, p. 17).

En présence de ces preuves d'authenticité semblant, on nous permettra bien de le dire, avec toute vraisemblance, irrécusables, seuls l'avis défavorable de M. Guillaume Guizot, dont tout le monde attend avec impatience l'édition de Montaigne dans les *grands Ecrivains de la France,* et les conseils expérimentés de M. Tamizey de Larroque avaient ébranlé notre conviction, déjà tenue un peu en échec, il faut bien l'avouer, par l'absence d'autographe.

Les choses en étaient là, lorsque, au commencement de janvier dernier, ouvrant le volume de la *Collection des Documents inédits,* publié en 1841 par M. Louis Paris, *Négociations sous François II* (papiers du porte-feuille de *L'Aubespine,* évêque de Limoges), et jetant les yeux tout d'abord sur la table suivant notre habitude, nous nous sommes arrêté étonné à la vue de : Montaigne, *nain de la reine catholique.* Nous reportant alors à la page, nous avons vu mentionné et maintenu (1560), parmi les valets de chambre de la reine d'Espagne, le *nain Montaigne.*

Enfin, poursuivant nos recherches, et consultant le dictionnaire de Jal, ce livre qui contient tant de bonnes choses, à l'article : nains en titre d'office, nous avons lu ceci : « En 1563, Charles IX se donna le plaisir d'un « tournoi. Son nain y figura avec *Montagne,* nain de la « reine d'Espagne (KK. 120) » ; pas d'autre mention. Aujourd'hui, par notre nouvelle trouvaille, la question semblerait claire, et l'insistance sur la petite taille s'explique. En tout cas, nous sommes heureux d'apporter nous-même la solution de notre question.

Avant la découverte de cette coïncidence singulière, si le *nain Montaigne* existait encore en 1583, date de notre document, et en présence de circonstances qui presque

toutes militaient en notre faveur, nous avions pu légitimement, croyons-nous, attribuer la lettre d'un *nain* à un *petit homme* qui cependant venait d'atteindre la taille d'un *géant :* — les *Essais* avaient paru en 1580.

EMILE DU BOYS.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PALERME

Catalogo ragionato, etc. (Catalogue raisonné des incunables, éditions aldines et autres livres rares qui se trouvent à la Bibliothèque nationale de Palerme), par M. Ant. Pennino, conservateur-adjoint de cette bibliothèque, t. III, *Palermo, Lao,* 1886, gr. in-8 de 455 pages.

Nous avons rendu compte, dans le numéro de décembre 1875 du *Bulletin du Bibliophile,* du premier volume de cet intéressant catalogue, comme veut bien le rappeler M. Pennino, dans des termes beaucoup trop flatteurs pour que nous osions les reproduire. Ce premier volume était précédé d'une dissertation historique très curieuse sur les commencements de l'imprimerie en Sicile, par le bibliothécaire en chef, M. Evola, sous la direction duquel a été rédigé le présent catalogue. Le tome second, publié en 1880, s'arrêtait au n° 1433. Le troisième finit au n° 1958. Il comprend les acquisitions récemment faites par la bibliothèque de Palerme, d'incunables, d'éditions des Aldes et autres raretés, *avec l'indication des prix ;* — un certain nombre d'additions et de corrections pour les deux premiers volumes ; enfin un *Index chronologique* des articles datés. « Ce travail, dit M. Pennino, m'a coûté

dix années de recherches et de travaux souvent pénibles. Je ne les regrette pas, si mon œuvre peut contribuer au progrès des études bibliographiques et littéraires, et attirer l'attention des curieux sur une bibliothèque dont l'existence a été longtemps presque inconnue, même en Italie. »

Quelques citations, empruntées à ce dernier volume, suffiront pour montrer que le savant bibliothécaire sicilien n'a pas trop présumé du mérite de son travail.

N° 1469. *Arnobii* Disputationvm... *Romæ*, 1542, in-fol. Superbe exemplaire de l'édition *princeps* d'Arnobe, dédiée à François Ier.

N° 1470. Arte para bien confessar (par un dévot religieux de l'Ordre de S. Jérôme, revu et corrigé). In-8 de 127 ff., imprimé à Séville par Juan Croberger, 1535. Edition inconnue jusqu'ici à tous les bibliographes de cette rarissime plaquette espagnole. Graesse, seul, en cite une édition de 1536, publiée à Burgos, sans nom d'imprimeur. Pourtant celle de Séville n'est pas encore la première, puisque le titre porte : *de nuevo corregida.* Cet opuscule est dédié à Alphonse d'Aragon, archevêque de Saragosse, fils du roi Ferdinand le Catholique.

N° 1476. Recueil d'opuscules de saint Augustin et de saint Bernard, in-4, s. l. n. d., en deux parties avec pagination distincte, de 120 et 186 ff. Incunable rarissime, décrit en détail pour la première fois par M. Pennino, qui rectifie plusieurs erreurs commises à son sujet, par les précédents bibliographes. Brunet n'a connu et cité que la première partie, contenant les opuscules de saint Augustin, vendue séparément 37 fr. à la vente Costabili. Graesse indique bien l'ouvrage entier, mais le prétend imprimé à Cologne, par Ulrich Zell, vers 1475. Cette opinion n'est pas soutenable en présence de l'épître dédicatoire de l'éditeur, Masellus (Tomasello) de Bénévent, à un abbé nommé Jérôme Poggio, qui n'a rien de commun avec le célèbre Pogge, le grand dénicheur de manuscrits, mort dès 1459. Dans cette épître, qu'évidemment Graesse n'avait pas lue,

Tomasello dit nettement que l'ouvrage a été imprimé à Milan, et parle avec enthousiasme de l'imprimerie, « cette nouvelle conquête du génie humain (*nova hæc humani ingenii indagatio librorum imprimendorum*), expressions qui nous reportent évidemment aux premiers essais de l'art typographique. Aussi M. Pennino attribue ce volume à Zaroto, le plus ancien imprimeur milanais (1469). Cette conjecture est fortement appuyée par une note manuscrite d'un ancien amateur milanais, auquel le livre a appartenu. Dans cette note, collée à l'intérieur de la reliure, il assure formellement que le livre est dû à Zaroto, dont il paraît avoir connu la famille. Deux autres annotations manuscrites, à la première et la neuvième page, ont aussi leur intérêt. Elles émanent d'un précédent possesseur, et nous apprennent qu'il avait acheté ce volume à Venise le 7 novembre 1518, moyennant une livre et cinq sous, qu'il avait déboursé de plus 12 sous pour faire peindre les initiales en or et en couleur, et 18 sous pour la reliure!

N° 1479. Très bel exemplaire de l'édition originale et seule complète de l'ouvrage latin très rare, recherché et digne de l'être, d'André Baccio (Baccius), sur les festins des anciens, les vins d'Italie, du Rhin, de France, d'Espagne, les cervoises et autres boissons en usage dans toute l'Europe. *Romæ, Nic. Mutius,* 1596, in-fol., avec le portrait de l'auteur au frontispice, la dédicace au cardinal Ascanio Colonna, et le privilège du pape Clément VIII. Il est étrange que cet ouvrage savant et curieux n'ait jamais été réimprimé en entier. Dans le catalogue joint à sa *Méthode*, Lenglet du Fresnoy reprochait avec raison à Gronovius de n'avoir inséré dans son *Thesaurus* qu'un court fragment du Baccius, livre rarissime et estimable, tandis qu'il y avait reproduit intégralement bien des ouvrages de moindre valeur, et qui se trouvaient partout.

L'exemplaire de Palerme provient de la bibliothèque des Pères de l'Oratoire de S. Philippe de Néri, chez lesquels l'œnologie marchait de front, paraît-il, avec la théologie.

Saluons au passage, sous le n° 1493, un Alde *di primo cartello,* l'édition de 1503 de l'ouvrage du cardinal Bessarion contre les calomniateurs de Platon. Elle reproduit l'édition *princeps* donnée à Rome en 1469, par C. Sweynheym et A. Pannartz, mais avec de nombreuses corrections, d'après un manuscrit autographe de Bessarion lui-même. L'exemplaire de Palerme contient aussi des annotations manuscrites du savant Hercule de Silva, son précédent possesseur.

Nous rencontrons ensuite (n°s 1505 et 1506), deux ouvrages bien connus, mais d'éditions inconnues jusqu'ici aux bibliographes. Le premier est le traité de Boëce, *Consolatio philosophico* (sic), avec quelques autres opuscules, in-8 de 116 ff., orné de plusieurs petites gravures sur bois répétées plusieurs fois dans le texte, imprimé à *Lyon,* par *Jean de Place,* 1524; — l'autre, un *Orlando inamorato* de Boiardo, imprimé à *Venise,* par *Alessandro Viano* en 1562, avec des vignettes sur bois au commencement de chaque chant.

N° 1599. Claudiani opera, in-4 de 142 ff., édition publiée par Taddeo Ugoleto, et imprimée à Parme en 1493, par son frère Angelo (exemplaire magnifiquement conservé dans sa première reliure en parchemin). Bien qu'il existe de ce poète une édition plus ancienne, — celle de *Vicence,* 1482, — celle de Parme est considérée généralement comme l'édition *princeps,* parce qu'elle contient un assez grand nombre de morceaux qui ne se trouvaient pas dans la précédente. Elle avait été faite sur trois manuscrits, dont l'un, découvert par l'éditeur en Allemagne, remontait à une haute antiquité. La bibliothèque de Palerme possède aussi des exemplaires de deux autres éditions rares et estimées de ce même poète ; celle donnée à Florence en 1519, par les héritiers de Ph. Junte, et l'édition aldine de 1523.

N° 1621. Dictionnaire grec-latin (avec divers opuscules inédits, ajoutés). 2e édition aldine de 1524, publiée par Fr. d'Asola, beau-frère d'Alde, 2 part. en 1 vol. in-fol.

M. Pennino a reproduit *in extenso* la préface de Fr. d'Asola, qui renferme des détails intéressants pour l'histoire littéraire du temps. Il se plaint amèrement des contrefacteurs (déjà !) qui avaient donné à Lyon et à Bâle de médiocres reproductions de la première édition du travail de son beau-frère et du sien, publiée dès 1497. La nouvelle édition de 1524 était bien préférable à la première et aux contrefaçons ; elle avait été soigneusement corrigée, et augmentée de plusieurs traités inédits de savants grammairiens grecs, etc. « Ce volume, devenu très rare, dit M. Pennino, n'a rien perdu de sa valeur littéraire, surtout à cause de ces traités dont plusieurs n'ont jamais été réimprimés, notamment le *Recueil des dictions attiques,* de Manuel Moschopule. »

N°s 1465, 1625, 1641, 1738. Quatre anciennes comédies italiennes en prose, reliées en un seul volume, imprimées à Rome, du même format in-8, avec les mêmes caractères ronds, minuscules, et sorties évidemment des mêmes presses. Une seule, la *Calandra* du cardinal Dovisi ou Divizio (plus connu sous le nom de Bibbiena sa ville natale), porte l'indication de *Rome,* 1524 ; les trois autres sont s. l. n. d. Ce sont : l'*Aristippia* (auteur inconnu); le *Formicone*, de Publius Mantuan, et la fameuse Mandragore (*Mandragola*) de Machiavel. Il faut noter encore que cette édition de la *Calandra* n'est que la quatrième ; la première avait paru à Sienne en 1521, l'année d'après la mort de l'auteur, et elle avait été deux fois réimprimée à Venise, en 1522 et 1523, tandis que les trois autres pièces auraient été publiées pour la première fois à Rome en même temps que cette quatrième édition de la *Calandra*. Le volume qui contient ces quatre pièces des moins ascétiques, faisait partie de la bibliothèque d'un couvent de capucins!! Il faut dire, à la décharge des Révérends Pères, que la *Calandra* et la *Mandragola* avaient été représentées devant Léon X.

La *Calandra* est la première comédie italienne, sinon composée, du moins imprimée avec date certaine.

N° 1631. Nous trouvons sous ce numéro un exemplaire de l'édition originale et très rare de la chronique sicilienne de Falcondi, imprimée *à Paris, pour Mathurin Dupuys, par Guill. Morel,* 1550, in-4 de 191 et 16 ff. Cet exemplaire contient de nombreuses annotations du savant Vincenzo Auria, auquel il a appartenu.

A propos de Falcondi, M. Pennino signale une erreur de Brunet, répétée de confiance par d'autres bibliographes. Le récit de Falcondi commence, non en 1085, comme l'a dit Brunet, mais à l'avènement de Guillaume *le Mauvais*. Il comprend tout le déplorable règne de ce prince (1152-1166), et les trois premières années de son successeur Guillaume *le Bon*.

N° 1640. Nous rencontrons sous ce numéro un exemplaire d'une belle édition, inconnue jusqu'ici aux bibliographes, de l'ouvrage longtemps fameux de Marsile Ficin, *De triplici vitâ*. C'est sans doute l'édition *princeps* de cet ouvrage, « achevé d'imprimer à Bologne le 27 mai 1490, par Benoît Hectoris, typographe des plus habiles (*solertissimo*), qui y a mis tous ses soins ». Il y a même une partie du volume, « l'apologie de la médecine et de l'astrologie », qui avait été imprimée près d'un an auparavant ; elle porte séparément la date du 15 septembre 1489. Jusqu'ici, les bibliographes n'avaient cité qu'une édition de *la triple vie* imprimée par Benoît Hectoris en 1501. Cette seconde édition n'est évidemment qu'une réimpression de celle de 1490, probablement la seule qui eût paru du vivant de l'auteur (mort en 1499).

Ce précieux incunable a été acquis pour la bibliothèque de Palerme, moyennant la modeste somme de 5 l. (francs). C'est un in-4 de 118 ff., imprimé en caractères romains.

On sait que la *Vita triplex* est un recueil de préceptes à l'usage des savants, les seuls hommes dont l'auteur se préoccupe, pour leur apprendre à vivre longtemps, en bonne santé, et de manière à mériter le ciel (*Vita longa, vita sana, vita cœlitus comparanda*). Marsile Ficin était un

homme d'un vaste savoir, mais avec un grain de folie (1). La bibliothèque de Palerme possède aussi un bel exemplaire de la première édition avec date de sa traduction de Platon. *Venise,* 1491, in-fol. de 4 et 444 ff.

Le volume inscrit sous le n° 1643 est un exemplaire de la première édition des œuvres macaroniques complètes de Théophile de Folengo (Merlin Coccaie), l'Homère de ce genre de poésie. *Tusculani, Paganinus,* in-16, 1521, fig. sur bois. Cet exemplaire est incomplet de 8 feuillets, mais les notes marginales sont intactes, ce qui n'est pas commun, suivant Brunet.

Un savant Italien, M. Attilio Portioli, a publié à Mantoue, en 1882, deux volumes intéressants sur la vie et les œuvres de ce poète, qui a fait preuve de bien du talent dans un genre détestable.

N° 1675. Herodotus. *Venetiis, ex domo Aldi,* 1502. — Exemplaire sur grand papier de l'édition *princeps*, acheté pour 60 l. en octobre 1882.

N° 1681. Histoire du glorieux martyre de dix-huit prêtres et un séculier, morts en Angleterre pour la foi catholique, en 1577-78-81-82-83 ; traduite de l'anglais en italien, par un élève du Collège anglais à Rome. On y a ajouté une relation du martyre de cinq autres prêtres anglais en 1584, et une lettre sur cette persécution. *Macerata, Seb. Martellini,* 1585. C'est la deuxième édition de cet ouvrage ; la première, signalée par Brunet, porte la date de 1583 et naturellement ne contenait pas le récit des exécutions de 1584. Ce volume est surtout recherché pour les figures placées à la fin, représentant les différents genres de supplice.

N° 1722. L'un des articles les plus rares de cette bibliothèque. un exemplaire de la traduction latine des *Exercices spirituels* de S. Ignace de Loyola, par le P. Frusio.

(1) Pour justifier l'astrologie au point de vue religieux, il allègue l'exemple des Mages, qui n'auraient jamais découvert le Christ, s'ils n'avaient su observer la marche de l'étoile conductrice.

C'est un petit in-8 de 116 pages, imprimé à Rome en 1548, pour les seuls membres de la Société, et non mis dans le commerce. Le texte original espagnol n'a été publié qu'en 1628, à Séville, longtemps après la mort du saint.

Nos 1876 et 1877. Deux exemplaires de l'Introduction à la Bible ou *Bible d'Or* d'Antonio Romigollo ou Rampelogo, de l'Ordre des Ermites de S. Augustin. Ces deux volumes, achetés 20 l. 75 à un libraire de Strasbourg, ont été l'un et l'autre imprimés dans cette ville, par Jean Grüniger, mais ils appartiennent à deux éditions différentes, l'une datée de MCCCCTXV, l'autré de MCCCCIXVI (*sic*). Ces indications de dates incorrectes ont donné lieu à de longs et vifs démêlés entre les bibliographes. Quelques-uns ont cru que le *t* de la première édition et l'*i* de la seconde avaient été mis fautivement au lieu d'une *l*, et ont fait remonter la date de l'impression aux années 1465 et 1466. Cette *Biblia aurea* serait alors le plus ancien livre imprimé à Strasbourg. D'autres, comme Maittaire, Prosper Marchand, Panzer, remplacent ces deux lettres par un X, ce qui donnerait, pour dates véritables, les années 1495 et 1496 ; d'autres enfin, à l'opinion desquels se range M. Pennino, mettent au lieu d'X un cinquième C. D'après cette dernière hypothèse, les volumes n'auraient été imprimés qu'en 1515 et 1516. Ce qui complète la difficulté, c'est qu'on ignore à quelle époque vivait ce bon religieux, qui ne se doutait guère du bruit que ferait un jour sa compilation dans le monde bibliographique.

Le n° 1887 est l'édition originale, décrite en détail pour la première fois *de visu* par M. Pennino, de la lettre adressée à Louis XII, roi de France par le fameux Sadolet, depuis cardinal, pour l'engager à tourner ses armes contre les Turcs. C'est une plaquette in-4 s. l. n. d., de 46 ff., peut-être antérieure à 1500, mais qui ne peut être postérieure à 1498, date de l'avénement de Louis XII.

Le n° 1893 est un opuscule médical de 36 ff., imprimé à Naples, par Matteo Conci en 1542; un Mémoire latin en

forme de dialogue sur les fractures du crâne, bizarrement intitulé *Collectio florum,* par Denis Seius (A. Seiis), médecin et chirurgien originaire de Catalagirone en Sicile, et établi à Naples vers le milieu du XVIe siècle. Cet opuscule et son auteur ont été longtemps inconnus à tous les bibliographes.

N° 1896. Superbe exemplaire (*certamente frà' belli bellissimo*) d'une des plus rares éditions aldines, celle des Questions naturelles de Sénèque de 1522, ouvrage annoté par Matteo Fortunato, savant enthousiaste. Dans sa préface, à propos des nombreuses fautes qu'il a corrigées dans le texte de son auteur, il se vante d'avoir « massacré des milliers de monstres, qui avaient fait invasion dans les champs de Sénèque. » Exemplaire acheté pour 22 l. au libraire Loescher.

N° 1905. Exemplaire de l'édition *princeps* de Sophocle, donnée par Alde en 1502, relié en mar. v. fil., acheté au même libraire pour 42 l. La bibliothèque de Palerme possède aussi un exemplaire de la rarissime édition du même poète, imprimée à Paris, par Adrien Turnèbe en 1553 (n° 1907).

N° 1923. Tabula Christianæ religionis, plaquette gothique de 18 ff., imprimée à Rome en 1499, par Pierre de la Torre. Edition inconnue aux bibliographes.

N° 1927. Très bel exemplaire d'une des plus anciennes éditions de Térence, inconnue jusqu'ici. Cette édition, s. l. n. d., a pour marque une rose à neuf feuilles. M. Pennino ne la croit pas antérieure à 1475. Volume acheté en 1880 à M. Loescher, pour 150 l.

« J'en passe et des meilleurs »; mais ces citations suffisent pour montrer combien le travail de M. Pennino est digne de l'intérêt des bibliophiles et des bibliographes.

B. E.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Suite.)

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Guilbert de Pixérécourt, surnommé un peu ambitieusement jadis, le Shakspeare et le Corneille des boulevards, perdit une grande partie de sa fortune dans l'incendie du théâtre de la Gaîté (21 février 1835), dont il était un des directeurs. Les décorations de la plupart de ses pièces périrent dans ce sinistre, qui l'obligea de vendre sa bibliothèque. Elle lui avait coûté plus de 100,000 francs, à une époque où les beaux livres et les belles reliures (celles qu'on estimait belles à cette époque), coûtaient bien moins cher qu'aujourd'hui. La plupart de ses livres ont été reliés malheureusement par Bozérian. L'immense succès d'un grand nombre de ses pièces était dû à leurs défauts, autant pour le moins qu'à leurs qualités ; on pourrait en dire autant de bien des auteurs dramatiques plus récents. Le soin minutieux qu'il donnait à la mise en scène a été aussi pour beaucoup dans ses plus beaux triomphes. Il y avait aussi de l'habileté dans ces dénominations presque toujours doubles et emphatiques, qui paraissent ridicules aujourd'hui : *Victor* ou l'*enfant de la forêt ; le Coffre de fer,* ou le *Juge de son crime ; Rosa,* ou l'*Hermitage du Torrent; Cœlina*, ou l'*Enfant du mystère*(1) ; la *Tête de Mort* ou les *Ruines de Pompéie*, etc. Ce qu'on peut louer sans réserve, dans la plupart de ses œuvres, c'est la moralité. Nodier, disposé à une bienveillance extrême pour un confrère en bibliophilie, va

(1) N'oublions pas, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, que l'*Enfant de la Forêt* et celui du *Mystère* ne sont que des transcriptions dramatiques de deux romans du même nom, par Ducray-Duminil.

peut-être un peu loin, quand il dit que les pièces de Pixérécourt jouées du temps du Directoire « suppléaient, en l'absence de tout culte, à la chaire muette ». Mais on ne peut nier que Pixérécourt eut le talent d'arriver à la popularité sans spéculer sur les instincts vicieux, sans faire appel aux mauvaises passions. « Dans ses mélodrames, a dit avec raison Nodier, le crime paraît avec toute sa repoussante laideur, la vertu est parée de toutes les grâces qui la font aimer, l'action de la Providence dans les affaires humaines est relevée par les circonstances les plus vraisemblables et les plus frappantes. Jamais le dénouement n'arrive sans que la vertu soit récompensée et le crime ou le vice justement puni ». Nous avons changé tout cela ! L'avènement du romantisme porta un rude coup à la réputation et aux intérêts de Pixérécourt. Aussi, il faut voir comme il en parle dans la préface de son théâtre choisi ! Toutefois l'un de ses plus grands succès, *Latude* (en collaboration, il est vrai, avec Anice Bourgeois), est de 1834, postérieur par conséquent aux premières pièces de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas. Pixérécourt aurait sans doute pu soutenir la lutte pendant quelques années, s'il avait été plus jeune et mieux portant. Mais il avait été vieux avant l'âge, cruellement tourmenté par la goutte, *fructus belli !* Il ne faut plus travailler pour le théâtre dans la maturité de l'âge, nous disait dernièrement un homme des plus compétents, l'auteur de *Frou-Frou*, qui, en effet, au moment où nous écrivons ces lignes (1888), se trouve être à la fois le doyen de la Société des auteurs dramatiques, et l'un des plus jeunes membres de l'Académie française.

La nomenclature du théâtre de Pixérécourt comprend 120 pièces, depuis *Séligo*, ou les *Nègres généreux* (1793), jusqu'à *Bijou*, ou l'*Enfant de Paris* (1838). Il serait impossible d'en réunir la collection complète, plusieurs de ces pièces n'ayant été ni jouées ni imprimées. Son *Théâtre*

choisi, publié sous sa direction, à Nancy, de 1841 à 1843, en 4 vol. in-8, contient, outre une sorte d'autobiographie et une Introduction par Charles Nodier, vingt-quatre pièces, dont la première est *Cælina,* ou l'*Enfant du mystère (du ministère,* dit facétieusement Henri Monnier dans le *Roman chez la portière*), et la dernière *Latude.* Il a joint à chacune de ces pièces les principaux articles des journaux du temps ; — rien que les articles élogieux, bien entendu. C'eût pourtant été faire preuve de bon goût et d'esprit, d'y insérer comme spécimen, quelques-unes de ces féroces diatribes d'Hofmann qui lui avaient jadis occasionné tant d'insomnies. Il passait aussi, de son temps, pour un maître dans l'art des réclames ; mais, sous ce rapport, plus d'un de ses successeurs lui en remontrerait.

Un autre auteur dramatique du temps de la Révolution et de l'Empire, Plancher dit Valcour, bien inférieur sous tous les rapports à Pixérécourt, fut aussi comme lui directeur de théâtre ; et, de plus, acteur, romancier et même poète épique. Celui-là avait fait de larges concessions aux travers et aux vices du temps : — d'abord à ceux de l'ancienne société dans son *Petit-Neveu de Boccace,* recueil de contes et nouvelles érotiques à outrance, *Paris,* 1777 ; nouv. édit. revue, empirée et augmentée, *Amsterdam* (lisez *Montargis),* 1787, 3 vol. in-8. — Il paya également tribut aux passions révolutionnaires, en faisant jouer en 1794, sur le théâtre de la Cité, dont il était directeur, le *Tombeau des Imposteurs* ou le *Triomphe de la Vérité, sans-culotide* dramatique en trois actes, précédée d'une épître dédicatoire au pape. Cette pièce, publiée à *Paris, Imprimerie des* 86 *départements* (rarissime), avait été écrite en collaboration avec le fameux Léonard Bourdon. Plancher Valcour fut nommé, après le 18 fructidor, juge de paix dans le quartier du faubourg Saint-Martin. En conséquence, il renonça momentanément au théâtre, mais non à la litté-

rature. Il composa un poème en l'honneur de la *République,* qu'il fit imprimer à Paris en l'an VIII (in-8, très rare); il n'était que temps ! On voit dans la préface que l'auteur avait récité son poème dans le *Temple décadaire de la vieillesse* (la ci-devant église Saint-Laurent), « le 1er vendémiaire an VIII de la République française, une, indivisible et *impérissable* (textuel). Ce dernier mot était tout à fait de circonstance, six semaines avant le 18 brumaire. L'épigraphe, empruntée au poème, était aussi d'un à-propos réjouissant :

Un Sénat courageux fonda la République,
Un Sénat courageux saura la conserver !!

Révoqué de ses fonctions de juge de paix sous le Consulat, il redevint auteur et acteur, et sut de bonne grâce s'accommoder aux circonstances, car on trouve parmi ses pièces un mélodrame en trois actes : *Eginard et Emma,* joué avec succès en 1807 après le traité de Tilsit. Dans cette pièce, Charlemagne était la personnification de Napoléon. Puis vint la Restauration, dont Planchet-Valcour n'aurait probablement pas manqué de célébrer les bienfaits, s'il n'était mort dès 1815. Outre son *Neveu de Boccace,* son poème de la République, et un autre de la même époque contre la religion catholique, cet auteur aussi médiocre que fécond a laissé dix-huit pièces de différents genres, la plupart en collaboration, dont une seule, *Kokoli* (1802), obtint un succès prolongé ; quelques romans soi-disant historiques dans le genre Radcliffe ; un volumineux recueil de causes célèbres, sous le titre emphatique d'*Annales du crime et de l'innocence* (20 vol. in-8 !), et plusieurs écrits révolutionnaires ; — le tout rarissime, et non recherché.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Le baron Ernouf vient de publier à la Librairie académique Perrin sous ce titre : COMPOSITEURS CÉLÈBRES, *L'Art musical au*

dix-neuvième siècle, un livre qui ne peut manquer d'être lu avec un vif intérêt par les amateurs de plus en plus nombreux de cet art. C'est une série d'études sur la vie et les œuvres de cinq des plus illustres maîtres modernes : Beethoven, Rossini, Meyerbeer, Mendelssohn et Schumann, qui peuvent être considérés comme des types accomplis des évolutions et des progrès de l'art depuis cent ans.

Sur les cinq, trois appartiennent jusqu'à un certain point à la France. Elle fut le théâtre des plus grands triomphes, la seconde patrie de Rossini et de Meyerbeer. Beethoven, le plus grand des cinq, était né sur les rives de ce Rhin allemand qui nous a appartenu, — qui, suivant la belle expression de Musset, *a tenu dans notre verre*, — et c'est en France, c'est à Paris que ses plus belles œuvres ont été et sont encore le plus magistralement interprétées.

L'existence de ces grands hommes offre d'ailleurs tout l'intérêt du roman, surtout celle de Beethoven et de Schumann, ce malheureux homme de génie que l'auteur du présent livre a eu le mérite de faire connaitre le premier en France, comme le rappelait encore récemment l'auteur de *Sigurd*, qui n'est pas seulement l'un des premiers compositeurs contemporains, mais un critique musical autorisé entre tous.

Cinq portraits d'une exécution remarquable, dus à un jeune artiste d'avenir, M. Maurice Baud, ajoutent encore à l'attrait de ce livre dont il a été tiré dix exemplaires sur papier fort, figures sur chine.

— Un savant et aimable bibliophile, M. le baron D. de Watteville, ancien directeur au Ministère de l'Instruction publique, travaille en ce moment à un livre sur les blasons comparés des différentes contrées d'Europe et d'Asie, sujet très curieux et à peine effleuré jusqu'ici. Pour le chapitre relatif aux blasons polonais, à peu près inconnus en France, il a fait usage d'un petit in-4° manuscrit, relié en mar. v. aux armes de Paulmy, faisant partie du fonds Paulmy (Bibliothèque de l'Arsenal). Ce volume contient 99 blasons de grandes familles polonaises, exécutés d'une main exercée, mais avec une précipitation visible, avec texte latin. M. de Watteville pense que ce recueil de blasons a dû être exécuté pour le duc d'Anjou (depuis Henri III), à l'époque où il fut élu roi de Pologne, pour lui donner quelque idée des principaux chefs de la nation sur laquelle il était appelé à régner. Cette conjecture ingénieuse nous paraît très vraisemblable.

CATALOGUE

DES

IMPRESSIONS FRANÇAISES

PORTANT L'ADRESSE

A COLOGNE, CHEZ PIERRE DU MARTEAU

PAR

LÉONCE JANMART DE BROUILLANT

(SUITE)

Mes pensées sur le droit qu'ont les Evêques de dispenser surtout dans le jeûne et le carême. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1793.

Moine (le) sécularisé. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1675, 1676, 1678.

Moines (les) empruntez. Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo quoniam sumus invicem membra, par M. Pierre Joseph (Paul. ad. Ephes., 4, v. 25). A Cologne, chez Pierre du Marteau; à l'image des trois rois, 1696, 2 tom. in-12.

Moines (les) en belle humeur. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 v. 1725.

Momus (le) françois, ou les avantures divertissantes du duc de Roquelaure suivant les mémoires que l'auteur a trouvés dans le cabinet du maréchal d'H*** par le sieur L. R. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1718, in-12 1727, in-12 1739, 1753, 1759, 1761, 1762, 2 t. 1768, 1781.

Morale (la) d'Epicure, avec des réflexions (3 éd.) par des coutures augm. de la vie d'Epicure (par Durondel.) A Cologne, chez Pierre Marteau (La Haye); 1691.

Morale enjouée (la), recueil de fables, contes, épigrammes par R. A., marquis de Culant. A Cologne, chez Pierre Marteau ; in-8 1783.

Morts (les) ressuscitez. Nouvelle galante et véritable. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1699, à la Sphère 1712.

Moutardier (le) spirituelle (sic) qui fait esternuer les âmes dévotes constipées dans la dévotion avec la seringue du même autheur (sic). A Cologne, chez Pierre Marteau ; opuscule de 4 feuillets, s. d.

Moyen asseurez pour redresser les affaires des espagnols et se précautionner contre les insultes de la France, et la prise de Luxembourg. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1689.

Moyens (les) justes et efficaces pour ramener dans le sein de l'Église catholique ceux qui en sont séparés. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1684.

Moyens surs et honnestes pour la conversion de tous les hérétiques. A Cologne, chez Pierre Marteau, 2 tom. 1681, 2 v. 1683.

Muse (la) normande. A Cologne, chez Pierre Marteau; s. d., 1744.

Mystères (les) les plus secrets des jésuites contenus en diverses pièces originales. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau ; 1727.

N

Négociation du mareschal de Bassompierre envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre de la part du Roy très-chrestien, l'an 1626. A Cologne, chez Pierre du Marteau; à la Sphère, 1668.

Nouveau (le) Tarquin. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1732.

Nouveau (le) Turcq des chrétiens. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1683.

Nouveaux dialogues des Dieux ou réflexions sur les passions. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1713.

Nouveaux entretiens de Marphorio et de Pasquin sur la nouvelle paix de l'Angleterre avec la France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1713.

Nouveaux intérêts des princes de l'Europe où l'on traite des maximes qu'ils doivent observer pour se maintenir dans leurs

Etats et pour empêcher qu'il ne se forme une monarchie universelle. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, in-12 1685, revus et augmentés selon l'état actuel des affaires, à la Sphère, 1686, 1688.

Nouvelle relation de l'autre monde ou entretiens politiques des morts. A Cologne, chez Pierre Marteau; 3 vol. 1706.

Nouvelles françoises contenant plusieurs amours et histoires galantes par M. H. de B. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1710.

Nouvelles lettres écrites des Champs-Elysées à plusieurs princes et grands seigneurs, avec les réponses et deux nouvelles pièces en vers. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1697.

Nouvelles (les) lumières politiques pour le gouvernement de l'Eglise ou l'Evangile nouveau du cardinal Palavicini, révélé par lui dans son histoire du concile de Trente. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1682, 1687.

Nouvelles monacales, ou les avantures du frère Maurice. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. in-12 s. d.

O

Observations de Ménage sur la langue française. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1673.

Observations d'un partisan de la liberté et de l'indépendance de toutes les nations sur l'intérêt que trouve la Russie dans la guerre actuelle. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1807.

Œuvres (les) cavalières ou pièces galantes et curieuses de Mr B. D. R. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1671.

Œuvres (les) galantes et amoureuses d'Ovide, contenant l'art d'aimer, le remède d'amour, les épîtres et les élégies amoureuses, trad. en françois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1702.

Œuvres mêlées de Monsieur de Saint-Evremond. A Cologne, chez Pierre Marteau; 7 vol. 1708.

Œuvres posthumes de Perrault avec l'apologie des femmes. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1729.

Ombre (l') de Charles V, duc de Lorraine, consultée sur l'état présent des affaires de l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1693.

Ombre (l') de Charles-Quint apparue à Volcart, ou dialogue sur

les affaires du temps. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1710, 1713.

Ombre (l') du marquis de Louvois, consultée par Louis XIV sur les affaires présentes. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12 1692, 1693.

Onguant pour la brûlure, ou le secret pour empescher les Jésuites de brûler les livres. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère 1669, 1679, à la Spère 1682; chez Jean-Pierre du Marteau; 1582, 1689.

Opéra (l') de la Haye, histoire instructive et galante. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 1706.

P

Parallèle de Louis le Grand avec les Princes qui ont été surnommez Grands, par M. de Vertron, nouvellement composé par Chrestien non-françois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697.

Partisans (les) démasquez, nouvelle plus que galante, divisée en 4 parties. A Cologne, chez Adrien Lenclume, gendre de Pierre Marteau; 1709, chez Adrien Lenclume, gendre d'Antoine Marteau, 1710.

Passe-temps (le) royal de Versailles ou les amours secrètes de Madame de Maintenon, sur de nouveaux mémoires très curieux et augmenté de plusieurs particularitez. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695, in-12 1704, in-12 1706, 1712, s. d.

Pasquin ressuscité, ou dialogue entre Pasquin et Marphorio, traduit de l'italien. A Villefranche, chez Pierre Marteau; in-12 1670. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1680.

Pater (le) noster de M. Colbert mis en vers burlesques. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1684.

Pensées morales de Louis XIV, roy de France, depuis la ruine de Dieppe. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695.

Peste (la) du genre humain, ou la vie de Julien l'apostat, mise en parallèle avec celle de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1696.

Petrone, trad. nouvelle. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1687, 1694.

Pierre de touche pour la campagne de 1691 avec des réflexions politiques. A Cologne, chez Pierre Marteau.

Plaintes (les) des Protestants cruellement opprimés dans le royaume de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1686, 1713.

Platonisme (le) dévoilé, ou essai touchant le verbe platonicien. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-8, 1790.

Pluton Maltôtier, nouvelle galante. A Cologne, chez Adrien Lenclume, gendre de P. Marteau; 1712.

Poème sur la grâce par M. R. A Amsterdam, chez Pierre Marteau; 1722.

Politique (la) civile et militaire des Vénitiens. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1668, 1669, 1673.

Politique (la) des Jésuites. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688, 1692.

Politique (la) du cardinal Portocarrero découverte. A Madrit, chez Pierre Marteau; 1704.

Politique (la) du clergé de France sur les moyens dont on se sert pour détruire la religion protestante. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1681.

Politique nouvelle de la cour de France sous le règne de Louis XIV, où l'on void (*sic*) toutes ses intrigues et sa manière présente d'agir à l'égard de toutes les puissances de l'Europe uniquement pour satisfaire à l'ambition et à la grandeur de son monarque. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1694.

Portefeuille (le) d'un philosophe, ou mélanges de pièces philosophiques, politiques, critiques, satyriques et galantes. A Cologne, chez Pierre Marteau; 6 tomes, 1770.

Pourtraicts (les) de la cour pour le présent. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 1702.

Précis du plan général d'indemnité de Roberjat. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1803.

Prince (le) sans fard, ou instruction politique et morale tirée des meilleurs auteurs pour l'éducation d'un jeune prince par M. N. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1715.

Princesse (la) Colonne, histoire galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; petit in-12, 1683.

Princesse (la) de Phaltzbourg, nouvelle historique et galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688, 1739.

Procès de Guillaume, vicomte de Strafford, pour crime de haute trahison, accusé par la Chambre des communes d'avoir cons-

les affaires du temps. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1710, 1713.

Ombre (l') du marquis de Louvois, consultée par Louis XIV sur les affaires présentes. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12 1692, 1693.

Onguant pour la brûlure, ou le secret pour empescher les Jésuites de brûler les livres. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère 1669, 1679, à la Spère 1682; chez Jean-Pierre du Marteau; 1582, 1689.

Opéra (l') de la Haye, histoire instructive et galante. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 1706.

P

Parallèle de Louis le Grand avec les Princes qui ont été surnommez Grands, par M. de Vertron, nouvellement composé par Chrestien non-françois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1697.

Partisans (les) démasquez, nouvelle plus que galante, divisée en 4 parties. A Cologne, chez Adrien Lenclume, gendre de Pierre Marteau; 1709, chez Adrien Lenclume, gendre d'Antoine Marteau, 1710.

Passe-temps (le) royal de Versailles ou les amours secrètes de Madame de Maintenon, sur de nouveaux mémoires très curieux et augmenté de plusieurs particularitez. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695, in-12 1704, in-12 1706, 1712, s. d.

Pasquin ressuscité, ou dialogue entre Pasquin et Marphorio, traduit de l'italien. A Villefranche, chez Pierre Marteau; in-12 1670. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1680.

Pater (le) noster de M. Colbert mis en vers burlesques. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1684.

Pensées morales de Louis XIV, roy de France, depuis la ruine de Dieppe. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1695.

Peste (la) du genre humain, ou la vie de Julien l'apostat, mise en parallèle avec celle de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1696.

Petrone, trad. nouvelle. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1687, 1694.

Pierre de touche pour la campagne de 1691 avec des réflexions politiques. A Cologne, chez Pierre Marteau.

Plaintes (les) des Protestants cruellement opprimés dans le royaume de France. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1686, 1713.

Platonisme (le) dévoilé, ou essai touchant le verbe platonicien. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-8, 1790.

Pluton Maltôtier, nouvelle galante. A Cologne, chez Adrien Lenclume, gendre de P. Marteau; 1712.

Poème sur la grâce par M. R. A Amsterdam, chez Pierre Marteau; 1722.

Politique (la) civile et militaire des Vénitiens. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1668, 1669, 1673.

Politique (la) des Jésuites. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688, 1692.

Politique (la) du cardinal Portocarrero découverte. A Madrit, chez Pierre Marteau; 1704.

Politique (la) du clergé de France sur les moyens dont on se sert pour détruire la religion protestante. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1681.

Politique nouvelle de la cour de France sous le règne de Louis XIV, où l'on void (*sic*) toutes ses intrigues et sa manière présente d'agir à l'égard de toutes les puissances de l'Europe uniquement pour satisfaire à l'ambition et à la grandeur de son monarque. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol. 1694.

Portefeuille (le) d'un philosophe, ou mélanges de pièces philosophiques, politiques, critiques, satyriques et galantes. A Cologne, chez Pierre Marteau; 6 tomes, 1770.

Pourtraicts (les) de la cour pour le présent. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau; 1702.

Précis du plan général d'indemnité de Roberjat. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1803.

Prince (le) sans fard, ou instruction politique et morale tirée des meilleurs auteurs pour l'éducation d'un jeune prince par M. N. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1715.

Princesse (la) Colonne, histoire galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; petit in-12, 1683.

Princesse (la) de Phaltzbourg, nouvelle historique et galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688, 1739.

Procès de Guillaume, vicomte de Strafford, pour crime de haute trahison, accusé par la Chambre des communes d'avoir cons-

piré contre la vie du Roy, d'avoir voulu extirper la religion protestante, d'avoir voulu renverser le gouvernement, trad. de l'anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1680, 1681.

Promenades au bois de Schevelin. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 vol., 1737.

Promesses (les) du roy de France au prétendant, traduit de l'anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1712.

Q

Quartiers généalogiques des familles nobles des Pays-Bas, extraits des manuscrits d'auteurs, de registres et d'actes originaux, par L. J. P. C. S. 1 f. J. de Castro y Toledo. A Cologne (Amst.), chez Pierre Marteau; 2 tomes 1776.

Questions proposées en faveur du prétendant, publiées à Londres, trad. de l'anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1712.

R

Ramas de poésies vieilles et nouvelles, où l'on a joint en vers historiques, l'expédition du Prince d'Orange en Angleterre. A Cologne, chez Pierre Marteau ; in-12, 1689.

Rappel (le) des jésuites en France, ouvrage satyrique en vers et en prose. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1712.

Rasibus (le) ou le procez fait à la barbe des capucins. A Cologne, chez Pierre Marteau; p. in-12, à la Sphère, 1718.

Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III, roy de France et de Pologne, dont les tiltres se trouvent en la page suivante. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1660, 1662, 1663, à la Sphère 1666, 1693, 1699.

Recueil de diverses relations remarquables des principales cours de l'Europe, escrites pour la pluspart par des ambassadeurs qui ont résidé dans ces cours, traduites en français d'un manuscrit italien. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1681.

Recueil de frivolités galantes. A Cologne, chez Pierre Marteau ; p. in-8, 1759.

Recueil de pièces contenant les intrigues de la cour de France par Sauval, les amours d'Henri IV, les illustres infortunés et

l'amour à la mode, satyre. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 tom. en 1 vol. in-12, 1695.

Recueil de plusieurs pièces concernant les affaires présentes en Angleterre, trad. de l'anglois. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 tom., 1687.

Recueil de plusieurs pièces contenant les secrets les plus cachés des jésuites. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1733.

Recueil de plusieurs pièces servans à l'histoire moderne dont les titres se trouvent en la page suivante. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1663.

Recueil de quelques pièces concernant l'affaire des quartiers de Rome. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1687.

Recueil de quelques pièces curieuses servant à l'éclaircissement de l'histoire de la vie de la reine Christine, ensemble plusieurs voyages qu'elle a faites (sic). A Cologne, chez Pierre Marteau; à la sphère, in-12, 1667, 1668, 1669.

Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes de la comtesse de Suse. A Cologne, chez P. Marteau; pet. in-12, 1664, 1816.

Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1663, 1664, à la Sphère 1667, 1670, 1684.

Recueil de quelques pièces sur la question, si l'électeur de Brandenbourg doit recevoir un meilleur traitement que la maison de Brunswic. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1679, 1696.

Recueil des actions et parolles mémorables de Philippe second, roy d'Espagne, surnommé le Prudent, trad. de l'espag. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1671.

Recueil de sonnets en bouts-rimés à la gloire du roy, proposés en différents temps pour des prix... donnés par M. le duc de Saint-Aignan, M. de Vortron et M. Mignon, proposés par M..., gentilhomme, et Seignelay. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1693.

Recueil des vers pacifiques ou la guerre cuirassière et carabinière si connue dans le pays de Liège, présentée à la pacifique assemblée. Œuvre tragi-comique par le S. A. d'Auhon. A Cologne, chez les héritiers de feu Pierre Marteau; p. in-8, 1715.

Réflections sur le discours et mémoire de Monsieur le comte d'Avaux, ambassadeur extraordinaire de France, en son audience du 9 septembre 1688, de Messieurs les Etats Généraux. A Cologne, chez Pierre Marteau; 16 elz., 1688.

Réflexions d'un militaire sur les événements de la dernière guerre. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1806.

Réflexions historiques, politiques et critiques sur le journal ; La clef du cabinet des princes. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1713.

Réflexions morales, satyriques et comiques sur les mœurs de notre siècle. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1711.

Réflexions politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des réformez est contre les véritables intérêts de la France. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1685, 1686.

Réflexions sur la lettre du roi de France au cardinal de Noailles, sur la victoire de Luzzara. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1702.

Réflexions sur le plaidoyé de M. Talon, avocat général, touchant la bulle contre les franchises des quartiers de Rome. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1688.

Réflexions sur le IVe et Ve chapitres de la politique de France de M. P. H., où il censure le clergé romain et les Huguenots, par le sieur de l'Ormegrigny. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 1677.

Réflexions sur un livre intitulé : Parlamentum pacificum ou parlement pacifique, imprimé avec la permission du comte de Sunderland, président du Conseil, trad. de l'anglois, suivant la copie imprimée à Londres, 1688. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1688.

Relation de ce qui s'est passé dans les armées du roi, en Allemagne et en Flandre depuis le commencement de 1675 jusqu'en 1676, avec les particularités du combat de M. de Crégny et du siège de Trèves. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 1676.

Relation de la campagne de l'année 1675, en Allemagne, jusqu'à la mort de M. de Turenne. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1676.

Relation de l'estat et gouvernement d'Espagne. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1666.

Relation de Pihuhu, émissaire de l'empereur de Chine en Europe, trad. du chinois. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1760.

Relation des différens arrivez en Espagne entre don Juan d'Autriche et le cardinal Nitard. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 2 tom. 1677.

Relation historique de l'amour de l'empereur du Maroc pour Madame la princesse Douairière de Comté, écrite en forme de lettres à une personne de qualité par M. le comte D***. A Cologne, chez Pierre Marteau; éd. en pet. caract. 140 p., 1700, éd. en gros caract. 256 p. 1700, p. in-12 1707.

Relation historique de la peste de Marseille. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1721, 1723.

Relation véritable et curieuse d'un voyage fort périlleux accompli par terre et par mer. A Padoue, à une demi-heure de Rome; 1696.

Religion (la) ancienne et moderne des Moscovites. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1698.

Religion (la) des Hollandais, représentée en plusieurs lettres écrites par un officier de l'armée du roy. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1673.

Remarques d'un théologien sur le traité historique de l'établissement et des prérogatives de l'église de Rome et de ses évêques, par M. Maimbourg. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Remarques historiques, critiques et satyriques d'un cosmopolite, tant en prose qu'en poésie, sur différents sujets. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1731.

Remarques sur le gouvernement du royaume durant les règnes de Henri IV, surnommé le Grand, de Louis XIII, surnommé Dieu-Donné, le Grand, l'Invincible. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1688.

Rencontres de Bayle et de Spinosa dans l'autre monde. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère 1711, 1712, à la Sphère 1713

Réponse au libelle de Samuel Parker, où l'on réfute tout ce qu'il a avancé pour l'abolition du test, pour la transsubstantiation et pour justifier l'église romaine d'idolâtrie, trad. de l'angl. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

Réponse au livre intitulé: La conduite de la France depuis la paix de Nimègue. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1683, 1684, 1685.

Réponse au mémoire des raisons qui ont obligé le roi à prendre les armes. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1690.

Réponse au traité de M. l'évêque de Meaux, touchant la communion sous les deux espèces. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1683.

Réponse aux lettres provinciales de L. de Montalte, ou entretiens de Cléandre et d'Eudoxe. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à l'Arbre-Sec, 1696.

Responses généreuses et chrestiennes de quatre gentilshommes protestants avec quelques entretiens sur les affaires de la religion réformée qui sont en France. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1682.

Réponse de M. le marquis de *** à la lettre sur les soupirs de l'Europe. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1713.

Retour de Jacques II à Paris (le), comédie. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1696. Voir B. B. T. 1847, n° 8.

Reveue (la) des troupes d'amour à Madame D. S. P. D. D. A. L. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1667.

Roi (le) prédestiné par l'esprit de Louis XIV, roi de France avec plusieurs lettres concernant l'accouchement de la reine et les affaires d'Angleterre. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, s. d.

Roger Bontems en belle humeur, donnant aux tristes et aux affligés le moyen de chasser leurs ennuis et aux joyeux le secret de vivre toujours contens, par M***. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1670, 2 t. 1708, 1731, 1732, 1734.

Rome anti-chrétienne, ou conformité de l'horrible persécution qu'Antiochus exerça contre l'ancienne église, avec celle que le clergé de France fait souffrir aux réformés. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 1687, 1688.

Rossignol (le) et la matrone d'Ephèse. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1695.

Roussouline (la) de Rodez, par M. Boucher. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1706.

S

Salut (le) de la France à Monseigneur le Dauphin. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1690.

Satire de M. Boileau sur l'équivoque suivie de quelques autres pièces. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1716

Satyre (la) de Petrone, traduite en françois avec le texte latin suivant le nouveau manuscrit trouvé à Bellegrade en 1688, ouvrage complet contenant les galanteries et les débauches de

l'Empereur Néron et de ses favoris avec des remarques curieuses et une table des principales matières, enrichi de figures en taille-douce. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 2 tom. à la Sphère, 1694, Ier tom. 473 pp. IIe tom. 549 pp. 2 tom. 1695, 2 tom. 1709.

Satyrique (le) français expirant, ou les fautes du satyrique français. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1689.

Secret (le) de la Haye en Hollande, ou l'entretien du duc d'Alençon et de Marguerite, reine de Navarre. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1691.

Secrets (les) des Jésuites, traduits de l'italien. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1669.

Sentiments chrétiens touchant quelques questions entre les catholiques et les réformés à l'occasion de la lettre de M. Spon. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1686.

Sérail (le) de Delys ou parodie de la tragédie alcibiade, petite comédie en vers. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1735.

Siècle (le) d'or de Cupidon, ou les heureuses avantures d'amour. A Coloigne (sic), Piere (sic) de Marteau ; à la Sphère, s. d., 1712.

Solution de divers problèmes très importants pour la paix de l'église. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1699.

Source (la) des malheurs d'Angleterre et de tous les maux dont ce royaume a été affligé depuis le règne de Jacques Ier et qui ont causé la perte de Charles I et la désertion de Jacques II. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1689.

Stances, sonnets et épitaphes sur la mort de M. de Colbert. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1684.

Substance d'une lettre écrite par un officier à un Pacha sur l'expédition de M. du Quesne à Chio. A Villefranche, chez Pierre Marteau ; 1683.

Suisse (le) désintéressé, avec un mémorial de Monsieur de Gravel présenté aux cantons de Suisse. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1678.

Suite des mémoires du marquis de Beauvau. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1687, 1689,

Suite des particularitez arrivées à la cour d'Espagne depuis le 16 novembre de l'année 1675. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1678.

Stances, sonnets et épitaphes sur la mort de M. de Colbert. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1684.

Système nouveau de l'origine du mal. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1721.

T

Tableau (le) de la France attaquée par les puissances de l'Europe sous le règne de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1690.

Tableau (le) de la vie et du gouvernement de Messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin et de Monsieur Colbert représenté en diverses satyres et poésies ingénieuses, avec un recueil d'épigrammes sur la vie et la mort de M. Fouquet et sur diverses choses qui se sont passées à Paris en ce temps là. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1693, 1694.

Tableau (le) des piperies des femmes mondaines où par plusieurs histoires se voyent les ruses et artifices dont elles se servent. A Cologne, chez Pierre du Marteau ; 1685, 1687.

Taureau (le) bannal de Paris. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sph. 1689, 1691, 1712.

Théâtre de P. C. de Blessebois. A Cologne, chez Pierre Marteau ; s. d.

Théâtre de Lafont. A Amsterdam, chez Pierre Marteau ; 1746.

Théâtre de la Thuilerie, comédien de la troupe royale. A Amsterdam, chez Pierre Marteau, rue Mercière près la Bourse ; in-8, 1745.

Théologie (la) suppliante aux pieds du Souverain Pontife. A Cologne, chez Pierre Marteau ; 1756.

Tombeau (le) des amours de Louis le Grand et ses dernières galanteries. A Cologne, chez Pierre Marteau ; à la Sphère, 1695.

Tombeau (le) des prétendants à la souveraineté de Neuchastel et Valengin ou mémoire par lequel on prouve que ladite souveraineté est dévolue au peuple après la mort de S. A. S. Madame la duchesse de Nemours. A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau ; s. d.

Traité de la liberté de conscience, ou de l'autorité des souverains sur la religion des peuples, opposé aux maximes impies de Hobbes et de Spinosa, adoptées par le sieur Jurieu dans son

histoire du papisme, par L. D. L. G. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1687.

Traité de la ligue conclu à Augsbourg le 9 juillet 1686, pour la sûreté de l'Empire. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1686.

Traité de la monarchie universelle pour répondre aux Espagnols qui prétendent que le Roy y aspire. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1671, 1672.

Traitté de la politique de France par P. H. marquis de Ch. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1669, 1670, 2 vol.; 1677, 1680.

Traité de la puissance du Pape sur les princes séculiers; rendés à César les choses qui sont à César, et à Dieu celles qui sont à Dieu. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1687.

Traité des dispenses. A Cologne, chez Pierre Marteau; s. d.

Traitté des parlements ou estats généraux composé par Pierre Picault. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1679.

Travaux (les) d'Hercule, dialogues. A la Haye, chez Pierre du Marteau; in-12, 495 p., 1708.

Trois lettres touchant l'état présent de l'Italie. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1688.

V

Véritable clef par laquelle on peut avoir l'intelligence parfaite de l'histoire amoureuse et badine du congrès et de la ville d'Utrecht. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1714.

Véritable (le) tableau de la France attaquée par les puissances de l'Europe, sous le règne de Louis XIV, sa grandeur, sa diminution, ses maximes pour se soutenir et les présages de sa fin. A Cologne, chez Pierre Marteau; à la Sphère, 1690.

Véritables (les) motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe, ou les entretiens de Timocrate et de Philandre sur le livre des Saints Devoirs de la vie monastique. A Cologne, chez Pierre Marteau; in-12, 1685.

Vie (la) d'Armand Jean, cardinal de Richelieu. A Cologne, chez Pierre Marteau; 2 tomes, 1694, 1696.

Vie de Gaspard de Coligny. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1681, 1683, 1686, 1691, 1693.

Vie (la) du général Monk, duc d'Albermales, mise au jour par Dundas. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1712.

Vie (la) du vicomte de Turenne, par du Buisson, capitaine du régiment de Verdelin. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1685.

Vieilles (les) amoureuses, nouvelle galante. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1705.

Voyage de Messieurs Bachaumont et La Chapelle. A Cologne, chez Pierre du Marteau; 1663, petit in-12 1697.

Voyage d'Espagne contenant plusieurs particularitez de ee royaume, trois discours sur les affaires du protecteur d'Angleterre, la Reine de Suède et du Duc de Lorraine. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1666, 1667.

Voyages de M. Dellon, avec sa relation de l'inquisition de Goa. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1709, 1711.

Voyages en Moscovie d'un ambassadeur envoyé par l'empereur Léopold au czar Alexis Mchalowics. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1704, in-12 1705.

Vrai (le) intérest des princes chrétiens. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1686.

Vrais (les) intérêts des princes de l'Europe dans les affaires présentes. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1689.

Y

Yeux (les), ouvrage curieux et galant. A Cologne, chez Pierre Marteau; 1715, 1716, 1760.

DE L'UTILITÉ DES FILIGRANES DU PAPIER

ET DE LEUR SIGNIFICATION A PROPOS D'UN RÉCENT PROCÈS

Un procès retentissant vient d'attirer tout récemment l'attention publique sur les filigranes du papier. On se souvient que dans l'affaire dite *des décorations* un incident, insignifiant en apparence, est venu changer la face du procès Caffarel-Limousin. Le 9 novembre 1887, tous les témoins avaient été entendus et le procureur de la République allait faire son réquisitoire. Il allait déclarer que, toutes les accusations portées contre M. Wilson ayant été rétractées, son nom devait être définitivement écarté de cette affaire, quand M[e] Habert, défenseur de Lorentz, a fait citer M. Lyonnet, représentant de MM. Blanchet frères et Kléber, fabricants de papiers à Rives.

Ce témoin, appelé à se prononcer sur l'authenticité de deux lettres signées Wilson et datées de 1884, déclara sans hésitation que le papier sur lequel elles étaient écrites provenait de sa maison, mais n'avait été fabriqué qu'à partir de 1885 ; que, par conséquent, les lettres en question étaient antidatées.

M. Blanchet, quelques jours après, confirma ce témoignage ; il expliqua que les papiers que sa maison fournissait à la Chambre des députés n'avaient pas toujours porté le même filigrane et que ce fait permettait de les reconnaître et de leur assigner une date certaine. Dans une première période, les lettres B. F. K. Rives., en écriture *anglaise*, ont été apposées sur du papier *vergé*. Plus tard, la même marque, mais en caractères *romains*, fut empreinte sur du papier *vergé*. Enfin, à partin du 29 juillet 1885, la marque en caractères *romains* fut appliquée sur

du papier *vélin*. La démonstration était complète : les lettres Wilson étaient antidatées, puisqu'elles étaient écrites sur papier vélin.

Cette simple remarque d'un avocat sur le filigrane d'un papier devait avoir de graves conséquences politiques. En effet, dès le lendemain (10 novembre), M. Douville-Maillefeu, interpellant le ministère, demande quelles mesures le gouvernement compte prendre en présence de l'incident de la veille. Le ministère, acculé, craignant d'être renversé, annonce par l'organe de M. Rouvier que le ministre de la justice vient d'ordonner spontanément au procureur général d'ouvrir une instruction judiciaire. Le 11 novembre, M. Wilson transporte ses papiers privés du palais de l'Elysée à son hôtel de l'avenue d'Iéna, qui devient son domicile légal. Le 17, M. Mazeau, ministre de la justice, donne sa démission, et M. Gragnon, préfet de police, est destitué. Le même jour la demande en autorisation de poursuites contre M. Wilson est déposée à la Chambre, la commission unanime rapporte favorablement à cette demande et l'autorisation de poursuites est votée par 527 voix contre 3.

Le 19, M. Clémenceau demande à interpeller le ministère sur sa politique intérieure. M. Rouvier refuse la discussion immédiate et en propose le renvoi au 24 novembre, dans l'intérêt de la conversion de la dette. Cet ajournement est repoussé.

Aussitôt M. Rouvier annonce la démission du cabinet, qui est acceptée par M. Grévy. Enfin, M. Grévy, président de la République française, incapable de constituer un nouveau cabinet, dépose à son tour ses hautes fonctions, et le Congrès, réuni à Versailles le 3 décembre, désigne M. Sadi Carnot comme 4e président de la 3e République.

Tels sont les faits récents, connus de tous ; nos lecteurs nous excuseront de les rappeler, mais ils prouvent une fois de plus qu'en histoire, comme ailleurs, les petites causes

produisent souvent de grands effets. Il est impossible, du reste, de laisser passer sans la signaler une occasion aussi probante de constater l'importance des filigranes pour contrôler la date d'un document contesté.

Qu'on nous permette de n'en pas rester là et d'ajouter quelques mots sur l'emploi plus fréquent qu'on ne pense des marques du papier pour aider à la détermination de la date de certains documents. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on apprécie l'utilité qu'elles peuvent avoir à cet égard.

Au commencement de ce siècle déjà, Fischer, De la Serna et Jansen attiraient sur ce point l'attention des bibliophiles. Leurs remarques n'ont point été vaines et depuis eux l'on a fréquemment recouru à ce moyen complémentaire d'informations dans des buts assez variés que nous désirons signaler ici. On a donc employé les filigranes :

1° *pour rectifier les dates erronées de manuscrits et d'imprimés.* Il est certain que, soit intentionnellement, soit par distraction, plusieurs ouvrages ont été antidatés. On en pourrait citer beaucoup d'exemples ; en voici un seul, pas très ancien, dans lequel les filigranes ont joué leur rôle. C'est une *Exposition de S. Jérome sur le Symbole des apôtres,* qui porte la mention : imprimé à Oxford le 17e jour de décembre de l'an 1468 et qui doit être, au moins, de 10 ans postérieure. La même erreur, c'est-à-dire l'omission d'un X dans la date imprimée en chiffres romains, se trouve sur un traité de versification sorti des presses de Ratdoldt à Venise et qui doit être de 1478 et non de 1468.

2° *pour fixer l'époque à laquelle ont été écrits des manuscrits non datés.* On comprend l'importance de ce genre de renseignements quand on réfléchit à la masse de pièces non datées conservées dans les archives et au fait qu'une très petite partie seulement des manuscrits de nos bibliothèques portent la date à laquelle ils ont été écrits. Aussi que d'écarts dans les évaluations d'âge faites par des

hommes également compétents ! et que de rectifications, dans ce domaine, l'examen des filigranes a permis de faire ! M. Zonghi en cite un exemple tout récent dans un manuscrit de la Bibliothèque de Parme qui, après une étude consciencieuse, avait été estimé écrit au milieu du XIVe siècle tandis qu'un examen attentif des filigranes a montré qu'il devait être de 1380 environ.

3° *pour déterminer la date et la provenance d'impressions sans lieu ni date.* On sait qu'un grand nombre d'ouvrages, surtout aux débuts de l'imprimerie, sont dans ce cas. La présence des marques du papier fournit encore ici de précieuses indications. C'est en les étudiant que le baron Vernazza, en 1807 déjà, examinant un Boèce, concluait qu'il avait été imprimé en Piémont vers 1470, et que M. Claudin dans ses études sur Jean Neumeister démontrait que cet imprimeur avait travaillé à Alby en Languedoc. C'est encore aux filigranes que recouraient tout récemment MM. Schiffmann, directeur de la bibliothèque de Lucerne, pour assigner une date à un incunable de Beromunster, et Berlan, professeur à Turin, il y a quelques mois seulement, pour établir que Beggiamo avait dû imprimer à Savigliano en 1469 ou 70 et Jean Fabri à Salluces en 1479.

4° *pour constater des faux ou des supercheries en matières d'autographes ou de manuscrits.* La passion des collections, la manie du bibelot ont créé de nos jours plusieurs industries. Une des plus fructueuses paraît avoir été celle des faux manuscrits et des faux autographes. Combien de braves gens ont été trompés dans cette branche, c'est ce qu'on ne saura sans doute jamais, car ceux qui le sont, en général, ne s'en vantent pas ; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que maintenant on se défie et qu'un des meilleurs moyens de se tenir en garde, c'est précisément l'étude des filigranes.

5° *pour distinguer les tirages successifs de planches gravées.* Chacun sait que, toutes conditions égales d'ailleurs, le prix d'une gravure variera suivant que celle-ci appar-

tient au premier, au second ou au dernier tirage qui en aura été fait. Ces tirages successifs, s'espaçant souvent sur une période fort longue, ne peuvent pas s'exécuter sur le même papier et le filigrane signale à première vue ces éditions successives. Dans un ouvrage récent, intitulé *l'Iconographie d'Antoine Van Dyck* (Leipzig 1877), le Dr Wiribal a fait une très juste application de cette remarque à des gravures tirées à maintes reprises de 1630 à 1700. Il avait été précédé dans cette voie par Hausmann dans une intéressante étude sur les estampes, gravures, bois et dessins d'Albert Dürer (Hanovre 1861).

6° *pour fixer la date des reliures*. Grâce à la présence des feuilles de garde filigranées, on a souvent pu déterminer assez approximativement l'âge de certaines reliures que leurs caractères propres ne permettaient pas de rattacher d'une manière certaine à une époque précise.

Telles sont les principales applications quio nt été faites de l'étude des marques du papier ; elles ne sont pas dépourvues d'importance ni d'intérêt. Toutefois, elles sont rares et elles demandent, pour être faites avec quelque sécurité, une base qui manque actuellement et qui probablement fera encore longtemps défaut.

En effet, ces applications partent de cette idée juste que toute feuille de papier filigranée porte en elle-même son acte de naissance, c'est-à-dire une preuve matérielle, certaine, de l'époque à laquelle elle a été faite. Le tout est de bien déchiffrer cet acte de naissance. Or, cette opération est actuellement fort difficile et le sera tant qu'on ne possédera pas un recueil général de filigranes.

Il existe, il est vrai, quelques publications partielles sur ce sujet, embrassant une région spéciale ou une époque particulière ; actuellement on en annonce même deux nouvelles, l'une pour Fabriano, du XIVe au XVIe siècle, l'autre pour Francfort-sur-le-Mein au XIVe siècle, mais une œuvre d'ensemble n'a pas encore été entreprise.

En attendant une publication de ce genre, que nous

appelons de tous nos vœux, nous terminerons ces lignes par quelques mots sur la signification qu'il convient d'attribuer aux filigranes.

C'est là un sujet qui a été beaucoup controversé. Certains auteurs ont voulu reconnaître dans ces figures souvent bizarres, parfois incompréhensibles, la marque de fabrique des papetiers ; d'autres se sont refusés à y voir autre chose que le produit du caprice, de l'imagination des fabricants qui, suivant ces auteurs, n'attachaient aucune importance à ces dessins et qui en changeaient au gré de leur fantaisie. Cette dernière opinion paraît difficile à soutenir et la première semble étroite et insuffisante.

Si l'on veut remonter le cours des années en partant de l'époque récente, qui est parfaitement connue, on constatera que la signification des filigranes n'a pas été toujours la même et qu'il y a lieu de les distinguer suivant les pays et les temps.

Au commencement de ce siècle, avant la fabrication mécanique qui les a fait tomber, les filigranes fournissaient généralement au consommateur d'un papier cinq espèces de renseignements ; ils lui appartenaient :

1° le nom du fabricant,

2° le siège de la papeterie,

3° le format du papier,

4° sa qualité,

5° l'année de sa fabrication. Que demander de plus à une feuille de papier ? nous ne le voyons vraiment pas. Le nom du fabricant était généralement écrit en toutes lettres, de même que le nom de la province ou de la localité où la fabrique était installée ; la qualité du papier était de même stipulée en toutes lettres, par l'un des termes : *fin*, *moyen*, *bulle*, *vanant* ou *gros bon ;* la date figurait en chiffres arabes ; le format, enfin, était représenté par un signe conventionnel : cloche, couronne, coquille, pot, raisin, soleil, etc.

Cette époque, dont moins d'un siècle nous sépare, est,

il faut le reconnaître, la période où les filigranes, réglementés par les lois, fournissent au sujet du papier sur lequel ils sont apposés, la plus grande somme possible de renseignements. Dans les siècles antérieurs, ces renseignements étaient moins complets ; souvent ils ne se rapportaient qu'au nom du fabricant ou qu'au siège de la papeterie, parfois aux deux à la fois, ou à la qualité ou au format, très rarement à la date.

Ainsi *le nom du fabricant* ou du moins ses initiales, qui se rencontrent presque toujours au xviiie siècle, moins souvent au xviie, plus rarement encore au xvie, étaient considérés comme le résultat d'une innovation moderne, et M. Ch. Schmidt (1) écrivait il y a à peine dix ans : « Jamais, au moyen âge, on ne voit les noms du fabricant écrits en toutes lettres. » On ne peut plus s'exprimer ainsi depuis qu'on a trouvé des noms de papetiers filigranés à la date reculée de 1307. On est, au contraire, forcé de reconnaître aujourd'hui que cette signification attachée à la marque du papier a été la plus ancienne, puisqu'on trouve au nombre des premiers filigranes connus et à la date de 1293 les initiales I. O., qui se rapportent certainement à un nom. Il est vrai, cette habitude a été très vite abandonnée, mais il suffit qu'elle ait été suivie quelque temps — et l'on connaît présentement 19 noms de papetiers relevés sur des papiers entre 1307 et 1312 — pour qu'on puisse admettre avec une quasi-certitude que les premières marques, celles qui furent employées en même temps que ces noms ou qui les ont immédiatement remplacées, étaient bien des marques individuelles.

En ce qui concerne les *noms de lieu ou de province*, il est sûr que leur inscription, tout au long, dans la pâte est un fait moderne ; le plus ancien exemple que nous en

(1) *Mémoire sur les filigranes des papiers employés à Strasbourg, de 1343 à 1525,* dans le Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse de novembre 1877.

connaissions est de 1598 et se rapporte à la province de l'Aunis (écrit onis), mais il y avait une autre manière de l'indiquer, plus parlante, plus compréhensible pour les ignorants, c'est l'armoirie, l'écu. Ainsi l'on rencontre les armoiries de Bourgogne et l'écu de France dès la fin du XIVe siècle, les armes de Champagne dans la seconde moitié du XVe et la plupart des cantons suisses ont vu leurs armoiries employées par les papeteries établies sur leur sol. Cela s'explique. Dès que le nombre des premiers papetiers eut augmenté dans un pays, ils se dispersèrent, et la signature, la marque individuelle qui les faisaient reconnaître de leurs confrères de la même localité, ne leur suffisant plus, ils prirent pour signe distinctif l'armoirie de la seigneurie dans laquelle ils se fixaient. Plus tard, le bon renom attaché à la marque provinciale engagea tous les producteurs d'une même localité à se servir de ce signe typique, chacun d'eux y ajoutant une particularité spéciale, son cachet personnel, pour distinguer ses produits de ceux de ses concurrents.

Quant au *format*, il parlait assez de lui-même pour qu'à l'origine on ne le signalât pas par une marque spéciale. La plupart des battoirs ne fabriquaient du papier que de deux grandeurs, l'une double de l'autre, et le même filigrane était apposé sur toutes deux. Toutefois, comme il régnait une assez grande diversité entre un pays et un autre et que, par exemple, *l'écu* de France, la *crosse* de Bâle, le *lion* de Zurich étaient apposés sur des papiers qui n'étaient pas exactement de même grandeur, le consommateur, peu à peu, distingua ces différents formats et les désigna en leur donnant le nom du filigrane qu'ils portaient et qui, primitivement, ne devait indiquer que la provenance. Puis, les exigences croissant, surtout à la suite du développement de l'imprimerie, le nombre et la variété des formats augmentèrent et on leur appliqua des marques connues, alors même qu'elles étaient sans rapport avec le format pour la désignation duquel on les

apposait. C'est ainsi que la *Cloche*, usitée dès le premier quart du XIV[e] siècle pour des papiers de moyenne grandeur et aussi de format double, devint aux XVI[e] et XVII[e] siècles une marque banale du Dauphiné et finit par être appliquée exclusivement aux dimensions d'un petit papier de 28 centim. sur 38, tandis que le *Raisin*, employé seulement à partir du XV[e] siècle, finit dans toute la France par être caractéristique d'un grand papier mesurant environ 46 cent. sur 61 et que le *Cornet* et la *Couronne*, tous deux usités dès le milieu du XIV[e] siècle et apposés pendant longtemps sur des papiers de mêmes dimensions que les précédents, restèrent, eux, l'apanage des formats moyens mesurant environ 32 centimètres sur 45.

La *qualité* a dû être plus vite spécifiée que le format; elle est moins facilement reconnaissable que lui et le papetier, obligé d'utiliser toute espèce de chiffons, a dû avoir de bonne heure intérêt à fabriquer au moins deux sortes de papier blanc et chercher à ce qu'on les distinguât facilement l'un de l'autre. Ce résultat a été obtenu par une modification de la marque primitivement usitée par le battoir. Ainsi, lorsqu'il s'agissait d'une armoirie, le papier ordinaire était filigrané d'un simple écu, et celui de première qualité de l'écu accompagné de son support ou surmonté d'une couronne. C'est en particulier ce que l'on voit pratiqué à la papeterie de Zurich, dès 1550, d'après l'acte de location passé entre la seigneurie et l'imprimeur C. Froschauer. De même, au XVII[e] siècle, les fabricants apposaient leur nom entier sur le papier fin qu'ils produisaient et se bornaient à placer leurs initiales sur la qualité inférieure.

Enfin, le dernier genre d'indications fournies par les filigranes, la *date*, a été le plus tardivement et le plus rarement employé. Le plus ancien exemple que nous en connaissions figure sur un terrier de Meximieux (Ain), c'est une armoirie avec la date de 1655. Puis vient un document écrit à Genève en 1660 et portant le nom du

papetier Boy et la date de 1659. A Lyon, un document de 1678 est filigrané à la cloche surmontée du nom de I. Jouber avec la date de 1673. Un autre papier, provenant de Marseille, est aux initiales PP et à la date de 1686. Ce sont là les plus anciens spécimens que nous ayons rencontrés. Au sujet de la date, il faut se garder d'une erreur facile à commettre. Le règlement de Louis XV sur la papeterie française, du 27 janvier 1739, imposait aux fabricants l'obligation de faire des formes neuves pour conformer leur produits à la nouvelle ordonnance.

Pour constater la mise à exécution de cette prescription, un arrêt du Conseil du roi du 18 septembre 1741 stipula que les dites formes devraient porter la date de 1742. Ainsi fut fait, et pendant une longue suite d'années tous les papiers fabriqués en France portèrent la date de 1742.

En résumé, la signification des filigranes a varié suivant les temps et les pays, et il n'est guère possible de formuler une règle absolue à ce sujet. Ajoutons que l'usage de marquer le papier n'a pas été constant et qu'à presque toutes les époques on rencontre, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, du papier dépourvu de filigranes.

C.-M. BRIQUET.

(Tiré du journal publié à Berne, *Union de la Papeterie*, nos de janvier et février 1888.)

UN MANUSCRIT INÉDIT

DE

SALOMON DE CAUS.

M. Charles Henry, bibliothécaire de la Sorbonne, nous communique cette notice sur un manuscrit inédit de l'illustre précurseur de Papin, manuscit conservé à la bibliothèque de Valenciennes. Il n'y a pas lieu d'insister sur le contenu extrêmement élémentaire de l'ouvrage : mais il nous a paru intéressant de signaler cette œuvre d'un ingénieur qui est une de nos gloires nationales.

TRAICTÉ DE LA MESURE DES LIGNES DROITES AVEC LES GONOMÈTRES

Désignation des gonomètres et composition d'iceux.

Gonomètre est un instrument de bois, cuivre ou autre matière solide, faict en façon de compas commun, de la longueur d'un pied et demy estant fermé qui se peut ouurir et fermer a uolenté par le moyen d'une charnière. Chacun costé de dedans est diuisé en trois cents parties egales apellées degrez, qui sont distinguées par dixaines et cinq^nes^ ausquelles les nombres conuenables sont descripts en commençant lordre a la charniere et de la en augmentant iusques aux bouts ou ilz finissent...

Sur les costes de dehors est mis une autre diuision apellee astronomique seruuant *(sic)* pour les ouurir de tout angle proposé...

Proposition premiere. — Ouuvrir le gonomètre de tel angle quon uoudra.

Proposition 2. — Mesurer une ligne droicte dont lune ou lautre des extremitez soit accessible.

Proposition 3. — Mesurer les lignes droictes dout les estremites sont inaccessibles.

Proposition 4. — Mesurer les lignes droictes perpendiculaires montans du niueau en haut.

Proposition 5. — Mesurer les lignes droictes perpendiculaires descendant du niueau en bas.

Proposition 6. — Mesurer les lignes droictes obliques accessibles et inaccessibles.

Proposition 7. — Mesurer les lignes droictes perpendiculaires dont les extremitez sont hors le niueau.

Proposition 8.— Mesurer le diamètre dun cercle ou dun cilindre.

Proposition 9. — Mesurer laxe dun cosne.

Proposition 10. — Mesurer un angle.

Proposition 11. — Niueler tout lieu proposé.

Proposition 12. — Mesurer la hauteur du soleil, de la lune ou des etoilles sur l'horison, ou les distances de lun a lautre.

Proposition 13. — Lever un plan.

Proposition 14. — Arpenter avec le gonomètre.

Proposition 15. — Sur le diametre donné, descrire un cercle avec le gonomètre.

Proposition 16. — Descrire un cercle concentrique de la base dun cilindre ou d'un cosne.

Proposition 17. — Descrire toute figure rectiligne reguliere sur le coste donné.

Proposition 18. — Descrire une figure semblable dune proposée sur le coste donné.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

Histoire de la propriété prétorienne a Rome, par M. P. Lanéry d'Arc, docteur en droit, in-8° de 103 pages. — Du Franc Aleu, par le même, in-8° de 455 pages, ouvrage honoré d'une médaille d'or par le ministre de l'instruction publique. *Paris, Arthur Rousseau.*

Bien que ces travaux de haute érudition juridique soient en

dehors de la spécialité du Bulletin, c'est pour nous un plaisir et un devoir de signaler la patience et la sagacité d'investigation et d'observation qu'apporte dans toutes ses études notre jeune et savant collaborateur. Dans sa thèse latine de doctorat, l'*Histoire de la propriété prétorienne*, il n'avait pas craint de s'attaquer à l'un des sujets les plus ardus de l'ancien droit romain. Aux difficultés qui résultent de la rareté, de la difficulté des textes, parfois de leurs contradictions apparentes, les commentateurs en ont ajouté d'autres par leurs controverses, leurs hypothèses téméraires, leurs inductions inadmissibles. Les juristes allemands surtout sont passés maîtres dans cet art d'embrouiller les choses les plus claires, de transformer un jour douteux en nuit complète. Ce qui a donné le plus de peine à M. d'Arc, ç'a été de déblayer le terrain d'étude des broussailles épineuses, accumulées à plaisir par l'érudition germanique. Nous avons suivi avec intérêt ces escarmouches; la guerre avec l'Allemagne, sous toutes les formes, n'a rien qui puisse nous déplaire. L'auteur de cette Etude nous paraît avoir bien démêlé, et exposé aussi clairement que le sujet le comporte, ce qu'on peut savoir de positif, et conjecturer de plus vraisemblable, sur les moyens par lesquels le préteur chercha, relativement à la propriété, à réaliser l'application du droit naturel, du droit des gens, de l'équité, nonobstant l'inflexible *summum jus Quiritum* toujours nominalement respecté, mais dont l'application rigoureuse était devenue impossible, même avant l'époque des guerres puniques. *Summum jus, summa injuria* !

Quant au travail, bien plus développé et plus intéressant pour nous, sur le franc aleu, c'est la première monographie complète qui ait paru sur un sujet des plus intéressants au point de vue de la philosophie comme de l'histoire. M. d'Arc a suivi, à travers les vicissitudes de nos annales, cette forme de propriété « des plus sympathiques, puisqu'il s'agit de la propriété libre, franche, indépendante, du mode de tenure de l'ancien régime qui correspond le mieux à la propriété foncière telle que nous l'entendons aujourd'hui ». On s'intéresse surtout à ces petits propriétaires libres, comme il en était resté surtout dans le midi ; inoffensifs ou ne prenant les armes que pour défendre leur indépendance, et dont les domaines formaient de véritables enclaves au milieu des vastes territoires soumis aux prestations, à la hiérarchie féodale ; — de trop rares *lieux de liberté*. Il est vrai que bien peu d'aleutiers

avaient su s'en tenir à cette fière et honnête médiocrité, et c'est avec raison que M. Taine fait figurer parmi les fondateurs de la féodalité, non seulement les comtes et bénéficiers du Roi, mais les « hardis propriétaires de quelques-unes des dernières terres franches. »

Le livre de M. d'Arc, plein de faits curieux et habilement groupés, a obtenu une médaille d'or du ministère de l'Instruction publique.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Suite.)

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Plavilstchikoff, libraire-imprimeur, fut pendant plusieurs années directeur de l'imprimerie impériale russe. Il a fondé en septembre 1815, à Pétersbourg, le premier cabinet de lecture qui ait existé en Russie. Cet établissement a commencé avec 1,200 volumes; il en comptait déjà 10,000 à la mort de son fondateur (1823).

Gaëtan Poggiali, célèbre bibliophile italien, né à Livourne en 1753, consacra aux lettres sa vie et sa fortune. Il parvint à réunir la plus nombreuse et la plus belle collection d'ouvrages italiens qu'aucun particulier ait possédée. Elle renfermait 12,000 volumes d'un choix et d'une conservation admirables, et un recueil d'estampes non moins précieux. Il concourut à la belle édition des *Classiques italiens,* et fournit d'excellentes préfaces pour le Dante, le Tasse, l'Arioste et Boccace. Il est mort en 1814, laissant, entre autres manuscrits, le Catalogue raisonné de ses livres et de ses gravures.

Léon Fallue, membre de la Société des antiquaires de Normandie, mort à 73 ans en 1868, était natif de Caen comme Pluquet. Le commencement de sa vie offre un contraste bizarre avec la suite. Engagé volontaire au sortir du collège, en 1813, il servit, pendant les deux dernières années de l'Empire, à l'armée du Nord, sous les ordres du maréchal Maison. Il s'y distingua en diverses rencontres par son sang-froid et son courage, à tel point qu'avant dix-huit ans il était déjà lieutenant et décoré. Il entra dans la maison du Roi en 1814, se tint à l'écart pendant les Cent-Jours, reprit son service comme garde du corps au retour de Louis XVIII, mais rentra bientôt après dans les rangs de l'armée, qu'il quitta tout à coup en 1817 pour se marier et entrer dans l'administration des douanes. Il fut employé constamment jusqu'à sa retraite sur le littoral de la Normandie, et s'y livra, avec une véritable passion, à des travaux d'archéologie et d'histoire. Il a laissé plusieurs grands ouvrages, et un grand nombre de dissertations et de Mémoires insérés dans divers recueils, et tirés à part à un petit nombre d'exemplaires, dont quelques-uns ne manquent pas d'intérêt. On y trouve de l'érudition, des conjectures parfois heureuses, souvent hasardées. Ses grands ouvrages sont : l'*Histoire de Fécamp* (in-8, 1841), ville où ses devoirs professionnels l'avaient retenu quatre ans ; — l'*Histoire politique et religieuse de l'église métropolitaine et du diocèse de Rouen* (1850-51), 4 vol. in-8, travail qui lui prit dix ans de sa vie, et obtint une mention très honorable à l'Académie des inscriptions ; — une *Analyse raisonnée des commentaires de Jules César* (1862, in-8), ouvrage auquel il faut joindre ses *Etudes archéologiques* sur l'histoire de Jules César de Napoléon III (1867, in-12); — *Annales de la Gaule pendant la domination romaine* (1864, in-8). Vers la fin de sa vie, il publia trois ouvrages moins étendus, d'un genre absolument différent, une *Etude* assez superficielle sur Madame d'Epinay (1866); une analyse des *Lettres et Mémoires* de Henri et d'Alexan-

dre de Campion, qui se rapportent à l'époque de Richelieu et de Mazarin (deux volumes devenus fort rares, n'ayant été réimprimés dans aucune collection moderne); enfin une sorte d'autobiographie : *Un peu de tout et mes souvenirs pouvant servir à l'histoire* (in-12, 1867), où l'on trouve quelques anecdotes curieuses. Parmi ses publications de moindre étendue, la plus intéressante et la mieux écrite est l'*Histoire de Radepont et de l'abbaye de Fontaine Guérard,* qui a obtenu aussi une mention honorable; mais nous savons pertinemment qu'il n'a fait autre chose que d'y mettre sa signature. (Elle est de M. Levavasseur, propriétaire de Radepont et l'un des grands industriels de la Normandie, qui aurait pu être aussi un écrivain distingué s'il en avait eu le loisir.) Il y a d'excellentes choses dans son *Analyse raisonnée* sur la grosse question de l'emplacement véritable d'*Alésia.* Fallue s'est prononcé, ainsi que dans plusieurs autres écrits, en faveur de l'opinion franc-comtoise. Il mit une telle passion dans ce débat, qu'il se fit à l'Institut des ennemis qui l'ont toujours empêché d'être élu membre correspondant. Parmi ses notices tirées à petit nombre qui méritent d'être recherchées, nous citerons celles : *Sur le cœur de saint Louis* (1846), sur l'époque de construction des diverses enceintes de Rouen (*id.*); sur la cité de Limes et *Caledunum* (Caudebec), 1855 ; sur les tombeaux de la vallée de l'Eaulne (*id.*), etc.

Dans les dernières années de sa vie, il en était arrivé à voir un peu partout des fortifications et des tombeaux celtiques ou tout au moins gallo-romains. Les antiquaires fanatiques sont exposés à de telles méprises. On n'a pas encore oublié dans le monde savant celle d'un archéologue célèbre, membre de l'Institut, qui avait pris pour un tombeau des plus mérovingiens les substructions d'un four à chaux que les vieillards du pays avaient vu construire.

Malgré quelques erreurs inévitables dans la recherche de ces problèmes difficiles du passé, Fallue mérite de n'être

pas oublié. Le portrait de ce savant et laborieux écrivain figure à la bibliothèque de Caen.

Jacques Pons, botaniste et médecin ordinaire du roi (Henri III), est l'auteur du *Sommaire traité des melons,* « contenant la nature et usage d'iceux ; avec les commodités et incommodités qu'il en résulte. » A propos de ces incommodités, il nomme en toutes lettres le *choléra morbus.* C'est là, croyons-nous, que ce terrible mot se trouve imprimé pour la première fois. L'édition *princeps* de cet opuscule est celle de *Lyon, J. de Tournes,* 1583, pet. in-4 de 39 pages, dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire sur vélin, celui que l'auteur avait offert à Henri III. Quelques bibliographes ont cité une réimpression in-16, *Lyon, Rigaud,* mais sans l'avoir vue. Cette réimpression (si elle existe), et l'édition originale sont si rares, que l'éditeur anonyme qui fit imprimer à Lyon, en 1680, cet opuscule d'après une copie trouvée dans les papiers d'un médecin, n'a pas l'air de soupçonner qu'il eût été déjà publié. Dans cette nouvelle édition, l'ouvrage, dont on a rajeuni le style, est intitulé : *Traité des melons,* où il est parlé de leur nature, de leur culture, de leurs vertus et de leur usage. C'est un petit in-8 de 51 pages, qui n'est pas non plus commun. Dans quelques exemplaires, on trouve une jolie gravure, représentant un marché aux melons. Parmi les autres ouvrages de Jacques Pons, on remarque une dissertation imprimée pour la première fois en 1596, contre l'abus de la saignée (*de nimis licentiosâ sanguinis missione*), très fréquent dès ce temps-là. Broussais n'a rien inventé !

Pontaimeri de Faucheron, gentilhomme protestant du parti de Henri IV, guerrier, prosateur et poète, était né, dit-on, en Provence, et aurait mérité, comme on va voir,

de naître en Gascogne. Il fit imprimer à Paris, en 1795, deux *Discours d'Etat,* l'un sur l'attentat de Jean Châtel, l'autre sur la nécessité de porter la guerre en Espagne. Ces deux pièces ont été reproduites dans les Mémoires de la Ligue. On a encore de lui, en prose, un *Paradoxe apologétique,* où il est fidèlement démontré que la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu (*Paris,* 1594, in-12). D'autres, notamment G. Postel, avaient soutenu la même thèse sans la qualifier de *paradoxale,* qui, d'ailleurs, n'a pas très probablement un sens ironique dans la pensée de l'auteur. Elle signifie au contraire qu'il est sérieusement convaincu de la supériorité de la femme, bien que ce ne soit pas là l'opinion commune. Ce gentilhomme était, en effet, si dévoué aux femmes, qu'étant allé faire un voyage en Italie, il en était revenu particulièrement scandalisé d'une certaine nature d'égarement, commune dans ce pays. Comme poète, son ouvrage le plus considérable est la *Cité de Montélimart, ou les trois prinses d'icelle* (*Paris,* 1591, in-8), poème improvisé en un mois, et qui, dit-il modestement, *redoute plus l'envie que la censure.* Il était si convaincu de l'impression profonde que devaient produire ses vers, qu'il invitait le lecteur ému « à retenir ses larmes dans un mouchoir, à ce que le livre n'en reçoive dommage ».

L'édition *princeps* des *Rime et prose* de Louis da Porto, le guerrier écrivain (mort à 43 ans en 1529), est celle donnée par son frère Bernardino, *Venise,* 1533, in-8, avec une dédicace au célèbre Bembo, son ami. Il n'y a dans ce recueil qu'une seule pièce en prose, mais qui suffirait pour préserver à jamais de l'oubli le nom de son auteur. Ce n'est rien moins que la *Giulietta* (Les amants de Vérone), dont s'est inspiré Shakespeare. Il en existe une première édition imprimée à part, s. d., mais sûrement du vivant de l'auteur ; c'est une plaquette rarissime et précieuse. On

en connaît une autre édition à part, du même temps à peu près ; *Venise*, 1535, in-8.

On connaît deux écrivains napolitains du XVIe siècle du nom de Porzio, le père et le fils. Le premier, naturaliste, philosophe et médecin, a laissé de nombreux ouvrages, notamment quatre traités (en latin) sur « la couleur des yeux, l'existence de l'âme, le libre arbitre et la douleur », imprimés séparément à Florence en 1550 et 1551, in-4, mais qu'on trouve quelquefois réunis en un seul volume. Dans celui sur l'âme (*de humanâ mente disputatio*) il expose avec une telle chaleur les objections contre l'immortalité de l'âme, qu'on l'a soupçonné de matérialisme; aussi Conrad Gesner, écrivain contemporain, a dit à propos de cet ouvrage, faisant allusion au nom de l'auteur (Porzio): *Porco, non homine dignum!* Du fils, Camille Porzio, on ne connaît qu'un seul ouvrage complet: l'Histoire de la conjuration des barons du royaume de Naples contre le roi Ferdinand Ier (en italien), dont l'édition originale (*Rome, Paul Manuce*, 1565, in-4) est très rare. C'est un livre intéressant, exact et remarquablement écrit.

André de Poza, jurisconsulte et philologue, natif de la Biscaye, est auteur d'un livre rare et plein de recherches curieuses sur la langue, le commerce et les usages des anciens Espagnols, publié à *Bilbao*, 1587, in-4. (Omis par Ticknor et Magnabal). L'auteur en avait fait une traduction latine qu'il n'a pas publiée. — Son fils, savant théologien et jésuite, mit au jour, en 1626, à Alcala, un traité de la Conception de la Vierge (*Elucidarium B. Mariæ Virginis*), dans lequel la congrégation de l'*Index* releva quelques propositions mal sonantes. L'ouvrage fut supprimé, et l'auteur, malgré ses soumissions et ses protestations, relégué à perpétuité dans l'Amérique du Sud.

Prætorius, savant mathématicien du XVIe siècle, a été le maître de Keppler. Il possédait aussi des connaissances étendues en histoire et en littérature. On lui doit une édition annotée du traité de la chasse au faucon de l'Empereur Frédéric II, auquel il avait joint celui d'Albert le Grand. *Augsbourg*, 1596, in-8°. C'est un livre très rare.

Il y a eu à Paris, au XVIIIe siècle, deux libraires du nom de Prault, le père et le fils. C'est le père qui a publié, à partir de 1744, une jolie édition avec vignettes et fleurons, des poètes italiens. On connaît les calembours du marquis de Bièvre sur cette famille : Tu es un *Prault blême ;* ta femme une *Prault fanée ;* ta fille une g..., *Prault nobis*, etc.

César de Proisy d'Eppes, littérateur médiocre, mort en 1836, s'était anobli, comme bien d'autres, en ajoutant à son nom de Proisy celui d'Eppes (Aisne), sa commune natale. Il a composé des pièces de théâtre et des poésies justement oubliées, notamment un poème ultrà royaliste en douze chants, imprimé pendant la première Restauration, l'*Interrègne depuis 1792 jusqu'à 1814,* dans lequel il ne ménageait pas Napoléon dont il avait précédemment chanté les louanges. Il avait encore presque toute l'édition chez lui en mars 1815, et s'empressa d'en faire un auto-da-fé ; aussi ce poème est fort rare. La même année, après la seconde Restauration, il publia un livre dont il avait rassemblé depuis longtemps les matériaux, le *Dictionnaire des Girouettes,* auquel les circonstances donnaient un mérite particulier d'à-propos ; aussi il y en eut trois éditions enlevées avant la fin de l'année. Il a servi de type à plusieurs publications du même genre, comme le *Dictionnaire des faux prophètes vivants* (2 v. in-8°) et un autre *Dictionnaire des girouettes,* publié en 1831.

Etienne Psaume, ancien libraire, bibliographe et bibliophile, fut assommé dans une forêt, près de Commercy, le 27 octobre 1828, par ses deux gendres, qui trouvaient qu'il leur faisait trop longtemps attendre sa succession. Ce procédé expéditif leur réussit assez mal, car tous deux furent arrêtés, condamnés et exécutés l'année suivante. On fit sur ce sujet une complainte (1829, in-8° de 15 pages), l'une des plus recherchées parmi ces pièces tristement facétieuses, dont celle de Fualdès est le type. Comme spécimens curieux de ce genre de littérature, nous signalerons encore :

1° Celle de la veuve Boursier, épicière, rue de la Paix, accusée d'avoir empoisonné son mari. Son acquittement causa une véritable stupéfaction, tant sa culpabilité semblait évidente, si bien que le président des assises, en lui notifiant le verdict du jury, ajouta « qu'il souhaitait qu'elle trouvât dans sa conscience la même absolution », ce que l'auteur de la complainte traduisait ainsi :

Je vous absous ici,
Biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

2° Celle de Lesage et Soufflard, assassins de la veuve Renault, marchande de matelas au Temple. Ils étaient entrés chez elle, soi-disant pour acheter une couverture :

Mais ce prétexte trompeur
Cachait un tissu d'horreurs.

3° Celle de Madame Lafarge, condamnée pour avoir empoisonné son mari avec de l'arsenic qu'elle avait fait acheter, soi-disant pour détruire les rats et souris qui pullulaient dans le vieux manoir du Glandier. La condamnation fut déterminée par l'expertise d'Orfila, qui démontra qu'il y avait une formidable quantité d'arsenic dans le cadavre de Lafarge. Ce corps en putréfaction et

les opérations d'Orfila répandaient une odeur infecte; aussi, comme dit la complainte,

Le mort enfin tant pua
Que tout chacun *hors fila !!*

La moralité finale aussi est remarquable :

Pour faire la guerre aux rats,
Ne vous servez que de chats!

Pour en revenir à Psaume, Nodier a dit de lui « qu'il était plus connu par les circonstances tragiques de sa mort, que par l'infatigable patience de ses recherches ». Il s'était formé une bibliothèque de plus de 10,000 volumes, la plupart rares et curieux, qu'il avait recueillis pendant la Révolution lors de la vente des livres des maisons religieuses de sa province ; et à Paris, sur les parapets des quais, où l'on faisait, dans ce temps-là, de magnifiques trouvailles. Cette bibliothèque fut une des premières acquisitions de J. J. Techener.

On a de Psaume quelques brochures, notamment une publiée en 1793 : *Réponse aux objections des monarchistes contre la possibilité d'une république en France,* dans laquelle Louis XVI est qualifié de *Néron moderne !!* Il avait mis ou laissé *mettre* son nom à un *Dictionnaire bibliographique* publié en 1824, médiocre contre-façon de Brunet, dans lequel il n'y a de lui qu'un *Essai élémentaire sur la bibliographie* dont Nodier a fait l'éloge, et un certain nombre de notes très acrimonieuses contre les écrivains dont Psaume ne partageait pas les opinions, comme J. de Maistre, Bonald, etc.

Bernardo Pulci, poète florentin du xv[e] siècle, est bien inférieur à son frère cadet Ludovico, l'auteur du *Morgante.* Toutefois on recherche les éditions du xv[e] siècle de ses œuvres, qui sont : une traduction italienne des *Bucoliques* de Virgile (*Florence*, 1481 et 1484) ; — trois petits

poèmes sur la passion du Christ, sa résurrection, et la punition des juifs par Titus (édition *princeps, Bologne,* 1489 ;) — *Barlaam et Josaphat*, pièce qui se trouve ordinairement réunie à trois pièces d'Antonia Pulci, femme de Bernardo, sur des sujets religieux ; c'est un recueil in-4° s. d. très rare.

Il y a eu encore un troisième frère Pulci, Luca, également poète, auteur de deux ouvrages, dont les premières éditions figurent parmi les plus rares incunables italiens ; il *Driadeo d'amore (Florence*, 1481, in-4°), et *Giriffo (Florence,* s. d.), qu'on croit écrit avec la collaboration de son frère Ludovico, l'auteur de *Morgante*. On a aussi de Luca Pulci dix-huit épîtres *(Epistole)* dans le genre des héroïdes d'Ovide (*Florence,* 1481, réimp. 1488, in-4°). C'est le premier recueil de ce genre qui ait paru en Italie.

Puthod, dit de Maison-Rouge, né à Mâcon, et qu'il ne faut pas confondre avec le général du même nom, son parent éloigné, n'avait publié que quelques poésies médiocres, quand il eut une idée heureuse et vraiment patriotique, qui suffit pour préserver sa mémoire de l'oubli. Effrayé, dès le début de la Révolution, de la destruction imminente et même déjà commencée d'édifices et d'objets d'un grand intérêt pour l'art et pour l'histoire, par suite de la suppression des couvents et d'un grand nombre d'églises, il présenta à l'Assemblée constituante une pétition pour la prier d'aviser aux moyens de reconnaître et de protéger tout ce qui paraîtrait digne d'être conservé dans ces reliques du passé. L'Assemblée eut le mérite de comprendre l'importance de cette proposition, et y satisfit, dans la mesure de son pouvoir, par le décret du 4 octobre 1790, ordonnant la formation d'une commission des monuments. Plusieurs savants et artistes distingués, notamment Bréquigny, Dacier, l'abbé Barthélemy, les peintres David et Doyen, les sculpteurs Pajou et Boizot,

furent appelés à faire partie de cette commission. On leur adjoignit Puthod, promoteur de cette mesure, ce qui était de toute justice. Pendant près de trois ans, cette commission rendit de grands services, empêcha ou ajourna bien des démolitions et des mutilations. Supprimée brutalement pendant la Terreur par suite d'un rapport calomnieux, en novembre 1793, elle publia un mémoire justificatif en grande partie rédigé par Puthod de Maison-Rouge. Cet écrit intéressant et des plus rares a échappé à la plupart des historiens de la Révolution. Il est intitulé : *Compte rendu à la Convention nationale par la commission supprimée des monuments*, Paris, an II, in-8°. On y trouve des renseignements curieux sur la direction des travaux de cette commission, et sur un grand nombre d'objets précieux qu'elle a sauvés. Puthod n'obtint aucune récompense, mais il ne fut ni guillotiné, ni même arrêté : c'était déjà beaucoup dans ce temps-là. Il avait entrepris, en 1791, la publication d'un *Bulletin monumental* périodique qu'il dut cesser au bout de quelques numéros. Cette idée, qui a été reprise depuis avec tant de succès, était alors prématurée ; la politique absorbait tout.

Parmi les écrivains qui ont traité des antiquités ecclésiastiques de Lyon, figure un sieur de *Quincarnon,* écuyer, ancien commissaire d'artillerie, auteur de deux opuscules d'une rareté extrême : les *Antiquités et la fondation de la métropole des Gaules* (la cathédrale) ; *Lyon, Mathieu Libéral,* 1673, in-12 ; et la *Fondation et les antiquités de la basilique de Saint-Paul,* petit in-12, s. l. n. d., qu'on croit imprimé vers 1682.

Un des ouvrages les plus rares, peut-être le plus rare qui existe sur les affaires du Portugal pendant les premières années du XIXe siècle, est celui qui parut à Londres

en 1813 (en portugais) sous ce titre : *Recordacoes de Jacome Ratton.* Jacques Ratton était un Français, né en 1736, qui était allé fort jeune s'établir en Portugal et y fit une fortune brillante dans le commerce. En récompense de ses services agricoles et industriels, il fut anobli et attaché à la maison du Roi comme gentilhomme. Il était déjà plus que septuagénaire, lors de l'émigration de la famille royale au Brésil et de l'occupation temporaire de Lisbonne par Junot. Ratton fut soupçonné à tort d'intelligences avec ses anciens compatriotes, et banni du royaume. Il se réfugia en Angleterre, et ce fut là qu'il fit paraître ses *Souvenirs,* pleins de récriminations amères contre les auteurs présumés de sa disgrâce, mais où l'on trouve aussi, dit-on, des détails curieux et peu connus. Après la chute de Napoléon, Ratton fut autorisé à rentrer en Portugal, mais il préféra rentrer en France, et mourut à Paris en 1820. On avait bien reconnu qu'il avait été calomnié, car l'ambassadeur de Portugal et tous les Portugais de distinction qui se trouvaient à Paris, assistèrent à ses obsèques. Ses *Souvenirs* n'avaient pas été mis dans le commerce. Il en avait seulement distribué un certain nombre d'exemplaires, et sa famille rechercha et fit détruire tous ceux qu'elle put retrouver.

L'une des publications les plus estimées du célèbre imprimeur anglais Caxton est la traduction latine du *Polychronicon* de Ralph Higden, moine et historien anglais du xive siècle. Cette chronique, qui va depuis Adam jusqu'à l'an 1357, est divisée en sept livres, auquel Caxton en ajouta un huitième. Elle devient intéressante à partir du 7e livre, dans lequel Higden aborde le récit des événements qui se sont passés de son temps. L'édition caxtonienne du *Polychronicon* est de 1482, in-fol.

REVUE DES VENTES.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. LE BARON DE LA ROCHE LA CARELLE.

Cette vente est de beaucoup la plus importante de la saison et une des plus brillantes qui aient eu lieu depuis plusieurs années. Les 540 numéros du catalogue ont produit la somme respectable de cinq cent cinquante mille francs (non compris les 5 0/0 payés par les acquéreurs).

Aucun des grands amateurs ne manquait à l'appel. Citons, au risque d'en oublier quelques-uns, MM. de Lignerolles, de Villeneuve, qui s'est fait un choix des mieux entendus dont le charmant *Despériers* aux armes du comte d'Hoym, le comte de Mosbourg qui a conquis pour 15,500 francs les *portraits* de Mademoiselle de Montpensier, aux armes de l'auteur; Dupré; Paillet, acquéreur, au prix de 22,000 francs, du précieux manuscrit de la vente Didot; le comte de Sauvage; le comte de Fresne; Béraldi, qui a payé 15,500 francs les *contes de La Fontaine* aux armes de Madame de Pompadour, magnifique exemplaire digne de la riche collection de beaux livres du XVIIIe siècle formée par cet amateur; Edouard Bocher; Quentin Bauchart; le marquis de Biencourt; Parran, acheteur du *Daphnis et Chloé* de Madame de Pompadour; le comte de Laigle; le prince de Broglie et bien d'autres encore.

La vente a duré six jours; les trois premières vacations ont été un peu hésitantes, mais les trois dernières ont présenté la plus vive animation. Les reliures du XVIIe et du XVIIIe siècles ont obtenu un plein succès, surtout les mosaïques de Padeloup, dont une s'est vendue dix-huit mille francs, mille francs de plus que le charmant *Daphnis*

et Chloé, aux armes du Régent, de la vente Quentin-Bauchart. Ces prix exceptionnels se justifient par l'étonnante conservation des reliures. En somme, grand succès pour le libraire chargé de la vente, M. Porquet, qui l'a conduite avec beaucoup de tact et de fermeté. Il a eu soin de faire tirer sur grand papier un petit nombre d'exemplaires du catalogue, contenant quarante fac-simile de reliures, de la grandeur des originaux, et plusieurs reproductions de titres gothiques, très fidèlement exécutées.

Nous allons mentionner les principales adjudications en suivant l'ordre du catalogue et en indiquant les prix obtenus par la plupart de ces beaux livres dans les ventes d'où ils provenaient.

1. Biblia sacra. *Parisiis, apud Seb. Martin*, 1656, 3 parties en 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, larges dentelles, dorure à petits fers, dos orné, doublé de tabis (*Derome*). — 1,200 fr.

Exemplaire en grand papier réglé de la Bible dite de Richelieu. Reliure d'une remarquable fraîcheur.

2. La Sainte Bible, traduite en françois sur la Vulgate (par I. Le Maistre de Sacy). *Brusselles, Foppens*, 1700, 3 vol. in-4 réglés m. bleu, doubl. de m. r., tr. dor. — 300 fr.

Excellente reliure de Padeloup, grand papier. Des bibliothèques de M. le baron J. Pichon et E. Quentin-Bauchart.

3. La Sainte Bible, traduite par Le Maistre de Saci. *Paris, G. Desprez*, 1711, 8 vol. petit in-12 réglés, mar. r., compart., tr. dor. — 5,450 fr.

Reliure de Padeloup à compartiments de mosaïque. Provient des bibliothèques de J.-J. de Bure et J.-Ch. Brunet. (Vendu 2,700 fr.)

4. Psalterium Davidis. *Lugduni, Joh. et Dan. Elsevirios*, 1653, pet. in-12 m. bleu (*Boyet*). — 700 fr.

Très bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym. Provient des bibliothèques de J.-Ch. Brunet et Renard. (Vendu 700 fr. et 1,600 fr.)

6. Cantique des cantiques, traduit en françois (par Le Maistre de Sacy). *Paris, chez G. Desprez*, 1694, in-8 mar. r., fil., dos orné, tr. dor. — 500 fr.

Bel exemplaire aux armes de Madame de Maintenon.

7. Novum Jesu Christi Testamentum. *Parisiis, e typographia Regia,* MDCXLIX, 2 vol. in-12, mar. r., compart. et arabesques, dorure en plein, à petits fers et au pointillé sur le dos et sur les plats, tr. dor. — 3,500 fr.

Merveilleuse reliure de Le Gascon, d'un goût, d'une pureté et d'un fini d'exécution irréprochables. Coins réparés.

8. Le Nouveau Testament, traduit en françois (par Messieurs de Port-Royal). *Mons, Gaspard Migeot,* 1667, 2 vol. pet. in-8 réglés, front. mar. r., fil., doubl. de m. r., tr. dor. (*Boyet*). — 1,500 fr.

Très bel exemplaire, orné d'une excellente reliure de Boyet. Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon. (Vendu 500 fr.)

9. Le Nouveau Testament. *A Mons, chez Gaspard Migeot,* 1667, in-12 mar. bleu, doublé de tabis, gardes de papier doré, tr. dor. (*Padeloup*). — 810 fr.

Charmant exemplaire d'une remarquable fraîcheur. Provient de la bibliothèque de Pixerécourt. (24 fr.)

10. L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, par le sieur de Royaumont. *A Paris, chez Pierre Le Petit,* 1670, in-12 réglé, front. gravé, mar. r. jans., doublé de m. r., tr. dor. — 545 fr.

Excellente reliure de Boyet. Cette édition, donnée en même temps que l'édition originale in-4, ornée de figures, ne contient que le texte.

11. L'histoire du Vieux et du Nouveau Testament. *Paris,* 1670, gr. in-4, fig., m. bleu, fil., dos orné, tr. dor. *(Derome).* — 1,690 fr.

Très bel exemplaire, bien complet et bien conservé, de l'édition originale, rare et recherchée, de ce livre célèbre. On y trouve des gravures de *Sébastien Leclerc* qui ne sont pas dans les éditions suivantes.

12. Historiarum veteris Testamenti icones ad uiuum expressæ una cum breui sed quoad fieri potuit dilucida earundem et latina et gallica expositione. *Lugduni, sub scuto Coloniensi,* MDXXXIX, pet. in-4, mar. fauve *(Trautz-Bauzonnet).* — 500 fr.

Très bel exemplaire de cette édition fort rare, contenant les 94 planches gravées sur bois d'après les dessins de *Hans Holbein.*

16. Les presentes heures a l'usaige de Rome. *Imprimees pour Symon Vostre, s. d.* (*Almanach de* 1508 *à* 1528), gr. in-8 de 88 ff. caract. goth., mar. vert. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,225 fr.

Ces Heures sont ornées de 25 figures de la grandeur du volume. Toutes les pages sont encadrées de larges bordures décorées d'ornements variés et de sujets dont la plupart sont indiqués dans le texte. La Danse des morts se compose de 66 sujets ayant, particularité rare, un quatrain en français au bas de chaque page. Les grandes et petites majuscules sont en or et en couleurs.

Superbe exemplaire imprimé sur vélin, grand de marges et parfaitement conservé. Il porte au bas du titre la marque de la bibliothèque du marquis d'Aubais.

17. Les presentes heures a lusaige de Machon ont este faictes pour Simon Vostre (marque de Philippe Pigouchet sur le titre). *S. d.* (*Almanach de* 1502 *à* 1520), in-8 de 96 ff., caract. goth., veau brun, compart., arabesques et feuillages, dos orné, tr. dor. (*Rel. du* XVIe *siècle*). — 1,205 fr.

Belles heures executées par Simon Vostre. Elles sont ornées de 19 grandes planches.

18. Les presentes heures a lusaige de Tournay ont ete faictes pour Symon Vostre (marque de Philippe Pigouchet sur le titre). *S. d.* (*Almanach de* 1502 *à* 1520), in-8 de 120 ff., caract. goth., mar. vert, coins dorés à feuillages, semis de fleurs de lis sur le dos et sur les plats, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 2,600 fr. à M. Parran.

Ces heures, exécutées pour *Simon Vostre,* sont ornées de 19 grandes planches. Exemplaire imprimé sur vélin et grand de marges (hauteur 185 millimètres), est de la plus parfaite conservation. Armoiries sur les plats.

19. Horæ Beatæ Mariæ Virginis. In-16 de 209 ff. et 4 ff. blancs, miniatures, bordures, lettres ornées, mar. ch. noir, orné d'une belle garniture historiée en argent avec fermoirs. — 22,250 fr. à M. E. Paillet.

Magnifique manuscrit sur vélin exécuté dans les dernières années du quinzième siècle ou au commencement du seizième. Il provient de la bibliothèque de M. F. Didot. (20,800 fr.)

20. Horæ in laudem beatissimæ virginis Mariæ ad vsum Romanum. *Parisiis, apud Oliuerium Mallardum, sub signo Vasis effracti,* 1541, petit. in-8, mar. bleu jans., doublé de m. r. (*Duru*). — 3,050 fr.

Très rare édition ornée des bois de *Geofroy Tory* et publiée par *Olivier Mallard,* son successeur.

Le volume, imprimé en rouge et noir, se compose de 144 feuillets entourés de seize bordures variées représentant des plantes, des oiseaux, des insectes et des animaux.

Le texte contient 18 grandes planches d'une charmante composition. Exemplaire imprimé sur vélin.

REVUE DES VENTES.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. LE BARON DE LA ROCHE LA CARELLE.

Cette vente est de beaucoup la plus importante de la saison et une des plus brillantes qui aient eu lieu depuis plusieurs années. Les 540 numéros du catalogue ont produit la somme respectable de cinq cent cinquante mille francs (non compris les 5 0/0 payés par les acquéreurs).

Aucun des grands amateurs ne manquait à l'appel. Citons, au risque d'en oublier quelques-uns, MM. de Lignerolles, de Villeneuve, qui s'est fait un choix des mieux entendus dont le charmant *Despériers* aux armes du comte d'Hoym, le comte de Mosbourg qui a conquis pour 15,500 francs les *portraits* de Mademoiselle de Montpensier, aux armes de l'auteur; Dupré; Paillet, acquéreur, au prix de 22,000 francs, du précieux manuscrit de la vente Didot; le comte de Sauvage; le comte de Fresne; Béraldi, qui a payé 15,500 francs les *contes de La Fontaine* aux armes de Madame de Pompadour, magnifique exemplaire digne de la riche collection de beaux livres du XVIIIe siècle formée par cet amateur; Edouard Bocher; Quentin Bauchart; le marquis de Biencourt; Parran, acheteur du *Daphnis et Chloé* de Madame de Pompadour; le comte de Laigle; le prince de Broglie et bien d'autres encore.

La vente a duré six jours; les trois premières vacations ont été un peu hésitantes, mais les trois dernières ont présenté la plus vive animation. Les reliures du XVIIe et du XVIIIe siècles ont obtenu un plein succès, surtout les mosaïques de Padeloup, dont une s'est vendue dix-huit mille francs, mille francs de plus que le charmant *Daphnis*

et Chloé, aux armes du Régent, de la vente Quentin-Bauchart. Ces prix exceptionnels se justifient par l'étonnante conservation des reliures. En somme, grand succès pour le libraire chargé de la vente, M. Porquet, qui l'a conduite avec beaucoup de tact et de fermeté. Il a eu soin de faire tirer sur grand papier un petit nombre d'exemplaires du catalogue, contenant quarante fac-simile de reliures, de la grandeur des originaux, et plusieurs reproductions de titres gothiques, très fidèlement exécutées.

Nous allons mentionner les principales adjudications en suivant l'ordre du catalogue et en indiquant les prix obtenus par la plupart de ces beaux livres dans les ventes d'où ils provenaient.

1. Biblia sacra. *Parisiis, apud Seb. Martin*, 1656, 3 parties en 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, larges dentelles, dorure à petits fers, dos orné, doublé de tabis (*Derome*). — 1,200 fr.

Exemplaire en grand papier réglé de la Bible dite de Richelieu. Reliure d'une remarquable fraîcheur.

2. La Sainte Bible, traduite en françois sur la Vulgate (par I. Le Maistre de Sacy). *Brusselles, Foppens*, 1700, 3 vol. in-4 réglés m. bleu, doubl. de m. r., tr. dor. — 300 fr.

Excellente reliure de Padeloup, grand papier. Des bibliothèques de M. le baron J. Pichon et E. Quentin-Bauchart.

3. La Sainte Bible, traduite par Le Maistre de Saci. *Paris, G. Desprez*, 1711, 8 vol. petit in-12 réglés, mar. r., compart., tr. dor. — 5,450 fr.

Reliure de Padeloup à compartiments de mosaïque. Provient des bibliothèques de J.-J. de Bure et J.-Ch. Brunet. (Vendu 2,700 fr.)

4. Psalterium Davidis. *Lugduni, Joh. et Dan. Elsevirios*, 1653, pet. in-12 m. bleu (*Boyet*). — 700 fr.

Très bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym. Provient des bibliothèques de J.-Ch. Brunet et Renard. (Vendu 700 fr. et 1,600 fr.)

6. Cantique des cantiques, traduit en françois (par Le Maistre de Sacy). *Paris, chez G. Desprez*, 1694, in-8 mar. r., fil., dos orné, tr. dor. — 500 fr.

Bel exemplaire aux armes de Madame de Maintenon.

7. Novum Jesu Christi Testamentum. *Parisiis, e typographia Regia*, MDCXLIX, 2 vol. in-12, mar. r., compart. et arabesques, dorure en plein, à petits fers et au pointillé sur le dos et sur les plats, tr. dor. — 3,500 fr.

Merveilleuse reliure de Le Gascon, d'un goût, d'une pureté et d'un fini d'exécution irréprochables. Coins réparés.

8. Le Nouveau Testament, traduit en françois (par Messieurs de Port-Royal). *Mons, Gaspard Migeot*, 1667, 2 vol. pet. in-8 réglés, front. mar. r., fil., doubl. de m. r., tr. dor. (*Boyet*). — 1,500 fr.

Très bel exemplaire, orné d'une excellente reliure de Boyet. Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon. (Vendu 500 fr.)

9. Le Nouveau Testament. *A Mons, chez Gaspard Migeot*, 1667, in-12 mar. bleu, doublé de tabis, gardes de papier doré, tr. dor. (*Padeloup*). — 810 fr.

Charmant exemplaire d'une remarquable fraîcheur. Provient de la bibliothèque de Pixerécourt. (24 fr.)

10. L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, par le sieur de Royaumont. *A Paris, chez Pierre Le Petit*, 1670, in-12 réglé, front. gravé, mar. r. jans., doublé de m. r., tr. dor. — 545 fr.

Excellente reliure de Boyet. Cette édition, donnée en même temps que l'édition originale in-4, ornée de figures, ne contient que le texte.

11. L'histoire du Vieux et du Nouveau Testament. *Paris*, 1670, gr. in-4, fig., m. bleu, fil., dos orné, tr. dor. *(Derome)*. — 1,690 fr.

Très bel exemplaire, bien complet et bien conservé, de l'édition originale, rare et recherchée, de ce livre célèbre. On y trouve des gravures de *Sébastien Leclerc* qui ne sont pas dans les éditions suivantes.

12. Historiarum veteris Testamenti icones ad uiuum expressæ una cum breui sed quoad fieri potuit dilucida earundem et latina et gallica expositione. *Lugduni, sub scuto Coloniensi*, MDXXXIX, pet. in-4, mar. fauve *(Trautz-Bauzonnet)*. — 500 fr.

Très bel exemplaire de cette édition fort rare, contenant les 94 planches gravées sur bois d'après les dessins de *Hans Holbein*.

16. Les presentes heures a l'usaige de Rome. *Imprimees pour Symon Vostre, s. d.* (*Almanach de* 1508 *à* 1528), gr. in-8 de 88 ff. caract. goth., mar. vert. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,225 fr.

Ces Heures sont ornées de 25 figures de la grandeur du volume. Toutes les pages sont encadrées de larges bordures décorées d'ornements variés et de sujets dont la plupart sont indiqués dans le texte. La Danse des morts se compose de 66 sujets ayant, particularité rare, un quatrain en français au bas de chaque page. Les grandes et petites majuscules sont en or et en couleurs.

Superbe exemplaire imprimé sur vélin, grand de marges et parfaitement conservé. Il porte au bas du titre la marque de la bibliothèque du marquis d'Aubais.

17. Les presentes heures a lusaige de Machon ont este faictes pour Simon Vostre (marque de Philippe Pigouchet sur le titre). *S. d.* (*Almanach de* 1502 *à* 1520), in-8 de 96 ff., caract. goth., veau brun, compart., arabesques et feuillages, dos orné, tr. dor. (*Rel. du* XVIe *siècle*). — 1,205 fr.

Belles heures executées par Simon Vostre. Elles sont ornées de 19 grandes planches.

18. Les presentes heures a lusaige de Tournay ont ete faictes pour Symon Vostre (marque de Philippe Pigouchet sur le titre). *S. d.* (*Almanach de* 1502 *à* 1520), in-8 de 120 ff., caract. goth., mar. vert, coins dorés à feuillages, semis de fleurs de lis sur le dos et sur les plats, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 2,600 fr. à M. Parran.

Ces heures, exécutées pour *Simon Vostre,* sont ornées de 19 grandes planches. Exemplaire imprimé sur vélin et grand de marges (hauteur 185 millimètres), est de la plus parfaite conservation. Armoiries sur les plats.

19. Horæ Beatæ Mariæ Virginis. In-16 de 209 ff. et 4 ff. blancs, miniatures, bordures, lettres ornées, mar. ch. noir, orné d'une belle garniture historiée en argent avec fermoirs. — 22,250 fr. à M. E. Paillet.

Magnifique manuscrit sur vélin exécuté dans les dernières années du quinzième siècle ou au commencement du seizième. Il provient de la bibliothèque de M. F. Didot. (20,800 fr.)

20. Horæ in laudem beatissimæ virginis Mariæ ad vsum Romanum. *Parisiis, apud Oliuerium Mallardum, sub signo Vasis effracti*. 1541, petit. in-8, mar. bleu jans., doublé de m. r. (*Duru*). — 3,050 fr.

Très rare édition ornée des bois de *Geofroy Tory* et publiée par *Olivier Mallard,* son successeur.

Le volume, imprimé en rouge et noir, se compose de 144 feuillets entourés de seize bordures variées représentant des plantes, des oiseaux, des insectes et des animaux.

Le texte contient 18 grandes planches d'une charmante composition. Exemplaire imprimé sur vélin.

21. Hevres de Nostre Dame, escrites par M. Franç. Wydon et dedies a messire Clavde Dvrfé, chevalier de l'ordre dv Roy tres chrestien et son ambassadevr av S. Siège apostoliqve. Pet. in-fol. mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*). — 5,405 fr.

Superbe manuscrit composé de 85 feuillets et exécuté sur vélin en lettres rondes, à longues lignes.

Il est orné de 25 miniatures, d'un goût exquis, peintes à l'aquarelle, à l'encre de Chine ou au bistre, et rehaussées d'or.

22. Les offices de la Toussaint. *Paris, Guill. Cavelier.* 1720, in-12, réglé, mar. citron, riches compartiments à mosaïque de mar. vert et rouge sur le dos et sur les plats. dorure en plein à petits fers, doublé de mar. rouge, dent. intér., tr. dor. (*Padeloup.*) — 18,600 fr.

Magnifique spécimen de l'art de la reliure au XVIIIe siècle.

Cette mosaïque peut être considérée comme l'œuvre la plus parfaite de Padeloup, tant pour l'excellence du travail en lui-même que pour la netteté et l'élégance du dessin et l'exécution remarquable de la dorure.

Provient des bibliothèques de Pixerécourt et de M. le baron J. Pichon. (1,799 fr.)

23. Office de la Vierge. *Nicolaus Jarry Parisiensis scribebat (anno* 1655), pet. in-16 mar. noir, tr. dor. — 920 fr.

Charmant petit manuscrit composé de 95 pages, encadrées d'un filet d'or.

Acheté à la vente Giraud. (50 fr. en 1839.)

24. Preces piæ cum calendario. Mss. pet. in-4 de 152 ff., miniatures, bordures, lettres ornées, mar. brun, fil., compart., volutes et rinceaux de feuillages, dorure à petits fers et au pointillé couvrant entièrement le dos et les plats du volume, tr. dor. — 3,300 fr.

Superbe manuscrit sur vélin exécuté en France dans la première moitié du XVe siècle. Il est orné de 17 grandes miniatures entourées d'ornements variés, finement dessinés et rehaussés d'or.

25. Preces piæ cum calendario. In-16, relié en velours. — 3,900 fr.

Manuscrit de l'école florentine composé de 123 feuillets sur vélin exécuté au XVe siècle pour Laurent de Médicis dont on remarque les armes au bas de la première page.

Il est orné de 9 miniatures, 4 grandes et 5 plus petites, d'une beauté exceptionnelle et d'une conservation parfaite.

26. Les sainctes prières de l'ame chrestienne escrites et gravées après le naturel de la plume, par P. Moreau, maistre écrivain juré. *A Paris, chez Jean Henault,* 1649, petit. in-8. fig., texte

gravé entouré de jolis encadrements variés, mar. rouge, compart., fermoirs en argent, tr. dor. — 7,150 fr.

Charmant volume d'une parfaite conservation et orné d'une merveilleuse reliure à compartiments et arabesques; dorure en plein à petits fers et au pointillé. Ce travail peut passer pour l'un des chefs-d'œuvre du célèbre relieur Le Gascon. Provient des ventes Duriez, Ch. Nodier et J.-Ch. Brunet. Acheté 2,125 fr. à cette dernière vente.

27. Livre de prières. *Nic. Jarry scribebat anno* 1649-1650-1651, in-16, mar. rouge, riches compart , doublé de mar. rouge, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 9,800 fr.

Charmant manuscrit. La reliure, un des chefs-d'œuvres de Le Gascon, est ornée, sur les plats extérieurs, de riches compartiments et arabesques, dorure en plein à petits fers et au pointillé, et à l'intérieur de fleurs de lis sans nombre, alternant avec un chiffre formé d'un M et d'un A. Ce livre doit avoir été exécuté pour une princesse de la famille royale, probablement pour Marie-Anne d'Orléans, duchesse de Montpensier (la grande Mademoiselle).

30. Le dialogue Mons[r] sainct Gregoire translate de latin en françois. *Imprime a Paris le vingtiesme jour de mars mille cinq cens et neuf pour Anthoyne Verard*, in-4, caract. goth., port. sur bois de saint Grégoire au verso du titre, mar. v. fil., doublé de m. r. (*Bauzonnet-Trautz*). — 830 fr.

Cet exemplaire, imprimé sur vélin, provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon. Vendu 1,900 fr.

31. D. A. Augustini Hipponensis episcopi libri XIII. Confessionum... opera et studio R. P. H. Sommalii e Soc. Jesu. *Lugduni (Batavorum), apud Dan. Elzevirium*, 1675, pet. in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Boyet.*) — 4,100 fr.

Charmant exemplaire de Longepierre. Il est en papier fin et de la plus grande dimension qui existe. Hauteur : 137 millimètres.

Ce précieux volume a appartenu à Renouard et porte sa signature sur le premier feuillet de garde.

32. S. Aurelii Augustini Confessionum libri XIII emendatissimi et notis illustrati cum novis in singula capita argumentis (edente D. Blampin). *Parisiis, Coignard*, 1687, in-12, réglé, m. r., doublé de m. r., dent. inter. tr. dor. — 1,000 fr.

Excellente reliure janséniste de Boyet. Charmant exemplaire provenant de la bibliothèque de J.-Ch. Brunet. (190 fr.)

33. Les confessions de saint Augustin. *Paris*, 1686, gr. in-8, réglé, front. gr. par Mariette, d'après J.-B. Corneille, m. r., fil., doubl. de mar. r., tr. dor. (*Rel. anc.*). — 1,025 fr.

Bel exemplaire en grand papier, portant à l'intérieur du volume un semis de croix de Lorraine et d'M entrelacées, chiffre de Marie d'Aspremont, femme de Charles IV duc de Lorraine.

Provient des bibliothèques de MM. de Dreux de Nancré et baron J. Pichon. (1,950 fr.)

35. La cité de Dieu de saint Augustin, traduite en françois (par Lombert). *Paris*, 1701, 2 vol. in-8 réglés, mar. vert clair, larges dentelles, gardes de papier doré, tr. dor. (*Padeloup*). — 500 fr.

Très bel exemplaire provenant des bibliothèques du duc d'Orléans, fils du Régent, et de J.-Ch. Brunet (380 fr.).

36. Les lettres de saint Augustin. *Paris*, 1701, 6 vol. in-8, réglés, m. citr., doubl. de m. r., dent. intér., tr. dor. — 9,000 fr.

Superbe et précieux exemplaire aux armes et aux chiffres de Madame de Chamillart.

Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (5,025 fr.).

42. Les Provinciales par Blaise Pascal. *Cologne*, *Pierre de la Vallée*, 1657, in-4, mar. br. doubl. de m. r. (*Trautz-Bauzonnet*). — 560 fr.

Très bel exemplaire de l'édition originale des 18 lettres publiées du 23 janvier 1656 au 24 mars 1657. On y a joint différentes pièces.

44. Les Imaginaires et les visionnaires; par P. Nicole. *Liége*, *(Amsterd., D. Elz.)*, 1667, 2 vol. pet. in-12 réglés, mar. bleu, doubl. de m. citr., dentelles, gardes de pap. doré, tr. dor. (*Padeloup*).— 785 fr.

Charmant exemplaire d'une parfaite conservation.

45. Instruction sur les estats d'oraison, par Bossuet. *Paris, Jean Anisson*, 1697, in-8, maroq. rouge, fil., dos fleurdelisé, tr. dor. — 660 fr.

Bel exemplaire aux armes de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne.

46. Sermons de Massillon (Avent). *A Paris, chez la veuve Estienne*, 1745, in-12, m. r. fil., tr. dor. *(Padeloup)*. — 390 fr.

Bel exemplaire provenant des bibliothèques de Ch. Nodier (40 fr.) et Sylvestre de Sacy (440 fr.)

48. Thomæ a Kempis De Imitatione Christi libri quatuor. *Lugduni (Batavorum), apud Joh. et Dan. Elsevirios, s. d.*, pet. in-12,

front. gr., mar. r. dentelle, doubl. de m. r., dent. int., tr. dor. *(Boyet.)*— 1,650 fr.

Charmant exemplaire d'une parfaite conservation. Hauteur : 128 millimètres.

50. De l'Imitation de Jesvs-Christ, traduction nouuelle par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val (Isaac Le Maistre de Sacy). *Paris*, 1662, pet. in-16 réglé, front. par Ab. Bosse, m. r. jans., doublé de m. r. dent. intér., tr. dor. *(Boyet)*. — 300 fr.

Charmant exemplaire de cette jolie petite édition, provenant des bibliothèques de Bonnemet, J.-J. de Bure (10 fr) et baron J. Pichon (410 fr.).

52. Cy commence le livre intitulé : Le chemin de pénitence, lequel chemin a trois journées de long (par Pierre de Luxembourg). — Sensuit la complainte que fait Job à Dieu, ou Service des Vigiles qui est l'office que saincte Eglise fait pour les mors, et commance Job à dire ainsy à Nostre Seigneur : *Parce mihi, Domine, nihil enim sunt dies mei.* Ensemble 2 parties en 1 vol. in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. *(Rel. anc.)* — 625 fr. à M. le comte de Lignerolles.

« Superbe manuscrit exécuté, au xve siècle, sur vélin et d'une parfaite conservation. Les deux parties sont très correctement écrites par un copiste habile et soigneux.

Le premier traité : *le Chemin de Pénitence*, en prose, comprend 27 feuillets. D'après la plupart des manuscrits, cet ouvrage aurait été composé par Pierre de Luxembourg, pour sa sœur. Mais des critiques autorisés croient qu'il ne fut écrit qu'après la mort de cet illustre personnage. Né en 1369, Pierre de Luxembourg vint étudier la théologie à Paris. Nommé à quatorze ans évêque de Metz par le pape Clément VII, il fut élevé deux ans après à la dignité de cardinal-diacre par le même pontife. Il mourut en odeur de sainteté, en 1387, à l'âge de 28 ans.

La première page du manuscrit est ornée d'une belle miniature délicatement peinte. Elle mesure 16 centimètres de haut sur 13 de large et représente l'auteur dans son cabinet de travail. Assis devant une table et revêtu de son costume de cardinal, il écrit son livre. Au fond, une grande fenêtre, ouvrant sur la campagne, laisse apercevoir un joli paysage.

La seconde partie contient le poème de Pierre de Nesson sur *les Vigilles des Morts*. Il se compose de 29 feuillets, comprenant 275 strophes de 6 vers chacune. Voici la dernière :

Si fineray ma petite œuvre
Qve mon ignorance descœuvre,
En ceste neufiesme leçon,
Ou tous les lisans je requier
Qu'il leur plaise de corrigier
Leur humble disciple Nesson.
Explicit. »

53. Loreloge de Deuocion cōpose en françoys par maistre Jehan Quentin, docteur en theologie, penitēcier de Paris. *S. l. (Paris), M.-E. Jehannot, s. d.*, in-8 de 94 ff. non chiffrés, caract. goth., signatures A. M., relié en velours. — 1,105 fr.

Exemplaire sur vélin de ce livre fort rare, imprimé à Paris par *Estienne Jehannot*, avant l'année 1509. Il est orné de 27 miniatures d'une bonne exécution remplaçant les figures sur bois qui se trouvent ordinairement dans l'ouvrage et présentant avec ces dernières de notables différences.

Grandes bordures peintes qui n'existent pas dans les éditions ordinaires.

Précieux volume composé spécialement pour Anne d'Amboise, abbesse de Sainte-Menehould (1538-1541),. fille de Jehan d'Amboise et de Catherine de Saint-Belin. (P. Anselme, tome VII, page 127.)

56. Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente (la duchesse de La Vallière). *A Paris, chez Ant. Dezallier*, 1680, petit in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Padeloup)*. — 1,260 fr.

Charmant exemplaire de l'édition originale. Vente Sinety. (1,100 fr.)

58. La journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation. *Paris*, 1754, in-12, mar. bleu jans., doublé de tabis, tr. dor. — 2,020 fr.

Exemplaire aux armes de Mme de Pompadour. Provient des bibliothèques de Bonnemet, duc de La Vallière, prince Radziwil (401 fr.) et baron J. Pichon (605 fr.).

59. Incomincia lo prologho de larte de lo ben morire, traducto in vulgare sermone da Juniano Maio a lo inclito signiore misser Pasquale Diaç Garlon Regio castellano dignissimo. (A la fin :) *Finisce lo tractato dellarte del bene morire. Laus Deo. Amen. Joannes Marcus Cynicus Xpī et honestatis famul' tribus et quinquaginta horis exscripsit*, pet. in-fol., mar. rouge, tr. dor. — 4,800 fr.

« Précieux manuscrit sur vélin exécuté dans la seconde moitié du XVe siècle, à Naples, où Juniano Maio, le traducteur italien de cet ouvrage, enseignait les belles-lettres. On lui doit la première édition des lettres de Pline le Jeune et un traité de grammaire intitulé : *De Priscorum verborum proprietate. Naples, 1475.*

Le volume se compose de 34 ff. écrits en caractères ronds. Le premier contient au verso le titre écrit en lettres d'or dans un cercle d'or. Au-dessous de l'intitulé se trouve une miniature ronde en grisaille. La page suivante est ornée d'une riche bordure en or et en couleur ; dans le bas de la marge sont peintes les armoiries de *Pasquale Diaç Garlon*.

Les grandes initiales du plus beau style italien du XVe siècle sont en or et en

couleur. Les petites, en tête des chapitres, sont en or sur fond bleu et rouge. Il est orné de 11 belles miniatures en grisaille de la grandeur des pages, et tout à fait identiques aux gravures xylographiques de l'*Ars moriendi*.

Ce manuscrit est en deux parties. La première commence par une dédicace de Maio en 4 pages adressée à messer Pasquale. Vient ensuite un traité intitulé : *Tentatione diabolica contra la fede prima*. Il se compose de 10 pages. Une miniature se trouve en face de chacune d'elles. La seconde partie contient : *Arte del ben morire composto da frate Alberto Magno de lordine de predicatori*. Une miniature en tête.

La conservation du volume est parfaite. La reliure porte les armes du cardinal Barberini. »

60. Pensées de Pascal. *Amsterdam*, 1699, in-12, mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. *(Padeloup.)* — 280 fr.

Très bel exemplaire.

61. L'Idolâtrie hvgvenote figurée au patron de la vieille payenne, diuisée en huit livres, par Louys Richeome, provincial de la compagnie de Jésus. *Lyon*, 1608, in-8 réglé, mar. fauve, mosaïque de mar. blanc et citron, arabesques de feuillages, dorure en plein à petits fers sur le dos et les plats du volume, tr. dor. — 320 fr.

Aux armes du pape Paul V, sur fond de mar. vert.

63. Conférence avec M. Claude, ministre de Charenton, sur la matière de l'Église, par messire J.-B. Bossuet. *Paris*, 1682, in-12 m. r. *(Rel. anc.)* — 1,325 fr.

Bel exemplaire de Mme de Maintenon, portant sur un des feuillets de garde son nom écrit de sa main et, sur les plats, la croix de la maison royale de Saint-Cyr.

64. Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, par Fénelon. *Paris*, 1697, in-12 mar. r., fil., dos orné, tr. dor. *(Rel. anc.)* — 485 fr. à M. de Villeneuve.

Edition originale. Provient des bibliothèques de Ch. Nodier (21 fr.) et Sylvestre de Sacy (500 fr.)

67. Giordano Bruno Nolano de gl' Heroici furori dialogi X. *Parigi, appresso Antonio Baio, l'anno* 1585, pet. in-8 de 16 ff. prélim. et 124 ff. de texte, mar. citron, mosaïque de mar. noir et rouge, bordée de filets, milieu doré au pointillé sur le dos et sur les plats, doublé de mar. rouge, large dentelle, gardes de papier doré, tr. dor. — 6,000 fr.

Superbe exemplaire d'un livre de toute rareté, reliure de Padeloup, d'une fraîcheur et d'une conservation remarquables. Provient des bibliothèques de Girardot de Préfond et Mac Carthy.

68. Spaccio de la bestia trionfante proposto da Gioue effettuato dal conseglo reuelato da Mercutio, recitato da Sophia Vdito da Saulino, registrato dal Nolano. Diuiso in tre dialogi subdiuisi in tre parti. *Stampato in Parigi (Londres), MDLXXXIII*, pet. in-8 de 16 ff. prélim. et 261 pages de texte. — La Cena de le ceneri descritta in cinqve dialogi per quattro interlocutori con tre considerationi circa doi suggetti, 1584, pet. in-8 de 6 ff. prélim. et 128 pages de texte. Ensemble 2 parties en 1 vol. pet. in-8, mar. citron, mosaïque de mar. noir et rouge bordée de filets; milieu doré au pointillé sur le dos et sur les plats, doublé de mar. bleu, large dentelle, gardes de pap. doré, tr. dor. — 8,100 fr.

« Magnifique exemplaire, reliure de Padeloup, d'une fraîcheur et d'une conservation remarquables.

Ces deux ouvrages, d'une extrême rareté et fort recherchés, sont l'œuvre du fameux hérésiarque Giordano Bruno, philosophe italien, né à Nole vers le milieu du XVIe siècle.

Ils n'ont point été imprimés à Paris, mais bien à Londres à la date indiquée.

Entré jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il abandonna son couvent et se rendit à Genève en 1582, où il se fit calviniste. En 1583, il quitta Genève pour venir à Paris. Là, il combattit avec ardeur la philosophie d'Aristote et professa la méthode du fameux Raymond Lulle connue sous le nom d'*Art général*. Il passa de là en Angleterre où il fit imprimer plusieurs de ses ouvrages, notamment ceux dans lesquels il attaquait violemment la religion catholique. Après un assez long séjour en Allemagne, il retourna en Italie et s'établit à Pavie, où il vivait dans une grande retraite, lorsque l'inquisition de Venise le fit arrêter et livrer au saint office de Rome. Condamné comme coupable d'apostasie, d'hérésie, et d'avoir rompu ses vœux, il fut brûlé vif le 17 février 1600.

Provient de la bibliothèque de Girardot de Préfond. »

70. Principes du droit naturel, par J.-J. Burlamaqui. *A Genève, chez Barillot*, 1748, 2 vol. pet. in-8. — Principes du droit politique (par le même). *Genève*, 1751, 2 vol. pet. in-8. Ensemble 4 vol. pet. in-8, m. r., fil., dos ornés, tr. dor, — 510 fr.

Excellente reliure de Padeloup. Très bel exemplaire provenant des bibliothèques de Naigeon (50 fr.), Firmin Didot, Coulon, A. de Noailles, prince de Poix et J.-Ch. Brunet (460 fr.).

71. Corpus juris civilis, editio nova prioribus correctior. *Amst.*, 1664, 2 vol. in-8 réglés, m. r. fil., doubl. de m. r., tr. dor. — 550 fr.

Excellente reliure de Boyet.

72. M. Tullii Ciceronis de officiis libri tres. *Lugd. Batav., ex off.*

Elsev., 1642, pet. in-12, mar. bleu, fil., doublé de mar. citr. dentelle intérieure, dos orné, gardes de pap. doré, tr. dor. (*Padeloup.*) — 4,000 fr. pour M. le comte de Mosbourg.

Charmant exemplaire aux armes et aux chiffres du comte d'Hoym, d'une fraîcheur remarquable et d'une conservation parfaite.

73. Essais de Michel seigneur de Montaigne. *Paris*, 1588, in-4, titre gravé, m. citr., fil., doublé de m. r., large dentelle à l'intérieur, dos orné, tr. dor. (*Padeloup*). — 4,900 fr.

Exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

74. Essais de Michel seigneur de Montaigne. *Paris*, 1588, in-4, titre gravé, v. brun. — 895 fr.

Exemplaire très grand de marges. Hauteur : 250 millimètres. Nombreux témoins.

75. Les essais de Michel seigneur de Montaigne. *Amsterdam*, *Antoine Michiels*, 1659, 3 vol. in-12, front. gr , mar. bleu, fil., tr. dor. — 5,150 fr.

Très bel exemplaire de Longepierre. Le tome second est légèrement plus grand que les deux autres volumes.

82. Lettres et réflexions sur la fureur du jeu, par M. Dusaulx. *Paris*, 1775, in-8, papier de Hollande, m. r. fil., larges dentelles doublé de tabis, tr. dor. (*Derome*). — 500 fr.

Très belle reliure.

83. Le trésor de la cité des dames selon dame Christine, de la cité de Pise. *On les vend à Paris en la rue neufue Nostre Dame à l'enseigne Sainct Jehan Baptiste près Saincte Geneuiefue des Ardens par Denys Janot.* (A la fin :) *Imprimé nouuellement à Paris le XXII jour D'apuril Mil ccccc XXXVI*, pet. in-8, mar. bleu, milieu composé d'entre-lacs et de guirlandes de feuillages, doublé de mar. orange, compart. arabesques, rinceaux de feuillages, dorure à petits fers et au pointillé, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 3,055 fr.

Edition en lettres rondes. Livre de la plus grande rareté, orné d'une magnifique reliure.

Provient de la bibliothèque de M. E. Quentin-Bauchart (5,000 fr.)

86. La description de l'isle d'Vtopie, ... par Thomas Morus ... (traduit par Jean Le Blond). *Paris*, 1550, pet. in-8, fig. sur bois, réglé, mar. bleu, fil., compart., coins et milieu, dorure à petits fers, dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 9,100 fr.

Superbe exemplaire d'un livre rare, recouvert d'une très riche et très élégante reliure à compartiments, portant sur les plats du volume les chiffres couronnés du roi Louis XIII et de la reine Anne d'Autriche.

91. Les simulachres et historiées faces de la mort. *A Lyon, soubz l'escu de Coloigne MDXXXVIII.* (A la fin :) *Excudebant Lugduni Melchior et Gaspard Treschel fratres*, pet. in-4, fig. sur bois, mar. fauve jans. (*Thibaron-Joly*). — 3,005 fr.

Edition originale de cet ouvrage très rare et très recherché, contenant les 41 figures dess. par Hans Holbein, en très belles épreuves.

Cet exemplaire, le plus grand connu (hauteur : 191 millimètres), a appartenu à J.-A. de Thou, qui a mis sa signature sur le titre.

92. Povrtraits divers. *Lion, Jan de Tovrnes, MDLVII*, pet. in-8, fig. sur bois, mar. bleu jans., doublé de mar. citr. compart., arabesques et feuillages, dorure à petits fers, tr. dor. (*Belle rel. de Trautz-Bauzonnet.*) — 760 fr.

Bel exemplaire d'un recueil rare contenant 62 figures gravées sur bois, par le *Petit Bernard*. Ces planches représentent des portraits, des fabriques, des animaux, des scènes diverses, des sujets mythologiques et des dessins d'architecture.

93. Recueil d'estampes représentant les troubles, guerres, massacres, survenus en France à l'occasion de la réforme de la religion, depuis la mort de Henri II (1559) jusqu'en 1572, avec l'explication. Pet. in-fol. obl. mar. vert, riches compart., volutes et rinceaux de feuillages, dorure en plein à petits fers sur le dos et sur les plats, tr. dor. — 12,000 fr.

Ce très rare recueil contient 32 estampes numérotées, fort habilement gravées par *Fr. Hogenberg*, d'après les Tableaux de la Ligue de *Périssin* et *Tortorel*.

Magnifique reliure aux armes de S. A. De Thou.

95. Veridicus christianus, auctore P. Joanne David, sacerdote societatis Jesu. *Antverpiæ, ex officina Plantiniana*, 1606, in-4 réglé, fig., mar. rouge, compart., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1.100 fr.

Ce volume, contenant 103 planches très finement gravées, est orné d'une riche reliure du commencement du XVIIe siècle, entièrement couverte de dorures à petits fers, compartiments, volutes, rinceaux et feuillages, qq. petites restaurations.

97. Omnium fere gentium nostræque ætatis nationum habitus et effigies. In eosdem Joannis Sluperii Herzelensis epigrammatta.

Antverpiæ, apud Joannem Bellerum, MDLXXII, in-8, pages encadrées, fig. sur bois, m. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 405 fr.

Recueil très rare, dont les gravures sur bois sont au nombre de 121.

Les épigrammes latines de J. Sluper placées en regard des figures sont accompagnées de quatrains en vers français.

Bel exemplaire provenant des bibliothèques Yemeniz (255 fr.) et L. de Montgermont (500 fr.)

98. De gli habiti antichi et moderni di diuerse parti del mondo libri dve fatti da Cesare Vecellio et con discorsi da lui dichiarati. *In Venetia, presso Damian Zenaro*, 1590, in-8, 430 pl. gr. sur bois, m. r., doublé de m. r. (*Thibaron-Joly.*) — 470 fr.

Exemplaire très grand de la première édition de ce recueil recherché.

99. L'instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval, par messire Ant. de Pluuinel. *Paris, Michel Nivelle*, 1625, in-fol., fig., mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Padeloup.*) — 5,850 fr.

Magnifique exemplaire, de la vente du baron Pichon (5,000 fr.). Quarante planches avant la lettre et d'autres planches ajoutées.

101. Sensuyt le liure du roy Modus et de la royne Racio qui parle du deduit de la chasse à toutes bestes sauuaiges. (A la fin :). *Imprimé nouuellemēt à Paris par Jehan Trepperel, imprimeur et libraire, demourant en la rue Neufue Nostre-Dame à lenseigne de lescu de France.* In-4 de 4 et xciiii ff., goth., fig. sur bois, mar. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 2,000 fr.

Bel exemplaire de cette précieuse et très rare édition, la premiere donnée par *Jehan Trepperel.*

102. La Venerie de Jaques du Fouilloux. *A Poitiers, par les de Marnefz et Bouchetz frères, s. d. (privilège daté du* 23 *décembre* 1560), pet. in-fol., m. r. (*Bauzonnet.*) — 2,000 fr.

Edition originale très rare. Bel exemplaire.

103. La venerie et favconnerie de Jaques du Fouilloux, Jean de Franchières et autres divers autheurs, reueues, corrigees et augmentees de chasses non encore par cy devant imprimees par I. D. S. (Jean de Sansicquet, gentilhomme poitevin). *A Paris, pour Félix Le Mangnier*, 1585, 2 parties en un vol. in-4, fig. sur bois, m. r. (*Thibaron-Joly.*) — 805 fr.

Très bel exemplaire de cette édition rare et recherchée qui contient, à la suite de l'ouvrage de Du Fouilloux, la *Fauconnerie* de F.-J. de Franchières, celle de Guillaume Tardif, la *Volerie* de messire Artelouche d'Alagona, la *Volerie* de G.-B. (Guill. Bouchet).

104. La chasse royale, composée par le roy Charles IX et dédiée au roy très chrestien de France et de Navarre Lovys XIII, très utile aux curieux et amateurs de chasse. *A Paris, chez Nic. Rovsset et Gervais Alliot*, 1625, pet. in-8, m. v. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,000 fr.

Bel exemplaire d'un livre très rare. Sur le titre, la gravure représentant une chasse au cerf.

107. Taillevẽt, grant cuisinyer du roy de France. *Cy fine... nouuellement imprime à Paris par Guillaume Nyverd, s. d.*, pet. in-8, goth., fig. en bois sur le titre et marque de G. Nyverd au verso du dernier feuillet, m. v., dent., tr. dor. (*Rel. de Mouillié.*) — 1,600 fr.

Très bel exemplaire de cette édition rare, provenant des bibliothèques Bourdillon et de M. le baron J. Pichon (550 fr.).

109. Joachimi Perionii dialogorum de linguæ gallicæ origine eiusque cum græca cognatione libri quatuor. *Parisiis, apud Sebast. Niuellium*, 1554, in-8, mar. brun, compart. et arabesques sur le dos et sur les plats du volume. (*Rel. du XVIe siècle.*) — 7,710 fr.

Superbe exemplaire de dédicace au roi Henri II, avec les armes et le chiffre du roi, celui de Diane de Poitiers, ainsi que le triple croissant.

110. Traicté de la conformité dv langage françois auec le grec, divisé en trois liures... *A Paris, par Rob. Estienne*, 1569. — Project dv livre intitulé de la précellence du langage françois, par Henri Estienne, 1579. — Traicté de la grãmaire françoise (par Rob. Estienne), 1569. — Gallicæ grãmatices libellus. *Parisiis*, 1569. Ensemble 4 parties en 1 vol. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. — 999 fr.

Bel exemplaire aux armes et au chiffre de Charles de Valois, duc d'Angoulême.

113. M. Tullii Ciceronis orationes, ex recensione J.-G. Grævii cum ejusdem animadversionibus. *Amstelod.*, 1699, 3 tomes en 10 vol. in-8, front. gravé, m. r., fil., doubl. de m. r., dent. intér., dos ornés, tr. dor. — 600 fr. à M. Toowey, de Londres.

Excellente reliure de Boyet.

119. L'Iliade d'Homère, traduite en françois, avec des remarques, par Madame Dacier. *Paris*, 1711, 3 vol. in-12 réglés, front. et fig., m. r., dent., doublés de m. v., dent. intér., tr. dor. —

L'Odyssée d'Homère, avec des remarques, par Madame Dacier. *Paris*, 1716, 3 vol. in-12 réglés, fig., m. r., dent., doublés de m. r., dent. intér., tr. dor. Ensemble 6 vol. in-12. — 1,000 fr.

Magnifique exemplaire. Excellente reliure de Boyet. Provient des bibliothèques de Ch. Nodier (400 fr.), du marquis de Coislin et du baron J. Pichon (1,010 fr.).

120. Les Idylles de Bion et de Moschus, traduites de grec en vers françois, avec des remarques (par Requeleyne de Longepierre). *Paris*, 1686, 2 part. en un vol. in-12 réglé, front. gravés, m. r., doublé de m. v., dent. intér., tr. dor. — 1,660 fr.

Exemplaire de Longepierre, traducteur de l'ouvrage. Il avait été acheté 10,900 fr. à la vente Didot.

121. Anacréon, Sapho, Bion et Moschus, trad. nouvelle par M. M*** C*** (Moutonnet-Clairfons). 1773, in-4, grand papier de Hollande, fig., m. v., larges dentelles sur les plats, dos orné, doublé de tabis, tr. dor. — 3,780 fr.

Exemplaire très beau intérieurement, recouvert d'une reliure dite à l'oiseau, exécutée par Derome le jeune.

126. Les Œuvres de Virgile, traduites en françois, par M. l'abbé des Fontaines. *A Paris, chez Quillau*, 1743, 4 vol. in-8, port., fig. de Cochin, mar. bleu, fil., dos ornés, tr. dor. (*Padeloup.*). — 370 fr.

Très bel exemplaire.

127. Q. Horatius Flaccus, cum notis Joh. Bond. *Lugd. Batav.*, 1670, 1 tome en 2 vol. in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Padeloup.*) — 705 fr.

Exemplaire de Longepierre.

128. Q. Horatii Flacci opera. *Londini, æneis tabulis incidit Johannes Pine*, 1733-1737, 2 vol. gr. in-8, fig., mar. rouge à mosaïque de mar. bleu, vert et citron, couvrant entièrement le dos et les plats des volumes, doublés de tabis, tr. dor. — 7,520 fr.

Reliure d'une fraîcheur remarquable, et l'un des chefs-d'œuvre de Derome.

129. Ovidii Nasonis opera omnia. *Amstelod.*, 1702, 3 vol. in-8, réglés, port., front. et fig., m. r., fil., doublés de m. r., dent. intér., dos ornés, tr. dor. — 515 fr.

Excellente reliure de Boyet. De la vente de lord Gosford (1,200 fr.).

135. Phædri Augusti fabularum Æsopiarum libri quinque notis perpetuis illustrati et cum integris aliorum observationibus in lucem editi a Johanne Laurentio. *Amstelod.*, 1667, in-8, front. gravé et fig., m. r., doublé de m. r., dent. intér., dos orné, tr. dor. — 515 fr.

Excellente reliure de Boyet.

136. Recveil de l'origine de la langve et poésie françoise, ryme et romans. Plvs les noms et sommaire des œuvres de CXXVII poètes françois viuans avant l'an MCCC (par Cl. Fauchet). *Paris*, MDLXXXI, in-4, vélin bl., tr. dor. — 455 fr.

Première édition. Bel exemplaire aux armes de J.-Aug. de Thou, provenant des bibliothèques Mac-Carthy et R.-S. Turner (795 fr.).

137. Les poésies du roy de Navarre (Thibault, comte de Champagne), avec des notes et un glossaire françois, *Paris*, 1742, 2 vol. pet. in-8, fig., mar. bleu, fil., tr. dor. — 1,000 fr.

Jolie reliure de Padeloup. Provenant des bibliothèques de d'Hangard et de Radziwill (360 fr.).

138. Le rommant de la rose. *Paris*, *Galliot Du Pré*, 1529, pet. in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. bleu, fil., dent. intér., tr. dor. (*Padeloup.*) — 2,550 fr.

Bel exemplaire des bibliothèques de A.-A. Renouard et J.-Ch. Brunet. (1,500 fr.)

140. Les œvvres de feu maistre Alain Chartier... *On les vend à Paris*, *en la bouticque de Galliot Du Pré*, 1529, pet. in-8, lett. rondes, fig. sur bois, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Derome le jeune.*) — 1,305 fr.

Bel exemplaire provenant de la bibliothèque de M. L. Double (560 fr.).

141. Le champiõ des dames. *On les vend à Paris*, *en la bouticque de Galliot du Pré*, MDXXX, pet. in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome.*) — 1,880 fr.

Bel exemplaire grand de marges parfaitement conservé, provenant des bibliothèques de MM. de La Bédoyère (1837, 200 fr.) et J.-Ch. Brunet (1,450 fr.).

142. Les œvvres de maistre Francoys Villon. *On les vend au premier pillier*, *à la grand salle du palays*, *pour Galiot Du Pré*, *MDXXXII*, pet. in-8, lettres rondes, mar. orange à mosaïque de mar. bleu et rouge, doublé de mar. bleu, larges dentelles, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 14,020 fr.

L'exemplaire, très grand de marges (hauteur, 129 millimètres), est d'une parfaite conservation.

La reliure, en maroquin orange à mosaïque de maroquin bleu et rouge, avec arabesques et pointillé, dorure à petits fers couvrant entièrement le dos et les plats du volume, doublé de maroquin bleu, larges dentelles, est un des chefs-d'œuvre de Trautz. Mais quel prix !

145. Le resolu en mariage. (A la fin :) *Cy finist le resolu en mariage, imprimé pour Anthoine Verard, marchant libraire, demourant a Paris deuant la rue neufue nostre Dame, a lymage Sainct Jehan leuāgeliste ou au palais, au premier pillier devant la chapelle ou lon chante la messe de messeigneurs les presidens,* in-8, caract. goth., fig., mar. brun, jans. tr. dor. — 5,005 fr.

« Superbe exemplaire, le seul connu imprimé sur vélin de cette édition, non citée par Brunet.

Le volume se compose de 80 ff.; il est orné de 34 figures sur bois coloriées.

Le Résolu en mariage a été composé par Jehan Le Febvre de Thérouane. C'est la contre-partie du livre de Matheolus, du même auteur.

Cette édition est la première du livre. Plus tard, l'ouvrage fut abrégé; le commencement fut supprimé. Il parut sous le titre de Rebours de Matheolus, et eut au XVIe siècle un certain nombre d'éditions. »

148. Le debat de la dame et de lescuyer, nouuellement faict. (A la fin :) *Imprime à Paris, par Jehan Treperel lan Mil cccc quatre vingts et treze,* pet. in-4 de 11 ff., goth., mar. brun. (*Duru-Chambolle.*) — 225 fr.

Cette pièce anonyme est de maistre Henri Baude, poète français de la fin du XVe siècle.

149. Le blason de faulses amours (par Guill. Alexis). *Ci fine le blason de faulses amours. Imprime à Paris, par Pierre Leuet, l'an Mil cccc lxxxix le xx jour de octobre,* in-4 de 15 ff. goth., mar. rouge, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 440 fr.

Très bel exemplaire de la première édition connue avec date de cette pièce importante.

152. Le chasteav de Labovr (par P. Gringore.) *Imprimé à Paris, pour Galliot Du Pré,* 1532. (A la fin :) *Imprimé par Antoine Augereau, le xvi jour de may mdxxxii,* in-16, lettres rondes, mar. r., doublé de mar. citron, milieu et coins à compart. dorés. (*Bauzonnet.*) — 1,580 fr.

« Le Chasteau de labour est le plus ancien ouvrage de Gringore qui soit connu. La première édition parut en 1499; de nombreuses réimpressions

attestent le succès du poème. Ce charmant petit volume, imprimé pour Galliot Du Pré, appartient à la série des anciens poètes français, des classiques, si l'on peut ainsi parler, dont le libraire parisien avait entrepris la publication. »

Superbe exemplaire, grand de marges. Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (3,020 fr.).

155. Le Liure de la Deablerie (par Eloy Damerval). *Icy finist la deablerie* (*imprimé à Paris, par Michel Le Noir, rue Saint-Jacques, à la Rose blanche, l'an mil cinq cens et huyt*), pet. in-fol., goth., à 2 col., fig. sur bois, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 335 fr.

157. Cy cõmance la complainte dung amõreux, et la respõce de la Dame. *Explicit Deo gracias. S. l. n. d.*, in-4 de 8 ff., goth., mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 420 fr.

« Cette pièce du xve siècle, en vers, non indiquée par Brunet, paraît avoir été imprimée en Dauphiné avec les caractères employés par Hans Solidi vers 1477 ou 1478. Cet imprimeur a eu pour successeur. Pierre Shenck, qui a commencé son exercice en 1480. »

158. Le Conseil des oiseaux *S. l. n. d.*, in-4 de 4 ff., goth., mar. v., milieu de fleurs et de feuillages, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 400 fr.

Bel exemplaire de cette pièce rare non citée par Brunet.

159. Le debat de la noire et de la tasnee. Le traicte et debat d'entre le gris et le noir. Plusieurs ballades et rondeaux, in-4, mar. rouge, doublé de mar. bleu, parsemé de ΦΦ dans des losanges, dorure à petits fers, fermoirs de vermeil, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 2,205 fr.

Aux armes de M. le baron J. Pichon.

Superbe manuscrit de 73 feuillets sur vélin, exécuté au xve siècle.

Il est orné de trois jolies miniatures à mi-page, de plusieurs lettres ornées et provient des bibliothèques de MM. Méon (70 fr.), de Soleinne, baron J. Pichon (1,800 fr.) et A.-F. Didot (5,900 fr.). La conservation du volume est parfaite.

161. Le debat de lõme mondain et du religieux. *S. l. n. d.* (marque de P. Mareschal et Barnabé Chaussard de Lyon sur le titre). In-4, goth., mar. bleu, milieu doré à petits f. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 306 fr.

Pièce très rare, grande de marges et d'une parfaite conservation.

164. La doctrine du pere au filz, pet. in-8 de 4 ff., goth., fig: — La contenãce de la table nouuellement imprimee à Paris, pet. in-8 de 4 ff., goth.; fig. — Les jours heureux et perilleux

de lañee reuellez, par lange au bon sainct Job. *S. l. n. d.*, pet. in-8 de 4 ff., goth., fig. sur bois, ensemble 3 parties en un vol. pet. in-8, mar. brun jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 395 fr.

Joli petit livre provenant des bibliothèques de Ch. Nodier (180 fr.) et Yemeniz (255 fr.).

166. Le messagier d'amours. *S. l. n. d.* (vers 1490), pet. in-4, goth., mar. r., fil. entrelacés. *(Bauzonnet.)* — 360 fr.

« Bel exemplaire de la première édition de ce dialogue. Les huit derniers vers du poème donnent en acrostiche le nom de l'auteur : Pilvelin. D'après le *Catalogue Rothschild* (I, n° 477), l'acrostiche contient une faute et il faut lire Piquelin, nom qu'on retrouve à la fin de *la Vie saincte Regne*. La gravure sur bois du recto du premier feuillet est répétée au verso. »

167. Les menus propos auec le temps qui court. *Imprime a Paris (par Guill. Nyverd). (On les vend) au Palays à la première porte, s. d.*, pet. in-8, goth., fig. sur bois, mar. bleu *(Duru)*. — 385 fr.

Très bel exemplaire avec témoins de cet opuscule rare.

168. La reformatiõ des dames de Paris faicte par les dames de Lyon. (A la fin :) *Cy finist la reformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnoyses. S. l. n. d.*, 4 ff., goth. — Sensuyt la replicque faicte par les dames de Paris contre celles de Lyon. *S. l. n. d.*, 4 ff. goth., 2 pièces en un vol. pet. in-8, mar. cit., milieu dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 575 fr.

Pièces rares absolument non rognées. Cassures.

169. Les souhaitz du monde. *S. l. n. d.*, pet. in-8 de 4 ff., goth., fig. sur bois, mar. bleu (*Duru.*) — 300 fr.

Bel exemplaire d'une pièce très rare.

170. Jan Marot de Caen sur les devx heureux voyages de Genes et Venise, victorieusement mys a fin par le tres chrestien Roy Loys douziesme. (A la fin :) *Ce present liure fut acheue dimprimer le XXII jour de janvier MDXXXII, pour Pierre Roufet, dict le Faulcheur, par maistre Geufroy Tory de Bourges*, pet. in-8, lettres rondes, mar. bleu, dent., doublé de tabis, tr. dor. (*Bradel-Derome.*) — 545 fr.

Édition originale sur laquelle on peut consulter le *Catalogue Rothschild*, I, n° 596.

Superbe exemplaire provenant des bibliothèques Renouard, Solar (220 fr.) et d'Auteuil.

174. Les œuvres de Clément Marot. *On les uend à Lyon chez Gryphius* (1538), in-8 réglé, goth., mar. bleu, fil., milieu à compart. de fleurs et de feuillages, doublé de m. r., guirlande de fleurs et de feuillages. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 2,000 fr.

Cette précieuse et fort rare édition a été publiée par les soins de Cl. Marot lui-même, ainsi que nous l'apprend une lettre de ce poète, placée en tête du volume.

Magnifique exemplaire, grand de marges et d'une parfaite conservation. Riche reliure.

175. Les œuvres de Clément Marot. *La Haye, Adr. Moetjens*, 1700, 2 vol. pet. in-12 réglés, m. r., doublé de mar. olive, dent. intér., tr. dor. (*Padeloup.*) — 4,000 fr.

Charmant exemplaire d'une parfaite conservation. Hauteur: 133 millimètres. Provient de la bibliothèque de M. le marquis de Ganay (2,520 fr.).

177. La deploration de la cite de Genesue sur le faict des hereticques qui lont tiranniquement opprimée (par Frère Jehan Gacy). *S. l. n. d.*, in-4, goth. de 4 ff. fig. sur bois, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 600 fr. pour la Bibliothèque nationale.

Très bel exemplaire non rogné de cette pièce importante et de la plus grande rareté.

A la fin on lit: *J'en feray grâce*, anagramme du nom de l'auteur, frère Jan Gacy.

178. Lesperon de discipline, par noble homme fraire Antoine Du Saix, commendeur de Sainct Antoine de Bourg en Bresse. *S. l.*, 1532, 2 part. en 1 vol. in-4, caract. goth., veau fau., fil., dos orné. — 615 fr. à M. de Villeneuve.

Exemplaire aux armes de Madame de Pompadour.

179. Petitz fatras dvng apprentis surnommé lesperonnier de discipline (par Antoine Du Saix, commandeur de Saint-Antoine de Bourg en Bresse). *On les vend à Paris, chez Simon de Colines*, 1537, in-8 réglé, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 450 fr.

Recueil de petites pièces de vers, épigrammes, sentences, épitaphes de personnages du temps, pièces relatives à la famille de l'auteur, etc. Bel exemplaire, grand de marges. Le titre est entouré d'un joli encadrement de *Geoffroy Tory*.

180. Œuvres poétiques de Mellin de S. Gelais. *A Lyon, par Ant. de Harsy, MDLXXIIII*, pet. in-8, caract. italiques, mar. r., milieu de feuillages doublé de mar. bleu, l., dentelle. — 455 fr.

Cette édition contient un certain nombre de pièces qui n'avaient jamais été publiées. — Riche reliure de Trautz-Bauzonnet.

181. Recveil des œvvres de feu Bonaventvre des Periers. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1544, in-8 réglé, m. r. fil., doublé de m. r., dent. intér., tr. dor. (*Boyet.*) — 3,500 fr. à M. de Villeneuve.

Charmant exemplaire aux armes du comte d'Hoym.
Provient des bibliothèques de Pixerécourt (260 fr.) et de M. le baron J. Pichon (1,600 fr.).

182. Les gestes des solliciteurs
ou les lisans pourront cognoistre
quest ce de solliciteur estre
et qui sont leurs reformateurs

(par Eustorg de Beaulieu). *Imprimé (à Bordeaux) le vingt et septiesme jour de juliet, l'an mil cinq cens trente, par Jehan Guyart, imprimeur, demeurant devant Saincte Coulombe*, in-4 de 10 ff. caract. goth., fig. s. bois, m. r. j. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 642 fr.

Opuscule de la plus grande rareté. (Voy. *Catalogue Rothschild*, I, nos 518 et 519.)
Très bel exemplaire grand de marges, nombreux témoins.

183. Cōtrouerses des sexes mascvlin et fœminin (par Gratien du Pont, seigneur de Drusac). *On les vend à Paris, au cloz Bruneau, à limage Sainct Claude, par Morice de la Porte*, 1541, pet. in-8, lettres rondes, mar. r. fil., dos orné, tr. dor. (*Padeloup.*) — 510 fr.

Joli exemplaire provenant des bibliothèques de Girardot de Préfond, J.-J. de Bure, L. Double (351 fr.) et O. de Béhague (450 fr.).

186. Delie, obiect de plvs havlte vertv (par Maurice Sceve). *Lyon*, 1544, in-8, fig. sur bois, m. r. fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 405 fr.

Racc. au titre.

187. Margverites de la Margverite des princesses, très illvstre royne de Navarre (publié par S. Sylvius dit de La Haye). *Lyon, Jean de Tovrnes, MDXLVII*, 2 tomes en 1 vol. in-8 réglé, fig. sur bois, mar. bleu, doublé de mar. bleu, semis de fleurs de lis et de marguerites à l'intérieur du volume, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,005 fr.

Exemplaire réglé et grand de marges. Les quatre derniers feuillets du tome premier sont entièrement remontés.

188. Le tombeav de Margverite de Valois, royne de Navarre. *A Paris, de l'imprimerie de Michel Fezandat*, 1551, in-8, mar. bleu, large dentelle intérieure, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 350 fr. à M. Ed. Bocher.

Très bel exemplaire de ce volume rare.

189. Evvres de Lovize Labe, Lionnoize, reuues et corrigees par ladite dame. *A Lion, par Jan de Tovrnes, MDLVI*, in-8, mar. r. fil. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 1,110 fr.

Exemplaire provenant des bibliothèques Solar (1,175 fr.). Double (1,480 fr.) Raccom. au dernier feuillet et lavé.

190. Le chant des seraines auec plusieurs compositions nouuelles (par E. Forcadel). *A Paris, pour Gilles Corrozet, en la grand'-salle du Palays*, 1548, in-16, mar. or., dent., semis de tulipes, de roses et de pensées sur le dos et sur les plats, dorure à petits fers, dent. intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.* — 490 fr. à M. de Villeneuve.

Bel exemplaire d'un petit livre fort rare.

192. Livret de folastries à Janot Parisien. *S. l.*, 1584, in-12, mar. bleu, doublé de mar. citron. (*Niédrée.*) — 250 fr.

Opuscule extrêmement rare, brûlé par ordre du Parlement.
Des bibliothèques d'Aimé Martin et de Solar (310 fr.).

194. Baïf. Evvres en rime. *Paris*, 1573. — Les amours. *Paris*, 1572. — Les jeux. *Paris*, 1572. — Les passetemps, 1573 Ensemble 4 vol. in-8, mar. r., milieu de fleurs et de feuillages, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 650 fr.

Bel exemplaire de ces quatre volumes difficiles à réunir. Haut. 164 mill.

196. Les œvvres poétiques de Remy Belleau. *Paris, par Mamert Patisson*, 1578, 2 tomes en un vol. in-12, vélin bl., coins et milieu dorés, tr. dor. — 615 fr. à M. de Villeneuve.

Jolie reliure ancienne parfaitement conservée.

197. Les œvvres poétiques de Pontvs de Tyard. *Paris, Galiot du Pré*, 1573, in-4, mar. bleu, milieu de feuillages, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 330 fr.

Très bel exemplaire.

198. Les œvvres poétiqves d'Amadis Jamyn, reueues, corrigées et augmentées en ceste dernière impression. *A Paris, pour Rob. Le Mangnier*, 1579. — Le second volume des œvvres

d'Amadis Jamin (*sic*). *A Paris, pour Rob. Le Mangnier*, 1584, 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. r., fil,, milieux et dos ornés de compart. et de feuillages, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 520 fr. à M. de Villeneuve.

Superbe exemplaire avec témoins. Hauteur : 140 millimetres. Le second volume n'ayant été imprimé qu'une seule fois, est fort difficile à rencontrer. De la vente Bancel (760 fr.).

204. Les amovrevses ocvpations de Gvillaume de la Tayssonniere. *Lyon, Guill. Rouille*, 1555, in-8, front. gr., mar. brun. (*Bauzonnet.*) — 210 fr. à M. de Villeneuve.

Livre très rare. Provient des bibliothèques d'Audenet, et de J.-Ch. Brunet (430 fr.).

205. Les odes d'Olivier de Magny. *Paris*, 1559, in-8, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,115 fr.

Superbe exemplaire, grand de marges et d'une parfaite conservation, d'un des poètes les plus recherchés du XVIe siècle.

Provient de la bibliothèque de M. le marquis de Ganay (1,500 fr.).

206. Elégies (et épigrammes) de Jan Doublet. Dieppoys. *A Paris, pour Ch. L'Angelier*, 1559, pet. in-4 mar. bleu, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,500 fr.

« Ces poésies sont extrêmement rares. L'abbé Goujet ne les a pas connues et Brunet, dans son Manuel, ne cite aucun exemplaire comme ayant passé en vente. Mais la rareté n'est pas le seul mérite de Doublet. C'était un des plus gracieux poètes de son temps et l'on trouve dans son livre bien des détails intéressants pour l'histoire de Dieppe et de la Normandie. L'exemplaire est grand de marges et bien conservé. »

207. Le premier et le second livre des vers, de Marc-Clavde de Bvttet. *Paris, Michel Fezandat*, 1560, pet. in-8, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. — 360 fr.

Aux armes de Cremeaux, marquis d'Entragues.

Cet exemplaire présente cette particularité fort curieuse que le titre est daté de 1560. Brunet indique que l'édition a été publiée en 1561.

Provient des bibliothèques du duc de La Vallière et de M E. Quentin-Bauchart.

208. L'olimpe de Jaques Grévin. *Paris*, 1560, in-12 réglé, mar. bleu, fil. (*Bauzonnet.*) — 310 fr.

Bel exemplaire de l'ouvrage le plus rare de J. Grévin, provenant de la bibliothèque de A. Veinant.

209. Les églogves et avltres œvvres poétiqves de Jaqves Bereav, Poicteuin. *Poictiers*, 1565, pet. in-4, mar. r., fil., coins et

milieu de feuillages, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 360 fr.

Bel exemplaire d'un livre d'une extrême rareté.

210. Les poésies de Jacqves Tahvreav du Mans. *Paris*, 1574, pet. in-8, mar. bleu, milieu, dorures à petits fers, (*Trautz-Bauzonnet.*) — 280 fr.

Bon exemplaire de ce volume rare portant sur le feuillet de garde la signature de Sainte-Beuve.

211. Les œuvres poétiqve de Clavde Tvrrin, Dijonnois. *Paris*, 1572, in-8, port., mar. bleu, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 205 fr. à M. de Champrepus.

Bel exemplaire. Au verso du titre se trouve un beau portrait gravé sur bois de mademoiselle de Saillant, chantée par Cl. Turrin.

213. Les poèmes de Pierre de Brach, Bovrdelois. *Bourdeaux*, *Simon Millanges*, 1576, in-4, mar. r. (*Thibaron-Echaubard.*) — 205 fr.

216. — Les premières œvvres poétiqves de Mademoiselle Marie de Romieu, Viuaroise. *Paris*, 1581, in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 290 fr.

Poésies rares. Charmant exemplaire provenant des bibliothèques du baron d'Heiss, de la Bédoyère, de M. le baron J. Pichon (300 fr.) et de M. le comte O. de Béhague (290 fr.)

217. Les novvelles récréations poétiques de Jean Le Masle, Angevin. *Paris*, 1580, pet. in-12, mar. bleu (*Bauzonnet.*) — 250 fr.

Bel exemplaire d'un ouvrage très rare. Hauteur : 138 millimètres. Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (450 fr.)

218. Les œvvres poétiqves d'Isaac Habert, secrétaire du roy, dédiées à Monseigneur de Lanssac. *A Paris*, *par Abel L'Angelier*, 1582, in-4 mar. bleu jans., doublé de mar. or., compart. dorure à petits fers. (*Chambolle-Duru et Marius-Michel.*) — 260 fr.

Bel exemplaire. Ce livre, très rare, contient les premières œuvres poétiques de l'auteur qui, plus tard, publia le livre des *Météores*.

219. Les œvvres poétiqves de Pierre de Cornv, Dauphinois. *Lyon*, 1583, in-8, mar. cit. fil., compart. à la Du Seuil, (*Trautz-Bauzonnet.*) — 385 fr.

Bel exemplaire d'un poète fort rare et recherché.

220. Les premières œvvres poétiques de Flaminio de Birague. *Paris,* 1585, in-16, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 195 fr.

221. Le premier livre des poèmes de J. Passerat. *Paris*, 1602. — Recveil de quelqves vers amovrevx, par Bertaut. *Paris*, 1602, 2 tomes en 1 vol. pet. in-8, mar. vert, fil, tr. dor. — 470 fr.

Très beaux exemplaires de ces deux recueils. La reliure porte le chiffre et les armes de J.-Aug. de Thou. Il a appartenu à Renouard et à M. le marquis de Ganay (800 fr.)

223. Les œvvres poétiqves du sieur (Gilles Durant) de la Bergerie, avec les imitations tirées du latin de Jean Bonnefons. *A Paris, chez Abel Langelier*, 1594, pet. in-12, mar. or. fil., doublé de m. bleu, comp., rinceaux de feuillages, dorures à petits fers, dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 265 fr.

Seule édition complète des œuvres de Gilles Durant. Ses *Imitations de Bonnefons* suivies de ses *Gayetés amoureuses*, formant à peu près la moitié de ses poésies, ont été imprimées plusieurs fois, soit séparément, soit à la suite des poésies latines de Bonnefons.

224. Regrets svr la France, composez par Simon Poncet, Melunois, thrésorier et secrétaire de M. le cheualier d'Aumalle. *A Paris, par Mamert Patisson*, 1589, pet. in-8, mar. vert, dent, tr. dor. (*Bradel-Derome.*) — 320 fr.

Poésies fort peu connues. Exemplaire étroit, manchettes atteintes.

225. Les diverses poésies dv sievr de la Fresnaye Vavquelin. *Caen*, 1612, pet. in-8, mar. bleu, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 740 fr.

Trou de ver bouché.

226. Le discours demonstrant sans feincte
comme maints pions font leur plainte
et les Tauernes desbauchez
par quoy Tauerniers sont faschez.

A Roeun, au portail des libraires par Jehan Du Gort et Jaspar de Remortier. (A la fin :) *Imprimé à Rouen par Jacques Aubin, s. d.* (vers 1556), pet. in-8 de 6 ff., fig. sur bois, mar. or. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 456 fr.

Seul exemplaire connu de cette curieuse pièce qui est probablement un monologue dramatiqne. Il provient des bibliothèques de Dibdin, de Ch. Nodier, du comte d'Auffay (300 fr.), de Desq (200 fr.) et de Villiam Martin (235 fr.)

227. La legende et description du bonnet quarré auec les proprietez, composition et vertuz d'iceluy. *Lyon*, 1578, pet. in-8 de 8 ff.,'caract. italiques, mar. r., compart. de fil. doublé de mar. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 200 fr. à M. le baron de Ruble.

Bel exemplaire, non rogné, de cette pièce d'une grande rareté. Cette satire en vers, que Fischart a traduite en allemand, est une violente diatribe contre les jésuites.

228. Le proces dv Melon. A Monsieur Du Laurens, conseiller et premier médecin du roy. Par M. L. M. *Paris*, 1607, pet. in-4 mar. or., milieu, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 298 fr.

Ce poème, presque inconnu, est une invective sérieuse contre un melon qui avait rendu le roi Henri IV malade pendant la nuit.

229. Traictez singuliers contenus au present opuscule. Les trois comptes intitulez de Cupidõ et de Atropos dõt le premier fut inuẽté par Seraphin, poete italien. — Le second et tiers de linuention de maistre Jehan Le Maire (de Belges), et a este ceste œuure fondée affin de retirer les gens de folles amours. — Les épitaphes de Hector et Achilles avec le Jugemẽt de Alexãdre le Grand, composées par Georges Chastelain. — Le Tẽple de Mars faict et cõposé par Jean Molinet. — Plusieurs chantz royaulx, balades, rondeaulx et epistres composées par feu de boñe memoire maistre Guillaume Cretĩ. — L'Apparition du feu mareschal de Chabanes, faicte et composée par le dict Crétin. *Il se vent à Paris en la grant salle du Palais, en la boutique de Galiot Du Pré*, 1525, in-8, goth., mar. brun. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 227 fr.

Bel exemplaire de ce très rare volume d'une parfaite conservation, très granp de marges. Nombreux témoins.

230. Hecatõphile, ce sont deux dictions grecques composées signifiãt centiesme amour sciẽmẽt, appropriées à la dame ayãt en elle autant damours que cent aultres dames en pourroient comprendre dont à présent est faicte mention tournée de vulgaire italien (de L.-B. Alberti) en langaige francoys, ensemble les fleurs de poésie françoyse et aultres choses solatieuses reueues nouuellement. *S. l.*, 1536, in-16 mar. rouge, compart., dent., semis de marguerites, de roses et de pensées sur le dos et sur les plats, dorure à petits fers, dent. intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 305 fr.

Livre des plus rares, orné de jolies figures sur bois. C'est moins pour l'*Hécatomphile* (ouvrage en prose) qu'il est recherché, que pour les *Fleurs de poésie françoise,* à la suite desquelles se trouvent les *Blasons des diverses parties du corps féminin,* dont quelques-unes sont représentées en figures.

231. La fleur de poésie françoyse, recueil ioyeulx contenant plusieurs hvictains, dixains, quatrains, chansons et aultres dictez de diuerses matières mis en nottes musicalles par plusieurs autheurs et reduictez en ce petit liure, 1542. *On les vend à Paris, en la rue Neufue Nostre Dame, à l'enseigne de l'escu de France, par Alain Lotrian,* pet. in-8 de 56 ff., lettres rondes, fig. sur bois, veau fauve, coins dorés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 496 fr. à M. de Villeneuve.

Joli petit volume dans sa première reliure du XVIe siècle.

233. Le recveil de tout soulas et plaisir et paragon de poésie comme épistres, rondeaux, balades, épigrames, dizains et huictains, nouuellement composé. *A Paris, pour Jean Bonfons,* 1563, in-16, vignettes sur bois, mar. bleu, milieu et coins, dorure à petits fers, doublé de m. r. (*Bauzonnet.*) — 620 fr. à M. de Villeneuve.

Bel exemplaire d'un livre des plus rares et des plus intéressants. Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (1,285 fr.).

234. La mvse chrestienne, ou recueil des poésies chrestiennes tirées des principaux poètes françois, avec un discours de l'influence des astres, etc. (par I. C. T.). *Paris, Geruais Malot,* 1582, pet. in-12 réglé, mar. vert, riches compart. sur le dos et sur les plats, tr. dor. — 1,920 fr. à M. Parran.

Reliure exécutée pour le roi Henri III. De la vente Brunet (1,800 fr.)

235. Poésies de Malherbe. *Paris, Joseph Barbou,* 1757, in-8, portr. gr. par Fessard, d'après Du Monstier, m. r. fil., dos orné, tr. dor. (*Derome.*) — 200 fr.

Très bel exemplaire tiré sur papier fort, rel. à l'oiseau.

238. Œuvres diverses du sieur D*** (Boileau-Despréaux). *Amsterdam, Antoine Schelte,* 1697, 2 tomes en 1 vol. in-12 réglé, front. gr., m. r. fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 605 fr.

Très bonne et très fraîche reliure de Boyet.

239. Œuvres diverses du sieur Boileau Despréaux. *A Paris, Denys Thierry,* 1701, 2 vol. in-12 réglés, front et fig., mar.

citron, doublé de mar. rouge, dent. intér., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 4,200 fr.

Dernière édition publiée du vivant de Boileau. Précieux exemplaire aux armes et au chiffre de Mme de Chamillart. Provient des bibliothèques de M. le baron Pichon (2,100 fr.) et de M. L. de Montgermont (3,920 fr.)

241. Poésies de Mme Deshoulières, seconde édition. *Paris, Jean Villette*, 1694, 2 parties en 1 vol. in-8, portr. gr. par Van Schuppen, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Boyet.*) — 595 fr. à M. Ed. Bocher.

Très bel exemplaire provenant des bibliothèques de Bonnemet, du duc de La Vallière, de J.-J. de Bure (61 fr.) et de M. le baron J. Pichon (465 fr.)

242. Œuvres choisies de feu M. (Bernard) de La Monnoye. *La Haye et Paris*, 1770, 3 vol. in-8, portrait, m. r. fil., dos ornés, tr. dor. — 260 fr. à M. Ed. Bocher.

Très belle et très fraîche reliure de Derome.

243. Œuvres diverses de M. (J.-B.) Rousseau. *Londres, J. Tonson et J. Watts*, 1723, 2 vol. in-4, front. gr. par L. Cheron, mar. bleu fil., dent. intér., tr. dor. (*Padeloup.*) — 360 fr. à M. Ed. Bocher.

Très bel exemplaire aux armes et au chiffre du comte d'Hoym. Provient des bibliothèques de Ch. Giraud (199 fr.), de M. le baron J. Pichon (435 fr.) et de E. Quentin-Bauchart.

245. Les baisers, précédés du mois de mai, poème (par Dorat). *La Haye, Paris*, 1770, gr. in-8, papier de Hollande, titre rouge et noir, frontispice, 23 vignettes et 22 culs-de-lampe dess. par *Eisen*, mar. violet, fil., dos orné, doublé de tabis, tr. dor. (*Derome.*) — 1,650 fr.

Superbes épreuves. Très bel exemplaire, d'une fraîcheur remarquable.

246. Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin*, 1668, in-4, fig. de Chauveau dans le texte, mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet.*)— 515 fr. à M. de Champrepus.

Très bel exemplaire de l'édition originale. Hauteur : 245 millimètres.

247. Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine. *Paris, Denys Thierry et Cl. Barbin*, 1678-1679-1694, 5 vol. in-12. — Fables nouvelles et autres poésie de M. de La Fontaine. *Denys Thierry*, 1671, 1 vol.; ens. 6 vol. in-12, fig. de Chauveau, mar. r. fil., dent. intér., tr. dor. — 2,700 fr.

Excellente reliure de Boyet.

Superbe exemplaire, provenant des bibliothèques J.-J. de Bure (400 fr.) et L. de Montgermont (3,450 fr.) Les tomes 1 et 2, quoique portant la date de 1678, ne sont que de la réimpression faite par *Trabouillet* et ses associés *D. Thierry* et *Cl. Barbin*, en 1692.

Le volume des *Fables nouvelles*, 1671, contient huit fables alors inédites, l'*Élégie sur Fouquet*, la seconde édition d'*Adonis*, et d'autres poésies.

248. Fables de La Fontaine. *La Haye*, *van Bulderen*, 1688-94, 5 parties en 2 vol. pet. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. *(Derome)*. — 1,020 fr.

Cette édition, ornée de figures gravées par *H. Cause*, se trouve difficilement complète. La 5e partie publiée séparément, en 1694, manque très souvent.

Exemplaire provenant des bibliothèques du prince d'Essling, de L. Double (295 fr.) et du comte O. de Béhague (310 fr.).

249. Fables de La Fontaine avec un nouveau commentaire par M. Coste. *A Paris*, 1743, 2 vol. pet. in-12, front. gr. par B. Picart, m. r., fil., tr. dor. (*Padeloup*.) — 805 fr. à M. le comte de Mosbourg.

Jolie reliure. Exemplaire provenant des bibliothèques de Ch. Nodier (61 fr.) et de M. le baron J. Pichon (235 fr.).

250. Recueil des meilleurs contes en vers. *Londres* (*Paris*, *Cazin*), 1778, 4 vol. in-18, mar. bleu, fil., doublés de mar. citron, dentelles à petits fers, dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.) — 1,500 fr.

Très bel exemplaire, relié sur brochure, contenant les 116 figures attribuées à Duplessis-Bertaux, épreuves en premier état.

251. Contes et nouvelles en vers, par M. de La Fontaine. *Amsterdam*, 1685, 2 tomes en 1 vol. in-12, front. et fig. de Romain de Hooge, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*.) — 1,420 fr. à M. le comte Foucher de Careil.

Reliure d'une fraîcheur remarquable.

253. Contes et nouvelles en vers, par M. de La Fontaine. *Amsterdam* (*Paris*, *Barbou*), 1762, 2 vol. in-8 réglés, portr. gravés par Ficquet, fig. d'Eisen et culs-de-lampe de Choffard, mar. rouge, larges dentelles, dos ornés, doublés de tabis, tr. dor. — 15,500 fr. à M. Béraldi.

Exemplaire aux armes de Mme de Pompadour, en mosaïque sur fond de maroquin vert.

Provient de la bibliothèque de Ch. Nodier (vendu 244 fr. à sa vente).

257. Les satyres bastardes et avtres œvvres follastres du cadet

Angouleuent. *A Paris, chez Anthoine Estoc,* 1615, pet. in-12, mar. br. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 405 fr.

Recueil des plus rares de poésies licencieuses dont on ne connaît que quelques exemplaires.

261. Recueil de chansons. In-8 oblong, vélin blanc, milieu doré, portant sur les plats du volume, d'un côté les initiales M. R. I., de l'autre D. C., tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle*). — 495 fr. pour la bibliothèque du Conservatoire de musique.

Manuscrit français, sur vélin, d'une belle écriture, exécuté dans la première moitié du XVIe siècle. Il se compose de 50 ff. non chiffrés contenant des chansons avec la musique notée. Plusieurs de ces chansons sont tirées des œuvres de Marot, Saint-Gelais et autres poètes du temps. Quelques autres sont inédites. Sur le recto du premier feuillet est peinte une admirable miniature très bien conservée.

262. Recveil et eslite de plusieurs belles chansons joyeuses, honnestes et amoureuses. *Anvers,* 1576, in-16, mar. r., fil., doublé de m. bleu, dent. à petits fers. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 655 fr.

Bel exemplaire de ce recueil fort rare. Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (715 fr.).

265. Choix de chansons mises en musique, par M. La Borde. *Paris,* 1773, 4 vol. gr. in-8, titre gr., 4 front. et 100 fig. par Moreau, Le Bouteux et Le Barbier, gr. par Moreau, Masquelier, Née, etc., m. violet, fil., dos ornés, doublés de tabis, tr. dor. (*Derome.*) — 8,800 fr.

Superbe exemplaire d'une remarquable fraîcheur, contenant le portrait de J.-B. La Borde, gravé par Masquelier d'après Denon, et les 25 fig. dess. par Moreau pour le tome premier, très rares épreuves avant la lettre. Provient de la bibliothèque de M. E. Quentin-Bauchart.

270. Le terze rime di Dante. (A la fin :) *Venetiis, Aldus MDII,* pet. in-8, vél. bl., tr. ciselées et dorées. — 325 fr.

Bel exemplaire d'une édition recherchée.

273. Petrarca (Fr.). Triompho dello amore — della puditita, — della morte, — della fama, — del tempo, della divinita. In-4, m. r., milieu dor. à petits fers, doublé de vélin blanc, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 4,005 fr.

Superbe manuscrit du XVe siècle, de 41 feuillets sur vélin très blanc et très fin, admirablement écrit et enrichi par le célèbre Attavante, dont les initiales M. A. (Maestro Attavante) se voient dans un médaillon au bas du titre, de miniatures d'une finesse de dessin et d'un coloris remarquables.

274. Les triumphes excellẽs et magnifiques du très élegãt poete messire Frãcoys Petrarcque, 1531. *On les vend à Lyõ, en la boutique de Romain Morin, libraire, demourant en la rue Merciere*, in-8, fig. sur bois, mar. br., compart. sur les plats. *(Bauzonnet.)* — 305 fr.

Exemplaire de la vente Yemeniz (290 fr.).

275. El Bolognese o uero Masetto da lãpolechio ortolano che fingneua essere mutolo che impregno tutte le monache duno munistero (in ottava rima). *S. l. n. d.*, in-4 de 4 ff. à 2 col., caract. romains, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 405 fr.

« Pièce en vers de 4 feuillets, sans lieu ni date, imprimée probablement à Florence vers la fin du xve siècle. Le volume se compose de 69 strophes de 8 vers chacune. Sur la première page au-dessous du titre une jolie figure sur bois représente Mazet de Lampolechio dans le couvent.

Une note de M. Libri dit : « C'est d'après ce charmant exemplaire, qui parait unique, que Brunet a donné la description de cette édition » (Manuel, tome III, col. 1515), la seule qu'il cite de cet opuscule facétieux et très rare.

On sait que ce conte, inséré d'abord par Boccace dans son Décaméron, a été reproduit par La Fontaine. »

276. Orlando furioso di Lodovico Ariosto. *Birmingham, Baskerville*, 1773, 4 vol. in-4, portr. dessiné par Eisen, gravé par Ficquet, et 46 fig. dess. par Cipriani, Cochin, Eisen, Greuze, Monnet et Moreau, gravées par Choffard, Duclos, de Launay, de Longueil, Massard, Moreau, Ponce, etc., mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Derome.*) — 680 fr.

Beau livre, grand papier de Hollande.

277. Olimpia di Baldasar Olimpo da Sassoferrato. *In Vinegia, Marchio Sessa*, 1532. — Lucilla Politiana, composta per Francesco Armino Fei Politiano in laude de Madonna Lucilla Politiana. *Vinegia, Marchio Sessa*, 1532, pet. in-3, mar. r., dentelles à petits fer, doublé de tabis, dent. intér., tr. dor. (*Derome.*) — 460 fr.

Jolie reliure provenant de la bibliothèque de J.-Ch. Brunet (150 fr.).

280. La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso. *In Parigi, appresso Agostino Delalain*, 1771, 2 vol. gr. in-8, mar. rouge, fil., dos ornés, tr. dor. (*Derome.*) — 400 fr.

Bel exemplaire en papier de Hollande.

282. La grãd nef des folz du monde en laquelle chascun hõme sage prenant plaisir de lire les passages des hystoyres dicelle

morallement et briefuemẽnt exposees trouuera et congnoistra plusieurs manières de folz et aussi pourra discerner entre bien et mal et separer vice et peche dauec vertu a eulx cõtraire quest ung œuure excellẽte pour mener lhomme en voye de salut, 1530. *Cy finist la nef des folz du monde premièrement composée en aleman par maistre Sebastien Brant consecutiuement daleman en latin redigée par maistre Jacques Locher. Reueue et ornee de plusieurs belles concordances par ledit Brant et de nouvel translatee de latin en françoys* (*par Jehan Droyn*), *et imprimee a Lyon sur le Rosne, par Frãçoys Juste imprimeur le dernier jour du moys de juing l'an* 1529, pet. in-4, fig. sur bois, mar. brun. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 480 fr.

283. La nef des folles selon les cinq sẽs de nature composes selon l'euãgille de mõseigneur saint Mathieu des cinq vierges qui ne prindrẽt point duylle auecques eulx pour mettre en leurs lampes, *et sont a vendre au pellican deuãt Saint-Yvez a Paris.* (A la fin:) *Imprimé nouuellement a Paris par Petit Laurens pour Geoffroy de Marnef libraire demourant a Paris, s. d.* (marque de G. de Marnef sur le titre), petit in-4, goth., fig. sur bois, mar. bleu, doublé de m. r., riches compart., tr. dor., chiffre et armes sur les plats. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 3,620 fr.

Magnifique et précieux exemplaire, imprimé sur vélin, de cet ouvrage en prose et en vers, traduit du latin de Josse Bade, par Jean Droyn.

Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (6,050 fr.).

286. Sensuyt le mistère de la passiõ Nostre-Seigñr Jhesucrit avec les adiciõs faictes p̄. tres eloquẽt et sciẽtifiq̄ docteur maistre Jehan Michel leq̄l mistere fut joue à Angiers moult triumphantement et dernièrement à Paris. (A la fin:) *Nouuellemẽt imprimé à Paris par la veufue feu Jehã Trepperel et Jehã Jehannot imprimeur et libraire*, in-4 goth. à 2 col., m. b., doublé de m. r., comp. et arabesques. (*Duru.*) — 605 fr.

Edition rare. Nombreux témoins, forte cassure à un feuillet.

287. Sensuit la resurrection de Nostre Seigneur Jesuchrist, par personnaiges. *Cy finist le mistere de la Resurrection de Nostre Seigneur Jesuschrit par personnaiges nouuellement imprimé a Paris par la veufue Jehã Trepperel, s. d.*, pet. in-4 goth. à 2 col., fig. sur bois, mar. r. (*Duru.*) — 405 fr.

Bel exemplaire de cette édition sans date. Le volume se compose de 51 ff. chiffrés et 1 f. non chiffré pour la table.

288. La vẽgeance et destruction de Hierusalem par personnaiges exécutée par Vaspasien et son filz Titus contenãt en soy plusieurs cronicques et hystoires romaines tant du règne de Neron empereur, que de plusieurs aultres. *On les vend à Paris, en la rue neufue Nostre Dame à l'enseigne de lescu de France par Alain Lotrian* (1539), pet. in-4 de 214 ff. à 2 colonnes, goth., mar. rouge, dentelles, tr. dor. (*Bradel-Derome*) — 410 fr.

Bel exemplaire. Témoins. Acheté à la vente Yemeniz (450 fr.).

289. Sensuyt la destruction de Troye la Grant par personnaiges faicte par les Grecz auec les merveilleux faitz du preux Hector de Troye filz du grãt roy Priam. *Cy finist l'histoire de la destructiõ de Troye la Grãt mise par personnaiges par maistre Jacques Millet licencié en loix, et imprimée à Paris par la veufue feu Jehan Trepperel et Jehan Jehannot*, petit in-4, c. goth. à 2 col., fig. sur bois, mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet.*) — 400 fr.

Bel exemplaire grand de marges. Témoins.

291. Maistre Pierre Pathelin, de nouveau reueu et mis en son naturel, avec le Blason et Loyer des faulses et folles amours. *A Paris, pour Estienne Groulleau, s. d.*, in-16, fig. sur bois, mar. r., fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,700 fr. à M. le comte de Fresne.

Joli petit livre, des bibliothèques de Letellier de Courtanvaux et de Yemeniz (500 fr.).

293. Le théâtre de Jaqves Grévin, de Clermont en Beauuaisis. *Paris*, 1562, pet. in-8, m. bleu, milieu de feuillages. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 300 fr.

Bel exemplaire.

294. Œuvres poétiques de Jehan et Jaques de la Taille. *Paris, Federic Morel*, 1572-1574, 5 parties en 2 vol. in-8, v. marb. — 221 fr.

Collection des ouvrages des deux frères, difficile à réunir. Elle contient : Saül le Furieux, tragédie — Hymne à Madame, sœur du Roi. — Cartels. Regrets Epitaphes. Poésies. — Daïre, tragédie. — Alexandre, tragédie. — La Famine ou les Gabéonites. — Les Corrivaux, comédie. — Le Négromant, comédie. — Elégies, chansons, sonnets, etc.

Exempl. du duc de La Vallière.

295. Le théâtre de Pierre Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *A Roven, et se vend à Paris, chez Gvillavme de Lvyne*,

1664-1666, 4 vol. in-8, front. gr. et fig. mar. r. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 399 fr.

Cette édition contient le Discours sur le poème dramatique et les examens des pièces. Le nouveau système orthographique employé par Corneille y a été également suivi.

296. Les œuvres de Monsieur de Molière. *Paris, Denys Thierry et Claude Barbin*, 1674-1675, 7 vol. in-12, mar. r. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 531 fr.

Très bel exemplaire de cette édition fort rare publiée presque immédiatement après la mort de Molière et la première où toutes les pièces publiées de son vivant ont une pagination suivie.

297. Les œuvres de Monsieur de Molière. *Paris*, 1682, 8 vol. in-12, fig. de Brissart, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 805 fr.

Première édition complète des œuvres de Molière. Exemplaire en maroquin, mais pas très beau.

298. Œuvres de Racine. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1676, 2 vol. in-12, front. et fig. — Phèdre et Hippolyte, tragédie par M. Racine. *Paris*, 1677, in-12, fig. — Esther, tragédie tirée de l'Ecriture Sainte (par Racine). *A Paris, chez Denys Thierry*, 1689, in-12, fig. — Athalie, tragédie tirée de l'Ecriture Sainte (par Racine). *A Paris, chez Denys Thierry*, 1692, in-12, fig. Ensemble 3 vol. in-12, m. r. fil., doublés de m. bleu, dent. *(Trautz-Bauzonnet).* — 950 fr.

Superbe exemplaire de la première édition collective des œuvres de Racine, complétée par les tragédies de Phèdre, Esther et Athalie en éditions originales.

299. Œuvres de Racine. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1687, 2 vol. in-12, fig., mar. r. fil., doublés de m. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 305 fr. à M. le baron Vitta.

Très bel exemplaire de cette édition recherchée, la première qui renferme la tragédie de Phèdre. Provient de la bibliothèque de M. E. Quentin-Bauchart.

300. Œuvres de Racine. *Paris, Claude Barbin*, 1697, 2 vol. in-12, fig., m. r., fil., doubl. de m. r., dentelles intér. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 620 fr.

Très bel exemplaire de cette édition rare et estimée, la dernière donnée du vivant de Racine et la première contenant Esther et Athalie.

302. Astrée, tragédie (lyrique), par M. de La Fontaine, représentée par l'Académie royale de musique. *A Paris, chez Chris-*

tophe Ballard, 1691, in-4 de 45 pages, mar. rouge, fil., dos et coins fleurdelisés, tr. dor. — 315 fr. à M. de Villeneuve.

Très rare édition originale. Exemplaire aux armes du comte de Toulouse, grand amiral de France. Provient des bibliothèques de Soleinne et R.-S. Turner (250 fr.).

303. Les œuvres de M. Regnard. *A Paris, chez Pierre Ribou*, 1708, 2 vol. in-12, fig., mar. bleu, fil. *(Thibaron-Joly.)* — 325 fr.

Très bel exemplaire de l'édition originale.

A la fin du tome II on a relié les éditions originales du Légataire universel et de la Critique du légataire, publiées par P. Ribou en 1708.

304. Recueil des pièces mises au théâtre françois par M. Le Sage. *Paris*, 1739, 2 vol. in-12, mar. r., fil., tr. dor. — 419 fr.

Bel exemplaire aux armes de Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois.

306. Célestine. *Imprimé à Paris, par Nicolas Cousteau et fut acheué le pmier jour daoust lan mil cinq cens vingt et sept*, pet. in-8, goth., fig. sur bois, mar. brun, fil., dos orné. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 400 fr.

Bel exemplaire d'une édition fort rare, la première de cette ancienne traduction, dans laquelle les libertés de langage de l'original ont été fidèlement reproduites.

308. De l'usage des Romans, par le C. Gordon de Percel (Lenglet du Fresnoy). *Amsterd. (Paris)*, 1734, 2 vol. in-12. — L'Histoire justifiée contre les romans, par l'abbé Lenglet du Fresnoy. *Amsterd. (Paris), J.-F. Bernard*, 1735, in-12, ensemble 3 vol. in-12, mar. citron, fil., tr. dor. — 699 fr.

Excellente reliure de Padeloup, provenant de la bibliothèque de J.-Ch. Brunet (605 fr.).

311. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. S. l. *(Paris, imp. de Quillau)*, 1718, pet. in-8, fig. gravées par Audran, d'après les dessins de Philippe, duc d'Orléans, mar. citron à compart. de couleurs, réglé, gardes de pap. doré, tr. dor. Dans un étui de mar. rouge. (*Rel. anc.*) — 6,700 fr.

Magnifique exemplaire tant par la grandeur des marges et la parfaite conservation du volume que par la fraîcheur remarquable et la beauté exceptionnelle de la reliure, exécutée par Padeloup.

Provient des bibliothèques d'Ourches, de Chateaugiron et J.-Ch. Brunet (6,000 fr.).

312. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, fig. gravées

aux dépens du feu duc d'Orléans, régent de France. *A Paris*, 1757, in-4, texte encadré, mar. r. fil., larges dentelles à petits fers, dos orné, doublé de tabis, tr. dor. (*Dubuisson.*) — 7,000 fr. à M. Parran.

Magnifique reliure. Très bel exemplaire aux armes de Madame de Pompadour, en mosaïque, sur fond de mar. vert.

317. Traduction entière de Pétrone suivant le nouveau manuscrit trouvé en 1688 (texte en regard), avec les remarques (par F. Nodot). *Cologne* (*Paris*), 1694, 2 vol. in-8 réglés, front. gr. et fig., m. vert, fil., tr. dor. — 1,760 fr.

Excellente reliure de Padeloup. Superbe exemplaire en grand papier, aux armes du comte d'Hoym. Provient des bibliothèques de M. de Soleinne et de M. le baron J. Pichon (850 fr.).

318. Saint Graal. *Nouuellement imprimé à Paris, par Phelippe le Noir... et fut acheué le XXIIII jour doctobre mil cinq cens vingt et troys*, 2 tomes en 1 vol. pet. in-fol., fig. sur bois, mar. vert, dentelle, milieu doré à petits fers, tr. dor. (*Rel. anc*) — 5,050 fr.

Précieux exemplaire de la seconde édition d'un des romans les plus rares et les plus recherchés de la classe de la Table Ronde.

Ce superbe volume a appartenu au roi Louis XIV. La reliure, parfaitement conservée, est ornée sur le dos et sur les plats d'un semis d'L couronnés. Il a été acheté 7,000 fr. à la vente Didot.

319. Lancelot du Lac. Le Premier (second et tiers) volume de Lancelot du Lac. *Nouuellement imprimé à Paris, Mil cinq cens XXXIII. Cy fine le dernier volume de la Table ronde. Nouuellement imprimé à Paris pour Phelippe le Noir, libraire*, 3 tomes en 1 vol. in-fol., caractères goth., mar. vert, fil., tr. dor. (*Bauzonnet.*)— 455 fr.

Bel exemplaire, grand de marges, provenant des bibliothèques Cigongne et de R.-S. Turner. (800 fr.). Raccommodage au titre.

320. Meliadus de Leonnoys. Nouuellement imprimee à Paris. *On les vend à Paris en la boutique de Galliot du Pré.* (A la fin :) *Ce présent volume des faitz et gestes du noble roy Meliadus de Leonnoys fut acheue d'imprimer à Paris le XXV jour du moys de nouembre l'an mil cinq cens XXVIII*, in-fol., goth., à 2 col., titre et fig. gr. sur bois, m. r. (*Bauzonnet.*) — 305 fr.

Première édition de ce roman célèbre. Raccommodages.

321. Tristan, chevalier de la Table ronde, nouuellement imprimé à Paris. (A la fin :) *Imprimé à Paris pour Anthoine Verard marchant libraire demourant en la dicte Ville de Paris deuant la rue Neufue Nostre Dame à lenseigne Sainct Jehan leuangeliste, s d.*, 2 tomes en 1 vol. pet. in-fol., goth., à 2 col., fig. sur bois, mar. brun, doublé de m. r. (*Thibaron-Joly.*) — 541 fr.

Bel exemplaire de la seconde édition de ce roman de chevalerie important et rare, publié par *Anthoine Vérard,* vers 1503.

322. Lhistoire de Isaie le triste, filz de Tristan de Leonnoys. (A la fin :) *Icy finist lhystoire du preux cheualier Isaie... Nouuellement imprimé à Paris pour Jehan Bonfons, libraire, demourant en la rue Neufue Nostre Dame à lymaige Sainct Nicolas, s. d.*, pet. in-4, goth., fig. sur bois, m. r., compart., coins dorés, doublé de m. bleu, dentelle. (*Niedrée.*) — 411 fr.

Bel exemplaire de cette édition rare.

323. Cronique et histoire faicte et composee par reverend pere en Dieu Turpin archevesque de Reims lung des pairs de Frãce, contenant les prouesses et faictz d'armes advenuz en son temps du très magnanime roy Charles le grãt autremẽt dit Charlemaigne et de son nepveu Raoulãd, lesquelles il redigea comme cõpilateur du dit œuvre. (A la fin :) *Imprime à Paris par maistre Pierre Vidoue, pour Regnault Chauldiere, demourant à la rue Saint Jacques à lenseigne de lhomme saulvaige le huitiesme jour de juing mil cinq cens XXVII,* pet. in-4, goth., mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 400 fr.

Bel exemplaire grand de marges.

324. Hystoire tres recreatiue traictant des faictz et gestes du noble et vaillant cheualier Theseus de Coulongne... (A la fin :) *Cy fine le second volume du rommant du noble et vaillant cheualier Theseus de Coulongne, nouuellement imprime à Paris, le quatorziesme jour de aoust lan mil cinq cẽtz trente quatre par Anthoyne Bonnemere, pour Jehan Longis et Vincent Sertenas, libraires, demourant à Paris,* 2 tomes en 1 vol. in-fol., goth., fig. sur bois, m. r., fil., doublé de m. r. (*Bauzonnet.*) — 625 fr.

Très bel exemplaire de l'édition originale. Provient de la bibliothèque A. Cigongne.

325. Oliuier de Castille et Artus Dalgarbe. (A la fin :) *Cy fine lhystoire de Oliuier de Castille et de Artus Dalgarbe son loyal compaignon et de Helaine fille au roy dangleterre et de Hēry filz de Oliuier qui grãs faitz darmes firent en leurs temps. Imprimee à Paris par Michel le Noir... l'an mil cinq cēs et cinq, le XVI jour d'octobre*, pet. in-4 de 60 ff., goth., fig. sur bois, m. r. (*Cuzin.*) — 335 fr.

Edition non citée.

326. La Plaisante et amovrevse histoire du cheualier Dore et de la Pucelle surnommee Cœur Dacier. *A Lyon, Benoist Rigaud*, 1570, in-16, m. r. (*Bauzonnet.*) — 530 fr. à M. de Villeneuve.

Petit roman de chevalerie rare. De la bibliothèque de J.-Ch. Brunet (460 fr.).

327. Lhistoire de tres noble et cheualeureux prince Gerard cõte de Neuers et de Rethel et de la tres vertueuse et tres chaste princesse Euriant de Sauoye, sa mye. Cy fine lhistoire... *Nouuellement imprimée à Paris, le .I. jour de septembre M cccc XXVI pour Philippe le Noir, demourant audit lieu en la rue Sainct Jacques. A lenseigne de la rose blanche*, pet. in-4, goth., à longues lignes, fig. sur bois, mar. r., doublé de m. r., dentelles. (*Thibaron-Joly.*) — 615 fr.

Superbe exemplaire de la seconde édition, non moins rare que la première, de ce roman très recherché. Les figures sur bois dont il est orné sont attribuées à *Jean Cousin.*

328. Lhystoire et cronicque du petit Jehã de Saintre et de la jeune dame des Belles cousines sans aultre nom nõmer auecqs deux autres petites histoires de messire Floridan et de la belle Ellinde et lextrait des Cronicques de Flandres. (A la fin :) *Nouuellement imprime à Paris, par Jehan Trepperel, demourant en la rue Neufue Nostre Dame à lenseigne de lescu de France, s. d.*, in-4, caract. goth., à 2 col., fig. sur bois, mar. vert, fil., tr. dor. (*Rel anc.*) — 1,600 fr.

Bel exemplaire. Roman de chevalerie très rare provenant des bibliothèques de Guyon de Sardière et de Yemeniz (1,250 fr.).

329. Paris et Vienne. *Cy finist lystoire du vaillant et noble cheualier Paris et de la belle Vienne, fille du Daulphin de Viennois. Imprime à Paris par Michel le Noir... et fut acheue le XVI jour de l'annee mil cinq centz et deux*, pet. in-4 de 36 ff. goth., fig. sur bois, mar. r. (*Cuzin.*) — 500 fr.

Edition non citée.

330. La belle Maguelonne. *Cy finist le liure et hystoire de Pierre fils du cte de prouence et de la belle Maguelonne, fille du roy de Naples. Imprimé a Paris par Michel le Noir... le douziesme jour de nouembre lan mil cinq cẽs et quatre*, pet. in-4 de 27 ff. goth., fig. sur bois, m. r. (*Cuzin.*) — 461 fr.

Edition non citée.

331. La Terrible et merueilleuse Vie de Robert le Diable. (A la fin :) *Cy fine la vie de Robert le Diable, nouuellement imprimee a Paris par Nicolas Bonfons, s. d.*, in-4, goth., à 2 col., fig. sur bois, mar. violet. *Kœhler.* — 425 fr.

Bel exemplaire d'un livre fort rare; nombreux témoins.

332. Histoire du vaillant chevalier Tiran le Blanc, traduite (imitée) de l'espagnol par le comte de Caylus. *Londres* (*Paris*), *s. d.* (1740), 2 vol. in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. — 445 fr.

Excellente reliure de Padeloup.

Superbe exemplaire, provenant des bibliothèques de J.-J. de Bure et du marquis de Ganay (600 fr.).

334. Les passages de oultremer du noble Godefroy de Buillon. *Ilz se vendent en la rue Sainct Iacques a lenseigne de l'elephãt deuant les Mathurins.* (A la fin, marque de Fr. Regnault.) S. d., in-4, goth., m. r., fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,090 fr.

Très rare première édition. Superbe exemplaire provenant des bibliothèques de Revoil, du prince d'Essling et de M. de Montesson (2,500 fr.).

335. Les Amours de Psiché et de Cupidon, par M. de La Fontaine (suivis d'Adonis, poème). *Paris, Claude Barbin*, 1669, in-8, mar. citron, fil., dos orné, tr. dor. (*Bradel-Derome.*) — 285 fr.

Edition originale. Le poème d'*Adonis* qui se trouve à la suite du roman est également de première édition.

Bel exemplaire provenant des bibliothèques de J.-J. de Bure (100 fr.) et du comte de Béhague (680 fr.).

337. Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère, ou les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse (par Fénelon). *Paris, Barbin*, 1699, 5 vol. pet. in-12, mar. r. (*Thibaron-Echaubard.*) — 700 fr.

Première édition du *Télémaque*.

338. Les Avantures de Télémaque. *Paris*, 1717, 2 vol. in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Padeloup.*) — 5,050 fr.

Superbe exemplaire de Longepierre.

Provient des bibliothèques de Parison (1,700 fr.), et de J.-Ch. Brunet (2,500 fr.).

340. Rabelais. Pantagruel. Les horribles et espouêtables faictz et prouesses du tres renõme Pãtagruel, roy des Dipsodes, filz du grant geant Gargãtua, cõposez nouuellemẽt par maistre Alcofrybas Nasier. *On les vend au Palais a Paris, en la gallerie par ou on va a la Chancellerie*, pet. in-8, caract. goth., de 104 ff. non chiffrés, sign. A.-N. S. d. (1533), mar. orange, fil. et compart., doublé de mar. vert. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,520 fr.

Seconde édition de Pantagruel, publiée par *Jean Longis* en 1533.

343. Rabelais. Pantagruel. — Gargantua. — Pantagrueline prognostication. *On les vend a Lyon chez Françoys Juste*, in-16, goth., fig. sur bois, mar. bleu et rouge, fil., dent. intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 780 fr. à M. de Villeneuve.

Edition extremement rare.

344-345. Rabelais. Le tiers (et le quart) livre des faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel. *A Lyon, l'an MDXLVII*, 2 vol. pet. in-16, lettres rondes, mar. citron, fil., dent. intér., dos orné, tr. dor. — 410 fr.

Bel exemplaire de cette édition fort rare ne portant pas de nom d'imprimeur; mais elle a été certainement imprimée par Pierre de Tours qui a donné une édition des deux premiers livres. Ce sont identiquement les mêmes caractères.

348. Les Œvvres de Rabelais. S. l., *MDLVI*, in-16, m. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 585 fr.

Bel exemplaire de cette très rare édition imprimée en jolies petites lettres rondes.

349. Les Œuvres de Rabelais. S. l. (*Elzevier*), 1663, 2 vol. pet. in-12 réglés, fil., doublés de m. r., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 660 fr.

Très bel exemplaire. Hauteur : 129 millimètres. La reliure est datée d'aoust 1695.

350. Les Songes drolatiqves de Pantagrvel. *Paris, Richard Breton, MDLXV*, pet. in-8, fig. sur bois, m. v., fil., tr. dor. *(Derome.)* 850 fr.

Superbe exemplaire, en parfait état, de ce Recueil de toute rareté, contenant 120 figures des plus grotesques sans autre texte qu'un avis au lecteur, en 3 pages, dans lequel il est dit que Rabelais en est l'auteur.

Hauteur : 155 millimètres.

351. La nauigation du compaignon à la bouteille. *Rouen, Robert et Jehan Dugort frères*, 1545, in-16, fig. sur bois, m. citr. fil., doublé de m. r. (*Bauzonnet.*) — 1,400 fr.

Charmant exemplaire de l'un des plus rares petits livres de la collection rabelaisienne. Il a été publié sous plusieurs titres : *Le Disciple de Pantagruel, La Navigation de Panurge, Bringuenarilles*, etc. Provient des bibliothèques de Solar (520 fr.) et du comte O. de Béhague (1,560 fr.).

355. La princesse de Clèves (par Mme de La Fayette). *Paris*, 1678, 4 t. en 2 vol. in-12, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 335 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale.

359. Le diable boiteux, par M. Le Sage. *Paris*, 1756, 3 vol. in-12, fig., mar. vert, dent., tr. dor. (*Bradel.*) — 910 fr.

Superbe et fort rare exemplaire, tiré sur grand papier de Hollande, provenant des bibliothèques de J.-J. de Bure (160 fr.) et de F. Solar (265 fr.).

361. Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (par l'abbé Prévost). *Amsterdam (Paris, François Didot)*, 1753, 2 vol. in-12; vignettes et figures de Pasquier et Gravelot, mar. rouge, fil. dos ornés, tr. dor. (*Padeloup*). — 2,120 fr.

Très bel exemplaire en grand papier de Hollande, provenant des bibliothèques de Randon, de Boisset et de Cigongne.

362. Tanzaï et Néadarné, histoire japonaise (par Crébillon fils.) *Pékin* (*Paris*), 1740, 2 vol. in-12, fig., m. r. fil., tr. dor. — 285 fr.

Bel exemplaire aux armes de Louis de Brancas, duc de Lauraguais, et de Diane-Adélaïde de Mailly, sa femme.

363. Neraïr et Melhoë (par de Blanes). *Imprimé A***. Se vend A***. (Paris). S. D.* (vers 1747), 2 vol. in-12 réglés, mar. r., dent. doublé de tabis, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 246 fr.

Charmant exemplaire recouvert d'une très jolie reliure exécutée au XVIIIe siècle. Provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (450 fr.)

364. Angola, histoire indienne (attribuée au chevalier la Morlière). *Agra* (*Paris*), 1751, 2 vol. pet. in-12, pap. de Holl., fig. et vig. d'Eisen, m. r., fil., tr. dor. (*Padeloup.*) — 1,500 fr.

Charmant exemplaire de la première édition sous cette date.

Provient des bibliothèques de Pixerécourt et de M. le baron J. Pichon (500 fr.)

368. Les Cēt nouuelles nouuelles. *Cy finissent les Cent nou-*

ueaulx comptes des nouuelles nouuelles. Nouuellement imprimees à Paris pour Jehan Trepperel, demourant en la rue Neufue Nostre Dame a lenseigne de l'escu de France, pet. in-4 de 154 ff., goth., à 2 col., fig. sur bois, mar. fil., doublé de mar. bl. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,000 fr.

Bel exemplaire, grand de marges; nombreux témoins.

369. Les novvelles recreations et joyeux devis de fev Bonaventvre Des Periers. *Lyon, Gvillavme Roville,* 1561, in-4 m. r. fil. arabesques, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,100 fr.

Très bel exemplaire d'une édition rare, provenant des bibliothèques de Clinchamp et de Yemeniz (820 fr.).

371. Propos rvstiqves de Maistre Leon Ladvlfi (Noel Du Fail), Champenois. *Lyon, Jean de Tovrnes, MDXLVII,* in-8 m. r., dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 600 fr.

Cette édition de 1547 est la plus ancienne que l'on connaisse. Aucun bibliographe n'en avait fait mention avant Brunet, qui l'a décrite d'après un exemplaire qu'il possédait et qui avait appartenu à J.-A. de Thou.

Provient des bibliothèque de Picard, de Courtois, de Rich. Heber et de M. le baron J. Pichon (900 fr.).

372. Baliverneries ou contes nouueaux d'Eutrapel aurement dit Leon Ladulphi (Noel du Fail). *Paris, imprimé pour Pierre Trepperel,* 1548, petit in-16 de 36 ff., caract. italiques, mar. or. doublé de m. bleu, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 406 fr.

Exemplaire unique d'une très rare édition que Brunet croit antérieure à celle de *Nicolas Buffet,* publiée la même année.

Provient de la bibliothèque de M. le marquis de Ganay (600 fr.)

379. Le premier, le second et le troisième livre des Serees de Guillavme Bovchet. *Paris,* 1608, 3 vol. pet. in-12 m. bl. fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 170 fr.

Bel exemplaire de cette édition des Sérées, la première complète, la plus belle et la plus estimée.

381. L'élite des contes du sieur d'Ovville. *Paris,* 1641, 2 vol. pet. in-12, mar. citron. (*Thibaron.*) — 160 fr.

Edition fort rare, non citée par Brunet, qui n'indique que les éditions postérieures de *Rouen, Cabut,* 1680, et de *La Haye,* 1703. C'est le seul exemplaire que l'on ait vu jusqu'à présent.

De la bibliothèque de R.-S. Turner (300 fr.).

382. Le facétievx resueil-matin des esprits mélancoliques. *Leyde*, 1643, pet. in-12 mar., front gr. tr. dor. (*Derome*). — 451 fr.

La plus rare et la plus jolie édition de ce livre. Provient des bibliothèques de Caillard, de Durier et du marquis de Ganay (500 fr.).

383. Contes des fées, par Perrault, suivis de l'Adroite Princesse, par Mlle L'Héritier, et de Peau d'Ane (en prose). *Paris*, 1781, in-12, fig. à mi-page, mar. or., fil. compart., dentelles, dorure au pointillé. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,200 fr.

Magnifique exemplaire, en grand papier de Hollande et relié sur brochure, de cette édition rare et recherchée.

384. Il peregrino di M. Jacobo Caviceo da Parma nvovamente revisto. *S. l.*, *MDXXXIII*, pet. in-8 mar. rouge fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 2,000 fr.

Exemplaire de Canevarius.

389. Les triomphes de l'abbaye des Conards. *Rouen*, *Nicolas Dugord*, 1587, pet. in-8 fig. sur bois, m. r. fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 500 fr.

Opuscule des plus curieux et des plus rares.
Provient des bibliothèques de M. Le Prévost et du comte d'Auffay (300 fr.)

390. Recveil faict av vray de la chevavchée de l'asne faicte en la ville de Lyon et commencée au premier jour du moys de septembre mil cinq cens soixante-six, auec tout l'ordre tenu en icelle. Mulieris bonæ beatus vir. *Lyon*, *par Guillaume Testefort*, in-8 m. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 162 fr.

Edition originale provenant de la bibliothèque de Ch. Nodier (80 fr.)

391. Recveil de la chevavchée faicte en la ville de Lyon le dix-septiesme de nouembre 1578. *A Lyon*, *par les trois supposts* (*Guillaume Testefort*, *Pierre Ferdelat et Claude Bouillant*), *s. d.* (1578), pet. in-8 de 12 ff. m. r., doublé de m. r. (*Thompson.*) — 700 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale de cette facétie extrêmement rare, relative à l'ancien usage de faire chevaucher par la ville, monté sur un âne, le mari qui s'était laissé battre par sa femme.
Provient des bibliothèques de Ch. Nodier (84 fr.), de Yemeniz (350 fr.) et de Ruggieri (600 fr.).

395. Le moyen de parvenir (par Beroalde de Verville). *Imprimé ceste année*, in-12 vél. bl., fers à froid, tr. ciselée. — 615 fr.

Elle est antérieure à celle décrite au catalogue Taschereau. Cette édition est certainement la plus ancienne de ce livre bien connu.

Publiée dans les premières années du XVII[e] siècle, elle est imprimée en gros caractères et se compose de 972 pages dont la dernière est chiffrée par erreur 672.

397. Le coupecu de la mélancolie, ou Vénus en belle humeur (par Beroalde de Verville). *Parme* (*Holl.*), 1698, pet. in-12, m. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 126 fr.

Sous ce titre bizarre se cache le *Moyen de parvenir.* Les exemplaires de cette édition portant ce titre sont très rares.

Provient de la bibliothèque du comte O. de Béhague.

399. Le moyen de parvenir (par Beroalde de Verville). *A**** (*Paris, Grangé*), 1757, 2 vol. in-12 mar. bleu, fil., doubl. de m. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 255 fr.

Très rare et superbe exemplaire en grand papier de Hollande.

402. Les œuvres de Brvscambille. *A Rouen, chez J. Cailloué*, 1623, pet. in-12, m. v. fil., tr. dor. (*Derome.*) — 300 fr.

Exemplaire provenant des bibliothèques de Coulon et du marquis de Ganay (200 fr.).

404. Recveil general des œuvres et fantasies de Tabarin, divisé en devx parties. *A Rouen, chez David Geuffroy*, 1627, 2 parties en 1 vol. pet. in-12, mar. citr. fil. doubl. de m. bleu, compart., dorure à petits fers, dos orné, t. dor. (*Duru.*) — 153 fr.

Très bel exemplaire, grand de marges et bien conservé, d'une des éditions les plus complètes du *Recueil général des Œuvres de Tabarin.* Il est orné d'une riche reliure.

406. Recueil des caquets de l'accouchée en 2 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome.*) — 525 fr.

Le premier volume contient : Le Caquet de l'accouchée. S. l., 1622 (24 pages). — La Seconde Après-Disnée du Caquet de l'accouchée. S. l., 1622 (32 pages). — La troisième après-disnée du Caquet de l'accouchée. S. l., 1622 (32 pages). — L'Anti-Caquet de l'accouchée. S. l., 1622 (14 pages). — Le Passe-Par-Tout du Caquet des caquets de la nouvelle accouchée. Paris, 1622 (16 pages).

Le second volume contient : La Responce aux trois Caquets de l'accouchée. S. l., 1622 (16 pages). — La Dernière Après-Disnée du Caquet de l'accouchée. S. l., 1623 (16 pages). — La Dernière et certaine Journée du Caquet de l'accouchée. S. l., 1622 (30 pages). — Le Relèvement de l'accouchée. Paris, 1622 (16 pages.)

Editions originales des pièces séparées, auxquelles on a joint dans le second volume : Le Caquet des Femmes du fauxbourg Mont-Marthre, avec la Responce

des filles du fauxbourg Sainct-Marceau. Paris, Guill. Grotte-Lard, 1622 (15 pages.) — Le Caquet des Poissonnières sur le département du roy et de la cour. S. l. n. d. (16 pages). (Pièce très rare).

Très bel exemplaire provenant de la bibliothèque de Girardot de Préfond.

408. Entrée magnifique de Bacchus avec Mme Dimanche grasse sa femme faicte en la ville de Lyon, le 14 feburier 1627. *S. l. n, d.*, in-4, maroq. or., fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 105 fr.

410. Roger Bontemps en belle humeur donnant aux tristes et aux affligés le moyen de chasser leurs ennuis et aux joyeux le secret de vivre toujours contens. *Cologne*, *Pierre Marteau* (*Holl.*), 1670, pet. in-12, front. gravé, mar. bl. (*Trautz-Bauzonnet*). — 170 fr.

Bel exemplaire de cette charmante édition. Très joli frontispice gravé.

415. Le liure des Connoilles. *Cy finissent les euangiles des connoilles desquelles traictēt de plusieurs choses joieuses. S. l. n. d.*, in-4 de 23 ff. 36 lignes par page, goth., fig. sur bois, mar. cit. doublé de mar. bl. clair, dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 970 fr.

Bel exemplaire de l'une des plus anciennes éditions de ce livre rare.

416. De la beavté, par Gab. de Minvt. *A Lyon, par Barthelemi Honorat,* 1587, pet. in-8, mar. rouge, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) 610 fr.

417. Le tableav des piperies des femmes mondaines. *A Cologne, chez Pierre Marteau*, 1685, pet. in-12 mar. citron, fil., dent. intér., tr. dor. (*Derome.*) — 125 fr.

Bel exemplaire de ce petit livre rare et curieux, remarquable par la verve avec laquelle il est écrit.

418. Sensuyt les quĩze ioyes de mariage nouuellemēt imprimées à Paris. *Cy finissent les quĩze joies de mariage nouuellement ont este imprimées à Paris, en la rue Neufue Nostre Dame à l'enseigne Saĩt Jehan-Baptiste près Saincte Geneuiefue des Ardans* (*s. d.*), in-4, goth., à 2 col., fig. sur b. sur le titre, mar. citr. milieu à mosaïque de mar. r., dorure à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,045 fr.

Bel exemplaire grand de marges avec témoins de cette édition restée inconnue à Brunet. Elle se compose de 24 feuillets sign. A-Fiiij. L'adresse de l'imprimeur qu'elle porte est celle de *Jehan Jehannot*, qui cessa d'imprimer en 1521.

420. Apologie pour Hérodote par Henri Estienne. *La Haye*, 1735, 3 vol. in-12, front. gr., mar. citron, fil., dos ornés, tr. dor. — 450 fr.

Très bel exemplaire aux armes de Mme de Pompadour. Provient de la bibliothèque de M. E. Quentin-Bauchart.

424. C. Plinii Cæcilii Secundi Epistolarum libri X cum notis integris Casauboni, H. Stephani, illustrati et accurate recensiti a Johanne Veenhusio. *Lugd. Batav.*, 1669, un tome en 2 vol. in-8, front. gravé, m. r., fil., doublés de m. r., dent. intér., tr. dor. — 311 fr.

Excellente reliure de Boyet.

427. Lucien, de la traduction de Perrot, sieur d'Ablancourt. *Amsterdam*, 1712, 2 vol. pet. in-8, réglés, port., front. et fig., mar. r. fil., doublés de m. r., dent. intér., tr. dor. — 720 fr.

Excellente reliure de Boyet. Exemplaire provenant des bibliothèques de J.-J. de Bure (199) fr.) et de M. le baron J. Pichon (800 fr.).

428. M. Tullii Ciceronis, opera. *Lugd. Batav.*, *ex off. Elzeviriana*, 1642, 10 vol. pet. in-12 réglés, front. et port., mar. v. fil., doubl. de m. r., tr. dor. (*Du Seuil.*) — 2,800 fr.

Exemplaire aux armes du comte d'Hoym. Hauteur : 125 millimètres. Reliure parfaitement conservée. Provient des bibliothèques de Libri et de L. de Montgermont (5,000 fr.).

437. Recueil de pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers. *La Haye, Adrian Moetjens*, 1694-1701, 30 parties en 5 vol. pet. in-12, mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1,051 fr.

Très bel exemplaire (hauteur : 134 millimètres) de ce curieux et extrêmement rare recueil composé de 30 parties : la 30e partie manque à la plupart des exemplaires.

De la bibliothèque de M. Bancel (1.070 fr.).

438. Extraict ov recveil des isles nouuellemēt trouuées en la grand mer Oceane, faict premierement en latin par Pierre Martyr de Millan et depuis translate en languaige françoys. *Imprime à Paris par Simon de Colines, lan de grâce mil cinq cēs trente-deux, le douziesme jour de janvier*, in-8, mar. tr. (*Bauzonnet.*) — 620 fr.

Bel exemplaire d'un ouvrage rare. La seconde partie contient la narration de la mer Océane de Ferdinand Cortese.

Provient de la bibliothèque du prince d'Essling.

439. La historia del mondo nvovo di M. Girolamo Benzoni, Milanese. *Venetia, MDLXV*, pet. in-8, fig. sur bois, mar. bl. (*Thibaron-Joyl.*) — 198 fr.

Edition originale de cette histoire. Éxemplaire lavé.

440. Histoire de la Novvelle-France par Marc Lescarbot, troisiesme édition. *Paris, MDCXVIII*, pet. in-8, 4 cartes, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 470 fr.

Edition rare et la plus complète de ce livre recherché.

On trouve à la fin: les Muses de la Nouvelle-France, poésies composées par Lescarbot pendant son séjour au Canada.

441. Les voyages dv sievr de Champlain, xaintongeois. *Paris, Jean Berjon*, 1613, in-4, cartes, mar. (*Thibaron-Echaubard.*) — 699 fr.

Bel exemplaire bien complet avec toutes les cartes des quatre premiers voyages de Champlain au Canada, exécutés de 1604 à 1611.

442. Voyages et descovvertes faites en la Novvelle-France depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618, par le sieur de Champlain. *Paris, Claude Collet, MDCXIX*, in-8, front. gr. et fig. (*Thibaron-Echaubard.*) — 400 fr.

Bel exemplaire de la première édition de cette relation rare et recherchée.

443. Le grand voyage dv pays des Hvrons, par Gab. Sagard Theodat, recollet de S. François. *Paris, Denys Moreav*, 1632, in-8, m. r. compart. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 344 fr.

Bel exemplaire, grand de marges, provenant de la bibliothèque de Le Tellier de Courtanvaux.

444. Voyages et conqvestes dv capitaine Ferdinand Courtois (Cortez), ès Indes Occidentales, histoire traduite de langue espagnole par Guillaume Le Breton, Niuernois. *Paris, Abel Langelier*, 1588, in-8, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 499 fr.

Cet ouvrage donne la traduction de la Cronica de la Nueva España con la conquista de Mexico. . por Hernando Cortez, qui forme la seconde partie de la Historia general de las Indias. . . por Lopez de Gomara.

446. Géographie moderne par l'abbé Nicolle de la Croix. *Paris*, 1762, 2 vol. in-12, mar. rouge, larges dent. doubl. de tabis, tr. dor. (*Derome.*) — 225 fr.

Superbe exemplaire, aux armes de la comtesse de Brionne, veuve du prince de Lambese.

447. La navigation dv roy d'Escosse Jaques, cinqviesme dv nom,

avtour de son Royaume et Isles Hébrides et Orchades, soubz la conduicte d'Alexandre Lyndsay, excellent pilote escossois, par Nicolay d'Arfeville, Daulphinois. *Paris, Gilles Beys*, 1583, in-4, avec carte, mar. r. *(Koehler.)* — 1,650 fr. à M. Ellis, libraire de Londres.

Bel exemplaire de ce livre rare et recherché. Provient de la bibiothèque du prince d'Essling (140 fr.).

450. Relation du voyage d'Espagne (par Mme d'Aulnoy). *Paris, Claude Barbin*, 1691, 3 vol. in-12, m. bl. (*Thibaron-Joly.*) — 210 fr.

455. Brascha (Santo), tutto il suo itinerario di giorno in giorno al sanctissima cità de Jerusalem nell' anno 1480. (In fine :) *Leonardus Pachel et Uldericus Sinczenceller theutonici hortatu Ambrosii Archinti hoc opusculum in lucem attulerunt, anno a natali christiano* 1481 *quinto Kalendas Martias*, in-4, goth., cuir de Russie, tr. dor. — 850 fr.

Première édition, fort rare, de cette relation écrite en italien, d'un style simple et naturel, donnant une description très exacte du voyage de l'auteur à Jérusalem.

On trouve à la fin une pièce de vers italiens, une lettre d'Ambrosius Archintus, adressée à S. Brascha, et deux feuillets donnant l'itinéraire de l'auteur de Milan à Venise, feuillets que Brunet n'indique pas dans la description qu'il fait de ce volume.

456. Le grant voyage de Jherusalem. *Imprimé à Paris (par Nicolas Hygman) pour Françoys Regnault le douziesme jour de octobre l'an mil cinq cens et dix sept*, in-4 à longues lignes, fig. sur bois, mar. r. (*Thibaron-Joly.*) — 790 fr.

Très bel exemplaire de ce livre rare et recherché.

Cette édition du voyage de Breydenbach contient une partie très curieuse, relative à la découverte de l'Amérique.

457. Discovrs du voyage d'ovtre-mer av Sainct Sepvlcre de Jervsalem, par Anthoine Regnault, bourgeois de Paris. *Lyon*, 1573, in-4, fig. sur bois et cartes dans le texte, mar. r. (*Thibaron.*) — 400 fr.

On trouve à la fin du volume : Ordonnances des Emperevrs, Roys et Princes de France qui ont este souverains et chefz de l'ordre des cheualiers et voyagers du Sainct Sepulchre de nostre Redempteur Jesu-Christ en Jerusalem outre-mer. *Imprimées à Paris par Nicolas du Chemin pour Anthoine Regnault*, 1573. Cette partie, ajoutée après coup, manque à beaucoup d'exemplaires. Elle occupe les pages 264 à 289. On a de plus relié à la suite un manuscrit de 42 pages,

écriture du temps, contenant des prières pour les différentes stations du chemin de la croix.

459. Le liure appellé mandeuille. *Lyon, Barthélemy Buyer*, 1480, pet. in-fol., caract. goth. à 2 colonnes, mar. rouge jans., dent. intér., tr. dor. (*Thibaron-Joly.*) — 4,100 fr.

Livre de la plus grande rareté provenant de la vente Turner (6,250 fr.).

462. Relation des missions des évesques françois aux royavmes de Siam, de la Cochinchine, de Camboije et du Tonkin. Divisé en quatre parties. *A Paris, chez P. Le Petit*, 1674, in-8, mar. r. fil., dos orné, tr. dor. (*Du Seuil.*) — 162 fr.

Très bel exemplaire.

463. Conqvista de las islas Malvcas (*sic*), escrita por el licenciado Bartolome Leonardo de Argensola. *Madrid*, 1609, in-fol., mar. r., fil., tr. dor. — 410 fr. à M. Parran.

Exemplaire de la bibliothèque de J.-J. de Bure (130 fr.) aux deuxièmes armes de de Thou.

464. Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet, seconde édition. *Paris*, 1682, in-12, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 135 fr.

Seconde édition originale, la première de format in-12.

465. Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picart. *Amsterdam*, 1723-43, 9 tomes en 8 vol. — Superstitions anciennes et modernes. *Amsterdam*, 1733-1736, 2 vol. in-fol. Ensemble 11 tomes en 10 vol. in-fol. pl. (266), mar. bleu, larges dentelles, dos ornés, tr. dor. — 1,920 fr.

Superbe exemplaire en grand papier, recouvert d'une excellente reliure exécutée par Padeloup et portant sur les plats des volumes les armes du duc d'Aumont.

466. La vie du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia, par Alex. Gordon. *Amsterdam, Pierre Mortier*, 1732, 2 vol. in-12, fig., mar. r. fil., tr. dor. (*Padeloup.*) — 620 fr.

Jolie reliure des bibliothèques de J.-J. de Bure (101 fr.) et de J.-Ch. Brunet (455 fr.).

469. Q. Curtii Rufi historia Alexandri Magni cum notis selectissimis variorum Raderi Freinshemii, etc. *Amstelod.*, 1673, in-8, front. gravé, cartes, mar., fil., doublé de m. r., tr. dor. — 245 fr.

Excellente reliure de Boyet.

470. Titi Livii historiarum libri, ex recensione Heinsiana. *Lugd. Batav.*, 1634, 3 tomes en 6 vol. pet. in-12, front. gr., mar. r., doublés de m. r., dent. intér., tr. dor. (*Boyet.*) — 4,110 fr. pour M. le comte de Sauvage.

Exemplaire de Longepierre.

La reliure, exécutée par Boyet, est d'une conservation parfaite.

472. C. Crispi Sallvstii de Conivratione Catilinæ eivsdem de bello Jvgvrthino. *Venetiis*, *in ædibus Aldi MDIX*, in-8, mar. brun, fil., compart., coins dorés, initiales peintes en or et en couleur, tr. dor. — 7,000 fr.

Superbe exemplaire, rempli de témoins, au nom et à la devise de Grolier.

473. C. Sallustii Crispi opera quæ extant omnia. *Lugd. Batavorum*, 1649, in-8, mar. r., fil., doublé de mar. r., dent. intér., dos orné, tr. dor. — 285 fr. à M. de Villeneuve.

Excellente reliure de Boyet.

474. La conjuracion de Catilina, y la guerra de Jugurta, por Cayo Salustio Crispo (texte et traduction avec des notes par D. Gabriel de Bourbon). *Madrid*, 1772, in-fol., fig., m. r., larges dentelles, dos orné, doublé de tabis, tr. dor. (*Derome.*) — 470 fr.

Très belle reliure. Provient des bibliothèques de d'Hangard (619 fr.) et du prince Radziwill (375 fr.).

475. C. Corn. Tacitus, ex I. Lipsii editione, cum notis et emendationibus H. Grotii. *Lugd. Batav. ex off. Elzev.*, 1640, 2 vol. pet in-12, front. gr., m. r., fil., doublés de m. r., dent. intér., dos ornés, tr. dor. — 1,410 fr.

Superbe exemplaire d'une parfaite conservation (hauteur : 127 millimètres), recouvert d'une excellente reliure de Boyet.

476. Historiæ Augustæ Scriptores VI. *Lugd. Batav.*, *ex off. Hackiana*, 1671, 2 vol. in-8 réglés, front. gravé, m. r., fil., doubl. de m. r. dent. intér., dos ornés, tr. dor. — 520 fr. à M. le prince de Broglie.

Excellente reliure de Boyet.

479. La guide des chemins de France, reueue et augmentée pour la troisiesme fois, les flevves dv royavme de France aussi augmentez (par Charles Estienne). *Paris*, *Charles Estienne*, 1553. — Les Voyages de plvsievrs endroits de France et encores de

la Terre Saincte, d'Espaigne, d'Italie et autres pays (par le même). *Paris, Charles Estienne*, 1552, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, m. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 250 fr.

480. Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye par Jan le Maire de Belges. *Imprime à Lyon par Estienne Baland... Et se vendent au dit lieu et chez maistre Jehan Richier de Paris, rhetoricien, s. d.* (1509), in-4, goth., fig. sur bois, mar. cit., dos orné, doublé de m. v., larges dentelles, tr. dor. (*Rel anc.*) — 300 fr.

Exemplaire de la première édition du premier livre, portant sur le titre la signature de Duvivier, amateur distingué du XVIIe siècle, et recouvert d'une riche et belle reliure exécutée par Du Seuil.

481. Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France (par le président Hénault). *Paris, Prault*, 1749, in-4 réglé, fig. d'Eisen, mar. bleu, dentelles, dorure à petits fers, dos orné, doublé de tabis, tr. dor. — 2,100 fr.

Très bel exemplaire en grand papier recouvert d'une excellente et très riche reliure exécutée par Padeloup.

482. L'histoire et croniqve dv tres chrestien roy saint Loys, IXe du nom... escritte par feu messiere Jan, Sire seigneur de Jonuille... et maintenant mise en lumiere par Antoine-Pierre de Rieus. *Poitiers, Enguilbert de Marnef, s. d.*, in-4 réglé, vél. bl., milieu et coins dorés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 255 fr. à M. le général baron de Cools.

Seconde édition, publiée vers 1555, après la mort de Jehan de Marnef; elle n'est pas moins rare que la première édition, donnée en 1547 par Jehan et Enguilbert de Marnef.

484. Le premier (second, tiers et quart) volvme de l'histoire et croniqve de messire Jehan Froissart, reueu par Denis Savvage de Fontenailles en Brie. *Lyon, Jean de Tovrnes*, 1559-1561, 4 tomes en 1 v. in-fol., mar. r., fil., tr. dor. — 599 fr.

Exemplaire aux deuxièmes armes de J.-A. de Thou.

485. Le premier (second et tiers) volume de Enguerran de Monstrellet. *Cy finist le tiers volume de Enguerran de Monstrellet auecques les grandes croniques des roys de France, Loys XI de ce nõ et Charles VIII son filz... le tout faict et adiouste auecques la cronique dudit de Mõstrellet, l'an de grace mil V cens et douze le IIII jour de decembre pour Jehan Petit et Michel*

le Noir, 3 tomes en 2 vol. in-fol., caract. goth., mar. r., (*Trautz-Bauzonnet.*) — 305 fr.

Bel exemplaire, grand de marges ; nombreux témoins.

486. Les cronicques du feu roy Charles septiesme, par Alain Chartier. *On les vend a Paris en la maison de Jehan Longis et furent acheuees d'imprimer le IIIe jour de décembre mil cinq cens XXVIII*, pet. in-fol., caract. goth., mar. r., riches compartiments (*Trautz-Bauzonnet.*) — 605 fr.

487. L'histoire et discovrs au vray dv siege qvi fvt mis devant la ville d'Orleans par les Anglois le mardy XII jour d'octobre M.CCCCXXVIII, par Trippault. *Orléans, Saturnin Hotot*, 1576, in-4, mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 290 fr.

Première édition de cet ouvrage rare, intéressant et recherché.

488. Les mémoires de messire Philippe de Commines. *Leide, chez les Elzeviers*, 1648, pet. in-12, titre gravé, mar. r. riches compartiments, doublé de mar. bleu, dentelles (*Riche reliure de Trautz-Bauzonnet.*) — 1,750 fr.

Superbe exemplaire, très grand de marges, avec de nombreux témoins. (Hauteur : 137 millimètres.)

Provient de la bibliothèque de M. de Montesson (1,200 fr.).

490. La tres joyeuse plaisante et recreatiue hystoire composée par le loyal seruiteur des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reprouches, le gentil seigneür de Bayard. (A la fin :) *Nouuellement imprimee à Paris par Nicolas Couteau pour Galliot du Pré, marchant libraire juré de l'Uniuersité du dit lieu, et fut acheue d'imprimer le XVIIIe jour de septembre, l'an mil cinq cens vingt et sept*, in-4, goth., mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 690 fr.

Haut du titre réparé.

Première et rare édition de cet ouvrage, le meilleur et le plus recherché de tous ceux qui ont été écrits sur le « bon Chevalier».

491. Les gestes ensemble la vie du preux cheualier Bayard, avec sa généalogie, oraisons, lamentations et épitaphes dudit cheualier Bayard... par Symphorien Champier. (A la fin :) *Imprimé à Paris le XXIIe jour de januier mil cinq cens XXV, pour Jacques Niverd*, pet. in-4 de 78 ff., goth. à longues lignes, fig. dans le texte, v. fau., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 740 fr.

492. Francisci Valesii Gallorum regis fata, Stephano Doleto Au-

relio autore. *Lugduni*, 1539. — Les gestes de Françoys de Valois, par Estienne Dolet. *Lyon*, *Estienne Dolet*, 1540. — Genethliacum Claudii Doleti Stephani Doleti filii liber uitæ communi in primis utilis et necessarius avtore patre. *Lugduni*, *apud eundem Doletum*, 1540. — L'Avant naissance de Claude Dolet, filz de Estienne Dolet, premièrement composée en latin par le père, et maintenant par ung sien ami, traduicte en langne françoyse. *Lyon*, *Estienne Dolet*, 1539. Ensemble 4 parties en 1 vol. in-4, mar, vert clair, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 535 fr.

Bel exemplaire provenant des bibliothèques de Rich. Heber, Ch. Nodier (59 fr.) et Yemeniz (500 fr.).

493. La vie de François de Lorraine, duc de Guise (par de Valincour). *Paris*, 1681, in-12 mar. v., fil., tr. dor. (*Derome*). — 242 fr. à M. le comte de Lignerolles.

Bel exemplaire.

494. Mémoires pour servir à l'histoire de France, par Pierre de l'Estoile. *Cologne*, 1719, 2 vol. pet. in-8, fig.et portraits, mar. r. fil., dos ornés, tr. dor.— 275 fr. à M. le comte de Laigle.

Joli exemplaire relié par Derome. Reliure dite *à l'oiseau*.

495. Journal d'Henri III, par Pierre de L'Estoile. *La Haye*, 1744, 5 vol. — Journal du règne de Henri IV par P. de l'Estoile. *La Haye*, 1741, 4 vol. Ensemble 9 vol. pet. in-8, port., m. rouge, fil., tr. dor. — 4,700 fr.

Magnifique exemplaire relié par Derome. Reliure dite *à l'oiseau*.

497. Discovrs ample et très véritable contenant les plus mémorables faits aduenuz en l'année 1587, tant en l'armée commandée par M. le duc de Guyse qu'en celle des Huguenots cõduite par le duc de Bouillon, enuoyé par un gentihomme françois à la Royne d'Angleterre. *Paris*, 1588, pet. in-8, m. v., fil., tr. dor. (*Derome.*) — 500 fr.

Charmant exemplaire provenant de la bibliothèque de M. le comte de La Bédoyère.

503. Satyre Menippée. *Ratisbonne*, 1664, in-12, mar. or. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 220 fr. à M. le baron de Ruble.

Bel exemplaire non rogné, avec la figure de la Procession de la Ligue sans les deux charlatans.

504. Satyre Menippée, remarques (par Le Duchat). *Ratisbonne*,

1726, 3 vol. in-8, fig., mar. or., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 595 fr.

Superbe exemplaire relié sur brochure, nombreux témoins. Provient de la bibliothèque de M. E. Quentin-Bauchart (1,300 fr.).

505. Mémoires du mareschal de Bassompierre. *Cologne, P. du Marteau* (*Holl., Elzevier*), 1665, 2 vol. in-12 réglés, m. r., fil., doublés de m. r., tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,880 fr.

Superbe exemplaire. Excellente reliure. Provient des bibliothèques de Bonnemet, du duc de la Vallière, du duc de Grafton et de M. le baron J. Pichon (985 fr.).

508. Mémoires du cardinal de Retz. *Amsterdam*, 1731, 4 vol. — Mémoires de Guy Joly. *Amsterdam*, 1738, 2 vol. — Mémoires de Mme la duchesse de Nemours, *Amsterdam*, 1738, ensemble 7 vol. in-12, mar. bleu jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 350 fr.

Très bel exemplaire, relié sur brochure, provenant des bibliothèques de MM. de La Bédoyère et L. de Montgermont (1,575 fr.).

509. Mémoires du cardinal de Retz (avec les Mémoires de Guy Joly et de la duchesse de Nemours). *A Genève, chez Fabry et Barillot*, 1778, 6 vol. in-12, m. r., fil., tr. dor. (*Derome*). — 555 fr.

Très bel exemplaire.

510. Recveil des portraits et éloges en vers et en prose (de personnages du temps, par Mlle de Montpensier et autres). *A Paris, chez Ch. de Sercy et Cl. Barbin*, 1659, in-8 de 912 pages, front. gr. par Chauveau, mar. r., dos et coins fleurdelisés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 15,080 fr. pour M. le comte de Mosbourg.

Magnifique exemplaire aux armes de Marie-Anne-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite la grande Mademoiselle.

Acheté 14,000 fr. à la vente Turner.

513. Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689, par Mme la comtesse de La Fayette. *A Amsterdam, chez Jean-Fréd. Bernard*, 1731, in-12 front. gr. réglé, mar. c., fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 185 fr. à M. le comte de Mosbourg.

Charmant exemplaire, relié sur brochure, provenant des bibliothèques de MM. Odiot et L. de Montgermont (325 fr.).

514. Les croniques de Normendie. *Cy finissent... nouuellement imprimees à Rouen pour Jehan Burges, libraire, demourãt audit lieu en la rue de Grãt Pont près de la Serayne. S. d.*, in-4,

goth., à 2 col. fig. sur bois, mar. bleu. (*Thibaron-Joly*). — 450 fr.

Livre très rare. Lavé, vilain titre.

515. La flevr des antiquitez, singularites et excellences de la noble et triumphante ville et cite de Paris (par Gilles Corrozet). *Furent acheuees de imprimer le XII de Juing lan mil cinq cēs XXXIIII. Imprime nouuellement a Paris cheulx Jehan Sauetier demourāt a la rue des Carmes, a lhomme sauluaige*, (*Thibaron-Joly*). — 500 fr.

Bel exemplaire.

517. Le recueil ou croniques des hystoires des royaulmes daustrasie ou france orientale dite a present lorrayne, de Hierusalem, de Cicile et de la duche de bar, par S. Champier. *Cy finist lordre de cheualerie ou on peut facilement congnoistre et entendre la noblesse de cheualerie... Lequel liure a este nouuellement imprime a Lyon sur le Rosne et acheue le VI jour de juillet lan mil cinq cens et dix pour Vincent de Portunaris de Trinc, libraire, demourant au dict Lyon, en la rue Merciere*, in-fol., goth., veau fauve, tr. dor. (*Bauzonnet-Purgold.*) — 410 fr.

Raccommodages, tache sur le titre.

518. La vie de Charles V, duc de Lorraine et de Bar, généralissime des troupes impériales (par Jean de La Brune). *Amsterdam*, 1691, in-12 réglé, port. et front. gr., mar. r., doublé de mar. r., dent. intér., dos orné, tr. dor. — 280 fr. à M. Ed. Bocher.

Excellente reliure de Boyet.

520. Cy cōmence ung petit liure du royaulme des Allobroges dict lōg tēps apres Bourgōgne ou Viēnois auec lantiquite et origine de la tres noble et anciēne cite metropolitaine et primace des Allobroges Vienne sus le fleuue du Rosne, cōpose par messire Simphoriē Campese, dict Champier. *S. l. n. d.*, in-8 de 20 ff., caract. goth., mar. r. (*Duru.*) — 330 fr.

Bel exemplaire de ce très rare opuscule portant sur le titre la signature de Nic. Chorier.

521. Sensuyt ung petit traicte de la noblesse et anciēneté de la ville de Lyō, ensemble de la rebeine ou rebelliō du populaire de la dicte ville contre les cōseilliers de la cyte et notables mar-

chans a cause des bledz faicte ceste presente annee mil cinq cens XXIX ung dymenche jour Sainct Marc auec la hierarchie de Sainct Jehan de Lyon, eglise metropolitaine et primasse de Frãce. *On les vend a Paris en la rue Neufue Nostre Dame, a lenseigne Sainct Nicolas.* (A la fin :) *Imprime a Paris pour Jehan Saĩct Denys libraire...*, pet. in-8 de 4 ff. non chiffrés, et 35 ff. chiffrés, goth., mar. brun. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 400 fr.

Très bel exemplaire de l'édition originale de cet opuscule de Symphorien Champier. Livre de toute rareté.

522. Histoire générale de Languedoc par deux religieux bénédictins (dom Vaissette et dom de Vic). *Paris*, 1730-45, 5 vol. in-fol., 43 vign. par Cochin, mar. r. fil., dos ornés, tr. dor. — 820 fr.

Très bel exemplaire aux armes de Fr. de Lamoignon, président au Parlement de Paris, puis garde des sceaux de France.

523. Les gestes des Tholosaĩs et daultres nations de lenuiron premierement escriptz en langaige latin par discret et lettre homme maistre Nichole Bertrandi, aduocat tres facond en parlement a Tholose et apres translates en françoys. *Imprimees à Lyon par Oliuier Arnollet, l'an MCCCCCXII le XXV[e] jour de juing*, gr. in-4, caract. goth., de 74 ff , mar. brun. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 335 fr.

Très bel exemplaire de cette édition fort rare.

524. Histoire des révolutions d'Angleterre, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, par le Père d'Orléans, de la compagnie de Jésus. *Amsterdam*, 1714, 3 vol. in-12, port., mar. r. fil., doublés de mar. r., dent. intér., dos ornés, tr. dor. — 550 fr.

Très bel exemplaire. Excellente reliure de Boyet.

527. Les chroniqves et annales de Poloigne, par Blaise de Vigenere. *A Paris, chez Jean Richer*, 1573, 2 parties en 1 vol. in-4 réglé, mar. bleu, compart. fleurdelis., marguerites, coins et milieu dorure à petits fers, dos orné, tr. dor. (*Le Gascon.*) — 1,100 fr.

Très bel exemplaire recouvert d'une reliure à riches compartiments, dans le genre de celles exécutées pour le roi Louis XIII et la reine Anne d'Autriche.

Provient des bibliothèques de J.-J. de Bure, de M. le baron J. Pichon (510 francs) et de M. E. Quentin-Bauchart.

528. Les grans croniques des gestes et vertueux faictz des tres excellens catholicques, illustres et victorieux ducz et princes des pays de Sauoye et Piemõt. (A la fin :) *Cy finissent les cronicques de Sauoye, lesquelles ont este acheuees lan mil cinq cens et quinze, par Simphorien Champier... et imprimees à Paris l'an mil cinq cẽs et seize le XXVII iour de mars pour Jehan de la Garde*, pet. in-fol., goth., à 2 col., mar. bleu jans., dent. intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 550 fr.

Titre colorié. Un des ouvrages les plus rares et les plus recherchés de Symphorien Champier.

529. La genealogie du grant turc à présent régnant. (A la fin :) *Cy fine ce present liure, lequel fut acheue dimprimer le VIe iour de nouembre de lan mil cinq cens dix neuf pour François Regnault, libraire iuré de l'Université*, pet. in-8, de 63 ff., caract. goth., mar. bleu. (*Niedrée.*) — 76 fr.

Cet exemplaire fortement raccommodé provient de la bibliothèque de M. Coppinger. Il est jusqu'à présent le seul connu de cette édition publiée par Fr. Regnault, en 1519.

A la fin de ses Recherches bibliographiques sur les éditions originales de Rabelais, Brunet consacre sous le titre de : Anecdote bibliographique, plusieurs pages relatives à la découverte de cet exemplaire faite par M. Coppinger à Philadelphie, en 1848.

531. Les vies des hommes illvstres grecs et romains... par Plutarque de Chæronée, translatées de grec en françois par Jacques Amyot. *Paris*, *Vascosan*, 1567, 6 vol. in-8. — Les œvvres morales et meslées de Plutarque, 6 vol. — Table, 1 vol. *Paris*, *Vascosan*, 1574. — Décade contenant les vies des empereurs Trajanus, Adrianus, Antoninus, etc. (par Ant. Allegre d'après l'espagnol d'Ant. de Guevara). *Paris*, *Vascosan*, 1567. Ensemble 14 vol. in-8, mar. r. fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 450 fr.

Bel exemplaire provenant de la bibliothèque du duc de La Vallière.

532. Cornelii Nepotis vitæ excellentium imperatorum cum notis variorum, accurante Rob. Keuchenio. *Lugd. Batav.*, 1667, in-8, front. gr. mar. r. compart., dorure à petits fers, tr. dor. (*Rel. du VIIe siècle.*) — 2,650 fr.

Très belle reliure aux armes et au chiffre de Du Fresnoy.

534. Les hommes illustres, par M. Charles Perrault. *Paris*, 1696-1700, 2 tomes en 1 vol. in-fol., front. et 100 portraits gravés par Edelinck, Van Schuppen, Lubin et autres, mar. r. fil., tr. dor. (*Derome.*) — 1,000 fr.

Bel exemplaire. Très belles épreuves de premier tirage contenant les portraits d'Antoine Arnauld, de Bl. Pascal, de Thomassin et de Du Cange.

537. Abrégé de la vie des plus fameux peintres, avec leurs portraits gravés, etc., par M*** (Dezallier d'Argenville). *Paris, de Bure l'aîné*, 1762, 4 vol. in-8, port., v. fau., fil., dos ornés, tr. dor. (*Bradel-Derome.*) — 240 fr.

Très bel exemplaire contenant les portraits tirés sur papier fort, le frontispice avant la lettre en tète de chaque volume, et les vignettes tirées à part. Provient des bibliothèques de J.-J. de Bure et de J.-Ch. Brunet (200 fr.).

NÉCROLOGIE

NISARD

L'Académie française, déjà si rudement éprouvée, vient encore de faire une perte sensible dans la personne de son doyen, de l'un de ses membres les plus éminents par le talent et par le cœur, Désiré Nisard, décédé le 25 mars, à trois heures du matin, dans sa villa de San-Remo.

Né à Châtillon-sur-Seine, le 20 mars 1806, il fit de brillantes études à Sainte-Barbe, préféra d'abord le journalisme à l'enseignement, et entra en 1826 au *Journal des Débats*. Ce fut là qu'il fit ses premières armes littéraires, sous la direction des frères Bertin, avec de Sacy, J. Janin, Etienne Béquet, etc. En janvier 1830, il publia, avec son frère Auguste, la traduction d'un pamphlet anglais contre don Miguel. Après la révolution de juillet, il fut un moment attaché au ministère de l'instruction publique, où il devait jouer plus tard un rôle si considérable. Mais il ne tarda pas à quitter cette position, ainsi que la rédaction des *Débats*, dont la modération cadrait mal avec son libé-

ralisme juvénile. Il passa au *National* avec Carrel, ce républicain aussi classique en littérature que révolutionnaire en politique, auquel l'unissait une intime amitié, dont il n'a jamais renié le souvenir. Nisard fut l'un de ses principaux auxiliaires dans la lutte contre le gouvernement de juillet, mais les républicains ne tardèrent pas à le dégoûter de la République.

Progressif en politique, Nisard était en même temps l'un des coryphées du parti de la résistance contre le romantisme. Celui-ci, suivant lui, constituait un progrès dans une voie de décadence, appréciation soutenable aujourd'hui, en présence du triomphe éphémère du naturalisme, un bâtard du romantisme qui a mal tourné, *progenies vitiosior!* C'est dans le premier livre important publié par Nisard, les *Poètes latins de la décadence* (1834), que se trouve le fameux parallèle qu'on lui a tant reproché, entre Lucain et Victor Hugo. La comparaison est pourtant juste sur plus d'un point; talent plus énergique, plus souple, l'auteur de *Notre-Dame* n'en avait pas moins la plupart des défauts du chantre de la *Pharsale* avec la plénitude de ses qualités ; et, après tout, n'est pas Lucain qui veut ! Rallié par conviction aux conservateurs, Nisard fut nommé successivement maître des conférences de littérature française à l'École normale, chef du secrétariat à l'instruction publique (1836), et la même année, maître des requêtes, au moment où, loin de rougir de son passé politique, de ses belles illusions et de ses amitiés de jeunesse, il publiait dans la *Revue des Deux-Mondes* sa belle notice sur Carrel. C'était alors l'âge d'or de ce recueil célèbre ; — l'âge d'or au point de vue littéraire et non pécuniaire, s'entend ; — l'âge héroïque, dont Buloz disait plus tard : « Autrefois, j'avais des rédacteurs et pas d'abonnés ; aujourd'hui j'ai des abonnés et pas de rédacteurs ! »

En 1837, Nisard devenait chef de la division des sciences et des lettres; en 1842, député de la Côte-d'Or. Mais, plus réservé que beaucoup de ses collègues, il ne prenait la

parole que sur les questions d'instruction publique, qu'il connaissait à fond. En 1843, il était appelé à remplacer Burnouf dans la chaire d'éloquence latine au collège de France; cette place fut la seule que ne lui enleva pas la révolution de février. En 1850, il fut nommé membre de l'Académie française, en remplacement de Féletz. On trouvera dans ses Mémoires posthumes le piquant récit de sa visite obligée à Victor Hugo, en qualité de candidat. Le grand poète l'accueillit avec une courtoisie parfaite, et lui dit entre autres choses qu'en l'attaquant, il avait fait preuve de trop de talent pour qu'on lui gardât rancune. Toutefois, il ne lui donna pas sa voix!

Utilisé par les ministres Guizot et Villemain, qui l'appréciaient à sa juste valeur, Nisard n'avait eu que peu de rapports personnels avec la famille d'Orléans. Il en fut autrement sous le second Empire; il fut traité par Napoléon III et l'impératrice Eugénie avec une bienveillance affectueuse dont il parlait encore avec émotion dans les derniers temps de sa vie. Comme directeur de l'Académie, il eut mission de recevoir plusieurs collègues illustres, notamment le premier duc de Broglie, Ponsard, Cuvillier-Fleury, et leur répondit dans un langage digne d'eux (1).

Nommé inspecteur général de l'enseignement supérieur, il prit une part importante à la réorganisation du système d'études à l'École normale, conformément aux idées du ministre Fortoul. A la même époque, il succéda à Villemain dans la chaire d'éloquence française. En 1855, son attachement connu pour la dynastie impériale lui valut, pendant son cours, des manifestations hostiles qui eurent un grand retentissement. Accusé de subordonner ses opi-

(1) Il s'éleva notamment à la plus haute éloquence dans sa réponse au duc de Broglie, en faisant allusion à son attitude lors d'un procès mémorable : « Il y eut un jour où vous avez été à vous seul tout un parti! Ah! Monsieur, quel beau jour que celui-là, pour vous et pour ceux qui portent votre nom! Si l'on eût cru le jeune pair de France, dont le cœur généreux résistait à des passions d'un moment, la statue du maréchal Ney ne serait pas un monument expiatoire élevé sur le lieu même où son sang a coulé! »

nions politiques à son intérêt, il imposa silence aux tapageurs par ce mot célèbre : « Je n'échangerais ma conscience contre celle d'aucun de vous ! » On a raconté aussi que, poursuivi depuis le collège de France par un groupe de manifestants, et arrivé au pont des Arts, où le péage existait encore, il avait dit, en jetant une pièce de cinq francs sur le bureau du receveur : « *Ces messieurs sont avec moi !* » Ce joli mot n'est pas de lui, mais d'Hippolyte Royer-Collard.

A la fin de 1857, tout en restant titulaire de sa chaire, où il eut pour suppléant Demogeot, Nisard fut nommé directeur de l'École normale. Il remplit avec une habileté supérieure pendant dix ans cette tâche difficile, et son avènement fut le point de départ d'une ère de rénovation. Dans ses réceptions, dont il faisait les honneurs, secondé par sa charmante femme, avec autant d'esprit que d'urbanité, il ne craignait pas, à l'occasion, d'affirmer ses opinions politiques, fort différentes de celles d'un grand nombre de ces professeurs en herbe. C'est dans une de ces soirées que nous l'entendîmes un jour comparer éloquemment la France à un coursier pur sang, qui, abandonné à lui-même, se livre aux plus folles escapades au risque de s'estropier, tandis qu'il fait merveille sous la direction d'un cavalier énergique et habile.

Nisard resta à la tête de l'École normale jusqu'au 18 novembre 1867, époque où il fut nommé sénateur. Il faisait aussi partie du Conseil impérial de l'instruction publique. La chute de l'Empire le contrista profondément, comme citoyen et comme ami, et il resta jusqu'à la fin le fidèle courtisan du malheur. L'une des pages les plus émouvantes de ses Mémoires inédits est sa dernière entrevue avec l'Impératrice, en 1878, dans une petite ville de Suisse. Tous deux avaient alors au cœur des espérances qu'allait faire évanouir, moins d'un an après, la mort tragique du prince impérial ! Nisard, qu'on a si injustement accusé d'égoïsme et de versatilité, avait au plus haut

degré la reconnaissance du cœur. Il avait conservé notamment un véritable culte pour la mémoire du baron Bignon, mon beau-père, qui l'avait encouragé et utilement servi dans ses débuts. Aussi, il lui a fait une belle place dans ses Mémoires, et me disait à cette occasion : « Votre femme sera contente de moi ! » Déjà octogénaire, il ne prévoyait pas que la fille unique de son vieil ami le précéderait dans la tombe !

L'œuvre de Nisard est considérable et bien connue. Nous ne rappellerons ici que ses plus importants travaux : son *Histoire* de la littérature française, ouvrage depuis longtemps classique et qu'il ne cessait d'améliorer ; ses *Etudes* sur la Renaissance, si remarquables au point de vue de la forme ; ses *Etudes* et ses *Mélanges* d'histoire et de littérature ; son volume d'*Etudes* sur l'histoire littéraire, dans lequel il a réuni quelques-uns de ses plus intéressants articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, et dans l'ancienne *Revue de Paris*. C'est dans cette dernière que parurent ce fameux *Manifeste contre la littérature facile*, qui fit un si beau bruit dans le monde, et les *Souvenirs* d'un voyage fait en Angleterre et en Belgique, à l'époque du commencement de l'exploitation des premières voies ferrées. Tout en admirant ces merveilles, il exprimait l'appréhension prophétique que l'industrie moderne, cette puissante machine, ne recélât quelque défectuosité, « quelque paille qui la ferait craquer un jour dans sa marche triomphante ».

Dans un article sur Marie Stuart, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, à propos du livre de M. Mignet, Nisard a eu le mérite de faire remarquer le premier que les accusations les plus graves contre cette reine infortunée reposaient sur des documents suspects d'interpolation. Une seule et unique nouvelle, œuvre de sa première jeunesse, *le Convoi de la Laitière*, suffit pour prouver qu'il aurait pu avoir aussi des succès dans la littérature d'imagination. Il y a là surtout une description de l'efflo-

rescence du printemps dans un cimetière, qu'on dirait échappée de la plume de Nodier.

Enfin, il a rendu un important service aux lettres en dirigeant la publication de la nouvelle collection des classiques latins, avec traductions en regard (1839 et ann. suiv.).

Ses *Memoires* sont achevés et même imprimés depuis plusieurs années, mais il s'était toujours refusé à les publier de son vivant; voulant par-dessus tout, nous disait-il, mourir en paix. Nous reviendrons sur cet ouvrage qui vient de paraître chez Calmann Lévy, et fait sensation dans le monde politique et littéraire.

Charles MONSELET

— Le monde littéraire est attristé de nouveau par la perte d'un écrivain spirituel et sympathique, Charles Monselet, mort à soixante-trois ans, le 19 mai dernier, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Fils d'un libraire de Nantes, Monselet était, comme on l'a dit avec raison, « un gourmet de lettres et un lettré de table » admirablement doué. Il y avait entre lui et l'auteur de la *Physiologie du goût* une ressemblance, qui aurait pu faire croire à la métempsycose. Tous deux étaient avant tout des artistes gastronomes; mais Brillat-Savarin était, par surcroît, un savant magistrat; Monselet un poète, un romancier, un critique littéraire des plus distingués. Comme les frères de Goncourt, il connaissait son dix-huitième siècle sur le bout du doigt. Il en avait fouillé les recoins les plus obscurs, et lui doit plusieurs de ses plus heureuses inspirations, comme son livre sur *les Oubliés et les Dédaignés*. Son poème sur *les Vignes du Seigneur* et ses sonnets de table, suffiraient pour lui assurer une belle place parmi les *poetæ minores* de la seconde moitié du présent siècle (1).

(1) Les *Vignes du Seigneur* parurent d'abord en 1854 chez V. Lecou. Il y a des exemplaires imprimés en lettres rouges de cette petite édition, devenue très rare. La seconde, de format in-12, contient aussi les sonnets de table, et est ornée d'un portrait de l'auteur, le meilleur qui existe.

Plusieurs de ces savants, entre autres celui du *Cochon*, pourraient être signés de Saint-Amant. On lui avait fait une réputation de paresse qu'il acceptait de fort bonne grâce, et que pourtant il ne méritait pas, car son œuvre est considérable. Elle comprend des pièces de théâtres, des romans, des nouvelles et fantaisies, plusieurs volumes d'études pour le XVIIIe siècle, des poésies lyriques et humoristiques, où les compilateurs futurs d'anthologies du XIXe siècle trouveront amplement à gloser; d'innombrables articles de critique, généralement impartiaux, judicieux, où l'on retrouvera d'excellents matériaux pour l'histoire littéraire de son temps. Il y a parfois dans Monselet des élans d'une verve un peu gauloise, et nous doutons que *Monsieur de Cupidon*, les *Femmes qui font des scènes*, les *Scènes de la vie cruelle* soient jamais donnés en prix dans les passionnats de jeunes filles même laïques. Mais il avait un sentiment trop élevé de la dignité de l'art pour s'abaiser jusqu'à la pornographie. Dans ses romans, il ne le cède à aucun de ses contemporains les plus en vogue pour la verve et l'invention, et les surpasse presque tous par le style. Les meilleurs sont *la Franc-maçonnerie des femmes*, grand roman d'aventures, du Ponson du Terrail embelli; — *Monsieur le duc s'amuse* et sa suite, *la Fin de l'orgie*, tableau trop véridique de ces déréglements du dernier siècle, qui redoublèrent à l'approche du châtiment; — *l'Argent maudit*, composition dramatique et d'une haute moralité. Citons encore, dans un genre tout différent, le volume intitulé *Gastronomie*, qui tient un rang distingué parmi les classiques de la table, et les *Médaillons académiques*, dont plusieurs sont de petits chefs-d'œuvre d'esprit et de malice sans fiel, notamment le quatrième sur Nisard, que Monselet devait suivre de si près dans la tombe:

Patin disait, le jour qu'on le nomma,
A ce docteur que *Nisardus* on nomma,
Vu le talent que *Nisard a*,
En toi l'on prend un drôle, ô *Nisard, d'homme!*

Nisard avait bien trop d'esprit pour se fâcher de cette plaisanterie ; il fut au contraire le premier à en rire.

Nous devions cet hommage affectueux et véridique à la mémoire d'un écrivain de bonne race gauloise, auquel Rabelais, Saint-Amant, Grimod de la Raynière et Brillat-Savarin ont dû faire bon accueil dans l'autre monde.

Julien TRAVERS

Nous devons aussi un souvenir à l'un des vétérans de la littérature provinciale, dont le nom a figuré plusieurs fois, à diverses époques, dans les pages du *Bulletin*, Julien Travers, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, ancien président de l'Académie de cette ville, et de la Société des antiquaires de Normandie, etc., décédé le 9 avril dernier, dans sa quatre-vingt-septième année. Julien Travers était un écrivain savant, laborieux, qui s'est essayé, non sans succès, dans les genres les plus divers. Il a été l'éditeur des *Vaux de Vire* d'Olivier Bosselin, a dirigé, pendant trente ans, *l'Annuaire de la Manche*, collection historique et statistique importante, et collaboré à un grand nombre d'autres recueils. On lui doit aussi une excellente *Vie* du grand manufacturier normand Richard-Lenoir, et plusieurs volumes de poésies dont les premières, *les Algériennes*, remontent à 1827, et les dernières, *Nouveaux Regains*, datent de 1879 :

> Vers d'arrière saison, pâles, bientôt fanés,
> Et qui vont dans l'oubli rejoindre leurs aînés.

C'était, bien entendu, l'auteur lui-même qui portait sur sa dernière œuvre ce jugement beaucoup trop sévère. Il y a dans cette œuvre d'un poète presque octogénaire, un grand nombre de petites pièces aussi spirituelles que bien tournées. On peut en juger par la suivante, intitulée *Croix d'un Rustre :*

Au sortir d'un sermon où le Père Chaulois
A tous les paroissiens avait chanté leur gamme,
Un paysan assez narquois
Sur son dos emportait sa femme.
Que fais-tu? dit le Père. Eh mais! à votre voix
J'obéis; vous avez recommandé, je crois
A chacun de porter sa croix;
Ajoutant sans mentir que chacun a la sienne.
Du sermon je profite, et j'emporte la mienne.

Son fils, M. Emile Travers, archiviste-paléographe, est aussi un littérateur distingué. Nous avons rendu compte dans le *Bulletin* de plusieurs de ses publications, notamment de l'intéressante étude biographique sur les Grouchy du XVIe siècle, élégant volume tiré à petit nombre, dont M. E. Travers est un des auteurs.

BARON ERNOUF.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

VOL DE LIVRES A LA BIBLIOTHÈQUE D'EVREUX

Voici quelques renseignements de source authentique sur cet incident, qui a produit une vive émotion dans le petit monde des bibliophiles.

La collection Maulvault, dont faisaient partie les livres volés, a été léguée à la ville d'Evreux en 1857, et comprend 1,080 ouvrages, dont un certain nombre en plusieurs volumes. Bon nombre de ces ouvrages ont une valeur considérable, à cause de leur ancienneté, de la rareté ou de la beauté des éditions, ou comme ayant fait partie de collections célèbres, notamment de celle de Nodier. Cette bibliothèque est installée dans la pièce qui précède la salle des délibérations du Conseil municipal, sauf les livres érotiques, qui sont, — ou plutôt qui étaient, — enfermés sous clef dans un cabinet particulier.

Au mois de février dernier, M. Ducy, maire d'Evreux, ayant eu la curiosité de visiter cette partie de la bibliothèque, qu'il ne con-

naissait pas, fut fort surpris de la trouver presque vide. Il ordonna des recherches qui permirent de constater la disparition de 141 volumes.

Naturellement fort ému de cette découverte, M. Ducy consulta le registre sur lequel il avait prescrit, en 1886, d'inscrire les noms des personnes autorisées à consulter et à emprunter des livres, ainsi que les titres des ouvrages prêtés. Il n'y trouva que deux noms : celui d'une des personnes les plus honorables de la ville, et celui d'un officier, d'un capitaine G..., qui avait été longtemps en garnison à Evreux, mais qui, depuis le mois de septembre dernier, était passé dans un autre régiment, en garnison à Laon. Les soupçons se portèrent sur ce dernier, qui avait laissé à Evreux une triste réputation au point de vue de la solvabilité, et cherchait à emprunter de toutes mains. M. Ducy adressa en conséquence, le 12 mars, une plainte au parquet. Mais les preuves matérielles manquaient, quand le coupable se chargea de les fournir.

Le 17 mars, l'archiviste du département reçut une lettre du capitaine G..., qui annonçait qu'étant invité pour le dimanche 18 à une partie de chasse dans les environs d'Evreux, il profiterait de l'occasion pour venir le lendemain *bouquiner* une dernière fois. On ne pouvait venir se jeter plus complaisamment dans la gueule du loup. Le maire, en conséquence, prescrivit une surveillance discrète, et fit placer comme appât, bien en évidence dans une des vitrines, trois volumes qui, depuis bien des années avaient été distraits de la bibliothèque pour figurer dans le Musée, comme curiosités exceptionnelles.

Le 19 mars, en effet, le capitaine G... arriva vers deux heures à la bibliothèque, arrivant, non des environs d'Évreux, mais tout droit de Paris, et fureta un peu partout dans les divers rayons. Mais, par défiance ou par tout autre motif, il s'abstint de toucher à l'*appât*, et jeta son dévolu sur un très bel exemplaire des Fables de La Fontaine de 1765, en 6 volumes, avec les gravures de Fessard, qu'il emporta fort subtilement en deux fois, ne s'étant pas absenté plus de dix minutes dans l'intervalle. Après son départ, on s'était empressé de vérifier si aucun livre ne manquait, et d'abord on ne découvrit aucun vide suspect. Mais, quand on arriva au rayon des *Fables*, où les livres en vue étaient soigneusement tassés comme dans les autres; en les repoussant de chaque côté, ils reculèrent dans l'espace vide dissimulé derrière les montants de

la vitrine, et alors apparut une large lacune, provenant de la soustraction des six volumes. Mais cette investigation avait pris du temps, et le train qui emportait l'*amateur* était déjà parti depuis quelques minutes, quand on arriva pour l'arrêter. On était du moins fixé sur sa culpabilité. M. le maire d'Evreux, qui n'est pas jurisconsulte et Normand pour rien, avait eu l'idée judicieuse de faire imprimer à plusieurs exemplaires la liste descriptive des livres disparus. Dès le 22 mars, ces listes imprimées furent communiquées à plusieurs libraires parisiens et à M. Goron, le chef de la sûreté, bien connu par son rôle dans le procès Wilson. Mais cette fois, la politique étant étrangère à l'affaire, aucune considération ne paralysait son zèle. Aussi, le même jour, un télégramme annonçait à M. Ducy que plusieurs des volumes signalés par lui étaient déjà retrouvés. Le 26 du même mois, M. Ducy lui-même en retrouva 26 autres chez un seul de nos confrères, qui déclara avoir acheté au capitaine G..., en cinq fois, pour 3,420 francs de livres précieux dont il avait déjà revendu plusieurs, notamment un exemplaire des *Idylles et Romances* de Berquin, payé 900 francs et revendu 1,000. Parmi ces livres, achetés par M. M... et trois autres libraires, se trouvaient : un bel exemplaire des *Contes* de La Fontaine, édition des Fermiers Généraux, payé 500 fr.; un Lucien de d'Ablancourt (1709); les Pastorales de Némésien et Calpurnius, traduites en français (1744); un *Cabinet Satyrique ;* un *Songe de Poliphile,* édition française de 1556, vendu 65 francs. Les autres livres escamotés appartenaient pour la plupart à la réserve érotique, où M. G... avait fait une véritable razzia. Sur tous, le timbre de la bibliothèque a été effacé au moyen d'une substance chimique, qui a laissé sur le papier une trace semblable à celle d'un lavage. C'est cette même trace accusatrice qu'on était parvenu à faire disparaître sur les livres provenant du *fonds* Libri, dont on doit le recouvrement à M. Delisle. Il y aura désormais aussi le *fonds* G... à Evreux ! On ne saurait trop déplorer un tel acte d'improbité de la part d'un homme qui avait l'honneur de porter l'uniforme. De tels faits sont, par bonheur, d'une rareté insigne dans l'armée française.

— La commission des travaux historiques de la ville de Paris s'est réunie le 24 mars à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Léopold Delisle. Elle a arrêté le choix de diverses publications qui seront prochainement soumises au Conseil municipal. Les plus importantes seraient la continuation des *Registres de la ville ;* une

monographie de la Bastille, envisagée successivement comme défense de Paris et comme prison d'Etat, le projet d'une *Histoire* des artistes parisiens des XVIe et XVIIe siècles, qui serait confiée à M. J.-J. Guiffrey, l'érudit bien connu, auteur de l'*Histoire* de la tapisserie, de celle de la réunion du Dauphiné à la France, de l'*Etude* sur les Caffieri, de la publication des *Comptes* des bâtiments du roi, etc. M. Longnon, le savant géographe, lauréat du prix Gobert en 1879 pour sa *Géographie* de la Gaule au VIe siècle, se chargerait de la description du quartier de la Cité, pour faire suite au beau travail de Berty sur la topographie parisienne.

Il a été question aussi de la publication, par la ville de Paris, d'une histoire de l'École de médecine, d'après les registres des doyens, qui existent sans lacune depuis le XIVe siècle jusqu'à la Révolution, et d'après leurs jetons, dont on a une excellente description par l'un des bibliothécaires de la Faculté de médecine, M. le docteur Corlieu.

Tout sera au mieux, si la majorité du Conseil municipal ne fait pas intervenir la politique dans ces publications. *Timeo Danaos...*

— Tous ceux auxquels l'histoire anecdotique de la Restauration est familière savent quelle impression profonde produisit, en 1817, l'apparition de l'opuscule intitulé : *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue.* Dans cet exposé sommaire du règne de Napoléon, on avait cru d'abord le reconnaître lui-même, et l'erreur était excusable au premier abord, car l'ouvrage est composé, d'un bout à l'autre, de phrases napoléoniennes empruntées à ses proclamations, à ses Bulletins, à des articles du *Moniteur*, etc. Mais on reconnut bientôt que ce n'était qu'un travail de marqueterie, qui renfermait de grossières erreurs historiques, et ne pouvait provenir ni directement ni indirectement de Napoléon. L'auteur commet, par exemple, un anachronisme *di primo cartello*, en plaçant immédiatement après Austerlitz (1805) la première campagne de Pologne, les batailles d'Eylau, de Friedland, et la paix de Tilsit (1807). La guerre avec la Prusse, la bataille d'Iéna (1806), viennent ensuite comme elles peuvent !

Cet opuscule, devenu fort rare, forme une brochure in-8 de 98 pages, publiée en 1817, *London, John Murray, Albemarlestret*, et *Weimar, au bureau d'industrie.* On peut conjecturer, par la nature des fautes d'impression qui y abondent, qu'il a été imprimé en Angleterre. C'est là, suivant la Préface, qu'il avait été

venue à l'éditeur d'une façon mystérieuse, avec l'assurance qu'il venait de Sainte-Hélène. Le véritable auteur de cette supercherie n'a été connu que plusieurs années après ; il se nommait Laulin de Châteauvieux.

— Dans le recueil, récemment publié, des œuvres posthumes et inédites de feu Barbier, de l'Académie française (auteur de la *Curée*), nous relevons une curieuse découverte littéraire à propos du poème inédit de *Suzanne*, dont l'ébauche a été retrouvée dans les papiers d'André Chénier. Les critiques les plus autorisés, Latouche, Sainte-Beuve, Becq de Fouquières, n'avaient donné aucune indication sur la source d'idées et de sentiments qui avait pu le porter à choisir ce sujet. Un heureux hasard a permis à Barbier de combler cette lacune. En [illegible], il découvrit chez un bouquiniste un petit volume in-12, orné d'une jolie gravure de *Ponce d'après Lebarbier*, et contenant : [illegible] les œuvres pastorales de Mer[illegible]gen, poète allemand de l'école de Gessner, traduites par le baron de [illegible] ; [illegible] un poème de *Suzanne* du même auteur, ouvrage que la mort ne lui avait pas permis d'achever, traduit par *M. [illegible] de la Bapeaumerie*, lieutenant-général au bailliage de *Montereau*, le tout imprimé et édité à *Paris, chez Belin, rue Saint-Jacques*, en 17[illegible]. De plus, à la fin du volume, on trouve une dédicace à *M. M. Trudaine*, fils de l'intendant général des finances, *honnête homme* victime de la Révolution, et dont on a donné le *nom à une* avenue de Paris, non encore débaptisée ! Ses fils *étaient, comme on* sait, amis intimes d'André, et c'était dans le *bailliage de* Montereau, dont la Bapeaumerie était lieutenant-*général, que se* trouvaient les *frais ombrages de Montigny* qu'a *célébrés* André Chénier ; — Montigny, propriété des Trudaine, *où André* faisait de fréquents et longs séjours, précisément à *l'époque où* parut cette traduction de l'allemand. Suivant Barbier, *André ne* put manquer d'avoir connaissance de ce travail, qui lui *suggéra* sans doute l'idée de traiter aussi ce sujet de Suzanne.

Plusieurs similitudes de détails entre les deux poèmes, relevées par Barbier, viennent à l'appui de son ingénieuse conjecture. Ainsi, dans les deux exordes, il est question de Milton,

Grand aveugle dont l'âme a su voir tant de choses.

L'impure conjuration des vieillards contre la vertu de Suzanne

se développe chez l'un et l'autre poète dans le même ordre de sentiments et d'idées :

> Aidons-nous ; ce trésor peut suffire à tous deux ;
> Elle possède assez pour faire deux heureux.

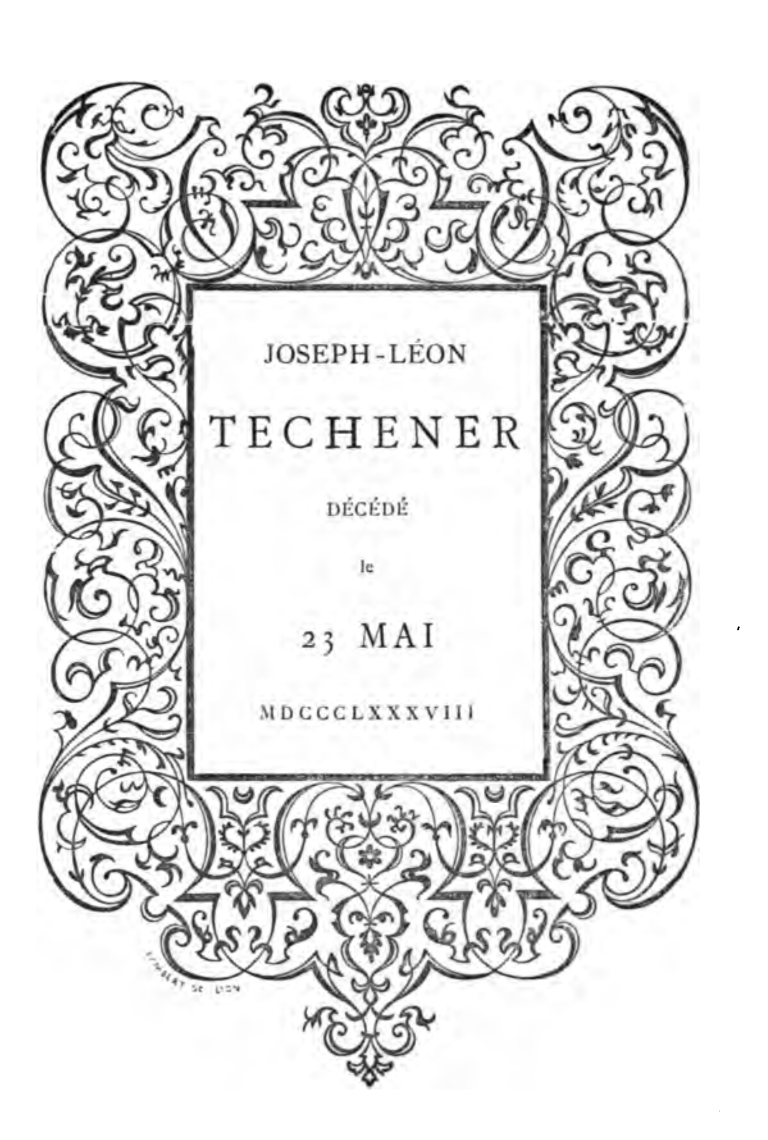
Les deux poètes peignent également les inquiétudes, les insomnies de Suzanne pendant l'absence de son époux. Ils la font descendre la nuit dans ses jardins, ce qui donne lieu, chez l'un et chez l'autre, à des descriptions et à des scènes de chants. Tous deux aussi introduisent vers le matin les deux vieux scélérats dans la partie la plus retirée du parc, et les tiennent cachés jusqu'au soir près du bassin où vient se baigner Suzanne. La scène du bain offre une rencontre plus encore frappante. Au moment où Suzanne se fait déshabiller par ses femmes, le poète allemand fait une description minutieuse de son costume, et notamment de ses *pantoufles*. Cette scène n'est qu'indiquée dans le canevas de l'œuvre française, dont quelques parties seulement sont versifiées. Mais André a joint à cette indication la note suivante : « Lorsqu'elle viendra se baigner, il faudra décrire sa chaussure, *une sorte de pantoufle* que ses femmes lui ôteront ; il faudra peindre aussi ses vêtements. »

On retrouve encore d'autres analogies dans la scène de violence ; dans le langage d'Helcias, le père de Suzanne, qui se refuse à croire sa fille coupable. Le mari allemand partage absolument cette opinion, et évoque à ce propos le souvenir de Joseph, non moins faussement accusé. Le mari français est moins optimiste, mais André Chénier n'a pas négligé ce rapprochement entre la mésaventure de Joseph et celle de Suzanne. Il fait exprimer cette idée, non par le mari, mais par la suivante favorite de l'accusée. Dans les péripéties qui suivent, les deux poètes ont suivi le texte de la Bible, que Chénier serre néanmoins de plus près. Au dénouement, Barbier relève une divergence caractéristique. Dans l'ébauche française, Suzanne vient retrouver sa famille et son époux, qu'elle aborde *avec un sourire*, trait charmant et bien dans la manière de Chénier. Dans le poème allemand, Suzanne justifiée entre dans son oratoire ; et là, près de son époux, entourée de sa famille, elle remercie le Seigneur par un cantique d'action de grâces. Cette conclusion, plus religieuse, est plus conforme à l'esprit du sujet. Dans l'ensemble, le projet de poème français est déjà supérieur à l'œuvre allemande, qui toutefois ne manque pas de mérite.

Cette « découverte littéraire » d'Auguste Barbier est datée de 1872. Il y aurait une recherche complémentaire intéressante à faire sur ce Merthghen, poète allemand ou plutôt suisse, qui a dû mourir fort jeune.

— On trouve dans ce même volume des notes intéressantes sur les principales créations de Shakespeare ; une entre autres sur « les deux monologues d'Hamlet ». Bien des gens, même instruits, ignorent que dans l'édition originale de cette pièce, celle imprimée à Londres en 1603, par N.-L. et John Arundel, le fameux monologue *to be or not to be* diffère profondément, sur un point essentiel, de celui de la troisième édition, celle de 1618, qui contient le texte remanié et complet, sur lequel ont été faites toutes les traductions. Après « dormir, c'est rêver ! », on lit dans le monologue primitif : « Puis, quand nous nous réveillons de ce rêve de la mort, c'est *pour être porté devant le juge éternel,* dans la région inexplorée dont nul voyageur n'est jamais revenu. » Ce passage, dans lequel Hamlet affirmait nettement sa foi chrétienne, a disparu du texte définitif, pour faire place au doute. « Mourir, dormir, rêver *peut-être !* Quels songes peuvent survenir dans ce sommeil de la mort ? », appréhension poignante qui toutefois suffit encore pour empêcher le suicide. Cette évolution vers le scepticisme se retrouve dans plusieurs autres endroits de la pièce, notamment à la fin. Dans l'édition de 1603, le dernier mot d'Hamlet mourant est : « Que le ciel reçoive mon âme ! »; tandis que dans le texte remanié il ne paraît plus songer à Dieu ni au ciel, et dit seulement à Horatio : « Venge ma mémoire, et sur le reste, — silence. » Ce changement est particulièrement étrange chez Hamlet ; car il sait mieux que personne à quoi s'en tenir, sur l'existence du monde voilé, par l'apparition de son père, tant à lui qu'à ses compagnons. Il est aussi en contradiction flagrante avec la scène dans laquelle Hamlet s'abstient de frapper Claudius en prière.

Cette modification si profonde de langage dans le monologue et quelques autres passages ne peut donc être que le résultat d'une impression toute personnelle du poète. Mais, comme le fait justement remarquer Barbier, rien ne prouve, et il est même improbable qu'il ait persisté dans ce scepticisme, puisqu'on le retrouve profondément spiritualiste et chrétien dans plusieurs pièces très postérieures à ce remaniement d'Hamlet, notamment dans la *Tempête.*


JOSEPH-LÉON
TECHENER
DÉCÉDÉ
le
23 MAI
MDCCCLXXXVIII

Il vient de mourir, ou plutôt d'achever de mourir, à cinquante-cinq ans, de la cruelle maladie qui depuis deux ans, — deux ans de martyre, — le tenait éloigné du monde, isolé au milieu des siens, et semblait ne lui permettre des réveils intermittents que pour le faire souffrir davantage, par la conscience de son état. Les soins dévoués dont il n'a cessé d'être entouré, depuis la première atteinte du mal jusqu'à sa dernière et mortelle étreinte, ne pouvaient que retarder le fatal dénouement.

En présence de cette tombe prématurément ouverte, les lecteurs de ce recueil, fondé par le père il y a plus d'un demi-siècle et continué par le fils, nous sauront gré de résumer en quelques pages l'existence de cet homme modeste et utile, qui accomplissait avec amour ses devoirs professionnels, et dont l'excès du travail a contribué à abréger les jours.

Joseph-Léon Techener était le seul fils de Jacques-Joseph (1802-73), « du vieux Techener, celui qui fut, pendant plus d'un demi-siècle, le libraire et l'ami de toute une génération de bibliophiles » (1). Il naquit, le 20 juin 1832, au numéro 12 de la place du Louvre, dans la maison dont le rez-de-chaussée et l'entre-sol étaient occupés par les livres de son père. Cet établissement, fondé au mois d'août 1827, jouissait déjà, trois ans après, d'une renommée cosmopolite. Là se réunissait, « sous l'aimable présidence de la mère

(1) S. de Sacy. *Bulletin*, juin 1873.

de Léon », ce petit club littéraire qu'a décrit avec tant de charme Silvestre de Sacy, ce Cénacle de gens du monde, d'écrivains déjà célèbres ou en voie de le devenir, unis par la même passion, et dont l'un des plus modestes comparses était celui qui écrit ces lignes, aujourd'hui l'un des derniers survivants. C'est là que je vis bien souvent, dans les dernières années de sa vie, Charles Nodier avec sa physionomie si spirituelle, si sympathique, bien que légèrement malicieuse. Principal habitué de la maison, il y venait régulièrement tous les jours et à la même heure, après une première station chez le libraire du quai Malaquais, Crozet, beau-frère de Techener et, comme lui, investigateur passionné de livres anciens. Sa mort prématurée mit fin à une concurrence qui ne nuisait pas, tant s'en faut, à la propagation du goût des livres. Parmi les clients les plus assidus de Techener, figuraient l'auteur de l'*Ane Mort*, J. Janin, dont un embonpoint précoce dilatait déjà les traits spirituels, Silvestre de Sacy, Paulin Paris, Leber, Paul Lacroix, Sainte-Beuve, Cousin, dans son costume légendaire de colonel du régiment des Normaliens, Francis Wey, Leroux de Lincy; Brunet, déjà fameux par son *Manuel du libraire,* et dont je n'oublierai jamais la figure triomphante le jour où il arriva de je ne sais plus quelle vente, rapportant comme dépouilles opimes, un superbe Télémaque de Delaulne (1717), relié par Pasdeloup, qu'il avait disputé et enlevé, sous le feu nourri des enchères, à un concurrent redoutable entre tous; — l'ancien baron James de Rothschild!!! J'allais oublier Motteley l'elzeviriomane, déjà atteint d'une surdité complète, et qui n'entendait plus que par signes; Armand Bertin des *Débats,*

que j'aurais dû citer des premiers, et pour le rang qu'il a occupé dans le monde des bibliophiles, et pour l'amitié qu'il témoignait à J.-J. Techener, et qu'il reporta sur son fils ; Armand Cigongne, dont la précieuse bibliothèque a été achetée en bloc par M[gr]. le duc d'Aumale ; Ambroise-Firmin Didot, autre fervent bibliophile et des meilleurs amis de la maison ; Eugène Dutuit, le grand amateur rouennais, l'un de ces bibliomanes outillés formidablement pour assouvir leur passion favorite, de ceux que ses confrères n'aimaient pas à rencontrer au coin d'un beau livre. Citons encore deux survivants de ce Cénacle, M. le comte de Lignerolles et M. Ferdinand Denis ; et l'un des plus fidèles, mort tout récemment, Cuvillier-Fleury. Peu de jours avant de le voir pour la première fois chez Techener, je l'avais aperçu dans le parc de Neuilly, chapitrant deux collégiens ses élèves, en vestes de casimir noir et pantalons blancs, les ducs d'Aumale et de Montpensier.

Combien d'autres encore je passe, et des meilleurs, déjà connus dans cet âge d'or de la bibliophilie, — âge d'or au figuré, car pas n'était besoin alors de prodiguer ce métal pour faire de précieuses conquêtes ; — comme le marquis de Coislin, cette noble figure de vrai gentilhomme, souvent accompagné de la belle marquise de X.. ; — et Boutron Charlard, aussi bibliophile que savant, ce qui n'était pas peu dire ; — et mon regretté ami Rathery, qui débutait alors dans la carrière, comme collectionneur de *mazarinades* et d'autographes ; — et Ch. Giraud, depuis ministre et membre de l'Institut, jurisconsulte émérite et non moins bibliomane, qui avait installé des livres dans son appartement de la rue de la Ferme, jusque dans

l'antichambre et dans tous les *cabinets;* — sans exception.

C'est au milieu de ces amateurs d'élite que le jeune Techener, après de bonnes études dans une pension à Belleville, puis au collège Saint-Louis, devait faire son éducation bibliographique et bibliophilique. Sa vocation ne fut pas un instant douteuse; comme son père, il a vécu pour et par les livres. Il y avait toutefois entre eux, sous ce rapport comme sous plusieurs autres, des différences caractéristiques. Bien qu'il y eût, chez J.-J. Techener, comme l'a bien dit S. de Sacy, « un goût d'artiste qui l'élevait au-dessus du simple marchand », ce n'était pas un libraire savant. Il ne lisait guère, semblable en cela à beaucoup de ses clients. « Ce n'était pas non plus un libraire avare de ses livres; il les montrait volontiers, et s'en défaisait sans peine. » Développé, fortifié par l'instruction, le goût de son fils pour les livres prit de jour en jour un caractère plus profond, plus passionné. Or toute passion sérieuse, même pour des objets inanimés, ne s'en tient pas à des rapports momentanés, fugitifs; elle aspire à une possession prolongée. Aussi Léon Techener, plus artiste que commerçant, fut souvent avare de ses livres, au détriment de ses intérêts. Souvent il n'avait le courage de se défaire d'un beau livre mis en réserve, que quand il en avait trouvé un exemplaire encore plus beau. Parfois même, lorsque les mérites des exemplaires se balançaient, par exemple, quand la grandeur de marges de l'un était compensée chez l'autre par l'avantage d'une illustre provenance ou la supériorité de la reliure, il les gardait tous les deux.

Associé déjà depuis plusieurs années aux affaires

de son père, Léon en prit tout à fait la direction dans des circonstances difficiles, auxquelles Paul Lacroix n'hésita pas à faire allusion dans le discours prononcé quelques années après sur la tombe de J.-J. Techener. Celui-ci « aurait souhaité renouveler la librairie moderne, comme il avait fait revivre l'ancienne; le rôle périlleux d'éditeur l'attirait, le captivait, l'occupait, aux dépens de ses propres intérêts ». Il se fût enrichi à ne vendre que des livres anciens; il s'appauvrit promptement à en publier coup sur coup de nouveaux, d'excellents, mais d'une exécution coûteuse, et d'un placement souvent laborieux. Cette annexion trop précipitée d'ouvrages modernes à sa librairie ancienne l'entraîna dans de grandes dépenses, quand il dut, à peu près vers cette époque, quitter le local exproprié de la place du Louvre, pour celui de la rue de l'Arbre-Sec. Ce dernier, quoique bien plus vaste, fut bientôt insuffisant pour les collections d'ouvrages modernes. Il fallut organiser des annexes dans des quartiers éloignés. « Je crie misère sur un gros tas de blé », écrivait à sa fille Madame de Sévigné; le pauvre Techener, lui, criait misère sur un gros tas de livres. Une autre entreprise, dans laquelle il s'était jeté avec une généreuse imprudence, absorba aussi une notable partie de ses ressources. Nous voulons parler de l'*Alliance des Arts,* exposition permanente et agence pour le placement direct d'ouvrages de peinture et de sculpture; idée excellente, qui a été reprise de nos jours avec un succès éclatant, mais alors prématurée. Ce fut un échec complet, désastreux.

Techener « dut donc s'arrêter dans cette voie, où les amateurs qui l'avaient toujours suivi n'étaient

plus assez nombreux pour le soutenir d'une manière efficace. » Peut-être même eût-il retrouvé un meilleur emploi de son activité infatigable, épargné bien des soucis à ses enfants, à sa pauvre femme qui mourut à la peine (1861), s'il se fût arrêté plus tôt. Compromis, découragé, il dut céder la direction de sa maison à son fils, au moment où le péril était le plus grand. Il fallut liquider la situation ; Léon déploya dans cette tâche une habileté, une loyauté qui lui valurent tout d'abord la sympathie générale, de solides et précieuses amitiés. La situation était grave, mais non désespérée. Il y avait à faire rentrer un arriéré considérable provenant de sommes pour achats de livres de fonds, avances d'articles acquis dans les ventes, mémoires de relieurs, etc. — Il fallait aussi tirer parti sans retard de l'immense réserve de livres accumulés depuis des années. Léon pourvut à tout ; en peu de temps, il rédigea le catalogue de ces livres et les divisa en quatorze collections. Par une dernière fatalité, l'une de ces collections, envoyée à Londres pour être vendue à l'*Auction*, et dont on espérait tirer au moins 200 mille francs, périt tout entière dans l'incendie de la grande librairie Leigh Sotheby, Wilkinson et Hodges. Ce fut sous l'impression de cette catastrophe que J.-J. Techener se sentit vaincu, et prit définitivement sa retraite. Son fils, demeuré seul sur la brèche, ne perdit pas courage. Les ventes faites en France donnèrent des résultats satisfaisants ; l'une d'elles notamment, composée exclusivement de belles reliures anciennes, produisit plus de 200 mille francs ; elle rapporterait plus du triple aujourd'hui. Un succès mérité couronna les courageux et loyaux efforts du nouveau

chef de la librairie Techener. L'ancienne réputation de la maison fut maintenue, son crédit restauré, et son ancien chef, exonéré de tout embarras par la sollicitude et le dévouement de son fils, aurait pu jouir dans ses dernières années d'un repos que la maladie ne lui laissa pas longtemps.

Dans la rédaction des nombreux catalogues de son père, et dans celle de son *Répertoire universel* de bibliographie, et de la *Bibliothèque Champenoise*, Léon Techener a fait preuve d'une aptitude hors ligne pour les travaux de ce genre. Toutefois absorbé par d'autres occupations, notamment par les conseils que réclamait de lui sa nombreuse clientèle, les commissions qu'elle lui confiait dans les ventes les plus importantes, en France et en Angleterre, il n'en a dirigé lui-même qu'un petit nombre. Les principales dont les catalogues méritent d'être signalés sont celles des bibliothèques : de Danyau, le célèbre chirurgien accoucheur (1871), où figurait notamment la collection la plus complète qui eût été formée jusque-là, de livres relatifs à l'obstétrique, formant à elle seule plus de 2,000 numéros ; — de deux hommes éminents, précieux amis et soutiens de sa jeunesse, dont il ne pouvait décliner le mandat, S. de Sacy et Paulin Paris (1879) ; — celle enfin de l'énorme bibliothèque du baron Taylor, qui fut à elle seule l'objet de trois ventes. Taylor, qui ne peut être classé parmi les bibliophiles, mais qui a rendu aux arts et aux lettres des services de tout genre pendant sa longue et active carrière, avait été mis en rapport avec la maison Techener par son ancien ami Nodier, son collaborateur dans la rédaction du *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*.

Il fallait bien du dévouement et de l'abnégation pour entreprendre de débrouiller ce chaos, ce formidable amas de livres accumulés, tassés dans un désordre qui n'était pas le moins du monde un effet de l'art, et qu'avaient encore compliqué plusieurs déménagements successifs. L. Techener s'en tira à son honneur, et acquit en bloc, pour son compte, les livres relatifs à l'art dramatique, formant la collection la plus complète d'ouvrages de cette spécialité qu'on eût vue depuis la célèbre bibliothèque Soleinne. Pour plusieurs motifs, qu'il est inutile d'indiquer ici, cette lourde tâche, qui l'absorba presque exclusivement pendant plusieurs mois, lui valut plus de désagréments que de profits.

Il faut encore citer, parmi les travaux de ce genre, le classement de la belle bibliothèque du château de Mouchy. Comme Mgr le duc d'Aumale, comme le second baron J. de Rothschild et bien d'autres, M. le duc de Mouchy comptait parmi les membres les plus éminents d'une nouvelle génération de bibliophiles, clients de la maison Techener (1).

(1) Parmi ces clients, tant anciens que nouveaux, nous citerons encore : A. Thiers, dont nous retrouvons une longue lettre autographe contenant une commande de nombreux volumes, et annonçant le renvoi de quelques articles, notamment des Mémoires de Barnevelt « *qu'il* ne veut pas, parce qu'ils contiennent un roman »; — le comte de Béhague; — le comte L. Le Hon, qui, en mai 1875, envoyait d'assez nombreuses commissions pour la vente Guizot; — le marquis de Noailles, l'académicien récemment décédé; — Baudrier, ancien président de chambre à la Cour de Lyon, jurisconsulte et bibliophile émérite; — le marquis de Morante, bibliophile espagnol *di primo cartello,* dont nous retrouvons une lettre curieuse du 1er mars 1860, adressée de Madrid à M. J. Techener et « à son cher fils ». Il leur accusait réception d'un récent envoi, et ajoutait : « Je ne sais pas pourquoi vous vous plaignez de ce que je ne vous écris pas (plus souvent)... Je vous ai déjà dit mille fois que j'ai trop de livres, que je ne sais plus où les mettre. Voilà mon motif, mais ce n'est nullement parce que vous êtes tombé en disgrâce près moi. Bien au contraire, je vous

Ayant remis, ou plutôt mis pour la première fois dans un ordre parfait les affaires de la maison, Léon Techener put reprendre sans inconvénient, avec avantage même dans une certaine mesure, la tâche d'éditeur à laquelle il s'était déjà essayé du temps de son père. Pour donner une juste idée de l'importance des services qu'il a rendus, pendant plus d'un quart de siècle, aux beaux-arts, aux lettres, et en particulier aux bibliophiles et aux bibliographes, il est nécessaire de rappeler au moins sommairement les ouvrages de divers genres qu'il a publiés pendant cette période, et dont plusieurs avaient déjà vu le jour de 1861 à 1865, c'est-à-dire avant l'époque où il prit définitivement la direction de l'établissement paternel.

Nous signalerons, en première ligne, trois œuvres monumentales, qui ont puissamment contribué à établir la réputation de Jules Jacquemart, l'un des plus habiles aqua-fortistes de ce siècle, dont Léon Techener était l'admirateur enthousiaste et l'ami dévoué. Ce sont :

1° L'*Histoire de la porcelaine,* parue dès 1862. C'est, comme on sait, un magnifique volume in-folio, imprimé par Perrin, le célèbre typographe lyonnais, texte par Jacquemart père et E. Le Blant, avec 29 planches de J. Jacquemart. Cet ouvrage est le plus exact et le plus complet qui existe aujourd'hui sur ce sujet ;

2° L'*Histoire de la Bibliophilie*, in-fol. avec de nombreuses planches de J. Jacquemart.

3° Les *Mémoires de lord Herbert de Cherbury,*

estime comme toujours, et vous désire une bonne santé et une grande augmentation de fortune »; souhait qui, à cette époque, n'était nullement en voie de se réaliser.

publiés par le comte de Baillon (1866), avec 10 eaux-fortes de Jacquemart ;

4° La collection grand in-folio des *Gemmes et joyaux de la couronne,* texte par M. Barbet de Jouy, avec 60 planches par J. Jacquemart, dont plusieurs sont de véritables chefs-d'œuvre. Il mourut prématurément, en 1880, peu de temps après avoir terminé ce mémorable travail, et Léon Techener fit preuve d'une sollicitude vraiment fraternelle pour la mémoire de cet habile artiste.

Nous citerons ensuite :

Les derniers volumes de la *Bibliothèque spirituelle* de M. de Sacy, collection remarquable à plus d'un titre, par le choix excellent des ouvrages, les préfaces et notes de l'illustre académicien, et la beauté de l'impression. Les volumes complémentaires publiés par L. Techener sont : les *Sermons* choisis de Bossuet, Bourdaloue et Massillon ; le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même,* et les *Elévations à Dieu,* de Bossuet ; l'*Education des Filles,* par Fenélon ; les *Lettres* de S. François de Sales, et les *Pensées* de Bourdaloue ;

L'excellente édition des *Réflexions* sur la miséricorde de Dieu, avec les notes et l'Etude biographique de Pierre Clément ; livre digne, sous tous les rapports, d'être réuni à la collection de Sacy ;

L'édition, par de Sacy, des *Lettres* de Madame de Sévigné, en 11 vol. pet. in-8 (1862-1864), avec portraits, fleurons et entêtes gravés par Jacquemart ; charmante édition, faite non pour être consultée, mais pour être lue, et la mieux appropriée à cette destination ;

Les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, éditions

in-8 et in-12, annotées par Paulin Paris et de Monmerqué. On connaît l'importance de cet ouvrage, l'une des plus heureuses découvertes faites de nos jours, pour l'histoire intime de la première moitié du XVIIe siècle. Ces éditions sont les seules qui contiennent le texte complet des *Historiettes,* avec les passages supprimés dans celle de 1834, le tout rétabli et revu d'après le manuscrit original, appartenant à Mgr le duc d'Aumale.

La suite des travaux de Paulin Paris (1), dont J.-J. Techener avait déjà édité, outre la *Chanson d'Antioche* et *Garin le Loherain,* deux œuvres considérables et justement estimées : les *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi,* répertoire d'un haut intérêt littéraire, et la réimpression annotée des *Grandes Chroniques de France,* ouvrage indispensable à tous ceux qui s'occupent de notre histoire nationale. C'est directement à Léon Techener qu'on doit la publication de tous les travaux ultérieurs de ce savant et excellent homme ; — la transcription annotée en nouveau langage des *Aventures de maître Renart,* celle des *Romans de la Table Ronde,* en 5 vol. avec figures d'après les anciens manuscrits, entreprise considérable et coûteuse, faite non par spéculation, mais par amour de l'art et dévouement personnel ; les *Poésies* de

(1) A l'occasion de la mort de ce savant et aimable écrivain (février 1881), Feuillet de Conches écrivait à Léon Techener : « Nous avons perdu un bien bon ami, un homme éminent qui faisait honneur à la littérature. En le sachant si près de sa fin, je n'ai pu m'empêcher de penser à vous ! Vous avez eu l'art d'en tirer un bon parti pour le public. » La correspondance de Paulin Paris avec L. Techener prouve combien leurs relations étaient intimes et cordiales. L'une de ses dernières lettres, du 31 décembre 1879, commençait ainsi : « Je vous remercie bien, mon cher Léon, de vos vœux qui viennent du cœur, comme ceux que je forme pour vous, pour les vôtres, et pour la prospérité de votre bonne maison. »

Saint-Pavin, les *Etudes* sur le règne de François Ier (œuvre posthume), qui complètent et rectifient sur bien des points les récits des historiens, etc.

C'est aussi Léon Techener qui a édité les œuvres et opuscules du prince Augustin Galitzin, notamment les *Lettres inédites* de Henri IV, recueillies par l'illustre savant russe et qui sont aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut, et les documents contemporains sur le faux Démétrius; le *Discours merveilleux et véritable de la conqueste*, et le *Récit de la fin effrayante et tragique* de cet imposteur (1).

Nous sommes loin d'avoir épuisé la nomenclature des publications faites par Léon Techener, d'ouvrages intéressants pour l'archéologie, la littérature, l'histoire, la curiosité, mais dont plusieurs, d'une exécution dispendieuse et d'un placement difficile, exigeaient de l'éditeur un désintéressement, un dévouement bien rares chez les éditeurs de tous les pays. Telle est, par exemple, la monographie et le recueil de pièces relatives à la châtellenie de Chenonceau, en trois volumes, par l'abbé Chevalier, travail d'une sérieuse importance historique, où l'on trouve une description détaillée de ce château célèbre, l'histoire des transformations successives qu'il a subies et de ses possesseurs depuis Louis XII jusqu'à Catherine de Médicis, avec les documents originaux à l'appui. Mentionnons

(1) Était-ce bien un imposteur? On sait que Mérimée, dans son livre sur les *faux Démétrius*, a fait un grand usage de ces deux pièces, d'un intérêt capital, et des autres documents russes recueillis par le prince Galitzin, et non traduits. Or, après avoir tout examiné, tout compulsé, recueilli tous les arguments officiels tendant à prouver l'imposture, le prince Galitzin dit un jour à Mérimée qu'après tout, en définitive, le faux Démétrius pouvait bien être le vrai. Je tiens ce détail de Mérimée lui-même.

encore la première partie (seule parue) de l'*Armorial de Champagne*, de d'Hozier, les cinq premiers volumes de la collection des pièces fugitives relatives à l'histoire de France, réimpressions annotées d'après des originaux rarissimes ou même uniques ; les *Mémoires* de La Salle, ceux du marquis de Chouppes et du baron de Gleichen, dignes d'être joints à toutes les collections de Mémoires sur l'histoire de France ; l'*Histoire anecdotique* de la jeunesse de Mazarin, par C. Moreau ; *Mademoiselle de Scudéry*, sa vie, sa correspondance, etc., par Rathery et Boutron ; les *Œuvres mêlées* de Saint-Evremond, avec des notes et l'histoire de la vie et des œuvres de l'auteur, par Ch. Giraud, de l'Institut, publication d'une sérieuse importance pour l'histoire littéraire et philosophique du XVIIIe siècle ; *La Partie de chasse*, par Hercule Strozzi, poème dédié à la *divine* Lucrèce Borgia, publication curieuse tirée à petit nombre ; une nouvelle édition annotée de l'excellent traité de Tissot sur la santé des gens de lettres ; les *Souvenirs d'un homme de lettres*, par Jal ; la savante monographie des éditions des Provinciales, par Basse (1878), indispensable à tous les futurs éditeurs de Pascal ; la *Vie de la princesse de Condé*, par Asselineau, écrivain d'une sérieuse valeur, dont la mort prématurée priva L. Techener d'un précieux auxiliaire et d'un ami ; celle de Madame de Lafayette par sa fille, ouvrage qui a obtenu un grand et légitime succès ; le *Prêtre marié*, du comte de Poligny, avec introduction par Ch. Nodier, intéressant à comparer avec le même sujet traité par Barbey d'Aurevilly ; enfin deux ouvrages importants, relatifs à une époque lugubre et toute récente : les rapports du marquis

de la Rochethulon et de Martial Delpit, sur l'insurrection du 18 mars 1871, etc.

Les trois dernières publications dirigées par Léon Techener ne sont pas les moins intéressantes. Ce sont : les deux volumes déjà cités de Paulin Paris sur le règne de François Ier ; les *Poésies inédites* de Catherine de Médicis, et l'*Histoire* de Louise de Lorraine, femme de Henri III, pour M. le comte de Baillon.

Parmi les services rendus aux bibliophiles, aux bibliographes, aux belles-lettres, par Léon Techener, nous ne saurions omettre la continuation du *Bulletin du Bibliophile,* bien qu'il nous appartienne moins qu'à tout autre de vanter ce Recueil. Le prospectus de cette continuation, rédigé par Léon Techener, mérite d'être cité ici presque en entier : « Ces archives de la bibliographie contemporaine, disait-il, offrent aux hommes studieux et aux esprits découvreurs, que leur position tient éloignés du centre d'émission et de publicité, un moyen sûr de conserver la mémoire de curieuses anecdotes historiques et littéraires. Elles ont fourni aux bibliothécaires l'occasion de relever, par des descriptions pleines d'intérêt, l'éclat des collections confiées à leurs soins ; aux bibliophiles et aux libraires, une espèce d'exposition périodique où viennent s'étaler, sous les yeux de l'Europe savante, les trésors enfouis dans leurs cabinets ou leurs magasins. Toutes les notices relatives à la philologie, à la littérature, à l'histoire, à la bibliographie, ou qui peuvent intéresser l'histoire des livres, y sont admises,... sous la seule condition de se renfermer dans des bornes assez restreintes pour ne pas nuire à la variété du recueil. La longue carrière parcourue par le *Bulletin*

est due, nous sommes heureux de le constater, à l'honorable et persistante bienveillance des souscripteurs, ainsi qu'au concours empressé des hommes studieux de la France et de l'étranger... Nous espérons que cette bienveillance ne nous fera jamais défaut, car nous chercherons toujours, par des améliorations successives, à mériter l'approbation du public d'élite auquel nous nous adressons, et à conserver les sentiments affectueux de nos souscripteurs.

« Léon TECHENER. »

La mort a fait de terribles brèches dans la liste imposante des collaborateurs de cette seconde série du *Bulletin,* dont un grand nombre avaient fait également partie de la première. Nous avons vu disparaître, parmi les membres de l'Académie et de l'Institut : Silvestre de Sacy, qui écrivait en 1873 : « J'aimais le père Techener qui n'est plus ; j'aime le fils, je l'aimerai toujours. Léon est mon libraire ; bien plus, il est mon ami ! » ; — Cuvillier-Fleury, Janin, Sainte-Beuve, Paulin Paris, Pierre Clément, A.-F. Didot, Ch. Giraud. Parmi nos autres collaborateurs décédés dans cette période, nous citerons Asselineau, l'un des plus assidus et des plus méritants, mort en 1874 ; le comte Clément de Ris ; Le Roux de Lincy (1877) ; Rathery, Paul Lacroix, Ph. Chasles, Meaume, Moulin ; et hier encore, Ed. de Barthélemy, investigateur aussi intelligent qu'infatigable, auquel le *Bulletin* a dû, dans ces dernières années, de nombreuses et intéressantes communications.

Le nom illustre du fondateur du *Bulletin,* de Charles Nodier, mort dès 1844, avait depuis longtemps disparu de la couverture de ce recueil, mais

on peut dire qu'il n'avait pas cessé d'en être l'âme, grâce aux soins pïeux de Léon Techener, qui avait voué un véritable culte à la mémoire de cet homme éminent, comme écrivain et comme bibliophile. Il recherchait avec un soin jaloux et s'empressait de reproduire tous les morceaux épars, préfaces, articles de journaux, etc., dus à la plume de Nodier et non recueillis dans ses œuvres. Je fus assez heureux pour pouvoir lui en signaler quelques-uns, comme la transcription de la *Lune de miel* de John Tobin, plutôt supérieure à l'original ; l'article de l'*Amateur de livres* dans les *Français* de Curmer, où le type gravé de l'amateur est le portrait de Nodier lui-même ; et l'article du *Livre des Cent et un,* récit humoristique des derniers moments d'un bibliomane, frappé d'apoplexie en découvrant qu'un exemplaire de je ne sais plus quel Elzévir est d'un *tiers de ligne* (!) plus grand que le sien. Le mourant a un dernier souvenir pour le magasin de la place du Louvre, pour « le libraire actif et ingénieux, dont l'enseigne a fait longtemps palpiter son cœur ».

Léon avait au plus haut degré cette religion des souvenirs. Peu de temps avant le premier accès de la maladie qui devait l'emporter dans la force de l'âge, il me montrait avec une vive satisfaction une jolie gravure sur bois qu'il venait de découvrir dans une publication romantique de 1830. Elle représentait avec une grande exactitude une de ces soirées de l'Arsenal, célèbres dans le monde littéraire de cette époque, et décrites dans les *Souvenirs* d'Amaury Duval, le dernier survivant (il y a deux ans) des habitués de ce modeste salon, où figuraient parmi les danseurs Victor Hugo, Lamartine, Musset et *tutti*

quanti. On reconnaissait parfaitement Nodier assis, au premier plan, dans son attitude favorite.

Fidèle à sa promesse, Léon Techener a introduit dans cette seconde série du *Bulletin* d'importantes améliorations. Il y fit notamment un peu plus de place aux productions de la littérature contemporaine rentrant, par leur sujet, dans le cadre de ce recueil, ou dignes de l'attention des bibliophiles par des qualités exceptionnelles. Ces dernières, par malheur, ne sont pas communes! L'un des promoteurs principaux de ce progrès fut le regrettable Asselineau, par des Revues bibliographiques très remarquables, mais auxquelles mit bientôt fin sa mort prématurée. D'autre part, les vides trop nombreux faits dans nos rangs par la mort ont été comblés par de nouveaux collaborateurs, parmi lesquels nous citerons MM. Gaston Paris, de l'Institut, digne fils de son père; G. Duplessis, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale, et fils de l'un des vétérans de la première série; P. Tamizey de Larroque, membre correspondant de l'Institut; le marquis de Granges de Surgères, et bien d'autres.

Enfin, Léon Techener a fait ses preuves comme bibliographe par deux ouvrages considérables, qui suffiraient pour préserver de l'oubli sa mémoire. Le premier est son « Répertoire universel de Bibliographie, ou Catalogue général, méthodique et raisonné de livres rares et curieux », fruit de recherches immenses, et classé désormais au premier rang parmi les travaux de ce genre; l'autre, plus remarquable encore, et qu'il eut à peine le temps de terminer, sa *Bibliothèque champenoise,* catalogue raisonné de livres, d'opuscules, de documents inédits ou impri-

més, de chartes, d'autographes, de cartes et d'estampes, relatifs à l'ancienne province de Champagne. Ce livre est divisé en deux parties, comprenant : l'une, « l'Essai d'une Bibliothèque entièrement composée de livres relatifs à la Champagne et à la Brie » ; la seconde, « les ouvrages composés par des auteurs champenois ou concernant des Champenois célèbres, classés par ordre alphabétique des noms de personnes. » Cette seconde partie surtout contient des notes et analyses d'un sérieux intérêt. L. Techener était du petit nombre des bibliographes qui ne s'en tiennent pas seulement aux indications de dates et de titre, qui ont non seulement vu, mais lu, et très attentivement, les livres dont il parlent.

La préface de ce volume est du commencement de 1886. C'est une des dernières pages qu'il ait écrites, et l'une des meilleures. « Mon projet, dit-il, n'était pas de donner une *Bibliographie champenoise* semblable à certains travaux du même genre, exécutés à la hâte, à l'aide de documents transcrits sans contrôle. J'ai voulu commencer par réunir les *livres eux-mêmes*, les décrire *de visu*, en joignant à chaque article des renseignements puisés aux sources les plus sûres. Le présent Catalogue a été rédigé, conformément à cette méthode, d'après une collection que je travaille à former depuis plus de vingt ans, lui consacrant tout le temps que je pouvais dérober aux soins de ma librairie. Aussi cette œuvre est encore loin de la perfection à laquelle j'espérais la porter un jour. Telle qu'elle est pourtant, j'ai pensé qu'elle pouvait être de quelque utilité, de quelque intérêt. C'est une réunion de matériaux pour servir à l'érection d'un monument digne du nom de *Bibliographie champe-*

noise... Ce travail n'a pas été conçu dans un but de spéculation. C'est, si j'ose le dire, une inspiration de patriotisme local, un hommage à la petite patrie champenoise, berceau de ma famille, que j'affectionne sans en aimer moins la grande patrie française. J'espère aussi que cette publication offrira quelque intérêt aux bibliophiles dont les suffrages m'ont toujours été si précieux. Ils me sauront gré, j'en suis sûr, de dédier cet essai de bibliographie champenoise à la mémoire de mon père, originaire de cette province. »

Il avait, en conséquence, recommandé de placer en tête de ce volume les deux notices nécrologiques de Silvestre de Sacy et de Paul Lacroix, les amis de son père et les siens. Il y fit joindre quelques extraits d'un article écrit à la même époque (juin 1873), par Mgr. Fèvre, protonotaire apostolique, auteur de l'*Histoire apologétique de la papauté,* et de celle de *Saint Camille de Lellis.* On y remarque ce passage, qui peut s'appliquer aussi bien au fils qu'au père : « Quant il voulut joindre, à la vente des livres anciens, les fonctions d'éditeur, on alla aux meilleurs livres. » La dernière pensée de Léon Techener, au seuil d'une mort anticipée, a donc été une pensée de piété filiale.

Il avait la mémoire des faits, des noms, des dates, et aussi la mémoire du cœur. Tous ses clients se rappellent la profonde affliction qu'il avait montrée, quelques années auparavant, à la mort de son premier commis, l'ancien libraire Garnot, homme d'ailleurs bien digne de regret, nous dirions volontiers de respect. Ce vieillard d'une probité antique, après avoir sacrifié jusqu'à son dernier sou pour faire honneur à ses engagements, travaillait encore, presque nonagénaire,

avec une ardeur juvénile, et ne se reposa que dans la mort !

Marié, depuis 1866, à une femme digne de lui, père d'une fille unique, dont la physionomie rappelle aux vieux amis de la famille celle de son aïeule, jouissant de la confiance, de l'amitié d'une clientèle d'élite, Léon Téchener semblait avoir devant lui de longs jours de bonheur, quand cette riante perspective s'assombrit, s'évanouit soudain. Une perte grave, mais nullement irréparable, comme on l'a bien vu depuis, — produisit un effet terrible sur son organisation fatiguée par un travail excessif. Il crut que le fruit de vingt ans de travaux et de bonne administration était compromis, que les anciens embarras allaient renaître ! L'émotion qu'il en ressentit détermina la série d'accidents qui allait transformer le reste de son existence en une longue agonie.

C'était un homme modeste, intelligent, instruit, un homme de cœur, dont le souvenir vivra dans le petit monde d'élite des bibliophiles.

B. E.

Le résumé que nous venons de donner de la vie de Léon Techener peut paraître ainsi achevé — vie modeste et toute de travail. Cependant, pour nous, il est encore une existence intime que nous aimerions à révéler si nous ne craignions de raviver de trop cuisants et de trop récents chagrins, nous voulons parler de la vie privée du cher ami qui n'est plus.

D'une exquise délicatesse de sentiments, il sut se faire apprécier et aimer dans le cercle intime de sa famille et de ses amis.

Les qualités de son cœur se sont manifestées pendant toute sa vie dans le commerce charmant qu'il avait su créer et entretenir autour de son foyer.

Sa femme et sa chère enfant étaient sa constante préoccupation, comme aussi tout son bonheur était cette vie d'affection qu'il retrouvait dans son intérieur après ses longues journées de travail.

Puisse Madame Techener, puisse sa fille trouver quelques consolations à leur légitime douleur dans les marques de sympathie, dans le tribut de sincères regrets venus de tous ceux qui ont connu et aimé Léon Techener.

LEXIQUE DE LA LANGUE DE CHAPELAIN

La correspondance de Chapelain, publiée par M. Tamizey de Larroque, n'est pas seulement précieuse pour l'histoire littéraire du xviie siècle; elle offre encore multitude de renseignements pour l'histoire de la langue.

« Excellent grammairien, a dit de lui V. Cousin, profondément versé dans les littératures grecque, latine, italienne et espagnole, d'une érudition solide et presque universelle... C'est lui qui avait déterminé et fixé la vraie fonction de l'Académie, à savoir: de travailler à la pureté de la langue. C'est lui qui avait proposé la composition d'une grammaire et d'un dictionnaire et qui dressa le plan de ce dernier ouvrage. »

Rien ne justifie mieux ces paroles et ne montre mieux, en effet, l'excellent grammairien que ce *Lexique* de la langue de Chapelain que nous avons eu la pensée de dresser. Comme prosateur, l'auteur décrié de *la Pucelle* se tient sans infériorité à côté des meilleurs écrivains de son temps, Vaugelas, Balzac et Patru ; et, comme eux, il mérite vraiment d'être placé au rang des bons ouvriers de notre langue, de ces hommes d'un sens si droit, d'une science si étendue, d'un goût si sûr et si délicat, qui, les premiers, eurent la mission difficile de fixer notre idiome.

Ce *Lexique* va nous présenter un curieux tableau, comme un *état* de la langue française dans les dernières années du règne de Louis XIII et au commencement du règne de Louis XIV.

« On pourrait presque dire, a écrit M. Tamizey de Larroque, que la langue de Chapelain est plus du xvie siècle

que du xviie. » Et de fait, avec son goût pour le vieux langage, pour les archaïsmes, pour les mots tirés en foule et à la manière de Montaigne, du grec, du latin, de l'espagnol et de l'italien, Chapelain sert d'intermédiaire entre l'âge littéraire qui finit et celui qui commence.

Ainsi, on remarquera une multitude de locutions ou de mots pour lesquels M. Littré ne cite que des écrivains de beaucoup postérieurs : La Bruyère, Fénelon, Voltaire, etc.

Si nous en croyons M. Littré, les contemporains de Chapelain ne disent plus: *damer le pion*, *pasquinade*, *libelliste*, *prôner*, *néophyte*; et il faut chercher ces expressions dans les auteurs de la fin du xviie siècle ou du commencement du xviiie. De là, sans Chapelain, une lacune réelle dans notre langue pour l'histoire de ces mots, lacune que celui-ci vient combler à propos. Comme l'a fort bien dit M. Tamizey de Larroque, dans les notes excellentes dont il a enrichi sa publication, souvent c'est Chapelain qui sert d'anneau pour relier le xviie siècle au siècle précédent.

D'autre part, s'il conserve les mots anciens, *promenoir*, *tardiveté*, *accoutumance*, et tant d'autres dont il faut regretter la perte, il ne craint pas d'en hasarder de nouveaux. Ses inventions ne sont pas toujours heureuses; mais d'autres fois, le premier, ou l'un des premiers, il met hardiment en circulation des mots nouveaux, et obtient pour eux un droit de cité qu'ils ont gardé depuis.

Nous ne disons plus, comme l'aurait voulu Chapelain, *pergrécation*, *trajeter*, *trémeur*, *autrice*, *écrivaine*, *partisane*, *inflection*, etc. Mais *hablerie*, *gazetier*, *notoriété*, *loquacité*, *mignardise*, *polyglotte*, *urbanité*, etc., sont restés dans la langue, et n'y font pas trop mauvaise figure.

On remarquera de plus des expressions pittoresques, comme *parasiterie*, *saltimbanquer*, *rabinage*, *avocaceau*, *poëtastre*; des locutions proverbiales ou des dictons populaires, comme répondre sur le genou, garder une poire pour la soif, demeurer sur le nez, jeter sa poudre aux

moineaux, faire la guerre à l'œil, jeter son coussinet sur quelqu'un, faire autant de cas de quelqu'un que des choux de son jardin : façons de parler qui donnent au style de Chapelain une saveur particulière, quelque chose de l'air libre et aisé d'Amyot, de Montaigne et de Marot.

Cette espèce d'inventaire philologique fournira aussi bon nombre d'expressions que l'on pourrait croire récentes, et qui étaient déjà en usage du temps de Chapelain. *Epigrammatiser, exorbitance, archaïsme, inélégance, ingambe, circonstancier,* etc., malgré leur physionomie moderne, sont d'une époque déjà ancienne.

Nous aurions encore bien d'autres observations à faire, mais nous ne rédigeons pas ici un traité, moins encore une *Introduction grammaticale.* Le lecteur fera lui-même ses remarques : elles se présenteront d'elles-mêmes au courant de la lecture.

Nous avons indiqué avec soin le volume d'où est tiré chaque exemple que nous citons. On a ainsi comme l'acte de naissance de telle ou telle expression risquée par Chapelain.

Le Ier volume va du mois de septembre 1632 au mois de décembre 1640.

Le IIe volume commence le 2 janvier 1659 et finit le 22 octobre 1673.

Que nous ayons omis plus d'une expression digne d'être signalée, plus d'une locution intéressante à relever : ce n'est pas douteux. Mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est que nous avons recueilli avec soin tout ce qui nous a paru de quelque intérêt. Dans un travail de ce genre, les omissions sont inévitables. Ce que d'autres ont fait avant nous pour la langue de La Rochefoucauld, de La Bruyère ou de Mme de Sévigné, nous l'essayons à notre tour pour celle de Chapelain. Heureux si ce travail peut être de quelque utilité à nos philologues contemporains, à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre langue !

A. FABRE.

A

A, préposition, servant à former diverses locutions.

A FER ÉMOLU. « Il se propose bien de combattre *à fer émolu*... » II, 202. — *Emolu*, pour émoulu ; passé sur la meule.

A DROITURE. Directement. « Faire venir *à droiture* les livres que vous aviez résolu de nous envoyer... » II, 463.

A DROIT ET A GAUCHE. « Combattra pour vous *à droit et à gauche*... » I, 437.

A L'OEIL. Avec précaution. « Et cependant nous ferons la guerre *à l'œil*... » I, 125. — Même locution et même sens : I, 439 ; II, 418.

A MÊME DE. Mettre quelqu'un à même ; lui faciliter l'usage d'une chose. « A cause de cette noble facilité qu'il a de mettre les personnes habiles *à même de* ses manuscrits. » II, 95.

A PUR ET A PLEIN. Entièrement. « ... Dans l'affaire qui a exercé cette excellente famille et qu'elle a gagnée *à pur et à plein*... » I, 428.

AU POIL ET A LA PLUME. Terme de fauconnerie. Un oiseau *au poil et à la plume* était un oiseau également propre à la chasse du lièvre et de la perdrix.

Locution employée au figuré par Chapelain, en parlant du cardinal de La Valette, qui était aussi général d'armée, et qu'il appelle pour cela « cardinal *au poil et à la plume* ». I, 245.

ABANDONNEMENT. Action d'abandonner. « Considérez si, outre l'*abandonnement* de votre diocèse... » I, 324. — I, 428.

ABBATTERAI. « Mais je ne pleurerai point et ne m'*abbatterai* point... » I, 173.

ABHORRER. Détester. « Le mot *abhorrer* ne sauroit être exclus du bel usage... » II, 152.

ABNÉGATION. « Mais nous le devons excuser de tout cela sur l'*abnégation* qu'il a faite de lui-même entre les mains de M. de Saint-Cyran. » I, 206.

ABONIR (s'). Devenir bon ou meilleur. « Les ouvrages ne *s'abonissent* que par la fréquente correction. » II, 520. — « Il en défendra mieux ses terres, et verra de plus près l'obligation qu'il vous a de les lui avoir conservées et *abonies* avec tant de peines et de traverses. » II, 490.

ABONDANT (D'). En outre, de plus. « Mais, pour vous montrer *d'abondant* que je vous ai dit vrai... » I, 610.

ABOUCHER (s'). S'appuyer sur une table et la toucher de la bouche. « En arrivant *vous vous abouchâtes* sur la table où vous deviez souper... » I, 226.

ABSTRUS. « Si j'avois à vous entretenir de choses *abstruses*... » I, 531.

ACADÉMIQUE. Subst. « Peut-être trouverez-vous l'Académie plus échauffée qu'elle n'est et *les Académiques* en meilleure humeur de bien faire. » I, 78.

ACADÉMISTE. Pour académicien. « Vous vous honorez du titre *d'académiste*... » I, 71.

ACCLAMATEUR. Approbateur. « Il se fit ouïr parmi les *acclamateurs*... » I, 462.

ACCROCHE. Accroc, difficulté. « Il est encore ici avec MM. les Ambassadeurs, ses collègues, retenu par les dernières *accroches* qu'a trouvé leur traité avec nous... » II, 227.

ACCROCHÉ. Au fig. « L'édition de Balzac est *accrochée* pour un temps... » II, 352.

ACCOUTUMANCE. « Je suis dans une douce langueur que j'appelle santé par *accoutumance*... » I, 461.

ACCRÉDITÉ. « Vous, dis-je, dont la plume *accréditée*... » II, 41.

ACCERTENÉ. Donné comme certain. « Mais, vrai ou non

que cela soit, il suffit que sur les lieux on vous l'ait sérieusement *accertené..* » II, 207.

ACQUIT. Prov. Par manière d'acquit. « Je jurerois ou que vous n'avez point eu de réponse, ou qu'elle a été froide et courte, de celles qu'on appelle *par manière d'acquit.* » I, 481.

ADOLESCENT. Terme de dédain : jeune étourdi. « Ce terme en notre langue ne se met plus et ne se dit qu'en façon de parler ironique... » I, 108.

ADOMESTIQUÉ. Comme *domestique;* faire partie de la maison. Les hôtels de Rambouillet et de Clermont « auxquels je suis *addomestiqué* par leur bonté singulière. » I, 181.

ADORER. Dans le sens étymologique, *adorare,* porter à la bouche. « Bien que ces précieux caractères qui les marquoient aient été également *adorés* de moi et que je les aie également portés à ma bouche. » I, 38.

ADRESSE. Dédicace. « Je vous en mettrai dans mon paquet un exemplaire sur lequel j'ai quelque droit par *l'adresse* qu'il m'en a voulu faire. » Il s'agit de l'*Iter Suecicum* que Huet avait dédié à Chapelain. II, 197. — Même sens : II, 209 et ailleurs.

ADRESSÉE. Dédicace, ou plutôt apostrophe au lecteur. « Votre *adressée* au lecteur est sensée et élégante. » II, 216.

ADRESSER. Dédier. « Ce que vous allez publier et *adresser* à Mme la comtesse de Crussol, sa fille, ne le touchera pas moins... » La comtesse de Crussol, fille de Montausier; II, 703.

ADRESSANT. ADRESSANTE. Portant une adresse. « Je rendrai vos lettres *adressantes* à MM. de Saint-Chartres, Silhon et Conrart en main propre. » I, 127. — « Je mettrai la lettre *adressante* à M. de Bourzeys entre les mains de son frère, quand il sera de retour de Liancourt. » I, 490. — « Outre les paquets *adressans* à MM. Par-

daillan et Cassaigne, et les lettres à MM. de Monmor et l'abbé Tallemant... » II, 149. — Même expression, II, 750.

ADROITINE DE... Voie qui va directement, ou qui est située à droite. « Depuis, lui-même ayant reçu un nouveau paquet de vous par la voie de terre *adroitine* de Surate à Alep, et de là à Marseille... » II, 224.

ADVERSAIRES. Du latin *adversaria*, écrits que l'on a sous les yeux, notes prises au jour le jour. « Je suis encore bien aise qu'il (Heinsius) se résolve à donner un volume de ses propres *adversaires*, dont je suis certain qu'il remportera beaucoup d'honneur. » II, 777. — P. Burmann publia les *Adversaria* de Nic. Heinsius, 1 vol. in-4, Harling, 1742.

ÆDIFICATIF. Edifiant. « La charité de MM. vos directeurs est excessive, si elle ne se contente pas d'envoyer en ces lieux-là des gens de bien et *ædificatifs*... » Lettre au P. Senault, I, 51.

AFFÉTERIE. « Vous êtes éloigné de préférer le fard ou *l'afféterie* à la naturelle et majestueuse beauté. » I, 381.

AFFÉTÉ. Recherché. « ... Toutes les fois que je commets une rusticité contre les modes *affétées* du temps. » I, 68.

AFFRONTEUR. Trompeur. « Je ne pense pas, étant aussi connu qu'il est pour fourbe et pour *affronteur*... » II, 606.

AGENDA. Carnet. « Faites-en, s'il vous plaît, un article de votre *agenda*. » I, 623.

AGYRTE. Du grec ἀγύρτης, gueux, mendiant. « Le seigneur Esprit est un *agyrte* désagréable qui s'est intrus chez M. le Chancelier pour les adorations qu'il a faites à l'abbé que vous savez » (l'abbé de Cérisy). I, 292.

ALERTE. De l'italien *all'erta*. « *Alerte* est un fort bon mot... » I, 93.

ALLOUER pour... « Terme de palais : regarder comme... « Il

vit surtout l'endroit où vous lui *allouez* sa paresse pour bonne... » I, 377. — « Je ne doute point qu'après l'avoir lu, je ne lui (à Costar) *alloue pour* bonnes toutes ses hyperboles et toutes ses pâmoisons... » I, 577.

ALTE. Halte. « Mais bride en main, et faisons *alte..* » I, 698.

ALTÉRÉ. Troublé, inquiet. « Je le trouvai *altéré* d'une lettre que vous lui aviez écrite... » I, 30.

AMBASSADRICE. « ... Ont commis en la personne de notre ambassadeur et de notre *ambassadrice.* » II, 265.

AMBIDEXTRE. Adj. Qui se sert également des deux mains. Chapelain recommande à Balzac de ménager le P. Le Moine, qui était jésuite : « Afin d'avoir au moins un partisan fidèle dans ce grand corps qui, comme *ambidextre*, combattra pour vous à droit et à gauche... » I, 437. — Au fig. « Vous me montrez par là que vous êtes *ambidextre*, et que vous ne réussissez pas moins dans les vers que dans la prose. » II, 548.

AMIE. Avoir belle amie, réussir. « On verra au printemps qui aura *belle amie.* » II, 532.

AMNISTIE. « Vous avez eu assez de vertu pour faire une *amnistie* du passé. » I, 385.

AMOUR. Fémin. « L'amour qu'il lui porte est si *violente...* » I, 185. — « Ce n'étoit qu'une curiosité pure et une *pure amour* de la géographie qui m'avoit obligé à vous en importuner... » II, 4.

ANDROGYNE. Subst. « Mais vous ne considérez pas que ce seroit faire un *androgyne*, et de deux corps parfaits en faire un imparfait. » II, 177.

ANNEXE. Masc. En latin : *annexus.* « Cette qualité est *un annexe* de la nature humaine... » I, 549.

APÉDEUTE. Du grec ἀπαίδευτος ; Ignorant, illettré. « Vos vers ont été vus et estimés autant qu'ils le valent dans notre Cour, mais par un fort petit nombre de personnes,

le plus grand étant d'*apédeutes*, ou ensevelis dans la matière... » II, 232.

APOCRYPHE. « ... Mettant, au reste, Aristote entre les auteurs *apocryphes,* lorsqu'il ne s'accommode pas à ses imaginations. » I, 367.

APOGRAPHE. Du grec ἀπόγραφον, copie. « Nous sommes seulement en doute si vous lui devrez donner l'autographe et l'*apographe* pour les apporter ensemble... » II, 687.

APOSTILLE. Masc. « Il suffira *d'un apostille.* » I, 189.

APPETISSER (s'). Se rapetisser. « Cette nation (l'Espagne) baisse de toutes les manières, et ce grand colosse *s'appetisse* de jour en jour... » II, 236.

APPOINTER CONTRAIRE. Terme de palais, brouiller. « N'allez pas croire que la matière qui *appointa contraire* nos deux amis devant ce tribunal fut traitée avec aucune aigreur entre eux. » I, 303.

APPRÉHENSIF de... « La victoire du duc de Weymar les rendra plus raisonnables et moins *appréhensifs des* forces impériales. » I, 288.

APPRIVOISER. Au fig. « Je ferai la guerre à l'œil avec lui et, si je le puis *apprivoiser,* je prétends en tirer beaucoup d'instruction et de joie. » I, 439.

ARABIQUE. « Il est vrai que la perte de M. Vattier est grande pour les lettres *arabiques...* » II, 518.

ARCHAÏSME. « Il y a affecté l'*archaïsme,* mais il l'a fait exprès pour soutenir son style historique par la gravité. » II, 74.

ARDENTISSIME. « Avec une grande application et un zèle *ardentissime.* » II, 272.

ARÉSOLU. Résolu. « Il avoit déjà *arésolu* de laisser toute cette liderie... » I, 137.

ARGENT. Proverbialement. « Prendre pour *argent comptant...* » I, 240.

ARGOTEUR. Ergoteur. « Si les Sorbonistes sont des *argoteurs* et des *subtiliseurs...* » I, 419.

ARIOLATION. *Hariolatio ;* oracle, énigme. « Tout son fait n'est qu'*ariolation...* » II, 185.

ARREST. Arrestation. « L'arrest du surintendant (Fouquet) venu ensuite a accru de moitié mon accablement. » II, 157.

ARRHER. Donner des arrhes. « Tandis que les marbres qu'il a *arrés* pour cela sont encore à vendre... » II, 54.

ARSENAC. Arsenal. « Il est trop diffus, mais il est net et son livre est *arsenac* rempli de très bonnes armes. » I, 608.

ASSESSOIRES. Accessoires. « Sans parler des autres *assessoires...* » I, 145.

ASSEYEUR de la taille. « La vexation que vous appréhendez des *asseyeurs* de la taille dans vos quartiers. » II, 165.

ASSURER. Rassurer. « Mais sa paresse nous *assure* et nous vaut une demie preuve qu'il aura passé les monts avec la même santé que le reste. » I, 243.

AUDITRICE. « La marquise de Sablé, qui certes est une digne *auditrice*, et qui sait bien peser toutes les beautés. » I, 462.

AUNE. Prov. Chapelain parle de ses vers : « Je sais qu'en vaut *l'aune*. » II, 835.

AUTHENTIQUER. « Vous l'avez fortifiée et *authentiquée* par les originaux dont je vous avois conseillé de le semer... » II, 85.

AUTRICE. « Tout ce que vous dites sur ce sujet-là et sur les femmes *autrices* est admirable. » I, 505.

AVENTURIER. En bonne part. Celui qui cherche des aventures à la guerre. « Je devinai que votre *aventurier* d'Alsace (Montausier) s'étoit trouvé au combat de Mulhausen. » I, 312.

AVOCACEAU. Mauvais avocat : l'un de ces péjoratifs que Chapelain excelle à forger. « Le Scipion de Claveret est un *advocaceau* qui a été chifflé de son Epître. » I, 674.

B

BACHIQUE. Ami de Bacchus, qui aime le vin. « Ceux qui l'ont fait sont la plupart allemands, c'est-à-dire peuples *bacchiques*... » I, 573.

BADINEMENT. « Fallot jésuite qui vous a si *badinement* pensé tenter. » I, 221.

BALLER. Danser. « Vous faites *baller* les Muses à cent lieues de vous... » I, 374.

BALLOTTE. Boule servant à exprimer les suffrages. « Cet homme (Gilles Boileau) se trouva exclus par le nombre des *ballottes*... » II, 33.

BANDOLIER. Bandit, vagabond. « Vous ne fûtes pas peu heureux d'avoir passé sans autre mauvaise rencontre tout ce chemin périlleux depuis La Haye jusqu'à Stokolm, les *bandoliers* qui le tiennent assiégé n'ayant pas la mine de respecter un résident étranger... » II, 186.

BASSISSIME. Terme très bas. « Pour celui de *mièvre* il est *bassissime*... » II, 286.

BASTANTE. De l'italien *bastante,* suffisante. « Ses forces seront plus que *bastantes* pour le terrasser... » I, 146.

BATON. Au fig. Avoir de bonnes garanties. « Lorsqu'on entreprend de pareils examens, l'on n'est point assuré de son *bâton,* quand on n'a pas fait l'analyse de la pièce soi-même... » II, 211. — « *Tirer au bâton* avec quelqu'un »; contester avec lui. « Afin qu'il ne s'imaginât pas que je voulusse *tirer au bâton* avec lui dans un genre où il régnoit en souverain. » II, 456. — « *A bâtons rompus* ». « Et qui rendent *à bâtons rompus* ce que les autres donnent tout de suite. » I, 344.

BEC. Au fig. « Nous avons bien résolu de la faire voir à nos douteurs pour les confondre et leur fermer le *bec.* » II, 490.

BEFFLER. De l'italien *beffare,* berner, tromper. « Les Espagnols nous ont *befflés*... » I, 612.

BELLE. Prov. Comme l'échapper belle. « M. le duc de Montausier a suivi le Roi dans la conquête de la Franche-Comté, et l'a *failli belle.* » II, 556.

BÉNÉFICENCE. « ... Gronovius et celui-ci que la fortune semble envier à la *bénéficence* de Sa Majesté... » II, 796. — « Cet excellent homme (Colbert) ayant inspiré à Sa Majesté la *bénéficence* pour les lettrés éminents... » II, 314.

BENOÎT. Bienveillant, modéré. « Vous avez, avec celle-ci, ces *benoîts* sentiments de l'Académie sur le Cid qui m'ont tant de fois mis en colère. » I, 184.

BÊTE. adj. Sot, stupide. « Par votre propre expérience vous avez trop reconnu *quel beste* étoit ce peuple dont vous me parlez... » I, 601.

BIBLIOPOLAIRE. Propre à un libraire, du grec βιβλιοπώλης. « Je laisse à son éloquence *bibliopolaire* de vous en remercier comme il lui sera possible. » L'éloquence de Camuzat qui était libraire ; I, 142.

BICORNE. *Bicornis ;* qui a double cime. « Il m'a dit qu'il ne croyoit pas que le Père Bourbon montât de ce coup sur la montagne *bicorne.* » I, 318.

BICOQUE. Place mal fortifiée. Efforts du cardinal Infant « pour nous empêcher de prendre une *bicoque,* laquelle a été obligée de se rendre, comme vous aurez su, au 5e jour du siège... » I, 476.

BIENFACTEUR. « J'ai fait ce petit ouvrage par un pur mouvement de gratitude envers l'un de mes *bienfacteurs*... » II, 88. — Même forme : II, 384 ; II, 106 ; II, 646.

BIHAIS. Pour biais, de manière oblique. « Allant de *bihais* au but... » I, 540.

BLANCHIR. Au fig. échouer. « Toutes nos tentatives n'ont fait que blanchir. » II, 319.

BOIS. Prov. « Et voir de quel *bois* il se chauffoit. » I, 344.

BOTTES. Prov. Se tirer sain et sauf d'une affaire. « Ce n'est pas peu d'avoir pu souffrir l'agitation de la mer à votre retour de Stockolm, sans y laisser, comme nous disons, les *bottes.* » II, 752.

BOUCHE. Prov. « Pour la bonne bouche. » II, 561.

BOUCON. Morceau, bouchée, mets ou breuvage empoisonné. « Je n'avois point ouï parler de ces maîtres crimes de poignard ou de *boucon* dont vous me la rendez suspecte en deux ou trois endroits de votre lettre. » I, 257.

BOUQUIN. Non pas vieux livre, mais livre sans valeur. « ... Et mille autres matières toutes ordinaires et toutes triviales dont sans doute mon *bouquin* est composé et farci. » I, 392.

BOUQUINER. Fouiller, consulter de vieux livres, et non chercher de vieux livres. « M. Daillé, qui est grec en hébreu et qui a *bouquiné* tous ces faux Pères... » I, 419.

BOUQUER. Baiser par force, faire céder. « Nous ferons *bouquer* l'Espagne, et lui donnerons la paix malgré elle. » I, 464.

BRANQUETÉ. Enlevé par force. « Cet arrêt, tout *branqueté* qu'il ait été, et tout favorable qu'il lui soit, vu son crime, il lui demeure une note et une tache dont il ne se lavera jamais. » II, 94.

BRICOLE. Au fig. détour. « Votre lettre ne m'est venue que le neuf novembre et je ne m'en étonne pas, vu les diverses *bricoles* qu'elle étoit obligée de faire en son voyage... » II, 796.

BRIDE. Au fig. « Aller *bride en main* »; avec précaution. I, 234. — « Le s[r] Bouchard est homme d'esprit, mais allez *bride en main* avec lui... » I, 231. — Autre signification. *Secouer la bride;* exciter, stimuler. « Pour moi, le comte de Dunois m'a épuisé, et je crois que je me servirai de l'excuse de la *Pucelle,* si l'on me *secoue la bride* là-dessus. » I, 207.

BRINDE. Verre plein et qu'on boit à la santé de quelqu'un. « Je crus vous avoir bien payé les poulardes par la haute impression que je laissai de vous à la troupe choisie qui, par plus d'une *brinde,* vous souhaite meilleure santé. » II, 617.

BRONCHADE. « Mais pour une bronchade on ne coupe pas les jarrets à un coursier. » II, 338.

BROUILLER. Barbouiller; écrire des sottises. « Jamais homme n'a plus *brouillé* de papier... » II, 208.

BUREAU. Prov. *air du bureau.* Dispositions des personnes chargées d'une affaire. « Et disent *sur l'air du bureau* que c'est un nom *diffamé...* » II, 99.

BUREAU (*Sur le*). Terme de palais; pièces d'un procès placées sur le bureau. « L'affaire s'en va bientôt *sur le bureau.* » I, 623.

BURLESQUE. En italien *burlesco,* gai, plaisant; et non trivial. Lettre de Balzac « en style familier et *burlesque,* qui nous sembla très digne de vous. » I, 559.

BUTTER A. Tendre à un but. « Nous *buttons à* nous acquitter de nos dettes plutôt qu'à nous faire des débiteurs. » I, 85.

C

CABALÉ. Obtenu par cabale. « Arrêts *cabalés...* » II, 98.

CABRER. Act. et au fig. « Ceux qui me sont demeurés me sont fidèles, et n'attendent rien de moi qui puisse *cabrer* ma délicatesse... » II, 836.

CACOZÈLE. Κακοζηλία, zèle indiscret. « Ce n'est qu'hyperbole, qu'extravagance, que *cacozèle.* » II, 256.

CAJOLER. Flatter. « Et qui, sans vous *cajoler,* n'allègue que de mauvaises raisons... » I, 423. — « On peut dire, sans vous *cajoler,* que l'original est moins bon que la copie. » II, 559.

CAJOLERIE. « *Cajolerie* passagère » I, 307.

CAJOLEUR. Flatteur. « J'aurai bien plus de droit de vous traiter de *cajoleur,* que vous de m'en donner le titre. » II, 564.

CALCOGRAPHE. Du grec χαλκόγραφος, graveur. « Nanteuil, le plus excellent de nos *calcographes.* » II, 346. — Id. II, 820.

CALEMAR. *Calamarium,* dans le *Glossaire* de Du Cange; étui pour les plumes. « C'est un critique généreux et qui croiroit faire tort à son *calemar* et à son stylet de les employer contre une vertu ordinaire... » I, 610.

CANNIVET. Canif. « Les Muses rengaîneront leurs stylets et leurs *cannivets.* » II, 34.

CAPABLEMENT. « Il s'en acquittera *capablement.* » II, 486. — II, 407.

CAPTER. Flatter, prévenir en faveur de quelqu'un. « En me *captant* du bien qu'il lui avoit dit de moi, me dit aussi la haute opinion qu'il avoit de vous. » I, 448.

CARMES. De *carmen,* vers. « Les *carmes* de M. de la Thibaudière valent trop d'argent. » I, 685.

CARRIÈRE. *Passer carrière;* comme notre locution: Brûler ses vaisseaux. « Je ne doute plus qu'il (Saint-Cyran) n'ait le plus contribué à faire *passer carrière* à M. Le Maistre... » I, 274.

CARTE. Prov. Etre pleinement au courant d'une chose. « Celui qui *sait la carte* et le pays... » II, 480.

CATADUPES. On disait aussi *catadoupes,* du grec κατάδουπα,

cataractes. « Je serois d'avis que vous montassiez le Nil au-dessus de Caire, jusqu'auprès des *catadupes...* » II, 706.

CAVÉ. Au fig. creusé, approfondi. « Je ne vois rien de mieux écrit dans le style didactique, rien de plus judicieux, de plus *cavé,* de plus sensément démêlé dans la nature de l'épigramme... » II, 51.

CAVILLATION. *Cavillatio,* subtilité. « Pour nouvelles, on répond aux sophismes, déclamations, *cavillations* du baron de l'Isola... » II, 532.

CAYMANDERIE. Habitude de solliciter. « Ce qui me fait blâmer davantage cette *caymanderie...* » I, 304.

CENDRE. Au fig. « Le P. Théron n'a plus que de la *cendre* chaude dans l'esprit. » I, 608.

CERNE. *Circulus,* cercle. « Devant que de sortir du *cerne* qu'ils avoient tracé autour de lui... » II, 235.

CERVELLE. Fig. Inquiétude. « Les Hollandois sont à Nimègue et ne font encore rien, dont on est ici fort *en cervelle.* » I, 158.

CETTUI-CI. Celui-ci. « Le Roi a emmené *cettui-ci* (Bois-Robert), et il doit être à cette heure à Abbeville... » I, 428.

CHAISE. Chaire. « M. de Bourzeis ne prêche plus. Une conjuration des orateurs du bas étage... l'ont fait exclure de la *chaise.* » I, 275. — « Sa réputation obligea MM. les Etats, il y a quelques années, à le rechercher pour faire remplir la première *chaise* de leur fameuse université. » II, 401.

CHARENTONNEAU. Qui assiste au prêche à Charenton. « Ils sont tous deux *Charentonneaux* aujourd'hui. » Il s'agit de Perrot d'Ablancourt et de Conrart. I, 459.

CHARGEANT, E. Qui est à charge. « C'est un de ces bons hommes (Perrot d'Ablancourt) dont l'amitié ne vous

sera jamais ni *chargeante,* ni honteuse. » I, 452. — « De peur qu'il ne m'immolât à ses visites et à ses conférences qui doivent être fort *chargeantes.* » I, 429.

CHARRIAGE. Chapelain parle de son changement de domicile et du déplacement de sa bibliothèque. « Il m'a semblé, durant tout ce *charriage,* que je sortois d'une ville rendue... » I, 414.

CHASSER, proverbialement. « Ce jeune prince *chasse* de race... » II, 821. — Autre locution. Comme dans le proverbe : Leurs chiens ne *chassent* pas ensemble. « On dit ici que la reine Christine pourroit bien s'établir en Hollande, sur ce que la Suède ne goûte pas de voir porter son argent à Rome qui ne *chasse* pas avec elle. » II, 125.

CHASSETÉ. Chasteté; au fig. correction, pureté du style. « Le style épistolaire, qui demande la clarté, la *chasseté* et la naïveté... » I, 241.

CHATEAU. Châteaux en Espagne. « Ce bâtisseur de *châteaux en Espagne.* » II, 188.

CHATRÉ. Au fig. « Pour Térence, c'est un *chastré...* » I, 403.

CHAUVIR. Dresser. « Il nous faut prendre patience, et, comme dit Regnier, *chauvir* de l'oreille. » I, 177.

CHÈRE. De l'italien *cara;* proprement : Bon visage, bon accueil. « Vous savez que la *bonne chère* chez les Italiens est le bon visage, et chez nous la bonne volonté... » I, 149. — « Alerte est un fort bon mot au jugement du bel esprit à qui vous fîtes hier si *bonne chère.* » I, 93.

CHEVEUX. Fig. « Je suis trompé si vous n'y trouvez une affectation vicieuse, et *tirée par les cheveux,* dont il n'y a point d'exemple dans la bonne antiquité. » I, 358.

CHICANEUX. Conformément à la prononciation des noms en *eur.* « ... Mots barbares et pensées qui sentent le *chicaneux.* » I, 629.

CHIFFLÉ. Sifflé. « Le Scipion de Claveret est un avocaceau qui a été *chifflé* de son épître. » I, 674.

CHIMÉRISER sur. Raffiner. « Superstitieux stoïques qui *chimérisent sur* la vertu... » I, 697.

CHOU. Prov. Faire ses délices ou son profit de... « M^rs les critiques en feroient bien leurs *choux gras*... » II, 332. — Ne faire pas grand cas. « Je fais d'elle comme des *choux* de mon jardin... » I, 729.

CIRCONVALLER. *Circumvallare.* « Le prince Thomas commençoit de la *circonvaller* (la citadelle de Turin.) » I. 552.

CIRCONSTANCIER. Désigner. « Laquelle il définit et *circonstancie* positivement... » I, 15. — « Il sera à propos que celui qui les viendra prendre de votre part soit bien *circonstancié* dans la lettre qu'il m'apportera de vous. » I, 187.

CISMONTIN et TRANSMONTIN. En deçà et au delà des monts. « Il (Bouchard) n'est encore bénéficier ni *cismontin* ni *transmontin.* » I, 622.

CITRAMONTAIN. En deçà des monts, l'opposé d'ultramontain. « Ils (les Jésuites) ont toujours grande part dans les cours *citramontaines* qui n'ont pas secoué le joug de l'Eglise... » II, 714.

CLARISSIME. « J'ai eu beaucoup de joie d'y voir le *clarissime* Nani... » II, 525. — Id., II, 664.

CLAUSULE. *Clausula.* « Ce que le premier me semble avoir de meilleur est la bonne *clausule* des stances qui finissent la plupart nettement... » I, 202.

CLERC. Vices de *clerc,* négligences, imperfections. « Je ne m'arrêterois point aux brèches ou aux vices de *clerc,* qui s'y peuvent rencontrer... » II, 577. — Compte de *clerc à maître;* avis qu'un inférieur donne à son supérieur. « Il vous rendra compte de nos avis que vous recevrez pour la part que j'y ai comme un compte de *clerc à maître.* » Lett. à Godeau; I, 303.

CLERGEON. Petit clerc. « Copie que le plus ignorant *clergeon* peut expédier en peu de temps... » II, 211.

COHUE. Assemblée bruyante et tumultueuse. Sur l'Académie de la vicomtesse d'Auchy, « que si l'on appeloit *cohue*, l'on ne nommeroit que par son vrai nom. » I, 203.

COLLAUDER. *Collaudare*. « Je ferai voir, après demain, en pleine assemblée, à M. Borbonius l'endroit de votre lettre où vous le *collaudez*. » I, 385. — « Nous allons être *collaudés* comme il faut. » I, 406.

COLLIGER. *Colligere*, recueillir; au fig. supposer, penser. « Par l'air dont vous m'en écrivez et tout le reste de votre lettre, il me semble que je puis *colliger* que vous jouissez d'une bien parfaite tranquillité d'esprit... » I, 273.

COMITIVE. De l'italien *comitiva*, suite. « Qui sussent estimer l'honneur que vous leur feriez de les recevoir dans votre *comitive*... » II, 730.

COMMÉMORATION. Mention, souvenir. « Quand nous le verrons, je lui ferai une grande *commémoration* de vous. » I, 163. — Id., II, 182; II, 361.

COMPLAIGNANT. « L'oreille du prince étant ouverte à tous *complaignans* sans exception. » II, 510.

COMPOTATION. *Compotatio;* réunion où l'on boit en commun. « J'aimerois encore mieux que vous suivissiez cet exercice critique, que de consommer vos bonnes heures à des *compotations* et des pergrécations qui nuiroient à votre santé... » II, 304.

CONCERTÉ. Recherché, affecté. « C'est ce que vous aurez d'un homme fort occupé, et peu *concerté* dans ses paroles... » I, 266.

CONCION. *Concio*, discours. « Pour le premier (Tite-Live), on lui conteste ses *concions* du premier siècle de la république... » I, 337. — Id., II, 716.

CONDITIONNÉ. Conditionnel, soumis à certaines conditions. « Je vous donnerai toujours mes conseils *conditionnés* et, en vous les donnant, j'entendrai toujours que vous en serez le juge. » I, 370.

CONFABULATION. *Confabulatio,* conversation, entretien. « On avoit fait une grande *confabulation* sur votre mérite et sur votre vertu... » I, 414.

CONFIDENT. Adj. Confidentiel. « Pour accompagner d'un billet *confident* les sentimens de la Compagnie... (L'Académie française.). » I, 460. — I, 645.

CONFIDENTISSIME. « Conseiller *confidentissime.* » II, 680.

CONFIRMÉ. *Confirmatus.* Affermi, assuré. « Ma santé est *confirmée* autant que mon âge et ma complexion le permettent. » II, 110.

CONFISQUÉ. Désespéré, perdu. « Ma santé dont vous me témoignez être en peine est une santé confisquée. » II, 597. — « Mondory est *confisqué* sans remède... » I, 367.

CONJOUISSANCE. Congratulation, compliment. « Je vous avois mandé de prendre la peine d'écrire un mot de *conjouissance* à M. Descartes sur le succès de la publication de ses ouvrages. » I, 152.

CONNOISSANT. Subst. Connaisseur. « L'approbation qu'il en obtiendroit sans doute devant être le comble de celle qu'il a déjà eue de tous *les connoissans.* » II, 509. — Id., II, 626.

CONSULTER. Act. Demander conseil sur une chose. « Il me *consulta* son plan dès qu'il l'eut conçu... » II, 731.

CONTINUÉ. Continu. « En vingt-deux années d'offices ardents et *continués*... » II, 150.

CONTREPESER. « C'est avec lui que je *contrepèse* tous les maux qui m'environnent... » I, 461.

CONTUMÉLIES. *Contumeliæ;* outrage, injure. « En matière

de *contumélies* et de médisances même écrites... » II, 252.

CONVENT. *Conventus*, couvent. « Il ne fut assez bien fondé pour prétendre une double mense dans son *convent.* » I, 738.

CONVERSABLE. Capable de causer, de converser. La goutte et les rhumatismes de Conrart, qui « lui ont ôté l'usage des mains et des jambes, semblent le bien traiter de lui laisser encore celui de sa raison qui le rend aussi *conversable* que s'il n'avoit aucun de ses maux. » II, 286.

COOPTATION. *Cooptatio*, admission, agrégation. « Même *cooptation* a été faite du Sr Esprit, » comme membre de l'Académie française. I, 385.

COPIE. Exemplaire. « Il n'eût été que bon au reste de m'en envoyer plus d'une *copie*, pour faire souvenir de vous où vous savez. » II, 438.

COQUETER. Faire des coquetteries. « Il vous seroit honteux que Mr Voiture quittât Rome sans regret à la saison du carnaval, où elle est la plus belle, pour venir *coqueter* à Paris... » I, 340.

CO-RIVAL. « Mr de Scudéry, co-rival de Corneille... » I, 156.

CORPUSCULE. *Corpusculum.* « J'admire et loue Dieu de m'avoir laissé vivre si longtemps dans un *corpuscule* aussi foible que le mien... » II, 836.

COUCHÉ. Rédigé. « Nous avons lu votre lettre ensemble, et selon qu'elle est *couchée*, il semble que vous n'ayez pas encore reçu ce rouleau d'estampes. » I, 524.

COUCHER de... Parler de... traiter... « Ils ne *couchoient* pas moins que de votre mort... » I, 23.

COUCHER de... User de... « Ces jours passés, il a fallu *coucher de* tout le crédit d'une des puissances, pour donner entrée seulement dans l'Académie à un homme

qui se nomme Esprit et qui n'en manque pas. » I, 388. — « Je ne vois point qu'il parle encore de *coucher du* sien, quoique je l'en croie très capable... » I, 422. — « Il (Vaugelas) se fit ouïr parmi les acclamateurs... sans draper sur les participes ni sur les gérondifs, ni *coucher de* sa grammaire ni de son dictionnaire. » I, 462. — « L'on fait toujours un mauvais marché, quelque avantageux qu'il soit, lorsqu'on *couche de* sa liberté. » I, 92.

COULEUR. Prétexte. « Vous aurez une *couleur* pour ne vous point mêler dans ce traité. » I, 479.

COUPLE. Féminin. « Je la garderai tout aujourd'hui pour la faire voir à *une couple* de mes amis... » I, 473.

COURRE. Courir. « On trouve tout chez soi sans *courre* le monde. » I, 327. — « S'il y avoit quelque hasard à *courre* au commerce que nous allons avoir ensemble, j'aimerois mieux le *courir* en me confiant en vous, que de ne le courir pas en m'en défiant. » I, 640. — Id., I, 642. — « Ce fut le sentiment de Mr Corbinelli qui laissa *courre* les plus hâtés... » II, 173.

COURRETIER. *Courtier*. « On gagne des deux côtés à être le *courretier* de votre commerce... » I, 325.

COURIR. Act. Parcourir, lire en courant. « Je n'ai jamais que le loisir de *courir* vos lettres et d'y répondre tumultuairement. » I, 464.

COURVÉE. Corvée. « Vos heures sont trop occupées et trop légitimement pour exiger de vous aucunes *courvées*... » I, 71. — Id. I, 198; I, 579; II, 687.

COUSSINET. Jeter son *coussinet* sur quelqu'un, le retenir, en prendre possession, comme on retient sa place en y mettant son coussinet. « Ce n'est pas que je trouve la damoiselle de 38 ans trop malhabile d'avoir jeté son *coussinet* sur un principal héritier, qui est jeune... » II, 111.

COUVERTEMENT. D'une manière détournée. « C'est se plaindre *couvertement*... » I, 252.

CRABRON. Crabro, frelon; au fig. esprit jaloux, turbulent. « Nos *crabrons* vous mettroient avec quelque sujet au nombre des censurables. » I, 276. — « Il l'a rengaînée (sa réponse) de peur d'irriter les *crabrons*. » I, 291. — « C'est un *crabron* que je ne voudrois pas irriter. » I, 712.

CREUX. Au fig. Vide, chimérique. « Il y a du *creux* dans son affaire... » I, 274.

D

DANSE. Au fig. Dispute. « Je ne voudrois pas entrer en nouvelle *danse*... » I, 12.

DÉBARBARISER. « La glorieuse Italie, cette mère des arts et le flambeau qui nous a tous éclairés et *débarbarisés*. » II, 767.

DÉBARBARISER (SE). « Dans trente ans au plus tard la France *se débarbarisera*... » I, 268.

DÉBOURBER (SE). « Il s'embourbe toujours d'autant plus qu'il essaye plus à *se débourber*. » II, 109.

DÉDUPER. « Je vous remercie de m'avoir *dédupé*... » II, 236.

DÉCHALANDER. « ... N'est autre que d'empêcher que vos découvertes ne *déchalandent* sa boutique... » II, 95.

DÉFENSABLE. «... Et tous vos grains portés dans les lieux *défensables* pour affamer les assiégeans. » I, 282.

DÉFAILLIR. Manquer. Divers temps de ce verbe. — 1° Le futur: Défaudront. « Ni l'adresse, ni les connoissances ne lui *défaudront* pour cela. » II, 158. — 2° L'ind. prés. Défaut... « L'*Ecclésiastique,* qui est la seule pièce qui *défaut* à ce divin travail... » II, 574.

DÉFILER le chapelet. Prov. Donner le signal de la déroute.

« Mr Gacciarteri commença par son départ à *défiler le chapelet* à quatre-vingts ans... » II, 792.

DÉLACHER. Lâcher. « Ils vous *délâchent* des monstres dans vos semailles... » I, 394.

DE LA LE. Au delà du... « Mr le duc de Longueville que la famine a chassé de là le Rhin... » I, 557.

DEMAIN (DANS). Demain. « Si je la puis trouver *dans demain*, vous l'aurez ce voyage, sinon ce sera pour l'autre. » II, 304.

DÉMANGEAISON. Au fig. « Je pardonnerois cette *démangeaison* d'honneur, si vous n'en aviez pas tant d'acquis déjà... » I, 436. — « Conseil que j'ai donné à son jeune allié touchant sa *démangeaison* poétique. » II, 99.

DÉMARIAGE... « Pour le satisfaire, il ne sera pas besoin d'en venir au *démariage*. » I, 644.

DÉMONTÉ. Au fig. « Cervelle *démontée*. » II, 50.

DÉNIAISER (SE)... « Il importe de savoir les anciennes (les langues) ou les étrangères pour *se déniaiser* et pour être compté entre les gens de lettres. » II, 294.

DÉPLAISANCE. Chagrin... « Et par la *déplaisance* qu'apportent de semblables douleurs, ne nous faites pas craindre... » I, 106.

DÉPLORÉ. *Deploratus*, perdu sans espoir... « M'ait mis au nombre des choses *déplorées*. » I, 531. — ... « En vous redonnant la santé que nous avions tenue *déplorée*. » I, 592. — II, 230.

DÉPORTER DE (SE). S'abstenir de, renoncer à. « Mais si cela choque vos intérêts... je me *déporte de* vous en solliciter. » I, 435.

DÉPRIER. Prier de ne pas faire une chose. « Je ne puis l'en *déprier* maintenant sans note de peu de constance. » I, 400. — « Touchant cette comédie de l'*Ammalata*... je vous prie de l'assurer que je l'en *déprie*... » II,

687. — Dans le sens latin *deprecari,* détourner, conjurer... « Vous viendriez *déprier* parmi nous les chagrins qui vous ont rongé partout depuis tant d'années. » II, 600.

DÉRACHER. Arracher, déraciner. « Il se *dérache* de sa propre substance, s'il se peut dire... » I, 50.

DESCEU. Insu. « Je n'écrivis point à Rome sur les *Supposés* de l'Arioste, mais M. de St-Nicolas, à mon *desceu.* » I, 434.

DESEMPARER DE... « Je vous conseille de demeurer ferme jusqu'au bout dans la résolution de ne point *désemparer de* votre poste. » II, 810.

DÉSORIENTER. Déconcerter. « Cette mort me désorienta... » II, 223.

DÉSORIENTÉ. « Je me trouve désorienté. » I, 453.

DESSEIGNER. Avoir le dessein de. « Vous aviserez bien au voyage que vous *desseignez* vers M^r le cardinal de La Valette... » I, 233.

DÉSULTOIRE. *Desultor,* sauteur, inconstant. « Le *désultoire* Morus... » II, 217,

DÉTRACTION. *Detractio,* critique, médisance... « Ce qui ne se dit que pour vous et pour moi, et à l'oreille, passeroit pour *détraction* envers ceux qui ne vous connoîtroient pas... » I, 499.

DEVANT ; avant. « La vanité du parasite romain m'a offensé *devant* vous. » I, 494. — Auparavant. « Il ira à Venise *devant*... » I, 228.

DEVANT QUE, avec le subjonctif. « *Devant que* M^r le comte d'Alais partît pour Provence... » I, 412.

DEVINAILLE. « Tout son fait n'est qu'ariolation et que *devinaille.* » II, 185.

DIAMANTINE. Dur comme le diamant... « Je l'ai par élection toujours préféré à cette fermeté *diamantine...* » I, 587.

DIATRIBE. Διατριβή; étude, dissertation. « On verra de ce dernier des *diatribes* sur les principales matières controversées de la primitive église. » I, 341. — Id., II, 481.

DIE. Troisième personne au singulier du subjonctif présent de dire. « Quoi qu'il vous y *die*... » II, 327. — Id., II, 684; II, 704.

DIFFORMER. Déparer. « Maintenant ma peine n'est pas comment je lui lèverai les taches qui la *difforment*... » I, 135.

DIGLADATION, ou peut-être DIGLADIATION. *Digladior;* combat, dispute. « Mr Huggens vous a dit vrai de ces *digladations* entre les philosophes et les mathématiciens de l'Académie monmorienne... » II, 17.

DILATION. *Dilatio,* retard. « Je ne me consolerois pas si facilement de la *dilation* de votre histoire... » II, 17. — « Il ne s'agissoit pas seulement de votre honneur dans une *dilation* si prolongée... » II, 670. — Id., II, 835.

DILIGENTISSIME. « Ce que j'en sais déjà est qu'il l'a trouvé *diligentissime*... » I, 693.

DIRE. Trouver à dire, blâmer. « Ceux de Paris vous *trouvent* fort *à dire*... » II, 242. — « S'il prenoit néanmoins le parti de suivre vos conseils, il ne *trouveroit* pas *à dire* mes petits offices. » II, 347. — « Vous ne le *trouverez* jamais *à dire* en aucune occasion où vous aurez besoin de lui. » II, 301.

DIRES. *Diræ;* Furies. « Les gens que vous dévouez si agréablement aux *Dires*... » I, 684.

DISCONTINUATION. Interruption. « Afin que nous puissions avoir votre dernière intention sur mes remarques, et faire imprimer ensuite sans *discontinuation*. » I, 144.

DISERTEMENT. Clairement. « Mandez-moi disertement ce que je ferai de Goulu Phyllarque... » I, 257.

DISPARATE. Fém. — Masc. en espagnol : *disparate,* sottise, écart de conduite... « Dans l'opinion que son auteur auroit fait quelque *grande disparate* dans ce recueil... » I, 468. — ... « Ses transports ne vous passent pas pour *disparates.* » I, 625.

DISQUISITION. *Disquisitio;* recherche. « Il faut encore que vous soyez bien revenu de cette terrible maladie, pour avoir fait un si long travail et d'une *disquisition* si fine et si pénible. » II, 591.

DIVERTIR. *Divertere;* détourner. « Je reçus sa proposition avec une manière de civilité qui l'en pourroit bien avoir *diverti,* car il m'a vu depuis, et il ne m'en a point reparlé. » I, 148.

DIVERTISSEMENT. Dérangement; du latin *divertere.* « Les continuels *divertissemens* que les offices de la vie civile et les soins domestiques me donnent. » I, 138.

DOGMATISTE. « Vous m'avez confondu par ce que vous m'avez dit que je m'érige en *dogmatiste.* » I, 563.

DOMESTIQUE. *Domesticus.* De la maison, attaché à la maison. « Un de mes particuliers amis (Baluze) qui est présentement *domestique* de Mr Colbert... » II, 692.

DRAPER SUR... Faire des critiques. Vaugelas approuva « sans *draper sur* les participes ni sur les gérondifs... » I, 462.

DU. Contracté avec un nom propre. « Vous avez néanmoins reçu le *Lucrèce du* Fèvre que je croyois qui y fût aussi. » Tanneguy Le Fèvre; II, 321.

DUPLIQUE. Réplique. « Et qu'on soit obligé d'en venir aux *dupliques* et tripliques... » II, 481. — « La *duplique* du Tassone... » II, 526. — « Elle ne servira qu'à y faire faire une *duplique* qui achèvera de le terrasser. » II, 645.

E

ÉCHELLE. Tirer l'échelle. « Il n'a pas tellement *tiré l'échelle* après lui, qu'il vous fût difficile d'y monter encore plus haut que lui. » II, 559.

ECOURGÉE. Fouet composé de lanières de cuir. « Donnez-leur du fouet et les écartez de votre route à bonnes *escourgées* qui portent coup et se fassent sentir. » II, 481.

ECRIVAINE. « En une femme il me semble qu'il n'y a rien de si dégoûtant que de s'ériger en *écrivaine*... » I, 504.

ECRIVEUR. « Un des galans *écriveurs* de missives. » I, 343.

ECTYPE. Ἔκτυπον; moule, empreinte. « Deux lignes arabes inscrites sur cette urne dont il vous avoit envoyé l'*ectype* pour en avoir l'interprétation. » II, 124.

EFFICACE. Efficacité. « Prions Dieu néanmoins qu'il donne *efficace* à leurs bonnes intentions... » I, 447.

ELUMBE. *Elumbis ;* au fig. faible, débile. « Pureté languissante et *elumbe* » de Victorius. I, 390. — « Cicéron lui passe pour *elumbe.* » I, 403.

EMBRYON. Au fig. En parlant des ouvrages de l'esprit... « Que l'on vît, après moi, ce grand nombre d'*embrions* et d'imaginations indigestes... » I, 392.

EMENDATION. *Emendatio,* correction. « Vous me ferez relire Silius Italicus, quand il aura paru avec vos notes et vos *émendations*... » II, 327.

EMERILLONNÉ. Vif comme l'émerillon... « Mon âme qui n'étoit pas déjà des plus *émerillonnées*... » II, 704.

EMPÊCHER A... « Et ce qui *empêchera à* tous nos écrivains du temps de sortir de leurs pointes et de leurs fredons... » I, 381.

(*A suivre.*)

UN DOCUMENT INÉDIT

SUR

LE GÉANT THEUTOBOCUS

Dans les intéressantes notes insérées ici sous le titre de *Carnet d'un bibliophile*, on a rappelé (numéro d'avril 1887, p. 183) quelques « écrits publiés à l'occasion de la querelle sur les géants, qui commença en 1613, par la découverte en Dauphiné d'un tombeau renfermant des ossements d'une grandeur extraordinaire ». Je voudrais compléter ce qui, touchant cette question, a été imprimé dans le *Bulletin du Bibliophile* et, antérieurement, dans divers autres recueils (1), en reproduisant une lettre adressée, le 30 août 1634, à Peiresc, par un médecin du Dauphiné, le docteur Nivolet, qui rendit compte à l'illustre curieux de l'enquête à laquelle il venait de se livrer sur les lieux. La relation du bon docteur, aussi naïve que détaillée, méritait, ce me semble, d'être jointe à la collection des pièces relatives à la découverte des restes du prétendu géant et à la controverse si ardente dont cette découverte fut l'objet (2). PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

(1) Voir diverses indications bibliographiques dans les *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature* de l'abbé d'Artigny (t. I, 1749, article XII, *De l'existence des géans*, p. 130-139); dans le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand (1758, article *Anti-Gigantologie*, p. 37); dans l'article *Habicot* du *Dictionnaire de Moréri* (édition de 1759, t. V, p. 481-482); dans la *Bibliothèque historique de la France* (édition de 1768, t. I, p. 218, articles 3722-3725); dans la *Biographie Universelle* (articles *Habicot*, *Riolan*, etc.); dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, par Lambert (t. II, 1862, p. 318-320), etc.

(2) Cette relation se trouve, à l'état de copie, dans les manuscrits de Peiresc, registre LII, f° 171 (Bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras).

Monsieur,

J'ay tous les regres du monde d'avoir tant demeuré à vous faire reponce, mais l'envie que j'avois d'obtenir quelque curiosité du geant Theutobocus, pour vous faire tenir me servira en quelque façon d'excuse. Je vous envoye donc, Monsieur, la narration de toute la descouverte de ce geant nommé Theutobocus. Que si l'ordre n'y est guere bien observé et que j'aye descript quelque partie seulement du corps par cy par là, accusez en le peu des memoires que j'en ay eu, et assez confuses (1), lesquelles j'ay toutesfois couché par escript dans le meilleur ordre qui m'a esté possible. Mais quoyque c'en soit, vous en avez la pure verité despouillée de toute sorte d'artifice, ainsi que je l'ay apprise tant par les memoires d'un nommé Habicot, m^re chirurgien de Paris, qui en a faict un livret qu'il a dedié au Roy, où il a faict voir clayrement que ce sont des vrays ossements humains et non d'un elephant ny d'autre animal et que c'est vrayment Theutobocus Roy, comme il faict voir par les histoires cottées dans son livre, lesquelles pour n'avoir le livre je ne les vous escripts. Je vous notte seulement quelques histoires qui vous donront l'ouverture pour en avoir et trouver la cognoissance plus grande parmy les historiens de ce temps là que de Monsieur de Langon, seigneur dudict lieu et de Chasances (2) derrière le chasteau duquel a esté descouvert ledict geant (3), lequel

(1) On sait qu'à l'époque où écrivait le d^r Nivolet, le mot *mémoires* s'employait au féminin.

(2) L'abbé Desfontaines (*Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux*, t. VI, p. 217) reproduit une copie d'une très douteuse lettre du roi Louis XIII qui aurait été adressée à M. de Langon au sujet de la trouvaille du 11 janvier 1663. Ce critique est assez crédule pour admettre non seulement l'authenticité de la lettre du roi, mais encore (en plein XVIIIe siècle !) l'authenticité des ossements de Theutobochus. Dans l'*Antigigantologie* de Nicolas Habicot (1615, in-8) est insérée une lettre de M. de Langon sur la découverte faite dans sa terre, lettre où l'on retrouve toutes les illusions d'un propriétaire.

(3) Ce château est situé près du hameau de Saint-Julien, commune de Montrigaud, canton du Grand-Serre, arrondissement de Valence (Drôme). Nous

m'ayant faict voir le lieu et le reste des ossements qui luy sont demeurés et les ayant estroitement espluchez, je vous puis asseurer fidellement estre des vrays ossements humains. Outre que je me suis adressé à M. Bagarris, gardien des antiquitez du Roy (1) (estant aux estudes à Paris), lequel m'a asseuré qu'il estoit vray que Monsieur de Langon avoit envoyé au Roy les ossements du geant Theutobocus, et que le Roy les avoit eu fort agreable, et que le Roy quelque temps après les avoit donné pour recompanse à un sien serviteur qui les luy avoit demandé pour recompanse des services qu'il avoit randu à sa dicte majesté, et lequel les fesoit conduire par le monde pour en retirer de l'argent, et tient-on, à ce que me dit Monsieur Bagarris, qu'il s'y est faict grand riche, lequel toutesfois les doit rendre au Louvre, dans le temps qu'il a promis au Roy. Ledict seigneur de Langon s'est tant seulement reservé dudict geant la moitié d'un os de la cuisse, deux dents de devant appelez canines, l'une desquelles pèse cinq quarterons, moy mesme l'ayant pesé (c'est une des plus petites dents de la bouche). Outre ce quantité de pièces desdicts ossements qui ont esté rompus en les sortant de la terre, et plusieurs pièces du tombeau. De cinq cents medailles d'argent qui se trouvoient dedans ledict tombeau il n'en a plus que deux, les ayant envoyé partie au Roy, partie distribué à ses amis qui confluoient à Langon en si

voyons par le titre suivant d'un opuscule de Jacques Tissot (Paris, Bourriquant, s. d. (1613), in-8 de 16 p.) que le château portait autrefois un autre nom : *Histoire veritable du géant Theutobocus, roi des Theutons, Cimbres et Ambrosins, défait par Marius, consul romain, cent cinq ans avant la venue de N. S., lequel fut enterré près du château nommé Chaumont, maintenant Langon, proche la ville de Romans en Dauphiné*, etc. A la fin de l'opuscule on lit : « Le tout est à la plus grande gloire de Dieu, et à l'honneur du sieur de Langon, par son très humble serviteur Jacques Tissot. »

(1) Pierre-Antoine de Rascas, sieur de Bagarris, auquel j'ai consacré le XII[e] fascicule de ma petite collection des *Correspondants de Peiresc* (Aix-en-Provence, 1887, in-8). Je n'ai pas songé à rappeler, dans l'*Avertissement* de ce fascicule, que le garde du cabinet du roi avait été quelque peu mêlé à l'affaire Theutobochus.

grand nombre pour voir ce geant qu'on eust dict des processions. D'une des dents qu'il s'est reservé, il en a refusé autrefois cinq cents escus d'un conseiller de Grenoble, et d'une des médailles cent francs ; mais parce qu'il n'a plus que cela, il ne les bailleroit pour beaucoup, car il desire conserver ce qui luy reste pour marque à la posterité de la dicte descouverte. Mais desirant, Monsieur, vous tesmoigner de combien j'honore l'honneur de vos commandemens, j'ay tant faict que, ces jours passez, par mes services à la maladie de Madame de Langon, que l'ayant remise (avec l'aide de Dieu) en parfaicte santé, j'en obtint pour recompanse une des deux medailles qui lui restoient, avec deux pieces de l'os de la cuisse qui luy est pareillement resté, lesquels moy mesme j'ay rompus audict os de la dicte cuisse, lesquels ossements et medailles sont vrayment tels que je vous les figure et lesquels je vous envoye, vous suppliant les vouloir aggréer et prendre en bonne part, comme chose plus digne. Que si j'eusse peu davantage, je n'aurois manqué à vous faire paroistre des plus grands effaicts de ma bonne volonté, laquelle ne cessera jamais de rechercher les occasions de vous tesmoigner que je vous suis veritablement,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obéissant serviteur,

NIVOLET.

A Saint-Marcellin (1), ce 30 aoust 1634.

Monsieur, je vous supplie m'estant obligé qu'ayant receu le petit pacquet, me faire un mot de reponse pour scavoir si aurez receu ce que je vous mande, et si l'aurez eu pour aggreable (2). Pour les frait je n'en ay rien pris

(1) Chef-lieu d'arrondissement du département de l'Isère, à 52 kilomètres de Grenoble.

(2) Peiresc répondit au d[r] Nivolet le 18 septembre 1634. On trouvera sa lettre, qui est très importante et où la lumière du bon sens ne brille pas moins que la lumière de l'érudition, dans un des volumes de la *Collection des docu-*

et serois bien marry d'y songer, vous suppliant de croire que j'en voudrois faire davantage pour vous si l'occasion s'en presentoit et que je fais plus d'estat de l'honneur de vostre amitié que de tous les thresors du monde, laquelle je vous supplie me continuer. N'imputez, s'il vous plaist, la faute de la longueur du temps de vostre reponse à Monsieur Pacius (1) qui n'a manqué de me solliciter tous les jours, mais les considerations cy dessus escriptes en ayant esté la cause et vous suppliant m'excuser je tascheray, si jamais j'ai l'honneur de recevoir vos commandements, de m'en acquitter plus promptement.

UNE CONSULTATION DOGMATIQUE

SUR

LE DIVORCE AU XVIIe SIÈCLE

LETTRE INÉDITE DE GUILLAUME PROUSTEAU A NICOLAS THOYNARD.

La correspondance de *Thoynard,* l'érudit orléanais du XVIIe siècle, qui était lié avec les plus grands savants de son temps, c'est-à-dire les *Lettres* que ces derniers lui adressaient,

ments inédits sur l'histoire de France qui, s'il plaît à Dieu et au Comité des travaux historiques, feront suite aux trois volumes, en cours de publication, de la correspondance spéciale de Peiresc avec les frères Dupuy. En attendant que je publie la lettre où Peiresc, reprenant la thèse de Jean Riolan, restitue à un éléphant fossile les os que l'on attribuait au roi des Teutons, on lirait avec fruit l'excellent résumé que Gassendi a donné de toute l'historiette en sa Vie de Peiresc (édition de La Haye, 1651, p. 205-211). Ceux que la latinité du biographe pourrait effrayer, auront la ressource de lire la traduction *approximative* du livre de Gassendi par Regnier (Paris, 1770, p. 143-149).

(1) Jules Pacius de Beriga, alors professeur de droit à l'université de Valence, ville où il allait mourir, l'année suivante, âgé de 85 ans. Voir le mémoire de M. Ch. Revillout sur le savant jurisconsulte (Montpellier, 1883, in-4) et le Compte-rendu (avec addition de documents inédits) que j'ai donné de ce mémoire dans la *Revue des Questions historiques* d'octobre 1883.

car, malheureusement, il ne s'y trouve d'autres lettres de Thoynard qu'une ou deux minutes de sa main non signées (1), comprises sous les nos 560-563 des *nouvelles acquisitions françaises* à la Bibliothèque nationale (2), renferment *vingt-six lettres autographes,* dont seize seulement sont signées de Guillaume Prousteau, professeur en droit et docteur-régent de l'Université d'Orléans au xviie et au xviiie siècle.

Nous détachons de cette très intéressante série, que nous espérons pouvoir publier à une époque qui ne sera pas trop éloignée, la lettre suivante, à laquelle le rétablissement du Divorce dans nos lois, « ce grand remède qui « doit guérir tous les maux de la Société », donne un intérêt d'actualité très vif. Il nous a semblé digne de curiosité de montrer comment, au xviie siècle, un jurisconsulte éminent, d'ailleurs docteur *in utroque jure*, donnait une consultation *dogmatique* sur le Divorce et trouvait ou croyait trouver dans l'Écriture même une exception au grand principe de notre orthodoxie catholique, *quae Deus conjunxit, homo non separet*, — le cas d'*adultère*.

Au moment où nous préparions la publication de notre document, nous avons reçu le *Bibliopoliana* (n° XIII, 1888), cet intéressant petit catalogue des livres anciens, rares et curieux de sa librairie que publie l'éditeur du *Bulletin du Bibliophile,* et nous relevons précisément sous le n° 2471 : « Traicté du Divorce, par l'Adultère, scavoir s'il est per« mis à l'homme ou à la femme en ce cas de se remarier. « Paris, 1629, in-8° de 79 p. » Le catalogue ajoute : « Dis« sertation singulière et peu connue; l'auteur conclut pour « la négative, excepté pour certains cas d'impuissance et « autres. »

(1) Notre éminent ami, M. Tamizey de Larroque, nous en signale dans la riche bibliothèque d'*Inguimbert à Carpentras.*

(2) Voy. ce que nous avons dit de cette correspondance et de Thoynard dans la livraison de juillet-août 1887, du *Bulletin:* Deux lettres inédites d'Émeric Bigot, p. 360 et 361, notes.

La lettre de Prousteau offre encore un autre intérêt; elle nous donne quelques détails sur les manuscrits d'un avocat célèbre du XVIIe siècle, né à *Amboise,* établi à Paris et lié avec tous les érudits de son temps, Louis Nublé, auquel la *Biographie universelle* consacre quelques lignes courtes, mais précises, et auquel, en revanche, la *Nouvelle Biographie générale* a refusé toute mention.

Bien qu'il ne fût pas Orléanais, étant né à Tours le 17 mars 1628, Guillaume Prousteau, par ses titres nombreux à la reconnaissance des Orléanais, notamment comme fondateur et bienfaiteur de la Bibliothèque publique d'Orléans, dont la sienne a formé le noyau (1715), a mérité une notice étendue et bien faite, dans la biographie des *Hommes illustres de l'Orléanais*, Orléans, Gâtineau, 1852, t. II, p. 78-83.

Notons, en passant, que cette notice fait naître Prousteau le 26 mai 1626 au lieu du 17 mars 1628, adopté par la *Nouvelle Biographie générale,* et l'ouvrage cité plus loin de M. Caillemer.

Sans énumérer ici les nombreuses sources relatives à Prousteau que nous pourrions citer, nous tenons à faire une mention toute spéciale des détails abondants, tout nouveaux et si intéressants qu'a donnés sur lui, son rôle et ses luttes à l'Université d'Orléans, M. Jules Loiseleur, dans la savante étude qu'il a consacrée à la période de décadence de cette Université : *l'Université d'Orléans pendant sa période de décadence, d'après des documents récemment découverts*, in-8°. Orléans, Herluison, 1885, 79 p. (Extrait des *Mémoires de la Société des Sciences et Arts d'Orléans.*) M. Tamizey de Larroque, qui a rendu compte de ce travail dans la *Revue critique* de 1886, 1er semestre, p. 67-68, a bien voulu nous communiquer cette étude que nous avions demandée en vain à la Bibliothèque nationale.

Dans son précieux ouvrage: *Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise*, Lyon, 1885, M. Caillemer, corres-

pondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit de Lyon, p. 164 (note 2 de la page 163), cite sur Prousteau et sa bibliothèque l'étude de *M. Bimbenet*, dans les *Mémoires lus à la Sorbonne en* 1864, Histoire, p. 357-407 ; M. J. Loiseleur y ajoute les tomes XIV et XX des *Mémoires de la Société des Sciences et Arts d'Orléans.*

Dans sa notice sur Prousteau, la *Nouvelle Biographie générale* dit en terminant : « La Bibliothèque d'Orléans « conserve des écrits de Prousteau sur le droit canonique « et sur diverses parties du droit romain ; ils forment dix « volumes gr. in-8°, *que l'on croit autographes.* » Les lettres à Thoynard permettent de faire cette vérification.

EMILE DUBOYS.

PROUSTEAU A THOYNARD (1)

Ce jeudi 28 juin [16]96.

Depuis quelque tems, Monsieur, on ma fait voir un memoire contenant tous les petits traittez manuscripts de l'illustre defunct Monsieur Nublé (2) que vous avez honoré de votre estime et de

(1) Nouv. Acquis. franç., vol. 563, f°. 59. — Ajoutons, au sujet de Prousteau, aux indications données plus haut, les quelques notes du *marquis de Paulmy* sur la *Bibliotheca Prustelliana* de D. MÉRY, publiées pour la première fois par le *Bibliophile Jacob* (P. LACROIX) dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1857, p. 136-137, et extraites de son catalogue manuscrit à la *Bibliothèque de l'Arsenal.*

(2) L'avocat LOUIS NUBLÉ, né à Amboise en 1604 mourut à Paris en 1686. Il fut ami intime de *Ménage.* Il est question deux fois de Nublé dans les *Lettres de Chapelain,* publiées avec une si riche annotation par M. Tamizey de Larroque dans la *Collection des Documents inédits,* 1883, — t. II, p. 93 et 249. Nous ne saurions résister au plaisir de reproduire les deux intéressantes notes de l'érudit correspondant de l'Institut.

P. 93. Lettre de Chapelain à HEINSIUS dans laquelle il est parlé d'une affaire (*a*) intéressant Ménage et qui fut portée à la Grand'chambre du Parlement par l'avocat général Talon, note 4 : [L'auteur des *Mémoires pour servir à la vie*

(*a*) Il s'agit de l'élégie de Ménage dans laquelle se trouve ce vers :

Et puto tam viles despicis ipse togas,

où l'on avait cru reconnaître messieurs du Parlement.

votre amitié. Ils sont presentement entre les mains d'un de ses neveux nommé Joulin, ancien avocat d'Amboise, il ma fait dire que si j'en voulois voir quelques uns il me les communiqueroit, et de fait lui ayant témoigné auoir quelque curiosité pour son traitté du divorce dont je vous ai oüi faire cas, il me l'a enuoyé et je l'ai presentement entre les mains, il y a de l'apparence qu'il vous l'auoit prêté de son vivant car il y a dans une 1[re] page blanche 3 ou 4 lignes de votre main, ou vous temoignez que dans le 10 chap. de St-Marc vers. XI, et dans le chap[e]. 16 de Saint-Luc vers. 18, on doit suppléer et sous entendre l'exception qui se rencontre au chap. 19 de Saint-Mathieu, vers. 9 exceptâ fornicationis, causa Ces passages etant paralleles, faits en meme occasion et se devant interpreter par celui de St-Mathieu ; ce traitté me

de M. Ménage gourmande, au contraire, les amis de son héros qui se montrèrent peu généreux. « Il est étonnant, dit-il, que de tant d'amis qu'avoit alors « M. Ménage, il ne s'en soit trouvé qu'un fort petit nombre qui ait pris sa défense. « *M. Nublé* que l'on peut appeler un parfait ami, résista presque seul au tor- « rent : il prit en main la défense de son ami, repoussa avec chaleur les discours « qui tendoient à ternir la réputation de M. Ménage et fit connoitre avec au- « tant de force que d'érudition l'erreur de ces faux scauans qui n'entendant pas « le mot de *toga*, lui donnoient une explication contraire à celle que tous les « anciens lui ont donnée. »]

P. 249. Lettre de Chapelain à Heinsius, aussi CXLII, du XXV juillet 1662, note 5 : [Chapelain le 18 du même mois écrit (f. 351) à M. *Nublé*, advocat en parlement à Paris : « Je ne scaurois auoir appris de M. Patru l'office que vous « m'auez rendu aupres de M. de Machaut d'autant plus obligeant qu'il a esté « plus volontaire, sans vous temoigner l'extreme ressentiment que j'en ay et le « grand prix que je mets à une action si noble mon proces à la verité parle « tout seul pour ma justice et contre la turpitude de mes parties. » Chapelain, pensant qu'il faut aider quand même un bon droit qui *parle tout seul*, prie Nublé de communiquer à M. de Machaut un mémoire qu'il lui adresse avec cette lettre.]

La *Correspondance* de NUBLÉ, lors de la vente de la précieuse collection d'autographes de M. *Grangier de la Marinière*, en 1883, a été adjugée à M. Charavay (v. le *Bulletin du Bibliophile* de novembre 1883, p. 493.) Le Bulletin ajoute : « Les lettres d'Emerie Bigot et de Nublé pourraient faire l'objet « d'intéressantes publications (*b*). »

Enfin, dans le compte rendu si complet fait par M. Tamizey de Larroque,

(*b*) M. Geffroy dans son ouvrage, *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, Paris, Hachette, 1887, a publié une courte mais intéressante lettre de la célèbre veuve de Scarron à *M. de Nublé*, sur la mort de son mari (octobre ou novembre 1660) (autographe à la Bibl. imp. de Vienne.)

semble excellent et je croi qu'on en pourroit faire un present fort agreable au public, les preuves en sont fortes et me semblent indubitables. Moyse avoit permis le divorce pour toutes sortes de causes même assez legeres *ob duritiam cordis* et pour euiter un plus grand mal, notre Seigneur n'ôte pas entierement la liberté du divorce tel qu'il s'entendoit communement chez les Juifs et chez les Romains, mais il le restraint au seul cas d'un adulttère justifié, ce lien du mariage que Dieu a lui meme institué n'est donc pas tellement indissoluble qu'il ne puisse être dissous au moins par l'Adultere, quand notre Seigneur n'auroit pas allegué l'adultere seulement pour exemple sans exclurre d'autres crimes encore plus atroces et peut être moins opposez a la fin du mariage, comme le poison et ceux que les Empereurs orthodoxes ont jugé faire une cause legitime de diuorce, je ne pense pas qu'il y ayt un passage plus clair en toute l'Ecriture ; de dire que l'Adultere soit seulement une juste cause pour separer a thoro c'est a dire d'habitation et non pas quoad vinculum qui nonobstant demeure touiours indissoluble et un obstacle inuincible au mariage qu'on voudroit contracter avec d'autres, cela ne me semble point auoir été l'intention du fils de Dieu, car on ne peut pas disconvenir qu'il n'ayt permis le diuorce véritable au cas d'adultere, or le mot de diuorce s'entend naturellement quand deux conioints se separent en sorte qu'ils acquierent leur 1re liberté et peuuent se remarier a qui bon leur semble, ce mot n'a jamais eu d'autre signification chez les Romains ni chez les Juifs ni, comme je pense, chez aucun autre peuple, ce n'est nullement entendre la force de ce mot que de prétendre que c'est simplement une séparation quoad torum et non quoad vinculum. Il n'y a pas d'apparence que les Peres du Concile de Trente ayent voulu faire un article de foi de cette interprétation si contraire a toutes nos loix et au texte même de St-Mathieu, cependant en la sess. 24 de sacramento matrimon.

Revue Critique du 12 mars dernier (1888) du second volume du beau *Catalogue*, dû à M. Emile Picot, de la richissime bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild, nous relevons p. 215, sous le n° 1881 du catalogue : « Lettres de Louis Nublé à Girault et a Ménage, 1648-1681, ms. in-4° recueil de dix « lettres autographes où l'on relève les noms d'une foule de personnages du « temps et diverses nouvelles littéraires ; il est regrettable que Monmerqué n'ait « pu publier cette correspondance (Voy. Tallemant des Réaux, éd. P. Paris, V, « 251.) »

can. 7, ils prononcent anathéme contre celui *qui dixerit Ecclesiam errare cum docuit et docet juxta Evangelicam et apostolicam doctrinam propter adulterium alterius conjugum, matrimonium non posse dissolui et utrumque vel etiam innocentem qui casum adulterio non dedit, non posse altero coniuge vivente aliud matrimonium contrahere.* Je ne voi pas comment cela se peut accorder avec le chap^e. 19 de St-Mathieu vers. 9 ni comment on peut anathematiser une croyance qui en est une suite nécessaire ; cependant l'usage et la commune opinion est pour le Concile, ce qui me fait douter qu'on pûst obtenir permission d'imprimer ce traité de mons^r Nublé quelque bon et quelque bien prouvé qu'il soit. il a fait encore un traitté des Usures et contrats pignoratifs authorisez aussi bien que les véritables diuorces par des loix publiques des Empereurs les plus orthodoxes a la veüe et au sceu de St-Ambroise de St-Jerosme et de St-Augustin, ces deux sortes de matieres sont bien delicates et trouveroient bien des contradicteurs aujourd'huy. Je croi pourtant qu'étant traittées avec autant d'exactitude par un homme qui ne citoit pas sur la foi des autres, comme la plûpart, pourroient être bien receuz du public, si quelque habille homme savant en la langue grecque, dont il y a plusieurs passages, se vouloit donner le soin de l'impression. Je croi que le neveu entre les mains duquel sont les manuscrits y consentiroit aussi volontiers s'il se trouuoit quelque libraire qui voulust en faire la dépense ; vous m'auez témoigné vous même quelquefois que vous jugiez cet ouurage bien digne de voir le jour et c'est ce qui m'a obligé de vous enecrire et de vous donner cet auis. un de mes amys auquel j'auois aussi témoigné que la vie des hoberges ne me conuenoit plus, m'a écrit qu'il croyoit avoir trouué mon fait chez un voysin de Mon^s Logé (1), rue de l'Observance,vis à vis des Cordeliers, c'est un vieil garçon appelé M. Bertrand fort accommodé lequel a un apartement de 6 ou 7 pièces dans une belle maison et qui me promet de me donner une chambre avec une petite salle pour recevoir mes amys, et ce qui est encore de plus commode pour moi c'est qu'il m'offre sa table pour uiure ensemble comme freres, je fais etat d'en essayer a mon

(1) Il s'agit très-certainement de *M. Loger* (le nom est écrit ainsi dans la *Nouvelle Biographie générale*) (Charles-Alexis), jurisconsulte français, mort en avril 1715, à Paris, avocat au parlement de Paris, collaborateur de Berroyer et de Laurière.

1er voyage qui sera peut être aussi plutost a cause de cela si vous voyez Monsieur Logé, je vous prie de lui demander s'il connoist ce Mons Bertrand son voysin et ce qu'il pense de cette rencontre et si elle n'est pas fort heureuse pour moi. Mandez moi s'il vous plaist ce que vous desirez que je fasse de ce que vous scauez et si vous aimez mieux l'auoir à Paris qu'ici. Je vous souhaite toute sorte de contentement avec une parfaite santé et suis touiours à mon ordinaire.

Vre tres humble.

NOTE

SUR UN

LIVRE TRÈS RARE DE L'ÉPOQUE DIRECTORIALE

Ce livre, qui n'a jamais été réimprimé, et dont la plupart des historiens semblent avoir ignoré l'existence, porte l'intitulé suivant :

Mémoire faisant suite à ceux de Carnot et de Ramel, et dans lequel la conduite de l'ex-directeur, dans les journées qui ont précédé le 18 fructidor, est mise à découvert pour servir de matériaux à l'histoire, par Delacarrière, représentant du peuple, proscrit. *A Lyon*, chez *Foignet*, imprimeur-libraire, et à *Paris*, chez les principaux libraires, 1799 (an VIII).

Ce titre en promet plus que le volume n'est gros. C'est un minuscule in-18 de 95 pages, y compris le titre, l'avertissement et une déclaration de l'auteur datée d'*Altona*, 1er septembre 1799. Ainsi la publication de ce Mémoire n'a dû précéder que de bien peu la révolution du 18 brumaire ! Lacarrière, sur lequel les renseignements biographiques manquent presque entièrement, était un royaliste

ardent, envoyé au Conseil des Cinq-Cents en germinal an V, par le Morbihan, lors de l'élection du *second tiers*. Il ne manquait ni d'énergie, ni de bon sens, ainsi qu'on en peut juger par plusieurs passages de cet écrit : « Le 9 thermidor, cette journée si célèbre par ses suites, que ses auteurs avoient été bien loin de prévoir, ne fut, dans le principe, qu'une dispute de scélérats jaloux de l'autorité... La tyrannie parvenue à son *nec plus ultrà*, menaçoit ses auteurs. Billaud, Collot, etc., le sentirent, prirent l'initiative du mouvement inévitable qui alloit éclater, en déversant sur une partie de leurs complices la totalité de leurs crimes. Ces bouleversements politiques sont les crises ordinaires d'un peuple tourmenté de l'épidémie révolutionnaire. »

On sait que, par suite de l'adjonction et de l'installation du nouveau tiers (1er prairial an V), la majorité se trouvait intervertie. Dès le premier soir, il y eut, entre les modérés de toutes les nuances, unanimité sur la nécessité de renverser le Directoire, « mais division sur le choix des moyens ». Les plus énergiques, dont était Lacarrière, voulaient attaquer sur le champ... « Ce projet fut combattu par la majorité, qui, dans toutes les grandes réunions est craintive. Elle fit adopter celui de miner les tyrans, de les dépouiller petit à petit, d'organiser la garde nationale. Cet avis eût été le seul à suivre dans des circonstances moins impérieuses. Mais, en révolution et vis-à-vis d'hommes aussi actifs pour faire le mal, était-ce là la conduite à tenir ? En révolution, volonté, audace, exécution prompte, voilà la garantie du succès. Malheureusement, il faut toujours employer des moyens auxquels l'homme honnête répugne, *ce qui fait qu'il n'y a que les complots des méchants qui réussissent*. Les projets des citoyens honnêtes n'ont presque jamais leur accomplissement. Qu'on apprécie les hommes qui jusqu'à ce moment ont joué les premiers rôles dans les grandes scènes de la Révolution. Ce sont des êtres tels que Catilina, sans

mœurs, sans probité, sans religion, dont l'ambition est la seule divinité, mécontents du présent, téméraires, audacieux, capables de tout entreprendre, allant à la tyrannie à découvert. Comment de semblables personnages n'auraient-ils pas réussi chez un peuple démoralisé? » Ces réflexions n'ont guère perdu de leur actualité. Mais ce que l'auteur ne voyait pas, ou plutôt ne voulait pas dire, c'est que la division sur le choix des moyens, la résolution imprudente d'atermoyer, étaient la conséquence forcée du défaut d'accord sur l'usage qu'on ferait de la victoire. Rien de nouveau sous le soleil !

« Le plan (d'atermoiement) ainsi adopté, tout s'en ressentit ; composition du bureau des inspecteurs, des commissions, tout enfin fut choisi parmi les modérés ; les hommes courageux n'y furent jamais qu'en minorité. De là des rapports, des projets de décrets où les intentions perçoient, mais où l'on n'avoit pas le courage de les consigner avec vigueur. Cette marche craintive donna aux triumvirs et à leurs complices dans le Corps Législatif, la mesure de ce qu'ils pouvaient oser. »

Cet opuscule contient des renseignements intéressants sur les démarches confidentielles qui furent faites auprès de Carnot par quelques membres de la minorité royaliste des Cinq-Cents, qui avaient consenti à se charger de cette tâche « désagréable et difficile ». « La conduite que Carnot avoit tenue au Directoire depuis la convocation des assemblées primaires (1), avoit un peu atténué ses torts. On voulut croire que sa *marche Conventionnelle* (sa conduite du temps de la Convention), avoit été forcée par les cir-

(1) On savait, ou l'on croyait savoir que l'opposition énergique de Carnot et de Letourneur, avait déterminé l'abandon du projet formé par leurs collègues, de se débarrasser des membres du nouveau tiers suspects de tendances réactionnaires, en les faisant arrêter soit dans leurs départements, soit en route, soit dès leur arrivée à Paris. Il s'était aussi opposé auparavant au projet de faire faire des adresses par l'armée pour solliciter l'ajournement des élections du second tiers, projet dont Barbé-Marbois et plusieurs de ses collègues des Anciens avaient eu connaissance.

constances ; et on espéroit que, par de grands services, il effaceroit de grands crimes. Les premiers entretiens diminuèrent un peu des espérances conçues trop légèrement ; il se montra extrêment jaloux de l'autorité directoriale, ambitieux de diriger le nouveau tiers, etc. Ne le trouvant pas tel qu'on le désiroit, on tenta de s'en servir tel qu'il étoit. » Aux premières ouvertures, il répondit par une lettre sans date, mais postérieure de très peu de jours à la première discussion où se manifeste l'hostilité du nouveau tiers. Dans cette lettre il ne s'engageait à rien, mais demandait à réfléchir, et finissait ainsi : « Je vois se former de nouveaux orages dont je ne puis prévoir la fin et les résultats. Quant à moi, il n'y a pas de sacrifices personnels que je ne sois prêt à faire ; mais je périrai plutôt que de laisser entamer la Constitution ou déshonorer les pouvoirs qu'elle a institués ; et je développerai contre toutes les factions nouvelles qui voudraient s'élever, ou miner insensiblement le gouvernement, la même énergie que j'ai montrée successivement et contre les réactionnaires et contre les anarchistes. » Malgré cette lettre, qui dénotait l'intention de garder la neutralité dans un conflit désormais prochain et inévitable, on continua de le voir, en s'efforçant de le rassurer sur la portée des changements projetés, et l'on obtint de lui des démarches qui n'aboutirent qu'à le compromettre irrévocablement avec le « triumvirat Rewbell, la Reveillère et Barras. »

Les pages les plus curieuses sont celles qui se rapportent aux derniers pourparlers avec Carnot à la suite du changement de ministère, pourparlers auxquels l'auteur fut personnellement mêlé. On sait que ce changement, sollicité par Carnot lui-même, avait été opéré *contre lui* au scrutin secret, par l'élimination de deux des ministres sur lesquels il pouvait compter, Pétiet (guerre), et Cochon (intérieur).

« En voyant le triumvirat composer le ministère d'hommes qui lui étoient vendus, on ne douta plus de

l'éxécution du projet qu'il avoit conçu, de morceler la représentation nationale et de l'asservir. Des représentants s'étant rendus dans la soirée au Luxembourg pour en conférer avec Barthélemy et Carnot, trouvèrent chez le premier Talleyrand-Périgord (qui venait d'être nommé ministre des relations extérieures). Son patelinage et sa fausseté ne le mirent point à l'abri de reproches durs et sévères de la part d'un représentant qui connoissait sa vie privée et politique. Ce tartufe ne répliqua que par une dénégation formelle d'attenter à la représentation nationale, protesta de son respect pour le Corps législatif, et enfin jura, que s'il n'avoit pas eu la conviction qu'à ces sentiments le Directoire ajoutoit la volonté ferme de faire la paix, il n'eût point accepté. Les représentants sortirent et laissèrent Barthélemy aussi inquiet sur l'avenir qu'incrédule sur la profession de foi de cette intrigant. »

Il est curieux de rapprocher ces assurances de la circulaire justificative du coup d'Etat de fructidor, adressée quelques jours après à tous les agents diplomatiques français, curieux document que nous avons donné en entier dans une précédente livraison du *Bulletin*, et dont Barbé-Marbois avait publié une partie en 1834 dans l'Introduction de son *Journal d'un déporté*, d'après l'exemplaire qu'il avait trouvé à Cayenne dans les papiers de l'ex-agent directorial Jeannet. Mais, comme Talleyrand était son collègue comme pair, à l'époque de cette publication, Barbé-Marbois avait prudemment supprimé sa signature, qu'on retrouve en original au bas de tous les exemplaires de cette pièce qui ont été conservés (1).

(1) Rappelons quelques passages de cette circulaire, rédigée par Talleyrand ou sous son inspiration, et signée de lui, peu de jours après ces belles protestations de respect pour le Corps législatif. — « Une conspiration véritable, au profit de la royauté, se tramait contre la Constitution. Le mot patriote était devenu une injure. Les héros de nos armées n'étaient plus que des brigands. Tout était prêt pour dissoudre la Constitution, lorsque le Directoire, se *rappelant que le dépôt de la Constitution avait été spécialement commis à sa fidélité*, a fait saisir des individus *qui osaient se dire députés*. Les opérations de 42 as-

Les pages suivantes, qui ont trait aux derniers entretiens des députés royalistes avec Carnot, sont les plus curieuses de l'ouvrage. Il y a là, comme le dit l'auteur, « des matériaux pour l'histoire », non encore employés.

En quittant Barthélemy, les représentants « trouvèrent Carnot qui revenait de chez Pétiet (le ministre de la guerre qui venait d'être remplacé). Là, il avoit appris qu'un corps de 30,000 hommes, détaché de l'armée de Hoche et commandé par ce général, marchoit sur Paris. En communiquant cette nouvelle aux représentans, il ajouta que ce mouvement n'ayant pu avoir lieu sans un ordre du Directoire, signé par son président, il prioit de n'en pas parler au Conseil avant qu'il eût vérifié si cet ordre avoit été expédié, ce qui auroit pu arriver sans qu'il le sût, *donnant souvent sa signature de confiance.* Cette invitation n'arrêta pas les représentans, et le lendemain le fait fut dénoncé à la tribune des Cinq-Cents.

« Le doute qu'affectoit Carnot d'avoir signé l'arrêté, l'excuse qu'il se ménageoit, *conforme à celle dont il s'étoit servi dans sa défense comme membre du Comité de salut public*, firent craindre qu'il ne fût pas étranger au projet de ses collègues et on se détermina à lui écrire. — On lui manda que le bruit public était que la marche des troupes sur Paris ne s'effectuoit que d'après ses ordres : sa réponse ne fit qu'ajouter aux craintes déjà conçues. La voici :

« 5 Thermidor an V.

« J'ai reçu, citoyen représentant, votre lettre d'hier, et

semblées électorales ont été annulées; 2 directeurs, 54 députés et 10 *individus* ont été déportés *non par un jugement, qui était devenu impossible* (?), mais par une mesure extraordinaire que les circonstances ont nécessitée. On vous dira que la Constitution a été violée; voici la réponse: la Constitution était presque renversée; dès lors il a fallu se saisir des seuls moyens de la relever et de la raffermir, *pour s'y renfermer ensuite, et pour toujours. Aussi l'instant d'après, elle a été plus que jamais religieusement exécutée,* etc. » — Quarante ans après, en prononçant à l'Institut l'éloge de Reinhard, Talleyrand affirmait solennellement que « la sincérité était la première vertu d'un diplomate!! »

vous remercie de l'avis que vous avez bien voulu me donner à l'occasion de la marche des troupes qu'on disoit venir à Paris, par ordre du Directoire. Je ne crois pas en être réduit à la nécessité de détruire, chaque matin, les contes absurdes qu'on s'amuse à fabriquer la nuit. Ce qui m'étonne, c'est que de pareilles sottises trouvent toujours quelqu'un qui veuille bien les croire, et que, par ces petits moyens, on vienne à bout d'agiter le Conseil et de troubler la République entière. — Ce n'est pas ainsi qu'on fait la paix au dehors, et qu'on rétablit la tranquillité au dedans.

« Salut fraternel. « CARNOT. »

Suivant Delacarrière, ce billet produisit la plus fâcheuse impression sur la minorité royaliste du Conseil. « Quoi ! Carnot qui avoit annoncé lui-même la marche des troupes, qui craignoit d'en avoir signé l'ordre, révoquoit ce qu'il avoit dit, et traitoit de conte absurde un fait si notoirement établi ! » Il y avait là un malentendu plus ou moins involontaire. Evidemment, Carnot n'avait pas entendu rétracter ce qu'il avait dit lui-même du mouvement des troupes. Ce qu'il démentait avec une irritation après tout assez naturelle, c'était le soupçon de connivence. D'autre part, il était fâché de ce que, nonobstant son invitation, ce mouvement avait été publiquement dénoncé, parce qu'il s'imaginait avoir déterminé ses collègues à abandonner leur projet. Les termes de ce billet ne pouvaient être raisonnablement interprétés que dans ce sens ; aussi, de l'aveu de Delacarrière, « on continua de voir Carnot. » L'entrevue qu'eurent avec lui, le 10 fructidor au soir, deux représentants que Delacarrière ne nomme pas, semble authentique et mérite d'être rapportée. Ils avaient trouvé Barthelemy encore tout ému d'une scène qui venait d'avoir lieu en plein conseil, et dans laquelle Carnot, au lieu de se montrer relativement modéré, comme il avait fait jus-

que-là, avait encore renchéri sur les déclamations furibondes de ses collègues, si bien que Barthélemy craignait qu'il ne fût tout à fait rallié au triumvirat. Les deux représentants voulurent s'en assurer de suite, et bien qu'il fût déjà fort tard, ils allèrent droit chez Carnot.

« Ils trouvèrent ce directeur dans son salon, assis au bout d'une table où travailloient plusieurs secrétaires; après les compliments d'usage, il reprit sa place. Les députés appuyés contre une table de marbre vis-à-vis de lui, attendoient l'instant de lui parler en particulier, quand entra le général M..... (probablement Moreau), qui, connaissant un des députés, alla droit à lui. La conversation tomba sur les dangers que couroit le Corps législatif, et sur l'intention où ils étoient d'en conférer avec Carnot. Ce général l'en prévint, et il passa aussitôt dans son cabinet, où il s'enferma avec les deux députés. Ceux-ci débutèrent par lui demander s'il croyoit enfin au complot de ses collègues, et à la marche des troupes sur Paris. *Il répondit que non* (1). La scène alors devint très vive, et il dit aux représentans « qu'ils n'avoient donné aucuns gages à la révolution; qu'ils pourroient bien être suspectés de ne pas l'aimer; — que pour lui, il avoit voté la mort de Louis XVI; et que, dès 89, il avoit eu ce vote dans le cœur, le croyant nécessaire à l'établissement de la République, qu'il projetoit dès-lors (?). On lui répliqua que Fouquier-Tinville, et tous les assassins de la Révolution, avoient donné de pareilles garanties, ce qui ne les avoit pas sauvés du supplice qu'ils méritoient; — qu'il étoit encore temps de faire un retour sur lui-même, et de concourir au bonheur de la France, en démasquant ses collègues, et en se séparant d'eux. Il déclara qu'il voyoit bien qu'on vouloit détruire le Directoire sous prétexte

(1) Dans ce moment-là, en effet, Carnot n'y croyait plus. Il se figurait que le triumvirat avait abandonné son projet de coup d'Etat. Il était dit que ce palais du Luxembourg serait le théâtre d'une nouvelle « journée des dupes ».

d'attaquer le triumvirat ; — qu'il ne s'en sépareroit point, et qu'au reste, si on les attaquoit, il périroit vingt mille hommes dans Paris. A cette déclaration, on répliqua qu'il ne périroit que *quatre* conjurés qu'on mettroit hors la loi (1). — Hors la loi ! hors la loi ! s'écria-t-il avec émotion (se souvenant peut-être que ce mot avait perdu Robespierre?), mais ça n'est pas dans la Constitution ! — Les conjurations n'y sont pas non plus ! riposta un des représentants.

« Il étoit une heure du matin, et on apercevoit de la lumière dans les appartements de ses collègues. On le lui fit remarquer, en lui disant : on arrête actuellement, peut-être, votre perte et la nôtre ; réfléchissez-y ! Comme ils alloient sortir, Carnot, affectant la bonne foi, leur dit que s'ils vouloient lui communiquer des preuves matérielles de la marche des troupes sur Paris, il se rallieroit à eux. Le lendemain, un des représentans lui communiqua toutes celles déposées à la commission des inspecteurs. Ne pouvant en contester la validité, il dit que c'étoient des forces destinées à s'embarquer à Brest ; enfin il récrimina contre le Corps législatif, persista dans la volonté ferme de faire cause commune avec les triumvirs, et déclara qu'il n'obéirait pas même à un décret d'accusation. On lui observa que ce seroit alors se mettre en rébellion contre le peuple. *Vous aimeriez mieux sans doute,* répondit-il, *nous voir faire la sottise de Louis XVI, qui se remit entre nos mains ?* Cette phrase fut accompagnée d'un sourire sardonique.

« Cet entretien terminé, le représentant le quitta, se promettant de ne plus le revoir. Mais, le 12 fructidor, ayant reçu (de Carnot) une invitation à dîner, on présuma qu'il désiroit un rapprochement, et il accepta. Il trouva ce directeur fort déconcerté d'une scène qu'il venoit d'avoir avec ses collègues, qui avoient totalement jeté le masque.

(1) Le triumvirat et Carnot lui-même, s'il faisait cause commune avec lui.

Il s'agissoit de signer la déclaration du procès-verbal de la séance du 26 messidor, où les inspecteurs des deux conseils réunis avoient déclaré aux directeurs qu'ils les rendaient responsables des troubles qui pouvoient s'élever dans Paris, et des attentats qu'on méditoit contre la représentation nationale. Carnot, comme président, avoit déclaré, au nom de ses collègues, que le Directoire étoit fort éloigné de se décharger de la responsabilité, qu'il répondoit de la tranquillité de Paris *et de l'inviolabilité du Corps législatif.* Les triumvirs avoient gardé le plus profond silence, et n'avoient laissé apercevoir aucune marque d'improbation, ni d'approbation. Quinze jours après, le secrétaire ayant présenté à la signature des directeurs le procès-verbal de cette séance, Rewbell, la Reveillère et Barras refusèrent les leurs. Carnot leur en ayant demandé le motif, ils déclarèrent *ne point approuver ce qu'il avait dit aux inspecteurs.* Il fut convaincu alors que sa marche n'avoit point été la meilleure ; qu'en révolution, vouloir se conserver entre deux partis, et ne se prononcer qu'au moment du succès, c'est courir à sa perte, par une conduite désapprouvée par l'honneur et condamnée par la politique. Mais cette conviction ne pouvoit plus rien changer; — son influence étoit (devenue) nulle dans l'administration, et sa conduite ne lui laissoit plus d'espoir de conciliation avec la petite portion saine du Corps législatif; du moins il le pensa. Il prit son parti, et déclara au représentant qui dînoit chez lui, qu'il voyoit la Constitution attaquée par les royalistes et par les jacobins, qu'elle seroit immanquablement détruite ; qu'il se glorifioit de ne s'être rangé sous aucune bannière, mais qu'il préféroit voir triompher les derniers. La première partie de cette profession de foi, n'étoit que l'aveu de son impuissance ; la seconde le vœu de son cœur. On ne le revit plus. »

Delacarrière ajoute que « la minorité ayant perdu tout espoir de réussir par le moyen de ce directeur, se voyant isolée, ne pouvant même compter sur la garde du Corps

législatif, dont au moins les deux tiers étoient *vendus à l'anarchie*, voulut créer des moyens de résistance. Mais comment réussir sans argent? La pénurie en étoit telle que les espions de la police des Conseils ne furent point payés dans la journée du 17. Ce ne fut que vers minuit que, sur la déclaration que fit Dossonville que toute surveillance alloit cesser faute de fonds, chaque représentant déposa sur le bureau des Anciens tout ce qu'il avoit sur lui. Le 18 au matin, lors de l'envahissement des Conseils, cette somme fut trouvée et enlevée par le nouveau ministre de la police, Sotin, *qui ne dédaignait aucun profit.* » Ce trait caractéristique ne se trouve que dans Delacarrière. Il ajoute que « la garde nationale ne s'organisoit pas ; — que les départements faisoient des vœux pour que les Conseils remportassent la victoire, mais ne prenoient aucunes mesures pour la leur assurer. — O vous, lâches égoïstes, qui ne cessez d'accuser les victimes du 18 fructidor de pusillanimité, que fîtes-vous, et où étiez-vous à cette époque? — Vous fîtes alors ce que vous avez pratiqué depuis le commencement de la révolution, vous cacher pendant la bataille, et calomnier les vaincus. »

Il y a du vrai dans ces reproches, que certains conservateurs de tous les temps pourraient prendre pour eux. Toutefois, cette inaction tenait moins au manque de courage qu'à la divergence profonde d'opinions qui existait alors entre les différentes catégories d'hommes modérés. Il y en avait beaucoup qui ne redoutaient guère moins les ultra-royalistes que les jacobins, et Ramel dit dans son *Mémoire* que ceux de ses hommes dont il était le plus sûr, au lieu de défendre le Corps législatif, auraient marché contre lui, et lui-même avec eux, s'ils avaient cru qu'il voulût rétablir la monarchie. Delacarrière lui-même convient que « le désir ardent de faire promptement le bien nuisit beaucoup. » Dans toute grande assemblée, surtout formée d'éléments aussi hétérogènes, ce n'est pas au plus grand bien qu'il faut tendre. C'est au bien *possible*,

et pour réussir, il faut souvent sacrifier son opinion à celle de ceux qui ne font que des pas lents dans le sentier de la vertu. *Cette condescendance n'était pas du goût du nouveau tiers.* Aussi il avait commis de nombreuses imprudences. L'une des plus graves, dont l'auteur convient ailleurs, fut ce qu'il appelle « la censure du bouleversement des Etats en Italie ». Ces critiques ne pouvaient aboutir à rien d'utile, puisque le Directoire n'était pas le maître en Italie. Elles ne firent qu'attirer sur eux la foudre, en assurant au triumvirat l'appui de l'armée et de ses chefs, et d'abord celui de Bonaparte, le plus redoutable et le plus offensé. (1).

Ce fut dans la nuit du 15 au 16 que la résolution fut prise par la minorité (royaliste) de frapper un grand coup. Les dispositions du Directoire dans la journée du 16 et le grand exercice commandé pour le 18 au matin firent soupçonner qu'il était informé de quelque chose, et déterminèrent à hâter l'exécution du projet arrêté. Ce projet était de mettre le Corps législatif en permanence, de faire un appel au peuple, de se rendre au Luxembourg, d'en extraire les conjurés et de leur faire leur procès. Ce coup de force était précisément celui que devait exécuter en prairial an VIII, avec un plein succès, la fraction ultra-républicaine des Cinq-Cents contre la majorité du Directoire. Mais ceux-là agissaient avec plus d'ensemble et de vigueur, et ils avaient l'assentiment de l'armée.

Les détails que contient cet opuscule sur la crise finale concordent avec ceux qu'on trouve dans les relations contemporaines les plus autorisées : mais il y ajoute quelques renseignements curieux. « Les dispositions du Directoire, dans la journée du 16, et le grand exercice commandé pour

(1) C'est à tort toutefois que l'historien savoyard Lanfrey, et d'autres pamphlétaires, ont représenté Bonaparte comme l'instigateur principal du coup d'Etat de fructidor, tel qu'il fut exécuté. Nous avons démontré ailleurs, par sa correspondance, qu'il n'avait conseillé de sévir que contre un très petit nombre de députés, et contre *trois* journaux, le *Thé*, le *Mémorial*, et la *Quotidienne*.

le 18 au matin firent soupçonner qu'il était informé de quelque chose, et hâtèrent l'exécution du projet arrêté (par une infime minorité). Le dimanche 17, peu de jacobins étaient présents, néanmoins on ne put réussir à faire déclarer le Conseil permanent; — Barbé Marbois dit que cette mesure fut rejetée par la majorité, comme plus dangereuse qu'utile ; — et le président leva la séance à quatre heures. On convint de se réunir le soir à la Commission des inspecteurs des Anciens, au palais des Tuileries. Là, depuis huit heures jusqu'à minuit, l'on ne fit que discuter sans rien arrêter. L'un prétendoit que le moment n'étoit pas encore arrivé; un autre vouloit parier sa fortune qu'on n'oseroit jamais attaquer le Corps législatif. Barthélemy faisoit assurer qu'il n'y auroit de mouvements que le mardi 19 : Pichegru, qui croyait pouvoir compter sur Schérer (le nouveau ministre de la guerre), revenoit de chez ce ministre qui lui avoit donné sa parole qu'aucun mouvement n'auroit lieu. Enfin, tout concouroit à entretenir l'inconcevable sécurité de la majorité. Ce ne fut qu'à minuit passé, que d'après des rapports non suspects, on consentit à convoquer les Conseils pour *cinq heures du matin*, à les déclarer permanents. A *quatre heures*, le château des Tuileries étoit conquis, etc. »

Dans son *Journal d'un Déporté*, Barbé Marbois avoue qu'il n'avait jamais cru que le Directoire allât au delà de la menace ; c'était pousser par trop loin la candeur! Il en résulta que la plupart des victimes du coup d'Etat furent précisément les plus *innocentes*, dans tous les sens du mot.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi cet écrit eut si peu de retentissement et fut profondément oublié. On voit d'abord que l'auteur n'était pas moins hostile à Carnot, tout proscrit qu'il était, qu'à ses collègues proscripteurs. Il dit dans l'*Avertissement* que son but principal est de compléter le Mémoire apologétique de Carnot, « de mettre au grand jour la conduite de cet homme, *le plus*

dangereux des temporiseurs. » Delacarrière ignorait évidemment que cet écrit de Carnot, imprimé à Augsbourg, avait été réimprimé à son insu, et répandu en France par les agents de Louis XVIII, à cause des récriminations violentes et bien justifiées de Carnot contre ses collègues, dont la publicité était considérée comme favorable à la cause royale. En second lieu, l'ouvrage de Delacarrière parut quelques semaines seulement avant le coup d'État de brumaire, dont l'un des effets fut de détourner complètement l'attention publique des péripéties antérieures. Delacarrière rentra en France, où d'abord il ne fut pas inquiété. Il est nommé une fois dans les *Mémoires* récemment publiés d'Hyde de Neuville, comme « l'un des amis politiques » de celui-ci et de Georges Cadoudal, et les ayant accompagnés lors de leur départ précipité pour l'Angleterre, à la suite de l'entrevue de Georges avec le premier Consul (p. 306). Delacarrière dut revenir promptement en France, peut-être même n'était-il pas allé plus loin que Boulogne. Ce qui paraît certain, c'est qu'il fut arrêté peu après, et subit une détention assez longue sous le Consulat, comme suspect d'intelligences avec les Chouans. On voit aujourd'hui, par le passage des *Mémoires* d'Hyde, que ce soupçon était assez fondé. D'ailleurs son petit volume n'avait certainement pas échappé à Carnot, devenu ministre de la guerre, et l'oubli des injures ne comptait pas parmi les vertus de l'ex-collègue de Robespierre; mon aïeul en a su quelque chose !

A partir du Consulat, on perd absolument la trace de Delacarrière (ou La Carrière).

Baron ERNOUF.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(*Suite.*)

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Jacques Raveneau, maître écrivain juré à Paris dans le XVII[e] siècle, fut longtemps employé comme expert en justice pour les vérifications d'écritures. Il consigna les résultats de son expérience dans un *Traité des inscriptions en faux, et reconnaissances d'écritures et signatures, par comparaison et autrement. Paris,* 1666, in-12. C'est le premier ouvrage, et l'un des plus curieux, qui ait été publié sur cette matière. Il y passe en revue toutes les espèces d'altérations qu'on peut faire subir aux écritures, les divers procédés des faussaires et la manière de les reconnaître. Ce livre et son auteur eurent une triste destinée. L'ouvrage fut condamné comme pernicieux, parce que, disait-on, il pouvait faire naître la tentation de faire usage des procédés criminels qu'il indiquait. D'autre part, il paraît que l'auteur lui-même ne sut pas résister à cette tentation. Déjà, dans la préface de son livre, il se plaignait d'être en butte à la calomnie, et il y a lieu de croire que tout n'était pas calomnieux dans ces imputations, car il fut condamné en 1682 à une prison perpétuelle. On dit même qu'il aurait été pendu, sans l'intercession du président Lamoignon, aux enfants duquel il avait appris l'écriture. Son ouvrage, ayant été supprimé par autorité de justice, est aujourd'hui presque introuvable.

Regnaud de Paris, procureur au Parlement, fut un des hommes qui montrèrent le plus de dévouement à la cause royale dans les moments les plus périlleux. Il avait offert

de se charger de la défense de Louis XVI, et eut le courage de faire imprimer, *en décembre 1792,* le plaidoyer qu'il avait composé d'avance. Cet opuscule, qui eut à cette époque deux éditions, fut réimprimé en 1814. Décrété d'accusation peu de temps après, Regnaud en fut averti en temps utile par un ancien confrère et ami qui avait suivi une voie bien différente, le trop fameux Coffinhal, qui a eu rarement de ces accès de générosité. Après s'être tenu caché jusqu'au 9 thermidor, il recommença à publier des écrits ouvertement royalistes, notamment une relation de la *journée du 10 août, dédiée au roi Louis XVII,* et un *Discours sur l'antique gouvernement de la France*, imprimé secrètement à Paris par Giguet (depuis l'associé de Michaud jeune, 1799). Ce livre est devenu fort rare, parce que la majeure partie des exemplaires, expédiée en Angleterre, fut saisie à Calais et détruite par les autorités républicaines. Regnaud, qui avait eu un de ses fils tué à l'armée de Condé, l'autre fusillé en Bretagne, qui avait lui-même risqué plusieurs fois sa vie et sacrifié toute sa fortune pour les Bourbons, reçut pour récompense, en 1814 : 1° des lettres de noblesse, avec permission de prendre pour armes un chien d'argent couché au pied d'un lis, avec cette devise : *Mira fides !*; 2° une pension de *1,200* fr.; 3° l'autorisation de se présenter devant le roi, pour lui témoigner sa reconnaissance de ces insignes bienfaits ! La présentation eut lieu en effet, et le monarque lui adressa ces paroles gracieuses, mais un peu brèves : « J'ai bien du plaisir à vous voir, Monsieur ! » Et ce fut tout !... Celui-là et bien d'autres auraient pu dire, comme *le chevalier Destouches* dans le beau livre de Barbey d'Aurevilly : *N'est-ce pas que ce sont des ingrats ! !*

Charles Rémard, littérateur, libraire à Fontainebleau, et ensuite conservateur de la bibliothèque du château de cette ville (position qu'il a occupée jusqu'à sa mort, arrivée

en 1828), est bien connu des curieux par son poème didactique en quatre chants, la *Chézomanie,* ou l'art de Ch... *Scatopolis* (Paris, 1806). Il en passe de temps à autre des exemplaires dans les ventes, et un exemplaire sur vélin, payé 200 fr. en 1809, irait probablement aujourd'hui à un prix élevé. Cet ouvrage dénote une étude approfondie de la *matière,* et l'auteur y nomme sans périphrase les choses par leur nom. C'est sûrement de cette facétie malpropre que s'est inspiré un autre écrivain, qui s'en est tenu à l'étude des *prolégomènes.* L'art de p... fut publié dès 1815 ; ainsi l'on voit que l'auteur de *la Terre* n'a rien inventé. Ch. Rémard ne manquait ni d'esprit ni d'instruction ; il a laissé de nombreux ouvrages manuscrits, notamment des études sur Delille, qui ne seront bien certainement jamais publiés. Le seul qu'il ait fait imprimer, outre son fameux poème, est un *Guide du voyageur à Fontainebleau*, 1820, in-12. Grand amateur des miniatures du moyen âge, à une époque où ce goût n'était pas encore répandu, il s'était amusé à découper, dans des livres d'Heures sur vélin avariés, qu'on pouvait se procurer à bon compte dans les premières années de ce siècle, les figures, bordures et lettres ornées en bon état de conservation, et à les disposer symétriquement dans des cadres en vieux chêne. Dans les derniers temps de sa vie, il fit cadeau de plusieurs de ces cadres à son frère, l'abbé Rémard, alors curé de Saint-Jacques du Haut-Pas. Ce vénérable ecclésiastique, qui avait fait partie, pendant la Révolution, des prêtres déportés à l'île d'Aix pour refus de serment, était un ami particulier de ma famille, domiciliée sur sa paroisse, et nous a laissé ces cadres par testament. Plusieurs des miniatures qu'ils renferment, — entre autres celles d'une *Passion* du XIVe siècle, — sont fort remarquables.

Reverchon, conventionnel régicide, envoyé en mission à Lyon pendant la Terreur, eut sa large part de respon-

sabilité dans les représailles sanglantes qui suivirent la prise de cette ville. Pendant cette mission, il avait fait imprimer un *mémoire* adressé au Comité de salut public, sur la *réhabilitation* du commerce de Commune Affranchie ». Cet écrit fort curieux, et devenu presque introuvable, a été réimprimé en 1834 à un petit nombre d'exemplaires aux frais de M. Godemard, alors archiviste de la ville de Lyon.

L'un des livres d'astronomie les plus rares est le deuxième volume de la *Machina cœlestis* du célèbre astronome allemand Hevelius (1611-87), l'un des savants étrangers pensionnés par Louis XIV. C'est un volume de 1,286 pages dont l'impression venait d'être terminée chez lui en 1679, et dont presque tous les exemplaires périrent la même année dans un furieux incendie qui dévora en peu d'heures son observatoire, ses instruments, ses manuscrits, etc. On ne sauva que deux exemplaires de l'ouvrage. Il y en avait de plus cinq chez le relieur, et un certain nombre déjà distribués en présents. Lalande en possédait un, qu'il a légué à l'Institut. Dans une note jointe à ce volume, il en compte trente-quatre qui auraient échappé au sinistre; dont huit en France, et les autres en Angleterre, en Suisse, en Hollande et en Allemagne. Les bibliothèques Nationale, de l'Institut, de l'Observatoire et Sainte-Geneviève, en possèdent chacune un exemplaire. L'ouvrage complet, avec la *Sénélographie* du même auteur, formant 3 vol. in-4° reliés en maroquin, avec des planches enluminées de la main d'Hevelius, a été vendu en Allemagne 125 ducats, le 7 janvier 1793 ; et depuis, le second volume de la *Machine céleste* a été souvent payé aussi cher, et même davantage. C'est un livre précieux pour l'histoire de l'astronomie. Hevelius avait obtenu des résultats prodigieux, avec des instruments encore bien imparfaits.

---

en 1828), est bien connu des curieux par son poème didactique en quatre chants, la *Chézomanie,* ou l'art de Ch... *Scatopolis* (Paris, 1806). Il en passe de temps à autre des exemplaires dans les ventes, et un exemplaire sur vélin, payé 200 fr. en 1809, irait probablement aujourd'hui à un prix élevé. Cet ouvrage dénote une étude approfondie de la *matière,* et l'auteur y nomme sans périphrase les choses par leur nom. C'est sûrement de cette facétie malpropre que s'est inspiré un autre écrivain, qui s'en est tenu à l'étude des *prolégomènes.* L'art de p... fut publié dès 1815 ; ainsi l'on voit que l'auteur de *la Terre* n'a rien inventé. Ch. Rémard ne manquait ni d'esprit ni d'instruction ; il a laissé de nombreux ouvrages manuscrits, notamment des études sur Delille, qui ne seront bien certainement jamais publiés. Le seul qu'il ait fait imprimer, outre son fameux poème, est un *Guide du voyageur à Fontainebleau*, 1820, in-12. Grand amateur des miniatures du moyen âge, à une époque où ce goût n'était pas encore répandu, il s'était amusé à découper, dans des livres d'Heures sur vélin avariés, qu'on pouvait se procurer à bon compte dans les premières années de ce siècle, les figures, bordures et lettres ornées en bon état de conservation, et à les disposer symétriquement dans des cadres en vieux chêne. Dans les derniers temps de sa vie, il fit cadeau de plusieurs de ces cadres à son frère, l'abbé Rémard, alors curé de Saint-Jacques du Haut-Pas. Ce vénérable ecclésiastique, qui avait fait partie, pendant la Révolution, des prêtres déportés à l'île d'Aix pour refus de serment, était un ami particulier de ma famille, domiciliée sur sa paroisse, et nous a laissé ces cadres par testament. Plusieurs des miniatures qu'ils renferment, — entre autres celles d'une *Passion* du XIVe siècle, — sont fort remarquables.

Reverchon, conventionnel régicide, envoyé en mission à Lyon pendant la Terreur, eut sa large part de respon-

sabilité dans les représailles sanglantes qui suivirent la prise de cette ville. Pendant cette mission, il avait fait imprimer un *mémoire* adressé au Comité de salut public, sur la *réhabilitation* du commerce de Commune Affranchie ». Cet écrit fort curieux, et devenu presque introuvable, a été réimprimé en 1834 à un petit nombre d'exemplaires aux frais de M. Godemard, alors archiviste de la ville de Lyon.

L'un des livres d'astronomie les plus rares est le deuxième volume de la *Machina cœlestis* du célèbre astronome allemand Hevelius (1611-87), l'un des savants étrangers pensionnés par Louis XIV. C'est un volume de 1,286 pages dont l'impression venait d'être terminée chez lui en 1679, et dont presque tous les exemplaires périrent la même année dans un furieux incendie qui dévora en peu d'heures son observatoire, ses instruments, ses manuscrits, etc. On ne sauva que deux exemplaires de l'ouvrage. Il y en avait de plus cinq chez le relieur, et un certain nombre déjà distribués en présents. Lalande en possédait un, qu'il a légué à l'Institut. Dans une note jointe à ce volume, il en compte trente-quatre qui auraient échappé au sinistre; dont huit en France, et les autres en Angleterre, en Suisse, en Hollande et en Allemagne. Les bibliothèques Nationale, de l'Institut, de l'Observatoire et Sainte-Geneviève, en possèdent chacune un exemplaire. L'ouvrage complet, avec la *Sénélographie* du même auteur, formant 3 vol. in-4° reliés en maroquin, avec des planches enluminées de la main d'Hevelius, a été vendu en Allemagne 125 ducats, le 7 janvier 1793 ; et depuis, le second volume de la *Machine céleste* a été souvent payé aussi cher, et même davantage. C'est un livre précieux pour l'histoire de l'astronomie. Hevelius avait obtenu des résultats prodigieux, avec des instruments encore bien imparfaits.

Heywood, l'un des plus anciens poètes dramatiques anglais, était surtout connu à la Cour comme bouffon ou diseur de bons mots (*Jester*), ce qui lui rapportait davantage que la poésie. Il avait été en grande faveur auprès de la reine Marie Tudor; mais, comme il passait pour catholique zélé, il jugea prudent de quitter l'Angleterre à l'avènement d'Elisabeth, Le plus rare de ses ouvrages est l'*Araignée et le Moucheron*, 1556, in-4°. Au frontispice, on voit le portrait en pied de l'auteur, avec un poignard à la ceinture, et, en tête de chacun des 77 chapitres du livre, l'effigie d'Heywood est répétée dans diverses attitudes, tantôt debout, tantôt assis devant un livre ouvert sur une table, près d'une fenêtre tapissée de toiles d'araignée.

Tycho Hoffmann, écrivain danois du XVIII[e] siècle, a rédigé le texte allemand d'un des plus beaux livres à figures qui aient été publiés à cette époque, le recueil des *Portraits historiques des hommes illustres de Danemark*, 1746, 6 parties en 2 vol. in-4°. Ces deux volumes sont ornés de gravures dues aux plus célèbres artistes français, anglais, hollandais et allemands du temps. On remarque que la grandeur et la qualité du papier varient dans les différentes parties; ce qui donne à penser qu'elles n'ont pas été imprimées de suite, ni peut-être dans la même ville. On doit trouver, à la fin du second volume, un supplément contenant les vies et les portraits de trois hommes illustres de date plus récente, le grand chancelier Griffenfeld, et les marins Adeler et Tordenskiold. Il y a aussi une édition danoise de cet ouvrage avec des additions, mais dans laquelle les épreuves des gravures sont bien inférieures.

Frédéric-Charles Gottlob-Hirsching, laborieux écrivain allemand, mourut en 1800, dans sa 38[me] année. Peu d'hommes ont autant écrit dans une vie si courte; il est

vrai qu'il ne faisait guère que compiler comme l'abbé Trublet, et se préoccupait moins de la qualité que de la quantité ! Il y a toutefois des choses encore intéressantes pour les amateurs dans sa *Description des principales bibliothèques de l'Allemagne* (*Erlang*, 1786, 4 vol. in-8°). La même année il publia 6 vol. in-8° de *Notices sur les tableaux et recueils d'estampes les plus curieux* du même pays, qu'on peut aussi consulter utilement, mais avec précaution, car il allait trop vite en besogne pour ne pas commettre bien des erreurs. Il n'y a pas, je pense, un second exemple de travaux aussi considérables de ce genre, publiés par un jeune homme de vingt-cinq ans. Il avait ensuite entrepris un *Dictionnaire* des célébrités du XVIIIe siècle, et en avait déjà publié cinq gros volumes, comprenant la moitié des lettres de l'alphabet, quand il mourut, ou peut-être en mourut. Ce dictionnaire a été continué et terminé par Ernesti et autres.

Hommel, professeur de droit civil, féodal, canonique, etc., à Leipzig, de 1750 à 1781, était un écrivain à la fois profond et spirituel, deux qualités qui vont rarement ensemble. On les trouve réunis au plus haut degré dans un de ses ouvrages, intitulé *Litteratura juris*, dont la première édition avait paru en 1761. Mais il vaut mieux avoir la seconde, totalement refondue et avec figures ajoutées (*Leipzig*, 1779, in-8°). Cet ouvrage aussi amusant qu'instructif est divisé en deux parties, l'une bibliographique, l'autre biographique. La première comprend des notices sur les ouvrages les plus importants dans les diverses branches de la jurisprudence, sur quelques livres du même genre, peu connus et dignes de l'être davantage, une curieuse notice historique sur les controverses qui s'étaient élevées depuis trois siècles entre les jurisconsultes, etc. Dans la partie biographique, il est question entre autres choses des jurisconsultes qui se sont oubliés à

faire des vers, des femmes qui, par contre, se sont oubliées à faire de la jurisprudence, etc. C'est un pêle-mêle fort original de choses sérieuses et gaies, terminé par un tableau chronologique dans lequel les jurisconsultes sont classés à la date de leur mort, depuis 1408 jusqu'en 1760.

Litteratura juris mérite de passer au rang des livres d'amateur. On pourrait y joindre, comme complément, l'ouvrage du même auteur, intitulé *Effigies jurisconsultorum in indicem redactæ*, Leipzig, 1760, in-8°. C'est une table alphabétique de tous les jurisconsultes dont Hommel avait pu recueillir les portraits gravés, avec les indications du format, du graveur, et de la collection où ils se trouvent; et la description des médailles frappées en leur honneur.

Pierre de l'Hostal, écrivain béarnais du XVI[e] siècle, qui s'intitulait seigneur de Roquebonne, Sendos et Maucor, était un individu fort extravagant, sinon absolument fou, comme le prétend Bayle. On ne sait presque rien de sa vie, mais il est auteur de plusieurs ouvrages recherchés pour leur bizarrerie et leur rareté. En voici l'indication : *Discours philosophiques.....* Paris, 1579, in-8°; — *Le soldat français*, id. 1604 et 1606, in-8°. Il y conseille à Henri IV de recommencer la guerre avec l'Espagne pour lui reprendre toute la Navarre. Cet écrit, bourré de citations latines, fut tourné en ridicule dans deux écrits par un satirique qui avait adopté le pseudonyme de maître Guillaume, fou du Roi. L'un de ces écrits est intitulé : *Réponse de M[e] Guillaume au Soldat français*, faite en présence de Henri IV (1605); l'autre, l'*Appointement de M.....e faict par Mathurine entre le Soldat français et maître Guillaume*, in-12 s. d. L'Hostal riposta par deux pamphlets, publiés l'un et l'autre en 1606: la *Victoire du Soldat français contre M[e] Guillaume*, et l'*Anti-Thersite*. — On a encore du même auteur deux ouvrages plus

rares que les précédents : l'*Avant-Victorieux* (*Orthez*, 1609, in-8°), panégyrique de Henri IV, du style le plus extravagant, et *La Navarre en deuil* (*Orthez*, 1610, in-12), complainte sur la mort de ce prince.

Weiss a signalé une trentaine d'écrits satiriques publiés, de 1605 à 1632, sous ce pseudonyme de ce maître Guillaume, ancien apothicaire de Louviers, dont le vrai nom était *Marchand.* Ce personnage, déjà plus qu'à demi-fou, mais d'une folie plaisante, l'était devenu complètement, par suite d'un coup de hallebarde reçu lors de la prise de sa ville natale par les huguenots. Peut-être aussi, comme Triboulet et bien d'autres du même genre, n'était-il pas aussi fou qu'il faisait semblant de l'être. Quoi qu'il en soit, il entra en qualité de bouffon au service du cardinal de Bourbon, passa à celui de Henri IV, et mourut vers 1605, n'ayant jamais rien écrit. C'est justement de cette année que date le premier ouvrage publié sous son nom : *Catalogue ou inventaire des livres trouvés dans la bibliothèque de Me Guillaume* (1605, in-8°). C'est une liste de 70 écrits imaginaires, dont les titres sont des épigrammes contre les plus grands seigneurs de la cour. Les critiques du *Soldat français* sont de la même date. Les opuscules publiés ultérieurement sous le même pseudonyme, mais qui, évidemment, ne sont pas de la même main, ont trait aux principaux événements du règne de Louis XIII. Plusieurs furent publiés à propos de la mort du maréchal d'Ancre. Les deux derniers sont des satires contre Richelieu.

Michelet et les écrivains de son école n'ont pas manqué de se prévaloir du fameux traité de François Hotman, *Franco-Gallia* (*Genève,* 1573, traduction française par Simon Goulard, *Cologne*, 1574), dans lequel ce jurisconsulte calviniste démontre savamment que la France n'était pas un royaume héréditaire, et que les Etats Généraux,

mandataires de la nation, avaient le droit de décerner la royauté au plus digne. Mais ils négligent d'ajouter qu'Hotman ne se fit aucun scrupule, douze ans plus tard, de démontrer non moins savamment le contraire, en établissant les droits de Henri IV à la couronne. Un autre ouvrage du même auteur, *De furoribus gallicis*, etc., fut publié à la fois à Londres et à Edimbourg en 1573, la même année que parut *Franco-Gallia*. Ces deux premières éditions ne sont pas communes, et la traduction française publiée également en 1573, *Bâle*, pet. in-12, est encore plus rare que l'original latin.

Antonio dos Reys, savant ecclésiastique portugais, mort en 1738, auteur d'épigrammes latines d'un style fort élégant, et d'un grand nombre d'autres ouvrages, dont la plupart n'ont pas été imprimés, voulait publier un recueil des meilleurs poètes de son pays qui ont écrit en latin, et en avait même déjà composé l'introduction. Ce travail, interrompu par sa mort, fut repris et achevé par Emmanuel Monteiro, qui le fit paraître sous ce titre : *Corpus illustrium poetarum lusitanorum qui latinè scripserunt*, etc. *Lisbonne*, 1745-48, 7 vol. in-4°. Cette collection, précieuse pour l'histoire de la littérature portugaise, est devenue très rare.

Le P. Barthélemi Ricci, jésuite, mort en 1613 à Rome, a publié à Anvers, en 1608, sous le titre de *Triomphus J.-C.*, in-8°, un curieux volume illustré des figures de tous les martyrs qui ont subi, comme J.-C., le supplice de la croix, gravées par Adrien Collaërt. L'année suivante, le même P. Ricci publia à Rome une Vie de J.-C. (en latin), d'après les propres paroles des évangélistes, in-4° avec 60 planches.

Un autre Ricci (Joseph), de la congrégation des Somasques, historien du XVIIe siècle, a laissé deux ouvrages latins estimés, publiés l'un et l'autre à Venise; une histoire de la guerre de Trente ans (1648), et un récit des événements qui se sont passés en Italie, de 1613 à 1653 (1655). L'auteur n'obtint le permis d'imprimer qu'après avoir fait divers retranchements et corrections. Néanmoins cette narration est intéressante, et contient beaucoup de faits qui ne se trouvent pas ailleurs.

Jean-François de Los Rios, bibliographe et libraire, né à Anvers en 1728, était issu d'une branche bâtarde de l'illustre famille espagnole de ce nom. C'était un homme qui avait la passion des livres, mais d'un caractère bizarre et d'une érudition très superficielle. Il s'établit libraire à Lyon en 1766, fut chargé de la vente de plusieurs bibliothèques importantes, notamment de celle des Jésuites de Lyon, dont il fit lui-même l'acquisition. Il publia en 1777 une *Bibliographie instructive*, travail bien inférieur à celui de son devancier Debure, dont il avait emprunté le titre. Pourtant un grand nombre de livres précieux lui avaient passé par les mains; mais il n'était pas assez instruit pour faire un livre vraiment instructif. Ses notes sur des livres singuliers et rares n'ont qu'un caractère commercial. Aussi cet ouvrage a été qualifié de très médiocre par Peignot, qui ne péchait pas par excès de sévérité. Los Rios n'en affichait pas moins de grandes prétentions littéraires, et avait joint à sa *Bibliographie* son portrait avec cette inscription : *F. Los Rios, né à Anvers*. Le poète Vasselier, par le changement de l'A du dernier mot en E, et l'addition d'une L avec apostrophe, s'amusa à transformer, sur l'exemplaire placé à l'étalage du libraire, les trois derniers mots de la souscription du portrait en ceux-ci : *né à l'Envers*. L'excentricité bien connue du personnage fit le succès de cette médiocre plaisanterie. En 1789, il publia,

Le P. Alain de la Roche, religieux dominicain breton et prédicateur populaire au xve siècle, possédait évidemment à un haut degré cette qualité que Démosthène nommait « la première, la seconde et la troisième partie de l'éloquence » ; — l'action oratoire. On peut en juger par l'impression qu'elle produisait sur les populations rurales de l'Allemagne et de la Hollande, dont il ignorait la langue, et dont la plupart ne connaissaient pas davantage la sienne. Il était obligé d'avoir auprès de lui un confrère pour interpréter au fur et à mesure son langage français. Mais il n'en faisait pas moins merveille, par la puissance de l'organe et l'éloquence du corps. Ceci ne paraîtra nullement incroyable à ceux qui ont assisté aux triomphes de grands orateurs populaires plus récents ; qui ont vu, par exemple, O'Connell passionner un immense auditoire, dont la majeure partie était trop loin de lui pour l'entendre, ne pouvait que le voir et saisir ces mots : IRLANDE ! PAUVRE IRLANDE ! ! auxquels il donnait une accentuation si énergique et si pathétique, résumant dans cet appel les souffrances séculaires de ses compatriotes et le réveil des espérances de son pays. L'objet principal des prédications du P. de la Roche était la restauration de la confrérie du Rosaire, instituée par S. Dominique, et il produisait, lui aussi, des effets prodigieux, à l'aide du seul nom de Marie et de l'exhibition du chapelet. Il y joignait des récits plus ou moins authentiques de prodiges qui circulaient de bouche en bouche ; comme l'histoire d'un soldat breton miraculeusement sauvé de l'écroulement d'une énorme muraille, par la récitation du chapelet. Il fit aussi quelques missions en Picardie et dans les environs de Paris , où son auditoire pouvait le comprendre. Ce puissant orateur mourut en 1475, à 47 ans, prématurément épuisé par les travaux de la prédication dans des conditions si difficiles. Sauf une lettre apologétique adressée à l'évêque de Tournay, pour se justifier du reproche assez fondé de fanatisme et d'inventions téméraires, on ne voit

pas qu'il ait rien écrit. Ses improvisations, rédigées en latin d'après les souvenirs de ses auditeurs, furent imprimées peu de temps après sa mort ; les unes, à Cologne, 1479, in-4° ; d'autres, celles du Rosaire ; — *De immensâ et ineffabili dignitate Psalterii Virginis Mariæ,* à Stockholm en 1498, et *De Psalterio V. M. in Sueciâ*, la même année à Anvers. On connaît aussi deux traductions françaises de ces sermons, l'une in-4° goth. s. d. imprimée par Vérard; l'autre in-16, également s. d., par Jehan Jehannot. Toutes ces éditions sont fort rares, parce que les dominicains, effrayés des écarts d'imagination de leur confrère, en détruisirent la plupart des exemplaires. Les œuvres du P. de la Roche furent néanmoins réimprimées plusieurs fois au XVIIe siècle ; mais ces éditions, expurgées (*Cologne*, 1624, in-8° ; *Fribourg*, 1619 ; *Naples,* 1630), sont bien moins recherchées que les premières. Il existe une Vie d'A. de la Roche, que Prosper Levot signale comme « remplie d'indécences », dans l'ouvrage de Rechac de Sainte-Marie, dominicain ; « La vie..... des trois plus signalez religieux en saincteté et en vertu de l'Ordre des Frères Prescheurs de la Province de Bretagne. » *Paris,* 1644 et 1664, in-12. Les deux autres sont les PP. Maheuc et Quintin.

Roger, de l'Académie française, a joui, de son vivant, d'une grande réputation comme poète comique. L'une de ses meilleures pièces est la *Revanche,* écrite en collaboration avec Creuzé de Lesser, et représentée pour la première fois pendant la guerre de 1809 contre l'Autriche, le 15 juillet. A son retour de Vienne, l'Empereur se fit jouer à Fontainebleau cette comédie, qui lui plut beaucoup. Apprenant de Fontanes que les auteurs avaient cru devoir garder l'anonyme, parce que tous deux étaient membres du Corps législatif : — Belle raison ! dit-il. Est-ce que j'ai défendu aux membres de ce corps d'avoir de l'esprit ?

Qu'ont-ils de mieux à faire ? N'ont-ils pas assez de loisir? — Quand on les lui nomma, il fit une légère grimace. — Eh bien! ajouta-t-il, *c'est égal,* leur pièce est jolie. » — En effet, il n'aimait guère ni l'un ni l'autre, ils le savaient et le lui rendaient bien. Le seul ouvrage de Roger que la génération actuelle connaisse quelque peu, est le poème du *Billet de Loterie* (musique de Nicoló), composé aussi avec Creuzé de Lesser. Roger, homme d'esprit et de beaucoup de cœur, était déjà trop oublié quand il mourut en 1842. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 1834 en 2 volumes in-8°, avec une introduction par Ch. Nodier.

Jaymes ou Jaime Roig, poète valencien, sur lequel on trouvera des détails dans l'histoire de la littérature espagnole de Ticknor, traduite par Magnabal (I, 303 et suiv.), est auteur d'un poème bizarre, en petits vers rimés de deux à cinq syllabes, composé vers 1460, et imprimé pour la première fois à Valence, en 1531. Cette édition *princeps,* rarissime, qui fut suivie de quatre autres également peu communes dans le cours du XVIe siècle, est intitulée : *Libre de consels fet per lo magnifich mestre Jaume Roig.* C'est à son neveu (*nelot*) qu'il adresse ce « livre de conseils très salutaires et profitables tant pour le réglement et ordre d'une bonne vie, que pour augmenter la dévotion à la pureté et à la conception de la très sainte Vierge ». L'auteur s'y prend d'une singulière façon pour « augmenter la dévotion à la pureté ». Il entremêle à ses préceptes moraux de fréquentes et violentes invectives contre les femmes, et s'exprime sur leurs désordres avec une telle liberté, que l'éditeur pudibond d'une réimpression faite en 1735, a supprimé bien des passages licencieux, prétendant pour s'excuser que ces retranchements étaient déjà opérés dans toutes les anciennes éditions qu'il avait pu voir, ce qui n'était pas exact. La conclusion est bien en effet une sorte d'hymne à la Vierge, qui contraste fort avec le reste. Roig donne quelques renseignements curieux sur sa jeunesse :

il avait été, dit-il, page d'un « cavalier d'antique lignage, *gran bandoler* (grand bandoulier ou bandit), avec lequel il apprit bien des choses utiles, à porter les armes, à chasser, à monter à cheval, sonner du cor, à danser, même à découper ». Cervantes nous a donné, dans ce Roque Cuinard, personnage historique, qui figure dans la seconde partie de Don Quichotte, un type de ces gentilshommes aventuriers comme il en existait encore de son temps, qui ne croyaient pas déroger en faisant le métier de bandit, tout en conservant certaines qualités chevaleresques. Seulement ce banditisme seigneurial était déjà en pleine décadence du temps de Cervantes, et les héros de grands chemins avaient affaire à la Sainte-Hermandad, encore dans les limbes au xve siècle. Telle avait été la suite inévitable des guerres incessantes du moyen âge. Le Cid lui-même n'avait guère été autre chose *qu'un gran bandoler,* le plus grand de tous.

Un des livres les plus curieux sur l'histoire ecclésiastique de l'ancienne France, et des moins connus, bien qu'intéressant sous bien des rapports, est l'*Histoire de l'église d'Autun* (par M. X..., chanoine et garde des archives du chapitre de cette église). *Autun,* 1774, in-8° de 656 pages. On y trouve, entre autres choses, des détails sur l'administration de l'évêque de cette ville, le fameux abbé Roquette, celui qui était accusé de longue main, dit Tallemant, « de se faire faire ses pièces », oraisons funèbres et sermons, ce qui donna lieu à l'épigramme bien connue. C'était un prélat mondain et de mœurs relâchées, avec de grandes apparences de gravité et de dévotion, ce qui donna lieu de penser qu'il était l'original du *Tartuffe.* L'historien de l'église d'Autun, qui avait sans doute de graves raisons pour ne parler de son évêque qu'avec ménagement, a relevé quelques actes louables de son administration. Toutefois il est obligé de convenir que Monseigneur de Roquette, sans

cesse appelé et retenu à Paris par une foule d'affaires, n'avait jamais pu, à son grand regret, faire la visite de son diocèse.

Le célèbre Roscoe, historien, poète et botaniste, auteur de la *Vie* de Laurent de Médicis et de celle de Léon X, est du nombre des bibliophiles que des embarras financiers ont mis dans la pénible nécessité de se séparer de leurs livres. Roscoe était plus que septuagénaire quand il dut faire ce sacrifice, qui lui inspira quelques stances empreintes d'une douloureuse résignation. Il avait formé une bibliothèque des plus riches en livres rares, notamment en anciens ouvrages italiens dont il s'était servi pour ses travaux historiques. Elle fut vendue 5,150 l. s. (128,750 fr.).

André de Rossant, avocat lyonnais, poète et ligueur fanatique, est l'auteur des deux plus atroces libelles qui aient été publiés après l'assassinat de Henri III : Les *Mœurs, humeurs et comportements de Henry de Valois, représentés en vrai depuis sa naissance. Paris, Ant. le Riche,* 1589, in-8°, et l'*Histoire mémorable récitant la vie de Henry de Valois, et la louange de frère Jacques Clément, comprise en* 55 *quatrains fort catholiques. Paris, Mercier,* in-8°. Dans ce dernier écrit, adressé au prévôt des marchands La Chapelle-Marteau, il demande l'érection d'une statue au martyr Jacques Clément ! On lui attribue, peut-être à tort, un autre pamphlet non moins violent contre Henry IV. *Lyon, J. Pillehotte,* 1593. Toutefois, après le triomphe de celui-ci, Rossant chanta à pleine voix la palinodie, fit des vers et des anagrammes à la louange du nouveau souverain. Il était d'une grande force sur l'anagramme, et en avait fait notamment un assez heureux sur son propre nom latinisé, *Andreas Derossatuis,* qu'il métamorphosait en *ardes ardens os vatis !* Il était, en effet, des plus *ardents.* Ces trois libelles, en raison même de leur violence, seront toujours recherchés.

L'un des derniers ouvrages qui ont été, avant la Révolution, l'objet des plus sévères condamnations judiciaires, est celui de Huerne de la Motte, avocat au Parlement : *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication. Paris*, 1761. Il s'efforçait d'y démontrer, par de nombreux précédents, qu'on ne devait plus tenir les comédiens pour excommuniés. Le parlement s'émut de cette thèse, fit rayer l'auteur du tableau des avocats, et ordonna que « l'écrit en question serait lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice ». On trouve de grands détails sur cette affaire dans l'*Histoire des ouvrages pour et contre le théâtre*, par Desprez de Boissy, autre avocat au Parlement (1771, p. 660), lequel approuve fort ce traitement infligé à un confrère, qui ne devait pas ignorer, dit-il, l'*esprit des lois* sur la profession de comédien. Tant il est dangereux parfois d'avoir raison trop tôt!

Parmi les lettres de l'abbesse de Fontevrault (Gabrielle de Rochechouart, sœur de Madame de Montespan), recueillies par Pierre Clément, on en remarque plusieurs adressées au célèbre amateur Roger de Gaignières, dont elle avait fait la connaissance chez la maréchale de Noailles, où il était reçu dans l'intimité. Leur correspondance paraît avoir été assez active depuis le commencement de l'année 1700 jusqu'à 1704, époque de la mort de l'abbesse. On voit par ces lettres (toutes autographes sauf une seule), que l'abbesse avait eu particulièrement à se louer de l'obligeance de Gaignières dans diverses circonstances; notamment dans un procès qu'elle avait eu à soutenir contre les religieuses d'un couvent de son ordre, qui résistaient à ses injonctions. On voit aussi par plusieurs lettres de 1700 et de 1701, que l'abbesse et Gaignières s'entendirent pour négocier un mariage entre le marquis de Gondrin, petit-fils de Madame de Montespan, et l'une des filles du maréchal de Noailles, mariage qui eut lieu effectivement quel-

ques années après, quand les deux futurs conjoints eurent atteint l'âge convenable. Il est dit, dans une des lettres de l'abbesse, que Gaignières avait pris cette affaire à cœur au point d'en perdre le sommeil, si bien que M. P. Clément avait cru d'abord qu'il s'agissait d'un projet d'union qui le concernait personnellement. Mais il a dû changer d'avis en présence d'une lettre ultérieure, qui contient des explications catégoriques sur le mariage en question. Une négociation d'un genre tout différent, à laquelle Gaignières s'intéressait cette fois comme bibliophile, et pour laquelle l'abbesse lui avait promis ses bons offices, eut un sort moins heureux. Il s'agissait d'un volume fort rare, faisant partie de la bibliothèque d'Urbain Chevreau, qui venait de mourir à l'âge de 88 ans dans sa retraite de Loudun, en février 1701. Le libraire Boudot, qui faisait alors le commerce des bibliothèques, était en marché pour celle de Chevreau. Gaignières désirait vivement faire l'acquisition de cet ouvrage, mais ne voulait pas la faire *en son nom*, craignant d'éveiller sur l'importance de cet article l'attention du libraire, qui n'aurait pas manqué de le lui faire payer plus cher. Il eut alors l'idée de faire cette emplette par l'intermédiaire de l'abbesse de Fontevrault, avec laquelle Boudot était en rapports suivis, probablement pour des fournitures de livres religieux. Celle-ci accueillit cette proposition avec l'empressement obligeant qu'elle mettait en toutes choses avec ses amis. Elle écrivait à Gaignières de Fontevrault, le 27 août 1701 :

« ..... Je serai ravie si l'amitié que Boudot m'a témoignée peut vous être bonne à quelque chose. J'espère qu'il repassera ici, comme il me l'a promis, et, en cas qu'il tienne parole, je prendrois le livre que vous me marquez comme si je le voulois pour moi, et je vous l'enverrai en vous en marquant le prix, car je connois comme vous avez le cœur fait, et je sais que vous seriez au désespoir de m'avoir témoigné votre goût pour le livre si je m'avisois de vous le donner, ce que je ferois pourtant avec grand

plaisir si je ne songeois à ménager votre délicatesse, et si je ne voulois vous servir comme vous voulez. Si Boudot manquoit à repasser par ici, je lui écrirois que je veux acheter ce livre, et je le chargerois de le faire porter aux Filles-Dieu, ou de le mettre entre les mains de M. de Larroque pour me l'envoyer (1). Vous le recevriez aisément de ces deux endroits, et le libraire n'auroit nulle connaissance que le livre fût pour vous. »

Malheureusement cette petite manœuvre si bien combinée échoua par suite d'un incident inattendu, dont Gaignières fut informé par l'abbesse quelques jours après.

« On me dit hier que Boudot s'en étoit retourné, qu'il avoit passé à Saumur sans emporter la bibliothèque de M. Chevreau, qu'il avoit pourtant achetée huit mille francs, mais qu'il l'avoit aussitôt vendue aux Bénédictins de Saint-Jouin (couvent voisin de Fontevrault). Me voilà par-là privée du plaisir de vous procurer le livre que vous désiriez, et j'y ai beaucoup plus de regret, Monsieur, qu'à ceux que je m'étois promis d'acheter pour moi-même. Je ne saurois comprendre comment M. Boudot, au lieu de repasser par ici, comme il me l'avoit promis, n'a pas seule-

(1) Ce Larroque, ancien ministre protestant, collaborateur de Bayle, puis converti au catholicisme et rentré en France depuis 1690, est bien le même qui avait publié en 1685, à Cologne, le fameux libelle : *Des véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe*, où se trouve imprimée pour la première fois la légende de la tête coupée. Larroque avait eu une fâcheuse aventure depuis sa conversion et son retour en France (1690), à propos d'un pamphlet anonyme publié en 1693, dont il avait fait la préface. A défaut de l'auteur qu'on ne put découvrir, le libraire fut pendu et Larroque enfermé au château de Saumur, où il resta cinq ans. Grâce aux démarches de l'abbesse de Fontevrault qui s'intéressait à lui comme Poitevin et nouveau converti, il obtint non seulement sa liberté, mais une place dans les bureaux des affaires étrangères et ensuite une pension. Il était dans les meilleurs termes avec l'abbesse, pour laquelle il rédigea une notice historique sur les abbesses de Fontevrault depuis l'origine, que Pierre Clément a publiée dans l'appendice de son Etude sur Gabrielle de Rochechouart. Il était aussi reçu intimement chez les Noailles et chez Gaignières, qu'il secondait dans ses recherches de livres rares et de curiosités. Il paraît avoir vécu en honnête homme, dès que ses moyens le lui permirent.

ment daigné m'écrire un mot de tout cela. Et encore une fois, Monsieur, je regrette extrêmement de ne pouvoir vous rendre le petit service dont je m'étois chargé avec grand plaisir. »

Mais quel était donc ce livre, que convoitait si fort cet ardent bibliophile ? C'est ce qu'on ignorera probablement toujours.

L'abbesse de Fontevrault n'avait pas l'ardeur passionnée de son ami pour les livres et les estampes, mais elle la comprenait. « Vous avez raison, lui écrivait-elle encore, d'avouer hardiment votre goût pour les curiosités qui font votre principale occupation. C'est une passion non seulement innocente, mais louable et utile (1). » Quelque temps après (27 août 1701), Gaignières ayant témoigné le désir de joindre le portrait de l'abbesse à sa collection, elle s'empressa de le lui envoyer, ce dont il la remercia avec effusion. « C'est à moi, répondit-elle, de vous remercier d'avoir eu la bonté de le souhaiter, et de le recevoir si favorablement. Il m'est très honorable qu'il soit placé dans un cabinet aussi précieux que le vôtre, mais je suis encore moins touchée de cet honneur que du droit où il me met de compter sur votre amitié, beaucoup plus précieuse que toutes les raretés que vous avez rassemblées chez vous (29 décembre 1702). »

Marbode, évêque de Rennes, mort à peu près nonagénaire en 1123, était l'un des hommes les plus instruits d'un siècle où on ne l'était guère. Ses œuvres complètes,

(1) Il y a là très probablement une allusion aux dessins que Gaignières avait fait faire tout récemment des quatre statues historiques des Plantagenets et des bâtiments extérieurs de l'abbaye, dessins conservés a la Bibliothèque Nationale. Les deux dessins des bâtiments sont datés de 1699, ceux des statues ne portent pas de date, mais doivent etre de la même époque. C'était là assurément une curiosité louable et utile, comme disait l'abbesse, et, de plus, fort méritoire dans ce temps-la.

consistant en lettres, poésies, Vies de différents saints, ouvrages de grammaire, etc., ont été recueillies et publiées par dom Beaugendre, à la suite de celles de saint Hildebert, *Paris*, 1708, in-fol. Plusieurs Vies de saints rédigées par lui figurent dans les Bollandistes. Son ouvrage le plus connu est un poème sur les pierres précieuses, qui est, dit-on, la traduction du livre d'un médecin arabe, faite par ordre de Philippe-Auguste. Il a été publié pour la première fois à Paris, en 1531, in-8°, et souvent réimprimé depuis. On trouve dans le volume de 1708 une ancienne traduction de ce poème en vers français. Elle est attribuée à Brunetto Latini, le maître du Dante, qui n'a pas cru pouvoir se dispenser de le placer en enfer comme sodomiste, bien qu'il l'estimât fort à d'autres points de vue. Parmi les autres ouvrages de Marbode publiés séparément, on peut citer, comme rare et digne d'être recherché, un volume in-4° imprimé à Rennes en 1524, *Marbodi liber*, qui contient des hymnes et d'autres pièces ascétiques. Marbode qui passait pour un homme aussi austère que savant, n'en a pas moins déclamé, avec une liberté extrême d'expressions, contre les vices du clergé de son temps.

(A suivre.)

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES

JOURNAL DE STENDHAL (Henri Beyle), 1801-1814, publié par MM. C. Stryienski et F. de Nion. *Paris, G. Charpentier*, in-12 de xxxv et 488 pages.

Ce journal inédit, qui va du 28 germinal an IX au 4 juillet 1814, était éparpillé dans la collection des manuscrits de Beyle

conservés à la bibliothèque de Grenoble, et qui ne comprend pas moins de 70 volumes ou liasses. On y trouve beaucoup de travaux déjà publiés, notamment une partie du livre de l'*Amour*, l'un des objets favoris des méditations de l'auteur, quelques-unes de ses nouvelles, des fragments de *Rome, Naples et Florence*, ceux qu'on a publiés sous le nom un peu ambitieux d'*Histoire de Napoléon*, etc. C'est de là aussi qu'on est parvenu, non sans peine, à exhumer ce journal, dont les feuillets étaient épars dans plus de vingt liasses. Il manque par malheur plusieurs cahiers, et qui ne devaient pas être des moins intéressants, entre autres ceux de la campagne de 1812, l'une de celles que Beyle a faites en qualité de commissaire des guerres. Heureusement pour lui, il était parti de Moscou longtemps d'avance, chargé d'une mission spéciale.

Cette publication fournit un grand nombre de documents nouveaux et curieux sur la jeunesse plus que dissipée de Beyle ; elle complète et rectifie sur bien des points le seul travail biographique sérieux qui eût paru jusqu'ici, celui de son ami Colomb, qui n'avait pas eu ce journal à sa disposition. On y trouve aussi, çà et là, des détails piquants sur le mouvement dramatique des premières années du siècle, surtout de 1803 à 1805, mouvement auquel Beyle était fort mêlé, par amour de l'art, et surtout des actrices. Officier de dragons démissionnaire, il ne rêvait plus que théâtre à cette époque, aspirait à devenir non seulement auteur dramatique, mais acteur, et vivait dans l'intimité de la plupart des artistes du Théâtre-Français, notamment de Talma, de M[lles] Duchesnois, Mars, etc., dont il apprécie le talent avec une finesse remarquable. En revanche, ce qui a été conservé de son unique pièce de théâtre, *Letellier* ou l'*Ami du despotisme pervertisseur de l'opinion publique*, prouve qu'il s'était complètement abusé sur ses aptitudes dramatiques. On peut en juger par un fragment de cette œuvre inachevée, qui figure à l'Appendice du présent volume. Il ne s'abusait pas moins sur les dispositions professionnelles et la vertu relative d'une jeune actrice, Mélanie Guilbert, dont il fut passionnément épris pendant plus d'un an. Cette ingénue, des plus rouées dans la vie réelle, aspirait au Théâtre-Français ; elle ne put y arriver, malgré ses relations très particulières avec plusieurs chefs d'emploi. En 1805, elle débuta à Marseille, « étant au mieux avec la préfecture », mais ne fut pas engagée. Cette femme tint pendant plus d'un an une grande place dans l'existence de Beyle, et par

suite dans son *Journal*. Absorbé par l'analyse de ses propres sensations, tandis qu'il filait le parfait amour, il ne voyait pas ou s'obstinait à ne pas voir que plusieurs autres mordaient à belles dents dans la dragée qu'on lui tenait si haute !

Il est beaucoup question des femmes dans ces cahiers ; ce n'est même qu'incidemment qu'il y est question d'autre chose. Des récits de flirtations quintessenciées y alternent avec des boutades d'un cynisme brutal. Mais on y voit étinceler, çà et là, des pensées ingénieuses et profondes, *disjecti membra poetæ ;* celle-ci, par exemple, qui semble d'hier ou de ce matin, bien que datée du 27 floréal an XII : « Il est facile de plaire au peuple, mais on ne lui plaît pas longtemps ; une nouvelle bêtise remplace bientôt la vôtre. » Quelques pages, surtout dans les derniers cahiers, sont à la hauteur de ce que Beyle a jamais fait de mieux. Le récit de l'effroyable journée d'Ebersberg (mai 1809) vaut l'épisode fameux de Waterloo dans la *Chartreuse de Parme*. Dans ce journal, comme ailleurs, Beyle est sur plus d'un point, tantôt en bien, tantôt en mal, fort en avant de son siècle. Parmi ses pressentiments prophétiques, son admiration parfaitement raisonnée pour Shakespeare est un de ceux qui lui font le plus d'honneur. Dès 1804, il se faisait de grosses querelles à la Comédie-Française, en soutenant que l'*Othello* de Ducis était bien inférieur à l'original.

Il n'est guère possible de parler ici de Beyle sans évoquer le souvenir de la rarissime plaquette : H. B., par un des quarante, *Eleuthéropolis, an MDCCCLXIV de l'imposture du Nazaréen*. Cet opuscule n'a pas plus ajouté à la réputation de Mérimée que l'*Ode à Priape* à celle de Piron. Chez l'auteur de *Colomba* comme chez celui de *Rouge et Noir*, le scepticisme n'était qu'intermittent. Les boutades matérialistes et impies sont rares dans le *Journal*, et l'on y rencontre parfois des impressions d'un genre tout opposé, comme celle-ci : « Faire un petit livre de piété en quelques chapitres, dans le genre suave de l'*Imitation*. Les vierges de Raphaël pour frontispice » (9 pluviôse an XI).

Il a été tiré de ce *Journal*, complément de toutes les œuvres de Beyle, 25 exemplaires sur papier fort.

Lady Georgiana Fullerton, sa vie et ses œuvres, par Madame A. Craven, in-8 de xvi et 558 pages avec portrait. *Librairie académique Perrin.*

Voilà un de ces livres dont il fait bon parler pour purifier l'air après ceux qui ont laissé une forte odeur de roussi, comme le *Journal* de ce païen de Stendahl. Nous croyons pouvoir prédire au nouvel ouvrage de Madame Craven un succès pareil à celui des *Récits d'une sœur*. Parmi les femmes de la haute aristocratie anglaise qui ont embrassé le catholicisme depuis un demi-siècle, lady Georgiana Fullerton, née Granville, était des premières, sinon la première, par la véritable noblesse, celle de l'âme, par sa charité aussi intelligente qu'active, et par ses aptitudes littéraires. Plusieurs de ses romans, notamment *Ellen Middleton*, *Grantley Manor* (non traduit), *Lady Bird* (l'Oiseau du bon Dieu), ont obtenu un immense succès. Elle parlait et écrivait en français aussi facilement que dans sa langue maternelle ; un de ses romans, le *Pacha de Bonneval*, rédigé par elle-même en français, a paru d'abord dans le *Correspondant*. Disons encore que le produit de ses travaux littéraires était exclusivement affecté à des œuvres de bienfaisance, et que bien peu d'Anglaises ont autant aimé la France, ainsi qu'en font foi de nombreuses lettres citées par Madame Craven. L'une d'elles, du 16 mai 1848, contient une anecdote particulièrement intéressante pour les lecteurs du *Bulletin*. « ... Je viens de voir Madame de Montjoie (dame d'honneur de la reine Marie-Amélie). Elle a reçu hier un petit livre qu'on lui a renvoyé de Paris. Depuis trente ans, elle avait l'habitude d'y écrire des passages extraits de livres religieux. Il était resté sur sa table aux Tuileries. Il a passé par les mains de la foule, qui y a ajouté des paroles injurieuses signées de plusieurs noms. Cela est horriblement pénible à voir ; mais dans quelques années ce sera un curieux monument d'une époque extraordinaire » ; — un monument que se disputeront avec énergie les bibliophiles du xxe siècle, s'il passe jamais dans quelque vente.

C'est aux âmes d'élite que semblent réservées les grandes épreuves ; aussi lady Georgiana ne fut pas épargnée. La plus cruelle fut la perte de son fils unique, mort à vingt ans. Depuis le jour où, suivant son expression, « son enfant était devenu son ange gardien », il n'y eut plus pour elle de joies profanes, mais

elle s'adonna plus que jamais à la prière, aux bonnes œuvres ; et, comme dit Madame Craven, *une nouvelle puissance de consolation* se développa en elle. Elle fit preuve d'une résignation et d'une sérénité admirables pendant la douloureuse maladie qui l'emporta, à l'âge de 73 ans (janvier 1885). Un jour, à la suite d'une crise violente, étant un peu remise, elle dit en riant à son médecin : « Avouez que vous n'auriez jamais cru qu'il fallût tant de choses pour tuer une vieille femme ! »

Dans ce bon et beau livre, Madame Craven a mis tout son talent, toute son âme, et élevé à son amie un monument digne de toutes les deux !

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Cueilli dans une spirituelle fantaisie de M. L. Halévy, le *Défilé*. (Un défilé d'invités et d'invitées dans un bal.)

« Madame de X... est une de ces aimables personnes dont la vie peut se conter en trois mots : *s'habiller, babiller et se déshabiller*.

— Ah ! quelle robe, ma chère ! quelle robe ! s'écrie la maîtresse de la maison... et de chez qui ?

— De chez Madame Z... (Je passe le nom pour n'être pas soupçonné de faire une réclame.)

— Ah ! j'aurais dû le deviner. Elle signe ses robes.

— Oui, vous avez raison, ses robes sont tout à fait personnelles.

Le mari, un petit *sécot*, à l'air renfrogné, fait la grimace. Il sait ce qu'elles coûtent, *ces robes personnelles*. C'est un bibliophile enragé ; il aurait bien mieux aimé acheter un livre de plus à la vente X...

Le mari et la femme passent leur vie à se reprocher leurs robes et leurs livres. Dans une de ces querelles, ce mot atroce a échappé à la femme :

— Je sais bien que ça fera une belle vente après vous, mais en attendant !... »

Les lecteurs du *Bulletin* ont trop d'esprit pour se formaliser de cette plaisanterie, qui d'ailleurs ne vise ni n'atteint personne en particulier.

— Nous avons déjà signalé, dans le précédent *Bulletin*, la mort prématurée d'un de nos plus zélés collaborateurs, le comte Edmond-Marie de Barthélemy d'Hastel, né à Angers le 21 novembre, décédé à Paris le 30 mai dernier. Ancien auditeur au Conseil d'Etat, et secrétaire du sceau des titres, ce savant et laborieux écrivain a publié un grand nombre de dissertations, de notices et de mémoires sur le département de la Marne, en partie résumés dans son *Histoire de Châlons*, qui a obtenu, en 1885, une mention honorable de l'Académie des inscriptions. Parmi ses autres travaux, nous citerons ses *Études* sur Gerbert, sur la société précieuse avec lettres inédites de Mademoiselle de Scudéry et autres ; sur la comtesse de Maure ; la marquise d'Huxelles ; les amis de la marquise de Sablé, la princesse de Conti, les filles du Régent, Mesdames de France, filles de Louis XV, sur Jean Bodin, Omer Talon, etc. Investigateur infatigable, le comte Barthélemy a fait plus d'une trouvaille précieuse pour l'histoire de France. On lui doit la publication de la correspondance en grande partie inédite de Turenne, du *journal* de Jean Hérond, médecin de Louis XIII, de celui d'un curé ligueur, les lettres inédites de la princesse, femme du grand Condé ; celles des correspondants de la marquise de Balleroy. L'une de ses plus récentes publications est *la Gazette de la Régence* (1715-19), d'après le manuscrit inédit conservé à la bibliothèque de La Haye (1887). Disons encore que le *Bulletin* a eu la primeur d'un grand nombre de ces travaux. M. de Barthélemy était un de ces érudits dont la vie se passe à faire des recherches, à rassembler des matériaux dont d'autres font leur profit, souvent sans en indiquer la provenance. *Sic vos non vobis*.....

Il était, depuis 1864, chevalier de l'Ordre de Pie IX.

LEXIQUE DE LA LANGUE DE CHAPELAIN

(SUITE)

ENCHARGER. Charger, prier. « M'*enchargea* avec beaucoup d'instance de vous l'offrir... » I, 277.

ENCHARGER A... Recommander. « L'office que vous aviez *enchargé à* M. Serizay a été fait ponctuellement... » I, 135. — « J'ai su dans ma solitude que le Roi considéroit fort Utrecht, et qu'il en avoit *enchargé* le bon traitement *à* ses troupes. » II, 799.

ENCLOÎTRER (s'). « Il est toujours à l'Oratoire (le comte de Brienne), résolu de *s'encloîtrer* après cet essai de retraite. » II, 355.

ENCOMIASTE. Ἐγκωμιάστης ; panégyriste. « L'*encomiaste* et censeur du parlement... » II, 109.

ENCRE. Au fig. « Depuis je lui en ai écrit de la meilleure *encre...* » II, 432.

ENDORMISSEMENT. « Vous êtes enfin réveillé pour moi après six semaines d'*endormissement* et de silence. » I, 231. — « Surtout avec M. Heinsius duquel vous avez voulu réveiller le prétendu *endormissement...* » II, 834.

ENGOLFER (s'). Se mettre en mer, prendre le large. « Je m'en vais déployer tantôt mes voiles et *m'engolfer* à bon escient. » I, 92.

ENIGME. Masc. « Il vous faut expliquer cet énigme. » I, 401.

ENIXE. *Enixus ;* pressant. « A cette heure que vous m'y avez engagé par votre *enixe* voix... » II, 300.

ENODATION. *Enodatio ;* explication. ... « Une ample matière

de corrections, restitutions, illustrations, *énodations.* » II, 332. — « Surtout ayant vu cet essai d'*énodation* du passage de Sabinus... » II, 480.

ENQUÉRIR. Employé activement. « M. Bigot est de retour d'Italie depuis quinze jours, et *m'a fort enquis* de vous. » II, 159.

ENROUILLER. « Cependant ne laissez pas *enrouiller* vos belles armes... » II, 560.

ENTENDRE A... Ecouter. « Il avoit détourné les princes de Lunebourg d'*entendre aux* pressantes sollicitations des rois et républiques ligués... » II, 680.

ENTHOUSIASTIQUE. Qui donne de l'enthousiasme. « Ils auront pris, pour aller à la reconquête de leur pays, de ce breuvage *enthousiastique* qu'on dit que l'on permet aux Turcs même de prendre pour aller au combat... » I, 574.

ENTRE-COMMUNIQUER. « Pour nous pouvoir à l'avenir entre-communiquer. » II, 407.

ENTRE-CONCILIER. « Défi qu'il faut éviter entre deux aussi vertueuses personnes que vous êtes et que je désire *entre-concilier.* » I, 209.

ENTRE-GALANTISER (S'). « Il sembloit en se plaignant l'un de l'autre qu'ils *s'entre-galantisoient.* »

ENTRELAS. Entrelac, entrelacement. « L'*entrelas* des rimes... » II, 57.

ENTRE-RAMENER. « Vous avez la mine de vous *entre-ramener* et de ne vous séparer qu'au faubourg Saint-Jacques. » I, 645.

ENTRETÈNEMENT. Frais d'entretien. Huygens logé dans la Bibliothèque du roi « avec un notable et glorieux *entretènement...* » II, 469.

EPIGRAMMATISER. « Il substitue son fils en sa place, qui fait rage d'*épigrammatiser.* » I, 294.

EPITAPHE. Masc. « Un infâme et impertinent *épitaphe*... » I, 25. — Id., I, 383.

EPITHÈTE. Masc. « Si l'épithète de *Grand* que j'avois donné à Ronsard étoit *sérieux* ou ironique. » I, 631.

EPOUVANTÉ. Saisi d'admiration. « Je suis *épouvanté* de la lettre de M. Huygens. Il y a tel françois qui s'en feroit honneur... » I, 565.

EQUIPOLLER. *Æquipollens.* « Une proposition qui *équipolle* à celle-là en dignité. » II, 634.

ERREMENT. Terme de palais ; dernier état d'une affaire. Le comte Tott, « lequel aussi bien n'ai-je point vu depuis nos derniers *erremens*. » II, 188.

ERRES. Traces, vestiges. « Je loue Dieu de vous avoir mis désormais en état de reprendre vos *erres* anciennes... » II, 834. — « Je le remettrai adroitement sur les mêmes *erres*. » II, 140.

ERREURS. *Errores,* voyages. « Quand ce vertueux homme-là sera en repos dans sa patrie, après de si longues *erreurs*... » II, 422.

ESSEULÉ. « Je me trouve plus *esseulé* que si j'avois l'honneur d'en être plus proche. » II, 662. — « Je les plains tous deux et sens avec douleur que la France perde ainsi toutes les lumières l'une après l'autre et que nous demeurions dans ce val de misère presque *esseulés*. » II, 835.

ESTIMATEUR. *Æstimator ;* juge, appréciateur. « Il est assez bon pour me dispenser de compliments, et ne m'en croira pas moins son *estimateur*... » I, 143.

ESTIMATIVE. Jugement. « Un homme aussi plein de beau savoir que vous et d'une *estimative* aussi juste que la vôtre. » II, 461.

ESTIMER (L'). Employé pour le substantif. « ... Rien voir de moi qui vaille *l'estimer,* sinon la sincère affection... » I, 232.

ESTOC. Biens propres. « Vous vous en passerez bien, étant aussi riche que vous êtes de votre *estoc* en l'art des conjectures, et vous n'avez besoin en rien de l'esprit d'autrui. » II, 119.

ETEUF. Balle à jouer. Au fig. Faire des coups qu'on ne devrait pas faire. « Grâces à Dieu, je ne suis pas obligé de jouer de ces *éteufs*-là pour la réputation ni pour la fortune. » II, 88.

ETRANGE. Etranger. « ... Que vous prissiez résolution de passer en pays *étrange*... » I, 29.

ÊTRE DE... Être lié par... « ... Si je *n'étois point de* serment de vous parler toujours en confession dans les choses qui vous peuvent regarder aussi bien que moi... » I, 430.

ÉVENTER. Fig. Divulguer; soulever une question. « ... Ne vous donnant la liberté d'en parler que pour *éventer* la question... » I, 730.

ÉVOQUER. *Evocare;* faire venir quelqu'un d'un lieu dans un autre. Sur ce que Colbert avait le projet de faire venir Huygens à Paris. Si le ministre « ne se presse pas de vous *évoquer*, c'est qu'il attend d'avoir choisi une maison propre pour vous loger avec tout l'attirail nécessaire aux travaux à quoi l'on vous destine. » II, 437.

EXHÉRÉDER. « ... Et *exhérèderai* celui des miens qui sera cause d'un si grand scandale... » I, 392.

EXORBITANCE. Exagération. « Et je me consolerai par votre sagesse de l'*exorbitance* de notre ami. » II, 720.

EXORCISER. Exhorter fortement. « Tout ceci *sub sigillo,* car je ne m'en explique que parce que vous m'avez *exorcisé.* »

EXPECTATION. *Expectatio,* attente. « Je l'attens sinon avec grande impatience, au moins avec grande *expectation*... » I, 350. — « Toute l'Europe est dans l'*expectation* de cette nouveauté merveilleuse. » II, 47.

EXPECTORER (s'). *Expectorare ;* dire ce qu'on a sur le cœur. « J'ai été bien aise de *m'expectorer* une fois avec vous... » II, 670.

EXPLANATEUR. *Explanator ;* interprète. « Il n'y a rien qui fasse plus d'honneur à un auteur et à un *explanateur.* » II, 100.

EXSIBILÉ. *Exsibilatus ;* sifflé. « Il a passé pour plagiaire et a été *exsibilé.* » I, 686.

EXTEMPORANÉ. *Extemporaneus ;* improvisé. « Je me tiens heureux de ce que vous vous accommodez de mes lettres *extemporanées...* » I, 256.

EXTRAVAGAMMENT. « Le scandale produit par celle qu'a voulu faire si inhumainement et si *extravagamment* l'homme que vous savez... » II, 43.

EXULTATION. *Exsultatio ;* transports de joie. « Je ferai voir à M. l'abbé de La Victoire votre *exultation* sur notre naissante amitié. » I, 626.

EYDILLE. Idylle, et masc. Εἰδύλλιον. « Ces ingénieux *eydilles...* » II, 119.

F

FAÇONNIER. « Comme toutefois nos ministres sont *façonniers,* et qu'ils sont aussi malaisés à faire signer des congés que M. de Bullion à ouvrir la bourse... » I, 359. — « Vous n'avez jamais rien vu de si contraint et de si *façonnier...* » I, 199.

FAGOT. Au fig. conte, nouvelle. « S'ils ne sont pas aussi grands *conteurs de fagots* et de splendides balivernes... » I, 340.

FATRAS. « ... Que tout ce menu *fatras* de mes populaires aventures meure avec les sujets qui les ont produites. » I, 392.

FAIBLET. Diminutif de faible. « Mon corps *foiblet* et usé par l'âge. » II, 372.

FAIRE A... Convenir, être favorable à... « Et voit volontiers ce qui *fait à* sa gloire. » I, 404.

FALLACES. *Fallacia* ; tromperie, défaut. « Que notre cher M. Gassendi nous manque bien, pour en faire voir les fallaces... » II, 266.

FAMÉLIQUE. Avec un complément. « Ces *faméliques de* gloire. » II, 185.

FAQUIN. De l'italien *facchino*, portefaix ; au fig. homme de rien. « Que le jésuite est pédant et *faquin* de vous proposer les sottises qui sont semées dans la lettre que vous m'avez envoyée ! » I, 219.

FARFANTE. De l'italien *furfante* ; fanfaron, vaurien. « A l'imitation des *farfantes,* pédans illettrés de ce pays-là...» I, 497.

FAUTEUR. *Fautor ;* ami, protecteur. « C'est ce que j'ai appris de M. Bigot, grand *fauteur* de gens de lettres... » II, 520.

FEINDRE A... Hésiter à. « Je ne *feindrois* point *à* les mettre immédiatement après ceux du poète de Venouse. » II, 78.

FEMELLE. Académie femelle. « Dans cette académie *femelle,* les femmes n'y font que recevoir, et les hommes y donnent toujours. Elles y sont juges des matières. » I, 222.

FÉROCITÉ. *Ferocitas ;* violence, rudesse de caractère. « Je ne suis pas assez puissant pour le remettre bien avec le sieur de Gomberville et le parer de sa *férocité.* » I, 382.

FERS. Au fig. *Fers au feu.* S'occuper activement d'une affaire. « Nous remettrons encore *les fers au feu,* et employerons les mêmes personnes qui s'y sont offertes de bon cœur. » I, 662. — « Nous avions mis *les fers au feu* pour cela... » II, 397.

FEU. Succès, vogue. « Que si vous voyez que *le feu* y soit, et que le monde y courre, quitte pour en faire une seconde impression. » II, 417.

FIDENZIENNES. De l'italien *fidenziano*, sorte de jargon. « Licences *fidenziennes...* » II, 682.

FIÈVRE. Prov. « Cette transmigration seroit pour vous *tomber de fièvre en chaud mal.* » II, 803.

FIL. De *droit fil,* en droite ligne. « Allant de biais au but où l'on ne sauroit arriver *de droit fil.* » I, 540.

FLAGEOLET. Au fig. Modération, mesure. « Je ne connois point d'homme qui ait plus besoin de *flageolet* que lui. » I, 295.

FLEGME. Fémin. « ... M. Bigot aussi dont le silence et *la flegme* me surprennent... » II, 566.

FONCÉ. Enfoncé. « C'est le garçon de France (Bigot) qui a le plus de passion pour les lettres, et un de ceux qui sans fanfare est le plus *foncé* dans le grec et dans le latin. » II, 16.

FONDER. Sans rég. « Une civilité de celles que l'on dit de bouche et sur lesquelles on ne *fonde* pas ordinairement... » I, 451.

FORCER A... avec un nom de personne. « Elle n'eût jamais entrepris de vous écrire, si son frère ne *lui eût forcé...* » I, 453.

FORESTIER : de l'italien, étranger. « Un forestier comme moi... » II, 764.

FORT. *Faire fort,* insister, appuyer. « J'éviterois le rebattement des pensées, et ne *ferois pas fort* sur les mêmes figures et les mêmes couleurs. » II, 111.

FORTUNE. *Courir fortune;* courir le risque. « Ce très élégant flambeau de l'histoire romaine *court fortune* de périr entre les tignes et les rats. » II, 510, — « Et *a*

couru fortune d'être excommunié par les ministres de la parole... » I, 150.

FOUDRE. Masc. « Ces foudres *bruts*... » II, 524.

FOURBE. Supercherie. « Je croirai à l'avenir pouvoir faire des *fourbes* en conscience... » I, 514.

FREDON. D'où le verbe *fredonner*; air prétentieux. « Ce qui empêchera à tous nos écrivains de sortir de leurs pointes et de leurs *fredons.* » I, 381.

FREIN. Fig. « M. de Thou *ronge son frein* chez lui... » II, 347.

FRIGER. *Frigere* ; être gelé. « Les Muses anciennes et celles qui marchent sur leurs pas *frigent* en cette cour... » II, 760.

FRILEUX. Qui est froid. « Climat *frileux*... » II, 730.

FRISSONNEMENT. « L'état où ce malheur m'a mis et le péril que court l'homme du monde à qui j'ai le plus d'obligation, ne m'y laissent penser qu'avec *frissonnement.* » I, 476.

FURER. *Furari*, voler, dérober. « Je vous envoie la copie d'une lettre latine... Je l'ai *furée* de lui pour vous. » I, 687.

FUSÉE. Au fig. Mystère, intrigue. « Et me laissez démêler cette *fusée* avec lui. » I, 398.

G

GALANT HOMME (De). En galant homme. « Il me répondit *de galant homme* que non seulement il les rayeroit volontiers... » I, 137.

GALIMATIAS. « Votre style de dix-sept ans ne peut être en rien égalé au *galimatias* du premier... » I, 287. — Id, I, 537.

GARDER A... En donner à garder à quelqu'un; lui en faire

accroire. « A la vérité, en l'une et en l'autre, il a le tour du vers hardi et l'expression capable d'en donner *à garder* aux dupes. » I, 429.

GARRULITÉ. *Garrulitas;* bavardage. « Ne me faites pas d'excuse de votre prétendue *garrulité.* » II, 230.

GAUCHIR. Employé activement, détourner. « *Gauchir* le coup... » II, 93.

GAZETIER. « Le mauvais éloge dont le *gazetier* lui a été chiche.. » I, 278.

GÉNÉRALE. Fém. de général; commandant d'armée. « L'Eminence *générale* (le cardinal de La Valette) se repose cette-année, à ce qu'on tient, ou ne commandera qu'un petit corps dans le pays Messin. » I, 209.

GÉNIE. *Ingenium;* disposition naturelle, genre d'esprit. « Cette matière très grave est fort rapportante à mon *génie.* » II, 81.

GENOU (SUR LE). Probervialement, sans facon. « Répondre *sur le genou.* » I, 483.

GESTICULATION. « ... Et compose des vers en leur présence avec tous les branlemens de tête et les autres grimaces et *gesticulations* qui sont inséparables de la composition des vers. » I, 692.

GOUSPILLER. Houspiller, maltraiter. « Si les Suédois continuent à *gouspiller* la maison d'Autriche... » I, 464. — « Quelques cordons bleus que je ne puis nommer, foulés, *gouspillés* et repoussés. » I, 201.

GRABUGE. Querelle. « Un *grabuge* arrivé entre M. Ménage et moi.... me fait vous supplier de le décharger de la peine de me faire tenir vos lettres. » II, 30.

GRANDISSIME. « Cette belle pièce (l'*Apologie* de Balzac) a été lue à l'hôtel de Rambouillet, et par moi à deux fois et a eu *grandissime* audience et *grandissime* louange. » I, 413.

GRAVEOLENCE. *Graveolentia*... « Et crus bien qu'il falloit que sa nasinerie et sa *graveolence* ne vous eussent pas été trop fidèlement rapportés. » I, 264.

GRÉÉ. Agréé. « Et qui m'a semblé assez avantageux pour être approuvé et *gréé* par vous.. » II, 279.

GRIFFONNER. Mal écrire. « Je vous envoye une autre gazette de ma façon un peu mieux *griffonnée* que l'autre. » I, 123.

GRIFFONNERIE. Griffonnage, style négligé. « Je vous remercie de cette obligeante inquiétude que vous témoignez pour mes misérables *griffonneries*... » I, 397.

GRIMELIN. Diminutif de *grimaud;* marmot, écolier des basses classes. « Les *grimelins* et les cuistres.. » I, 310.

GUZMANIQUE. Semblable à Guzman d'Alfarache. Héros d'un roman célèbre traduit par Chapelain. « Ce que je vous puis dire de plus des larcins de M. de la Mesnardière, est qu'ils ne sont point ingénieux, ni *gusmaniques,* mais grossiers. » I, 614.

H

HABITUDE. *Consuetudo.* Amitié, liaison. « Quelque chose que j'avois vu de lui m'empêchoit de vouloir avoir aucune *habitude* avec un homme de sa sorte. » I, 429. — « Cet autrui est M. Costar qui avoit, il y a quelque temps, grande *habitude* chez elle. » I, 492.

HABLERIE. De l'espagnol *hablar.* « Le mépris que je fais des *hableries* de l'homme... » II, 50.

HAPPELOURDE. Pierre fausse. Au fig. Extérieur trompeur. « Toute cette panglossie est une *happelourde* pour faire beaucoup de bruit à peu de frais.. » I, 482.

HARDES. Bagages. « M. l'abbé de Retz s'en allant à Rome, je l'ai prié de le faire mettre (le paquet) parmi ses *hardes.* » I, 228.

HEBDOMADIER. *Hebdomada ;* semaine. « M. Paulet, prêtre *hebdomadier* de la cathédrale d'Alby. » II, 339.

HÉBRAÏSME. Goût de l'hébreu. « L'*hébraïsme* de Madame la princesse de Guémené est très vrai. » I, 717.

HELLUON. *Heluo,* gourmand, glouton. — « Ces *helluons* de livres, Montmaur et Véron. » I, 338.

HERBE. Au fig. « Cette prise est une paix en *herbe*... » I, 379.

HÉTÉROCLITE. Etrange. « C'est un procédé bien *hétéroclite*... » I, 648. — « Visite *hétéroclite*... » II, 478. — « Philosophe *hétéroclite.* » II, 331. — Irrégulier, incorrect. « Une conversation un peu *hétéroclite.* » I, 439.

HEURTADE. Heurt, choc. « Je souffre cette *heurtade* de la mauvaise fortune... » I, 528.

HISTRION. Dans un sens favorable ; lecteur, interprète. « Je veux, s'il est possible, être l'*histrion,* et recevoir personnellement toutes les acclamations qu'aura le gros et le détail de l'ouvrage. » I, 408.

HONNÊTEMENT. Elégamment. « Comme c'est un in-4° et qu'il est relié fort *honnêtement,* M. votre oncle semble n'être pas résolu de vous l'envoyer par la poste... » II, 640.

HORLOGEUR. « ... La diligence qu'il avoit apportée à vous conserver la gloire de l'invention du pendule à la confusion de cet *horlogeur* qui s'efforçoit de vous la ravir. » II, 47.

HUISSIER de la chaîne. Expression que nous n'avons rencontrée nulle part. « M. le Chancelier, pour ne vous en avoir point accordé de spécial privilège, l'a fait saisir par un *huissier de la chaine.* » II, 573.

HUMAIN. Enclin à obliger. « Je suis *humain* parce que c'est une obligation attachée à la qualité de l'homme... » II, 592.

HUMEUR. Masc. « *Cet humeur* que vous appelez bizarre... » I, 688.

I

IDYLLE. Masc. « Le poème épique dont on vous a parlé est *un idylle* que le Gros appelle héroïque... » I, 237.

IMAGINATIVE. Imagination. « Mon *imaginative* est toujours éveillée.. » I, 350.

IMMANQUABLEMENT. « Et me croyez toujours *immanquablement*, pour parler *stylo novo*... » II, 348.

IMMISÉRICORDIEUX. *Immisericors.* « L'intendant que Sa Majesté a établi à Utrecht et qui est *immiséricordieux*... » II, 819.

IMPORTANTISSIME. « ... L'emploi de M. votre fils (M. de Pomponne) vers la couronne de Suède pour des affaires urgentes et *importantissimes* à l'Etat. » II, 432.

IMPOSER. Absol. Inspirer le respect. « Et vous n'êtes pas le seul à qui ces Messieurs les ignorans de leurs vraies richesses *ont imposé* là-dessus. » I, 250.

IMPRIMÉ. Impressionné, persuadé. « Je suis très avantageusement *imprimé* de votre sens et de votre érudition... » II, 748. — Id., I, 250.

INCENDIE. Fémin. « ... Guéri d'une petite blessure qu'il se fit dans *cette incendie*... » I, 503.

INCLÉMENCE. Au fig. « L'*inclémence* de la froide saison. » II, 297.

INCOMMODÉ. Pauvre, dans la gêne. « ... Et curieux jusqu'à avoir appointé des doctes *incommodés*, afin qu'ils fissent des lectures et des extraits d'auteurs pour lui. » II, 289.

INÉLÉGANCE. *Inelegantia.* « Outre la foiblesse et l'*inélégance* de son style... » II, 576.

INFAMEMENT. « Il n'y a point d'exemple dans aucune his-

toire que jamais gens de cheval ait plus *infâmement* abandonné son devoir... » I, 435.

INFATIGABILITÉ. Chapelain parle de l'*infatigabilité* de Colbert dans le service du roi. II, 562.

INFLECTION. *Infligere, inflictio;* action d'infliger. « Pendant l'*inflection* du supplice... » II, 698.

INFRÉQUENCE. *Infrequentia,* rareté. « Je viens au point de l'*infréquence* des épisodes dans mon poème... » II, 555.

INGAMBE... « Quand vos postillons étoient mieux *ingambes.* » I, 407.

INSULTE. Masc. En latin *insultus,* attaque ; en italien *insulto.* — « Faites-moi raison, si vous pouvez, de *cet insulte.* » I, 470. — « Vous me manderez en quelle disposition *cet insulte* vous a laissé. » II, 209. — Id., II, 811.

INSUSSISTANT. Qui ne subsiste pas. « Etablir ses chimères *insussistantes.* » II, 738.

INTERMISSION. *Intermissio;* interruption, cessation. « Le cœur me dit qu'il y a quelque mauvaise raison à cette *intermission* de correspondance. » I, 24.

INTITULATION. Titre. « Je serai bien aise de recevoir les premières feuilles de l'*intitulation* et préface qu'il y a mises. » II, 770.

INVERISIMILITUDE. « ... Sans leur laisser voir les inconvéniens qui résultoient de leur *inverisimilitude* et de leur irrégularité. » Les fictions du Tasse. II, 521.

IRRÉCONCILIABLE. « Vous êtes l'*irréconciliable* ennemie de l'écorcheuse académie. » I, 498. — Id., I, 605.

IRRÉMÉDIABLE... « C'est que la nature de cette affaire la rendroit *irrémédiable.* » I, 421.

J

JEUDI *absolu.* Jeudi-Saint. Ce jour-là, dans la primitive

église, on absolvait les pénitents publics. « Il en a presque perdu la cène du *jeudi absolu*.. » I, 150.

JURISPRUDENT. *Jurisprudens;* légiste. « Il lui faut pardonner la versification des Institutes pour ce qu'il est *jurisprudent*.. » I, 448.

JUSSION. *Jussio,* ordre. « Pour M. Conrart, j'attendrai une seconde *jussion*... » II, 78.

L

LANTERNER. « Enfin, après bien *lanterner,* et reculer, cet été est venu sur la fin de juillet... » I, 663.

LATINEMENT. « Il est certain qu'il écrit fort *latinement* les choses... » I, 304.

LATINEUR. « Il faut avouer qu'il est un bon *latineur.* » I, 171. — « Son enjouement... s'éloignoit autant de la brutalité de nos braves, que de la pédanterie de nos *latineurs*. » I, 512.

LAVER. Proverb. « Je m'en *lave* les mains... » II, 481.

LAXE. *Laxus*; lâche, diffus. « Le purger (ce travail) de tout ce que vous y sentirez de foible, de dur, de *laxe*, d'impur... » II, 254.— « Il serait seulement à souhaiter qu'il eût le style un peu moins *laxe*... » II, 710.

LAYETTES. Coffre, carton. — « Quant à la lettre où vous avez traité de l'évaluation des monnoies anciennes, elle est toujours dans mes *layettes*... » II, 278. — « Il y a apparence que vous avez dans vos *layettes* plusieurs autres pièces de cette force et de cette délicatesse... » II, 769.

LÉGALITÉ. Loyauté, droiture. « Cet emploi... seroit honoré d'une pension du Roi qui seroit exactement payée, à quoi je ne fais pas le moindre doute, vu la connoissance que j'ai de la *légalité* et du pouvoir de la personne (Colbert) qui me parloit... » II, 278.

LÉGITIMER... « Et ont cela de la coutume qu'encore qu'elles soient mauvaises, on s'y laisse aller sans le trouver étrange, comme si l'usage les pouvoit *légitimer.* » I, 735.

LIBELLISTE. Auteur de libelles. « Plusieurs se présentant pour remplir cette place, le *libelliste* entre autres... » I, 664.

LIBERTIN, E. Qui va en toute liberté, à l'aventure. « Vous avez des expériences de son humeur *libertine*... » I, 483.

LIDERIE. De l'espagnol *lidiar*, disputer; dispute, combat. — « Il avoit déjà arésolu de laisser toute cette *liderie*... » I, 137.

LIÈVRE. Proverbialement. « C'est lui qui a levé ce *lièvre*... » II, 340.

LIMINAIRE. « Épître *liminaire.* » I, 307. — « Votre épître *liminaire* m'a plu. » II, 580.

LIVIEN. *Livianus ;* de Tite-Live. « La narration en est de l'air *Livien*... » II, 716.

LONGUE. Faire tirer de *longue*; faire traîner une affaire en longueur. I, 527. — « Si la question tire de *longue*... » II, 481. — « Mais je serois d'avis que vous tirassiez toujours de *longue.* » II, 789.

LOQUACITÉ. « Vous faisant porter la peine de ma *loquacité.* » I, 352.

LOTS ET VENTES. Lods. « Vous avez à vous assurer des *lods et ventes*, si votre principal paiement est en argent. » I, 9.

LUCUBRATIONS. « ... Vos *lucubrations* si fines sur cet auteur classique... » I, 806.

M

MACARITE. Μακαρίτης, feu, défunt; et Μακάριος, bienheureux. — « Dans la pensée que notre défunt *Macarite* en pût tirer quelque gloire. » II, 339. — « Ecrivez-moi

l'état où la mort de votre *macarite* Auguste a laissé votre fortune. » Auguste, duc de Brunswick. II, 495.

MACÉRÉ. Au fig. brisé, fatigué. « Qui me laissent bien plus rompu et *maceré*, quand le jour vient, que si je n'avois pas clos les paupières. » I, 350.

MACHINISTE. Habile en mécanique. « On me l'a débité pour un grand mathématicien et pour un *machiniste* d'importance. » II, 531.

MAGNE. *Magnus*. « Certaine mer *magne* qui n'a ni fonds, ni rives... » I, 263.

MAGNIFIER. « L'engagement volontaire que vous y prenez de célébrer ses louanges et *magnifier* ses vertus... » II, 306.

MAL, MALE. Adj. Mauvais. « Je suis marri de la *male* nuit que vous avez eue. » I, 94.

MAL, modifiant un mot. « Qui rend *mal volontiers* office à son parasite de frère. » I, 490. — « Ces *mal officieux* parens... I, 392. » — « Des effets assez *mal plaisans*. » I, 433.

MARCHÉ. Proverbialement. « Pour ne pas *courir sur le marché* du bon Epestein... » I, 666. — « Mlle Paulet seroit bien marrie que j'eusse *couru sur son marché*. » I, 642.

MAROTE. Fig. « La prétention du cardinal Bentivoglio au souverain pontificat est sa *marote*... » I, 529.

MARRANISME. De l'espagnol *marrano*, porc. Marrane, mahométan ; d'où marranisme, loi de Mahomet. « Vos moines qui sont déjà accoutumés au *marranisme*... » I, 280.

MARRUCINITÉ. Grossièreté ; de *Marrucini*, peuple grossier du Latium. « Son impertinence et sa *marrucinité*. » I, 220.

MARTEL. Au fig. Tourment, souci. « Pour moi qui ne suis

que son ami, je l'aime sans *martel* et sans inquiétude... » II, 281.

MASQUER. Sans rég. « Vous les y trouverez tous en bonne santé et prêts à *masquer* et à monter sur le théâtre. » I, 360.

MASTIN. Mâtin, au fig. « C'est un *mastin* qui a été battu, et qui aboye encore en fuyant. » I, 98.

MAU-TAILLÉ OU MO-TAILLÉ. Mal taillé. « Ce n'est pas un procès à en faire une cotte *mau-taillée.* » II, 161. — « Et par une cotte *mautaillée,* comme dit le peuple, faire un raccommodement de pair à pair. » II, 478.

MÉCONNAISSANCE. Ingratitude. « Dans un siècle de *méconnoissance* auquel sa vertu singulière ne lui a pas moins produit d'ingrats que d'envieux... » I, 136.

MÉCONNAISSANT, E. Ingrat. « Vous verrez par le billet de Mlle Scudéry que je me suis fidèlement acquitté de l'ordre que vous m'aviez donné, et qu'elle n'est pas plus *méconnoissante* que moi. » II, 27.

MÉDALISTE. Médailliste. « Je ferai mes diligences pour essayer d'y contribuer par les lumières de mes amis antiquaires et *médalistes.* » II, 653.

MÉDALLIQUE. Concernant les médailles. « Il reviendra rempli de l'admiration que le trésor *médallique* de S. A. S. de Toscane excite en tous ceux qui l'ont vu... » II, 494. — « Vous avez bien justifié le choix que Mr Spanheim a fait de vous pour autoriser son bel ouvrage *médallique* de votre nom... » II, 506.

MÉMOIRES. Matière, matériaux. « Ce sont là de rares *mémoires* pour un scazon de votre façon. » II, 233.

MENUDENCES. Menus détails. « Quant aux dédicaces, préfaces, notules et autres *menudences*... » II, 280. — I, 8.

MÉSARRIVER DE... « L'appréhension que j'ai eue qu'il ne *mésarrivât de* la pièce que vous m'avez envoyée. » I, 408.

MÉSESTIMER. Avoir mauvaise opinion. « Cela me fait connoître que vous ne le *mésestimez* pas. » I, 140.

MÉTOPOSCOPIE. Μετωπόσκοπος; physionomiste. D'où l'art de connaître le caractère d'après la physionomie. Chapelain écrit à Ferrari en lui envoyant son portrait: « Il est de très bonne main, et vous pouvez juger par lui de mes qualités et inclinations à l'aide de la *métoposcopie.* » II, 827.

MEZZAIR. De l'italien *mezzo*, milieu. « Dans un certain *mezzair* entre Horace et Ovide... » I, 237.

MICROCOSME. Μικρόκοσμος; l'homme, considéré comme un monde en abrégé. « Le travail échauffe le sang et met le *microcosme* en désordre... » I, 291.

MIÈVRE. « *Mièvre* est un mot du menu peuple et signifie *jeune fripon, hargneux, volontaire,* faiseur de niches et de désordre importun. » II, 286.

MIGNARDISE. « Elle a (M° de Sablé) la plus nette *mignardise* dans ses lettres aussi bien que dans sa conversation... » I, 596.

MILLIACE. « J'en reviendrai chargé d'une *milliace* de bonnes paroles pour vous. » I, 289.

MINISTÉRIAT. « Les avantages du *ministériat* ne me satisferoient pas tant que la douceur de mon genre de vie d'à présent. » I, 9.

MITONNER. Au fig. caresser, flatter. « Pour bizarre que soit Mme votre belle-mère, il ne faut laisser de la mitonner. » II, 554.

MODESTEMENT. *Modestè;* avec modération. « Ce sera une conduite digne de vous de reprendre *modestement* celui des nôtres... » II, 827.

MOLLET. Diminutif de mou. « Il m'a paru seulement *mollet* aux endroits où il s'agissoit de repousser les insolences du calomniateur... » II, 538.

MOMMON. Proverbialement. Accepter un défi. « Nous verrons comment il couvrira ce *mommon.* » I, 647.

MONASTIQUEMENT. « Le jeune M. de Brienne vivoit retiré depuis ses malheurs avec intention de se reclure *monastiquement* parmi les plus silencieux de nos solitaires. » II, 347.

MONTER. Proverb. « Vous m'avez ravi d'être *monté sur vos grands chevaux.* » I, 622.

MORDACITÉ. *Mordacitas.* « Je voudrois seulement qu'il eût l'urbanité dont nous vous louons, sans avoir la *mordacité* dont il semble qu'il veuille tirer louange. » I, 665.

MOUCHE. *Jouer à la mouche,* perdre son temps. « Souvent on *joue à la mouche* dans le conseil... » I, 487.

MOULÉ. Imprimé. « Je ne repasse point ces endroits *moulés* sans me tâter et examiner si je puis soutenir le personnage que vous me donnez. » I, 111.

MULTILINGUE. « Je pense de M. Huygens le père ce que vous en pensez. C'est un *multilingue,* cupide de gloire... » II, 372.

MULTIPLICITÉ... « La *multiplicité* des généraux fera de meilleurs effets... » I, 421.

MUNIFIQUE. *Munificus*... « Pour la gloire d'un roi si *munifique*... » II, 305.

MUSCADIN. Pastille où il entre du musc. « Je vous prie de me mander si vous dites *muscardins* ou *muscadins*... » I, 189.

N

NARRÉ. Subst. Récit. « Je vous ai une particulière obligation du *narré* ample et exact que vous m'avez voulu faire des prises d'Eperlec et Ruminghem... » I, 476.

NASARDE. Chiquenaude. « Je continuerai à le mépriser;

s'il reçoit quelque *nasarde*, ce sera par d'autres que par moi. » II, 337.

NASINERIE. *Nasus*. Odeur du nez. « Sa *nasinerie* et sa gravéolence. » I, 264.

NATURALITÉ. Naturalisation. « Mr Esprit, de chez M^r^ le Chancelier, à ma prière, a obtenu de lui des lettres de *naturalité* pour le Sr Eperstein... » I, 559.

NAVEAUX. Navets... « Généralement tous les soldats ne subsistoient que de *naveaux* et de racines... » I, 546.

NAVIGER. Naviguer. « Ces cabarets et ces tavernes sont des mers où je n'ai guères *navigé*... » I, 483. — « ... En une saison où il n'y a pas un ruisseau guéable et où bien souvent les campagnes mêmes ont besoin d'être *navigées*. » I, 546.

NÉNIE. De *nœnia*, lamentation. « J'ai peur qu'il ne vous en fasse une longue *nénie*... » I, 385.

NÉOPHYTE. « Le *néophyte* Heinsius en ses langues orientales... » I, 424.

NETTOYER (SE). Au fig. Corriger ses défauts, son style... « A qui j'ai donné commission de l'exhorter à travailler et à *se nettoyer*, s'il veut que son ouvrage vive. » I, 333.

NEZ. Mener par le nez. « Toute son affaire n'est que fiction, pour attraper de l'argent aux dépens des sots, je veux dire du peuple, qui est toujours prêt à se laisser mener par le *nez*. » II, 454. — Proverb. Rester sur les bras. « Il doit fort déplaire au jeune roi et à son Conseil qu'elle leur demeure ainsi *sur le nez*, et hors de prise. » La reine de Suède, Christine, retirée à Hambourg. II, 228. — Autre expression. Donner du *nez* en terre. Echouer. « Cette conduite l'a empêché jusqu'ici de *donner du nez en terre*... » I, 294.

NOTÉ. *Notatus*; noté d'infamie, décrié. « Il n'est peut-être pas impossible que de cet homme si *noté* on ne pût tirer de belles vues sur ces questions. » II, 538.

NOURRI. Elevé, instruit. « Il est homme de bonne condition et fils d'un ambassadeur de France en Hollande, bien né, bien *nourri*... » I, 618.

NOURRITURE. Disciple ; celui qui est à l'école d'un autre. « Je vous aurois pu informer de lui en moins de paroles, vous apprenant que c'est *la nourriture* de Mr de Saint Chamond, et le second de Mr d'Avaux, dans leurs grandes négociations d'Allemagne. » II, 486. — « Le paquet de Reinesius égaré, comme je le viens d'apprendre d'un gentilhomme allemand, son ami et sa *nourriture*... » II, 491.

NOUVELLANT. Nouvelliste. « Il est vrai que celui qui me l'a dit n'est pas un *nouvellant* des plus sûrs de ce monde. » I, 557.

NOUVELLIER. Nouvelliste. « ... Quand même Mr le duc de Longueville ne m'obligeroit pas à être *nouvellier* pour lui. » I, 255. — « ... M'ont rendu un *nouvellier* et un faiseur d'affaires à vous faire pitié. » I, 299.

NUMÉROSITÉ. *Numerositas*. « ... Réparer ce qui vous y plairoit le moins pour la pureté, l'élégance et la *numérosité* de la diction. » II, 790.

O

OBLATION. *Oblatio*. « Il n'y a nulle difficulté de parler de *l'oblation* que le Roi a faite de son royaume à la Vierge. » I, 370.

OCCUPATISSIME. « Pour Mr Silhon, il est toujours *in otio negotioso*, écrivain dans l'expectative, et *occupatissime* pour le service de ses amis présens et absens. » I, 275.

OFFICIAL. Officieux. « J'attens cette assistance *officiale* de vous. » I, 34.

OFFICIALITÉ. Obligeance. « Son correspondant n'est pas si sûr que le nôtre en matière de soin et d'*officialité*. » II, 291.

OFFICIOSITÉ. Obligeance, désir d'obliger. « Le tout assaisonné d'une franchise, d'une civilité, d'une *officiosité...* » II, 191.

OFFRE. Masc. « J'y ai vu avec plaisir que mes offres et *ceux* de M. Perrault vous y avoient trouvé sensible... » II, 438.

ORATRICES. « Les éloquentes oratrices. » II, 479.

ORBE. *Orbis ;* cercle. « Maître universel de l'*orbe* des sciences... « I, 735.

ORIGINAL DE... *Origo;* première source, origine. « Celui que j'imaginois qui fût *original de* cette nouvelle me l'a fort désavouée. » I, 736.

P

PALLIATIF. Adj. « Plaies sans remède, pour lesquelles il n'y a point de cure non pas même, s'il faut ainsi parler, *palliative.* » II, 9.

PAMER. Activ. Causer un grand plaisir à quelqu'un. « Je vous puis dire que je la *pâmai*... » I, 463.

PANÉGYRIQUER. « Le dessein de louer et *panégyriquer* l'Académie ne me revient pas... » I, 407.

PANNE. Étoffe. « Les hommes y ont repris la *panne*... » I, 262.

PANTOMIME. Acteur ne s'exprimant que par gestes. « Le seigneur Panglotiste (Bouchard), à vous dire le vrai, est un courtisan romain qui fait le *pantomime*... » I, 469.

PAPEGER. « Vous savez qu'il est sujet papable (le cardinal Bentivoglio), et qu'il *papège* avec apparence de succès. » I, 517. — I, 529.

PARANYMPHE. Panégyrique et auteur d'un panégyrique. « Vous-même, Monsieur, êtes votre *paranymphe,* et, sans vous louer, vous vous louez assez. » I, 94.

PARAPHRASTE. « Le nouveau *paraphraste* du *Laudate.* » Godeau. I, 199. — Id., I, 429.

PARAPHRASTIQUE. En forme de paraphrase. « Elles sont toutes *paraphrastiques.* » II, 790.

PARASITERIE. « Le dégoût qu'elle vous donnera de sa *parasiterie* sera tempéré par l'air dont il la traitera... » I, 304.

PARENTAGE. « ... Ses parties n'ayant échappé qu'à la condamnation aux dépens à cause du *parentage.* I, 428.

PARER de... Protéger, défendre contre... « Je ne suis pas assez puissant pour le remettre bien avec le sieur de Gomberville et le *parer de* sa férocité. » I, 382.

PARERGUE. Πάρεργον; hors-d'œuvre, digression. « J'attendois du blâme et non pas des louanges du *parergue* dernier sur les bons ou mauvais mots du cavalier Marin... » II, 220.

PARTEMENT. Départ. « Depuis votre *partement* de Paris... » I, 33. — « Le *partement* du roi qui s'approche... » I, 601. — « ... De ne vous avoir point écrit depuis votre *partement* de Paris. » I, 642. — « Je vous suis très obligé de l'avis de votre *partement* de ballot de livres... » II, 221.

PARTICULARISER. « Si toutefois Mr Godefroy désire *particulariser* la vie du grand comte de Dunois... » II, 53.

PARTIES. Qualités. « Les plus ignorans des excellentes *parties* de notre ami pensent que ce soit une route nouvelle pour parvenir aux prélatures... » I, 193.

PARTISANE. « Elle est votre admiratrice et votre *partisane.* » I, 628.

PASQUINADE. « C'est même une espèce de louange que ces *pasquinades* pour ceux qu'ils attaquent... » II, 524.

PASSIONNER. Act. Désirer ardemment. « Qui y donne le plus cher de mon temps et qui en *passionne* l'accomplis-

sement... » I, 461. — « Pardonnez cette tirade à un homme qui *passionne* la gloire de votre langue... » II, 764.

PATAVINITÉ. L'ensemble des admirateurs de Tite-Live. « Nous mettrons Mr de Thou au lieu de Mr Tite-Live, quand toute la *patavinité* s'en devroit plaindre... » I, 224.

PEAU. Prov. Ne pas tenir dans sa peau. « Hier et aujourd'hui, il a vu (Vaugelas) Son Eminence qui l'a caressé et accueilli en telle sorte qu'il ne tient pas dans sa *peau.* » I, 377.

PÉCUNIEUX. *Pecuniosus;* riche. « Des deux partis... celui qui aura le dernier quart d'écu sera le victorieux, et la France et la Hollande ont la mine d'être les plus *pécunieuses.* » II, 459.

PÉDAIRE ou *Pédanée; Judex pedaneus,* juge de village, qui n'a pas de siège et juge debout. « Vous jugez de votre grotesque juge (l'abbé de Marolles) bien plus sainement qu'il ne fait de vous. C'est un juge de village et au-dessous des *pedaires* ou *pedanées* qui n'opinoient pas seulement du bonnet. » II, 211.

PÉDESTRE. *Pedestris;* au fig., familier, sans façon. « Style *pédestre* et vulgaire avec lequel j'ai toujours traité avec vous... » I, 690.

PEIGNÉ. Au fig. « Je ne vous le ferai pourtant pas *peigné* ni ambitieux (son remercîment), comme il le faudroit faire à ces pauvres et faméliques de gloire. » II, 185.

PELAUDER. Battre, étriller. « M. le marquis de Rambouillet a été un peu *pelaudé* sur son succès (le succès du duc de Weimar), qu'il a peine à croire... » I, 347.

PERGRÉCATION. *Pergræcari;* vivre à la grecque, mener joyeuse vie. « Des compotations et des *pergrécations* qui nuiroient à votre santé. » II, 304.

(A suivre.)

A TRAVERS LES PAPIERS DE HUET

DOCUMENTS LITTÉRAIRES INÉDITS PUBLIÉS
AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

LÉON G. PÉLISSIER

« *Il me serait facile* », dit Huet à la fin de ses Mémoires, « *de tirer de mon magasin littéraire des charretées de documents et de lettres* »... « *Il se pourrait même*, ajoute-t-il sans fausse honte, *qu'il fût de quelque intérêt pour la littérature de ne pas laisser tout cela disparaître* (1) ».

Dans les portefeuilles de l'évêque d'Avranches venaient en effet s'entasser avec les lourdes et longues correspondances d'érudits, les galants billets des grandes dames, légers de style et parfois de pensée, les lettres amicales et polies des poètes, des prélats, des grands seigneurs. Les petits vers de Mademoiselle de Scudéry s'y mêlent à la belle prose de Bossuet ; les grandes lignes illisibles des Mortemar et des Harcourt y font bon ménage avec les écritures serrées et menues de Justel ou de Bochart. Il n'est pas un lettré de marque, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, il n'est pas un fait important de son histoire littéraire, qui n'ait laissé quelque trace dans ce trésor si longtemps fermé.

La singulière fortune qu'ont eue les papiers de Huet ! L'histoire en est à faire et mérite d'être faite. Je la résume en quelques mots : ils furent conservés près d'un siècle dans sa famille, mais avec des aventures, car une partie vint s'échouer à Caen. En 1842, leur possesseur, M. de

(1) Huet. *Mémoires*, L. VI ; éd. Nisard, p. 246-247.

Rancogne, les vendit à Guillaume Libri ; ce trop ingénieux inspecteur des bibliothèques en fit d'abord le commerce de détail, puis les céda, avec le reste de sa collection, à lord Ashburnham (1). La nécropole d'Ashburnham Place les déroba longtemps à tous les curieux. Ils n'ont revu le jour qu'en 1882. Le gouvernement italien, après l'enquête du savant historien Villari, les racheta avec la majeure partie du fonds Libri, dont bien des numéros avaient été empruntés à ses collections. La bibliothèque Laurentienne est un asile digne de leur gloire. Les quatorze portefeuilles, bien humbles et bien abîmés, qui renferment plusieurs milliers de documents presque tous autographes et signés y sont provisoirement logés au fond de cette admirable salle des Plutei où le travail est si aimable et l'érudition si séduisante.

Quand j'allai m'en enquérir, au mois de juillet 1887, je fus reçu à la Laurentienne avec la courtoisie la plus exquise. Le respectable abbé Anziani, trahissant peut-être ses devoirs stricts de bibliothécaire au profit de ses devoirs larges de savant, me confia ces richesses, non reliées, non classées, non foliotées, non inventoriées, dans les enveloppes de papier gris crayonnées d'indications trompeuses où Libri les avait livrées à lord Ashburnham. Le premier depuis tant d'années, j'ai fouillé ces portefeuilles et examiné, lu, analysé ces autographes. C'était alors, que je crois, le meilleur moment pour les étudier. Bientôt sans doute, ils seront classés, mis en ordre ; ils formeront des livres, — des livres reliés, avec des tables, où l'on trouvera peut-être du premier coup ce que l'on y cherchera. Ce sera le plus grand profit de la science, d'accord, mais le moindre plaisir des curieux. On n'y aura plus ces bonnes fortunes

(1) Pour le détail de toute cette histoire, voir : Libri, *Lettre à M. de Falloux, contenant le récit d'une odieuse persécution,* Paris, 1848; Léopold Delisle, *Notice sur les manuscrits du fond Libri;* Villari, Inventaire sommaire des manuscrits de la collection Ashburnham parvenus à la Laurentienne, et son rapport au ministre; Lavalley, *Les poésies françaises de Huet.*

de lettré, qui déniche dans un gros paquet de prose d'un Basnage ou d'un Graindorge un petit billet tendre ou subtil de Mademoiselle de Rochechouart, qui découvre, en une lettre quasi perdue, le témoignage des complaisances que la misère imminente obtient même d'une conviction sincère : plus d'imprévu, partant plus de poésie ni de joie. Ces lettres, jaunies à peine, presque telles qu'au jour de leur envoi, ces brouillons jetés, à la Pascal, sur de méchants chiffons de papier, tout cela était encore un monde vivant. Désormais, ce ne sera plus qu'un musée.

Mais quel beau musée, et combien de rares chefs-d'œuvre l'on y pourra mettre à la cimaise ! Il serait à souhaiter que l'Ecole française de Rome chargeât l'un de ses membres d'en mettre en lumière toutes les richesses (1). Les lettres à Huet pourraient se placer à côté des lettres à Peiresc. Le Normand est sans doute moins savant que le Provençal et son action fut moins étendue. Mais je ne craindrai pas de dire que sa correspondance a un intérêt, sinon plus grand, au moins plus varié : ses amis sont plus mondains et leurs écrits plus littéraires.

Cette édition réaliserait, mais sur des bases autrement sérieuses et scientifiques, le projet de publication médité par Léchaudé d'Anisy. Il ne faut pas trop médire de ce laborieux copiste, puisqu'il nous a conservé des pièces aujourd'hui perdues, et que ses travaux ont souvent profité à Sainte-Beuve, mais son œuvre est par trop insuffisante, ses copies répondent bien peu aux exigences de la critique moderne ! Il déclare quelque part, sur le ton le plus naturel du monde, qu'il a supprimé dans ses transcriptions de lettres de Mlle de Scudéry les traits distinctifs de son originalité littéraire. C'est pourtant d'après ces copies que MM. l'abbé Verlaque, Ch. Henry, Rathery, Boutron, P.

(1) J'ai proposé à M. Le Blant, en juin 1887, d'entreprendre cette publication pour la bibliothèque de l'Ecole française de Rome, mais je n'ai reçu de lui que des réponses évasives, et mon retour en France m'a contraint d'abandonner provisoirement mon projet.

Clément, Trochon, ont publié les lettres de Huet et celles de ses correspondants. Leur travail est, sinon à refaire, au moins à reviser de très près (1).

On n'a d'ailleurs publié encore que la moindre partie des copies de Léchaudé d'Anisy qui forment deux épais volumes de la Bibliothèque Nationale, et ces volumes ne représentent eux-mêmes qu'une part minime de la collection De Rancogne. C'est à Florence seulement qu'on doit désormais étudier les papiers de Huet. Un examen, plus prolongé et plus minutieux que la revision que j'en ai pu faire, produirait certainement des résultats assez intéressants : il y a là de quoi renouveler, rectifier ou préciser bien des points d'histoire et de littérature, bien des jugements sur la psychologie du grand siècle. De toutes les époques littéraires, aucune, — ce n'est pas un paradoxe de le dire, — n'est moins connue que le XVIIe siècle, justement parce qu'on a longtemps cru trop aisé de le connaître et banal de l'étudier.

Je ne prétends pas faire ici œuvre de critique littéraire : je veux seulement mettre ou remettre au jour quelques documents sur Huet et ses contemporains, que j'ai transcrits tout en feuilletant les portefeuilles Rancogne et qui m'ont paru plus curieux que d'autres, soit par leur contenu, soit par leurs auteurs. Je dois l'avouer, le hasard est pour beaucoup dans la réunion des pièces qui forment mon petit recueil. J'espère bien, quelque jour, pouvoir aller faire une moisson plus ample et plus méthodique dans les papiers de l'évêque d'Avranches.

(1) Verlaque, *Lettre de Bossuet à Huet* (Coll. des Doc^ts Inéd.). Rathery, *Mademoiselle de Scudéry,* lettres et poésies. Henry, *Un érudit homme du monde,* etc. Lettres inédites. P. Clément, *Madame de Montespan; Madame de Rochechouart,* Lettres inédites; etc., etc.

I

LA VIEILLESSE DE TANGUY LEFÈVRE.

L'histoire de la vieillesse et des sentiments religieux du célèbre humaniste réformé présente encore quelques obscurités. Dans sa belle étude sur ce savant (1), M. Bourchenin, faute de documents, n'a pu les dissiper tout à fait. Le mémoire adressé par T. Lefèvre à Huet, et qu'on lira ci-dessous, précise et complète ce qu'on sait de ses dernières années et de sa conversion ébauchée.

On a beaucoup discuté sur les convictions religieuses de Le Fèvre. Huet prétend dans sa *Démonstration Evangélique* et dans ses *Origines de Caen*, que durant une maladie, Le Fèvre songea spontanément à abjurer le protestantisme (2). Graverol croit cette assertion très mal fondée, et motive son opinion sur ce fait, qu'au moment de cette prétendue conversion, Le Fèvre songeait à accepter une chaire à l'Université d'Heidelberg. — M. Bourchenin accuse Huet et les autres amis catholiques de T. Le Fèvre, d'avoir fait à son égard du prosélytisme par des « flatteries » et des « insinuations ».

Trois points paraissent établis avec certitude : Tanguy Le Fèvre était en de mauvais termes avec le Consistoire et les protestants orthodoxes de Saumur. — Ses amis catholiques voulurent le ramener à la foi de sa jeunesse. — Il mourut dans la religion réformée. — Le doute commence, à savoir si T. Le Fèvre eut sérieusement le désir et la pensée d'abjurer, et par quelles raisons on essayait de le déterminer.

La sincérité du calvinisme de T. Le Fèvre a été mise en doute par Feller. « Il avait quitté, dit cet auteur, l'Église Romaine moins par conviction que par ambition. » Quoi qu'il en soit, cet acte lui eût-il été inspiré par un enthousiasme de jeunesse à la fois irréfléchi et sincère, son zèle de converti ne dura pas longtemps, et il ne paraît pas avoir été pur de toute pensée d'intérêt pratique. Huet lui demande « quel est son attachement pour

(1) De Tanaquilli Fabri vita et scriptis..... Paris, Grassart, 1882.

(2) Huet affirme positivement dans ses Mémoires que la mort seule empêcha la conversion de T. Le Fèvre de s'effectuer. Voir Huet, *Mémoires*, p. 159.

la religion ». « Nul, répond-il, mais je voudrais bien avoir ma maison. » Le calvinisme peut donc bien, comme l'a cru Feller, n'avoir été pour T. Le Fèvre qu'une carrière.

M. Bourchenin essaye de réfuter l'accusation de théisme que Voltaire a lancée à son héros, et le revendique comme calviniste. Le mémoire de Le Fèvre prouve que, dans sa vieillesse au moins, il s'était presque entièrement détaché de la Réforme : il exprime le regret de n'être pas assez riche pour mettre son fils dans un collège de jésuites ; il parle de l'ennui que sa famille et lui-même éprouveraient à s'aller fixer « chez les hérétiques » en Allemagne ou en Hollande. Enfin, il donne à Huet sa *parole positive* d'abjurer. On peut donc à peine dire avec M. Bourchenin que T. Le Fèvre « n'a jamais déserté la foi protestante ». Si l'abjuration n'a pas été prononcée de fait et publiquement (les documents nous manquent sur ce point), elle fut prononcée en secret le 20 mai 1671.

Il est probable au surplus que l'abjuration ne fut pas effective, et que cette négociation pour faire quitter Saumur à T. Le Fèvre n'eut pas de suites : nous savons qu'en effet ce fut là qu'il mourut, deux ans plus tard.

La lettre de Huet et le mémoire de T. Le Fèvre ne permettent donc que d'établir les points suivants, qui sont désormais acquis à l'histoire littéraire. 1° C'est Tan. Le Fèvre qui a entamé les négociations en vue de sortir de la situation précaire où il se voyait tombé. 2° T. Le Fèvre, à la fin de sa vie, était complètement détaché du Calvinisme. 3° Il faisait de la concession d'un secours pécuniaire plus ou moins déguisé la condition de sa conversion.

Le mémoire de T. Le Fèvre est assez curieux comme marque de la bizarrerie d'esprit de son auteur. Le Fèvre avait gardé, dans un temps où les humanistes assagis avaient réglé leurs mœurs et ordonné leur érudition, les allures indépendantes du siècle précédent. Par le mélange qu'il fait du latin, du grec, du français et de l'italien, par son abus des citations, ses suspensions, ses boutades, il est profondément original, — et tout ensemble fort touchant par son orgueil paternel, sa fierté mal domptée de vieux libre-penseur, et le découragement résigné qui l'entraîne.

LETTRE DE HUET A T. LEFÈVRE

Versailles, le 15 avril 1671.

« Saint-Germain, le 30. »
« Qui dies mensem Veneris marine
« Findit Aprilem. »

Puisque vous ne voulez point de mon latin (1), il faut vous servir à souhait et vous respondre en françois. Je vous dirai donc, Monsieur, sans compliment et sans feintise, que vous pouvez attendre de moi tous les services qui seront de ma portée, et que je seray ravi d'honorer en votre personne le mérite et la vertu. Mais il faut pour cela que vous vous aidiez vous-mesme et que lorsque les autres feront pour vous ce qui dépendra d'eux, vous faciez aussi ce qui dépendra de vous. Si vous me croyez donc propre à travailler pour vos intérêts comme je le ferois sans doute si mon pouvoir respondoit à ma volonté, il faut que vous me faciez voir à fond l'estat de vos affaires et de vos desseins. Sur vos affaires, quelques uns de vos amis et des miens m'ont dit quelles sont en si mauvais estat que vous avez esté contraint de vendre vos livres. Je voudrois savoir outre cela quel employ vous avez à Saumur, quel revenu, combien d'enfants, leur âge et à quoi ils sont propres, si vous avez encore une femme, combien il vous faut pour subsister honnêtement, je ne parle que du nécessaire (l'on penserait ensuite au reste), et enfin quels liens et quels attachements vous avez à Saumur et dans la religion où vous êtes engagé. Tout cela est nécessaire à savoir, parce que selon la connaissance que j'en aurai, je verray ce qui vous sera propre ou ne le sera pas. Autrement je seray toujours incertain sans savoir quelles mesures prendre.

(1) Huet avait commencé en latin sa correspondance avec T. Lefèvre. Voir les lettres publiées par M. Bourchenin, *loc. cit.*, p. 32, 33, et Bibl. Nat., mss. f. fr. 11432, f. lat. 1115.

Pour vos desseins, j'ai encore plus besoin de les connoistre pour agir que tout le reste. Car comment répondray-je de vous aux autres si vous ne me respondez de vous-mesmes? Apprenez-moy donc sans façon dans quels sentiments vous estes touchant la religion, car c'est là le nœud de l'affaire, et pour ne vous rien desguiser, je ne vois pas que je puisse rien avancer pour votre avantage si vous ne me donnez une parole positive de rentrer dans l'Eglise. Mr R. (1) m'a dit que c'est votre dessein et le P. Rapin m'a autrefois dit la mesme chose. Mais j'ay à vous avertir qu'il ne suffit pas de donner des promesses incertaines et d'user de remises. Car on prendrait cela pour des artifices. On ne fera rien d'assuré pour votre fortune que quand on verra quelque chose d'assuré pour votre conversion. Je vous parle avec franchise parce que je suis ennemi de toute dissimulation et de toute flaterie, et que, quand il s'agit des intérêts de Dieu, il en faut bannir toute supercherie. Si vous étiez venu en ces quartiers comme M. R. me l'avoit fait espérer, une heure de conversation m'auroit instruit de toutes choses. Cela n'estant pas, escrivez-moi ouvertement, exactement et librement et vous expectorez. Je suis secret et de bonne foy, at ita ut unquam fuit fide quisquis optima. Il y a longtemps que j'ay fait des souhaits pour vous : j'aurais passé aux effets si j'avois sceu vos intentions. Je viens maintenant à vos vers pour le Térence (2). Je les ay lus à M. de Montausier. Il les a trouvés beaux, ingénieux, dignes de vous, *Cæteros docet magistros salvi* pas tant que le reste. Adieu, Monsieur. Ayez quelque amitié et quelque confiance en moy, vous me trouverez effectif et seur et vous connoistrez que je suis sincèrement, etc.

Vous m'adresserez s. v. p. vos lettres chez M. Mabre

(1) Le nom du personnage désigné par cette initiale m'est inconnu.

(2) Les poèmes latins (publiés à la suite des comédies de Térence, dans l'édition procurée par T.-L. Saumur, R. Péan, 1671) ad Mercurium, de Menandro et Terentio, cum Terentii effigie. Huet fait encore l'éloge de ces poésies à son ami dans une lettre latine publiée par Bourchenin, *loc. cit.*, p. 179.

Cramoisy, rue Saint-Jacques, aux Cicognes. J'adresserai celle-ci comme vous me l'ordonnez à M. Patoul avec cette marque + sans mettre votre nom, quoique je ne ne trouve pas cette adresse fort seure.

LETTRE DE T. LEFÈVRE A HUET

20 mai 1671, à Saumur.

De epistola latina ad E. C. Bullionem fefellit me, aut fallit scriptor librarius : o genera !

Monsieur, le billet que vous avez receu sans doute avec les deux épreuves du Tite-Live que j'envoiai dernièrement à M. Mabre Cramoisi pour vous, et suivant votre ordre, excusera, s. v. p., mon retardement. Il est certain que votre lettre ne me fut rendue qu'un mois ou environ après qu'elle avoit été escrite. Quod te mihi crediturum esse facile credo, neque enim mentiri meum est apud te præsertim qui mihi tam ex animo factum cupias nunc itaque (sed blande dicta et grates agendas seponam) ad ea paucis respondebo quæ a te in illa plena amoris epistola scripta fuere. Id faciam κατὰ πόδας.

[Vos affaires.] Elles ne sont ny bonnes ni mauvaises. Je puis vivre dans ma maison et y finir mes jours doucement. Mais j'ay des enfants, et n'ayant pas été élevés pour être paisans, je ne veux pas qu'ils le soient aussi. ἔστι δὲ, τ'ἐστὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν.

[Vos livres.] J'en vendis pour 2,000 francs il y a deux ans. C'étoient livres doubles, mais admirables. Ils furent bien vendus, le provenant fut emploié pour acquitter ma maison. Mais croiés-vous que je n'aimasse pas mieux mourir à Paris qu'à la campagne ?

[Employ à Saumur.] Je l'ai quitté avec dessein. Présentement il n'y a pas ici 45 humanistes en tout. Chacun s'est retiré depuis qu'on a veu que je quittois. (J'appelle humanistes ceux que vous appellerez classiques si vous voulez.)

[Enfans.] Deux (1). Mon fils est âgé de 13 ans ; il a lû les petits historiens, Phèdre, Térence, l'Enéide et Homère tout entier. Il sait ses deux grammaires G. L. ὅσον ἡ αὐτοῦ ἡλικία χωρεῖ. Il a l'air fort bon et il seroit bon auprès de quelque jeune prince qu'on feroit estudier. Il luy donneroit de l'émulacion. Il sait des fables poétiques, il sait la carte antique, et il a de l'imagination autant que je lui en pourrois souhaiter s'il n'en avoit pas. Il a lû des voiages. Et, Βραχῦ, c'est la consolation de ma triste vie. Je voudrois avoir trouvé le moien de le tenir en pension chés les PP. Jésuites. Je l'instruirois deux heures par jour en particulier. Et pour cela il ne faudroit que ιέρετι κίδιον τι, ὅ, περ, ὡς ἐμοὶ οἰομέρῳ ἐστὶν ουχ εν τοῖς ἀδυνάτοις λογιστέον δοκεῖ.

Pour ma fille, elle est âgée d'environ 24 ans. Elle fait les mêmes choses que son frère, rien davantage. Car il n'y a que 3 ans que je l'ay entreprise et que j'ay commencé de l'instruire. Elle est fort modeste et ne veut pas qu'on sache qu'elle sait ny grec ni latin. Elle ne veut pas qu'on sache qu'elle sait danser ny qu'elle sait jouer du luth. Tant mieux. En vérité c'est une des plus agréables lectrices que je connoisse. Elle est de belle taille : multum dignitatis habet. In animo autem nihil humile, nil demissum, nil plebeium. Je voudrois qu'elle ne fust pas si timide qu'elle est. (J'oubliois à vous dire qu'elle sait la Gerusalemme del Tasso comme moy, ce qui est quelque chose avec le reste.

[Attachemens à Saumur.] Nul, mais je voudrois bien avoir ma maison.

[Dans la Rel.] Nul encore. Mes amis savent cela et ils doivent vous l'avoir dit (2).

(1) T. Lefèvre eut cinq enfans, mais deux seulement survécurent : André (Lefèvre jeune), l'auteur du *De Futilitate poetices*, et sa fille Anne, la célèbre Anne Dacier. On voit par ses propres paroles qu'en 1671, ses trois autres enfants étaient morts, et par là tombe la conjecture de M. Bourchenin, *loc. cit.*, p. 40, note 3.

(2) « Hypocrites, canailles, rabbinastres, marchands de choses saintes, » telles sont les aménités que T. Lefevre prodigue à ses coreligionnaires.

[Vos desseins.] Vous les savés à présent ; nil mihi ipsi quidem fortunâ opus est ; in liberis meis vivo, non in me. Si je voulois aller à Strasbourg, à Leyden, en Angleterre, titulos in eam rem et certos habeo et honorificentissimos, sed me heterodoξ mori nec me nec meos juvat.

[Parole positive de...] Je la vous donne. Idque sciunt quidam in aula καὶ τοῦτό γε ἀπὸ ἰδίας χειρός. M. R. pourra estre entendu là-dessus.

[Si vous avez encore une femme.] Ouy ; et elle est parfaitement bien tournée du costé ce. Elle est de bonne mine. Elle a environ 50 ans. Elle a été élevée liberalitate antequam mea foret, ex eo autem nihilominus. Pour la taille elle pourrait disputer avec Mad. la mareschale de la Motte. Plust à Dieu que j'en pusse dire autant. A propos de Mad. la M[le] de la Motte, je me souviens que ma fille et moi étant allés voir diner Mgr le Dauphin il y a trois ans ou un peu plus, Madame choisit ma fille pour parler avec elle pendant que Mgr le Dauphin délibéroit s'il prieroit Dieu ou non. Ce fut à Vincennes. Ma femme seroit bien capable d'être gouvernante de quelque personne de qualité. Elle a les dons nécessaires pour cela. Ceterum nihil illi indulgeo, nihil mihi τὸ ὂν λεγω.

[Pour subsister honestement.] Sortant d'icy, je dois compter pour rien ce que j'y laisseray. Voicy donc ma response sur cet article.

Εὐθὰ δε κριτης καθήση
απαξάπαντα γὰς ἄθρεις
καὶ οὐ γε λώϊον οἶσα
ἠέπερ αὐτὸς ἐγώ.

Τί μοι δέον, τί μοι καλόν. Voilà qui est vuydé. Il se peut faire que Mgr Colbert se souvient encore de mon nom. Haud temere dico. Si en luy présentant le Justin (1) et le Térence après son retour vous pouvez lui dire quelque

(1) L'édition de Justin par Lefevre parut en 1671, chez Péan, à Saumur.

chose de favorable pour v. t. h. serviteur, nihil fortasse nocebis. Adieu mon très honoré Monsieur. Ego me totum permitto tibi et tuæ fidei ; nec metuo tamen.

M. Jolly (1) est le plus négligent des hommes. Je lui avois envoié 5 exemplaires pour les faire relier proprement et vous les présenter. Cela me fera mourir, car voilà un mois passé. Que dira Mgr. de Montausier ? Et vous même ? M. R. qui sait tout m'excusera auprès de vous s'il lui plaist. Je vous envoie l'epitre latine ad Em. Card. Bull. Bon Dieu ! quel bruit apud Philistinos. J'ay retouché les vers *ex judicio herois.*

Il n'est rien de si aisé que de me faire du bien sans frais. Un bénéfice donné à quelque principal de collège, collège, dis-je, un peu considérable, fera tout. Del resto poi sara la cosa a noi. Οἶδας καὶ καλῶς ἤσθου ὅτι εμοὶ εν καρδίῃ κεκρύμμενον ἐστίν.

J'attends un mot d'avis ou de réponse sur les épreuves de T.-L. Je croy que vous les aurez reçues à présent ou M. Cramoisy est aussi négligent que M. Jolly.

L'adresse à M. Patoul est sûre. Il sait mes pensées les plus secrètes. Je lui lis mes lettres. C'est le beau-frère du R. P. Rapin. Pero si potra scriver a lui sicuramente.

A Monsieur | Monsieur Huet | à Paris.

II

HUET POÈTE FRANÇAIS.

Les poésies françaises de Huet, pieusement recueillies par son ami Foucault, n'ont été publiées que de nos jours. Encore l'éditeur, trop respectueux de la bonne renommée classique de son compatriote, n'a-t-il voulu donner qu'un choix de ses poésies, et son élégant petit volume est vraiment le dessus du panier. Peut-

(1) Sans doute l'éditeur Thomas Jolly, qui en 1667 avait publié la traduction de la *Vie d'Aristippe*. Il s'agit meme sans doute de cet ouvrage, ou du *Festin de Xénophon*, imprimé à Saumur, mais en vente chez Th. Jolly.

être parmi les pièces qu'il a méprisées ou qu'il n'a pas connues pourrait-on en sauver quelques-unes. Ce petit supplément à l'œuvre de M. Lavalley montrerait quelques aspects nouveaux du talent poétique de Huet.

M. Lavalley a justement remarqué que les vers trisyllabiques au maréchal de Catinat sont purement romantiques. Cette pièce-ci, dont il ne reste que les quatre premiers vers, pourrait bien mériter à Huet l'épithète de réaliste :

Quand ton laquais court et barbu
M'apporte ta lettre crasseuse
Qu'il me donne après avoir bu,
D'une main poisseuse et galeuse.....

Les vers à la bergère du bois de l'Espaux devancent toutes les hardiesses de l'école fantaisiste moderne, comme cet autre quatrain procède, — qui le croirait ? — d'une inspiration toute rabelaisienne.

Que les autres amants ne vantent plus les roses
Ni tant de belles fleurs, nouvellement écloses
Aux lieux où leurs Iris par hasard ont passé :
Il en naît encore plus ou la notre a p....!

J'ose croire que cette Iris était une Iris en l'air, ou bien il faut penser que les grandes et honnestes dames n'étaient pas insensibles à ce genre de plaisanteries aussi malpropres que gauloises, dont les fameuses stances de Voiture sont le pire et le meilleur modèle. — Le sujet, du reste, inspirait l'évêque d'Avranches. Sur la même feuille que ce quatrain gaulois, on lit cette épigramme du même goût, mais de meilleur ton : le XVIIIe siècle n'en a pas de plus charmantes.

Je ne dis pas ce qui s'y fit...
Mais je dis seulement que l'épine fleurit,
Que les champs d'alentour aussitôt reverdirent,
Les prés de mille fleurs aussitôt s'embellirent...
La terre ne prend pas de plus belles couleurs
Quand l'Aurore au matin la mouille de ses pleurs !

Il ne paraît pas d'ailleurs que Huet ait eu beaucoup de respect pour les femmes, au moins en vers. On connaît sa ballade aux Cœurs Normands, qu'il accuse de légèreté. La Ballade contre

l'Amour de la Nouveauté, qui est de la plus belle venue, s'adresse encore à une belle inconstante. Mais cependant Huet, dans des stances charmantes et d'un accent quasi sincère, a su faire pleurer une bergère abandonnée. Peut-être la plaignait-il peu : « patere legem quam ipsa tulisti. » Et l'on comprend que vieilli, fatigué, il ait voulu s'éprendre de la seule maîtresse qui ne trahisse point, — la mort. Les vers où il s'encourage à l'attendre sans trembler sont fort beaux, d'une grâce mélancolique qui touche, et, parfois, d'une douceur toute racinienne.

Huet savait du reste hausser le ton à propos dans ses envois poétiques. Dans son sonnet à Louis XIV, le premier quatrain a de l'ampleur et comme un souffle héroïque. Ses vers à Mme de Montespan sont aimables et restent de bon goût dans la plaisanterie : on a presque le droit de s'en étonner. Un sixain à Mlle de la Vallière est resté interrompu, au moins sur la feuille qu'a sauvée Foucault. Il en reste les premiers vers et un fragment du dernier :

Il est dangereux d'escrire
A qui ces lettres doit lire.....
Et de vos..... le deuxième.

Huet avait été mieux inspiré le jour où il composa l'épigramme qui se termine par cette jolie pointe :

Je veux que vous soyez ma reine,
Mais je veux être votre roi.

M. Lavalley n'a pu identifier la dame à qui s'adresse cette galante déclaration, et croit à quelque Iris en l'air. D'après l'autographe de Huet, la destinataire en est Madame de Coulanges.

Ces vers, même s'ajoutant à ceux qu'a publiés M. Lavalley, ne suffiront pas à faire passer Huet pour un grand poète. Mais il etait poète, et ses vers où il y a toujours de l'esprit, de la grâce, du naturel ou de la raison, méritent de demeurer parmi celles de ses œuvres qui lui ont survécu.

I

Bergère du bois de l'Epaux (1),
Dont les agréables propos
Parmy les verres et les pots,

(1) Le bois de l'Espaux est voisin de l'abbaye de Fontevrault. La bergère à qui s'adresse ici Huet est sans doute Mlle de Rochechouart. — Cette pièce et toutes les suivantes sont conservées en original à la Laurentienne.

Malgré mes soins épiscopaux,
Ont souvent troublé mon repos,
Depuis que j'ai pris mon campos
Je suis rampant comme un crapaux ;
Et bientôt la parque Atropos
M'envoirra voir son entrepôt,
Proserpine avec ses suppôts,
Dans les tristes et noirs tripots
Où tous les hommes sont capots!

II

Epigramme.

Louis, laisse le Parnasse :
Le grand Cotin se plaint d'estre oublié,
Ogier prend de mauvaise grâce,
Et Chapelain t'a mal remercié.
Fais porter même récompense
Aux bons régens de l'Université :
Tu les verras, pleins de reconnoissance,
Crier *Vivat*, et boire à ta santé.

III

BALLADE

Contre l'Amour de la Nouveauté

Pour être receu votre amant,
Il ne faut pas grande accortise.
Faut vous aborder seulement,
Vous prenez toute marchandise ;
Le poil folet, la barbe grise,
Le grand, le gros, et le menu,
Tout est pour vous de bonne prise :
Trop aimez le nouveau venu.

Quand je vous vis premièrement,
Mon âme aussitôt fut soumise ;
Poulets allaient journellement,
Ballade, rébus ou devise :
Je pensais vous avoir conquise...
Mais à la fin j'ai reconnu
Que, contre votre foy promise,
Trop aimez le nouveau venu.

Pour mettre fin à mon tourment,
J'aurois consacré ma franchise :
Et j'en avais fait le serment,
Hardiment, en face d'Eglise.
A moi ç'eût esté grand' sottise
Si tel cas me fust avenu.
Mieux vaut moynerie ou prestrise ;
Trop aimez le nouveau venu !

ENVOY.

Beauté qui par votre courtise
M'avez si longtemps retenu,
Je renonce à votre maîtrise,
Trop aimez le nouveau venu.

IV

STANCES

LES SOUPIRS DE L'AMANTE DÉLAISSÉE

Dans un charmant désert où les jeunes zéphirs
Content mille douceurs à leur charmante Flore,
Je forme d'innocens désirs
En pensant au berger qui m'aime et qui m'adore,
Et je pense à mille plaisirs
Dont, s'il était ici, je jouirois encore.

Hélas cent fois, la nuit ! Hélas cent fois, le jour !
Je m'imagine voir dans ce bois solitaire,
Thyrsis, tout consumé d'amour,
Me dire en soupirant : « L'astre qui nous éclaire
« Ne voit rien quand il fait son tour
« Qu'on doive préférer à l'honneur de vous plaire ».

Aux bords de ces ruisseaux que nos pleurs ont troublés,
Je raconte comment, par quelle violence,
Nous sommes tous deux accablés
Du desplaisir mortel d'une si longue absence
Et par des soupirs redoublés
De ce bois sombre et vert je chasse le silence.

Quoique j'aie en ces lieux cent plaisirs à choisir,
Le chant des rossignols, le bruit d'une fontaine,
Rien ne charme mon desplaisir ;
On le connaît assez au trouppeau que je mène
Et je ne donne pas loisir
Aux échos de ces lieux de prendre un peu d'alène.

Nom que j'ay tant gravé sur ces bois d'alentour,
Beau nom de mon berger si cher à ma mémoire,
Croissez comme fait mon amour,
Comme fait ma douleur et comme fait sa gloire
Afin de tesmoigner un jour
Une fidélité qu'on aura peine à croire.

Et toi, tyran des cœurs, enfant délicieux
Dont l'empire s'étend sur toute la nature,
Ou ramène moi dans ces lieux
L'aimable et doux auteur des peines que j'endure,
Ou la mort me fermant les yeux
A ton divin pouvoir s'en va faire une injure.

V

Pour s'encourager a la mort

Puisque avec tout mon art et toute mon estude,
Je ne me puis oster cette vieille habitude,
Aux champs comme à la cour, d'avoir incessamment
Quelque objet d'amitié pour mon amusement,
Au lieu de tes Chloris et de tes Parthenices,
Qui tantost en douleurs et tantost en délices,
Ont en vain consommé le plus beau de mes jours,
Pour dernière maîtresse et dernières amours,
N'ayons plus que la mort ! aussi bien la cruelle
Tost ou tard à la fin nous possèdera-t-elle
De plain droit, et le peut de ce mesme moment,
Sans nous en demander notre consentement.
Allons, allons-y donc, et, puisque tout y passe,
Qu'au moins à nostre égard ce soit de bonne grâce.
Jadis je la craignois et ne céleray point
Qu'elle me paraissoit affreuse au dernier point,
Durant cette saison agréable et fleurie
Que je n'avois le cœur qu'à la galanterie.

Ou, si je l'invoquois, ce n'estoit seulement
Qu'au fort de ces douleurs de divertissement,
Qui ne sont que discours qu'un fol amour invente,
Et dont, jeune, on séduit une jeune imprudente.
Bref c'estoit de façon (quoique de pleurs trempé)
Qu'à mes cris arrivant elle m'eust fort trompé,
Tant il m'eust été dur de m'en aller si vite
Et de quitter alors le plaisir qui me quitte.
Au lieu que maintenant, en cet âge avancé
Que tout ce que j'avois de beau temps est passé,
Et que mon horizon se couvre de nuages,
Qui ne promet plus que tempeste et qu'orages,
Parmy tant de chagrins, cette aveugle arrivant,
Si je ne la caresse et ne vais au-devant,
Au moins sans m'effrayer ny m'en daigner deffendre,
Suis-je, les yeux ouverts, résolu de l'attendre,
Ainsi qu'un patient qui s'oste le bandeau,
Et, sa teste penchant, la présente au bourreau.

VI

Sonnet a une belle imprudente

Quand le sommeil ferma vos yeux sur la lecture,
Un ange auprès de vous veilloit divinement,
Dont le soin empescha le triste évènement
Qu'un accident de feu produit en la nature.

Ce fut par son secours que dans cette aventure
Vous le vistes éteint aussi soudainement
Avecques moins de peyne et moins d'estonnement
Que si n'eust été qu'une flame en peinture.

Pour moy, quand j'ai parlé de vostre heureux retour,
J'ay dit assès souvent qu'il rempliroit la cour
De nouvelles clartés et de nouvelles flames :

Mais je parlois d'un feu dont les puissans efforts,
Mesprisant la matière, agissent sur les âmes,
Et consomme les cœurs sans offenser les corps.

VII

Qu'il ne faut pas aimer les prudes

Des muses l'amant déclaré,
Pouvez-vous avoir ignoré
Ce qu'on souffre en aimant les prudes ?
Bien que leurs yeux soient beaux et doux,
Leurs cœurs sont farouches et rudes :
Pourquoi donc vous y jouez-vous ?

VIII

Epitre a son successeur

Successeur désigné de mon gouvernement,
Qui n'en jouirez pas encor si promptement,
Je ne suis pas d'avis de recheoir pour vous plaire,
Si vous vous en fâchez je n'y saurai que faire
Le soin de mon salut m'y défend de penser,
Et vous auriez grand tort de vous en offenser.
Où serait-il escrit qu'il ne fust pas loisible
De se porter fort bien lorsque il nous est possible ?
Qu'ai-je fait en cela qui choque la raison ?
Se guérir, est-ce un crime ? est-ce une trahison ?
M'avez-vous seulement daigné faire connaître
Qu'il vous fût important que je cessasse d'estre ?
Et, moi, suis je devin de ma profession
Pour savoir vos desseins sur ma succession ?
Ainsi, c'est votre faute, et ne puis l'avoir faite,
Si par cas fortuit je n'eusse été prophète.
Or, comme vous savez et connoissez très bien,
C'est ou ni peu ni point : je n'escris jamais rien...
[......................................]
Qu'aussitôt sa venue, il se donne la peine
D'aller diligemment se faire ouvrir la veine
Avec un ferrement [................]
Tel qu'à son pédagogue on dit que fist Néron,
Quand d'une ardeur pareille à celle qui vous mène,
Il voulut qu'il périt pour avoir son domaine.
S'il fait l'acariastre et qu'en dépit de vous
Il s'obstine à garder sa vie et ses bijoux

Comme de soi cet ordre est assez dur à suivre.
[.....] lui savoir très mauvais gré de vivre
Et par dedans le cœur s'en consumer d'ennui
Ainsi qu'à mon esgard vous faites aujourd'hui
[...... ....]

IX

Sonnet a louis XIV.

Je ne viens point, grand Roi, t'offrir la sainte espée
Qui du goufre mortel retira tes Estats,
Quand la France abbatue à force d'attentats
Languissoit sous le joug par l'Anglois occupée.

Pour renchaisner la guerre à ses fers eschappée,
Ton bras n'a pas besoin du secours de mon bras ;
Il a seul du lion mis la puissance à bas
Et de l'Hydre à cent chefs seul la trame coupée.

Le ciel qui par miracle aux humains t'accorda
Sur ta seule valeur tes miracles fonda
Par qui la Terre a veu ses fureurs estouffées.

Aussi viens-je, Grand Roi, non pour t'offrir les miens,
Mais pour te consacrer le plus beau des trophées,
Pour immoler mes faits à la gloire des tiens.

III

UN BEY DE TUNIS AMI DES LETTRÉS

(Lettre du P. Anselme Baudot, captif à Tunis, à Huet)

Huet a consacré un court paragraphe de ses Mémoires au souvenir du P. Baudot. Il avait été son président de thèse et l'avait jugé assez bon helléniste et latiniste. Mais il ne s'intéressa pas à lui dans la suite, et la lettre du jeune voyageur resta sans réponse ou les démarches de Huet sans effet. Huet ne dit pas mot dans ses Mémoires de cette demande suppliante d'intervention, et il dut re-

gretter d'avoir contribué à causer la mort du P. Baudot, qui mourut de la peste à Tunis.

Monseigneur,

M'etent embarqué pour Rome sur une tartane génoise, je suis tombé entre les mains des corsaires de Thunis; j'ay fait le voyage du Levant avec eux, les Turcs me laissant dans la dernière misère pour m'obliger à embrasser leur religion. Je suis présentement de retour à Thunis où le Roy m'a appelé à son palais pour le médicamenter. Je lui ay donné deux médecines dont il a été si content qu'il m'a fait faire un bel habit noir et m'a donné jusqu'à des bas ; il a veu avec plaisir une de mes thèses que je lui ay fait voir et m'a dict qu'il ne doutoit nullement de tout ce que je luy ai dit de Vostre Grandeur par le choix que le Roy avoit fait de vostre personne pour l'éducation de Mgr le Dauphin. Il a conçu une estime particulière pour votre travail infatigable et vostre régime de vie qu'il veut imiter. Enfin il ne me veut point relascher qu'il ne voye une lettre de Vostre Grandeur qui lui apprenne qui je suis. Elle me retirera promptement si elle est jointe avec un mot de recommandation de Monseigneur le Dauphin ou de M. de Montausier. Les ambassadeurs de Thunis sont encore à Marseille. On ne sait pas encor icy s'ils ont réussi dans leur négociation. On me garde à veue dans le château jusqu'à ce qu'ils soient de retour. J'ay bien du desplaisir de n'avoir pas suivi tous les avis salutaires de V. G. Je m'y rendrai incessamment dès que j'aurai le loisir de retourner à Picpus négocier mes affaires de Rome. Le roy me faict ici toutes sortes de bons traittemens et me faict dire que tous les esgards qu'on a pour moi ne sont qu'en considération de la puissante protection que V. G. me donne. Ma deslivrance me sera un subject de prier Dieu sans cesse pour votre conservation. Le Roy me vient d'advertir qu'il supplie V. G. de recommander à l'intendant de Toulon les ambassadeurs et les Thunésiens en cas

qu'ils restent l'hiver en France. On me sollicite ici fortement de tourner Turc, et on me propose de la part du Roy de grands avantages et une grande fortune. V. G. ayant deffendu si doctement la religion par de sçavants écrits, j'espère qu'elle ne me refusera point les lettres que je demande pour me deslivrer des espreuves qu'on me donne pour me faire quitter la foy. En attendant je demeure,

Monseigneur,

De Vostre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

Anselme BAUDOT.

Dans le chasteau de Tunis, ce 14 octobre 1689.

IV

LA RÉCEPTION DE LA FONTAINE A L'ACADÉMIE

(Lettre de Ch. Perrault à Huet)

L'amitié qui unissait La Fontaine et l'évêque d'Avranches, et qu'a consacrée la fameuse épître sur les Anciens et les Modernes, explique assez que Huet s'intéressât à la réception du fabuliste à l'Académie. On sait d'ailleurs quels obstacles y furent d'abord opposés et quel bruit cet événement fit dans la République des Lettres. — La lettre de Ch. Perrault était connue déjà et l'a notamment été de Sainte-Beuve, mais elle n'a jamais été, je crois, publiée intégralement. — D'autres lettres de Perrault à Huet racontent la séance de réception de Boileau et comment un caprice de l'abbé de la Chambre empêcha l'impression du discours de réception de La Fontaine.

Ce 18 juin 1684.

Votre lettre, Monsieur, m'a donné une joie incroyable en me faisant voir que la beauté du lieu où vous estes, le repos dont vous y jouissez, et le plaisir que vous donnent

là vos estudes et vos promenades qui partagent si agréablement votre temps ne vous ayent pas empesché de songer que je fusse au monde et vous ayent permis de m'escrire. Vous direz peut-être, Monsieur, que le long temps que j'ai esté à vous respondre ne prouve guère ce que je dis : j'avoue que je ne comprends pas comment cela s'est fait. Car, quoique j'aye eu tous ces jours ci beaucoup d'affaires domestiques qui m'ont extrêmement occupé, jointes à la transmigration qui se fait du corps de logis de devant, (où vous m'avez fait l'honneur de me venir voir), en celuy de derrière, où j'ay encore des ouvriers qui me donnent de la peine à conduire et encore plus à les chasser, je ne puis me pardonner cette négligence à m'acquitter de mon devoir, ou plutôt à me donner la satisfaction que j'ay présentement à vous mander les nouvelles que vous souhaittés savoir.

M. de la Fontaine vint prendre séance dans l'académie le 2 may qui estoit un mardy, l'assemblée ayant été remise à ce jour là à cause de la feste du jour précédent. L'assemblée n'estoit pas si nombreuse qu'à l'ordinaire en de pareilles rencontres, parce que le public n'eut pas le temps d'en estre adverti et que la cour n'estoit plus à Paris. Sa harangue me parut fort spirituelle et me plut beaucoup, quoiqu'il la lust assez mal et avec une rapidité qui ne convient nullement à une harangue.

Après que M. l'abbé de la Chambre luy eust respondu avec beaucoup de gravité et de dignité, il lut une pièce de vers en forme d'épistre qu'il adresse à Madame de la Sablière où il fait une description de sa vie et de ses mœurs, en un mot une confession générale fort naïve qui fut fort bien receue et qui venoit bien après ce qui s'étoit passé sur sa réception. M. Quinault lut une espèce de poème qu'il a fait contenant la description de Sceaux dont je croy, Monsieur, que vous luy avez entendu lire la première partie. Il lut cette première partie et une seconde qu'il a faicte depuis. Il y a de la poésie dans cet ouvrage.

M. de Benserade lut une version en vers du Miserere fort belle et fort exacte ; c'est un endroit des Heures qu'il a faictes pour le roy. Il lut ensuite une épistre en vers sur la pénitence qu'il lut fort mal et qu'on ne laissa pas de trouver supportable. Je vous l'aurois envoyée Monsieur, n'estoit qu'on la va imprimer avec les harangues dont je viens de parler et que j'aurai l'honneur de vous envoyer le tout ensemble. Ainsy, Monsieur, la séance fut bien remplie et reçut assez d'applaudissements. Pour ce qui est du dénouement de l'avanture de M. de la Fontaine, il s'est fait fort naturellement par le moyen de l'obligation qu'on a eue de demander l'agrément de M. Despréaux, car en le demandant le Roy dit de lui-mesme qu'il falloit recevoir M. de La Fontaine et qu'il lui donnoit son agrément. Mais sur le fait de M. Despréaux, il y eut quelque mouvement et quelque petite chaleur dans la compagnie, sur ce que quelques uns de MMrs les Académiciens de la cour voulaient, soit pour obliger M. Despréaux, soit pour donner des marques de leur pouvoir, que le second scrutin se fît le jeudy d'après le premier, contre l'usage ancien qui a toujours mis une huitaine entière entre les deux scrutins, affin, disaient-ils, qu'il fust receue avant le départ de la cour et que le roy le sçût avant que de partir. Cela parut ne devoir point estre fait, ny ayant aucun sujet ny aucune nécessité d'enfraindre les règlemens de la compagnie, et il fut dit que le second scrutin se ferait à l'accoustumée, c-à-d. le lundy d'après ; ce qui a esté fait et a esté trouvé bien fait. Vendredy dernier M. Charpentier, accompagné de MMrs l'abbé Tallemant le jeune, Quinault, Cordemoy, Lafontaine et moi, alla par ordre de la compagnie chez M. le duc de Richelieu lui faire compliment sur la mort de Madame son épouse. Le compliment fut fort beau et reçu avec beaucoup d'honnesteté [*par le duc*] qui avoit fait ranger tous ses domestiques chacun en leur poste pour nous recevoir et nous reconduire. Il nous receut dans son lit et M. l'abbé Testu fut l'introducteur qui nous fit voir

ensuite le cabinet des tableaux de M. le duc. Trois jours après, M. le duc est venu [*chez*] M. Charpentier pour le remercier et toute l'Académie, et M. l'abbé Testu nous a fait les complimens de sa part. (Par nous j'entens seulement ceux qui accompagnèrent Mr Charpentier.) Mr Despréaux fait présentement ses visites pour sa réception et je vins hier céans pour cela. Je ne sçay point encore quand il fait estat de venir prendre séance. A l'égard du Luxembourg, de Gennes et de Gironne et choses semblables, je suis sûr que vous en savez plus de nouvelles que moy et ainsy je ne vous en manderay rien, outre que le papier me manque et qu'il ne m'en reste comme vous voyez que pour finir ma lettre en la manière accoustumée et vous asseurer qu'on ne peut estre plus que je le suis, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur.

PERRAULT.

[Sans suscription]

V

UNE CANDIDATURE ACADÉMIQUE EN PROVINCE

[Lettre d'Antoine Halley à Huet]

Il se fonda à Caen, au XVIIe siècle, deux sociétés savantes qu'on a souvent confondues : l'une, appelée Académie de Caen, qui se réunissait chez le conseiller Moisant de Brieux et s'occupait de poésie et de littérature ; l'autre, fondée par Huet et Graindorge, sous le nom d'Académie des sciences et qui se réunissait chez Huet. C'est de cette dernière qu'il est ici question, et la lettre non datée d'Antoine Halley est de 1662. A. Halley était depuis la fondation l'un des membres les plus considérables de l'Académie Brieux. La lettre qu'on va lire ajoute nombre de détails à ce qu'on sait de lui, et montre qu'il était non seulement poète latin et professeur de géographie, mais aussi philosophe et anatomiste. Il est assez piquant de voir le maître de Huet prendre un ton si humble pour écrire à son ancien élève et pensionnaire.

Ce mardi soir.

Monsieur, ayant appris cette après disner que vous cherchiez des personnes pour remplir le nombre de vos académiciens, j'ay pris la liberté de vous escrire celle-cy pour vous dire que si vous me jugiez digne de tel honneur vous m'obligeriez bien particulièrement. Je ne suis pas à la vérité un grand mathématicien ny anatomiste. J'ay pourtant enseigné plusieurs fois et avec éclat la sphère du monde et écrit un traité de l'anatomie que j'ay résumé de plusieurs bons auteurs et nommément de Rioland et du Laurens dont j'ay lu fort exactement les ouvrages. Et pour peu d'application que j'apportasse à la lecture des modernes tant pour la inoculation du sang qu'autres curiosités récentes je croy que j'en pourrois parler aussy bien que d'autres que j'en entends discourir souvent et que bien vous connoissez. J'adjoute à cela que vous ne voudrez pas bannir les belles-lettres de vos entretiens et que comme les autres je pourrois rapporter aux occasions des explications des anciens auteurs grecs et latins. Je ne mets point en ligne de compte que je professe publiquement les belles lettres il y a 52 ans entiers et que je suis maintenant le doyen par âge des professeurs de l'Université (cui non fuimus indecorus [*sic*]). J'oubliais à dire que je ne suis pas tant mal versé en la philosophie d'Aristote que vous n'avez pas dessein, comme je crois, d'exclure de l'entretien. Après tout, Monsieur si vous ne goustez pas mon procédé je vous supplie fortement de me le faire savoir par un petit billet, après quoy je n'aurai garde de dire mot, mais je vous prie aussi que personne ne sache que je vous ai fait cette proposition et de ne croire pas, s'il vous plaist, que pour avoir eu l'honneur de vous voir demeurer chez moy, je prétende avoir droit d'exiger de vous des choses contre raison, et enfin que je n'eusse jamais pris ceste liberté avec vous si une personne de mérite et de condition (sans parler d'autres encore) ne m'eust demandé aujourd'huy si vous ne me donnerez pas une place dans votre académie royale

où il dit que le roy donnera de si beaux privilèges. Je ne vous ennuyerai point davantage, Monsieur, par cet importun discours; seulement je vous supplie de brûler ce papier afin que personne ne le voie et de me continuer tousjours l'honneur de vostre bienveillance qui m'est bien précieuse. Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

HALLEY.

ENTRÉE DE HENRY IIII A PARIS

Le 29 octobre 1597

Un des plus beaux faits d'armes de Henri IIII fut la reprise de la ville d'Amiens en 1597, non par ruse, mais par le plus mémorable effort et par la plus grande gloire des armes du monde.

Le siège de cette place, fut long, difficile et douteux. Un jour, raconte Hardouin de Péréfixe, le Roy, revenant de la chasse, trouva un effroy général dans son armée, et quelques-uns même des principaux Chefs tout éperdus. Dans un si grand danger le cœur ni la teste ne lui manquerent pas; il dissimula sa crainte, donna les ordres sans s'émouvoir, et se fit voir partout avec un visage aussi gay et des discours aussi fermes qu'après une victoire. Il fait promptement marcher ses troupes au champ de bataille, qu'il avoit choisi trois jours devant à huit cens pas delà les lignes. De cet endroit ayant considéré le bel ordre de l'armée d'Espagne, le peu d'assurance de la sienne et la foiblesse de son poste, où il n'avoit pas eu le loisir de se fortifier, il fut un peu émeu et douta du succès de la journée. Alors, appuyé sur l'arçon de la selle, ayant le cha-

peau à la main et les yeux levez au Ciel, il dit à haute voix : « Ah ! Seigneur, si c'est aujourd'huy que tu me veux punir comme mes pechez le meritent, j'offre ma teste à ta justice ; n'espargne pas le coupable. Mais, Seigneur, par ta sainte miséricorde prens pitié de ce pauvre Royaume, et ne frappe pas le troupeau pour la faute du Berger. »

Dieu ne frappa ni le troupeau ni le Berger, qui l'en remercia incontinent dans la cathédrale d'Amiens avec la solemnité et la révérence que cette grâce divine méritoit. Allégresses et feux de joye furent faits par tout, rapporte Pierre de l'Estoile, en congratulation des victoires du Roy et reprise d'Amiens, avec réjouissance de tout le peuple de France, lequel put bien dire qu'après Dieu il tient sa délivrance de la main du Roy.

Le récit suivant est la description des allégresses qui furent faites à Paris au retour du Roy de ce siège éclatant. Il est extrait des Registres de cette époque de l'Hôtel-de-Ville, dont copie se trouve à la Bibliothèque impériale dans le 140e tome de la collection Colbert, fo 156. Plusieurs personnes rassemblant avidement les moindres pièces relatives à Henry IIII, nous livrons celle-ci à l'impression avec d'autant plus de confiance qu'elle pourra leur rappeler combien de merveilles peut accomplir le courage uni au bon droit.

Reception du Roy Henry le Grand à Paris le vingt-neufième jour du mois d'octobre 1597 *a son retour du camp d'Amiens, et Te Deum pour la reprise du dit Amiens.*

Messieurs les Preuost des Marchans, et Escheuins de cette ville bien aduertis du retour du Roy, de son armee du camp d'Amiens, fut aduisé aller audeuant de sa majesté au meilleur équipage que faire se pourra, affin de luy rendre graces, et le congratuler de ses victoires. Et pour ce faire fut aduisé enuoyer mandement aux Quarteniers de cette ville pour eulx tenir prest auec leurs Cinquante-

niers, dixainiers, et douze hommes de chacun quartier a nous accompagner a aller au deuant du Roy a cheval, et en housse lorsque sa Majesté arriueroit en cette ville de Paris duquel mandement la teneur ensuit.

De par les Presuost des Marchans et Echeuins de cette ville de Paris.

Maitre Guillaume du Tertre, quartenier, trouuez vous Lundy prochain a l'heure qui vous sera faict scauoir deuant l'hostel de lad. ville avec vos cinquanteniers, dixainiers et douze des plus notables Bourgeois de vostre quartier non officiers des Cours souueraines, vestus de leurs meilleurs habits a cheual et en housse, pour nous accompagner a aller au deuant du Roy. Faict au Bureau de lad. ville le jeudy vingt trois^{e} jour d'octobre mil cinq cens quatre-vingts dix sept.

Pareil mandement a esté envoyé a chacun des quarteniers de lad. ville.

Fut aduisé leuer de chacune Colonnelle de cette ville jusques au nombre de deux cens hommes pour aller audeuant de sad. majesté armez, et en bon equipage, et a cette fin fut enuoyé a chacun de messieurs les Colonnels de cette ville mandement duquel la teneur ensuit.

De par les Preuost des Marchans et Escheuins de cette ville de Paris.

Monsieur Feuillet, Colonnel, nous vous prions assembler les Capitaines, Lieutenans, et Enseigners de vostre Colonnelle pour choisir, et eslire jusques au nombre de deux cens cinquante hommes de vostre d. Colonnelle, soit chefs d'hostels leurs Enfans, Pensionnaires, Commis, Eleves et serviteurs les plus capables a eulx presenter deuant le Roy lundy prochain, auec les armes que leur ordonnerez, en telle sorte qu'il y ait cinquante mousquetaires, cent picquiers, et cent arquebusiers, morionnez ; a fin que le Roy en ait contentement, et la ville honneur. Et pour regler plus particulièrement, et aduiser le lieu, et heure qu'il vous sera ordonné, il vous plaira vous trouver

samedy prochain deux heures de relevée au Bureau de lad. ville. Faict au Bureau d'jcelle le jeudy vingt trois. jour d'octobre lan 1597.

Pareil mandement enuoyé a chacun des Colonnels de cette d. ville.

Fut aussi enuoyé mandement au Capitaine marchant pour se tenir prest avec tous ceulx de ses trois nombre a cheual armez, et en bon equipage pour accompagner lesd. S^rs a aller au deuant de sa Majesté duquel mandement la teneur ensuit.

Capitaine Marchand, trouuez vous auec tous ceux de vos trois nombres a cheual garnis de leurs hocquetons et armes en la meilleure couche que faire se pourra lundy prochain deuant l'hostel de lad. ville pour nous accompagner a aller au deuant du Roy, si n'y faictes faulte. Faict au Bureau de lad. ville le jeudy vingt trois. jour d'octobre 1597.

Pareil mandement enuoyé au capitaine marchant.

Fut aussi enuoyé mandement a messieurs les Conseillers de ville pour eulx trouuer a cheval et en housse en l'hostel de la ville au jour qui leur seroit faict sçavoir pour aller au deuant de sad. Majesté, duquel la teneur ensuit.

Monsieur de Versigny, conseiller, nous vous prions vous trouuer lundy prochain a l'heure qui vous sera faict sçavoir en l'hostel de lad. ville, a cheual et en housse pour nous accompagner a aller au deuant du Roy, vous priant n'y vouloir faillir. Faict au Bureau de la ville le jeudy vingt trois. jour d'octobre 1597.

Fut semblablement aduisé faire faire un grand tableau contenant la représentation de la ville d'Amiens, camp, et siége d'icelle, et la desroutte, et fuitte des ennemis pour estre mis sur le portail de la porte par où sa Majesté arriueroit en cette ville.

Et ayant mesd. S^rs aduis que Sad. Majesté pourra arriuer le mercredy vingt neuf^e octobre par la porte St Honnoré, fut enuoyé le mandement ausd. Srs Colonnels,

Conseillers, Quarteniers, Cinquanteniers, Bourgeois et archers, desquels la teneur ensuit.

Monsieur d'Aubray, colonnel de lad. ville, nous vous prions suiuant le mandement a vous cy deuant enuoyé assembler les Capitaines, Lieutenans, et Enseignes de vostre Colonnelle, pour auec eux eslire, et choisir deux cens cinquante hommes pour aller au deuant du Roy, dont y aura cinquante mousquetaires, cent picquiers armez de corcelets, et Bourguignottes, et cent harquebuziers morionnez, ausquels sera enjoint eux trouuer la part que leur commanderez armez, et equippez selon qu'aurez aduisé, en peine de vingt ecus d'amende contre chacun des d. desfaillans, au payement de la quelle ils seront contraints, nonobstant oppositions ou appellations quelsconques. Et ou aulcuns autans des d. Bourgeois n'auroient les armes a eux ordonnées, vous est permis leur en faire deliurer par les Quinqualliers araison de vingt cinq sols tournois pour le loyer de chacune picque, corcelet et Bourguignotte, quinze sols pour le loyer de chacun mousquet, auec la fourchette et Bandoüillière, dix sols pour morion doré, et cinq sols pour morion blanc, qui leur seront payez par ceux a qui ils auront esté baillez. Et enjoignons ausd. quinquailliers ne faire aucune difficulté de leur bailler lesd. armes, dont les d. Capitaines se rendront responsables enuers eux ; et seront les Bourgeois aduertis qu'il leur est deffendu de ne charger leurs armes d'aucunes balles, ni tirer leurs mousquets et harquebuzes que après que le Roy sera passé. Et ou aucuns des d. Bourgeois par vous esleus seroient refusans eux y trouuer, vous est permis y mettre personnes a leurs dépens, oultre et pardessus lad. peyne de vingt escus d'amende. Faict en l'assemblée tenüe en la grande salle de l'hostel de lad. ville, le vingt cinq^e jour d'octobre mil cinq cens quatre vingts dix sept.

Pareil mandement a esté enuoyé a chacun des Srs Colonnels de lad. ville.

De par les Preuost des Marchans et Echeuins de la ville de Paris.

Monsieur Daubray, Colonnel, nous vous prions faire ensorte que le nombre des Bourgeois qui vous est ordonné soit bien armé et esquippé, et les personnes choisies, a ce que le Roy en ait contentement, et la ville honneur, et vous tiendrez prests mercredy a dix heures vous rendre au champ de bataille pres la porte Saint Honnoré, au lieu qui vous sera monstré pour estre vostre compagnie rangée par ceulx qui seront ordonnez par Mons[r] le Gouverneur. Et si vostre pièce est requise et compagnies souueraines, vous prierez vos Capitaines conduire la troupe, ayant esté arresté qu'en chacune Colonnelle il y aura au moins trois Capitaines, trois Lieutenans, et trois Enseignes. Et neantmoins priez tous lesd. Capitaines, Lieutenans, et Enseignes de s'y trouver au plus grand nombre qu'il se pourra a fin que le bataillon soit plus beau, et la teste d'jceluy mieux parée.

Au marcher les Capitaines de chascune Colonnelle marcheront a la teste, les Lieutenans deuant les Corcelets qui précéderont l'Enseigne laquelle sera arborée ; et les autres Enseignes qui ne porteront leurs drapeaux porteront pertuisannes, et accompagneront le drapeau, ou feront un rang auant les arquebuziers, qui seront sur le derriere. Vous menerez aussi tous les sergens et caporaulx, dont choisirez quatre sergens pour faire la fonction de sergens marcheront trois à trois ou cinq a cinq selon que vous ordonnerez de vostre troupe, et seront deuant les Enseignes auec les hallebardes, ou ils laisseront quelques uns pour tenir rang a la fin de la Compagnie. Et declarerés a vos Capitaines, Lieutenans ou Enseignes, que si aulcuns sont deffaillans ou negligens de satisfaire aux ordonnances qui ont esté arrestées, il en sera faict roolle, qui sera presenté au Roy pour estre cassez. Faict au Bureau de lad. ville le vingt sept[e] jour d'octobre l'an 1597.

Pareil mandement a esté enuoyé a chacun des Colonnels de cette d. ville de Paris.

De par les Preuost des Marchans et Escheuins de cette ville de Paris.

Maistre Adrian Danes, quartenier de lad. ville, faites entendre aux Bourgeois par vous choisis qu'ils soient prests pour mercredy heure de midy précisément se rendre en l'hostel de la ville, affin d'aller audeuant du Roy. Et informez vous de ceulx que vous auez choisis, s'ils seront prests afin qu'il n'y ait excuse. Et si aucuns notables Bourgeois desirent nous accompagner, oultre le nombre ordonné, les receurez, pourueu qu'ils soient en habit honneste et conuenable, auec cheuaulx et housse. Et ferez entendre a chacun d'eux que si ils manquent, il sera procedé contr'eulx par condamnations telles que le cas le requiert. Faict au Bureau de lad. ville le vingt sept^{e} jour d'octobre 1597.

Pareil mandement enuoyé a chacun des Quarteniers de cette d. ville.

De par les Preuost des Marchans et Echevins de cette ville de Paris.

Il est ordonné aux Quinquailliers et aultres marchans faisant traffic d'armes en deliurer aux Capitaines de cette ville qui en demanderont, pour armer leurs Bourgeois mercredy prochain, en leur payant le loüage, et respondant de la valeur des armes en cas de perte, ou desperition des d. armes. Et a leur reffus sera informé du latitement desd. armes, pour estre procedé par condemnations d'amendes, et confiscation desd. armes. Enjoint au premier sergent de la ville, ou aultres sur ce requis mettre les presentes a execution, a ce que lesd. Quinquailliers ou aultres marchans ne se puissent preualoir d'auoir promis leurs armes. Seront tenus lesd. Capitaines de bailler billet ausd. Quinquailliers des armes qu'ils auront retenues. Faict au Bureau de lad. ville le vingt sept^{e} jour d'octobre mil cinq cens quatre vingt dix sept.

Pareil mandement enuoyé a chacun des Colonnels de cette d. ville.

Monsieur le Président de Boullancourt, plaise vous trouuer ce jourd'huy a midy précisément en l'hostel de la ville en l'Equipage qui vous a esté ordonné pour aller audeuant du Roy. Faict au Bureau de lad. ville, le mercredy vingt neuf° jour d'octobre 1597.

Pareil mandement a esté enuoyé a chacun de Messieurs les Conseillers de lad. ville.

De par les Preuost des Marchands et Escheuins de la ville de Paris.

Maistre Adrian Danes, Quartenier ne faillez a vous trouuer auec ceux et en l'Equipage qui vous a esté ordonné ce jourd'huy a midy précisément en l'hostel de la ville pour aller au deuant du Roy. Fait au Bureau de lad. ville le mercredy vingt neufe jour d'octobre 1597.

Pareil mandement a esté enuoyé a chacun des quarteniers de cette d. ville.

Et led. jour de mercredy vingt neuf° dud. mois d'octobre, lesd. Srs Preuost des Marchans, Escheuins, Greffier, Procureur, Receueur, Coners, Quarteniers, Cinquanteniers, Dixainiers et Bourgeois mandez, estans tous aud. hostel de ville a cheual et en housse enuiron une heure apres midy seroient partis dud. hostel de ville en l'ordre qui ensuit :

Premierement :

Marchoit le Colonnel d'herbannes estant sur un petit cheual conduisant les compagnies de tous les aultres Colonnels et Capitaines de cette d. ville estans en fort bel equipage.

Apres les d. Compagnies marchoit le Capitaine marchant suiuy de trois cens archers de la ville a cheual, et en bon equipage allant au deuant eulx des Trompettes.

Apres lesd. archers marchoit le maistre des œuures de lad. ville, puis les sergens de la ville estans a cheual, et

en housse, vestus de leurs robbes my parties et nauives d'orfanerie, et apres eulx marchoit le greffier de la ville seul a cheual, et en housse, vestu de sa robbe my partie.

Lesd. Preuost des marchans et Escheuins aussi vestu de sa robbe d'escarlaste a costé de luy le Receueur du domaine de la ville, puis aulcuns desd. Srs Con^ors^ apres eux lesd. Quarteniers, Cinquanteniers, Dixainiers et Bourgeois mandez estans en fort grand nombre et bien vestus. Et en cet ordre allerent trouuer Monsr d'Estrées, Lieutenant pour le Roy au Gouvernement de cette ville. Et apres auoir salué led. Sr Gouuerneur seroient tous partis au mesme ordre estant led. Srs Preuost des marchans a costé dud. Sr Gouuerneur. Et allerent tous ensemble a la maison des Tuilleries size et faubourgs Saint Honoré ou estoit sad. Majesté assisté de plusieurs princes et seigneurs et de Mgr le Chancelier. Ou apres s'estre prosterné a genoulx deuant luy sad. Majesté les auroit faict leuer, et auroit led. Sr Preuost faict sa harangue (en blanc).

A quoy sad. Majesté fist reponse auoir beaucoup de contentement de la Joye qu'il voyoit de son peuple qu'il auoit faict ce que un Prince deuoit faire, et qu'il n'auoit pas toujours demeuré a couuert, mais passé plusieurs nuicts dans la tranchée, sans aucune apprehension du danger de sa personne. Et a l'instant un chacun se print a crier par une grande demonstration de joye Viue le Roy. Ce faict estans sortis du logis des Tuilleries lesd. Srs Gouuerneurs, Preuost de Marchans, et Escheuins et toute la Bourgeoisie se seroient rangez près des murailles de l'enclos du parc des Tuilleries du costé de la riviere en attendant sa Majesté.

Lequel aussitost seroit party auec plusieurs Princes et seigneurs de sa cour, montez sur grands cheuaux de Parade, richement enharnachez, et tiré son chemin vers Chaliot pour veoir les Esqadrons de Gendarmerie dressez en lad. plaine en bataille et Essquadrons quarrez on fut

fait plusieurs Escopeteries, a quoy sa Majesté print fort grand plaisir. Ayant veu lesd. Esquadrons sad. Majesté auroit prins son chemin tirant vers cette ville de Paris le long du faulxbourg sainct honnoré.

Et a la premiere faulce porte estoient les armoiries de France et de Nauarre auec de certains chiffres et doubles H, ayans une espée au mitan couronnée par dessus auec la devise qui ensuit (en blanc).

Et au dessus du portail de la porte St Honnoré estoit le tableau dont cy dessus est faict mention, ou estoit sa Majesté représentée a cheual et grand nombre de sa gendarmerie, et audessous estoient escripts les vers desquels la teneur ensuit (en blanc).

Ou sa Majesté s'arresta, et print fort grand plaisir. Et lors qu'il estoit arresté les Joüeurs d'jnstrumens commencerent a sonner de leurs haults bois, cornets et aultres jnstruments de musique semblablement fut tiré grande quantité de coups de canon et boëtes, le tout en exclamation de Joye de la victoire du Roy.

Et en cet estat fut sa Majesté conduit jusques en l'Eglise Nostre Dame de Paris, ou tout le long du chemin, les rues et maisons estoient remplies de peuple qui tous crioient a haulte voix Viue le Roy.

En laquelle Eglise Nostre Dame fut receü par Messieurs du Clergé, et encores par Messieurs de la Cour de Parlement, Messieurs des Comptes, et Messieurs de la Cour des Aydes. Et la fut chanté le Cantique de Te deum laudamus. Et a la fin d'jceluy le Psalme de Exaudiat te deùs in die tribulationis, protegat te nomen dei Jacob. Ainsi jusques a la fin d'iceluy.

A l'issüe duquel sa Majesté commanda tant a Messieurs des Cours souueraines que Preuost des marchans et Escheuins, l'aller trouuer en son Chasteau du Louure ce que fut faict.

NOTES

SUR QUELQUES

LIVRES RARES ET CURIEUX

PROVENANT DE

L'ANCIENNE ABBAYE DE FÉCAMP

L'origine de cette abbaye, naguère l'une des plus considérables et des plus riches de France, paraît remonter au VIIe siècle. Ce serait vers 660 que saint Waning aurait établi un monastère de femmes dans cette vallée alors presque déserte, débouchant sur la mer. Suivant la légende, ce fut là qu'une tempête lança, assez avant dans les terres, la souche creuse de figuier renfermant, dans une boîte de plomb, la relique du *précieux sang*. C'était le neveu de Joseph d'Arimathie, héritier de cette relique, qui, à l'approche des armées romaines, l'avait confiée à la mer. Celle-ci, comme on voit, avait mis du temps à restituer ce dépôt! Il doit pourtant y avoir un fondement historique pour cette légende, de laquelle dérive le nom de Fécamp : *Fici campus,* champ du figuier.

Cette abbaye a subi bien des fortunes diverses. Elle fut d'abord saccagée, en 841, par les pirates normands. Ce fut à cette occasion, comme on sait, que plusieurs religieuses se coupèrent le nez et les lèvres pour faire plutôt terreur qu'envie aux païens, et *être seulement tuées!* Deux anciennes statues voilées, qu'on remarque dans la chapelle des fonds baptismaux de l'église abbatiale, sont, dit-on, une allusion à cet acte d'héroisme féminin, peu commun dans les couvents et ailleurs, en pareilles circonstances. Comme bien d'autres, ce monastère fut relevé et embelli par les

ducs normands devenus chrétiens. Au commencement du XIe siècle, les religieuses de Fécamp furent transférées à Montivilliers. On installa à leur place des chanoines réguliers, lesquels se conduisirent si irrégulièrement qu'un siècle après, tout au plus, ils furent à leur tour remplacés par des moines bénédictins. L'un de nos anciens collaborateurs et amis, Leroux de Lincy (1), L. Fallue, Gourdon de Genouillac et plusieurs autres littérateurs ont écrit sur cette abbaye célèbre. Elle était une de celles qui relevaient immédiatement du pape : sa juridiction comprenait plusieurs autres monastères considérables, et s'étendait jusque sur quelques quartiers de Rouen. On connaît le vieux proverbe :

Ou qu'il pleuve ou qu'il vente,
L'abbaye de Fécamp a rente.

Au moment de sa suppression, en 1791, ses revenus s'élevaient encore à plus de 160,000 livres. Les bâtiments et les jardins, encore à peu près tels qu'ils sont figurés sur un plan du commencement du XVIe siècle, reproduit dans divers ouvrages, couvraient une superficie de 13 acres normandes (de 160 perches).

La bibliothèque de cette abbaye comprenait, lors de sa destruction, 6,655 volumes et 89 manuscrits. Un certain nombre de ces volumes ont été rassemblés par M. Le Grand, l'ingénieux inventeur ou reproducteur de la célèbre liqueur de table dite *Bénédictine*. Ils occupent aujourd'hui une salle du curieux Musée annexé à son établissement industriel, vaste construction en style gothique du XVe siècle, qui vient d'être terminée. La petite bibliothèque qui fait partie de ce Musée comprend présentement 220 articles, provenant en effet pour la plupart de l'ancienne collection de l'abbaye. On va voir, par l'indication de quelques-uns des plus importants, que M. Le Grand a souvent eu la main heureuse dans ses recherches.

(1) Son *Essai* sur l'abbaye de Fécamp remonte à 1839.

(N° 4). Nouveau Testament (latin), imprimé pour l'usage spécial des religieux de Fécamp. *Coloniæ Agrippinæ, Gualterii,* petit in-12, v. b. t. d. Très jolie édition.

Discours et *Dissertations* de D. Calmet sur l'Ancien Testament. *Paris, Eymery,* 1740, 5 vol. in-8°, v. b. (aux armes du Cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen).

Breviarium Ecclesiæ Rotomagensis. *Rotomagi, Seyer,* 1780, 4 vol. in-8°, mar. v. tr d. (mêmes armoiries).

Decreta concilii Basiliensis ; in-4°, mar. violet. Superbe exemplaire d'un incunable rare et curieux, « achevé d'imprimer le *14 juillet* 1489 ». (Justement 400 ans avant la prise de la Bastille.)

Sancti Bernardi de consideratione, ad Eugenium papam Libri V. *Paris,* 1701, in-8°, v. br., avec un envoi autographe (*ex dono*) du célèbre Mabillon.

De doctrinâ moriendi opusculum. *Prisiis* (sic), *apud Petrum Regnault,* 1538, in-18, v. b. Bel exemplaire réglé, grand de marges.

Un magnifique exemplaire de l'édition de 1721 des œuvres de saint Basile. *Paris, Cagnard,* 3 vol. gr. in-folio, mar. violet.

(N° 79). *Regula Sancti Benedicti. Venetiis,* per *Bernardinum Benalium,* in-32, goth. mar. brun, dent. int. t. d. (Capé). Charmant exemplaire d'un petit livre rarissime.

(83). *Pratique* de la règle de S. Benoist. *Paris, Pierre de Bats,* 1700, mar. v. t. d. avec fermoirs. Exempl. réglé.

(85). *Annales Ordinis Cartusiensis,* t. I. *Correriæ, typis Ant. Fremon,* 1687, pet. in-fol. v. gris. Volume rare, le seul paru de cet ouvrage, qui devait en avoir trois.

(100). *La Vie de saint Vaning,* confesseur, fondateur de l'abbaye de Fécan, par Christophe Labbé, chanoine. *Paris, Florentin et P. Delaulne,* 1700, *broché,* non rogné. L'un des *sept* exemplaires connus de ce livre.

(103). *La Vie* de saint Martin, par D. Gervaise (successeur de Rancé). *Tours, J. Barthe* et *M. Duval,* 1699, in-4°, mar. v. (*anc. rel.*)

(106). La Vie de P. Abeillard (sic), et celle d'Héloïse son épouse. *Paris, F. Barois,* 1728, 2 vol. in-12, v. g. (*Armoiries*).

(112). *Justiniani Institutiones. Ingelstat, per Udalricum Gallum alamanum. A. D. MCCCCLXXV* (1475), *sedente Sixto IV, Pontifice max.,* in-fol. v. f. fil., *non rogné.*

(118). *Pragmatica Sanctio,* avec la glose, par M. Losmaguymier, juré licencié. *Imprimé à Lyon par J. de Vingle,* le 7 avril 1497. Pet. in-4°, v. ant. Bel exemplaire.

(124). *Les douze clefs de philosophie. — Azoth,* ou le moyen de faire l'or, par le F. Bazille Valentin, de l'Ordre de S. Benoist. *Paris, Moët,* 1649 et 1660. (Les deux ouvrages reliés en un seul volume.)

Révélations des teintures essentielles des sept métaux, etc., par le même. *Paris, Ve de Senlecque,* in-4°, patch.

(La présence de ces trois ouvrages et du suivant, qui sans doute n'étaient pas les seuls de cette catégorie, à l'abbaye de Fécamp, prouve que la chimie et la médecine y étaient cultivées d'ancienne date, ainsi que dans d'autres monastères. Il n'y a donc rien d'invraisemblable à ce qu'un des religieux de celui-ci ait trouvé, dès le commencement du XVIe siècle, la recette de la liqueur dite *Bénédictine,* comme l'assure M. Le Grand d'après un document qui semble authentique. En tout cas, si le P. Vincicelli, auteur de cette recette, cherchait le moyen de faire de l'or, il l'avait trouvé sans s'en douter.)

(N° 131). *Le régime de santé de l'Eschole de Salerne,* traduit et commenté par M. Michel Le Long, Provinois, docteur en médecine. *Paris, Nic. et J. de la Coste,* 1633, petit in-8, parch. Bel exemplaire d'un livre rare.

(132). *Symph. Champerii* de triplici disciplinâ. Pet. in-8°, goth., s. l. n. d., v. à comp.

(135). *Dissertation* sur les apparitions, etc., par dom Aug. Calmet. *Paris, de Bure,* 1747, in-12, v. br., aux armes de de May.

(136). *Traité* sur les apparitions..., par le même. *Paris, de Bure,* 1751, 2 vol. in-12, rel. en vélin. Très bel exemplaire.

(147). *Beautés* de l'ancienne éloquence, opposées aux affectations de la moderne. *Paris,* 1698. Exemplaire offert à M. de Villeroy, abbé commendataire de Fécamp, et relié à ses armes.

La Sainte Franciade... Paris, Nic. Rousset, 1634, pet. in-8, mar. v., fil. Bel exemplaire réglé de ce poème sur S. François d'Assise.

Q. Statii opera quæ exstant. *Anvers, ex. off. Plantin.,* 1595, in-8°, v. f. (*Armoiries*).

Le premier volume (et le second) de la *Mer des Histoires,* 2 part. en un vol. in-fol. Cette édition, imprimée en 1536 par Nicolas Couteau pour Galliot du Pré, est une des plus recherchées des amateurs.

Gallia Christiana. Parisiis, ex Typ. reg., 1759, in-fol. Très bel exemplaire.

(N° 203). *Défenses du beau sexe,* ou Mémoires philosophiques, historiques et critiques, pour servir d'apologie aux femmes. 4 vol. in-12, *Amsterdam,* 1753. Livre assez singulièrement placé dans un couvent d'hommes.

Outre ces épaves de l'ancienne bibliothèque, le Musée de la Bénédictine contient des statues, des fragments de sculpture, plusieurs grands crucifix, dont un en ivoire du XVIe siècle d'une beauté remarquable ; des meubles, des coffres de diverses époques, des candélabres et autres objets d'art, des serrures, etc. ; ayant appartenu à l'abbaye ou à son église. Parmi ces reliques artistiques, on remarque surtout les débris de l'ancien jubé, l'un des spécimens les plus gracieux des constructions de ce genre dans le style gothique. Il pouvait soutenir la comparaison avec le fameux jubé de l'église bretonne du Folgoat. Celui de Fécamp, qui avait échappé au vandalisme révolutionnaire, a été démoli en 1802!! M. Le Grand en a retrouvé des fragments assez considérables chez le vieux maçon qui, chargé de cette

destruction, n'avait obéi qu'en gémissant. A l'aide de ces débris, on a pu opérer, sur le papier, une restitution complète du monument. C'est le sujet d'une des planches les plus intéressantes du *Catalogue* illustré du Musée de la Bénédictine, beau volume imprimé en 1887 à Fécamp.

Industriel habile et heureux, M. Le Grand a su réaliser l'utopie des moines chimistes de Fécamp. Avec leur recette il fabrique vraiment de l'or ; il a fait non seulement sa fortune, mais celle de sa ville natale, qu'il a dotée d'une industrie nouvelle, dont la prospérité s'accroît imperturbablement parmi nos agitations politiques. Parmi les liqueurs les plus agréables et en même temps les plus hygiéniques, la Bénédictine vient immédiatement après la Chartreuse, et même quelques amateurs lui assignent le premier rang. Chartreuse ! Bénédictine ! et les contempteurs systématiques du passé viendront encore nous dire que les moines ne servaient à rien ! B. E.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

La Promenade de Saint-Cloud, par Gabriel Guéret (1669), publiée avec une notice et des notes par Georges Monval. Paris, Librairie des bibliophiles, 1888.

Gabriel Guéret est un de ces inconnus du XVII[e] siècle qui mériteraient d'être tirés de l'oubli. Avocat au Parlement de Paris, il a beaucoup écrit sur divers sujets et spécialement sur des matières de jurisprudence. Mais ses meilleurs titres devant la postérité, s'il

y avait eu une postérité pour lui, seraient deux opuscules littéraires, *le Parnasse réformé* suivi de *la Guerre des auteurs anciens et modernes* et *la Promenade de Saint-Cloud.* Le premier de ces deux écrits, conçu sous la forme d'un songe, très usitée alors (à l'exemple du *Roman de la Rose* et du *Songe de Poliphile*), est une appréciation satirique, souvent fine et judicieuse, des auteurs contemporains. Un certain nombre d'écrivains anciens et modernes, rassemblés quelque peu au hasard, comparaissent devant Apollon et se disent mutuellement leurs vérités. Cette critique réciproque devance plus d'une fois, avec une sagacité qui fait honneur à Guéret, les arrêts définitifs de la postérité : Malherbe, entre autres, porte sur Ronsard un jugement auquel nous souscririons volontiers aujourd'hui : « J'ai, dit-il, une vénération toute particulière pour cette fameuse Pléiade, qui dans le siècle dernier a fait l'honneur des Muses françaises et l'ornement de la cour de deux grands rois ; mais je ne puis cacher plus longtemps ce que j'ai toujours pensé de vous..... Il faut demeurer d'accord qu'il y a dans vos poésies de belles et de grandes fictions, qui les soutiennent encore malgré la rudesse de votre vieux style ; l'invention qui est l'âme des vers ne manque point dans les vôtres ; elle y paraît avec avantage, et l'on ne peut nier que vous n'ayez quelques beautés assez régulières qui seront du goût de tous les siècles. Mais pardonnez-moi si je dis que l'amour de l'antiquité vous a perdus ; vous avez cru qu'un poète devait paraître savant, et c'est ce qui vous a engagés dans ce mauvais amas de fables et d'épithètes recherchées dont l'intelligence dépend d'une profonde lecture des livres grecs et latins. Vous avez mieux aimé dire *Des sages Grégeois l'honneur priénien* que de mettre simplement *Bias. L'écumière fille* vous a plu davantage que *Vénus.* Vous avez exprimé l'amour par mille circonlocutions obscures et qui demandent des commentaires, et vous vous êtes imaginé qu'un habile poète devait s'enfoncer dans le labyrinthe des antiquités les plus cachées, pour se dérober à la connaissance du peuple. Pardonnez-moi, je vous le dis encore, vous vous êtes lourdement trompés ; il fallait un peu vous humaniser davantage ; vous ne deviez pas tant vous infatuer d'Homère ni de Pindare, il valait mieux songer à plaire à la cour, et considérer que les dames, qui sont la plus belle moitié du monde et le sujet le plus ordinaire de la poésie, ne savent ni latin ni grec..... Vous vous êtes attribué

un empire absolu sur tous les mots, vous les avez accommodés à tous vos besoins, vous avez retranché des syllabes à ceux dont la longueur vous incommodait, vous en avez ajouté à d'autres qui vous paraissaient trop courts... Lorsque notre langue ne vous fournissait pas les termes que vous désiriez pour exprimer vos pensées, vous n'avez point fait difficulté d'en inventer..... D'ailleurs vous vous êtes chargés de mille mots gascons, poitevins, normands, manceaux et lyonnais, que fort peu de personnes entendent, et le jargon des basques et du bas-breton a trouvé chez vous un asile qui vous fait plus de tort qu'il ne leur profite... » Après tout ce qu'on a écrit pour ou contre Ronsard, il serait difficile de trouver une appréciation mieux motivée des mérites et des défauts du « prince des poètes français » ; on a rarement caractérisé avec autant de précision les intempérances des novateurs de la Pléiade. Guéret juge avec sûreté bon nombre d'écrivains de la première moitié du XVIIe siècle, celle qui a toutes ses prédilections. Il est, en effet, demeuré fidèle à ces ouvriers de la première heure, à Balzac et à Voiture, à Sarazin et à Malherbe; il est du camp de Corneille contre Racine et Despréaux ; ses admirations ne dépassent guère l'année 1650 et c'est comme malgré lui qu'il rend quelque justice à Molière. Ces quelques lignes de *la Guerre des auteurs* résument assez bien son esthétique un peu exclusive, mais par cela même indépendante : « Laissons, dit-il, l'élégie à Desportes, les stances à Théophile, le sonnet à Gombault, l'épigramme à Maynard, la satire à Régnier, le burlesque à Scarron, le cothurne à Tristan, le roman à la Calprenède, le billet doux à Voiture, la prose à Balzac, le panégyrique à Ogier, l'ode à Malherbe et à Racan, les vers héroïques à Brébeuf. » Rien de mieux que de laisser la satire à Régnier et le burlesque à Scarron ; mais le cothurne à Tristan ! (1)

Quant à la *Promenade de Saint-Cloud*, écrite d'un style plus naturel et plus aisé que *le Parnasse réformé*, elle se recommande beaucoup moins par la justesse des critiques. Guéret y montre une injuste sévérité pour Boileau et pour Molière. Il proteste contre la dictature de Despréaux en matière de goût : « Si l'on n'y donne

(1) Ce passage reparaît dans la *Promenade de Saint-Cloud* avec quelques changements judicieux : Guéret assigne le comique à Molière et le cothurne à Corneille. A la bonne heure!

ordre, la postérité recevra pour des vérités constantes tout ce qu'il a écrit ; et, si quelque personne désintéressée ne prend le parti de ceux qu'il déchire, ils sont en danger de perdre la gloire qui leur est due ». Nous en jugeons tout autrement ; les victimes de Boileau n'ont rien perdu d'une « gloire » à laquelle ils n'avaient aucun droit. Du reste, un des interlocuteurs du dialogue (car la *Promenade de Saint-Cloud* est une conversation littéraire entre quelques amis) reconnaît que, sauf Chapelain, tous ceux dont parle Boileau seront inconnus dans cinquante ans. « Et quel mal y a-t-il que la postérité rie de Quinault, si ses vers ne passent pas jusqu'à elle ? » Ici encore, Guéret joue de malheur ; de tous les justiciables du satirique, Quinault est presque le seul qui ait gagné son procès en dernier ressort.

Moins maltraité que Boileau, Molière est cependant en butte à des critiques assez mal fondées ; c'est le Tartuffe que Guéret prend à partie. A l'entendre, le libraire Ribou (1) regretterait les deux cents pistoles que lui coûte la pièce. « Avouons, dit un des interlocuteurs, que le mystère a bien fait valoir cette comédie, que les défenses et l'excommunication lui ont bien servi, et qu'elle n'égale point cette grande réputation qu'on lui a donnée. » Le même censeur reproche au Tartufle de n'être point original, mais inspiré par l'*Ipocrito* de l'Arétin, et un peu par la *Macette* de Régnier : « Quoiqu'il y ait beaucoup de mérite à bien imiter, néanmoins on ne s'acquiert pas par là cette grande gloire dont on a honoré l'auteur. » Puis viennent les appréciations des différents rôles. Dorine est très discutée. « Ne parlons point de ce personnage. Il est contre toute vraisemblance ; et je ne sçaurais souffrir qu'une soubrette, que sa maîtresse laisse en l'antichambre quand elle rend ses visites et dont le plus bel emploi est d'aller acheter un lacet quand celui de sa dame est rompu, décide absolument sur les plus importantes affaires d'une famille. » Mais on répond que le personnage est conforme aux mœurs du jour : « Une suivante aujourd'hui se mêle de tout... Elle entre bientôt dans la confidence de sa maîtresse, et souvent elle devient l'inclination de son maître. En cet état tout lui est permis. » Guéret blâme la nouveauté des termes de dévotion mystique dont Tartuffe se sert pour

(1) M. Monval, qui sait son Molière comme pas un, remarque que l'édition originale de Tartuffe porte en toutes lettres : Imprimé aux dépens de l'auteur. Guéret veut sans doute parler de la seconde édition.

déclarer sa passion à Elmire ; il estime qu'un pareil langage est fait pour effaroucher une belle et ne pardonne point à ces deux vers :

Ah ! si vous daigniez voir d'une âme un peu bénigne
Les tribulations de votre esclave indigne.

Il s'étonne encore que Laurent ne paraisse point en scène, après le portrait qu'on a tracé de lui et qui excite la curiosité de le voir ; il juge inutile la jolie scène de dépit amoureux entre Valère et Marianne ; enfin, et c'est peut-être la plus juste de ses remarques, il trouve peu vraisemblable l'intervention de l'exempt et le dénouement inattendu de la comédie. « On délibère encore dans la famille sur les voyes que l'on doit prendre pour se garantir des poursuites de l'imposteur ; et néanmoins, sans qu'il paraisse qu'aucune plainte soit venue aux oreilles du Roi, on voit arriver son secours par une grâce prévenante. »

A côté de ces sévérités on aime à rencontrer des éloges que l'avenir devait pleinement ratifier. Le caractère de Cléante est loué sans réserve : « Il est honnête homme dans ce qu'il dit contre l'Imposteur ; il l'est quand il parle à Orgon ; il l'est encore lorsqu'il veut arrêter l'emportement de Damis. Enfin, il l'est en toutes rencontres, et j'estime d'autant plus ce personnage que par opposition il rend celui de Tartuffe plus odieux et met ses impostures en plein jour. » Madame Pernelle n'est pas moins bien jugée et l'auteur note avec précision le trait de haute comédie qui donne à ce rôle sa principale valeur : « Je trouve le rôle de la vieille fort bien inventé, et ce qui le rend, à mon avis, plus considérable, c'est qu'elle paye Orgon en même monnoye qu'il payait ceux qui parlaient mal de Tartuffe, et qu'elle punit son incrédulité par la sienne. »

Cette élégante causerie mérite d'être lue en entier ; elle donne le reflet exact de l'opinion courante du temps. Aussi faut-il savoir beaucoup de gré à M. Monval d'avoir remis ou plutôt mis en lumière l'opuscule de Guéret. Une notice et des notes, marquées au coin d'une érudition profonde sans pédantisme, parent cette gracieuse édition de la *Promenade de Saint-Cloud* et en font un des joyaux de la nouvelle collection molièresque que M. Monval poursuit avec autant d'ingénieux savoir que de zèle consciencieux.

E. D.

Etude sur les Devises personnelles et les Dictons populaires, par le baron Oscar de Watteville. *Paris, Ch. Schlœber,* in-8 de 40 pages.

Cette Etude, dans laquelle l'auteur a condensé le résultat de bien des recherches consciencieuses et intelligentes, est, en effet, divisée en deux parties: « Les hommes célèbres jugés par leurs devises personnelles; et les anciens adages et dictons populaires concernant les familles nobles. » Dans un appendice non moins curieux que le reste, M. de Watteville a inscrit, par ordre alphabétique, tous les adages, dictons et proverbes sur la noblesse, qu'il a pu recueillir dans des livres français ou étrangers, ou par des communications verbales.

Nous relevons, dans la première partie de cette Étude, quelques devises personnelles curieuses et peu connues.

Celle de Tamerlan était: *Rasti*, *Rousti ;* — mon droit, ma force. Elle peut s'entendre de deux manières; mais, vu les antécédents du personnage, il est probable que « ma force fait mon droit » est le sens véritable. Ainsi comprise, elle offre une analogie frappante avec le célèbre axiome: la force prime le droit.

On connaît la devise à double sens de Jacques Cœur:« à *cœur* vaillant rien d'impossible », qui ne faisait pas seulement allusion, dit-on, à ses bonnes fortunes financières. Charles Quint avait adopté pour emblème les colonnes d'Hercule surmontées d'une couronne impériale, avec une devise exprimant l'intention de ne pas s'en tenir là: tantôt *plus ultrà,* tantôt en français, *plus oultre !* Signalons en passant une similitude curieuse, qui a échappé à M. de Watteville, entre cette devise et celle de la Dubarry, qu'on retrouve sur plusieurs de ses livres: *Boute en avant!* Il aurait pu citer aussi plusieurs belles devises de bibliophiles; par exemple celles de Grolier *(Groslerii et amicorum)* et de Pixérécourt *(Un livre est un ami qui ne change jamais).*

Quand le duc de Bourgogne Philippe le Bon épousa en troisièmes noces Isabelle de Portugal, il prit pour devise: *Aultre n'aray* (que) *dame Ysabeau tant que vivray!* devise à laquelle il fut, dit-on, infidèle tant qu'il put. Son terrible fils, Charles le Téméraire, outre cette devise: *Je l'ai emprins*, *bien en adviegnes* qui lui sied à merveille, en avait une autre fort inattendue qu'on

trouve sur ses jetons : *De bien boire soit mémoire*. Elle aurait mieux convenu au roi d'Yvetot !

Comme le dit avec raison M. de Watteville, la fameuse devise de Louis XIV : *non pluribus impar*, prête à plusieurs sens. Le plus probable est une allusion aux diverses coalitions auxquelles il avait victorieusement résisté ; — jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne.

Le Diable joue un si grand rôle en ce monde, que bien des gens auraient pu le faire intervenir dans leurs devises. Pourtant on ne connaît qu'un seul personnage historique qui s'en soit avisé ; c'est Robert II de la Marck, duc de Bouillon, dont la devise : « Si Dieu ne me veut, le Diable me prie ! » aurait pu convenir à bien d'autres capitaines d'aventure.

Le maréchal de Villeroi n'avait eu garde, et pour cause, d'emprunter une devise à ses succès millitaires. Peu de généraux ont eu le talent de se faire si bien battre, et si souvent. On connaît sa mésaventure de Crémone, qui lui valut force couplets satiriques, entre autres celui-ci :

Français, rendez grâce à Bellone,
Votre bonheur est sans égal ;
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général !

Il fut ensuite gouverneur de Louis XV, ce qui lui donna la malencontreuse idée de prendre pour devise : *J'ai réglé qui nous règle !* Il n'y avait pas de quoi se vanter !

La devise de Montaigne : *Que say-je ?* avec une balance, est très souvent citée. On connaît moins son épi très plein, penché vers la terre, avec ces mots : « Plus il est vide, plus il s'élève, plus il est plein, plus il s'abaisse. »

La devise de Hoche était caractéristique : *Res, non verba !* Celle de Junot, *Et nos avi !* et nous aussi, nous sommes des ancêtres ! est belle, mais aurait mieux convenu à bien d'autres compagnons de l'Empereur. Une devise très curieuse, qu'avait adoptée l'un des ancêtres alsaciens du baron Haussmann, préfet de la Seine, renfermait un jeu de mots vraiment prophétique : Der erste *Mann* in ersten HAUSE (le premier homme dans la première maison). La devise des frères Pithou était un calembourg grec par à peu près : Tois nomois *peithou !* (Obéis aux lois !) ; celle du P. Petau

un calembourg latin, *Nil nisi prisca peto*; celle du financier Law un jeu de mots anglais, *Law and equity*, etc.

Dans la seconde partie de son travail, les anciens dictons populaires élogieux ou satiriques, M. de Watteville aborde un sujet qui n'avait jamais été traité spécialement avant lui. Il est bien à remarquer qu'à deux ou trois exceptions près, ces dictons ne se rencontrent qu'en France, et seulement dans une certaine partie de la France. Sur environ 250 dictons, près des deux tiers sont fournis par la Bourgogne, la Franche Comté, le Dauphiné, la Provence, la Picardie; un très petit nombre par la Bretagne, le Maine, le Languedoc, le Rouergue. Mais rien en Flandre, en Normandie, en Poitou, en Anjou, non plus qu'en Gascogne et en Béarn!

Ces dictons sont plus souvent railleurs que louangeurs. La pauvreté de certains nobles était un des plus fréquents sujets de moquerie des vilains; témoin ce proverbe:

Un noble, s'il n'est à la rose,
Vaut parfois bien peu de chose.

En Bretagne, où la bouillie de sarrasin est la nourriture ordinaire des pauvres, on raillait.

Cussy,
Noblesse de pain et de bouillie.

La gêne des hobereaux de la Beauce était également proverbiale. On disait:

C'est un gentilhomme de Beauce.
Il est au lit quand on fait ses chausses,

Ou bien encore: ils se mettent à trois pour avoir une épée.

Plusieurs dictons satiriques sont dirigés contre des familles nombreuses, par exemple contre les *Alaman* du Dauphiné, véritable clan qui ne comptait pas moins de onze branches des plus touffues, toujours prêtes à faire cause commune. Aussi disait-on: *Parenté d'Alleman, gare à la guerre*, ou à la *queue des Alleman*. De là dérive aussi originairement le proverbe: *Querelles d'Alleman*, dont on a depuis élargi singulièrement l'application. Citons encore:

Famille d'Archambault,
Plus il y en a, pis cela vaut.

Quelques familles sont recommandées pour leur continence;

d'autres, en bien plus grand nombre, hélas! pour le défaut contraire! L'une d'elles est même signalée crûment pour des goûts bizarres, peut-être rapportés d'Orient.

Parmi les dictons élogieux, l'un des plus remarquables, auquel son ancienneté donne un caractère quasi prophétique, est celui qui concerne la famille bourguignonne des Davout, dont est issu l'illustre maréchal :

Quand un Davout sort du berceau,
Une épée sort du fourreau.

On disait aussi, dès le moyen âge, la *Fallace* et la *Malice* des Barras, l'*Insolence* des Rochefort (les Rochefort-Luçay de Bourgogne; dignes ancêtres, paraît-il, de l'auteur de la *Lanterne*). D'autres qualifications, au contraire, semblent en contradiction flagrante avec l'histoire. Exemples: la *Piété* (pitié, clémence?) des d'Achey, famille franc-comtoise, dicton qui ne semble guère se concilier avec les haches de leurs armoiries et leur farouche devise: *Jamais las d'acher !* — *l'amitié* de Beaumont, famille dauphinoise à laquelle appartenait le peu amical baron des Adrets.

Citons encore la devise épique des Montchard: *Mort l'honneur, meure la race;* et, pour finir, comme la petite pièce après la grande, la devise plus pratique qu'héroïque des Pesner d'Augsbourg en vieil allemand, dont le sens est: « Etre pieux ne nuit pas, être trop pieux ne vaut rien; moitié pieux, moitié coquin, on dure longtemps sans se gâter. »

Nous en passons, et des meilleurs, voulant laisser aux abonnés du *Bulletin* le plaisir de les trouver dans la brochure instructive et piquante de M. le baron de Watteville. Peut-être aussi pourront-ils lui fournir des additions intéressantes (1).

B. E.

(1) En voici déjà plusieurs que nous retrouvons, au dernier moment, dans l'estimable *Histoire de Louis XI* d'Urbain Legeay. Toutes appartiennent à des familles dauphinoises ou provençales : Devises des Michallon, *virtus cœli gradus ;* — des Montbrun, *et quoi plus ?* — des Rambaud de Beaurepaire, *le deuil a ses charmes!* (devise de joyeux héritier); — des Loras, *tu l'auras !* — du président Bayle, *qui croit en Dieu croist!* belle devise, dont son compatriote et quasi homonyme (Bayle-Stendhal) aurait dû se souvenir. Autre belle devise des Torchefélon : *optima facta dant animum.*

Le château de Talcy, par M. Edm. Stapfer. *Paris, Fischbacher,* in-8 de 153 pages.

Le château curieux et trop peu visité de Talcy (Loir-et-Cher) est situé en pleine Beauce. On aperçoit, à 40 kilomètres de distance, ses tours massives, du haut de celles de la cathédrale d'Orléans. Il est connu dans l'histoire des guerres de religion par la tentative inutile d'accommodement entre Catherine de Médicis et les chefs des huguenots, qui précéda la furieuse reprise d'hostilités de 1562, et dans l'histoire littéraire par le long séjour qu'y fit d'Aubigné dans sa jeunesse, et ses amours avec la fille du châtelain, Diane Salviati, la belle aux cheveux d'or! Ce mariage projeté ne put s'accomplir, et Diane mourut à la fleur de l'âge. Son souvenir inspira à d'Aubigné la plupart des pièces amoureuses dont se compose son recueil intitulé le *Printemps*. Il la regrettait encore, même depuis son union avec Suzanne de Lezay, et ne s'en cachait pas, parfois dans des circonstances fort inopportunes, comme en fait foi le sonnet suivant :

Suzanne m'escoutoit soupirer pour Diane,
Et troubla de sanglots ma paisible minuit.
Mes soupirs s'augmentoient, *et faisoient un tel bruit*
Que fait parmi les pins la rude tramontane.

Mais quoy! Diane est morte, et comment, dit Suzanne,
Peut-elle du tombeau plus que moy dans ton lit?
Peut bien son œil éteint plus que le mien qui luit?
Aimer encor les morts, n'est-ce chose profane?

Tires-tu de l'Enfer quelque chose de sainct?
Peut son astre esclairer alors qu'il est éteint,
Et faire, du repos, guerre à ta fantaisie?

— Oui, Suzanne. *La nuit de Diane est un jour!*
Pourquoi ne peut sa mort me donner de l'amour,
Puisque, morte, elle peut te donner jalousie?

[Sauf cette tempête bruyante de soupirs, qui rappelle les hyperboles du Matamore dans le *Pédant joué*, ce sonnet est de ceux qui « valent un long poème ».]

En sa qualité de protestant, M. Stapfer n'a pu se défendre d'une certaine partialité dans le récit de cette conférence de Talcy, qui ne fit honneur à aucune des deux parties. Cette monographie est d'ailleurs fort bien faite, et il serait fort à désirer qu'on

en eût de semblables pour tous les châteaux qui se recommandent par des souvenirs historiques. Talcy est un de ceux qui ont échappé au vandalisme révolutionnaire. L'appartement de Catherine est encore tel qu'elle l'a occupé. Le lit, les glaces, les tentures, une tapisserie de Flandre représentant une noce de grands seigneurs, toutes choses datant du XVIe siècle, n'ont certainement pas changé de place depuis 1562. Il est bien rare de rencontrer intacts à ce point des débris si considérables du passé.

B. E.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Suite.)

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

On n'a que des détails vagues et contradictoires sur la vie de Manzolli ou Manzoli, auteur d'un curieux poème latin en douze chants, intitulé *Zodiacus vitæ,* publié pour la première fois, — on ne sait si ce fut de son vivant, — sous un pseudonyme, chez *Bernardin Vitale,* à Venise, in-8°. Cette édition n'a pas de date, mais elle ne saurait être antérieure à 1534, puisqu'elle est dédiée à Hercule II, duc d'Este, dont l'avènement date de cette année. Ce prince est surtout connu par sa femme, Renée de France, si favorable à la Réforme. Le *Zodiacus* fut mis à l'*Index* comme entaché d'hérésie au premier chef, et l'édition détruite en grande partie bien peu de temps après sa publication, puisqu'il en fut fait, dès 1537, une nouvelle à Bâle. On dit aussi que l'auteur était déjà mort quand les agents de l'Inquisition découvrirent que le pseudonyme *Marcello Palingenio* était l'anagramme de son vrai nom, Pier Angelo Manzoli. Ces agents n'étaient pas des plus perspicaces, car le poète avait eu l'attention de joindre à cet

anagramme le mot *Stellatus*, qui désignait le lieu de sa naissance ; — *Stellata,* bourg des environs de Ferrare. On ajoute qu'à la suite de cette découverte, son corps fut exhumé et brûlé ; suivant d'autres, la duchesse Renée aurait empêché cette exécution posthume. Ce qui est positif, c'est que ce livre fut condamné, sans doute à cause des attaques violentes qu'il contient contre les prêtres, les moines et l'Eglise romaine ; — et pourtant ces attaques n'étaient pas plus vives que celles que se permettaient impunément, à la même époque, Baptiste Mantouan et Rabelais. Il est remarquable aussi que cet ouvrage ne contient aucune allusion à Luther ni à Calvin. Néanmoins cette persécution lui valut une certaine vogue dans les pays protestants. Il n'est pas d'ailleurs sans mérite ; on y trouve des allégories ingénieuses, des réflexions morales élégamment exprimées. Bayle, Baillet, La Monnoie et surtout Naudé, ont parlé avec éloge de ce poème, dont la meilleure édition est celle de *Rotterdam*, 1722, in-8°. Il en existe une transcription libre en vers français, par Riviere (1619, in-8°), et une médiocre traduction en prose, par La Monnerie, dédiée à lord Chesterfield (*La Haye*, 1731, 2 vol. in-12, réimprimée en 1733, soi-disant *à Londres*, mais probablement en France). On en trouve aussi quelques-fragments traduits librement en vers, dans les premières œuvres de Scévole Sainte-Marthe (1569). Olivier de Magny, dont les poésies sont si recherchées aujourd'hui, avait traduit entièrement le *Zodiacus vitæ*, mais cette version n'a pas été publiée.

On en est encore, sur Palingène ou Manzolli, à la conclusion un peu naïve, que formulait sur son compte Louis Dubois en 1820 : « Tout ce qu'on sait maintenant de plus positif sur lui, c'est que sa profession est aussi douteuse que les détails sur sa vie sont inconnus », C'était, à coup sûr, un homme de beaucoup d'esprit et d'instruction, que la révolte contre l'Eglise romaine avait entraîné d'emblée au scepticisme. » Chacun des douze chants de son poème

porte le nom d'un des signes du Zodiaque astronomique. « Surtout, dit-il, dans celui qui porte le nom de la constellation *du Lion* ; surtout, que ta porte soit soigneusement close à tout moine, à tout frère-lai, *à tout ministre d'une religion quelconque* » (*quâvis lege sacerdos*). Ces sentiments lui ont valu les sympathies des libres penseurs des deux siècles suivants ; Bayle, Naudé, Gui Patin, Chesterfield, reconnaissaient en lui l'un des leurs.

Marcello, le célèbre compositeur, était aussi poète, et réussissait surtout dans la satire. L'une de ses meilleures est le *Teatro alla moda,* 1720, in-8°, qui parut sous le voile de l'anonyme. Il y expose avec beaucoup de malice et d'esprit les travers des compositeurs, des poètes et des chanteurs de son temps, fort semblables à ceux du nôtre. Il faisait aussi de la satire en musique ; on trouve dans ses *Canzoni madrigalesche* (1717), une cantate bouffonne qu'il fit exécuter par les chanteurs de la chapelle Saint-Marc dont il avait eu à se plaindre. Dans ce morceau, la musique et les paroles sont disposées de manière à imiter un troupeau qui bêle. Il y aurait une recherche curieuse à faire de ces pièces à intention satirique dans les œuvres des grands maîtres. L'une des plus curieuses est la *Raillerie musicale,* sextuor instrumental dédié par Mozart aux amateurs de Prague, qui avaient sifflé *Don Juan* ! Il y avait accumulé toutes les formules musicales qui, de son temps, étaient réputées les plus surannées.

Prosper Marchand (1675-1759), libraire à Paris, de 1698 à 1711, à l'enseigne du *Phénix*, rue Saint-Jacques, émigra ensuite en Hollande, pour professer plus librement le calvinisme, et attaquer impunément la religion catholique, ce dont il ne s'est pas fait faute dans son *Dic-*

tionnaire historique. A part cette haine féroce du catholicisme, c'était un homme instruit, obligeant, et qui a rendu des services aux lettres et à la bibliographie. On croit qu'il a eu quelque part au *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. On lui doit des améliorations importantes dans la rédaction des catalogues ; comme par exemple l'arrangement des livres par ordre de matières, sans distinction de format. Il y avait de l'érudition dans son *Histoire des origines de l'Imprimerie* (1740, in-4°), mais on en sait aujourd'hui bien plus long que lui. Plusieurs de ses éditions, notamment celle des *Lettres choisies de Bayle* (1714, 3 vol. in-12) ; du *Cymbalum Mundi* (*Amst.*, 1711) ; des *Voyages* de Chardin (*Id.*, 1735, 4 vol. in-4°) ; des œuvres de Villon (*La Haye*, 1742, in-8°) ; — le Brantôme de 1740 en 15 vol. in-12 avec frontispices ; — seront toujours des livres d'amateur.

Prosper Marchand avait formé une belle et nombreuse bibliothèque, qu'il légua à l'Université de Leyde.

Les curieux mémoires d'Olivier de la Marche ont été réimprimés, comme on sait, dans les collections Petitot et Michaud, mais avec des retranchements. Aussi les anciennes éditions méritent toujours d'être recherchées de préférence. Il y en a quatre : l'édition *princeps* de Denis Sauvage (*Lyon*, 1562, in-8°) ; — celle annotée par Jean Laurens (*Gand*, 1566, in-4°) ; et les réimpressions de 1616 (*Bruxelles*) et de 1645 (*Louvain*). Un autre ouvrage de la Marche, *Traités et advis...... sur les duels et gages de batailles* (*Paris*, 1586, in-8°), a été réimprimé en 1872 à Paris (tiré à petit nombre). — *Le Chevalier délibéré*, poème du même, qui serait, suivant l'abbé Goujet, une vie allégorique de son maître Charles le Téméraire, a eu plusieurs éditions du vivant de l'auteur, qui comptent parmi les plus précieux incunables ; d'abord l'édition *prin-*

ceps : *Schiedam*, 1483, in-4°, goth. fig. ; celles de *Paris, Verard*, 1488 et 1493 ; — de *Paris*, *Trepperel*, 1495, de *Lyon*, *Havard*, s. d., ete. — Un autre ouvrage, en vers et en prose, du même auteur, le *Parement et triomphe des Dames d'honneur*, est divisé en 26 chapitres, dont chacun porte le nom d'un ajustement féminin, *Pantoufles d'humilité*, *Robe de beau maintien*, *Coëffe de honte de méfaire*, *Epinglier de patience*. Comme spécimen de cette dernière vertu, il cite, d'après Boccace, l'histoire de Griselidis. L'édition *princeps* de cet ouvrage rare serait de 1510 (*Paris*, in-8°), mais son existence est contestée. Vient ensuite celle, également gothique, donnée par Pierre Desray (V. *Bibliographie champenoise*), *Paris*, *veuve Trepperel s. d.*, in-8° ; puis deux autres, l'une s. d. *Lyon*, *Arnoullet*, in-16 ; l'autre, *Paris*, 1520, in-8°. Enfin Olivier de la Marche composa encore un autre ouvrage moral tout en vers, à l'adresse du beau sexe : La *Source d'honneur pour maintenir la corporelle élégance des dames*...... *Lyon*, 1532, in-8°, fig. rarissime.

Marconville ou Marcouville, gentilhomme percheron, né vers 1540, fut l'ami de Belleforest et de Thevet. C'était un philosophe et un économiste ; catholique, mais partisan de la tolérance ; et, sous bien des rapports, en avant de son siècle. Parmi ses nombreux ouvrages, les suivants sont à la fois curieux et peu communs : *Traité enseignant d'où procède la diversité des opinions des hommes*, *Rouen*, 1563. — *Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux*..... *Ibid.* 1564 (digne de confiance, seulement pour les « cas merveilleux » qu'il rapporte comme témoin oculaire). On y trouve des détails intéressants sur les grandes famines du XVIe siècle, etc. ; — *Traité de la bonté et mauvaistié des femmes*, et *Traité de l'Heur et malheur du mariage*. Ces deux ouvrages, dont le second est la suite

du premier, renferment beaucoup de traits plaisants, pour ou contre les femmes. Tous deux ont été imprimés pour la première fois à Rouen en 1564, et plusieurs fois réimprimés, en 1566, 1571, 1575, 1602, in-8°; 1586, in-16. — Nous citerons encore de cet auteur deux ouvrages intéressants et qui ne se trouvent pas facilement : *De la dignité et utilité du sel* (1574), et une traduction du traité de Plutarque : *De la tardive vengeance de Dieu*. Ne sachant pas le grec, Marconville avait fait son travail sur la version latine de *Pirckheimer : de serâ Numinis Vindictâ*, opuscule qui joue un grand rôle dans un des plus émouvants récits de Nodier : *la Tombe de l'Homme mort.*

NÉCROLOGIE

L'année 1888 est mauvaise pour les littérateurs, les savants et les bibliophiles. A tant de pertes douloureuses vient s'ajouter encore celle de M. le comte Richard de Soultrait, membre de la Société des bibliophiles, décédé il y a quelques jours, dans un âge peu avancé, à son château de Toury-sur-Abron (Nièvre), où il était né le 27 juin 1822. M. le comte de Soultrait avait été longtemps trésorier-payeur général à Besançon, et membre du Conseil général de la Nièvre. Il était membre non résident du Comité des travaux historiques, membre de l'Académie de Lyon, et Président de la Société nivernaise des lettres, arts et sciences. Le comte de Soultrait s'était occupé toute sa vie, avec une véritable passion, de l'histoire, des antiquités et de la numismatique de son pays natal. Il avait organisé dans son manoir gothique de Toury un véritable musée, et rassemblé la bibliothèque la plus complète qui ait jamais existé, d'ouvrages concernant le Nivernais. On lui doit un

assez grand nombre d'ouvrages qui joignent le mérite du style à celui d'une érudition du meilleur aloi, et dont plusieurs ont été couronnés dans les concours des Sociétés savantes : *Armorial de l'ancien duché de Nivernais;* — *Statistique monumentale de la Nièvre;* — *Essai* sur la numismatique nivernaise (très curieux, avec beaucoup d'observations et d'inductions neuves et ingénieuses); — *Guide* archéologique dans Nevers; — *Essai* sur la numismatique bourbonnaise; — *Dictionnaire* topographique du département de la Nièvre. L'un des derniers et des plus considérables est le *Répertoire archéologique de la Nièvre* (1875, in-4). A d'éminentes facultés d'archéologue, le comte Georges de Soultrait joignait le caractère le plus honorable et le plus sympathique. Sa mort prématurée met en deuil les plus honorables familles du Nivernais.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Bibliothèque nationale. — En bloc, cet incomparable établissement, pour lequel la République n'a pas mieux fait que les régimes qui l'ont précédée, coûte au budget la somme de 727,000 francs, chiffre de 1887. En 1886, le budget de la Bibliothèque n'était que de 710,000 francs. C'est donc une augmentation de 17,000 francs, insuffisante de l'avis de tous ceux qu'intéresse cette grande institution, qui, bien que plus importante que son équivalent anglais, le *British Museum*, est administrée à moins de frais.

Ainsi, prenons un exemple : A la Bibliothèque nationale, le département des imprimés, si important par le nombre des volumes (2,200,000), et par le nombre des lecteurs qui viennent les consulter, ne compte que cinquante-quatre fonctionnaires ou employés, dont les traitements s'élèvent au total à la somme de 162,000 francs. A Londres, le même département, qui ne possède pas un million de volumes, compte cent vingt-deux fonctionnaires ou em-

ployés absorbant la somme de 496,000 francs c'est-à-dire un peu plus du triple de ce que cela nous coûte.

Depuis 1879, rien n'a été modifié dans le personnel de la bibliothèque, département des imprimés. Rendons cependant cette justice à qui de droit : les gros émoluments n'ont pas été augmentés. Nous avons toujours un conservateur à 10,000 francs par an, trois conservateurs adjoints à 7,000 francs, six bibliothécaires de 4 à 5,000 francs, tandis qu'à Londres le même département a un conservateur à 18,750 francs, quatre adjoints à 12,500 et à 15,000 francs, treize assistants de 1re classe à 6,000 et 11,000 francs.

Les amis des livres ne demandent pas seulement que le nombre des employés chargés de communiquer les ouvrages aux travailleurs soient plus nombreux, afin que ceux-ci ne perdent pas un temps précieux à attendre leur tour ; ils demandent aussi que les crédits alloués à la Bibliothèque nationale soient un peu plus élevés, afin de permettre l'entretien et la conservation de quantité d'ouvrages que le défaut d'argent oblige à laisser à l'état de brochures, ou *même de paquets ;* il y a ainsi une masse de publications très intéressantes qui, faute d'une reliure convenable, se détériorent rapidement. Les richesses enfouies dans la Bibliothèque sont incalculables et méritent bien le léger sacrifice que nous demandons avec tous ceux qui veulent qu'elle garde le premier rang parmi les collections de ce genre amassées dans les autres capitales.

Faisons ici, pour en démontrer l'importance, une rapide énumération de ces richesses :

La Bibliothèque nationale est, on le sait, divisée en quatre grands départements : imprimés, estampes, manuscrits, médailles et antiques. Chacun de ces départements a à sa tête un conservateur. Le nombre des volumes imprimés, comme nous l'avons dit plus haut, est de 2,200,000, ou approchant ; les manuscrits sont au nombre respectable de 92,000, plus du double de ce qu'en compte le *British Museum* ; le département des médailles compte 125,000 spécimens et celui des estampes plus de 2,300,000 pièces conservées dans 14,500 volumes et 4,000 portefeuilles.

Les collections du département des imprimés s'augmentent d'un très petit nombre de livres anciens. Cela tient à l'exiguïté du budget destiné aux achats, et force est de laisser de véritables trésors bibliographiques aller enrichir les collections particulières.

En conséquence, les accroissements portent presque exclusivement sur les publications modernes, qui, on le sait, ne coûtent rien, puisque le dépôt légal, effectué par les éditeurs et imprimeurs, fait nécessairement sa part à la Bibliothèque nationale.

Les derniers chiffres que nous avons pu nous procurer donnent 59,000 ouvrages français par le dépôt légal, 5,600 par voie d'acquisition et 4,000 par dons ou legs.

Pour se faire une idée de l'importance de ce département des imprimés, par la longueur des tablettes qu'ils occupent, on trouve que les in-folios s'étendent sur une longueur de 5,232 mètres, les in-quartos 5,298, les in-octavos 23,494 ; soit, en tout, *trente-quatre kilomètres*, c'est-à-dire exactement le tour de l'enceinte fortifiée de Paris.

On sait que le département des imprimés est divisé en deux salles, l'une à laquelle on n'accède que muni d'une carte temporaire ou permanente, l'autre ouverte au public. Les dernières statistiques répartissent ainsi le nombre des travailleurs et des ouvrages consultés dans ces deux salles. La première a reçu 71,932 lecteurs qui ont consulté 274,211 ouvrages, et la seconde, 59,131 lecteurs, qui ont reçu communication de 93,782 ouvrages.

Un lecteur de la salle de travail consulte donc cinq ouvrages tandis qu'un lecteur de la salle publique n'en consulte que deux. Cette proportion s'explique : dans la première, on va pour travailler ; dans la seconde pour lire. Il serait intéressant, à ce sujet, d'établir une relation entre le mouvement des lecteurs de la salle publique et les périodes de chômage ou de grands froids.

Mais qu'importe ce qui amène les lecteurs à la salle publique ! L'essentiel est que cet abri temporaire leur ait été profitable, et, sous ce rapport, ne nous plaignons pas si la Bibliothèque, faisant coup double, atténue à la fois la misère physique et la misère intellectuelle. Félicitons-nous, au contraire, de ce résultat et travaillons à le généraliser.

— *Les Commentaires de l'ancienne Faculté de médecine.* — Il existe dans les archives de la Faculté de médecine de Paris une précieuse collection, formant 24 gros volumes in-folio, écrits en latin, de la main des 194 doyens qui se succédèrent à la tête de la corporation, depuis 1395 jusqu'à la Révolution. Ces registres, dits *Commentaires*, contiennent l'histoire vivante et journalière de

l'ancienne Faculté. Chaque doyen y consignait les actes principaux de son administration biennale : séances d'élections, actes de la Faculté, ses rapports avec l'Etat, l'Eglise, l'Université, les chirurgiens (si méprisés des médecins dans ce temps-là), etc.

La Faculté fut d'abord misérablement installée dans les vieilles écoles de la rue de la Bûcherie, dont l'amphithéâtre, rebâti en 1744, est encore debout, et dont la grande salle sert de lavoir public. Il y a dans ces *Commentaires* bien des renseignements curieux, bien des détails qui ne se trouvent que là, sur la vie intime et autonome de l'ancienne Faculté, la liste complète des doyens, le mode de nomination des professeurs, la vie des étudiants, leurs examens, leurs thèses, sur ce cérémonial qu'on ne connaît plus guère que par la parodie qu'en a faite Molière ; sur les luttes de la Faculté avec les chirurgies, barbiers, apothicaires, avec les autres Facultés du royaume ; les procès mémorables entre Guy Patin, au nom de la corporation, et Renaudot, le créateur du journalisme et des consultations charitables, etc.

M. le docteur Corlieu, bibliothécaire adjoint de la Faculté de médecine, a tiré un excellent parti de ce dépôt de documents dans son livre sur l'*Ancienne Faculté*, publié chez Delahaye et Lecrosnier en 1877. Mais il y reste encore bien des découvertes intéressantes à faire.

— *Le Livre d'heures et le testament de Dunois.* — Nous relevons, dans une récente et curieuse publication de M. L. Jarry, membre de la Société de l'Histoire de France et de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, un document intéressant, jusqu'ici inconnu, et qui rentre tout à fait dans la spécialité du *Bulletin*. Ce document, découvert par M. Jarry à la Bibliothèque nationale, est une quittance de Jehan Boquet, « libraire et enlumineur parisien », du 28 juillet 1417, pour vente d'un livre d'Heures donné par le duc d'Orléans, le frère infortuné de Charles VI et de Jean Sans-Peur, à son bâtard, le célèbre Dunois.

« Saichent tuit (tous) que je Jehan Boquet, libraire et enlumineur demourant en rue Neufve Notre-Dame de Paris, confesse avoir eu et receu de honorable homme et saige Pierre Renier, trésorier général de Mgr le duc d'Orléans, la somme de six livres tournois pour la vente d'unes heures de Nostre-Dame à l'usaige de Paris, vigiles des mors et autres suffraiges, que ledit trésorier

a fait acheter de moy ledit pris pour M^es (Messire) le Bastart d'Orléans a qui mondit s. d'Orléans les a données et fait délivrer, de laquelle somme de vj l. t. je me tiens pour content et en quitte mondit s. d'Orléans sondit trésorier et tous autres. En tesmoing de ce jay signée ceste cédule de mon saing manuel le xxviiie jour de juillet l'an mil CCC et dix-sept.

J. Boquet.

(Bibliothèque nationale, ms fr. 26642. Quittance 51, 1417-1419.)

Il y aurait des recherches intéressantes à faire sur cet artiste parisien, évidemment l'un des plus habiles de son temps. On aimerait à penser que la duchesse Valentine d'Orléans, l'une des plus douces et des plus sympathiques figures de cette sinistre époque, n'a pas été étrangère au cadeau fait à cet adolescent qu'elle chérissait autant que ses propres enfants, se plaignant qu'il lui eût « emblé ».

L'opuscule de M. Jarry, auquel nous empruntons ce document, est intitulé : *Les sépultures des comtes de Dunois dans l'église de Notre-Dame de Cléry*. C'est un gr. in-8 de 99 pages, avec planches (*Orléans*, *Herluison*), dont la majeure partie est consacrée au récit détaillé des nouvelles fouilles faites en juin 1887 dans la chapelle de Longueville, qui contient ces sépultures, et où l'on avait retrouvé en 1854, celle de Dunois lui-même. Cette nouvelle exploration, conduite avec une intelligence remarquable, a amené d'abord la découverte des tombeaux de François II et de Louis Ier, ducs de Longueville, petits-fils de Dunois, dont l'authenticité est établie par les épitaphes. Ceux de François Ier de Longueville, leur père, fils du célèbre Bâtard, et de sa femme Agnès de Savoie, avaient aussi été découverts en 1854. Mais les recherches faites ensuite du côté du caveau déjà visité de Dunois, en ont mis à jour un autre, renfermant les restes d'une personne adulte et d'un enfant. D'un examen minutieux, il résulte que ces restes sont très vraisemblablement ceux de Marie d'Harcourt, femme du Bâtard, et de leur fils aîné, mort en bas âge.

Parmi les pièces justificatives annexées à cette relation, on remarque, outre la quittance du Livre d'Heures reproduite ci-dessus, un autre document bien plus ample, également découvert à la Bibliothèque nationale, et d'un grand intérêt historique. On connaissait déjà un testament fait le 3 octobre 1468 par Dunois et sa

femme, laquelle mourut l'année suivante. La pièce reproduite par M. Jarry est une copie du XVIIe siècle, sur papier, d'un *dernier testament* de Dunois, daté de « la veille de la feste Saint-Michiel, 1468 », moins de deux mois avant la mort du testateur et intitulé (dans cette copie) *Testament holographe* (*sic*) de Jehan Bastard. Ce testament contient des prescriptions très détaillées, relatives au transport des restes du testateur à Cléry, au cérémonial des obsèques; un grand nombre de dispositions en faveur d'anciens serviteurs des deux sexes, de libéralités et d'aumônes, notamment « VIII (cent) francs pour le mariage de cent filles pucelles, dont trente à Châteaudun, autant à Partenay, vingt à Longueville, autant à « Bogency » ; — « deux cens (frans) pour donner aux poures (pauvres), c'est assavoir : IIII blans à chacun poures, et VI blans à poures fames nourices, auxquels, après l'aumosne livrée, sera reqvis eux mettre à genolz, priant à haute-voix, les visaiges tournez vers l'Esglize de Notre-Dame, par troiz foiz : *Dieu*, *misericorde !* etc. Signé JEHAN. »

Cette copie est indiquée comme faite d'après « l'original en parchemin estant en la Chambre des comptes de Chasteaudun ».

S'appuyant sur la qualification d'*Holographe* donné par le copiste à cette pièce, M. Jarry y voit une réfutation péremptoire de la légende d'après laquelle Dunois n'aurait pas su même signer son nom. Malheureusement, cette qualification a tout l'air d'une erreur du copiste, qui aura mis « holographe » au lieu d'authentique. Cette longue pièce, dont la rédaction est d'une correction et d'une élégance remarquables pour le temps, est manifestement l'œuvre d'un clerc, et non d'un vieux guerrier, plus habitué à manier l'épée que la plume, si même il mania jamais cette dernière. Mais nous admettons volontiers que ce testament peut être réputé authentique, en ce sens qu'il a du être rédigé d'après les indications de Dunois, sous ses yeux, et peut-être revêtu de sa signature, la seule dont il ait été fait mention jusqu'ici. S'il n'est pas de sa main, on y retrouve bien son caractère, et c'est assez pour donner à cette pièce un puissant intérêt historique. Il est touchant de voir ce terrible batailleur, qui avait tué et fait tuer tant de monde, se préoccuper dans ses derniers jours du repeuplement du pays, en pourvoyant au mariage des jeunes pucelles et à la subsistance des « pauvres femmes nourrices ! » dans toute l'étendue de ses domaines.

Enfin, tous les Français qui connaissent cette merveilleuse épopée de la délivrance du pays au xve siècle, s'associeront au vœu patriotique émis par M. Jarry. « Puisque la France, dit-il, s'impose sans regret tant de sacrifices pour son armée, la prépa. rant sans relâche pour une heure que Dieu seul connaît, qu'elle se pénètre des enseignements de son histoire » ; qu'elle répare d'odieuses profanations et un injuste oubli, en élevant au glorieux compagnon de Jeanne d'Arc un monument digne de lui.

— *Les Quatre Éléments de Deruet.* — Dans son livre sur les Musées de province, notre regretté collaborateur Clément de Ris dit que celui d'Orléans mériterait une visite, rien que par les quatre tableaux du peintre nancéien Claude Deruet, provenant du château de Richelieu, qui représentent par des allégories ce qu'on appelait alors les quatre éléments, la terre, l'air, le feu et l'eau. Ces tableaux, qui décoraient à Richelieu la salle dite le cabinet de la Reine, sont décrits dans un ouvrage très rare intitulé : Château de Richelieu, où l'histoire des Dieux et des héros de l'antiquité, avec réflexions morales, par Vignier. *A Saumur,* chez *Desbordes,* 1676 ; — ouvrage dont la bibliothèque d'Orléans possède un exemplaire. Voici ce qu'on y lit sur ces tableaux : « Le premier représente la Terre, ou triomphe de Louis XIII par la naissance de S. M. actuellement régnante, et celle de Monsieur. — Le second représente l'Air : c'est une chasse d'oiseaux, où Madame Nicole de Lorraine (pour se distraire des ennuis que lui cause son époux) prend ses ébats à chasser, avec toutes les dames de la Cour montées sur de superbes chevaux. — Le troisième, le Feu, par des feux d'artifices tirés de nuit, au milieu d'une place environnée de magnifiques bâtiments. — Et le quatrième qui représente l'Eau, fait voir les divertissements des danses ou des galants de Hollande durant la glace ». Cette description est accompagnée de vers qui ne sont rien moins qu'excellents ; comme on en peut juger par le quatrain relatif au tableau du Feu :

Les plaisirs de la nuit ne sont pas les moins doux,
Les feux ont plus d'éclat et beaucoup plus de force,
Et c'est dans ces temps-là qu'Amour aussi s'efforce
De montrer que les siens sont au-dessus de tout.

Les œuvres de cet artiste sont fort rares. Elles se recommandent par la finesse de la touche, et l'ordonnance pittoresque de la composition.

On peut voir aussi au musée d'Orléans huit tableaux, de Martin Fréminet, le sosie de Michel-Ange Buonarotti, de la même provenance. Ils représentent les quatre Évangélistes et les quatre Pères de l'Eglise latine, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme et S. Grégoire.

— Documents sur la fin de l'Empire.— M. Léon G. Pélissier a publié dans la *Revue rétrospective*, et fait tirer à part (Paris, in-8 de 11 p.) diverses pièces fort curieuses, extraites de la bibliothèque de Carcassonne (fonds Peyrusse) et relatives au séjour de Marie-Louise à Blois, au roi Joseph, et à l'abandon de Paris, à l'échec de Napoléon devant Antibes. Les récits et lettres du colonel de Galberi, de C. Méneval, et d'un anonyme, nous font mieux connaître quelques-uns des événements de 1814 et de 1815. Entre autres particularités peu connues, on trouve (p. 4) le récit d'un entretien de l'Empereur et du baron de Galberi qui lui avait apporté une lettre de Marie-Louise, l'invitant à la résistance : « Oui, sans doute, dit Napoléon, je pourrais encore tenir la campagne et peut-être avec succès, mais je mettrais la guerre civile en France, et je ne le veux pas. D'ailleurs, j'ai signé mon abdication, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai fait. » Ces paroles, ajoute le narrateur, me frappèrent trop pour les avoir oubliées. J'en tins note en sortant du palais.

— Le *Polybiblion* signale une très curieuse brochure intitulée : *Une lettre inédite de Racine* (26 *janvier* 1659) *insérée dans les Mémoires autographes et inédits de Godefroi Hermant, ancien recteur de l'Université*, et publiée avec une introduction et des notes, par M. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris (Paris, A. Colin, 1888, gr. in-8 de 11 p.). Comme le fait remarquer l'éditeur, « il n'en est pas des lettres inédites de Racine comme de celles de Voltaire ; les chercheurs ont rarement la bonne fortune d'en trouver de nouvelles. Celle que l'on va lire serait donc d'un grand intérêt, alors même qu'elle n'aurait pas l'avantage d'être assez longue, de remonter à une date aussi éloignée que possible, et enfin de fournir quelques indications pré-

a fait acheter de moy ledit pris pour M^es (Messire) le Bastart d'Orléans a qui mondit s. d'Orléans les a données et fait délivrer, de laquelle somme de vj l. t. je me tiens pour content et en quitte mondit s. d'Orléans sondit trésorier et tous autres. En tesmoing de ce jay signée ceste cédule de mon saing manuel le xxviiie jour de juillet l'an mil CCC et dix-sept.

J. Boquet.

(Bibliothèque nationale, ms fr. 26642. Quittance 51, 1417-1419.)

Il y aurait des recherches intéressantes à faire sur cet artiste parisien, évidemment l'un des plus habiles de son temps. On aimerait à penser que la duchesse Valentine d'Orléans, l'une des plus douces et des plus sympathiques figures de cette sinistre époque, n'a pas été étrangère au cadeau fait à cet adolescent qu'elle chérissait autant que ses propres enfants, se plaignant qu'il lui eût « emblé ».

L'opuscule de M. Jarry, auquel nous empruntons ce document, est intitulé : *Les sépultures des comtes de Dunois dans l'église de Notre-Dame de Cléry*. C'est un gr. in-8 de 99 pages, avec planches (*Orléans*, *Herluison*), dont la majeure partie est consacrée au récit détaillé des nouvelles fouilles faites en juin 1887 dans la chapelle de Longueville, qui contient ces sépultures, et où l'on avait retrouvé en 1854, celle de Dunois lui-même. Cette nouvelle exploration, conduite avec une intelligence remarquable, a amené d'abord la découverte des tombeaux de François II et de Louis Ier, ducs de Longueville, petits-fils de Dunois, dont l'authenticité est établie par les épitaphes. Ceux de François Ier de Longueville, leur père, fils du célèbre Bâtard, et de sa femme Agnès de Savoie, avaient aussi été découverts en 1854. Mais les recherches faites ensuite du côté du caveau déjà visité de Dunois, en ont mis à jour un autre, renfermant les restes d'une personne adulte et d'un enfant. D'un examen minutieux, il résulte que ces restes sont très vraisemblablement ceux de Marie d'Harcourt, femme du Bâtard, et de leur fils aîné, mort en bas âge.

Parmi les pièces justificatives annexées à cette relation, on remarque, outre la quittance du Livre d'Heures reproduite ci-dessus, un autre document bien plus ample, également découvert à la Bibliothèque nationale, et d'un grand intérêt historique. On connaissait déjà un testament fait le 3 octobre 1463 par Dunois et sa

femme, laquelle mourut l'année suivante. La pièce reproduite par M. Jarry est une copie du XVIIe siècle, sur papier, d'un *dernier testament* de Dunois, daté de « la veille de la feste Saint-Michiel, 1468 », moins de deux mois avant la mort du testateur et intitulé (dans cette copie) *Testament holographe* (*sic*) de Jehan Bastard. Ce testament contient des prescriptions très détaillées, relatives au transport des restes du testateur à Cléry, au cérémonial des obsèques; un grand nombre de dispositions en faveur d'anciens serviteurs des deux sexes, de libéralités et d'aumônes, notamment « VIII (cent) francs pour le mariage de cent filles pucelles, dont trente à Châteaudun, autant à Partenay, vingt à Longueville, autant à « Bogency » ; — « deux cens (frans) pour donner aux poures (pauvres), c'est assavoir : IIII blans à chacun poures, et VI blans à poures fames nourices, auxquels, après l'aumosne livrée, sera reqvis eux mettre à genolz, priant à haute-voix, les visaiges tournez vers l'Esglize de Notre-Dame, par troiz foiz : *Dieu, misericorde !* etc. Signé JEHAN. »

Cette copie est indiquée comme faite d'après « l'original en parchemin estant en la Chambre des comptes de Chasteaudun ».

S'appuyant sur la qualification d'*Holographe* donné par le copiste à cette pièce, M. Jarry y voit une réfutation péremptoire de la légende d'après laquelle Dunois n'aurait pas su même signer son nom. Malheureusement, cette qualification a tout l'air d'une erreur du copiste, qui aura mis « holographe » au lieu d'authentique. Cette longue pièce, dont la rédaction est d'une correction et d'une élégance remarquables pour le temps, est manifestement l'œuvre d'un clerc, et non d'un vieux guerrier, plus habitué à manier l'épée que la plume, si même il mania jamais cette dernière. Mais nous admettons volontiers que ce testament peut être réputé authentique, en ce sens qu'il a du être rédigé d'après les indications de Dunois, sous ses yeux, et peut-être revêtu de sa signature, la seule dont il ait été fait mention jusqu'ici. S'il n'est pas de sa main, on y retrouve bien son caractère, et c'est assez pour donner à cette pièce un puissant intérêt historique. Il est touchant de voir ce terrible batailleur, qui avait tué et fait tuer tant de monde, se préoccuper dans ses derniers jours du repeuplement du pays, en pourvoyant au mariage des jeunes pucelles et à la subsistance des « pauvres femmes nourrices ! » dans toute l'étendue de ses domaines.

Enfin, tous les Français qui connaissent cette merveilleuse épopée de la délivrance du pays au xve siècle, s'associeront au vœu patriotique émis par M. Jarry. « Puisque la France, dit-il, s'impose sans regret tant de sacrifices pour son armée, la préparant sans relâche pour une heure que Dieu seul connaît, qu'elle se pénètre des enseignements de son histoire » ; qu'elle répare d'odieuses profanations et un injuste oubli, en élevant au glorieux compagnon de Jeanne d'Arc un monument digne de lui.

— *Les Quatre Éléments de Deruet.* — Dans son livre sur les Musées de province, notre regretté collaborateur Clément de Ris dit que celui d'Orléans mériterait une visite, rien que par les quatre tableaux du peintre nancéien Claude Deruet, provenant du château de Richelieu, qui représentent par des allégories ce qu'on appelait alors les quatre éléments, la terre, l'air, le feu et l'eau. Ces tableaux, qui décoraient à Richelieu la salle dite le cabinet de la Reine, sont décrits dans un ouvrage très rare intitulé : Château de Richelieu, où l'histoire des Dieux et des héros de l'antiquité, avec réflexions morales, par Vignier. *A Saumur*, chez *Desbordes*, 1676 ; — ouvrage dont la bibliothèque d'Orléans possède un exemplaire. Voici ce qu'on y lit sur ces tableaux : « Le premier représente la Terre, ou triomphe de Louis XIII par la naissance de S. M. actuellement régnante, et celle de Monsieur. — Le second représente l'Air : c'est une chasse d'oiseaux, où Madame Nicole de Lorraine (pour se distraire des ennuis que lui cause son époux) prend ses ébats à chasser, avec toutes les dames de la Cour montées sur de superbes chevaux. — Le troisième, le Feu, par des feux d'artifices tirés de nuit, au milieu d'une place environnée de magnifiques bâtiments. — Et le quatrième qui représente l'Eau, fait voir les divertissements des danses ou des galants de Hollande durant la glace ». Cette description est accompagnée de vers qui ne sont rien moins qu'excellents ; comme on en peut juger par le quatrain relatif au tableau du Feu :

Les plaisirs de la nuit ne sont pas les moins doux,
Les feux ont plus d'éclat et beaucoup plus de force,
Et c'est dans ces temps-là qu'Amour aussi s'efforce
De montrer que les siens sont au-dessus de tout.

Les œuvres de cet artiste sont fort rares. Elles se recommandent par la finesse de la touche, et l'ordonnance pittoresque de la composition.

On peut voir aussi au musée d'Orléans huit tableaux, de Martin Fréminet, le sosie de Michel-Ange Buonarotti, de la même provenance. Ils représentent les quatre Évangélistes et les quatre Pères de l'Eglise latine, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme et S. Grégoire.

— Documents sur la fin de l'Empire.— M. Léon G. Pélissier a publié dans la *Revue rétrospective*, et fait tirer à part (Paris, in-8 de 11 p.) diverses pièces fort curieuses, extraites de la bibliothèque de Carcassonne (fonds Peyrusse) et relatives au séjour de Marie-Louise à Blois, au roi Joseph, et à l'abandon de Paris, à l'échec de Napoléon devant Antibes. Les récits et lettres du colonel de Galberi, de C. Méneval, et d'un anonyme, nous font mieux connaître quelques-uns des événements de 1814 et de 1815. Entre autres particularités peu connues, on trouve (p. 4) le récit d'un entretien de l'Empereur et du baron de Galberi qui lui avait apporté une lettre de Marie-Louise, l'invitant à la résistance : « Oui, sans doute, dit Napoléon, je pourrais encore tenir la campagne et peut-être avec succès, mais je mettrais la guerre civile en France, et je ne le veux pas. D'ailleurs, j'ai signé mon abdication, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai fait. » Ces paroles, ajoute le narrateur, me frappèrent trop pour les avoir oubliées. J'en tins note en sortant du palais.

— Le *Polybiblion* signale une très curieuse brochure intitulée : *Une lettre inédite de Racine* (26 *janvier* 1659) *insérée dans les Mémoires autographes et inédits de Godefroi Hermant, ancien recteur de l'Université*, et publiée avec une introduction et des notes, par M. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris (Paris, A. Colin, 1888, gr. in-8 de 11 p.). Comme le fait remarquer l'éditeur, « il n'en est pas des lettres inédites de Racine comme de celles de Voltaire ; les chercheurs ont rarement la bonne fortune d'en trouver de nouvelles. Celle que l'on va lire serait donc d'un grand intérêt, alors même qu'elle n'aurait pas l'avantage d'être assez longue, de remonter à une date aussi éloignée que possible, et enfin de fournir quelques indications pré-

cieuses sur le genre de vie que Racine menait à Paris en 1659. » Dans cette lettre, adressée à Robert d'Andilly, il est question, depuis le commencement jusqu'à la fin, d'un « catéchisme » fait à Saint-Louis (rue Saint-Antoine), par un jésuite, catéchisme qui n'était pas une instruction religieuse destinée à des enfants, mais une cérémonie publique, une sorte de distribution de prix avec représentation dramatique à l'occasion des fêtes de Noël.

— Selon Pawlenkow, ont paru en Russie, dans le cours de l'année 1887, 7,336 ouvrages, formant un total de 24,403,242 exemplaires. La langue russe compte pour 5,442 ouvrages avec 18,540,390 exemplaires. Pouchkine seul compte dans ce total pour 1,481,375 exemplaires; Tolstoï n'arrive qu'au nombre de 677,600 ; Krylow n'en a déjà plus que 58,000 ; Gogol, 40,000. Suit Torguenew avec 16,000, Lermontow avec 15,000, Grigoriwitch et Gaibojedow, chacun avec 10,000.

— La librairie a l'étranger en 1886 et 1887. — Le *Livre* publie différents documents dont l'ensemble fournit une intéressante statistique de la production de la librairie à l'étranger en 1886 et 1887.

Allemagne, Autriche et Suisse.

Le Börsenblatt donne ce tableau de la production de la librairie dans l'empire allemand, l'Autriche et la Suisse :

	1886	1887
1. Œuvres collectives, histoire de la littérature, bibliographie	432	439
2. Théologie	1.517	1.456
3. Droit, politique, statistique, etc	1.362	1.369
4. Médecine, art vétérinaire	1.016	1.082
5. Histoire naturelle, chimie, pharmacie	1.044	867
6. Philosophie	138	126
7. Education, livres de classe en allemand, etc	1.916	2.063
8. Ouvrages pour l'enfance	397	464
A reporter	7.822	7.866

		1886	1887
		—	—
	Report..........	7.822	7.866
9.	Archéologie classique et orientale, mythologie..............................	566	585
10.	Langues modernes, ancienne littérature allemande	570	585
11.	Histoire, biographie, mémoires	800	722
12.	Géographie, voyages.................	429	370
13.	Mathématiques, astronomie............	224	223
14.	Art militaire, hippologie..............	404	389
15.	Commerce et manufactures............	680	725
16.	Bâtiment, machines, chemins de fer, mines, etc.........................	437	377
17.	Forêts et sport......................	122	81
18.	Economie domestique, agriculture, horticulture...........................	416	452
19.	Belles-lettres........................	1.461	1.402
20.	Beaux-arts, sténographie..............	657	648
21.	Littérature populaire, almanachs.......	757	729
22.	Franc-maçonnerie....................	16	16
23.	Mélanges	497	387
24.	Cartes.............................	395	415
		16.253	15.972

États-Unis.

Le *Publisher's Weekly*, de New-York, publie le tableau comparatif de la production des livres en Amérique pour les deux années 1886 et 1887 :

	1886	1887
	—	—
Fiction..................................	1.080	1.022
Ouvrages pour la jeunesse..................	458	487
Droit....................................	469	438
Théologie et religion	377	353
Education ; langues	275	283
Histoire littéraire et miscellanées.............	388	251
Poésie et théâtre..........................	220	221
A reporter......	3.267	3.055

	1886	1887
	—	—
Report	3.267	3.055
Biographie, mémoires	155	201
Descriptions, voyages	159	180
Beaux-arts, livres illustrés	151	175
Science médicale, hygiène	177	171
Histoire	182	157
Sciences politiques et sociales	174	143
Arts utiles	112	123
Sciences physiques et mathématiques	148	76
Vie domestique et rurale	46	61
Sports et divertissements	70	48
Humour et satire	17	26
Philosophie et morale	18	21
	4.676	4.437

Angleterre.

En Angleterre il a été publié 4.410 ouvrages nouveaux et 1.276 rééditions formant un total de 5.686 volumes.

LETTRES INÉDITES

DE

FRANÇOIS LUILLIER A PEIRESC

AVERTISSEMENT

Nous ne possédons qu'une toute petite biographie de François Luillier, celle que nous devons à Tallemant des Réaux (*Historiettes*, 3e édition, tome IV, p. 191-195 (1). Je la résume en quelques lignes : François appartenait à une bonne famille parisienne (2). Son père, Jérôme, fut successivement conseiller au Grand Conseil, maître des requêtes, procureur général de la Chambre des Comptes, maître des Comptes (3); sa mère, Isabelle, était fille de Jean Dreux, procureur général de la Chambre des Comptes, lequel se démit de sa charge en faveur de son gendre. François fut d'abord trésorier de France à Paris, puis

(1) Tallemant le connaissait à merveille, car il eut d'excellentes relations avec lui et il fut son locataire, comme il nous l'apprend (p. 192) : « J'ai logé dans la quatriesme maison qu'il a bastie. » Le chroniqueur (historiette de *Conrart*, t. III, p. 293) donne divers détails sur cette maison située « au Pré-aux-Clercs que Luillier avoit fait accommoder à ma fantaisie, et dont j'avois planté le jardin à ma mode. » Il ajoute que Conrart voulut lui enlever cette maison « que j'aimois tendrement », ce qui les brouilla.

(2) Voir dans le *Moréri* de 1759 (tome VI, p. 499-502) la généalogie de cette famille « l'une des plus anciennes de Paris, et considérable par ses alliances ».

(3) On était maître des comptes dans la famille depuis un temps immémorial. Nous lisons dans le *Catalogue des actes de François Ier* publié par l'Académie des sciences morales et politiques (Paris, Imprimerie nationale, 1887, in-4, p. 276) : « Lettre [du 14 février 1522] portant qu'Eustache et Jean Luillier, père et fils, pourront exercer l'office de conseiller maître en la Chambre des Comptes, dont a été pourvu ledit Jean Luillier, par la résignation de son père, en l'absence l'un de l'autre et qu'il restera au survivant. »

maître des Comptes et enfin conseiller au parlement de Metz. Tallemant n'indique ni la date de sa naissance, ni celle de son décès, mais cette dernière date est indiquée par le père Bougerel (*Vie de Pierre Gassendi*, 1737, p. 354): « Sa mort arriva à Pise au commencement de janvier de l'an 1652. » L'auteur des *Historiettes* caractérise fort bien, à ce propos, l'originalité du personnage, en terminant ainsi la piquante et trop courte notice qu'il lui consacre: « Il n'y a jamais eu que luy au monde qui se soit fait conseiller à Toul pour aller mourir à Pise. »

M. Paulin Paris, dans des notes comme il savait les faire, compléta cette notice sur plusieurs points (p. 195-197), particulièrement au sujet des liaisons de Luillier avec Jean-Jacques Bouchard (1), Jacques Vallée, sieur des Barreaux, François de La Mothe-Le-Vayer, Théophile de Viau (2), et au sujet du fils que le galant magistrat eut de sa parente Marie Chanut, fils doublement célèbre, comme épicurien raffiné et comme aimable poète, sous le nom de Chapelle. L'excellent éditeur des *Historiettes* donna un autre précieux complément au récit de Tallemant, en imprimant, d'après les autographes de la Bibliothèque nationale (tome IV, *Appendice*, p. 489-516), dix lettres de Luillier au « grand mathématicien » Boulliau, écrites de Paris, de Toul, de Toulon, du 10 août 1642 au 26 décembre 1650 (3), où figurent des amis communs, les

(1) L'admirable commentateur, auquel rien n'échappait, cita (p. 197) les « singuliers mémoires » de Bouchard, dont le manuscrit unique était alors conservé dans le cabinet de M. de Monmerqué. On n'ignore pas que ces mémoires, très singuliers en effet, ont été depuis lors publiés sous ce titre : *Les Confessions de J.-J. Bouchard, parisien* (Paris, Liseux, 1881, in-8). Voir sur Luillier dans ces *Confessions* les pages 56, 59, 60, 74. On lit en cette dernière page que le narrateur arrêta avec Luillier un voyage à Constantinople pour le printemps de l'année 1632.

(2) Voir dans l'édition des *Œuvres complètes de Théophile* par M. Alleaume (tome II, 1855, p. 415-424) cinq lettres *ad dominum Lulierum*. Voir aussi dans une lettre à Des Barreaux (*Vallæo suo*) une mention affectueuse (*ibid.*, p. 414) de Luillier (*amicus noster dominus Luillier*), chez lequel le poète poursuivi trouva longtemps un sûr abri.

(3) Comme les gens d'esprit sont souvent distraits — et qui donc, à ce titre,

frères Dupuy, les frères de Thou (1), Gilles Ménage, François Guyet, qu'une récente thèse de M. Isaac Uri nous a fait mieux connaître (2), Pierre Gassendi, dont une prochaine thèse de M. Henri Berr achèvera de mettre le grand mérite en lumière.

J'ose espérer que les vingt et une lettres que l'on va lire (23 mars 1630 — 12 septembre 1636) ne paraîtront pas moins intéressantes (3). La première plaira certainement à tous les bibliophiles, car ils y trouveront la première mention connue d'un des ouvrages les plus célèbres de l'académicien La Mothe-Le-Vayer, les *Dialogues faits à l'imitation des anciens par Orasius Tubero*, dont on a si longtemps cherché la véritable date. Gassendi tient une grande place parmi les lettres suivantes, et les éloges que donne Luillier à l'éminent philosophe dans l'intimité duquel il vécut (4), sont à joindre aux plus importants témoignages des contemporains (5). Parmi les personnages dont s'occupe encore le correspondant de Peiresc,

avait plus que M. P. Paris le droit d'avoir des distractions? — on trouve (p. 197) ce *lapsus :* « La dernière de ces lettres [de Luillier] est de *1647 ;* il mourut apparemment peu de temps après. »

(1) Boulliau habita longtemps l'hôtel de Thou. Voici la suscription de la quatrième lettre de Luillier, du 3 octobre 1643 (p. 498) : *A Monsieur Monsieur Boulliau, prieur de Magny, au logis de Monsieur de Thou, à Paris.* La dixième lettre est adressée (p. 516) : *A Monsieur Monsieur Boulliau, au logis de Monsieur Dupuy, près Saint-Cosme.*

(2) *Un cercle savant au* XVIIe *siècle, François Guyet, 1575-1655, d'après des documents inédits* (Paris, Hachette, 1886).

(3) Vingt de ces lettres sont publiées d'après les autographes de la Bibliothèque Nationale; une est publiée d'après une copie de la bibliothèque Méjanes. Je dois la très fidèle transcription des originaux à M. Emile Du Boys, qui est aussi bon travailleur que bon ami, et que je suis heureux de remercier publiquement de son infatigable obligeance.

(4) Tallemant dit (tome IV, p. 194) : « Gassendi, son intime, qui avoit logé icy chez luy si long-temps. »

(5) Gassendi, de son côté, n'a pas manqué de célébrer les qualités et même les vertus de Luillier (*De vita Peireskii, liber quintus,* à l'année 1634, p. 402-403 de l'édition de La Haye. 1653). Le Père Bougerel nous montre (ouvrage déjà cité, p. 354) son héros consterné de la mort de Luillier et écrivant à Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême : » Vous pouvez juger de ma douleur, vous qui savez combien notre amitié était intime et ancienne. »

citons le médecin Pierre Michon, dit l'abbé Bourdelot, l'imprimeur Antoine Vitré, Jean Chapelain, Ismaël Boulliau, deux du fils de Pierre de l'Estoile, le grand curieux, le grand collectionneur, le grand chroniqueur, le philosophe diplomate Pierre Chanut, le père Marin Mersenne, le bibliophile Jean de Cordes, un autre bibliophile bien oublié, le maître des Comptes Jean Hallé, qui possédait « la plus grande et la plus belle bibliothèque de Paris », le roi des peintres flamands, Paul Rubens, Louis Elzevier, Claude de Saumaise.

Les lettres de Luillier ne se recommandent pas seulement par les particularités curieuses qu'elles renferment : elles ont encore le mérite d'être mieux tournées que la plupart des lettres des autres correspondants de Peiresc. En y lisant telle et telle page écrite avec aisance et agrément, on se dira que Luillier écrivain ne fut pas le trop indigne père d'un des auteurs du délicieux *Voyage en Provence*, et que Tallemant des Réaux eut raison de déclarer (tome IV, p. 194) que, pour l'esprit comme pour le caractère, il existait grande ressemblance entre Luillier et Chapelle.

J'éprouve, en publiant les nouvelles lettres du protecteur de Gassendi, une impression que comprendront bien tous ceux qui gardent le pieux souvenir d'un maître aimé autant que vénéré (1) : devenant ainsi, en quelque sorte, le collaborateur et le continuateur de M. P. Paris, il me semble retrouver ces heures charmantes et si vite envolées où nous causions ensemble de notre splendide XVII[e] siècle et, particulièrement, de ce cher Tallemant des Réaux auquel, comme on passe à un enfant gâté ses fautes rachetées par ses gentillesses, nous pardonnions bien des fredaines en faveur de ses inappréciables révélations.

Philippe TAMIZEY DE LARROQUE.

(1) Qu'il me soit permis de rappeler l'hommage que le très regretté M. Léon Techener et moi nous avons rendu à notre ami dans le *Bulletin du Bibliophile* de mars-avril 1881.

I

A MONSIEUR MONSIEUR DE PEIRESC, ABBÉ DE GUISTRES, CONSEILLER DU ROY EN SA COUR DE PARLEMENT DE PROVENCE.

Monsieur,

Attendant que vostre province se remetant entierement en meilleur estat ait donné commodité à tous vos amis de vous faire tenir par les voies ordinaires ce que chaqu'un destine à vostre curiosité (1), j'ai creu ne devoir pas laisser aller celle qui s'offroit à moy particulierement plus qu'aux aultres, par le moien de M. Daubray (2) sans vous faire part de la rencontre que j'eus cest hyver que me treuvant par hasart à l'encan des livres d'un pauvre libraire, j'encheris un paquet de feuilles sans scavoir ce qu'il contenoit qui me demeura à fort vil pris, encore pensesje estre trompé quand je recognus que c'estoit du françois imprimé en Allemagne, croiant que ce fut l'exercice de quelq'un du pais en nostre langue; toutefois le tiltre des dialogues me plaisant, j'en fis relier un exemplaire et le leus avec grand plaisir, recognoissant que c'est *Orasius Tubero* que j'estime estre un nom supposé (3);

(1) L'édit relatif à l'établissement des *Élus* causa beaucoup de troubles en Provence, surtout en la ville d'Aix.

(2) J.-J. Bouchard (*Confessions*, p. 115) dit que Peiresc devint suspect « pour avoir traité chez luy le sieur d'Aubray, maistre des requestes, qui avoit porté la commission des Eslus, et qui fut contraint de se sauver par dessus les toits des maisons. C'estoit l'ancien ami de M. de Peiresc, ayant fait le voyage d'Italie ensemble. » On trouvera dans la Correspondance de Peiresc avec les frères Dupuy de fréquentes mentions de ce personnage qui devint plus tard lieutenant civil de Paris et qui fut le père et la victime de la fameuse marquise de Brinvilliers. Voir notamment, dans le tome I des *Lettres aux frères Dupuy* (Paris, Imprimerie Nationale, in-4, 1888), les pages 392 et 787.

(3) Sur les *Dialogues faits à l'imitation des anciens* et sur leur auteur, voir l'excellent travail de M. René Kerviler : *François de La Mothe Le-Vayer, précepteur du duc d'Anjou et de Louis XIV. Etude sur sa vie et sur ses écrits* (Paris, 1879, grand in-8). Le savant critique dit (p. 28) : « Le Vayer ne publia

quelqu'il fut avoit une grande facilité à s'expliquer en francois sans l'affectation qui commence à guaster nostre langue ; oultre ce une belle liberté de philosopher à l'anticque et qu'il possedoit les bons autheurs avec une fort grande asseurance, si bien qu'aiant pris un grand goult à ce livre qui me sembla fort complet, je creus que l'entretien ne vous en seroit pas desagreable, et aiant communicqué mon advis à M. Gassendi (1), ne se contentant pas de m'y confirmer, il me conseilla d'en mettre encore une couple d'exemplaires, me faisant croire que vous seriez bien aise d'en faire voir à quelqu'un de nos amis, desquelz je croy qu'il s'attend que M. le prieur de la Vallette (2) sera l'un ; pour moy, Monsieur, encore que les

ses premiers dialogues que vers l'année 1630. Il avait alors 47 ans. La date exacte de cette publication a beaucoup préoccupé les biographes et les bibliographes. Brunet, Quérard et Barbier ont pensé qu'il fallait lire 1606 [et non 1506], sans remarquer que ce n'est pas là l'ouvrage d'un auteur de 23 ans. Le dernier biographe de La Mothe-le-Vayer, M. L. Etienne, s'est donné beaucoup de mal pour prouver que la publication des *Dialogues d'Orasius Tubero* devait remonter aux environs de l'année 1632... Il a retrouvé des citations de ces dialogues dans des lettres datées de 1650... Il lui était facile d'atteindre du premier coup à la certitude en ouvrant la correspondance de Balzac. » M. Kerviler reproduit (p. 30) une lettre du 9 septembre 1631 adressée au prétendu Orasius Tubero et relative aux *Dialogues*. C'était là jusqu'à ce jour le plus ancien document à citer dans l'histoire de cet ouvrage. Désormais on remontera de dix-huit mois plus haut, au printemps de 1630, c'est-à-dire très probablement à l'époque même de la publication du recueil.

(1) C'est l'occasion, puisque nous trouvons ce nom pour la première fois, de citer ce passage du livre de Bougerel (p. 24) : « C'est dans ce premier voyage [à Paris, en 1624] qu'il lia une étroite amitié avec François Luillier, maître des Comptes et conseiller au Parlement de Metz. Ce bel esprit étoit amateur des gens de mérite, et homme de mérite lui-même. Il étoit intime ami de Balzac et de Saumaise, et ce dernier lui a dédié ses remarques sur les amours de Clitophon et de Leucippe : il étoit riche et point marié. Pour jouir plus souvent de sa conversation, il voulut absolument le loger chez lui : ils avoient une égale ardeur pour l'étude, des mœurs douces, polies et complaisantes : ils admettoient des amis choisis à leurs entretiens, entr'autres Marc de Champigny, chanoine de Notre-Dame, et le père Marin Mersenne, religieux minime. »

(2) Sur ce savant mathématicien provençal qui fut également lié avec Peiresc et avec Gassendi, voir le fascicule que je lui ai consacré dans la collection des *Correspondants de Peiresc: N° IV. Joseph Gaultier, prieur de La Valette. Lettres inédites, écrites d'Aix à Peiresc, de 1609 à 1632* (Aix, 1881).

quatre discours m'aient fort agreé, je n'estimere point ma rencontre avoir esté bien bonne que je n'aie apris qu'ilz vous aient contenté. C'est le plus grand plaisir qu'attende,

Monsieur,

Vostre tres humble serviteur,

Luillier.

A Paris, le XXIII mars 1630 (1).

II

A MONSIEUR DE PEIRESC

Monsieur, nous receumes avec très grand contentement, la semaine passée, bon nombre de lettres que vous escriviès à M. Gassendi. Je dis nous encore qu'elles fussent toutes adressées à luy seul, pour ce que n'ayant rien qu'il ne me communique avec grande familiarité et franchise, il n'y a chose que je reçoive et prenne avec plus de plaisir et de haste comme ce qui vient de vous ; si bien, Monsieur, qu'il se peut dire que les lettres que vous luy donnez sont miennes, et quand il ne me donneroit rien davantage de tout ce qu'il a tres riche et tres rare, je me trouverois tousjours assés obligé de ne luy refuser rien de tout ce qui est en mon pouvoir, lequel je ne me suis apperceu encore estre trop petit que depuis que j'ay consideré ce que je devois à M. Gassendi. Cette digression meriteroit un discours tout particulier, encore faudroit-il qu'il fut bien long pour me satisfaire ; mais neantmoins avant que rentrer en autre matiere je vous diray ensuite de la grande communion d'amitié(2) et de bien (pleut à Dieu d'estude) que j'ay avec ce bon homme, que desormais, s'il vous

(1) Fonds français 9539, pièce 70. Sur le pli on a écrit : *Mr Luillier Paris 23 may 1630 avec les Dialogues d'Orasius Tubero.*

(2) Ne regardait-on pas l'expression comme plus moderne ? Le *Dictionnaire de Littré* n'indique aucun emploi du mot pris dans ce sens.

plait m'honnorer des temoignages de vostre honneur, il suffira que ce soit par une mesme lettre que vous luy escrirés. Car bien qu'il n'y ayt rien plus capable de contenter l'ambition que je crois avoir licitement d'estre estimé de ceux de vostre reputation, que d'entretenir par lettres leur communication, je n'ose pourtant vous escrire la moitié du temps qu'il me vient en pensée, et que je le desirerois, parceque considerant l'estendüe de vostre reputation qui court, malgré vous, dans touts les coins de la terre (1), je songe combien de gens de meilleure marque que moy se rencontrent en ce mesme dessein, lesquels vous escrivent touts. Vostre courtoisie est si grande que vous prenez la peine de faire reponse à un chacun de vostre propre main, ce qui desrobe necessairement grande quantité du temps qui seroit très utilement employé par vous en d'autres choses pour le public, tant en l'exercice de vostre charge, qu'aux autres occupations où vous porte la curiosité que vous avés pour l'avancement des lettres et de la vraye vertu. Pour moy, Monsieur, je crois avoir une pensée bien juste et bien raisonable qui est que vous receussiés les lettres de touts ceux qui les vous adressent,

(1) Et pourtant Balzac écrit avec une douloureuse surprise à Chapelain, le 8 janvier 1640 (Lettre du livre XX, *Œuvres complètes,* édition in-folio de 1665, tome II, p. 809) : « Croyez-vous, au reste, que Monsieur de La Rochefoucaut n'avoit jamais ouï parler de nostre Monsieur de Peiresc, et que force autres personnes qui ne sont ni barbares, ni ignorantes, ne le connoissent non plus que luy ! » De la phrase de Balzac, rapprochons les dernières lignes de l'article de M. J.-B. Rathery sur Peiresc (*Nouvelle Biographie générale*) : « On a tiré des manuscrits de Peiresc la matière de plusieurs publications, telles que les lettres d'Holstenius par Boissonade, en 1817, celles de Rubens par Gachard [*sic* pour *Gachet*], Bruxelles, 1839 [*sic* pour 1840]; enfin celles de Malherbe publiées en 1822 par le libraire Blaise, qui les indiquait naïvement, dans sa préface, comme adressées à *un sieur* de Peyrescq. » Combien n'ai-je pas rencontré de gens instruits qui m'ont demandé ce que c'était que Peiresc ! Cette étrange question m'a même été faite, un jour, j'ose à peine le dire tant l'assertion est invraisemblable, par un archéologue de profession. Me permettra-t-on de rappeler qu'un autre jour, certain magistrat qui a beaucoup écrit, qui a même trop écrit, me dit avec une magnifique assurance : J'ai les ouvrages de Peiresc dans ma bibliothèque. Je n'eus pas la cruauté de le prier de me les montrer et je me contentai de lui répondre qu'il était bien heureux.

et que vous contentassiés de leur faire donner advis par un secretaire de la reception de leur lettres, vous reservant d'escrire de vous mesme à ceux que vous sçauriés avoir quelque chose qui meritast votre peine pour estre utiles par votre recommandation; mais de dire que touts ceux qui, pour se pouvoir vanter de vous escrire vous envoyeront une lettre, en recevant une de vous, c'est un echange où la proportion ne se peut rencontrer, et pour moy je me priverois plustost du plaisir que je prens à vous escrire que de vous causer cette peine. Que s'il vous plait d'en user comme je le desire et trouver bon que je prenne part en toutes celles que vous envoyerés à Mr Gassendi, vous me donnerès beaucoup de hardiesse, pour vous mander plus souvent choses que je prend grand plaisir de communiquer à ceux qui honorent les lettres, et aiment leur avancement. Car je les aime extremement et d'autant plus que la foiblesse de ma complexion et l'incommodité de la demeure de Paris, qui me charge de quantité d'affaires et de sollicitations pour autruy, m'empeschent de pouvoir donner ma personne à l'estude, d'autant plus volontiers j'employe mon soin et donnerois de mon bien, si je l'avois (1), pour l'entretien et l'avancement de quelque entreprise qui peut servir utilement à la connoissance de quelque chose de bon, comme il y a quantité de braves gens qui escloroient de grans ouvrages, s'ils trouvoient quelqu'un qui leur donnast l'entretien de leur vie avec loisir, au lieu que pour trouver leur necessaire, ils sont contraints de servir à la fantaisie d'autruy, bienheureux encore si c'est en quelque service qui ne soit point abject ou indigne d'un homme d'estude. Et puisque je me suis emporté si avant et avec tant de familiarité avec vous, vous me pardonnerés encore, Monsieur, si je dis ceci de mon humeur sur ce

(1) Tallemant nous apprend (tome IV, p. 192) que Luillier avait « dix-huit mille livres de rente », ce qui, à l'évaluation d'aujourd'hui, représente une somme énorme.

sujet: c'est que, bien que j'estime grandement ceux qui entretiennent les gens doctes près d'eux pour se servir de leur travail, à leur mode, et leur prescrire ce à quoy ils desirent qu'ils s'appliquent, cette façon me semble pourtant bien au dessous des autres qui dechargent un homme de lettres du soin temporel de sa vie, pour le laisser employer les avantages que Dieu luy a donnés selon son choix, et selon son inclination. Ce seroit bien la mienne d'en user ainsi et une couple d'hommes de choix traités de la façon, avec beaucoup d'autres qui n'ont besoin que d'un bien peu d'aide, fairoit un progrès, à mon advis, bien notable (1). Or, Monsieur, je ne scay si je me scauveray bien d'avec vous sans estre condamné d'extravagance de vous entretenir si privement de mes sentiments particuliers que j'ay peu desguiser, et rendre fort beaux, n'ayant jamais eu l'honneur d'estre veu de vous, ni connu que par mes lettres, et le recit qu'en ont fait mes amis et mes parens. Cette liberté m'est echapee et je vous prie de me la pardonner. Mon dessein n'estoit, en prenant la plume, que de vous tesmoigner que M. du Puy m'avoit mis entre les mains la lettre qu'avés pris la peine d'escrire à feu M. le Premier President de Champigni (2), et vous assurer, suivant l'estime que je luy ay ouï faire de vous et de vostre vertu, que vostre lettre eust été la plus agreable

(1) Luillier, si libéral en théorie, le fut-il beaucoup moins en pratique, comme l'affirme l'auteur des *Historiettes?* « Il assistoit, dit-il (tome IV, p. 192) quelques gens de lettres, mais il estoit avare. » Gassendi, en lui dédiant son traité sur Epicure (*Opera omnia,* Lyon, 1658, tome V, in-fol., p 169-173), vante la générosité de son protecteur à l'égard de tous ceux qui sont bien méritants, *mirifice erga omneis bene merenteis.*

(2) Jean Bochart, seigneur de Champigni, fut successivement maître des requêtes, conseiller d'Etat, ambassadeur a Venise, intendant de justice en Poitou, contrôleur général, surintendant des finances, enfin (novembre 1628) premier président du parlement de Paris; il mourut le 27 avril 1630. Les généalogistes signalent plusieurs alliances entre les familles Bochart et Luillier, et, pour ne nous occuper que de la première moitié du XVII[e] siècle, une des deux sœurs de François, Marie, épousa François Bochart, seigneur de Saron, maître des requetes, conseiller d'Etat, intendant de justice en Provence, en Dauphiné, puis à Lyon, où il se noya en 1665.

congratulation qu'il eut receu en sa promotion (1). Toute sa famille vous en demeure obligée et reconnaissante, et m'a chargé de vous en assurer comme je fais de mon humble devotion à tout ce qu'il vous plaira me commander comme à, Monsieur, vostre, etc.

Luillier.

De Paris, ce 22 juillet 1630 (2).

III

A MONSIEUR DE PEIRESC, CONSEILLER DU ROY EN SA COURT DE PARLEMENT DE PROVENCE, A AIX

Monsieur,

Voicy la derniere lettre que je me resoubs de vous escrire si je ne recois un particulier commandement de faire le contraire de vostre part ou qu'il me naisse une occasion importante sensiblement pour vostre service et vostre contentement. Ce n'est pas que ce ne me soit une tres grande satisfaction de me voir de si grande considération parmi les honnestes gens que je me puisse vanter que vous receviez mes lettres et m'honoriez des vostres et que l'on me monstre pour un homme qui ha quelque correspondence avec vous sur qui tous les endroists du monde non

(1) Cette lettre, datée du 20 janvier 1630, est conservée dans la bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, registre III des minutes de la Correspondance de Peiresc, f° 56. Ces félicitations, qui n'arrivèrent qu'après la mort du premier président, font penser à la mésaventure d'un des meilleurs amis de Peiresc, François de Malherbe, laquelle nous est ainsi contée par Tallemant (tome I, p. 273): « Il luy falloit du temps pour mettre une piece en estat de paroistre. On dit qu'il fut trois ans à faire l'Ode pour le premier président de Verdun, sur la mort de sa femme, et que le président estoit remarié avant que Malherbe luy eust donné ces vers. » M. P. Paris s'est fort égayé en son Commentaire (p. 310) des intempestives consolations du poète « invoquant Apollon contre un désespoir imaginaire ».

(2) Bibliothèque Méjanes, à Aix en Provence; collection Peiresc, registre VI, f° 109. Copie.

barbare jettent les yeux. C'est peut être la vanité qui m'a le plus touché depuis dix ans, mais quand je viens à considérer les soins que vous prenez (parmi tant d'auttres plus utiles à tous ceux qui travaillent pour le bien public) pour satisfaire à ce qui vient de ma part, j'ai honte et conscience de vous distraire pour des choses de si peu de consideration. Je dis cecy, Monsieur, au subjet de la peine que vous avez prise pour le petit interest que j'avois fait paroistre à M. Gassendi de scavoir la commodité qui se pouroit treuver en Provence pour l'Italie. Ce que je devois aprendre de mess^rs Lumagne(1) qui m'en eussent esclairci des lors comme ils ont fait depuis par rencontre, de qui j'ai apris que j'aurois la remise au pais d'ici à Venise ou Gennes, encore que ce soit en vostre considération que mess^rs Rossi (2) s'offrent de me faire plaisir, je vous ai tant d'obligations que j'aime mieux leur estre redevable de ceste courtoisie qu'à vous. Je les remercieré en leur escrivant pour l'addresse de quelque ballot que nous pourons faire pour nos quartiers dans quelques jours et leur fere offre de mon petit service en ceste ville : aussi leur est-il tout acquis et justement puisque vous les aymez et que je suis,

Monsieur, vostre tres humble serviteur,

Luillier.

De Paris le XXVme feurier 1633 (3).

(1) Les frères Lumaga étaient des banquiers d'origine italienne dont il est souvent question dans les lettres de Peiresc, comme dans celles du cardinal de Richelieu. On a de chacun d'eux un portrait gravé par Michel Lasne. Le portrait de Marc-Antoine Lumaga est accompagné de ces mots : *Liberalium artium cultor*.

(2) C'étaient des négociants de Lyon qui, par leurs relations fort étendues, rendirent mille services à Peiresc pour sa correspondance et pour ses achats à l'étranger.

(3) Fonds français 9539, pièce 71.

IV

A MONSIEUR

MONSIEUR DE PEIRESC, CONSEILLER DU ROY EN SA COURT DE PARLEMENT DE PROVENCE, A AIX.

Monsieur,

J'ai receu la semaine passée deux de vos lettres : la premiere me fut rendue par M^r le prieur de Remoule (1) et la seconde par Mr Petit de Nismes (2), l'une et l'aultre escritte de vostre main, ce qui me resjouit en ce que Mr de Remoule m'a dit estre signe que vous estiez en bonne santé où je prie Dieu vous conserver longuement et heureusement pour le bien et utilité de tous les gens de bien et vertueux et pour l'honneur de nostre France ; mais j'ai toujours ce remords sur le cœur dont je vous ai fait voir mon sentiment, que les lettres que vous prenez la peine de m'escrire vous coustent du temps dont je plains extresmement la perte pour vous bien qu'il m'en réussisse un grand honneur (3), honneur que je serois bien aise de pouvoir meriter et que les recommandations que vous me faictes pour Mr Armand de Marseille me peut donner le contentement de vous servir. Mais l'indignité de l'assassinat commis en la personne de ce gentilhomme, la

(1) Sur Denis Guillemin, prieur de Roumoules (aujourd'hui commune du département des Basses-Alpes, arrondissement de Digne, canton de Riez), voir la curieuse et excellente monographie publiée par M. A. de Lantenay : *Peiresç, abbé de Guîtres* (Bordeaux, 1888, gr. in-8, p. 81-86).

(2) Voir le fascicule XIV des *Correspondants de Peiresc: Samuel Petit. Lettres inédites écrites, de Nîmes et de Paris, à Peiresc 1630-1637, précédées d'une notice sur Petit par* GEORGES MAURIN (Nîmes, 1807, grand in-8). La notice de mon savant collaborateur ne laisse vraiment rien à désirer, comme l'ont reconnu tous les critiques qui ont examiné le fascicule, et, en tête de tous, M. Gaston Boissier (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1888*, tome XV de la quatrième série, Paris, Imprimerie Nationale, 1888, p. 411).

(3) C'est-à-dire : qu'il n'en résulte pour moi un grand honneur.

vileté des assassins est telle qu'en ceste affaire il n'a besoin que d'avoir justice comme le moindre du peuple. J'ai apris que Mr le Lieutenant Criminel n'avoit pas d'abord pris le faict comme il est arrivé. J'ai peu d'habitude avec lui, bien qu'il ait sa charge de mon beau frère (1), mais il me seroit bien aisé d'en trouver s'il y alloit entierement du service de Mr Armand qui n'a rien de pis que d'avoir des gens de neant pour adversaires. J'ai prié Mr de Remoule de m'advertir au jugement du procez affin que j''aie moien de temoigner, par le soin que je prendré par les sollicitations de mes amis et les miennes que si je n'ai du pouvoir au moins je ne mancque pas d'affection, et se treuvera peu de gens d'honneur en ceste ville qui scachants que ce gentilhomme ha le bonheur de vous estre allié, ne recherchent l'occasion de le servir et ne se resjouissent de l'avoir treuvée. Je ne vous faicts point de plus particuliers remerciments pour les bons offices que vous m'avez rendu prez Messieurs Rossi, car c'est tellement vostre coustume d'obliger tout le monde et en tout, qu'il semble qu'il ni ait personne qui n'ait droit de pretendre vostre courtoisie comme la lumiere du jour (2). Je vous supplie de me conserver l'honneur de vostre amitié si utile et le tiltre de, Monsieur,

Vostre tres humble serviteur,

Luillier.

De Paris ce XVme avril 1633 (3).

(1) Une des sœurs de François Luillier, Isabelle, avait été mariée en premières noces au lieutenant civil Michel Moreau.

(2) Cette phrase, aussi juste qu'élégante, mériterait d'être citée dans tout éloge de Peiresc.

(3) Fonds français 9539, pièce 72.

V

A MONSIEUR MONSIEUR DE PEIRESC, ABBÉ DE GUISTRES, CONSEILLER DU ROY EN SA COURT DE PARLEMENT DE PROVENCE.

Monsieur,

Je croi que Mr Gassendi n'aura pas mancqué de vous remercier desjà du soin que vous pristes de me donner de ses nouvelles par le dernier ordinaire pendant qu'il estoit sur le chemin pour vous aller treuver et par conséquent empesché de me pouvoir escrire ; comme lui et moi vous sommes obligés de ceste faueur, aussi joignesje par celle cy mes remerciements aux siens, mais c'est tousjours à mon ordinaire, c'est à dire demandant nouvelle grace pour lui et pour moi. J'ai pris la liberté de mettre en une balle que vous envoie Mr le prieur de Remoule quelques livres et feuilles pour Mr Gassendi, que vous avez desja tous veus, si ce n'est le poeme de Mr Bourdelot (1) que je crois estre à vostre commendement, estant Mr Gassendi. Il m'en donna deux exemplaires desquelz j'en ai laissé un à Messieurs du Pui ; vous y verrez aussi trois breviaires reliez en maroquin noir qui est un present du sr Vitrei (2)

(1) Pierre Michon, plus connu sous le nom de l'abbé Bourdelot, naquit à Sens le 2 février 1610 et mourut à Paris le 9 février 1685, ayant été médecin des princes de Condé et de la reine Christine. Je ne saurais dire de quel poème il s'agit là et je suis obligé, à mon grand regret, de me contenter de citer ces lignes du *Dénombrement* mis à la suite des ***Mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin*** (tome III, 1755, p. 243) : « Pierre Bourdelot, son neveu [neveu du philologue Jean Bourdelot], docteur en médecine, abbé de Massé, pour diverses poésies latines et françoises, qui font assez connoître la vivacité de son esprit, qu'il égale à son grand génie pour la connoissance des choses naturelles et pour la guérison des maladies. » De piquants fragments de la correspondance de l'abbé Bourdelot, conservée aux archives du château de Chantilly, ont été récemment publiés par M. Etienne Allaire (*La Bruyère dans la maison de Condé. Etudes biographiques et historiques sur la fin du* XVIIe *siècle* (Paris, 1886, 2 vol. grand in-8).

(2) Tout le monde connaît Antoine Vitré ou Vitray, né à la fin du XVIe siècle à Paris, où il mourut en 1674, directeur de l'Imprimerie royale.

à Mr Gassendi, pour celui qui est en Incarnat, il me fut donné en feuille par ledit sr Vitrei et comme je suis dans une ville où j'en peus avoir à toute heure, oultre que je ne me sers guere des breviaires (1), je pensé que m'aiant esté donné et estant à votre usage, ce ne seroit point trop de hardiesse à moi de vous en faire un petit present. Vous asseurant que ce n'est ni pour temoignage de mon affection ni pour recognoissance des obligations que je vous ai, l'un et l'aultre estant en tel point en mon cœur que je n'estime rien que la seule pensée capable de l'égaler et n'esperant jamais estre content que je n'aie eu le bien de vous voir et de vous dire moi mesme combien je suis amoureux de vostre vertu (2) et,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

Luillier. (3)

VI

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

Je croi estre obligé de faire voir vostre derniere lettre à Mr Chappelein (4) par l'obligation que tous les gens de bien ont de faire trouver à la vertu la recompense qui lui

(1) On ne se représente pas, en effet, l'épicurien Luillier disant le bréviaire.

(2) Les deux plus anciens exemples de l'emploi du mot *amoureux*, pris dans cette acception, fournis par le *Dictionnaire de Littré*, sont empruntés au *Sertorius* de Pierre Corneille (1663) : « Il rend de vos vertus les peuples amoureux », et au *Discours de la Méthode* par R. Descartes : « J'estimois fort l'éloquence, et j'étois amoureux de la poésie. »

(3) Fonds français 9539, pièce 73. Sur le pli est inscrite cette note : *L'Huillier. Paris, May 1633, avec le breviaire du pape Urbain VIII.*

(4) Au sujet des relations de l'auteur de la *Pucelle* avec Luillier, je renverrai mes chers lecteurs au tome I des *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française*, publiées dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France* (Paris, Imprimerie Nationale, 1880, in-4, *passim*, mais surtout pp. 31, 50. Je reproduis une note tirée de cette dernière page : « On lit dans les *Historiettes*

est deue et bien que celle de cet honneste homme soit si universellement cognue qu'elle lui ait acquis l'amitié et l'aprobation d'une infinité de monde, je sçai bien qu'il n'a jamais espéré une si glorieuse recompense que celle qu'il ha receu depuis peu par l'estime que vous m'avez tesmoigné faire de lui. Vous, disje, qui estes la vraie regle de l'honneur et du bien et de qui j'en dirois dauantage si je ne craignois d'offenser vostre modestie en escrivant trop sur ce subjet, et la verité et la justice publique en disant trop peu. Je viens donc, monsieur, à la response plus particuliere de celle qu'il vous a pleu m'escrire le VIII de ce mois et commenceré par une priere que je vous fais au non du bon Mr Gassendi et au mien, espérant bien d'estre avoüé mesme de tous les gens de bien quand je vous la fairois generale pour tous ceux qui vous cognoissent, qui est que comme vous n'avez rien à vous que vous ne donniez à tout le monde, aussi vous usiez de tout ce qui est à vos amis comme vous voulez qu'ils usent de vous et que vous ne soiez plus si religieux (1) pour l'ouverture des pacquets qui viennent pour moi ou de moi à Mr Gassendi quand vous penserez qu'il y ait quelque chose qui importe vostre contentement. Je ne lui escrivis point par l'ordinaire qui partit le XXIX du passé pour ce que Mr de Boulogne (2) partit le mesme jour à ses journées pour

(t. IV, p. 193) : *Guiet dit que comme Chapelain vouloit destourner Luillier de se faire conseiller à Metz, l'autre lui dit : Mordieu ! Je vous ay laissé faire de meschants vers toute votre vie, sans vous en rien dire, et vous ne me laisserez pas changer de charge à ma fantaisie* ». Tallemant des Réaux croit que Chapelain n'entendit pas cette véhémente apostrophe, *car ils ont tousjours vescu en amys depuis cela*. Il est probable que le récit a été imaginé par l'original et malicieux Guyet. » En une autre note j'ai rappelé (*Ibid.*, p. 31), que Luillier se serait permis d'irrévérencieuses plaisanteries sur le bizarre accoutrement de Chapelain, d'après ce témoignage de l'auteur des *Historiettes* (t. III, p. 265) : « Feu Luillier disoit de luy qu'il estoit vestu comme un maquereau. » Le nom de Luillier se retrouve plus de soixante fois dans les *Lettres de Chapelain*. Voir la *Table alphabétique des noms de lieux et de personnes*, p. 933.

(1) C'est-à-dire si scrupuleux. Littré cite, à ce sujet, des écrivains postérieurs à Luillier, Pascal et Bossuet.

(2) Sur Raphaël de Bollogne, évêque de Digne (1628-1655), voir une des notes

s'en aller directement à Digne qui desira se rendre porteur de mes lettres et oultre me fit esperer qu'elles seroient plus tost rendues que si elles alloient par la poste à Aix où il faudroit attendre l'incertitude d'une commodité pour les faire porter à Digne. J'ai receu la lettre qu'il avoit adressée à Lyon ; elle est du XXVI de juillet et n'en ai point eu d'aultre depuis : aussi n'est-elle pas dattee de Digne, mais d'un lieu appartenant à M[r] l'evesque. M[r] de La Motte se treuva à l'ouverture que je fis de vostre derniere dans le cabinet de Messieurs du Pui où elle me fut rendue et me dit en presence de ceux qui estoit (*sic*) là ne sçavoir que c'estoit de ce *discours de la Liberté de la mer* (1) ni toute l'assistance ne témoigna point qu'il en fut venu aultre à sa cognoissance que ceux que vous marquiez n'estre pas de qui vous entendiez m'escrire. Vous scavez, Monsieur, que s'il y a rien de nouveau c'est en ce lieu seul où j'en peus aprendre quelque chose, ce qui me fait croire que ce discours n'est pas encore. Le lendemain M[r] de la Motte me parla particulierement et m'asseura qu'il n'avoit rien escrit sur ce subjet et me pria tout de bon de vous asseurer de sa part que l'estime qu'il fait de vostre merite et la veneration qu'il porte à vostre vertu et l'obligation publique qui croit [pour qu'il croit] que tous ceux qui travaillent ont de vous faire part de ce qu'ilz font, il ne sortira jamais rien non seulement de son estude, mais de sa plume, qu'il ne nous le donne tout le premier. Quant au bon M[r] Des-

de l'*Oraison funèbre de Pierre Gassendi par Nicolas Taxil prononcée dans l'église cathédrale de Digne, le 14 novembre 1655;* réimpression de 1882, in-8, p. 85.

(1) Quelque discours provoqué sans doute par la nouvelle édition donnée en cette même année 1633 du célèbre traité de Grotius : *De mari libero* (Leyde, *ex officina Elzeviriana,* in-24). Voir l'ouvrage de M. A. Willems sur les *Elzevier* (Bruxelles, 1880, p. 96, n° 385). Le savant bibliographe rappelle (p. 21, n° 56) que l'édition originale du traité fut publiée sans le nom et à l'insu de l'auteur en 1609 sous ce titre : *Mare liberum* (Leyde, Louis Elzevier, in-8); il mentionne une réimpression faite par Isaac Elzevier en 1618, mais (p. 96) il nie, contre l'affirmation du *Manuel du Libraire*, l'existence d'une édition de 1635.

cordes (1), il m'avoit bien promis de me bailler pour cest ordinaire ce que je lui avois demandé. Je suis encore dans l'attente et ne l'en ai pas osé presser pour ce que, comme je croi vous auoir mandé, il m'a promis non seulement le mémoire de ce qui s'est imprimé de part et d'aultre en la contestation d'Aurelius (2) et du P. Sirmond (3), ou plustot entre les ordinaires et les religieux, mais mesmes un petit discours de ce qui s'est passé depuis le commencement jusques à present en ceste matiere, ce qui sera peut estre assez curieux, car ce bon homme est l'âme du parti d'Aurelius (4), de façon que si cette epistre liminaire que vous me mandez avoir esté veue escritte à la main par une personne digne de foi est vraie et non supposee,

(1) Quel est ce *bon M. Descordes?* Je suis tenté de reconnaître en lui un bibliophile de grand renom, appelé quelquefois *de Cordes,* né à Limoges en 1570, mort à Paris en 1642, laissant une admirable collection de livres qui fut achetée pour le cardinal Mazarin par Gabriel Naudé. Ce qui m'autorise à identifier Jean de Cordes, abbé de Mausac, avec le *bon M. Descordes,* c'est que tout le monde, au XVIIe siècle, donnait ce dernier nom au docte bibliophile *de Cordes.* On trouve notamment cette forme dans le *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe... par le sieur* LE GALLOIS (Paris, 1680, p. 125): « Elle [la bibliothèque du cardinal Mazarin] estoit de plus de 50,000 volumes, dont la bibliothèque de feu M. Descordes fut le fondement. » Voir encore diverses mentions du chanoine bibliophile *Descordes* dans les *Lettres de Jean Chapelain* (t. I, p. 334), dans les *Lettres de Philippe Fortin de La Hoguette* (La Rochelle, 1888, p. 160), dans le *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale* par M. LÉOPOLD DELISLE (tome I, p. 280).

(2) *Aurelius* est le nom de guerre qu'adopta Jean Du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, dans sa lutte contre divers théologiens. C'est sous ce pseudonyme qu'il avait publié, en 1632, ses *Vindiciæ censuræ facultatis theologiæ parisiensis,* etc. (1632, in-4) et que l'on publia, en 1646, ses œuvres complètes dont le tome III (in-folio) est tout entier contre le P. Sirmond.

(3) Voir sur le P. Jacques Sirmond et sur sa polémique avec *Petrus Aurelius,* la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* tome III, 1876, in-folio, col. 801-814, et particulièrement en ce qui concerne l'*Antirrheticus,* la colonne 805. Je suis heureux d'annoncer que le R. P. C. Sommervogel, l'excellent collaborateur des Pères de Backer dans l'édition qui vient d'etre citée, prépare de l'immense recueil une nouvelle édition considérablement augmentée et qui plus que jamais fera bénir les inappréciables ressources de la *Bibliothèque* commencée, en 1602, par le P. Pierre Ribadeneira.

(4) C'est ce que l'on n'a rappelé nulle part, de notre temps, pas même dans les sept volumes de la dernière édition du *Port-Royal* de Sainte-Beuve.

Mr Descordes l'a veüe, mais s'est peut estre obligé à ne la communiquer, que seroit bien ma pensée. J'ai mis avec celle cy un sonnet fait par un jeune homme de ceste ville (1) à la louange du Roi qui m'a semblé vous pouvoir agreer: Il ha composé quelques aultres pieces assez heureusement, mais fort peu égales à celles cy et entre aultres une piece pour Mgr le Cardinal que je vous envoiré, si vous me mandez ne l'avoir point veue; je suis cependant de tout mon cœur,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Luillier (2).

Ce XIX aoust 1683.

VII

A MONSIEUR MONSIEUR DE PEIRESC, ABBÉ DE GUISTRES, CONSEILLER DU ROY EN SA COURT DE PARLEMENT DE PROVENCE, A AIX.

Monsieur,

Je receus hier au soir la vostre du xxixe d'aoust par laquelle j'aprends qu'un petit fagot de livres (3) que je destinois pour Mr Gassendi, mais aprez que vous auriez contenté vostre curiosite de ce qui estoit dedans, vous a esté enfin rendu. Je savois bien que la plus grande partie de ce qui estoit dedans estoit venu à vostre cognoissance. J'avois pourtant pris la liberté de vous l'adresser, esperant au moins que vous y treuveriez la censure des predicateurs. Je n'avois pas fait grand estat de ceste response imprimée, ne l'aiant pas veue beaucoup estimee par deça

(1) Voir sur ce jeune poète parisien la lettre suivante.

(2) Fonds français 9539, pièce 74.

(3) Peiresc et la plupart de ses contemporains employaient le mot *fagot* pour *paquet*. Madame de Sévigné, dans sa lettre à Madame de Grignan, du 17 novembre 1675, a dit encore : « J'en ai reçu des lettres, *un fagot*. »

encore qu'à mon aduis elle soit faitte d'un assez bon sens, mais où il ni a rien de bien subtil. A cela est arrivé le malheur de mon estourdise (1) qui m'en auoit fait oublier une feuille que j'ai depuis retreuvée sur ma table. A la premiere occasion qui sera mardi prochain, j'en feré partir un exemplaire que je prendré mieux guarde estre parfait. J'ai bien du desplaisir que ma negligence vous ait donné ceste peine et vous promets bien que je n'i retomberé plus. Il est bien vrai que je m'aperceus de l'imperfection de la lettre de Scichard (2) avant l'envoier et je ne puis croire l'avoir receue entiere d'Alemagne. A propos de Scichard je vous diré que vous avez estremement obligé M[r] Gassendi et moi par le soin que vous avez pris de faire transcrire ceste derniere lettre d'observations qu'il envoie à ce bonhomme (3), car sans cela il m'eust fallu retenir l'original qu'il y a desja long temps qui doit estre attendu en Allemagne, pour en faire tirer une coppie et puis la collationner (4) qui n'est pas une petite besogne, car il se treuve peu de personnes icy qui entendent à lire telles pieces, veu mesmes qu'un de mes amis fort versé en astronomie appellé M[r] Bouillaud, de qui seul je pouvois tirer grand secours, est absent (5). Je n'ai donc eu qu'à colla-

(1) Je ne trouve le mot *estourdise* dans aucun de nos vieux glossaires, mais je constate que, d'après le P. Bouhours, en ses *Remarques sur la langue française*, le mot étourderie était assez nouveau, de son temps. Littré n'a cité, sous le mot *étourderie*, que deux écrivains du XVIII[e] siècle, Gresset et Jean-Jacques Rousseau.

(2) Il s'agit là de Guillaume Schickard, né près de Tubingue, en avril 1592, mort en octobre 1635, astronome, orientaliste, etc. Ce fut un des correspondants de Gassendi et de Peiresc.

(3) Gassendi avait adressé en 1632, à Schickard, des lettres astronomiques auxquelles le professeur de Tubingue riposta par un traité intitulé : *Pars responsi ad epistolas Petri Gassendi de Mercurio sub sole viso et aliis novitatibus uranicis* (Tubingue, 1632, in-4°). Voir la *Vie de Gassendi* par BOUGEREL, p. 98 et suiv.

(4) Croirait-on que Littré n'a cité, sous le mot *collationner*, qu'un écrivain de notre siècle, Châteaubriand ?

(5) L'observation du passage de Mercure dans le disque du soleil, qui, comme l'a proclamé Dominique Cassini, fait grand honneur à Gassendi, causa

tionner la coppie qu'il vous a pleu faire escrire où je n'ai treuvé personne qui m'ait peu aider que le père Mersenne (1), mais nous sommes si éloignez et lui si fort diverti que nous avancions peu, enfin je me suis advisé d'un chappelein domesticque de mon pere à qui j'ai fait entendre les signes et y avons travaillé conjointement et aujourd'hui nous en sommes à la moitié, mais comme j'espere y donner tout le jour, aussi me promesteje bien d'avoir fort avancé ce soir, si bien que ce qui doit estre rendu à Scichard pourra partir par le premier ordinaire d'Allemagne, et puis aiant vostre coppie bien collationnée, j'en feré faire une à loisir dessus pour Hortensius (2) qui n'en est pas du tout tant pressé; aussi bien n'est-il pas raisonnable qu'il recoive ceste coppie avant que son original soit rendu à Scichard, ce qui pourroit bien arriver si je ne les faisois partir ensemble, voire mesme celle pour Hortensius huit ou quinze jours aprez pour ce que les lettres vont directement d'icy en Hollande, et pour aller à Tubingue il est besoin de circuit et de plusieurs remises. Pour ce qui est des pieces de Mr de Lestoille (3) j'en pourré recouvrer quelques-unes, encore que je n'aie pas connoissance et familiarité particuliere avec lui, mais bien avec un de ses amis qui m'en fournira, mais comme je ne scai ni le logis ni le nom de celui cy, aussi ne me peusje pas promettre de le rencontrer si heureusement que je vous peusse envoier par cest ordinaire les pieces de Mr de Lestoille. Quant à ce que vous desirez scavoir de sa naissance et de sa condition, je vous

tant de plaisir à Bouillau qu'il crut devoir par reconnaissance dédier à l'habile observateur le dixième livre de son astronomie.

(1) Le P. Mersenne résidait dans le couvent des Minimes de la place Royale, et nous avons vu que Luillier habitait le faubourg Saint-Germain.

(2) Martin Hortensius était un professeur de mathématiques à Amsterdam, natif de la ville de Delft, qui composa un ouvrage sur le passage de Vénus et qui le dédia à Gassendi. Voir sur sa mort (1639) une anecdote racontée par Bougerel (*Vie de Gassendi*, p. 181).

(3) L'auteur du sonnet mentionné dans la lettre précédente et le futur académicien.

diré qu'il est né de bonne famille de ceste ville (1) et d'un pere curieux en medailles et livres(2), de qui mesmes vous en avez eu quelques uns (3), et qui avoit l'honneur d'estre cognu de vous (4), à ce que m'a dit Mr du Pui (5). Il demeuroit en la rue pavée prez l'hostel de Nemours. Il ha laissé encore un aultre filz que vous avez peu voir secrétaire de Monsieur le Cardinal de Lion : pour celui cy dont vous avez veu le sonnet il ne s'est obligé à aulcune vaccation (6). Il vit honnestement et est assez gentil de sa

(1) Pellisson (*Histoire de l'Académie française*, t. I, 1858, p. 245) dit : « Claude de l'Estoile, sieur du Saussay, étoit parisien, gentilhomme, et de fort ancienne famille, jusques à compter un chancelier de France parmi ses ancêtres... ». Ce chancelier était le grand-père maternel de l'académicien, François de Montholon.

(2) Pierre de l'Estoile, grand audiencier de la Chancellerie, né à Paris en 1546, mort en 1611. Voir sur sa collection de médailles et de livres les nombreuses indications qu'il fournit lui-même dans ses *Mémoires-Journaux* (édition Jouaust, 1875-1883, onze volumes grand in-8).

(3) Savait-on que la collection de Peiresc avait été enrichie d'une partie de la collection de Pierre de l'Estoile ?

(4) L'Estoile a mentionné deux fois les dons du généreux Peiresc : « Le jeudi dernier de ce mois [31 août 1607] M. Peiresc, gentilhomme provençal de mes amis, m'a apporté de Londres la Harangue du Roy d'Angleterre aux Estats, avec le discours de la conjuration dressée contre la personne de Sa Majesté et Estat de son royaume. Elle est en latin, in-4, imprimée à Londres, 1606, par Robert Barker, et me l'a donnée reliée en vélin doré » (tome VIII, p. 237). — « Ce jour [29 mars 1608], M. Peiresc m'envoia, d'Aix en Provence, la médaille en cuivre de Madame la duchesse de Valantinois, qu'il m'avoit promise, laquelle dès lonctemps ne se recouvre plus. Son frere me l'apporta avec une lettre dudit Peiresc, escrite de Aix en date de l'onziesme de ce mois. » Cette lettre n'est pas transcrite dans les registres des minutes de l'Inguimbertine. On ne trouve en ces minutes (registre VI, f° 510 et 512) que deux lettres à un des fils du chroniqueur, écrites d'Aix le 4 octobre 1635 et le 23 novembre 1636.

(5) Ai-je besoin de rappeler que peu de noms reviennent aussi souvent que le nom des Dupuy dans les *Mémoires-journaux* ? On sait aussi que la première édition de la première partie de ces *Mémoires* fut donnée sous le titre de : *Journal de Henri III* (Paris, 1621, in-4) par Jacques Dupuy.

(6) Pellisson (p. 246) parle ainsi des enfants du Chroniqueur : « Ils étoient trois frères ; l'aîné qui mourut jeune, le second qui fut secrétaire du cardinal de Lyon, et celui-ci, qui était le troisième, qui n'eut point d'autre emploi que celui des belles-lettres et de la poésie, où il se rendit très célèbre. Il avoit pourtant plus de génie que d'étude et de savoir. Il s'étoit attaché particulièrement à bien tourner un vers, à quoi il réussissoit fort bien, et aux règles de théâtre ».

personne. Il chante fort bien et peut estre environ de l'âge de trente ans (1) mediocrement instruit aux bonnes lettres (2), non pas de l'air de M[r] Chappelein, car celui cy est un homme sedentaire, modéré, sans passion et qui ha manié tous les bons livres de l'antiquité avec estude (3). Il vous remercie par une lettre que j'espere vous envoier avec celle cy de l'honneur que vous luy avez fait par la vostre, de quoi il se tient plus obligé à sa reputation que de ce qu'elle lui a donné entrée au cabinet et en la bienveillance des princes où il est fort estimé. Je m'estime très heureux d'avoir esté cause d'un si grand bien à mon ami. J'attenderé toujours M[r] Descordes et espere qu'il me tiendra parole pour vostre respect principalement. Je fere voir aussi vostre lettre à M[r] de la Motte qui se sentira peut estre excité à faire ce à quoi il ne songeoit pas. Ainsi de tous costez, vous, Monsieur, avancez les choses vertueuses. Je vous baise humblement les mains et suis,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Luillier (4).

Ce VII septembre 1633.

Aux détails donnés par Pellisson (p. 246-250) sur l'académicien Claude de l'Estoile, il faut joindre les détails donnés par Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. V, p. 88-93).

(1) Luillier était bien informé quant à l'âge de Claude de l'Estoile. Pellisson nous apprend (p. 248) qu'il mourut « âgé d'environ cinquante ans [en 1652] ».

(2) Tallemant confirme ainsi le témoignage de Luillier (p. 91) : « il ne sçavoit presque rien ».

(3) Luillier devait bien cet éloge à celui qui a si honorablement parlé de lui dans plus de vingt passages de sa correspondance.

(4) Fonds français 9539, pièce 75.

(A suivre.)

LEXIQUE DE LA LANGUE DE CHAPELAIN

(SUITE)

PHILOSOPHANT, subst. « Des maximes que posent les *philosophans,* je n'admets que celles qui s'ajustent à ma conception... » I, 697.

PHILOSOPHE. Qui s'applique à l'étude des sciences naturelles. « Mr de Neuré, *philosophe* de la première classe, et en qui les expériences des choses naturelles trouvent un juge équitable et éclairé. » II, 448.

PHILOSOPHER. S'appliquer à l'étude des sciences naturelles. « Mr Thévenot s'est opiniâtré, depuis dix-huit mois, à ne prendre point de maison à Paris pour *philosopher* et spéculer, dit-il, avec plus de liberté à la campagne. » II, 514.

PHILOSOPHER. Méditer. « Cela me fait espérer que, dans nos vieux jours, nous *philosopherons* bien exquisement, et que nous nous élèverons bien au-dessus des choses mortelles. » I, 406.

PHILOSOPHIE. Étude des sciences naturelles. « M'en remettant aux juges naturels et à ceux qui sont plus exercés dans cette *philosophie* là que moi. » II, 481.

PIED. Prov. « Prendre *au pied de la lettre...* » II, 164.

PION. *Damer le pion.* « Il ne faut pas se précipiter dans une impression nouvelle, que l'on n'ait de quoi leur *damer le pion...* » II, 132.

PIPER. Exceller. « La dernière des cinq tables est une belle perspective, à réjouir même la vue de ceux qui ne

pipent pas en ce métier. » I, 517. — Chapelain se moque des écrivains espagnols et ajoute : « Je ne parle point de la politique où ils *pipent,* ni de la théologie où ils sont des aigles... » II, 205.

PLAGIAIREMENT. « La dernière page fut d'abord imprimée comme elle est écrite *plagiairement* par Heinsius... » I, 276.

PLAIDER. Contredire, attaquer. « Je l'ai averti de votre concurrence sur le même sujet, mais je l'ai aussi assuré que vous ne le *plaiderez* pas, encore que son sens soit différent du vôtre. » II, 407.

PLATREUSE. Celle qui garde les apparences, qui *replâtre* les affaires. « Ce n'est pas une *plâtreuse,* et il faut prendre au pied de la lettre ce qu'elle dit à ses amis... » II, 164.

PLEIGER. Donner caution. « Faites-moi, s'il vous plaît, l'office... de me *pleiger* ma gratitude... » II, 149.

PLÉNIPOTENTIAIRERIE. « Je suis tout troublé d'une fantaisie qui a pris à M[r] Mazarin de me vouloir avoir pour secrétaire de sa *plénipotentiairerie*... » I, 622.

PLEUVOIR. Act. « Et qu'ils vous *pleuvent* la peste dans les villes... » I, 394.

PLIER. Au fig. Laisser faire. « Je *plierois les épaules* et leur en laisserois la liberté. » II, 339.

PLOMBÉ. Au fig. « ... Qu'il n'y eut jamais de cervelle plus *plombée* ni de jugement plus solide... » I, 475.

POCHETÉ. Qui a longtemps traîné dans la poche. « Je n'ai reçu votre paquet du 29 novembre qu'hier 21 de ce mois, fort sale et fort *pocheté.* » II, 282.

POETASTRE. Méchant poète. « La vilaine envie des *poétastres* affamés. » II, 388. — II, 602.

POINTE. Au fig. Trait subtil, recherché. « Dire des *pointes.* » I, 487. — « Leurs *pointes* et leurs fredons. » I, 481.

POINTILLER. Au fig. « Ni lui ni moi ne chicanons point avec nos amis, et ne *pointillons* point sur ce que nous croyons qu'ils nous doivent. » II, 65.

POIRES. Prov. « Ces armées qui remplissent l'empire et qui ne nous menacent pas de *poires molles,* comme dit notre peuple. » II, 800. — Se garder « une *poire* pour la soif. » I, 704.

POLYGLOTTE. « C'est à un *polyglotte* comme vous à qui l'on doit demander avis sur ces matières. » II, 358.

PORT-RÉAL. Port-Royal. « Le seul M. d'Andilly et le *Port-real* appellent cette action héroïque. » I, 195. — « Je veux espérer que le voyage qu'il fera demain au *Port-real* calmera sa douleur... » I, 451.

POSSIBLE. Avec ellipse du verbe. « Il eût été à désirer que le Suétone lui eût pu être présenté (à Montausier) en même temps, et que ceux que vous en aviez chargé se fussent plus fidèlement acquittés de leur commission, quoique *possible* ces troubles et la difficulté du transport les en rend excusables. » II, 802.

POSTÈRES. « Le titre de Balzac l'orateur mériteroit trente coups de discipline bien appliqués sur les *postères* du fallot jésuite qui vous a si badinement pensé tenter. » I, 221.

POSTURE. Au fig. Situation. « Je m'enquêterai au premier jour de la *posture* où est l'archevêque de Bordeaux à la cour. » I, 207.

POUDRE. Prov. Jeter sa poudre aux moineaux. « Un bon ménager n'eût pas jeté toute sa *poudre* aux moineaux. » I, 704.

POULET. Billet doux, ou simplement billet. « J'attens cet autre *poulet* dont vous me menacez. » I, 446. — « Et qu'elle ne pourroit tirer vanité des mauvais *poulets* que je lui écrirois. » I, 484.

PRATIQUE. Commerce, relation. « Il montre de vouloir renouer *pratique.* » I, 6.

PRÉCEPTORIAT. Charge de précepteur. « La pensée du *préceptoriat* de notre jeune prince étant venue à M° la marquise de Montausier pour moi... » II, 271.

PRÊCHER. *Prædicare;* louer, vanter. « J'irai chez Me de Clermont y *prêcher* vos lettres... » I, 119.

PRÉDICAMENT. *Prædicamentum;* catégorie; au fig. estime. « V. A. m'a témoigné de savoir en quel *prédicament* étoit cet ouvrage. » II, 253.

PRÉSENTATEUR. « Mr l'abbé de Boisrobert, qui en a été le *présentateur*... » I, 465.

PRESSAMMENT. Avec instance. « ... M'écrit familièrement et *pressamment* lettres sur lettres... » II, 571.

PRESSEMENT. Serrement. « Ce qui me tient dans un travail d'esprit et un *pressement* de cœur... » II, 572.

PRÊTER. Subst. « S'abstenir du jeu et du *prêter.* » I, 487.

PRINCIPIANT. Italien, *principiante,* débutant, apprenti. « Un *principiant* comme moi... « I, 244. — « Il y a foule de *principiants*... » I, 222.

PROCRASTINER. *Procrastinare;* différer, retarder. « Et crut qu'il la falloit *procrastiner* et la faire tirer de longue. » I, 527.

PRODROME. Πρόδρομος, ce qui précède: préface. « L'essai que vous venez d'offrir là-dessus aux curieux dans le *prodrome* de votre grand traité... » II, 398.

PROGÉNITEUR. *Progenitor.* « Ce jeune prince chasse de race et suivra à grand pas les traces de son *progéniteur.* » I, 821.

PROLUSION. En latin *prolusio;* en italien *prolusione,* essai, préambule. « Votre dernière *prolusion,* de la constance vénitienne... » II, 720.

PROMENOIR. « Je ne sais si l'illustre Julie (Mlle de Rambouillet) habite encore vos forêts, et si elle occupe encore aussi bien vos *promenoirs* que vos pensées. » I, 80.

PROMOUVOIR. *Promovere;* encourager, exciter. « L'obligation que tout homme de bien a de faire honneur à la vertu, et de la *promouvoir* de toute sa force où elle est par ses applaudissemens et par ses éloges. » II, 204.

PRONE. Au fig. « Je vous ai fait un long *prône*, mais je ne savois de quoi remplir mon papier. » I, 616.

PRONER. Au fig. Faire des observations. « Je *prône* toujours sans nécessité, et ennuyeusement... » I, 338.

PRONOSTIQUE. Pronostic. « Et leur remplit l'esprit de fâcheux *pronostiques.* » I, 520.

PROPINATION. *Propinatio,* invitation à boire; action de boire à la santé de quelqu'un. « ... Souvenir si obligeant de M^{r} notre ambassadeur qu'il lui a plu de marquer plus d'une fois par des *propinations* volontaires, en souhaitant bonne vie et longue à son très humble serviteur. » II, 80.

PROPOSTE. Comme *réplique* et *duplique.* « A ce volume je joins deux sonnets, l'un du comte d'Etlan en *proposte,* et l'autre de moi en *riposte* sur le poème de la *Pucelle* que vous témoignez d'aimer. » I, 109.

PROTOTYPE. Modèle. « Quant à l'homme que vous appelez mon *prototype,* il a valu beaucoup en son temps. » I, 18.

PROVINCIALITÉ. Air provincial. Chapelain remercie Medon de ses compliments, « nonobstant la *provincialité* dont vous les accusez. » II, 234.

PROXÉNÈTE. Προξενήτης; en bonne part, introducteur. « Et M^{r} de La Thibaudière, qui en devoit être le *proxénète...* » Le *proxénète* de Costar auprès de Balzac. I, 499. — « Comme j'ai été le *proxénète* de leurs excellentes qualités en cette cour... » II, 488. — « Mr Olden-

bourg vous servira auprès d'eux de *proxénète* et vous les conciliera avantageusement. » II, 641.

PUBLICATEUR. *Publicare;* celui qui rend une chose publique. Chapelain déclare à Balzac qu'il ne veut pas qu'on publie sa correspondance; et il ajoute: « Ceux-mêmes qui le liront (le livre) pesteront plus contre les *publicateurs* pour moi que pour eux-mêmes. » I, 393. — « Un homme qui se rend le *publicateur* des poésies de Magdelenet. » II, 292.

PUÉRILE. Masc. pour *puéril*. Sur deux épitaphes « mauvais tous deux ». « L'un est affecté et *puérile* et n'est point de style de tombeau... » I, 399.

PUGNALADE. En espagnol *puñalada,* coup de poignard. « ... L'ambassadeur fulminant et ne le menaçant pas de moins que de cinquante *pugnalades*. » I, 223.

PURGER (SE). Sans régime; se justifier. « Peut-être que l'accusé *se purgera* et confondra ceux qui l'accusent. » I, 556.

PURISSIME. « La prose de Montemayor est *purissime*. » II, 74.

PUTIDE. *Putidus,* en parlant du style, affecté, prétentieux. « Pour l'autre, en forme d'inscription tumulaire, c'est un tricotis des plus *putides* que j'aie point encore vu. » I, 383.

Q

QUALIFIER (SE). Sans régime; se donner pour un homme *qualifié;* s'en faire accroire. « Ne croyez pas que je la prenne pour argent comptant, ni que j'aie jamais la témérité de *me qualifier*. » I, 240.

QUÉRIMONIE. *Querimonia;* plainte. « Il m'en fait *quérimonie*. » I, 526.

QUINTAINE. Au fig., but, objet de l'attention. « Vous me

faites plaisir de me plaindre de l'honneur que ma qualité de poète me fait recevoir ici, et de ce que je suis devenu la *quintaine* de tous les initiés aux mystères des Muses. » I, 290. — « Se pique tellement de *quintaine* de lettres polies... » I, 504.

QUISTRE. Cuistre. « Il ne s'est fait stamper que pour être lu dans les limites du royaume de Clermont par les grimelins et les *quistres*. » I, 310.

QUITTER DE... Tenir quitte. « Je *quitte* Mr votre frère *de la manica* qu'il me veut donner... » I, 336.

R

RABINAGE. Passion pour l'hébreu. « Ce qu'on vous a dit de l'hébraïsme de Me la princesse de Guémené est très vrai... Mais ce *rabinage* ne lui empêche pas de dire ses heures... » I, 717.

RADOTER. « Un seul mot m'a arrêté que je voudrois que vous eussiez pris la peine de changer, qui est celui de *radoter*... » II, 102.

RANGEMENT. Arrangement. « Son déménagement qui l'occupe tout entier dans le *rangement* de sa bibliothèque. » I, 611.

RAPPORTANT. Adj. « Cette matière très grave est fort *rapportante* à mon génie... » II, 81. — Id., II, 188.

RARE. Remarquable, précieux. « Ce sont là de *rares* mémoires pour un scazon de votre façon. » II, 233.

REALISTE. Royaliste; en espagnol *realista*. « Il est *realiste* contre la Fronde. » II, 638.

REBATTEMENT. Répétition, redite. « J'éviterois le *rebattement* des pensées... » II, 111.

RECHARGE. Action de revenir à la charge. « Il est malaisé de vous dire à quel point il ressentit cette *recharge*... » I, 537.

RECHARGER. Revenir à la charge. « Vous ne pourriez *recharger* sans embarrasser ma modestie. » I, 536.

RECOIGNÉ. Mis dans un coin. « Si la fortune ne l'avoit *recoigné* en Angoumois... » I, 331.

RECONQUÊTE. « Aller à la *reconquête* de leur pays... » I, 574.

RÉCOMPENSER (SE). Se dédommager. « Si j'eusse cru vous trouver chez vous, je *m*'en fusse allé *récompenser*... » I, 176.

RECLURE (SE). *Recludere;* se renfermer. « Avec intention de *se reclure* monastiquement... » II, 347.

RÉDIMER. Act. En latin *redimere.* « ... A réduit ce dernier, pour *rédimer* la dévastation de tout son pays, à lui donner 3,600 richedales... » I, 568.

RÉDUIT. Assemblée, personnes réunies ensemble dans un réduit. « J'y en dois faire une seconde lecture, pour ce que la moitié du *réduit* y manquoit... » I, 448.

RÉGALE. Régal. « Une dame de réputation l'ayant envoyée par *régale* à Madame la marquise de Rambouillet... » I, 312. — « Voici trois semaines que je vous donne des *régales,* dont je prétens que vous me demeuriez fort obligé... » I, 360. — Id., II, 113 ; II, 584. — « *Régal* ne vaut rien, et il faut toujours dire *régale* sans craindre d'équivoque. » II, 152.

RÉJOUIR (SE). Se moquer, plaisanter. « Pour ce qui regarde mon portrait, M. le marquis de Montausier *s'est réjoui* lorsqu'il vous a dit qu'il en avoit vu l'ébauche... » I, 473.

RELATEUR. Faiseur de relation. « ... Plutôt dicté par un historien ou *relateur* que prononcé par un orateur... » I, 307.

RELIEF. Au fig. Considération. « Une charge de *relief* au parlement. » I, 151.

REMORE. *Remora ;* retard, obstacle. « Je vous plains de vos travaux domestiques lesquels servent de *remore* à la course ardente qui vous porte à l'immortalité... » II, 724.

REMPAQUETER. « Je ne manquerai pas de *rempaqueter* l'ouvrage. » I, 421.

RENCHEUTE. Rechute. « De peur qu'il ne retombe encore dans son accès et que la *rencheute* ne soit pire que la maladie. » I, 224.

RENFROQUER (SE). « Son auteur se défroqua par débauche, et *s'est renfroqué* par ambition. » I, 738.

RENGREGÉ. Augmenté. « Sa maladie s'étant *rengregée...* » II, 189.

RENOMMER (SE). Invoquer la recommandation de quelqu'un. « Peut-être qu'en *vous renommant* de moi dans vos premières conférences... » II, 486.

RENVIER. Renchérir sur... « On avoit fait une grande confabulation sur votre mérite et sur votre vertu ; chacun le *renviant sur* son compagnon. » I, 414. — Cet ouvrage de M. Retbaldus, qui sans doute l'aura *renvié sur* Lipse et sur Naudé. » II, 81. — Id., II, 227 ; II, 508.

REPASSADE. Revision. « Ce rare personnage (Gronovius) a donné une *repassade* à Sénèque le Tragique... » II, 99.

RESPECT. *Respectus ;* regard, à l'égard de... « Au *respect* du public. » I, 9. — Id. II, 15.

RESSENTIMENT. Reconnaissance. « M. Desmarets a vu votre bonté extrême pour lui et pour son commis, à quoi il ne répond que par le respect et le silence, n'y ayant point de paroles suffisantes pour exprimer ses *ressentimens.* » I, 265. — Id. I, 35 ; I, 410.

RÉTRIBUTION. Réciprocité. « Quand je publierai ce que je barbouille présentement, si toutefois je le publie, j'userai de *rétribution* et le soumettrai à sa censure et à la vôtre. » I, 79.

RÉTRACTION. *Retrahere, retractio* ; rétractation. « J'apprens que la *rétraction* qu'il a faite de la doctrine censurée n'a pas contenté nos supérieurs... » I, 267.

RÉUSSIBLE. « Les moyens les plus conformes à leur goût et qui soient les plus *réussibles*. » II, 73. — « Le biais le plus *réussible*... » II, 709. »

RÉUSSIR. De l'italien *riuscire*, sortir de..., devenir. « Tous les jours il nous *réussit* de plus en plus honnête homme... » I, 198. — « Ce long voyage l'aura achevé de polir, et il est assez jeune pour *réussir* un personnage d'importance. » II, 247. — « L'ouvrage *réussit* un peu long... » I, 460.

RÉUSSITE. De l'italien *riuscita*. « Elle aura fait la *réussite* que nous pouvons désirer. » I, 465.

REVANCHER (SE). « Je me vois contraint de recevoir ce second présent, sans que je voye encore de quelle sorte je *m'en revancherai*... » II, 553.

RÉVÉREMMENT. « La nature, aussi bien que la fortune, agit avec vous trop peu *révéremment*... » I, 22. — « La visite hétéroclite qui vous fut faite en face de votre église, et si peu *révéremment* pour l'assemblée et pour le lieu. » II, 478.

RÉVERSION. *Reversio* ; retour. « Vous n'auriez pas manqué de me donner avis d'une *réversion* si souhaitée de nous... » II, 708.

REVIRADE. Changement. « Qui sert le public est sujet à ces *revirades*. » II, 742.

RÉVOQUÉ. *Revocatus* ; rappelé. « ... Le jeune M. Gronovius, mais qui n'a pas passé les monts, *révoqué* en Hollande par la mort de son docte père. » II, 772.

RHABILLER. Au fig. « M. de Gomberville *rhabille* son roman pour la vingtième fois. » I, 290.

RHAPSODE. Auteur d'un amas de choses sans valeur. « Ceux



de delà les monts qui ont vu cet ouvrage en écrivent dans ces termes, non sans raillerie de la vanité et témérité de son *rhapsode* si mal ambitieux... » II, 712.

RHEUME, RHEUMATISME, ῥευμάτισμος. « Le *rheume* que mon médecin appelle *rheumatisme...* » I, 531.

RICHEDALE. Monnaie allemande qui valait trois livres. *Dictionnaire de Trévoux*, *risdale* ou *rizdale*. « 3,600 *richedales.* » I, 568.

ROMPRE LA GLACE. Au fig. « L'obligation que vous en aurez sera principalement à M. Du Pin, qui a *rompu la glace...* » II, 315.

ROMPRE (SE) la tête. « Je me serai sans doute bien *rompu* la tête pour me faire siffler par le peuple. » I, 174.

RÔDER. Act. « Depuis le temps qu'ils *rôdent* vos côtes... » I, 285.

ROUER. Tourner, rouler. « Je n'ai plus, pour vous répondre à tout, qu'à vous rendre à ma mode ce demi-vers de Virgile, *Sanguineam volvens aciem,* sans y employer ces mots de *rouer la prunelle* que vous aimez tant et que je ne puis approuver. » I, 19.

RUSTICITÉ. Au fig. Chapelain parle de ses lettres : « A vous dire vrai, j'en connois la *rusticité...* » I, 256.

RUSTIQUE. Au fig. « Je ne suis pas si *rustique* qu'au moins par quelques paroles je ne vous témoignasse que je ne suis pas insensible aux louanges... » II, 560.

RUSTIQUEMENT. Avec franchise. « Je lui avois écrit un peu vigoureusement, et, si vous voulez, *rustiquement* pour le ramener *ad meliorem frugem...* » I, 525.

S

SAC. Prov. « Afin que vous voyiez toutes les pièces du *sac.* » I, 402.

SACADE. Secousse violente. « Cette *sacade* en fera venir l'envie aux Castillans malgré eux. » I, 379.

SALACE. *Salax;* qui a du sel; et par ext. lascif. « ... Avec ses épigrammes *salaces* que je serai bien aise de considérer un peu plus à loisir. » I, 266.

SALOMONIQUEMENT. D'une manière digne de Salomon. « J'approuve fort vos méditations qui vous font finir si chrétiennement et si *salomoniquement* votre lettre... » I, 236.

SALTIMBANQUER. Italien *saltimbanco*. « C'est *saltimbanquer* et jouer des gobelets que de prendre ces voies extraordinaires pour faire parler de soi et aller à ses fins. » I, 483.

SARBATANE. Sarbacane; en italien *cerbottana*. Tube dont on se sert pour lancer des pois. Au fig. intermédiaire. « M. Ménage est la *sarbatane* par laquelle j'ai fait tenir vos beaux vers au Chevalier. » I, 724.

SAS. Au fig. Faire tourner le sas, prétendu mode de divination. « Dussé-je aller au devin et faire tourner le *sas* pour savoir qui m'a dérobé ce trésor... I, 723.

SASSER. Au fig. Examiner avec soin. « J'eusse voulu laisser ces vers là à *sasser* au commentateur dont vous me parlez... » II, 97.

SAUT. Prov. Franchir le saut. « M. Pellisson a franchi le *saut* de même pour M. Conrart... » II, 72.

SAUTER. Prov. « Reculer pour mieux *sauter*. » II, 554.

SAUTER *au collet*. Chapelain ne veut pas qu'on mette l'article *le* devant les noms propres, sauf pour les noms propres italiens que l'usage autorise: Le Tasse, L'Arioste. Il ajoute: « Si un homme avoit dit en ma présence le Du Perron, ou le Coëffeteau ou le Balzac, je ne crois qu'avec toute ma retenue, je ne lui *sautasse au collet* et ne lui fisse rentrer les paroles dans la bouche. » I, 408.

SAVANTAZZE. *Savantas*. « Il étoit lettré, mais de ces *savantazzes* à qui l'acquis étouffe le naturel. » I, 258. — « La négligence du *savantazze* Hulon... » I, 490.



SCANDAL et SCANDALE. « C'est un *scandal* public... » I, 591.

SCRUTIN. *Scrutinium*; examen, revue. « Je ferai, dans cette semaine, le *scrutin* de mes livres... » I, 231.

SCURRILITÉ. *Scurra*, bouffon; *scurrilitas*, bouffonnerie. « *Scurrilité* ingénieuse... » I, 304.

SECTATEUR DE, avec un nom de chose. « J'aurai été un moins rigide *sectateur de* la belle vertu. » I, 528.

SEMI-CAPRE. *Semicaper*. « A présent la fortune l'a réduit à la correction de l'imprimerie du *semi-capre* (Camusat), qui est toujours malade. » I, 431.

SEMONCE. Avis, proposition. « Jusqu'à avoir regret de ne pouvoir répondre à une si agréable *semonce*... » II, 271. — « Tout ce qu'a produit en moi la *semonce* que vous m'en avez faite... » II, 323. — « Je l'ai même fait par avance, et sans en attendre votre *semonce*, dans l'occasion que m'en donna Mr Colbert, il y a un mois...» II, 314.

SEMONDRE. *Submonere*; avertir, prier avec instance. « Il m'a encore prié de vous *semondre*, comme un des plus chers disciples du feu Père Mambrun, de donner quelques vers latins à sa mémoire... » II, 201.

SÉPULTURE. Tombeau. « Je crus en lui jetant quelques fleurs sur sa *sépulture*... » I, 479. — « Mes malheurs ne m'ont pas ouvert la *sépulture*... » II, 157.

SERMON. *Sermo*; causerie familière. « Si nous avions un volume de ces *sermons* marqués à votre coin... » II, 73.

SIFFLADE. Concert de sifflets. « Et, pour salaire, remporta quelques *sifflades* qui l'ont fait cacher pour trois ans... » I, 200.

SILLER. Remuer les paupières. « Ceux qui n'en peuvent souffrir la lumière sans *siller* les yeux. » II, 135. — « Regarder sans *siller* le soleil de justice. » II, 123.

SOLAIRE. Ami du soleil. « Ce bel astre que vous aimez tant, et qui vous a fait dire que vous êtes *solaire.* » I, 575. — « Je m'imagine aisément qu'une plante *solaire* comme vous... » I, 643.

SOLDATE. Adj. « ... Tant sa mine hagarde et *soldate* jointe à ses discours vagues et mal concertés, me donnoient d'aversion de cette nouvelle connoissance. » I, 429.

SOLDATE. Loc. adv. A la soldate. « Toutes les occupations que me donne ma Bergère (Jeanne d'Arc) pour l'ajuster *à la soldate* ne m'excusent point assez bien de ce manquement. » I, 154.

SONGE-CREUX. « Je crois qu'on ne peut nier que les Rabins ne soient des songe-creux... » I, 419.

SONORITÉ. « ... Dans la pureté de son langage et dans la *sonorité,* s'il m'est permis d'user de ce terme, de ses conclusions et de ses chutes. » II, 786.

SOPORATIF. « Il est vrai que ce médecin n'est guère plus sain que ses malades, et qu'il auroit besoin d'un *soporatif* encore plus puissant que celui que vous désirez pour reposer. » I, 350.

SOPHISTERIE. « Il donne trop à son sens et bien souvent sa logique pourroit passer pour *sophisterie.* » I, 505.

SOPHISTIQUERIE. « Toutes les artificieuses *sophistiqueries* de son scélérat défenseur. » II, 103.

SORTIR *son effet.* Terme de droit. « Si ce qu'il nous a communiqué de vos résolutions *sortit,* comme on dit, son effet... » II, 323.

SOTERIES. Σωτήρια; en latin *soteria.* Action de grâces ou félicitation en vers. « Mr de Grasse fera pour son ami et patron des *soteries* où il se surmontera lui-même. » I, 503.

SPIRITUALISÉ. Tourné à la dévotion. « Mr Guiet vous a débité pour béat et pour *spiritualisé.* » I, 338.



SPIRITUEL. Détaché des choses terrestres. « Il est tout *spirituel* à présent, même par le corps et les habits. » I, 99.

SQUINANCIE. Esquinancie. « Le R. P. Joseph pensa mourir, il y a huit jours, à Compiègne, d'une violente *squinancie* qui le laissa un jour entier sans connoissance. » I, 239.

STAMPER. Italien, *stampare*, imprimer. « Il ne s'est fait *stamper* que pour être lu dans les limites du royaume de Clermont... » I, 310.

STAPANER. Italien, *stampanare*, déchirer, mettre en pièces. « Pour n'avoir pas de mon vivant le dégoût de voir *stapaner* un ouvrage innocent... » II, 754.

STATISTE. Statisticien. « Vous avez été un grand *statiste*... » I, 396.

STRAPASSER. Italien, *strappazzare*, maltraiter. « Desquels poètes le premier a été si *strapassé* d'elle... » II, 682.

STYLÉ. Dressé à..., habile dans... « *Stylé* dans l'imprimerie et la correction des livres... » I, 455.

SUBMISSION. *Submissio*; soumission, respect. « Il ne se peut dire avec quelles *submissions* il m'a parlé... » I, 403.

SUBTILISEUR. « Les Sorbonistes sont des argoteurs et des *subtiliseurs*... » I, 419.

SUBURBICAIRE ou SUBURBAIN. *Suburbanus*, habitant d'un faubourg. « Vous avez eu des méditations et des souvenirs du philosophe *suburbain* qui m'ont épanoui la rate... » La Mothe-le-Vayer qui habitait le faubourg Saint-Michel. I, 144.

SUCCÈS. Résultat d'une affaire; événement heureux ou malheureux. « Les mauvais *succès* de Verceil et de Saint-Omer... » I, 269. — « Je m'assure que le *succès* de Verceil vous aura été bien sensible. » I, 274. — « Je me consolerai par vos bons *succès* du mauvais qu'a eu la grossesse de Madame de Longueville... » I, 61.

SUPERINDUIT. *Superindutus,* ajouté... « C'est de cette seigneurie qu'il a pris ce nom *superinduit* par grandeur à celui de Bouchard... » I, 496.

SUPINITÉ. *Supinitas;* au fig. inertie, paresse. « Nous éprouvons la même *supinité* en nos libraires de deçà pour les grandes et solides entreprises. » II, 376. — Stupidité, ignorance. « Et c'est selon moi une grande *supinité* d'esprit à ceux des nôtres qui ont avalé cette pillule sans la rejeter. » I, 484. — « J'admire la *supinité* du duc Charles de poursuivre une couronne de cette importance avec des incivilités que l'Empereur ne commettroit pas même en cas pareil. » II, 635.

SURÉROGATOIRE. Subst. « C'étoit tout ce que vous pouviez attendre de moi sans m'obliger à des *surérogatoires.* » I, 347.

SURSAUT. Au fig. « Il n'y a rien qui se doive moins faire que de donner des *sursauts* à ceux que l'on aime sur des simples ouï-dire... » II, 173.

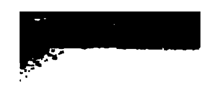
SYLVE. *Sylva;* recueil composé de pièces diverses. « Je l'en aimerai davantage puisqu'il a rendu témoignage dans ses *sylves* à votre vertu. » I, 333.

SYNDÉRÈSE. Συντήρησις; examen de conscience, remords. « Et qui veut rendre l'entendement complice des crimes sans *syndérèse* et sans remords. » II, 255.

T

TABLE. Tableau, plan. Chapelain parle de Huygens qui avait envoyé « un rouleau de cinq estampes d'architecture » représentant sa maison. « La dernière des cinq *tables* est une belle perspective, à réjouir même la vue de ceux qui ne pipent pas en ce métier. » I, 517.

TACITURNITÉ. Paresse à écrire, silence. Sur J. Sirmond qui n'écrit plus ni prose ni vers. « On le réveille bien quelquefois sur cette *taciturnité*... » I, 294.



TANT QUE. Jusqu'à ce que. « Je me tiendrai ingrat envers lui *tant que* je vous aie bien dit le ressentiment extrême que j'aie de ses grâces... » I, 90.

TARDIVETÉ. Au prop. Retard, en parlant d'une lettre. « Ce que je vous dis, afin que vous ne m'imputiez pas la *tardiveté* de celle-ci à ma négligence. » II, 832. — Au fig. Lenteur. « A cause de la *tardiveté* de mon esprit. » I, 138.

TEL QUEL. Simple; exempt de recherche. « La consolation que vous me témoignez avoir des *telles quelles* expressions naïves de mes pensées... » I, 428.

TELLEMENT QUELLEMENT. Tant bien que mal. « L'hiver ne passera pas néanmoins que je n'en aie achevé *tellement quellement* le 4e livre. » I, 300.

TENDRE *le cou*. Prov. se résigner. « Mais si cela est inévitable, il faut prendre patience et *tendre le cou*. » I, 406.

TENDRE DE. Plein de tendresse pour... « Mais il m'a paru *tendre de* ce livre par son discours... » I, 225. — « Je ne serois pas *tendre* à la vérité *d'*un moineau ni *d'*un chien... » I, 549. — Id., I, 580.

TENTATIF. Capable de tenter. « En promettant bonne chère et grand feu, régales nécessaires et *tentatifs*, pour ces lieux-là qui ont gelé et fait mourir Mr Descartes. » II, 731.

TÉNUITÉ. *Tenuitas;* dans le sens de faiblesse, manque. « La *ténuité* de son jugement l'emporte dans l'action... » I, 295.

TERRIEN. Possesseur de terres. « Un grand *terrien*, sans des habitans qui labourent ses grandes terres, est un pauvre déguisé sous l'apparence d'un opulent. » II, 319.

TÉTRICITÉ. *Tetricitas.* Sévérité, mauvaise humeur. « Castelvetro, la *tétricité* duquel est insupportable même à ceux qui l'adorent. » I, 505.

TÉTRIQUE. *Tetricus;* austère, refrogné. « Elle a (l'histoire) une certaine gravité austère, et je dirois presque *tétrique*... » I, 326.

TIGNE. Teigne. Latin *tinea;* italien *tigna.* « Ce très élégant flambeau de l'histoire romaine court fortune de périr entre les *tignes* et les vers. » II, 510.

TIRACLEUR. Autrement thriacleur, thériacleur, et thériaqueur, marchand de thériaque, charlatan. « L'impertinent *tiracleur* Morin... » II, 226. — « Le *tiracleur* prélat duquel M. Bochart, vous et Mr Heinsius avez tant d'occasion de vous plaindre. » II, 232.

TOUCHE. Coup. « Il se souviendra longtemps (Voiture) de la *touche*... » I, 605.

TRABILE. Atrabilaire. « Quoiqu'il soit strapassé par le brutal et *trabile* Meibomius... » II, 795.

TRAJETER. De trajet. Traverser, transporter. « Les plus grands bateaux qui ont servi à *trajeter* son armée... » I, 564.

TRANSLATEUR. *Translator;* traducteur. « Mais ils ne seroient pas auteurs, ils seroient seulement tourneurs et *translateurs*... » I, 344.

TRANSMIGRATION. Cette *transmigration* seroit pour vous, etc... » II, 803.

TRANSMONTIN. Ultramontain. « Il n'est encore bénéficier ni cismontin ni transmontin... » I, 622.

TRAVAIL. Peine, souci. « Ma mauvaise étoile qui me trouve insensible aux *travaux* qui regardent ma personne... » I, 557. — « Je souffre de vous voir dans un si grand *travail*... » I, 412.

TRAVAILLER. Tourmenter, fatiguer. « Mon procès me *travaille* plus que jamais. » I, 644. — I, 125.

TRAVAILLER (SE). Se fatiguer. « Cependant je plains Mlle Paulet qui *se travaille* furieusement là-dedans... » I, 249.



TREMEUR. *Tremor;* tremblement, frayeur. « Votre mandement ponr les prières dans la *trémeur* où est la France... » II, 412.

TRICHE. *Tricherie.* « La prosopopée d'Astrée par la *triche* de laquelle vous donnez poids à vos louanges... » II, 85.

TRICOTERIE. Trigauderie; détours, phrases entortillées. « L'amour de la *tricoterie* et de la pointe lui a fait prendre des façons de s'exprimer louches et obscures... » II, 338.

TRICOTIS. Peut-être comme *tricoterie.* « Pour l'autre, en forme d'inscription tumulaire, c'est un *tricotis* des plus putides... » I, 383.

TRIPLIQUE. « Qu'on soit obligé d'en venir aux dupliques et *tripliques...* » II, 482.

TRISMÉGISTE. Τρισμέγιστος ; trois fois grand, illustre. « Notre *trismégiste* duc de Weimar. » I, 489.

TUANT. Au fig. « Et n'avons pas seulement de mauvais complimens de sa part, mais encore de *tuantes* visites. » I, 199.

TUMULTUAIRE. Désordonné. « ... Les louanges que vous méritez qui ne sont pas la matière d'une lettre aussi *tumultuaire* que celle-là. » I, 730.

TUMULTUAIREMENT. En désordre, avec précipitation. « Je vous écrivis mercredi dernier, *tumultuairement,* à mon ordinaire... » I, 160.

TURC A MORE (DE). Prov. « Il en a fait un éclat comme de *Turc à More.* » I, 592.

U

URBAIN. *Urbanus;* poli. « Mais, grâces aux Muses, il en est bien désabusé, et le trouve le plus galant et le plus *urbain* de la moderne Italie. » I, 250.

URBANITÉ. « Je lui trouve ce don d'*urbanité* que Cicéron affectoit... » I, 512.

USTENSILE. Fém. « Des cheveux, des lettres, un portrait et autres pareilles *ustancilles* d'amour... » I, 503.

V

VANTEUR. Vantard. « Et qui, en ce cas, me feroient passer pour une cervelle légère ou pour un *vanteur* impertinent. » II, 299.

VEINE. Fig. « Et de ne pas laisser tarir une *veine* qui coule si doucement... » I, 673.

VELLICATION. *Vellicatio ;* action de pincer ; au fig. taquinerie. « Après ces *vellications* réciproques... » II, 81.

VENDEUR *de mithridate.* Charlatan. « Qui sait s'il ne vous préviendra pas dans le dessein de berner le *vendeur de mithridate?* » II, 233.

VENDEUR *de fumée.* Charlatan. « Je serois un *vendeur de fumée* si je vous en laissois imaginer quelque chose de plus. » II, 315.

VENDIQUER. Revendiquer, réclamer. « Le fils de Casaubon en *vendique* les plus raisonnables, comme volées à son père sans l'avoir allégué... » II, 373.

VENTEUX. « Tant l'air est nuageux, pluvieux et *venteux.* » I, 262.

VÉNUSTÉ. *Venustas.* « ... L'emportent autant sur lui en la *vénusté* ou, pour mieux dire, en l'agrément, que nos délicats courtisans l'emportent sur les savans de l'université. » I, 365. — « L'agrément et la *vénusté*, pardonnez-moi ce mot, paroissent en ces productions... » II, 148. — « J'y trouve cette *vénusté* que notre ami Balzac a introduit (*sic*) en notre langue... » II, 704.

VIANDE. Prov. « Je ne crois pas les Origines italiennes de Mr Ménage *viande prête.* » II, 147.



VIF ARGENT. Au fig. « C'est un homme que je caresse et que je fuis, suivant ma méthode d'agir avec ces têtes de *vif argent.* » I, 431.

VIRER. « Enfin j'ai tant tourné et *viré* que j'ai trouvé moyen d'envoyer votre paquet à Rome... » I, 383.

VOITURIN. Italien, *vetturino*, voiture et voiturier. « Quelque façon que fasse le Rhône pour servir de *voiturin* jusqu'en Provence... » I, 723.

VOLÉE. Au fig. Mérite, talent. « Les éloquens de sa *volée* sont ceux qui mènent les autres et non pas qui se laissent mener. » I, 230.

Y

YEUX. Prov. « Car de vous en charger pour *ses beaux yeux*, c'est ce que je ne crois pas que vous deviez. » II, 365. — Au fig. « Nous sommes dans les embarras *jusqu'aux yeux* par la mort du duc de Weimar. » I, 475.

ADDITIONS

A

AFFECTER. *Affectare* ; ambitionner, rechercher. « Nous nous contentons de ne nous laisser pas tyranniser, sans *affecter* la tyrannie. » II, 62.

AMORCE. Fig. « ... Les esprits n'étoient pas assez subtils pour *prendre amorce à* son mauvais feu. » II, 712.

ANTIPODE. Fig. « Ce traducteur est *antipode* du bon sens. » II, 77. — « Il y a avantage d'être l'*antipode* de ces gens là. » II, 207.

APOSTUME. Abcès, tumeur ; au fig., éclat d'une affaire

« Enfin l'*apostume* de feu M. de Saumaise a crevé... » II, 110.

ARTISAN. Artiste. « Vous êtes un grand *artisan*. » II, 77.

A TARD. Tard. « Si mon avis vient *à tard*... » I, 528.

B

BALLIEURES. Balayures ; au fig. On disait alors *balieur* et *balayeur*. « Je croyois qu'il étoit demeuré parmi les *ballieures* du Parnasse. » II, 104.

BOUCHE. Prov. Se vanter d'une chose. « M. Mesnage n'en a point fait la *petite bouche*. » II, 32.

C

CANAILLE. Gens du commun, bas peuple. « Il n'a que de la présomption et de la témérité, par lesquelles il dupe *la canaille*. » II, 207.

CONVERSER. Act. « Il s'abuse tout à fait, n'y ayant personne qui l'aime moins que ceux qui *l'ont* le plus *conversé*. » II, 37.

COSTARDISE. Trait à la Costar « ... Ses humilités, ses vanités, ses médisances, ses flatteries, en un mot sa *costardise*. ... » I, 498.

COULPE. *Culpa;* accusation. « Je dis ma *coulpe* de me m'en être pas expliqué assez particulièrement. » I, 415.

D

DÉBAUCHER DE... Détourner. « J'ai pris l'alarme de ces prétendues tentatives qui alloient à vous *débaucher de* mon amitié. » II, 347.

DE L'HONNEUR. Loc. adv. « Voilà, Monsieur, de quoi il m'importoit, *de l'honneur*, qu'étant ce que nous sommes, vous fussiez informé. » II, 735.



DESCRÉDITÉ. Discrédité. « Nos grands vicaires tombent de bien haut, et leurs prétentions ne sont pas si honnêtes que celles du *descrédité* saint Augustin. » II, 174.

E

ENCORE QUE... Quoique. « *Encore que* je voye évidemment que vous vous réjouissez en me parlant ainsi... » I, 248. — Id., II, 37.

ENFOURNER. Au fig. Commencer une affaire. « Je suis au désespoir de l'avoir ainsi *enfournée*. » I, 409.

ENSEIGNES. Fig. « ... Qu'il estime honorable pour lui de me faire la guerre sous leurs *enseignes*. ... » II, 13.

EXCLAMER. *Clamare ;* crier. « Les savans anglois... *exclament* de n'y avoir trouvé que des chicanes grammaticales... » II, 372.

G

GARDE QUE... (N'avoir). « Il *n'avoit garde qu'il ne* vous attaquât... » II, 207.

GRIMACER. Activ. « Elle ne rit, ni ne pleure et, sans *grimacer* son deuil.. » I, 640.

H

HASARD. Tentative. « Je prendrois pourtant le *hasard* de les voir, si j'étois en votre place. » II, 131.

HONNÊTE. *Honestus ;* bien élevé. « Nous verrons s'il est dépaysé de l'Université, et s'il écrit les choses en *honnête* homme. » I, 158.

I

INTRIQUE. Intrigue ; masc. « M. d'Ablancourt étant mort, *un intrique* domestique, pour en empêcher l'effet... » II, 380.

J

JAUNISSE. Fig. « Son esprit a la *jaunisse*, et ne vit jamais les choses comme elles sont. » II, 207.

JEU. Prov. « A bon *jeu*, bon retour. » II, 409.

L

LAVER. Fig. « Je serai bien aise de voir comment vous le traiterez dans votre Silius, étant difficile qu'il ne vous ait donné sujet, dans le sien, de lui *laver* la tête. » II, 327.

M

MÉDIOCRITÉ. Talent moyen, et non médiocre. « Je rougis du bien qu'il dit, sachant la distance qu'il y a de ses louanges à ma *médiocrité*. » II, 611.

MOUSTACHE. Au fig. Passer fort près de quelqu'un... « Vous ne lui auriez point passé *sur la moustache*. » II, 302.

N

NÉPHRÉTIQUE. Employé subst. « Cette *néphrétique* à quoi vous m'apprenez que vous êtes sujet... » II, 803.

O

OCCUPER. *Occupare;* prendre à l'avance. « Je ne suis pas marri du petit sentiment que vous avez des matières et de la doctrine qu'il *vous a occupées*. » I, 334.

P

PANIQUE. Adj. « Pour l'alarme que vous dites que la puissance du Roy donne à tous ses voisins, je vous puis assurer que c'est une terreur *panique*. » II, 723.

PANNEAU. Prov. « ... Il n'y a plus lieu de craindre que ni vous, ni moi, donnions dans ce *panneau*... » II, 478.

PÉTRONIEN. Adj. De Pétrone. « Le ministre a porté des exemplaires du fragment *pétronien* à M. Bigot... » II, 459.

PLEIGE. Caution. « Quand je vous aurai pour *pleige* de la bonté de mes petites productions, je suis capable de les estimer. » I, 41.

POUR CE QUE... Parce que... « Je l'y reçois donc sans condition, *pour ce qu*'il le veut, *pour ce qu*'il le mérite et *pour ce que* vous le désirez. » I, 637.

PUDEUR. *Pudor;* réserve, modestie. « J'espère que dans cette dédicace, il aura eu soin de ma *pudeur*... » II, 608. — Id., II, 610.

R

REMETTRE (SE). Se rappeler une chose. « J'ai eu toutes les peines du monde à *me remettre* ce que M. Ménage me disoit de lui... » I, 737.

RÉPUTER A... « Je *répute à* gain lorsque je les perds. » II, 347.

RESPECT. *Respectus;* égard, considération. « Le *respect* de votre parent ne m'empêcheroit point d'y songer. » II, 15.

REVENANT BON. « Je profite de l'infidélité et de l'ingratitude avec plaisir, comme d'un temps *revenant bon,* pour l'employer à en cultiver de sincères... » II, 347.

REVISEUR. « ... Celui qu'il faisoit aussi bien profession d'avoir pour directeur et *reviseur* de ses ouvrages, que pour son ami à toute épreuve. » II, 70.

S

SECOUSSE. Fig. Attaque, critique. « ... Les *secousses* qu'il a données à mon ouvrage ne me troublent pas... » II, 13.

SECOUSSE (A). Tant bien que mal. « L'édition des *Origines italiennes* ne va qu'*à secousse*... » II, 513.

SI QUE... De manière que... » *Si* Dieu veuille *que* ce ne soient point des paroles... » I, 661.

T

TEL QUE... Quel que..., quelle que.. « *Telle qu'*elle soit néanmoins, je vous demande en grâce... » I, 464.

TENIR A... Regarder comme..., estimer. « *Tenez à* bonheur de n'être pas à son goût. » II, 207.

VACARME. Réclamation bruyante. « Il est visible que cet article a été suggéré par la partie adverse, dont je ne suis pas d'avis que vous fassiez *vacarme.* » II, 455.

V

VADE. Intérêt dans une affaire. « Je vous le dis, afin que si ces personnes en remercient l'auteur pour leur *vade,* il sache que son commissionnaire ne m'a pas donné lieu de l'en remercier comme eux. » II, 459.

A TRAVERS LES PAPIERS DE HUET

(*Suite.*)

VI

Les portefeuilles de Huet contiennent quatorze lettres que lui adressa le duc de Coislin (1). Elles ne sont pas datées, et, pour la plupart, elles ne sont pas signées. Mais les caractères paléographiques permettent de les attribuer toutes sans erreur au même auteur et il est d'autre part assez facile de rétablir la date exacte du plus grand nombre. Les lettres cotées ci-dessous I à XI forment une seule série, comme le prouve la continuité des nouvelles qui y sont données ; il ne manque une liaison directe qu'entre les lettres du 22 août et du 24 août, mais la liaison existe entre les lettres du 22 août et du 17 octobre. Il suffit donc de localiser un ou deux faits à leur date pour connaître ensuite par là-même toute cette série d'événements : la notification à Louis XIV de la mort de l'Empereur est rapportée par Coislin dans sa lettre du 3 juillet. Dangeau l'enregistre dans son journal le 30 juin 1705. Coislin dans sa lettre du 18 septembre annonce comme datant de dix jours la mort de sa mère ; Dangeau mentionne, le 10 septembre 1705, la mort de Madame de Coislin, comme survenue la veille. Il y a là, à un jour près, concordance entre ces dates. Ces onze lettres sont donc de l'année 1705. — Il est impossible et il serait inutile de dater la lettre XII, simple billet d'invitation, qui n'a d'intérêt que comme témoignage de la cordialité qui régnait entre le duc et l'évêque. — La mention du diretoract de M. de Coislin suffit à dater la lettre XIII à laquelle se rattache évidemment la lettre XIV : la question du sens de « Cherub » méritait bien une heure d'entretien dans la bibliothèque de Huet, parmi ces livres que le duc le plaignait de feuilleter si souvent.

(1) Pierre de Camboust, duc de Coislin, pair de France, né en 1664, mort le 7 mai 1710, héritier à l'Académie du fauteuil de son père Armand, marquis de Coislin, lieutenant-général des armées du roi; il le laissa à son frère, Henri-Ch. de Camboust, évêque de Metz. Il était neveu du cardinal de Coislin, évêque d'Orléans.

Les circonstances dans lesquelles furent écrites ces lettres nous sont indiquées au début même de la première. Huet passait l'été dans son aimable retraite d'Aulnay. Le duc lui offrit — et il accepta sans doute l'offre avec empressement, — de le tenir au courant des nouvelles. Les faits de guerre étaient assez importants et la situation politique assez grave pour expliquer qu'on attendît avec passion des nouvelles de Villars et de Vendôme, de Turin et de Barcelone. M. de Coislin résumait les nouvelles et souvent envoyait à son correspondant des feuilles volantes, des relations des événements importants : ces relations n'ont malheureusement pas eu la fortune heureuse des papiers de Huet.

Il y a quelques nouvelles purement mondaines, en petit nombre. M. de Coislin, qui voyageait beaucoup et faisait fréquemment de petits séjours à Saint-Maur, à l'Isle-Adam, et ailleurs, ne suivait pas assez assidûment la vie de la cour pour être informé beaucoup et bien de ces graves futilités qu'enregistre Dangeau et que commente Saint-Simon. Ainsi il commet, à propos des déplacements du roi, de légères erreurs. En grand seigneur lettré, il se plaît en revanche aux incidents littéraires et aux anecdotes académiques.

L'intérêt de ces lettres n'est pas dans les faits qu'elle nous apprennent; presque tous nous sont connus déjà, et par des témoins qui les ont puisés aux mêmes sources que Coislin. Leur vraie valeur est d'être un document précis sur la psychologie de la noblesse au début du XVIIIe siècle. M. de Coislin, tout en honorant son ordre, n'y était qu'un homme ordinaire ; il n'avait pas de mérites assez excellents, — cette politesse mise à part qui se retrouve aussi dans ses lettres et lui a valu une renommée si française, — pour qu'on ne le puisse prendre comme un type de la moyenne des esprits de la noblesse de cour. Par là-même, s'il est un individu moins intéressant, ses lettres nous instruisent davantage. C'est sur de semblables documents, sans rien de rare ni de personnel, plus peut-être que sur les œuvres d'un Saint-Simon ou d'une Sévigné, que pourra s'édifier la psychologie sociale de notre vieille France.

LETTRES DU DUC DE COISLIN A HUET.

I

A Paris, ce 11 juin.

Vous trouverez, monsieur, cy-joint les nouvelles publiques. Je tascherai, puisque vous me faites l'honneur de vouloir bien que je sois votre correspondant de ne vous laisser rien ignorer. Le roy revint hier de Trianon à Versailles en bonne santé (1); S. M. y demeurera huit jours (2). Je suis establi à Saint-Maur jusque vers la fin du mois: je fais seulement quelques petits tours icy. J'allai hier à l'Académie : tout y est assès froid depuis votre absence. Permettez-moi de vous faire une question, sçavoir s'il faut dire *la Tauride* ou *la Taurique* (3). Je serai bien aise de savoir votre sentiment. Faites-moy part de vos réflexions, je vous conjure. Fait-il aussi vilain à Aunay qu'aux environs de Paris? Le vent du nord ne veut point nous quitter. A vos heures de loisir, donnez-moi de vos nouvelles. Et soyez persuadé que vous n'avez point d'ami ny de serviteur qui vous soit dévoué avec autant d'attachement et de fidélité que moy. La harangue de M. le cardinal de Noailles au roy est fort bonne. Si vous en estes curieux, je vous l'envoierai.

II

A Paris, ce 17 juin.

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 12. Vous apprendrez par les nouvelles cy-jointes une partie de ce qui se dit. L'on est

(1) Vers huit heures du soir. (Dangeau, X, p. 344.)
(2) Le jeudi 18, en effet, Louis XIV retourna à Trianon. (Ibid., p. 349.)
(3) La question avait sans doute été débattue la veille à l'Académie.

persuadé que l'on n'ira point à Liège et que l'on envoira des troupes à l'armée de la Moselle (1). Les ennemis n'ont encore rien fait de ce côté-là. Comme ils ont fait marcher toutes leurs trouppes d'Allemagne (2), M. de Marchin doit joindre M. de Villars. Madame des Ursins part demain; son frère aisné a été fait duc (3) et son frère l'abbé (4) aura la nomination de France pour estre cardinal. S. M., dont la santé est présentement fort bonne, va demain â Trianon jusques au 24, qu'elle ira à Marly pour trois jours (5). Il y a très longtemps que je n'ays esté à l'Académie. Je fais mon séjour à Saint-Maur. J'en revins hier et y retourne ce soir.

Vous avez bien mauvaise opinion de moi, Monsieur, de ne pas croire que je ne souhaite avec tout l'empressement possible de recevoir de vos nouvelles. Je le souhaite par rapport à mon cœur et à mon esprit. A vos heures de loisir, songés à moy et faites-moi part de vos réflexions. Je vous regarde comme mon maistre et me tiendrai bien heureux de pouvoir ètre votre escholier. Vous pouvez estre assuré que vous n'ignorerez rien de tout ce qui se passera, pendant votre séjour en Normandie. Sy l'attachement et la tendresse, permettez-moi ce mot, Monseigneur, peuvent me tenir lieu de quelque mérite auprès de vous, vous me devez votre amitié. Je vous la demande de tout mon cœur.

(1) « L'armée de M. de Villars va ètre très augmentée; il lui vient un gros détachement de l'armée de Flandre. » (Dang., X, p. 347.)

(2) « M. de Villars mande qu'il arrive tous les jours des troupes nouvelles à M. de Malbouroug. » (Dang., X, p. 345.)

(3) M. de Noirmoustier, l'aveugle.

(4) L'abbé de la Trémouille, auditeur de Rote. Coislin est plus affirmatif que Dangeau sur la promesse du chapeau.

(5) Le 24 juin, Louis XIV n'alla pas à Marly, mais à Meudon, où il resta trois jours en effet.

III

A Paris, ce 2 juillet.

Vous m'avez bien méprisé, Monsieur. J'ay esté des temps infinis sans recevoir de vos nouvelles. J'ay craint que vous ne vous ennuiassiés de mes lettres, ce qui m'a fait véritablement de la peine, car sans compliment, je ne désire l'amitié de personne avec autant d'empressement que je désire la vostre. J'ay eu quelques mouvemens de fièvre ces derniers jours. Je me suis fait saigner et me porte bien présentement. Cela m'a empesché de répondre plus tost à la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'escrire le 24 (1).

Nous reconnaissons l'empereur. Il n'est pas au pouvoir de prince de ne pas reconnoistre un empereur que l'on a reconnu roi des Romains. Il a donné part à Sa Majesté de la mort de son père. C'est le nonce qui a eu cette commission dont il s'acquitta mardy. Le roy portera le deuil six mois à conter du jour de la mort, c'est-à-dire jusqu'à la Toussaint (2). Vous estes sans doute informés de la situation de nos armées. Celle de Flandre sera plus forte que celle des ennemis. Quelle que troupe qu'il y ait sous Malboroug, selon toute aparence, il ne se passera rien de ce costé-là (3). Notre armée sera de 119 bataillons et de 145 escadrons. M. le maréchal de Villeroy et de Marchin, serviront sous l'Electeur. Notre armée d'Alemagne sera comandée par M. de Villars (4). Elle sera encore plus forte que celle des ennemis. Elle sera

(1) Lettre vraisemblablement perdue.

(2) Voir le récit de l'audience du nonce, Dangeau, X, p. 358. Le deuil fut porté en violet.

(3) Dangeau dit le 1er juillet que Marlborough était rappelé en Angleterre pour défendre sa situation au Parlement.

(4) Vers la fin de juin, Villeroy était près de Tongres, Marsin sur la Sauter, Villars à Sarreguemines.

de 42 bataillons et de 104 escadrons (1). Il pourroit bien y avoir quelle que chose de ces costés-là. M. de Baden est malade. Nous avons un corps de 10 bataillons et de 20 escadrons sur la Moselle, commandé par M. d'Alègre. Cette frontière est présentement tranquille (2). Les ennemis ont évacué Trèves et tous les postes qu'ils avaient de ces costés-là (3). Nos affaires sont en bon estat en Italie. M. le grand prieur est posté de façon que M. le prince Eugène ne peut rien faire. M. de Vendosme fait actuellement le siège de Chivas qui sera plus considérable que l'on avait cru, la place ne pouvant estre investie (4) et M. de Savoye ayant un gros de troupes derrière (5). Cette expédition durera au moins ce mois-cy. Il en a déjà coûté la vie au prince d'Elbeuf (6). Sa mère en est dans une affliction mortelle. Elle est de vos amis. Je ne doute pas que vous ne lui escriviez. La flotte des ennemis a esté obligée de relascher à l'île de With, ayant esté fort tourmentée (7). M. le comte de Toulouse partira le 20 du mois (8). Nos affaires ne sont pas dans un bon estat en Espagne (9). Il y a cependant lieu de croire que la situation avantageuse où elles sont de tous costés dissipera les nuages. Le peuple est fort fidelle. Les grands mécontents n'ont pas grand crédit. La santé du roi est très bonne. Il n'est plus question de goutte. Sa Majesté fait son séjour à Trianon. Elle ira le 8 à Marly jusques au 18 (10). Le clergé est occupé à

(1) 70 bataillons et 100 escadrons, dit Dangeau.

(2) C'est le corps détaché de l'armée de Villars, dont il a été question ci-dessus.

(3) On apprit cette nouvelle à Trianon le 28 juin, par une lettre de Villars.

(4) A cause d'un pont sur le Pô qui faisait communiquer la ville et l'armée de M. de Savoie.

(5) A Castagnete.

(6) Voir le récit de l'escarmouche qui lui fut fatale. Dang., X, p. 357.

(7) La tempête l'avait empêchée de sortir de la Manche.

(8) Le comte de Toulouse ne partit que le 29 juillet avec MM. d'O et de Comminges.

(9) Allusion, sans doute, à la conspiration de Grenade, aux intrigues de Léganez, etc.

(10) Ce qui fut fait.

chercher les moiens de payer au roy la somme qu'il lui accorde (1); l'on parlera ensuite des cas de conscience. Tous les évesques qui se trouveront à Paris seront convoqués par l'assemblée pour dire leur avis. Je vais dans ce moment à l'Académie. Nous ferons des magistrats (2). Il m'ennuie par ma foy, Monseigneur, de ne point avoir l'honneur de vous voir. Ne soyez pas si longtemps à me donner de vos nouvelles. Faites-moy part de vos réflexions.

IV

Paris, ce 3 août.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous demander raison de votre silence. J'étois charmé d'avoir un commerce de lettres avec vous. C'étoit la seule consolation que je puisse recevoir de votre absence et vous le cessez. J'avoue que j'en suis très mortifié, car, sans compliment, personne ne vous honore et, si j'ose dire, ne vous aime plus que moi. Je suis en peine de votre santé. Faites-moi donner des nouvelles par un de vos gens. Je ne vous en manderai guère de ces parties. Vous avez sans doute sçu tout ce qui s'est passé en Flandre. Je ne vous le répèterai point. Notre armée et celle des ennemis sont tousjours en présence. La nostre est bien portée. Il y a tout lieu d'espérer qu'il ne s'y passera rien. M. le maréchal de Marchin a eu ordre d'aller en Flandre (3). Nostre armée d'Allemagne a passé le Rhin. Tout va bien de ce côté-là. Les affaires d'Italie ne sont pas en si bon estat. Le siège de Chivas n'avance point (4). L'arrivée de M. de Vendosme à l'armée de Lombardie y a esté très utile. Le roy est à Marly jusques au 8, que Sa Majesté retournera à

(1) Le roi autorisa la vente de diverses charges pour aider le clergé à lui fournir le don demandé.

(2) Le bureau.

(3) La résolution avait été prise dès le commencement de juillet.

(4) Malgré les nouvelles optimistes envoyées par La Feuillade.

Versailles, où elle restera jusqu'au 14 (1). Il y aura ensuite un voiage de Marly pour 10 jours (2). Madame la princesse de Conty, fille de M. le prince, a la petite vérolle. Elle dort fort bien et il n'ia point d'accident (3). Enfin, Rome a prononcé au sujet du cas de conscience. La bulle en est venue. Tous les evesques qui sont à Paris se joindront à ceux de l'assemblée. Les cardinaux y seront appelés et l'on jugera ce qui conviendra, après cependant que le Parlement aura décidé sy l'on doibt la recevoir ou non (4).

Nous avons donné le prix, celui de poésie, à une ode de la façon de M. de la Mothe (5). Il y a du beau, tout n'est point esgal. Elle a concouru avec un poème qui a eu quelques suffrages sans raison. Celuy de prose a esté donné au sieur Colin. L'ouvrage est médiocre. Ne croiez pas que la distribution des prix ait été faite. Ce sera pour le jour de Saint Louis. Je vous rends compte comme à mon confrère de ce qui s'est passé. Changez de conduite avec moy, Monsieur, et faites que je sois content. C'est en me donnant de vos nouvelles. Je suis presque toujours à la campagne; je reviens souvent à Paris.

V

A Paris, ce 11 août.

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire. Je suis fasché que M. de Chamarande aye de mauvais procédés avec vous. Vous n'avez

(1) Nouvelles exactes.

(2) Le voyage n'eut lieu que le 9.

(3) Fausse alerte. Le 11 août, la princesse allait de Meudon à Livry.

(4) La bulle « pour renverser entièrement les opinions de Jansénius qu'on voulait en quelque façon renouveler ». (Dangeau, X, p. 414.) C'est l'affaire du fameux cas de conscience et il s'agissait de la distinction du fait et du droit. (Luynes, ap. Dang., ibid.)

(5) Le sujet du concours était : « Gloire du roi dans ses enfants. Celui du concours de prose : Justice et vérité appuis du trône ».

qu'à parler, je suis tout à vostre service. Je revins hier de Versailles, dont je n'aye pas raporté grandes nouvelles. Les ennemis se sont retirés des lignes du pays de Vaure qu'ils avaient forcés (1). Il en coûtera de l'argent au pays. Je ne croy pas qu'ils entreprennent rien de considérable en Flandre, où il y vient 6,000 hommes de l'armée d'Allemagne qui a passé le Rhin (2). L'on va faire le siège de Turin. Ce qui donne de l'attention présentement, c'est l'embarquement de l'archiduc sur la flotte. On ne sait point où elle va (3). L'empereur a retiré son ambassadeur de Rome et a renvoié le nonce (4). Je vais ce soir à la campagne, où je serai quelques jours à Saint-Maur. Monseigneur y doit venir (5). Je ne vous envoierai pas donc plus longue lettre. Continuez moy tousjours l'honneur de vostre amitié. Vons sçavez combien elle m'est précieuse et avec quel dévouement je vous suis plus acquis que personne du monde.

VI

A Paris, ce 22 août.

Il faut sans doute, Monseigneur, qu'il y ait eu une de vos lettres perdues dont je suis très mortifié. Certainement, rien ne me fait plus de plaisir que de recevoir de vos nouvelles. J'arrive de Saint-Maur où j'ai passé six jours. Monseigneur y en a esté trois. Il m'a parlé de vous et m'a demandé pourquoi vous ne venez pas le voir. Cela doit vous engager à vostre retour à un voyage de Versailles. Je partiray mardy pour les Redons où je serai

(1) Grand mouvement de cavalerie sous la garde duquel on avait fait du fourrage pour trois jours.

(2) Le détachement de M. du Bourg était dirigé sur la Blise.

(3) A Lisbonne, le 19 juillet.

(4) V. Dangeau, X, p. 390.

(5) Monseigneur alla le dimanche 16 août à Saint-Maur, voir Madame la Duchesse, et en revint le jeudi 20, après une chasse au loup dans la forêt de Senart.

jusques au 2 de l'autre mois. J'ai passé presque tout mon esté à la campagne, tantost d'un côté, tantost de l'autre. Je vous mandrai peu de nouvelles. Malborough s'engage bien avant dans la Flandre (1). Il estoit vers Halle le 9. Je ne sçay pas ce qu'il veut faire. Il y aurait à croire qu'il ne le sait pas lui-mesme. Peu de jours nous l'aprendront, si on fait encore des détachements de l'armée d'Allemagne pour l'Italie et pour la Flandre. Ainsy elle restera peu nombreuse et sera obligée de repasser le Rhin (2). On fera certainement à la my-septembre le siège de Turin. Les troupes et les munitions n'y manqueront point. L'on a nouvelle de Cadix, du 7, que les deux flottes ennemies estoient jointes dans la Méditerranée; que l'archiduc y estoit (3). Il faut voir ce qu'il entreprendra. Je ne croy pas que ce puisse estre grande chose. Le procès de M. de Lesdiguières et de Madame de Créquy devoit estre jugé hier (4). Il est remis à Jeudy. Je vous en mandrai des nouvelles. Madame de Montespan est à Paris. Madame de Grignan est morte (5). Le roy est à Marly jusques au 24.

(1) A Versailles on considérait cette marche comme « extravagante ».

(2) Et aussi par manque de fourrages.

(3) Le 3 août la flotte de l'archiduc était réunie à Gibraltar.

(4) L'abondance des détails sur le combat de Cassano a empêché Dangeau de mentionner même ce procès.

(5) Le 13 août 1705, à une lieue de Marseille. — Rappelons que sa fille Madame de Simiane, digne petite-fille et fille de femmes d'esprit, fut très spirituelle elle aussi, — assez pour ne s'offenser pas qu'on lui dédiât ces couplets :

A MADAME DE SIMIANE,
qui voulut se coucher sur le lit d'une carmélite

L'autre jour quand vous essayiez
Ce lit de pénitence,
De Carmélite vous aviez,
Pauline, l'apparence...

Et moi, dans ce même moment,
Par je ne sais quel charme,
Je ressemblais parfaitement
Au plus vigoureux Carme.

Ils sont conservés dans un recueil manuscrit de chansons à la Bibliothèque Méjanes (Aix), Ms. 659, p. 162.

Sa Majesté ira à Fontainebleau le 22 du mois prochain (1). Je ne serai point à la Saint-Louis à l'Académie. Vous avez sans doute esté informé de la distribution des bénéfices (2). Je retiens un exemplaire du livre que vous allez faire imprimer (3). Je vous plains de feuilleter tant de livres. Je voudrais bien sçavoir votre sentiment sur la naissance de Castor et Pollux. Nous avons eu une dispute, M. le prince de Conty et moi, dont ce que vous me manderez décidera. Je vous suis, Monseigneur, dévoué avec plus d'attachement et de fidélité que personne au monde.

VII

A Paris, ce 24 août.

Je trouve, Monsieur, les nouvelles cy-jointes très importantes. C'est pourquoy je vous les envoie. Je n'y adjousterai rien. Je revins hier soir de Léauze. Je pars demain pour les Redons. Mon voiage sera de dix jours. Souvenez-vous, Monseigneur, d'être un peu plus régulier à me donner de vos nouvelles. C'est tout ce qui me console de votre absence qui m'ennuie très fort. On m'a dit que l'abbé Testu estoit très mal de la dyssenterie (4). Vous connaissez, Monseigneur, mon attachement, ma tendresse et mon dévouement, ils ne finiront qu'avec ma vie.

Un frère du mareschal d'Harcourt, qui avoit esté abbé, est mort à Toulon de la petite vérole. Il estoit chevalier et enseigne de vaisseau (5).

(1) Par Sceaux et le Plessis, les 22 et 23 septembre 1705.

(2) V. Dangeau, X, p. 392.

(3) De quel ouvrage s'agit-il ? Huet n'a rien imprimé à cette date.

(4) Testu de Belval, ainsi nommé pour le distinguer de Testu de Mauroy, ami des Rochechouart et du duc de Richelieu.

(5) Le chevalier d'Harcourt. Dangeau le fait mourir à Marseille. C'est sans doute une erreur provenue de ce qu'il annonce ensemble cette mort et celle de Madame de Grignan.

VIII

A Paris, ce 4 septembre.

J'arrivai hier au soir de l'Isle-Adam, Monseigneur; le séjour que j'y ait fait est cause que je ne vous ayt pas remercié plus tôt de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 26 (1). Vous ne connoissés pas comme mon cœur est pour vous, sy vous n'estes pas persuadé qu'une de vos lettres m'est plus chére et me fait mil fois plus de plaisir que la compagnie de tous les princes de la terre. Vous estes bien heureux d'avoir retrouvé le printemps aux lieux où vous estes : il a fait ici des orages, mais bien loing de diminuer la chaleur, elles l'ont augmentée. Le public a esté fort content de la distribution des prix de l'Académie. Le sermon a réussi. L'abbé Testu se porte mieux, cependant il est encore bien mal ; je l'allai voir hier (2). J'ay peur que vous ne le retrouviez pas. Malborough va faire le siège de Lo (3). Ainsi la campagne est sur sa fin en Flandre (4). Il y a encor de la vivacité en Allemagne. Toute l'attention se porte à ce que peut faire la flotte ennemie. Vous en trouverez ci-joint les dernières nouvelles (5). Le siège de Turin ne tardera pas à comancer. Le roy est à Meudon jusques à demain (6), que Sa Majesté retournera à Versailles jusqu'au 9, ensuite à Marly jusques au 23, qu'elle partira pour Fontainebleau. Le clergé prendra congé mercredy et le 30 l'assemblée sera finie (7). Je ne sache pas, monsieur, davantage de

(1) Lettre perdue.
(2) Testu mourut des suites de cette maladie en 1706.
(3) Leauw, méchante place.
(4) Après ce siège, Marlboroug voulait aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle.
(5) Ces *nouvelles* manquent.
(6) Les nouvelles du déplacement du roi sont exactes.
(7) V. Dangeau, X, p. 414.

nouvelles à vous mander. Honorez-moi de la continuation de votre amitié, il n'est rien que je souhaite avec tant d'empressement et que je désire plus mériter.

IX

A Paris, ce 18 septembre.

Il y a longtemps, Monseigneur, que vous n'avez ouï parlé de moi. J'ay esté depuis dix jours dans la douleur et dans l'embarras d'affaires par la mort de ma mère (1), ce qui m'a empesché d'avoir l'honneur de vous escrire.

Turin est enfin assiégé. La tranchée en doibt être ouverte présentement. Nous y avons trouppe et munitions de guerre et de bouche en abondance. Il y a tout lieu d'espérer que ce siège se fera tranquilement (2) et que M. de Vendosme retiendra le prince Eugène de l'austre costé de l'Ada. Les armées d'Allemagne sont en présence, mais quoique les ennemis soient supérieurs, il n'y a point à craindre d'action. La campagne en Flandre est presque sur sa fin. La grosse affaire présentement est le siège de Barcelone que font les ennemis. Je n'en sçay point assez de nouvelles pour vous en mander (3). Sa Majesté part de Marly le 22 pour Sceaux et le 23 à Fontainebleau. L'assemblée du clergé est sur sa fin. Par ma première lettre, je vous rendrai conte de l'érudition dont vous m'avez fait part. J'allai hier à l'Académie où il y avoit longtemps que je n'avois esté, je vous y désirai très fort. Nous y eumes beaucoup de disputes. L'abbé de Polignac, nostre directeur, faist des merveilles (4). L'abbé Testu se porte mieux. Honorez-moi de la continuation de vostre amitié et soyez, monsieur, très fortement persuadé de tous les

(1) V. Dangeau, X, p. 415.
(2) Ibid., p. 420 et la note de Saint-Simon, p. 424.
(3) Ibid., p. 416 et 499.
(4) L'auteur de l'Anti-Lucrèce, le négociateur de Gerstruydenberg.

sentiments de respect, d'attachement et d'amitié qui sont pour vous dans mon cœur. Madame la duchesse est accouchée d'une fille (1).

X

A Fontainebleau, ce 15 octobre.

Vous m'oubliez bien, monseigneur, depuis que vous estes chancelier de l'Académie. Je n'ay pas receu le moindre mot de vostre part. Pourveu que vostre santé soit bonne, je vous pardonnerai vostre oubly, auquel je me flatte que votre cœur n'a point de part. J'ay vu ici M. de Lesdiguières. Nous avons fort parlé de vous. Mon séjour n'y sera pas encore bien long. Je compte d'estre le 19 à Paris. Ne songez-vous point à y retourner bientôt. J'en ay, je vous jure, bien de l'impatience? Je ne vous mandrai pas grande nouvelle de la cour, on y en dit moins qu'à Paris. Le siège de Turin ne se fera point (2). Je n'en sçay pas davantage ni même la raison (3). Le roy part d'ici le 26 et sera le 28 à Versailles (4). Vous n'aurez pas pour aujourd'hui une plus longue lettre de moi. Toujours un peu de part en vos bonnes grâces. Vous sçavez combien elles me sont chères et â quel point je désire les mériter.

XI

A Fontainebleau, ce 15 octobre.

Puisque je puis, monseigneur, avoir encore une fois l'honneur de vous escrire avant votre retour, je n'en perdrai pas l'occasion. Je me resjouis de ce que j'aurai bientost le plaisir de vous voir; sans compliment, je ne sçay point de termes qui puissent assez vous marquer ma joye. Nous aurons souvent l'honneur de vous voir à l'Académie

(1) La sixième fille de Madame la Duchesse, mademoiselle de Gex.

(2) A cause de l'incapacité de M. de la Feuillade.

(3) Peut-être Coislin est-il trop discret.

(4) Par Villeroy et Sceaux.

vous estes chancelier, M. de Senlis, directeur. Je le manderai dans le moment. Je quitte ce pays-ci demain. Je croy que je ne seray pas des derniers à [illegible]e le jour de vostre arrivée. Je ne vous manderai [illegible] de nouvelle. L'on n'en sçait, comme vous savez, [illegible] moins qu'ailleurs. La campagne est finie en [illegible]arlborough est parti. Le bruit court qu'il va à [illegible] dernières nouvelles de Barcelone sont autant [illegible]'on peut les souhaiter. Le mauvais temps qu'il [illegible]elques jours n'est pas trop bon pour leur [illegible]n n'assiégera pas Turin cette année (2). [illegible]ire le siége de Nice. M. le marquis de [illegible] bien mal d'une colique néfrétique. Il [illegible] (3). Soyez persuadé, Monseigneur, que [illegible] de tous les sentiments d'attachement, [illegible]espect pour vous.

XII

Ce 21 avril.

[illegible]ur, de la part de M. le duc de [illegible]r demain à diner chez lui avec [illegible] Si vous voulez venir chez moi [illegible]ns ensemble; je vous méne[illegible] refuserez pas la partie que [illegible]vance un très grand plaisir, [illegible]sser quelques heures avec [illegible]ien je vous suis dévoué. [illegible] mesme de toute sorte [illegible]

[illegible]ique. On sait qu'il mourut [illegible]ération qui avait parfaite-

[illegible]geau, X, p. [illegible]
[illegible] p. 420 et [illegible]
[illegible] p. 416 et [illegible]
[illegible]ur de l'Anti-L[illegible]

sentiments de respect, d'attachement et d'amitié qui sont pour vous dans mon cœur. Madame la duchesse est accouchée d'une fille (1).

X

A Fontainebleau, ce 15 octobre.

Vous m'oubliez bien, monseigneur, depuis que vous estes chancelier de l'Académie. Je n'ay pas receu le moindre mot de vostre part. Pourveu que vostre santé soit bonne, je vous pardonnerai vostre oubly, auquel je me flatte que votre cœur n'a point de part. J'ay vu ici M. de Lesdiguières. Nous avons fort parlé de vous. Mon séjour n'y sera pas encore bien long. Je compte d'estre le 19 à Paris. Ne songez-vous point à y retourner bientôt. J'en ay, je vous jure, bien de l'impatience? Je ne vous mandrai pas grande nouvelle de la cour, on y en dit moins qu'à Paris. Le siège de Turin ne se fera point (2). Je n'en sçay pas davantage ni même la raison (3). Le roy part d'ici le 26 et sera le 28 à Versailles (4). Vous n'aurez pas pour aujourd'hui une plus longue lettre de moi. Toujours un peu de part en vos bonnes grâces. Vous sçavez combien elles me sont chères et â quel point je désire les mériter.

XI

A Fontainebleau, ce 15 octobre.

Puisque je puis, monseigneur, avoir encore une fois l'honneur de vous escrire avant votre retour, je n'en perdrai pas l'occasion. Je me resjouis de ce que j'aurai bientost le plaisir de vous voir; sans compliment, je ne sçay point de termes qui puissent assez vous marquer ma joye. Nous aurons souvent l'honneur de vous voir à l'Académie

(1) La sixième fille de Madame la Duchesse, mademoiselle de Gex.

(2) A cause de l'incapacité de M. de la Feuillade.

(3) Peut-être Coislin est-il trop discret.

(4) Par Villeroy et Sceaux.

dont vous estes chancelier, M. de Senlis, directeur. Je vous le manderai dans le moment. Je quitte ce pays-ci après demain. Je croy que je ne seray pas des derniers à aprendre le jour de vostre arrivée. Je ne vous manderai pas grande nouvelle. L'on n'en sçait, comme vous savez, à la cour moins qu'ailleurs. La campagne est finie en Flandre. Marlborough est parti. Le bruit court qu'il va à Vienne. Les dernières nouvelles de Barcelone sont autant bonnes que l'on peut les souhaiter. Le mauvais temps qu'il fait depuis quelques jours n'est pas trop bon pour leur flotte (1). L'on n'assiégera pas Turin cette année (2). L'on parle de faire le siége de Nice. M. le marquis de Dangeau a esté bien mal d'une colique néfrétique. Il est hors d'affaire (3). Soyez persuadé, Monseigneur, que mon cœur est plein de tous les sentiments d'attachement, de tendresse et de respect pour vous.

XII

Ce 21 avril.

Je suis chargé, Monsieur, de la part de M. le duc de Richelieu (4), de vous prier demain à diner chez lui avec M. le cardinal d'Estrées (5). Si vous voulez venir chez moi un peu après midi, nous irons ensemble; je vous ménerai. Je me flatte que vous ne refuserez pas la partie que je vous propose qui me fait d'avance un très grand plaisir, puisque j'aurai l'honneur de passer quelques heures avec vous. Vous savez, Monsieur, combien je vous suis dévoué. et à quel point je suis, au delà mesme de toute sorte

(1) V. Dangeau, X, p. 447.

(2) Ibid., p. 444.

(3) Dangeau ne dit mot de cette colique néphrétique. On sait qu'il mourut d'une maladie de vessie quelques jours après une opération qui avait parfaitement réussie.

(4) Le père du maréchal.

(5) C'était un des grands amis de Huet.

d'expression, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le duc de Coislin.

XIII

A Fontainebleau, ce 28 juillet.

Quels remerciemens ne vous dois-je point, Monseigneur, et quelle bonté vous avez de vouloir bien instruire un homme qui, quoique directeur de l'Académie, ne se croit pas digne d'estre vostre escolier. J'ai leu plusieurs fois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire. Que d'érudition, Monseigneur, et que je brillerai en ce pays-là! Je ne cache point que c'est vous qui estes la source de ce que je dis de sçavant, et les disputeurs se taisent lorsque je nomme vostre nom. Pour ce qui regarde le chérubin, nos ennemis se taisent, car j'ose dire que j'ay pensé comme vous. Pour ce qui est du sacrement de pénitence, ils ne sont pas encore battus; ils ont même des prélats pour eux qui sont bien esloignés de votre érudition. Ils avouent que le sacrement de pénitence est de droit divin, mais ils disent que la confession auriculaire n'en est pas. Eclaircissez-moy sur ce sujet, sy ce n'est point trop vous importuner. Au reste, Monseigneur, afin que vous ne croiez pas, comme vous me faictes l'honneur de me le mander, que je veuille, en vous priant de m'instruire, *nugis addere pondus*, je vous dirai les raisons qui m'ont fait vous prier de nous faire part de vos lumières. La dispute sur la confession auriculaire est une suite du procès de M. l'évesque d'Arras au sujet de ce qu'il a esté accusé d'autoriser la révélation des confessions, ce que je ne puis croire. Pour ce qui est de la signification de Chérubin, c'est au sujet d'une dispute qu'il y a eu entre M. de Fontenelle et le fils de feu Racine que l'on dit estre fort savant. Notre confrère soutenoit que Cherub veut dire veau. Le petit Racine osa le contredire avec toute l'érudition que vous auriez pu luy aprendre. Cette conversation est

devenue l'entretien de la cour. M. le prince de Conty m'a prié de vous en demander votre sentiment.

Nous n'avons point icy de nouvelles. Nos armées de Flandres et de Dauphiné donnent beaucoup d'attention. Je conte dans huit jours aller à Paris et d'estre plus assidu dans la suite de mon directorat que je n'ay esté jusques à présent. Honorez-moy, s. v. p., de la continuation de vostre amitié et soyez persuadé du respect et de l'attament sincère avec lesquels je suis, Monseigneur.

XIV

A Fontainebleau, ce 2 août.

Je ne puis, Monseigneur, attendre à mon retour à vous remercier des nouvelles instructions que vous m'avez donné. Il est juste, Monseigneur, que je vous fasse quartier, cette lettre-cy ne vous fera que des remerciements. Vous estes trop aimable de vous abaisser à me parler avec tant de bonté que vous faites. Je ne refuse point une heure d'entretien dans votre bibliothèque, je serai ravi d'estre esclairez à fonds. Je vous donne rendez-vous lundi à l'Académie. Je compte de partir samedy. Honorez-moi de la continuation de votre amitié et soyez persuadé du respect sincère avec lequel je suis, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le duc de Coislin.

Vous ne parlés point de la santé de M. le cardinal d'Estrées. N'est-elle pas meilleure ? J'irai en savoir des nouvelles dès que serai de retour.

VII

UN JÉSUITE LIBERTIN

(LETTRE DU R. P. BROSSETTE A HUET.)

Le correspondant et biographe de Boileau, l'avocat Brossette, eut deux frères jésuites, avec lesquels on l'a parfois confondu. Lequel des deux a écrit cette lettre à l'évêque d'Avranches ? Il est à peu près impossible de le savoir, et c'est grand dommage, car elle témoigne d'une grande originalité de pensées et d'une liberté d'esprit rare chez un religieux, même au XVII[e] siècle, et il serait curieux d'en connaitre l'auteur. Le P. Brossette paraît être un philosophe de l'école de Huet, et vouloir comme lui fonder la croyance sur le scepticisme. Les ménagements que met le P. Brossette à exprimer son opinion et la crainte où il est que sa lettre ne le compromette ne sont pas moins caractéristiques que sa hardiesse même. Le jésuite ne se reconnaît guère, avec une belle application de la *restriction mentale*, qu'à ce conseil de publier comme anonyme un livre dangereux.

A Monseigneur | Monseigneur l'ancien evesque d'Avranches | aux Jésuites de la rue Saint-Antoine | A Paris.

A Lyon, ce 1[er] d'avril 1712.

Monseigneur, je me faisois un scrupule d'écrire à Votre Grandeur par la poste, persuadé que c'étoit déjà trop pour elle de vouloir bien lire une de mes lettres, sans l'obliger encore à l'acheter. Mais, puisque je ne trouve point d'autre voie assez prompte, elle me permettra de ne pas différer plus longtemps à la remercier des nouvelles Eglogues que je receus il y a quelques jours de sa part. Je les ai lues et relues jusqu'à les savoir maintenant par cœur. On y retrouve non seulement la même latinité et la même harmonie qui étoient dans les précédentes, mais encore des grâces et un enjouement qui feroient presque

juger qu'elles ont été faites à votre retour de Suède dans le temps que vous étiez *studiis florens ignobilis oti..,.. audaxque juventi*. Quoique je n'aye lû de ma vie avec plus de plaisir aucun ouvrage que celui du *Philosophe provençal*, je n'oserois trop le presser de le donner au public, parce qu'en effet, comme il le reconnoît lui-même, il y a dans le siècle où nous sommes beaucoup de gens qui ne sont pas capables de profiter des choses qu'il dit et qui, par ignorance, sont très capables de s'en offenser. Il me semble pourtant que si on l'imprimait sans nom d'auteur, on ne courroit aucun risque ; car la raison qu'apportait le jésuite qui a lu cet ouvrage dans votre abbaye d'Aunay, qui est que le style démasque l'auteur, cette raison, dis-je, qui est très vraie pour le latin, est nulle quand il s'agit de l'édition du livre en français. Mais c'est uniquement à Votre Grandeur, qui connaît le *Philosophe provençal*, à lui conseiller ce qu'il doit faire. Si je n'étois pas un homme de communauté, sujet à rendre compte de toutes mes actions, je lui demanderois à mains jointes qu'il voulût emprunter mon nom et qu'il me permît de lever le bouclier contre ceux qui attaqueroient son opinion. Elle ne me paraît que trop bien fondée, et j'en trouve chaque jour de nouvelles preuves, à mesure que j'étudie. Car, puisque Votre Grandeur m'ordonne de l'instruire de mes estudes, je lui avouerai ingénuement qu'elles roulent sur une de ces sortes de vérités dont l'évidence ne se fait pas toujours également sentir. En un mot, j'examine la *Vérité du christianisme : un cours de théologie scolastique est peut-estre ce qu'il y a de plus nuisible à la foi* (1). J'ai lu depuis quatre mois la pluspart des apologies qui ont esté faites par les premiers auteurs ecclésiastiques. J'y ai trouvé une éloquence plus sensée, mais aussi peu convaincante, que les suppositions de l'Ecole. Je cherche de tout mon cœur et avec la meilleure intention du monde

(1) Cette phrase est soulignée dans l'original.

comment démontrer à un philosophe que Dieu a véritablement parlé et qu'il y a une religion positive autre que la raison ou l'instinct qui est donné à tous les hommes, qui les meut intérieurement et qui les fait agir dans les pays que nous appelons barbares aussi bien que dans les notres. Après mes recherches particulières, j'en reviendrai à votre *Démonstration évangélique* que je regarde comme mon dernier retranchement. Je l'ai lû autrefois par curiosité et à cause de l'érudition qu'elle contient, mais je la relirai maintenant par nécessité et pour mon instruction; n'y ayant personne qui puisse dire avec plus de raison qu'un homme de mon estat : *Si notre espérance n'est pas certaine, nous sommes les plus misérables de tous les hommes.* Au reste, Monseigneur, vous voyez que je vous parle ici avec cette ouverture de cœur que vous m'avez permise et que je n'ai que pour vous seul. Mais si ma lettre tomboit en des mains étrangères, on pourroit la prendre contre mon intention en mauvaise part, et me faire un crime d'une étude fort louable.

J'ai mon temps à moi, *je suis ici dans une maison de pensionnaires* qui est nouvellement établie, on est ravi de m'y avoir pour instruire ceux qui la gouvernent et qui n'ont point vu notre collège de Paris. Comme j'ai une bonne pension, j'ai lieu de croire qu'on me laissera assez mon maître, c'est-à-dire qu'on ne me chargera pas d'emplois incommodes. Je souhaite à Votre Grandeur une parfaite santé. Que ne puis-je y contribuer ! Il n'y a pas de jour que je ne pense vingt fois à vous et aux bontés incroyables que vous avez eues pour moi. La vérité est que je n'ose vous exprimer là-dessus toute la vivacité de mes sentimens, car peut-être croiriez-vous que je copie un roman.

VIII

NOTES AUX MÉMOIRES DE HUET

⁂ L'édition d'Origène obligea Huet à divers voyages pour étudier les manuscrits disséminés de son auteur. Il eut à travailler à la Bibliothèque du Roi. Jacques du Puy l'y reçut avec la plus grande courtoisie. En citant dans ses mémoires le nom du prieur de S. Sauveur, Huet aurait pu rappeler le service qu'il lui devait. Nous avons la lettre par laquelle le vieux savant ouvrit au jeune curieux le cabinet des Manuscrits. Elle est doublement curieuse, comme preuve de la bienveillance des frères Dupuy pour les érudits, comme trait d'union entre des savants de deux groupes très distincts et à peine contemporains.

A Monsieur | Monsieur Huet gentil | homme demeurant | à Caen.

De Paris, ce 10 septembre.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 10 du courant avec le présent qu'il vous a pleu y joindre dont je vous suis extrêmement obligé. Il fust leu en bonne compagnie et Monsieur Menage entre autres y donna son approbation, et je soubscrirai volontiers au jugement de ces Messieurs, étant de longtemps persuadé de votre érudition et politesse dans les belles-lettres. Pour ce qui est de la grâce que vous me demandez de faire transcrire les pièces d'Origène qui se trouvent dans la bibliothèque du Roy, je vous l'accorde très volontiers, croiant que le public, avec le..... en tirera de l'avantage. La personne que vous envoierez prendra sa commodité et du lieu et du temps pour la transcription et je recevrai toujours à singulière faveur de vous faire paroistre que je suis véritablement,

Monsieur,

Votre tres humble et très obéissant serviteur.

J. Dupuy.

J'ai veu une lettre escrite de La Haye par le dernier ordinaire qui porte la mort de M. de Saumaise arrivée à Spa, n'ayant été malade que deux jours. Je crains bien que cela ne soit trop véritable, veu son infirmité, quoique les autres lettres de Leyden n'en disent rien.

⁂ Il ne reste dans les papiers de Huet qu'un fragment de lettre de l'abbé Le Tellier, en date du 15 septembre 1667. Encore ne saurait-on dire quel en était le destinataire. Ce morceau est intéressant comme récit de voyage. L'opinion de l'abbé sur le Mont-Cenis devance et prépare celle de ce valet de Regnard, qui s'écrie si gaîment :

Ah que ce Mont-Cenis est un pas ridicule !

Les voyageurs du XVIIe siècle rachetaient le manque de pittoresque dans les descriptions par la finesse des remarques politiques :

Je n'ay rien veu de beau depuis Lyon jusques icy que Montmélian, qui est une belle place et bien forte. Le gouverneur me fist entrer dans le château et me fist voir toutes les fortifications avec beaucoup de civilité. Chambéry, quoique la capitale de Savoye, n'est pas agréable, et Saint-Jean de Morienne est un franc village. Le pays est horrible et si M. de Savoye n'avoit que cette souveraineté, je ne le croirais pas un fort grand seigneur. On m'avoit dépeint le mont Cenys si affreux que je n'ay pas trouvé cette montagne si meschante que je me l'estois figurée. Il est vray qu'en descendant du côté du Piémont, il faut avoir l'esprit fort pour n'avoir point de peur; il me paroist pourtant que l'Eguilette est aussi rude, mais elle n'est pas si longue.

Le récit de ce voyage de l'abbé Le Tellier nous est conservé dans le même fonds Ashburnham. Un domestique de la maison de l'abbé, nommé Bourdelet, en a tenu un journal aussi sec qu'exact, qui forme un petit-volume in-12 de 142 pages. Les cent premières

contiennent ce journal dont voici, pour permettre au lecteur de le juger, le début et la fin :

LES VOYAGES que j'ai faits en l'année 1667 avec Mgr l'abbé LE TELLIER en ITALIE. — Le 23e aoust je fus coucher à Guigne, le 26, disnée à la Bertoche et couchée à Nogent; le 27, disnée au Pavillon, et couchée à Troie. — ..... — A Rouanne il se mit sur l'eau jusqu'à la Charité, et puis il prit la poste jusqu'à Paris où il se rendit avec joie (1).

⁂ Clément Fermat dédia en commun à Segrais et à Huet les épigrammes suivantes, que l'évêque d'Avranches a conservées avec le billet d'envoi :

Hunc rudem juvenilis Musæ partum, clarissimo doctisimoque amicorum pari Segraso et Huetio offert Clement Fermatius unius eclogas, alterius odas miratus, uniusque Virgilium et alterius Origenem brevi, ut sperat, miraturus.

SUR UNE BELLE QUI PLEURAIT

Epigramme en quatre langues.

Desine mirari Cytheream ex æquore natam :
En ipse a lacrymis Phyllidos exit amor.

Τὴν ἀναδυομένην θαυμάζετε μηκέτι κύπριν :
αὐτὸς Ἔρως φύεται Φύλλιδος ἐκ δακρύων.

Che Venere sià da l'onde nata
Già strano non mi par, perche' l mio cuore
Pruova che questa vaga sfortunata
Da le lagrime sue produce amore.

(1) Les pages 122 à 129, 132 à 142, contiennent quelques menus faits de la vie parisienne et le détail des couches de Madame Bourdelet. Bourdelet eut beaucoup d'enfants, et en perdit plusieurs, dont il oublia les noms.

Admirome sin razon
Venus del agua nascida,
Pues sien mi coraçon
Que los ios de Phylida
A pesar de sus rigores
Llorando llueven amores.

*** Grand amateur d'épigrammes de tout genre et de poésies légères, Huet les réunissait de toutes parts et parfois se les faisait copier. En voici quelques-unes sur Louvois, dont le manuscrit n'est pas de la main de Huet.

Ici gît, sous qui tout plioit
Et qui de tout avoit connaissance parfaite,
Louvois que personne n'aimoit,
Et que tout le monde regrette.

La mort a tort d'avoir ravi Louvois..
— C'estoit sans doute une teste excellente,
Mais quoy! la mort en l'enlevant au roi,
Luy rend au moins trois millions de rente.
La mort n'a pas tort à ce prix :
Ce qu'elle rend vaut bien ce qu'elle a pris.

Je ne puis refuser des pleurs
A la mort de Louvois, ce surprenant génie,
Quoi qu'il m'ayt fait tous les malheurs
Qui troublent pour toujours le repos de ma vie.
Que n'est-il mort, hélas, dix ans plutost pour moi
Ou dix ans plus tard pour la France,
Lui dont tous les conseils, les soins, la vigilance
Estoient si dignes de son choix.

Huet collectionnait aussi les lettres intéressantes et curieuses soit par les événements qu'elles racontaient, soit par leurs auteurs. C'est ainsi qu'on trouve dans les portefeuilles De Rancogne une lettre de Madame de Figueroa à la princesse de Vaudemont, sur

la mort de la reine d'Espagne en 1714 (1), une lettre de Baluze au prince de Bouillon, celle-ci remarquable par le ton assez vif de l'érudit à l'égard de son patron.

Monseigneur,

Je ne sçay pas si je me trompe, mais il me semble que j'ay eu l'honneur d'escrire à Votre Altesse que les fasses (*sic*) qui sont au-dessous de la Tour, dans le seau (*sic*) de Bernard de la Tour, que Votre Altesse a fait dessigner, pourraient donner ouverture pour descouvrir d'où estoit sa mère. Or, je trouve que dans ce mesme temps, il y avoit une grande maison en Bourgogne qui portoit dans ses armoiries de gueules à cinq fasses ou burelles d'or, la seconde chargée d'un croissant d'azur. C'est la maison de Fonvens que M. Du Chesne dans l'Histoire de Vergy, page 131, dit estre l'une des plus anciennes et illustres de la Bourgogne dont les seigneurs portèrent le titre de comtes avant l'an mille. Il se pourroit bien faire que Bernard de la Tour estoit fils d'une fille de Fonvens. Dans le recueil des pièces curieuses de l'Histoire de Bourgogne, imprimé par M. Perrard, p. 408-409, il y a deux sceaux d'Henry, seigneur de Fonvens de l'an 1226, où il n'y a pas de croissant. Ce qui peut faire juger que sa fille Clémence, mariée à Guillaume de Vergy, aurait adjouté le croissant à l'écusson de son père.

Quoiqu'il en soit, soit qu'il y faille un croissant ou non, on peut facilement croire que les fasses qui sont au-dessous de la tour dans le seau de Bertrand de la Tour sont les armoiries de la maison de Fonvens, car s'il y faut un croissant, il est caché sous la tour.

Votre Altesse, Monseigneur, jugera de tout cella beaucoup mieux que moy. Je fais assez de mon costé quand je marque à Votre Altesse mon zèle et mon affection pour son service et pour les choses qui lui font plaisir.

(1) La *Revue Rétrospective* la publiera prochainement.

Toutes ces recherches que j'ai faites ces jours passés et dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, m'ont empesché de continuer la response que Votre Altesse m'a ordonné de faire aux divers escrits qu'on a publiés contre la descente des seigneurs de la maison de la Tour d'Auvergne. Je m'en vay la reprendre, et si Votre Altesse vient à Paris et que j'en sois informé, j'aurai l'honneur de luy faire voir ce que j'auray fait sur ce sujet en exécutant l'honneur de ses commandemens. Je suis tout le respect et toute la reconnaissance possibles (*sic*), Monseigneur,

De Votre Altesse.

Le très humble et três obéissant serviteur,

E. Baluze.

A Paris, le 12 septembre 1696.

Dans la marge :

Je ne garde pas copie des lettres que j'ay l'honneur d'escrire à Votre Altesse.

Dans la marge latérale de la première page :

Il est très important d'avoir copie des testamens de Raynaud de Tour et de Robert d'Auvergne, archevesques de Lyon et principalement de celui de Robert qui est du mois de juin 1232, car il nous débrouillera quelque difficulté, parce qu'il estoit grand-oncle de Bernard IV de la Tour. Cella est de conséquence.

⁂ Pendant que le conseiller De la Mare demandait à Huet des documents et des souvenirs pour servir à cette Vie de Saumaise qu'il devait laisser inédite, un autre Dijonnais, le P. Oudin, préparait une édition de ses lettres et demandait à l'évêque d'Avranches, avec des notes sur le P. Petau, communication de sa correspondance avec le grand philologue. Sa lettre, dont voici un fragment, est du 3 novembre 1715.

... Que je serois heureux si je pouvois suivre mes désirs! Pourquoi Dijon est-il si esloigné de Paris! Outre les lettres d'Isaac Vossius à M. Saumaise que j'ai entre les mains, j'en attends encore un bon nombre qui me doivent venir de Paris. J'ai aussi les originaux des lettres de M. Sarreau à M. Saumaise. J'en ai beaucoup de MM. Dupuy et Gronovius le père. Si Votre Grandeur voulait me faire l'honneur de me confier ces lettres, mon zèle me répond qu'elle pourroit être contente de moi. De Saint-Jean Mariette, marchand-libraire, rue Saint-Jacques, aux *Colonnes-d'Hercule*, doit m'envoier un paquet assez importan. Ce que Votre Grandeur me feroit la grâce d'y joindre relèveroit de beaucoup le prix de ce que j'attend de Paris. Sur ce Servius, je suivrai ce que Votre Grandeur me fait l'honneur de me prescrire. Je viens de mettre au net plusieurs hymnes que l'on veut faire entrer dans le nouveau breviaire du diocèse d'Autun. Je suis après l'histoire de la vie et des ouvrages du P. Pétau, et la revision de ses lettres, desquelles j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Grandeur. Oserois-je la supplier de vouloir bien, dans quelques momens perdus, dicter ce que sa féconde mémoire lui suggérera sur le P. Pétau. Je l'en supplie au nom de M. le président Bouhier, les sentiments que cet illustre et savant magistrat a pour Votre Grandeur sont ceux que le mérite le plus accompli inspire à un homme qui a lui-même beaucoup de mérite. J'ai l'honneur, etc.

Huet accéda à la demande du P. Oudin, et lui envoya les lettres qu'il avait reçues de Saumaise. Le 7 février 1716, le P. Oudin l'en remercie: La communication que vous voulez me faire est une nouvelle grâce que je recevrai avec toute la reconnaissance, etc. ». Mais sa lettre de remerciement est courte : « pour ménager la bourse de notre procureur ».

(*A suivre.*)

LÉON G. PÉLISSIER.

UNE LETTRE INÉDITE

DE BENJAMIN CONSTANT

Cette lettre, du 6 août 1819, adressée au baron Bignon, offre un certain intérêt historique, parce qu'elle est relative au fameux *secret de M. Bignon,* qui faisait tant de bruit à cette époque. On sait que dans la discussion qui eut lieu à la Chambre à propos d'une pétition sur le rappel des bannis de 1815, Bignon s'était laissé aller à dire qu'à toutes les considérations d'équité et d'humanité qui militaient en faveur de ce rappel, il pourrait en ajouter une plus puissante encore, qui n'était connue que de très peu de personnes. Sommé de s'expliquer à ce sujet, il s'y refusa, « dans l'intérêt même du gouvernement », et préféra endurer les sommations les plus blessantes, laisser circuler les hypothèses les plus absurdes, plutôt que de rompre le silence. C'est à cette occasion que Benjamin Constant, qui savait, lui, le mot de l'énigme, lui écrivit la lettre suivante :

Paris, 6 août 1819.

« C'est par une erreur que je ne prévoïois point, Monsieur et cher collègue, que l'on a dit dans *la Renommée* que vous aviez invité le rédacteur de cette feuille à déclarer que l'auteur de la brochure sur votre *secret* s'était trompé. J'avais dit en effet qu'il falloit insinuer indirectement que vous n'aviez aucune part à la brochure. On a fait une maladresse, et comme je ne vois point *la Renommée* avant qu'elle ne paraisse, il n'a pas dépendu de moi de la prévenir.

« Je crois au reste que cela a très peu d'importance et

je pense que vous avez parfaitement raison de ne pas répondre et de ne pas faire répondre. Si, comme je le crois, tous les bannis rentrent le 25, vous aurez un motif évident de ne pas dire votre secret ; puisque votre but sera atteint, sans que vous ayez employé un moyen que vous avez déclaré être dangereux. J'espère pour les bannis et pour vous, que telle sera la fin de cette affaire.

« Nous nous battons de notre mieux contre les *ultrà*, qui deviennent chaque jour plus enragés. Le ministère les craint beaucoup, et cette crainte l'empêche de faire bien des sottises...

« Vous verrez dans la 79me livraison de la *Minerve* que l'on a voulu organiser une petite conspiration prétendue dont on vouloit me faire le chef. Le fait est assez curieux, et je suis bien aise qu'Etienne en ait parlé. Je ne savais pas la dernière moitié de cette manœuvre avant d'avoir lu sa lettre (1).

Croiez, mon cher collègue, aux sentimens d'affection que je vous ai voués pour la vie.

BENJAMIN CONSTANT.

Le secret de Bignon fut divulgué officiellement pour la première fois dans son Eloge, lu par Mignet, secrétaire général, à la séance publique du 23 août 1848. On sait en quoi consistait ce secret. En 1815, pour pouvoir obtenir une sentence de mort contre le maréchal Ney, et proscrire les autres complices présumés de l'usurpateur, le gouvernement royal avait déclaré ne pas reconnaître la convention du 3 juillet qui stipulait l'entrée des alliés dans Paris, sous la double condition que les monuments publics seraient respectés, et que personne ne serait recherché

(1) Courier a raconté aussi cette histoire et fait un tableau bien amusant de l'émotion des autorités de quelques villes de province, auxquelles on avait annoncé de Paris le passage nocturne de Benjamin Constant en chaise de poste. « Le fait est que Benjamin a l'air tapageur, surtout en bonnet de nuit !! »

pour sa conduite pendant les Cent Jours. Or Bignon avait par devers lui la preuve authentique que le gouvernement royal, pour empêcher les Prussiens de détruire le pont d'Iéna, avait invoqué l'article de cette convention qui sauvegardait les monuments. Il l'avait invoqué par une note que le prince de Talleyrand, redevenu ministre des affaires étrangères, avait adressée d'urgence aux représentants des puissances alliés. Ce fut cette démarche qui empêcha la destruction du pont, et non, comme le bruit en courut, la menace qu'aurait faite Louis XVIII de s'y faire porter.

Nous avons publié *in extenso*, en 1859, dans notre *Histoire de la dernière capitulation de Paris* (la dernière à cette époque!) le texte de cette note, rédigée, à la demande instante de Talleyrand, par Bignon lui-même, qui n'avait pas encore quitté le ministère. Par suite d'une déplorable fatalité, Bignon, assigné comme témoin lors du procès du maréchal, était alors à la campagne. L'assignation lui parvint trop tard ; et quand il arriva, les débats étaient clos et le jugement prononcé.

La reconnaissance d'un acte diplomatique n'est-elle pas, de sa nature, indivisible? Le gouvernement royal ayant invoqué l'article de celui-là qui sauvegardait les monuments, avait-il le droit, quelques mois plus tard, d'empêcher les défenseurs du maréchal d'invoquer l'autre article qui sauvegardait les personnes ? Quelques écrivains récents n'ont pas craint de l'affirmer; c'est plus facile à dire qu'à prouver. Pour tous les hommes sensés et impartiaux, la négative n'est pas douteuse. Donc, l'ordonnance de bannissement avait été un acte non seulement impolitique mais inique; leur rappel n'était pas un acte de clémence, mais une juste réparation. La condamnation et l'exécution du maréchal avaient été une autre iniquité, plus grave et irréparable. Mais la révélation de ce secret, faite en temps utile, eût-elle changé le dénouement de ce triste procès? Il est malheureusement permis d'en douter.

Dans tous les cas, le mal était consommé, et cette révélation, à une époque si voisine des événements, ne pouvait que réveiller bien des haines ; — il y en avait déjà assez qui ne dormaient pas! D'ailleurs, comme le disait avec raison Benjamin Constant dans la lettre ci-dessus, le rappel des bannis étant décidé et prochain, il n'était plus besoin d'évoquer en leur faveur ce dangereux argument.

Mais, à défaut de ce moyen de défense indûment écarté, le souvenir des services de Ney aurait dû être pour lui une sauvegarde suffisante. Parmi les royalistes les plus dévoués, plusieurs avaient compris que l'exécution d'un tel homme ne pouvait qu'être funeste à la dynastie restaurée. Charles Nodier m'a souvent raconté qu'il avait été lui-même témoin des démarches multipliées d'un des anciens chefs de la grande Vendée, le comte de Scépeaux, pour obtenir une commutation, ou tout au moins un sursis.

Bon ERNOUF.

Les lecteurs du *Bulletin* nous sauront sûrement gré de reproduire l'intéressant article consacré dernièrement par le *Nouvelliste de Rouen* au souvenir d'un vieux bouquiniste antiquaire de cette ville, bien connu des amateurs normands. C'était un des derniers représentants d'un type disparu à Paris, et dont on ne trouve plus, même en province, que de bien rares exemplaires; — et en bien mauvais état!

LE PÈRE BOURDON.

Depuis quelques jours, la rue de la Vicomté, dans la partie voisine de celle de la Grosse-Horloge, est pacifiquement obstruée par tout ce que Rouen compte de brocan-

teurs, fripiers, bouquinistes et ferrailleurs. Le long des maisons se dressent des montagnes de volumes de tous les formats, de tous les âges, depuis l'in-folio du XVIIe siècle jusqu'à la brochure jaune de nos modernes éditeurs. Les gravures s'étalent sur le pavé. Des pelles, des pincettes, des chenets, des casseroles, des trousseaux de clefs rongés par la rouille occupent le ruisseau, pendant que des brouettes, lourdement chargées, emportent aux quatre coins de la ville des monceaux de linge, de rideaux, des vêtements qui n'ont plus ni forme ni couleur. On vend aux enchères les dépouilles du père Bourdon.

Le père Bourdon, un type, une figure, une physionomie, faut-il dire un monument? vient de disparaître. Il appartenait à l'archéologie locale et, à ce titre, il a droit à une place dans le musée de nos souvenirs. Je suis de ceux qui l'ont beaucoup vu, connu et pratiqué. Il y a trente ans que j'ai franchi pour la première fois son seuil. Il habitait alors dans la rue des Bons-Enfans une maison déjà fort pittoresque et fort encombrée. Il n'était encore que le fils Bourdon, car il y avait un père qui s'éteignait, grondeur et assombri, dans un fauteuil de paille au coin de la cheminée. Ses enfants, son fils et sa fille, le soignaient avec tendresse et respect. J'ai remarqué que ni l'un ni l'autre ne tutoyaient leur père.

Le vieux, l'ancêtre, le burgrave du bouquin étant mort, Bourdon transféra son établissement dans la maison de la rue de la Vicomté où les générations nouvelles l'ont connu dans toute sa splendeur. C'est là qu'il entassa, pendant vingt-cinq ans, ce nombre incalculable d'objets de toute nature que plusieurs jours de vente acharnée n'ont pas encore épuisés. La maison a trois étages, deux pièces à chaque étage, une petite cour et, dans cette cour, un escalier extérieur aux lourdes balustres de chêne trois fois séculaires. Cet escalier, déjà peu large, était encore rétréci par des rayons chargés de livres qui le tapissaient du haut en bas. Les marches elles-mêmes étaient envahies par

des amoncellements de volumes qui, souvent, s'écroulaient et s'effondraient au moindre contact. Le visiteur se frayait un pénible passage au travers de ces décombres. C'était l'escalier du paradis.

Encore n'était-ce là qu'un avant-goût du spectacle qui attendait le curieux dans les pièces de la maison. Comment décrire ce prodigieux, cet inconcevable fouillis, cette réunion des choses les plus diverses et les plus disparates? Car le père Bourdon était éclectique et rien de ce qui concernait son état de brocanteur ne lui était étranger. Sans doute, les livres dominaient chez lui, mais les meubles, les faïences anciennes ou modernes, les outils de toute nature, les vieux fers et les vieux bois, les défroques les plus bizarres et les plus variées, les gravures, les tableaux, des milliers de bibelots qu'on ne saurait ranger dans aucune catégorie, avaient aussi droit de cité dans la maison de la rue de la Vicomté. Tout cela s'entassait confusément, sans le moindre souci d'ordre et de rangement, dans toutes les chambres. On ne pouvait y pénétrer et y circuler sans franchir à chaque pas de nouveaux obstacles et de menaçantes barricades. Il fallait beaucoup d'agilité et un grand dédain de la poussière pour tenter cette excursion.

Il faut bien le dire, c'était précisément ce prodigieux désordre, cette délicieuse incurie qui faisaient le charme de la maison du père Bourdon. On y entrait comme dans l'inconnu, on allait à la découverte, on avait son initiative, et, comme le chasseur, ses jours de chance et de déveine. Tous ceux qui ont trouvé de bonnes choses dans ces explorations ne l'ont pas dit ; mais on en a trouvé. Tous les bibliophiles et collectionneurs de Rouen et beaucoup d'ailleurs y ont passé. Je me rappelle y avoir rencontré un membre de l'Institut, M. Charles Nisard, le savant et spirituel historien des livres et des chansons populaires, qui aimait ce poudreux capharnaum et cédait à ses habitudes de bibliothécaire en essayant de rapprocher les membres épars des ouvrages dépareillés.

Après la maison, voyons l'homme. Personne ne pouvait lui refuser sa sympathie, et même son amitié. Il était d'une honnêteté scrupuleuse. En 1871, il devait 12,000 fr. aux commissaires-priseurs qui avaient en lui toute confiance. Une créance sur le père Bourdon, c'était de l'or en barre. Tout fut intégralement payé. Il ne s'inquiétait pas des goûts de la mode qui donnent à certains objets plus ou moins de valeur. Il ne connaissait que son prix d'achat et il lui suffisait d'avoir un modeste bénéfice. Avec cela, de bonne humeur, sobre, et, pourquoi ne pas le dire? chaste. Je ne crois pas que son cœur ait jamais battu ailleurs qu'à l'hôtel des ventes, dans une enchère disputée. Je l'ai souvent interrogé sur sa vie de jeune homme. Les plaisirs les plus vertigineux dont il m'ait fait confidence étaient quelques soirées au parterre debout de l'ancien théâtre des Arts.

Ce n'est pas seulement un homme qui disparaît avec le père Bourdon, c'est un genre, une espèce, une institution. L'on ne verra plus de maisons semblables à la sienne. Il était, à Rouen, le dernier représentant d'une école, comme l'était le père Potentier, — c'est un vrai nom, — que j'ai connu à Amiens. Ce brave homme avait des mots. Il vivait dans la poussière de ses bibelots et il était lui-même couvert d'une crasse légendaire. Il y tenait comme à sa peau, ou plutôt c'était sa peau elle-même. Il disait à ceux qui lui en faisaient le reproche : « Est-ce qu'on lave une vieille médaille? Je ne suis pas sale, je suis fruste. » Types disparus. Nous aurons des boutiques où tout sera classé, numéroté, étiqueté, épousseté, mais qui ne nous feront pas oublier les longues heures passées dans l'antre du père Bourdon.

C'était un beau sujet d'eau-forte, et je regrette qu'il ait échappé à la pointe des habiles artistes qui ont gravé avec tant de talent, de vérité et de couleur les types et les coins curieux de la ville de Rouen. L'intérieur de la maison de la rue de la Vicomté méritait une place dans cette galerie.

On a essayé, autant que faire se peut, de réparer cet oubli par ce croquis à la plume que l'on dédie à la mémoire du dernier des Romains.

Ernest Boysse.

L'ABBÉ GRÉGOIRE (1)

ET

LA DESTRUCTION DES PATOIS

LETTRE INÉDITE DE JÉRÉMIE JACQUES OBERLIN

Nous avons trouvé dans les *Papiers de l'abbé Grégoire* à la Bibliothèque Nationale, *Nouvelles Acquisitions françaises*, vol. 2798 f. 95, la longue lettre suivante, tout entière autographe, et que nous croyons inédite, de *Jérémie Jacques Oberlin*, cet érudit et philologue français qui joua un si grand rôle à Strasbourg pendant la Révolution, adressée à l'*Abbé Grégoire* très peu de jours après la publication de son rapport à la Convention sur la destruction des patois, fait dans la séance du 16 prairial an II (4 juin 1794) et inséré dans le *Moniteur* du 18 (v. *Réimpression du Moniteur*, t. XX, p. 647-52.)

On sait que ce rapport et plusieurs autres de Grégoire sur le vandalisme ont été réimprimés en 1867, à Caen, par M. Charles Renard (un Bibliophile normand), sous les auspices de M. Egger. Une note signée G. M. de la dernière édition des *Supercheries littéraires* de Quérard,

(1) Quoique la Révolution ne soit pas l'objet spécial de nos études, il est impossible, au moment où nous sommes, de se désintéresser complètement de cette grande époque. Du reste Grégoire est avant tout pour nous un bibliographe et un homme d'instruction publique.

à propos de cette réimpression, s'exprime ainsi (édition Daffis, 1869, t. I, col. 525) :

« L'éditeur, qui a signé sa préface, paraît avoir ignoré
« ainsi que le savant membre de l'Institut qui a été l'ins-
« tigateur de cette publication, que les trois derniers
« rapports, les plus curieux sans doute, avaient déjà été
« réimprimés dans le *Bulletin du Bibliophile*, an. 1843,
« p. 369 ; 1848, p. 751, et 1851, p. 62; M. Justin Lamou-
« reux, sous les initiales J. L., a publié en outre dans le
« même Bulletin quelques lettres fort curieuses relatives
« à ces derniers rapports, que M. Renard aurait réim-
« primées avec avantage. »

Les lettres sur ces rapports ont été publiées par M. Lamoureux dans le *Bulletin*, en 1851, p. 479-487 : c'est une lettre de *Chaudon* et deux lettres de *Delandine* (signées *Landine.*)

Dans l'avertissement de ces lettres M. Lamoureux dit, au sujet des savants qui, des diverses parties du territoire de la République, voulurent joindre leurs efforts à ceux de Grégoire contre le vandalisme : « Une communication
« obligeante a mis à notre disposition la correspondance
« de ces savants avec Grégoire, et il nous suffira, pour
« donner l'idée du haut intérêt qu'elle doit inspirer, de
« rappeler ici les noms de quelques-uns d'entre eux. On
« y remarque des lettres de La Harpe, de Mercier, de
« Cabanis, de Gibelin d'Aix, d'Achard de Marseille, de
« Delandine de Lyon, de Bouche, l'historien de Provence ;
« de Laire, bibliothécaire de Sens ; d'*Oberlin* de Stras-
« bourg, de Pasumot, compatriote et digne successeur de
« l'abbé Le Beuf, pour les recherches sur la géographie
« ancienne de la France, etc.

« On trouveroit incontestablement dans toutes ces
« pièces la matière d'un nouveau *rapport sur le vanda-*
« *lisme*, qui dévoilerait bien des faits ignorés jusqu'ici,
« même dans les lieux où des actes de dévastation ont été
« commis. Ce seroit le complément nécessaire des trois

« premiers rapports de Grégoire. Peut-être des loisirs « moins interrompus nous permettront-ils d'entreprendre « un jour ce travail. En attendant nous détachons de « cette correspondance une lettre de dom Chaudon et « deux lettres de Delandine, nos estimables devanciers « dans la carrière de la Biographie. Les lecteurs du Bul- « letin du Bibliophile ont accueilli avec quelque faveur « les publications rétrospectives que nous avons faites « jusqu'ici ; celle-ci ne leur paraîtra sans doute pas moins « digne d'intérêt. »

Nous avons souligné le mot *Oberlin* : s'agit-il en effet de notre lettre qui aurait été communiquée à M. Lamoureux, ou bien de celles publiées par M. Gazier que nous allons mentionner, ou bien encore d'autres ? En tout cas nous ne croyons pas que notre lettre ait été publiée ; espérons que nos recherches sur ce point n'auront pas été trop incomplètes. Mentionnons que le regrettable M. Justin Lamoureux est mort à Nancy le 25 décembre 1859, v. *Bulletin du Bibliophile* 1860, 14e série, p. 993.

Enfin M. Gazier (1) a publié en 1880 en un vol. in-8° (Extrait de la *Revue des langues romanes*), Paris, Pedone-Lauriel et Durand : *Lettres à Grégoire sur les patois de France* (1790-94) : Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France au début de la Révolution, avec une introduction et des notes (2).

Le volume est divisé par *dialectes*. Sous celui de l'Alsace nous trouvons deux lettres d'*Oberlin* : la première sans date et la seconde, Strasbourg ce 13 novembre 1790.

(1) Nous devons la connaissance de cet ouvrage à M. Paul Meyer; nous en remercions vivement le savant membre de l'Institut.

(2) Notons que M. Ulysse Robert a publié en 1876, t. XXII, dans le *Cabinet historique*, un autre rapport de Grégoire intitulé : *Observations sur l'état actuel de l'instruction publique, des bibliothèques, des archives, des monumens*, etc., dans les départements de la Haute-Marne, la Haute-Saône, les Vosges, la Meurthe, etc., d'après le mss. n° 11422 du *fonds français* à la Bibliothèque Nationale.

Nous appliquerons à notre lettre la dernière phrase de M. Lamoureux que nous venons de transcrire, et nous estimons que notre document intéressera les lecteurs du *Bulletin,* qui feront la part des généreuses et un peu naïves illusions du moment. Il y a d'ailleurs dans la lettre que nous publions un intérêt de plus : dans la dernière partie Oberlin repousse avec un noble patriotisme et en termes énergiques l'accusation calomnieuse, disons mieux criminelle qui eut pour triste résultat de le frapper, ainsi que ses collègues dans l'administration de la ville de Strasbourg, d'une détention dans les prisons de Metz, laquelle fut quelque temps rigoureuse : Oberlin écrit précisément de Metz pendant cette détention.

Les quarante-neuf lettres autographes françaises à *M. Winckler, attaché au Muséum des Antiques,* chez M. Millin, à la Bibliothèque Nationale à Paris, contenues dans le vol. 199 du fonds allemand à la Bibliothèque Nationale (correspondance littéraire d'Oberlin) sont signées : *Oberlin,* tandis que la lettre que nous donnons aujourd'hui (c'est une petite remarque que nous croyons devoir faire) porte les initiales des prénoms *Jérémie Jacques,* J. J. du savant alsacien.

La réimpression du rapport du 16 prairial dans la *Révolution française* de 1882, t. II. Janv.-Juin, donne un attrait de plus à notre publication.

EMILE DU BOYS.

Metz, ce 24 prairial, l'an deux de la République une-indivisible.

Citoyen représentant,

Je viens de lire dans le Moniteur ton rapport savant et lumineux sur les moyens de révolutionner la langue françoise en l'enrichissant de termes empruntés d'autres langues, en remettant en usage des expressions signifiantes tombées en oubli, en fixant le sens des mots, qui vagues

et équivoques causent des méprises et empechent qu'on ne s'entende, en détruisant les jargons et les patois des différens départemens pour familiariser tous les enfans de la liberté avec l'idiome national et pour les mettre en état de lire et de comprendre les décrets de la Convention et les loix du pays. Il y a vingt ans et au delà qu'un petit séjour que je faisois annuellement au ban de la Roche me fournit l'occasion d'apprendre le patois de cette contrée. A l'aide des maitres d'école je parvins à recueillir les matériaux, qui devoient me servir à faire des recherches sur l'origine de l'idiome du moyen âge. Le Prof. Schloser de Göttingue les ayant vus chez moi m'exhorta à en faire un autre usage. Bref, je composai une grammaire patoise accompagné d'un vocabulaire patois ou glossaire.

Comme tu désires, qu'on fasse le recueil de tout ce qui a paru dans les différens patois de la république, j'ai pensé, que le petit badinage que je t'offre ici, oseroit se flater de n'être pas rejetté. Il contient quelques historiettes, lettres, fables, dialogues, proverbes, etc. S'il y a dans la rédaction de ce traité par ci par là quelque expression qui ne seroit pas de mise aujourd'hui, je te prie de penser, qu'il date de vingt ans (1).

Lorsque je le donnai au public, j'étois bien éloigné de croire que le tems seroit si proche, où l'on s'occuperoit à mettre les campagnards en état de changer leur mauvais jargon contre la langue cultivée. Il étoit réservé à notre glorieuse régénération de leur accorder ce bienfait.

Mais déja avant cette époque les soins de mon frere m'avoient détrompé. Il y a 30 ans environ qu'il fut placé

(1) *Essai sur le patois lorrain des environs du Ban de la Roche,* 1775, Strasbourg, Klein, in-8.

Notons en passant que dans la *Nouvelle Biographie générale,* le lieu de publication de la plupart des écrits d'Oberlin est désigné, depuis le premier, par le mot un peu vague de « ibid. ». Il faut deviner « Strasbourg ».

Notons aussi que l'ouvrage d'Oberlin figure au *Trésor des livres rares* de Graesse.

au ban de la Roche (1). Son dévancier, le digne cit. Stouber, que tu connois, avoit commencé à humaniser cette paroisse, composée de cinq villages, dans lesquels presque personne ne scavoit lire, moins encore écrire. Et comment l'auroient-ils appris ? Les maîtres d'école étoient traités de *Varins ;* leur places se donnoient tous les ans au rabais, et l'école faisoit la ronde par semaines dans les pauvres chaumieres des paysans, qui étoient obligés de céder leur poele (2) de ménage, étroit et obscur, pour cet usage. Les maisons d'école baties, les places de régens rendues stables, les écoles de tricotage établies pour les filles, ont produit une nouvelle génération instruite, sachant bien lire, bien écrire et chiffrer, ayant quelque connoissance des herbes utiles et salutaires du sol qu'elle habite. Une petite bibliothèque formée dans la maison ci-devant curiale de livres instructifs et amusants occupe depuis le loisir de plusieurs de ces montagnards dans les jours consacrés au repos, et a beaucoup contribué à épurer les mœurs dans ces villages. Enfin, une contrée, qui ne lisoit pas, il y a 50 ans, est aujourd'hui en état de lire les décrets de la Convention, que le cit. ministre s'appliquoit à leur expliquer.

Je ne sais au reste, pour le dire en passant, si depuis qu'il a cessé d'après la loi les fonctions de son ministere,

(1) Il faut voir notamment sur Oberlin, le pasteur du Ban de la Roche, et Stuber un charmant travail du *Magasin pittoresque*, t. IX, 1841, p. 95-100 (avec une vue du village et du presbytère d'Oberlin). Sur Oberlin du Ban de la Roche, voy. aussi : *Oberlin*, par Frédéric Bernard, 3e édition, Hachette, 1882, in-16, et *Oberlin*, par Madame Gustave Demoulin, Paris, Hachette, 1884, in-18 (Bibliothèques des Ecoles et des familles).

M. Stœber fils a publié dans la *Revue d'Alsace*, en 1874 (nouvelle série), une correspondance entre Oberlin du Ban de la Roche et Grégoire, où celui-ci fait éclater plus que jamais sa haine contre les Rois.

Il faut consulter aussi sur Grégoire, *homme politique*, les pages intéressantes que lui a consacrées M. Meaume, dans son *Etude historique et bibliographique sur les Lorrains révolutionnaires* (*Bulletin du Bibliophile*, 1878, p. 523-528), pour ne citer que le présent recueil.

(2) *Littré* dit : « *Poêle*, nom donné, en Allemagne et en Hollande, à la « chambre où est le poêle ».

il tirera encore le mince salaire, avec lequel il vivotoit avec sa famille nombreuse.

Il est donc prouvé par cette expérience, que si l'on ne parvient pas tout à coup à extirper l'usage du patois, on peut au moins introduire l'usage de la langue de la liberté d'abord pour la lecture et l'écriture ; on parviendra par la suite à la faire parler.

Encore un mot sur les moyens d'accélérer cette opération salutaire. A mon avis, il faudroit pour chaque espece de patois ou de langage vulgaire, comme le Lorrain, le Bourguignon, le Provençal, le Basque, le Gascon, le Bas-Breton, etc., une *petite* grammaire, contenant les déclinaisons, les conjugaisons, un vocabulaire patois-françois, on y ajouteroit quelques dialogues, chansons, historiettes tirées du recueil des faits héroïques de nos défenseurs de la patrie, et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ce seroit un des premiers livres élémentaires à traiter dans les écoles en question.

Depuis que la Convention Nationale a décrété que les instituteurs des écoles primaires s'appliqueroient à enseigner le françois dans les communes, où cette langue n'est pas assez connue, j'ai formé le projet de rédiger une pareille grammaire à l'usage de ceux qui parlent le patois lorrain. J'ai commencé à recueillir les matériaux pour le vocabulaire. Il me fait oublier quelquefois le chagrin, que me cause ma détention prolongée déjà jusqu'au huitième mois, et cela sous prétexte d'intelligences, que les ennemis auroient pratiquées dans Strasbourg parmi les autorités constituées (1). Or, bon Dieu ! il n'existe pas une ombre

(1) M. Winckler, dont nous avons parlé plus haut, publia, en 1807, t. II, dans le *Magasin encyclopédique*, une notice étendue sur Oberlin. Nous en extrayons (p. 120-121) le tableau de la détention imméritée du savant philologue : « L'estime et la confiance générales dont il jouissoit depuis longtemps auprès « de ses concitoyens le firent plusieurs fois appeller à présider les assemblées « publiques convoquées pour la nomination des magistrats. Cette confiance le « fit encore siéger parmi les administrateurs du district de Strasbourg et plus « tard parmi ceux du département du Bas-Rhin. Falloit-il plus que ces mar-

de preuves d'une si horrible inculpation. Il paroît, que des malveillans se sont proposé de bouleverser et de ruiner la commune de Strasbourg, qui cependant a fait tant de sacrifices pour la révolution. N'a-t-on pas imaginé et fait croire à la France entière qu'il y avoit eu un complot formé pour livrer la ville aux Prussiens ? Qui pourra donc croire à une pareille scélératesse sans en voir les preuves ? La malice abuse honteusement de la confiance de la représentation nationale. Si la ville de Strasbourg a été en danger l'année passée, l'unique cause en a été le manque de subsistances, amené par la proximité de l'armée du Bas-Rhin qui absorboit les approvisionnements à mesure que le département les cumuloit. Il est bien dur, crois-moi, cit. représentant, d'être arrêté sur de faux rapports, sans être ouï, et de se voir obligé de manger son peu de bien en négligeant ses affaires et celles même de la Répu-

« ques de l'attachement et de l'estime de ses concitoyens pour lui attirer la « haine de ceux qui en 1793 et 1794 désoloient la France? Dans la nuit du « 3 au 4 novembre 1793, Saint-Just et Lebas, commissaires de la Convention, « le firent arrêter par les satellites du tribunal révolutionnaire, ainsi que la plupart des membres de l'administration départementale du Bas-Rhin, et transférer le lendemain dans les prisons de Metz. Le voyage de ces malheureuses « victimes de la tyrannie la plus abominable, fut un digne prélude des scènes « d'horreur qu'on leur préparoit à Lunéville, à Nancy, à Pont-à-Mousson, une « populace affublée du bonnet rouge les accabla d'injures et de cris. Leur ar- « restation ayant eu lieu sous le prétexte aussi méchant qu'insensé d'avoir en « dessein de livrer la ville de Strasbourg à l'ennemi, on les traita, à Metz, « avec la plus grande barbarie; *souvent* on les laissa manquer du nécessaire « *plus d'une fois* (sic); ils n'étoient couchés que sur de la paille, et pendant « douze jours on leur refusa, dans un froid très rigoureux, le bois nécessaire « pour se chauffer. Lorsque de la prison militaire on les fit passer à l'abbaye « de S. Vincent, les geoliers démagogues n'eurent pas honte de mettre les fers « au respectable vieillard dont j'écris la vie et à ses compagnons d'infortune, et « de les faire marcher ainsi enchaînés deux à deux, jusqu'au lieu de leur destination.

« M. Oberlin supporta ce malheur avec la constance et la résignation d'un « vrai sage; lorqu'après trois mois de la plus sévère détention, il eut la ville « pour prison, il chercha et trouva de la consolation dans le travail... »

Winckler mourut à la fleur de l'âge, 36 ans, cette même année 1807, et le *Magasin encyclopédique*, même tome II, de 1807, reproduit les discours prononcés sur sa tombe, notamment par Millin.

blique. Je te réitere la priere, que je t'ai faite, de me gratifier de tes différens rapports, dont je connois tout le prix. Tu n'as qu'à les faire remettre à mon beau frere le cit. Kieulin. Que Dieu conserve la république ! Il favorise visiblement la révolution.

J.-J. OBERLIN.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

Les guerres sous Louis XV, par M. le comte Pajol, général de division, t. VI, gr. in-8 de 440 pp. F. Didot.

Le sixième volume de ce vaste et consciencieux travail contient les relations détaillées de la prise de Mahon par le maréchal de Richelieu, de la conquête de la Corse, des principaux événements militaires qui ont eu lieu pendant cette période au Canada, aux Antilles, dans les Indes, en Ecosse, en Pologne, etc. Dans un chapitre très intéressant, l'auteur a groupé l'historique des descentes des Anglais sur nos côtes ; dans un autre, des détails peu connus ou inédits sur les camps d'instruction formés en France, de 1715 à 1774.

L'impression générale qui résulte de ce livre, c'est que Louis XV et la plupart de ses ministres étaient mieux servis qu'ils ne méritaient de l'être. On ne peut voir, sans une douleur et une indignation d'autant plus grandes que les événements sont ici creusés plus à fond, l'activité, l'énergie, le dévouement des Montcalm, des Dupleix et de bien d'autres, payés de la plus noire ingratitude, et rendus inutiles, quelquefois par d'odieuses intrigues, le plus souvent par la nonchalance et l'incurie du gouvernement. On ne peut qu'applaudir à l'idée heureuse et vraiment patriotique qu'a

eue M. le général Pajol d'évoquer non seulement le souvenir de ces vaillants hommes, mais celui de leurs dignes auxiliaires, comme eux délaissés dans des régions lointaines, sacrifiés, vaincus par l'incurie du souverain et des ministres, autant, sinon plus que par l'ennemi! Ceux qui, dans des conditions si difficiles, si cruelles, firent leur devoir jusqu'au bout, ne sont pas moins dignes d'admiration, moins exemplaires que les victorieux. La charge de Margueritte à Sedan vaut celle de Kellermann à Marengo. Ce que la patrie demande, ce n'est pas le triomphe, dont Dieu décide, c'est l'effort!

Parmi les tristes tableaux qui se succèdent dans ce volume, çà et là pourtant le lecteur se repose sur quelques épisodes consolants, comme la prise miraculeuse de Mahon, la belle et heureuse défense de Pondichéry par Dupleix, en 1747; — l'étonnante bataille de Carillon, gagnée en juillet 1758 par Montcalm avec 5,000 hommes environ, dont 3,500 soldats réguliers, sur une armée ennemie forte du quadruple, dont 6,000 réguliers (voir p. 225).

A la suite de cette journée, qui sauvait encore le Canada, — pour la dernière fois! — « nos troupes restèrent épuisées de fatigue et ivres de joie. Montcalm, accompagné de son état-major, parcourut leurs rangs en les remerciant de leur conduite. Le jour même, il écrivait au gouverneur général : « L'armée, *et trop petite armée* du Roi, vient de battre ses ennemis! Deux mois après, une autre armée anglaise, débarquée en Bretagne, essuyait à Saint-Cast un échec non moins complet. Il faut lire dans l'ouvrage du général Pajol les détails de cette journée, dans laquelle nos troupes régulières furent énergiquement secondées par les milices locales. De cette relation, soigneusement étudiée, il résulte que le véritable héros de Saint-Cast fut d'Aubigny et non le duc d'Aiguillon.

L'œuvre savante et patriotique du général comte Pajol a sa place marquée dans toutes les bibliothèques militaires, comme ses précédents ouvrages sur son glorieux père et sur Kléber, ouvrages couronnés l'un et l'autre par l'Académie. B. E.

L'esprit de nos aïeux, anecdotes et bons mots tirés de manuscrits du XIIIe siècle, par M. Lecoy de la

Marche. *Paris, Marpon et Flammarion,* in-12 de 306 pages.

Ce recueil intéressant sous plus d'un rapport a été pour l'auteur un délassement, tandis qu'il travaillait à des ouvrages plus considérables, dont deux, l'*Histoire du roi René*, et *la Chaire française au moyen âge*, ont été couronnés par l'Académie. Les anecdotes dont se compose ce volume sont empruntées en grande partie aux anciens sermonnaires, dont M. Lecoy de la Marche a fait une étude si approfondie. Il a mis surtout à contribution quelques manuscrits anonymes composés uniquement d'anecdotes populaires, dont le principal est conservé à la bibliothèque de Tours. Toutes ces anecdotes peuvent être ramenées à deux types principaux. Le premier fait partie de ce fonds de traditions populaires qui datent des civilisations primitives de l'Orient, d'où elles ont passé dans l'antiquité grecque et romaine, puis dans les littératures modernes. L'autre catégorie se compose de traits empruntés à la vie réelle, aux événements et aux bruits publics du temps. On y trouve notamment un certain nombre de traits heureux attribués à Philippe-Auguste et à Saint Louis par des contemporains ou à peu près, et qui, s'ils ne sont pas tous absolument vrais, sont au moins bien trouvés, comme dit l'ancien proverbe italien. Plusieurs saillies de Philippe-Auguste offrent une similitude frappante avec celles d'Henri IV, et pourraient fournir un nouvel argument à la théorie de l'atavisme. Disons encore qu'il ne faut pas chercher des détails croustilleux dans ce livre, même au chapitre des femmes. On y trouve bon nombre de traits plaisants, mais non graveleux, et plusieurs d'une haute et poétique moralité.

INVENTAIRE SOMMAIRE DES TABLES GÉNÉRALES DES PÉRIODIQUES HISTORIQUES EN LANGUE FRANÇAISE PAR HENRI STEIN. LEIPSIG, OTTO HARRASSOWITZ, 1888, in-8°, 38 p. (Extrait du *Centralblatt für Bibliotekswesen,* 1888, fascicules 4, 5.)

M. H. Stein, un de nos bibliographes distingués, comme chacun sait, a fait tirer à part, Leipsig, Otto Harrassowitz, 1888,

38 p. in-8° : « l'Inventaire sommaire des Tables générales des Périodiques historiques en langue française » qu'il a fait paraître dans le *Centralblatt für Bibliotekswesen*, 1888. Non seulement le travail de M. S. est des plus utiles à consulter, mais il s'imposait en quelque sorte ; tous les travailleurs diront avec nous qu'il était devenu indispensable. Nous ne saurions d'ailleurs sur ce point mieux faire que de laisser la parole à M. S. lui-même.

« Le nombre des Revues et périodiques, dit-il, s'est tellement accru depuis trente ou quarante ans qu'il n'est plus possible aujourd'hui d'y rechercher un texte, un travail ou une gravure quelconque sans recourir à la table générale qui épargne beaucoup de peine et beaucoup de temps.

« Malheureusement beaucoup de périodiques, de très importants même, sont privés de cet indispensable instrument de travail. Et même si cet instrument existe, combien peu de gens en connaissent l'existence et savent l'utiliser à propos !

« Maintes fois déjà j'ai été surpris de voir que ces répertoires si pratiques ne fussent pas entre les mains des travailleurs et des érudits ; et c'est pour y remédier que j'ai été tenté d'imprimer le présent inventaire. » M. S. ajoute : « Ce premier essai ne comprend que les tables des *périodiques historiques en langue française*, réservant les périodiques *non historiques* pour une seconde publication, si l'on veut bien m'encourager dans cette voie. » Chacun est assez intéressé à la poursuite de l'œuvre de M. Stein pour que ces encouragements soient unanimes et chaleureux.

Nul d'ailleurs mieux que M. Stein n'était capable de nous donner cet « *Inventaire des Tables* » qui est fait avec soin et dont les appréciations sont, en général, frappées au coin de la science bibliographique la plus précise. Voy. notamment n° 15 : « Académie des Sciences morales et politiques » ; n° 79 : « Revue de l'art chrétien ; n° 84 : « Revue des Sociétés savantes » ; n° 122 : « Société de l'art français ».

LETTRES INÉDITES

DE

FRANÇOIS LUILLIER A PEIRESC

(SUITE)

VIII

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

Je vous ai d'autant plus d'obligation de vostre derniere lettre qu'outre les nouvelles qu'elle m'a aprises de Mr Gassendi, elle m'a encore confirmé dans la bonne opinion que j'avois prise chez mess. du Pui du recouvrement de vostre santé parfaitte, car pour vous dire la verité j'estois demeuré un peu estonné de ce que la penultieme lettre que j'ai receue de vous estoit escritte d'aultre main que de la vostre et de quelques paroles qui me donnoient à cognoistre qu'encore que vous n'eussiez pas grande aprehension de vostre mal, vous ne laissiez pas pourtant de juger qu'il y avoit subjet d'en prendre, si vous n'eussiez esté fortifié de courage et de resolution plus qu'une personne ordinaire. Ce mesme courage qui vous fait mespriser les inconvénients les plus rudes et les plus fascheus qui puisse (*sic*) troubler nostre vie et qui vous rend egal à ceux de qui nous avons conservé la memoire dans l'antiquité comme de personnages de singuliere vertu (1), vous rend extremement

(1) Ceci fait penser à l'éloquent passage, si souvent cité, de la lettre de Balzac a Luillier, du 15 août 1641 (édition de 1665, t. I, p. 495) : « Je demeure d'accord avec vous, de ce que vous dites de plus haut et de plus magnifique de

cher à vos amis et leur fait aprehender comme un peril d'une extreme consequence tout ce qui semble alterer le bon estat de vostre santé qu'il n'i a personne qui ne vous souhaite tres longue : pour moi oultre l'interest que je prends à vostre conservation avec le reste des gens de bien, j'ai encore le particulier de souhaiter une si longue durée à vostre vie qu'elle me donne quelque occasion dans un si long temps de vous rendre au moins quelque eschantillon du service que je vous ai voué non pas en intention de m'acquitter, car au contraire je scai bien plus je vivré plus aussi j'accumuleré d'obligations passives en vostre endroit, mais seulement pour vous faire cognoistre quil y a quelque sorte d'ingenuité en moi qui m'empeschera d'oublier à jamais l'honneur que vous m'avez fait, me recevant sans aulcun merite pour,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

Luillier (1).

IX

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

J'ai receu celle qu'il vous a pleu m'escrire la derniere avec les excuses que vous y auez voulu mettre tout à fait inutiles ou plustost surabondantes envers celui qui ne

vostre ami; et si vous me permettez de me servir en François d'une parole empruntée de Grèce, j'adjouste que nous avons perdu en ce rare personnage une pièce du naufrage de l'antiquité, et les reliques du siècle d'or. Toutes les vertus des temps héroïques s'estoient retirées en cette belle âme... ». C'est au sujet de cette oraison funèbre que Chapelain écrivait à Balzac (tome I, p. 218) : « J'ay veu M. Lhuillier qui est transporté de la beauté de la lettre que vous lui avez envoyée... ». Balzac pouvait-il se dispenser de louer qui l'avait tant loué, par exemple, de dire (*Ibid.*, p. 97) : « nostre incomparable Mr Luillier » et (*Ibid.*, p. 668) : « l'admirable Mr Luillier »?

(1) Fonds français 9539, pièce 76. La lettre n'est pas datée, mais sur le pli le soigneux Peiresc a écrit ceci : par l'ordinaire du 21 octobre 1633.

desire que vostre contentement et de vous laisser le moien et la liberté la plus entiere qu'il est possible de proffiter à toute la chrestienté (1) comme vous faictes par les soins continuelz que vous prenez de satisfaire à tous ceux qui vous temoignent quelque louable curiosité. Vous m'obligerez extremement d'user tousjours de moi comme d'une personne dependante absolument de vous; j'ai pris encore sous l'asseurance que vous le trouviez bon la liberté de mettre dans le pacquet de livres que vous envoie Mr Du Pui, un petit discours de Scichard pour Mr Gassendi ; tout le reste que vous trouverez dans ledit pacquet est pour vous, comme doit vous avoir donné aduis Mr du Pui. J'ai mis aussi des tables de Lansbergues (2) qui vous demeureront, s'il vous plaist, pour vostre usage au lieu de celles que vous avez baillées à Mr Gassendi, comme il me mande. Vous l'obligerez extremement de lui envoier un exemplaire de l'apologie *pro terræ motu* de Joannes Lansbergues (3) et autant de la dissertation de Martinus Hortensius (4). Il me les avoit demandees, mais je n'en ai peu trouver ; on m'en promet dans quinze jours qui remplaceront les vostres. Cependant Je demeureré,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant seruiteur,

Luillier.

(1) C'est-à-dire d'être utile à toute la chrétienté.

(2) Philippe Van Lansbergue de Merrlebeecke *(Lansbergius)* naquit à Gand, le 25 août 1561, et mourut à Middelbourg le 8 novembre 1632. Les *Tables* de cet astronome *(Tabulæ motuum cœlestium perpetuæ)* venaient de paraître traduites par D. Goubard : *Les Tables perpétuelles de Philippe Lansbergue,* etc. (Middelbourg, 1633, in-fol.).

(3) Cette apologie fut composée par un fils de l'auteur des *Tables,* fils appelé ici *Jean,* ailleurs *Jacques : Apologia pro commentationibus Philippi Lansbergii in motum Terræ diurnum et annuum* (Middelbourg, 1553, in-4). C'est une attaque aux réponses de Libert Froidmont, Jean-Baptiste Morin, et Pierre Bartholin contre les *Commentationes in motum Terræ* de Philippe *Lansbergue* qui avaient paru à Middelbourg (1630, in-4).

(4) *Martini Hortensii dissertatio de Mercurio in sole viso* (Leyde, 1633, in-4).

J'ai donné vostre lettre à M[r] Chappelain qui vous en rend mille graces (1).

Ce Xme novembre 1633 (2).

X

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

Je me rejouis extremement avec vous que nostre bon ami M[r] Gassendi ait travaillé si heureusement et ait joui d'un loisir si peu interompu (3) que le cinquiesme cahier de son traitté soit entre vos mains. Je me promets bien que dans ce cahier là ou celui qui le suivra tout au plus il poura finir ce qui concerne la Vie d'Epicure et l'apologie qu'il ha entrepris de faire pour le deffendre des calomnies des Stoïcques ; j'en ai fait voir quelque chose à M[r] Chappelein par la permission que me donnoit M[r] Gassendi de le communiquer à ceux de mes amis que je jugerois le meriter ; ledit s[r] Chappelein y a pris fort grand plaisir (4) et sur tout au stille qu'il trouve tout à fait cice-

(1) Cette lettre ne nous a pas été conservée. On ne trouve dans les registres des minutes à Carpentras que deux lettres adressées à un homonyme de l'auteur de la *Pucelle*, *M. Chapelain, à Paris,* le 29 janvier et le 12 juillet 1629 (registre III, f° 59).

(2) Fonds français 9539, pièce 76 *bis*.

(3) Gassendi était alors à Digne d'où, le 11 février 1634, il écrivait à Peiresc : « Vous voiez que le train que j'ai pris de transcrire ma philosophie, ne m'empêche pas de faire tous les jours des observations. » Dans la même lettre (analysée par Bougerel, p. 130), il disait : « J'ai écrit à Luillier de vous envoyer les deux images ou portraits d'Epicure. » Gassendi vint, le 18 mars, à Aix pour son procès relatif à la prévôté de Digne, et il logea, comme c'était son habitude, chez son ami Peiresc.

(4) C'est ce qu'il écrit lui-même à Gassendi, le 18 février 1634 (tome I, p. 63) : « J'ay leu avec un plaisir indicible la préface de tout le volume adressé à nostre amy [*Epistola dedicatoria ad Franciscum Luillierum*], et ay estimé singulièrement tant les bonnes mœurs et la candeur vrayment philosophique qui y paroit, que l'ordre, la doctrine, l'élocution. »

ronien (1). Si je pensois avoir esté cause, comme vous m'escriviez par la vostre, qu'un si bel ouvrage et si utile fut donné au public, je penserois bien que ma vie quoique retirée et fort privée auroit rendu un bon service non seulement à mon païs, à qui je pense devoir veritablement, mais à toute l'Europe, car sans doute cet ouvrage comprendra ce que nous n'avons point ailleurs, scavoir un ramas de toutes les diverses philosophies des anciens avec l'explication de leurs opinions et principalement de celles qui ont semblé plus estranges et absurdes, mais je scai combien je suis eloigné d'avoir merité cet advantage (2). Si personne ha incité M[r] Gassendi à une si penible entreprise, c'est vous, Monsieur, plus que tout aultre par l'ayde qu'il a esperé de vous qui seul en la province pouviez l'asister de ce qui lui mancquoit et par vostre exemple mesme qui n'espargnez ni frais ni soin mesmes dans les occupations de vostre charge fort subjette, pour rechercher ce qui se peut recouvrer de l'antiquité. Pour moi je ne croi pas que de trois siecles on puisse espérer rien qui egale la valeur de ces ma[nus]crits grecs que vous avez eus de Leuant quand il n'i auroit que les fragments du Polybe (3).

(1) On retrouve cette dernière épithète dans la lettre de Chapelain citée (note précédente) : « Pourveu que vous soyes autant cicéronien dans le corps du livre que dans la préface, il n'y aura rien à désirer. » Balzac lui aussi goûtait beaucoup le style de Gassendi et il disait à Conrart, le 30 janvier 1641, au sujet du biographe de Peiresc : « Je connois qu'il sçait l'art d'escrire, et que sa latinité est du bon temps, et partant il fera grand honneur à la mémoire de son ami. »

(2) Luillier se montrait ici trop modeste et ne se rendait pas justice. Chapelain écrivait (lettre déjà citée dans les notes 2 et 3) : « Si j'avois peu aimer M[r] L'Huillier davantage que je ne fais, il est certain qu'il m'y auroit obligé par l'instance efficace qu'il vous a fait de ne pas tousjours garder cette perle d'incomparable prix. Nous ne le remercirons jamais assez bien de l'avantage qu'il a procuré à tout ce qu'il y a de gens lettrés et raisonnables. » Gassendi, dans l'épître dédicatoire du *De vita et moribus Epicuri* adressée *Viro illustri Luillerio, parisino rationum magistro integerrimo, amico longe optimo,* déclare formellement que c'est par déférence pour lui qu'il a mis au net ses Commentaires sur Epicure.

(3) Sur ces fragments de Polybe et sur les autres fragments d'auteurs anciens recueillis par Constantin Porphyrogénète, dans son traité des *Vertus et des*

Il y a peu que j'ai leu cet autheur avec un plaisir d'esprit tel que je ne m'en pouvois jamais promettre un pareil, mais encore avec un plus grand regret de perte de ce qui nous mancquoit. J'attends donc avec grande impatience l'impression de ce que vostre liberalité ha donné au public. J'ai veu celui qui y travaille qui nous la fait esperer dans peu (1). Il y a un advantage dans ces fragments de Polybe que ce sont discours entiers ; tirez par extraict de tout l'euvre et non pieces intercompues, si bien que l'on se peut promettre d'avoir tousjours un discours parfait et des meilleures[matieres] qui eussent esté traictees par lui. Car celui qui ha fait l'extraict s'y cognoissoit. [Je] commence à faire coppier quelque chose de l'ouvrage de M. Gassendi ; Je vous renuoie p[ar] ce voiage le second cahier et peut estre par le premier aurez vous le troisiesme et quat[riesme], car mon copiste va assez viste. Je vous enuoiré aussi quelque jour une feuille d[e ce] qu'il aura fait affin que vous voiez si son escriture vous plaira. Je vous env[oyai] par le dernier ordinaire le Craion d'Epicure de la vigne de Ludovisio (2) me persuadant que vous aviez celui d'Erycius Puteanus (3); à tout hasard pourtant je le vous en[voie]

Vices, voir l'importante lettre du 18 décembre 1627 dans le tome I des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, p. 444-450.

(1) Il s'agit là du docte Henri de Valois, alors âgé de trente ans : il allait publier, l'année suivante, le manuscrit de Peiresc : *Excerpta Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni*, etc. (Paris, 1639, in-8°).

(2) D'Aubigné a employé le mot *craion* pour esquisse. Il s'agit probablement ici d'un dessin récemment retrouvé sur quelque monument des environs de Rome.

(3) On sait que c'est le nom d'un polygraphe très fécond appelé par nous *Henri Dupuy* et par les Flamands *Van de Putte* (mort à Louvain le 17 septembre 1646). Le portrait d'Epicure qu'il fit le premier connaître est célèbre : le philosophe y est représenté de profil, chauve et avec une barbe ondulée. Aucun des trois portraits d'Epicure gravés dans l'*Iconographie grecque*, d'E. Q. Visconti (tome I, Paris, 1811, planche xxv), ne doit être confondu avec ceux qui sont ici mentionnés, car du texte de l'archéologue (p. 215), il résulte qu'à ses yeux l'image du philosophe n'aurait été connue qu'en 1745 par la découverte de l'Hermès à deux têtes d'Epicure et de Métrodore, faite en fouillant le sol pour la nouvelle façade de Sainte-Marie-Majeure.

cette fois cy. Les lettres pour Scichard partirent heureusement bien peu de temps aprez que les eu receues et celle d'Hortensius de mesme. Quant aux coffres que j'avois fait faire pour lui et qui monstroient un assez gros volume Je les ai emballées avec des livres que l'on envoiait à M. de Saumaise et y arriveront quand ilz pouront, car de les envoier par terre il estoit impossible.

Monsieur,

Vostre tres humble serviteur.

Luillier (1).

A Paris, le XXIIII feurier 1634.

XI

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

Je viens tout presentement de recevoir vostre lettre du XI de ce mois avec beaucoup de ressentiment de l'incommodité qui vous a empesché de la faire de vostre main, mais avec quelque sorte de contentement que cela m'ait donné nouveau subjet de vous prier d'user tousjours de vos liberalitez et de vos civilitez envers moy de facon que ce soit sans nulle incommodité de vostre personne et de vostre temps. Je vous asseure que je ne recois jamais lettre de vous principalement un peu longue que je n'aie un extreme desplaisir du temps qu'elle vous a cousté. Aultrefois Mr Gassendi et moi nous sommes entretenus avec admiration du loisir qu'il vous falloit prendre pour satisfaire à tant de lettres que vostre seule civilité vous obligeoit d'envoier en tant de divers endroits (2) et je peus dire de

(1) Fonds français 9539, pièce 77.

(2) Le nombre de lettres écrites par Peiresc pendant les trente années comprises entre 1606 et 1637 est effrayant. Les sept registres de minutes de l'In-

cette derniere que pour n'estre pas de vostre main, Monsieur, elle est extremement de vostre esprit, belle, curieuse et fort judicieuse. Je n'en oserois dire dauantage pour n'offenser vostre modestie ; vous m'avez ordonné de la faire voir à Mess. du Pui et moi, Monsieur, je vous demande comme une grande grace d'en pouvoir faire tirer une copie au moins en ce qui touche l'anatomie et l'observation de l'œil du Thon (1) et de le faire voir à un bon nombre de curieux qui se trouveront icy fort satisfaicts de cette nouvelle observation, entre aultres Monsieur de la Brosse (2), Moreau (3), Bouillaud, le pere Mersenne et un Mr Chanut, thresorier de France en Auvergne, duquel j'honore extrememeut l'esprit et le savoir, bien que j'en aie perdu l'amitié (4). Mr Gassendi vous poura donner davantage de cognoissance du merite de ce personnage sans doute un des plus grands philosophes que nous aions aujourd'hui à Paris (5). Au reste je croi que Mr Bourdelot

guimbertine en renferment plus de sept mille, et ces registres ne contiennent pas de bien s'en faut toute la correspondance du procureur général de la littérature.

(1) Gassendi nous apprend (Vie de Peiresc, livre V, page 402) que le nonce Georges Bologneti, qui était alors de passage à Aix, voulut assister à la dissection de cet œil, opération dans laquelle le grand curieux fut aidé par son futur biographe. Ce même biographe ajoute que Peiresc envoya une copieuse relation de ses recherches anatomiques à François Luillier, et c'est à cette occasion qu'il fait de cet ami particulièrement cher *(amicum mihi singularem)* l'éloge que j'ai signalé dans l'*Avertissement*, éloge dont il dit que s'il voulait le rendre complet, il ne le terminerait jamais.

(2) Guy de la Brosse, le médecin de Louis XIII, le créateur du Jardin des Plantes.

(3) Le célèbre médecin-bibliophile, René Moreau, si souvent mentionné dans les lettres de cet autre médecin-bibliophile qui s'appelait Guy Patin.

(4) Pierre Chanut, né à Riom en 1600, mourut à Livry en juillet 1662, ayant été ambassadeur de France en Suède et en Hollande. Voir sur ses manuscrits les indications fournies par M. Lud. Lalanne (*Dictionnaire historique de la France*).

(5) D'autres, comme Wiquefort, ont appelé cet ami de Descartes « un des plus savants hommes de son temps ». Chanut mériterait d'être l'objet d'une étude particulière et développée. On vient de s'occuper de lui dans un important recueil étranger, la Revue historique publiée par la Société suédoise d'histoire (article de M. Weibull sur les *Mémoires de Chanut*).

vous l'a escrit et fait offres de son cabinet. Il m'a dit mesme qu'il vous envoieroit un catalogue, et comme ses promesses sont tres honnestes, je me promets aussi que les effects suivront pareillement selon vostre desir ; il me respondit à l'heure que lui parlé de voir son cabinet qu'il n'estoit pas en ordre, ce qui fut cause que je ne l'osai pas presser dauantage, attendant à recevoir vos ordres et vos commandements sur ce qu'il vous aura mandé. Je demeure,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Luillier (1).

De Paris, ce XIX avril 1634.

XII

(MÊME ADRESSE)

Monsieur,

Si je n'avois une extreme confiance en vostre bonté de laquelle j'ai tant de preuves, je pense que je ne prendrois jamais la hardiesse de recommencer une intelligence que j'ai si mal entretenue depuis un mois, n'aiant pour toute excuse que mon demenagement lequel veritablement m'a occupé plus que je ne me serois peu persuader et principalement l'arengement de mes livres dont je suis presque à la fin à la réserve des humanistes in octavo (2). Mais c'est une peine qu'il m'a fallu prendre une fois jusques à

(1) Fonds français 9539, pièce 78.

(2) Six ans plus tard, Luillier arrangeait de nouveau des livres, à la suite d'un autre déménagement. Chapelain, le 29 avril 1640, écrivait à Balzac (tome I, p. 611) : « M[r] L'Huillier, dont vous me demandé des nouvelles, ne me voit jamais sans me demander des vostres, et tousjours avec passion pour vous. Il est vray que, depuis trois mois, je l'ay peu veu à cause de son desmenagement qui l'occupe tout entier dans le rangement de sa bibliothèque. » Je reproduis une note jointe à ce passage : « Savait-on que Luillier possédait une bibliothèque assez considérable pour que l'arrangement de ses livres l'absorbât pendant trois

mon cabinet arrangé. Ma plus grande commodité en cette nouvelle habitation est d'avoir le chemin de chez moi chez Mr Du Pui bien plus aise que de mon aultre logis encore que bien peu plus court, oultre que n'estant pas tant en cœur de ville, je ne suis pas à beaucoup prez tant diverti (1). Je ne scai si ce bonheur me durera longuement. Au moins suisje prez d'estre traversé par le service de la chambre où je vais rentrer justement au temps que vous sortez de vostre palais. Je ne vous parle point du procez de Mr Gassendi qui, selon mon sens et le sien et comme je croi le vostre encor, aura toujours bonne issue pourveu qu'il en ait une (2); pourveu que ce bon homme conserve vostre bienueillance, il sera tousjours le plus content prelat du Roiaulme. C'est aussi la plus grande et plus riche posession que je souhaite que de me continuer l'honneur de,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Luillier.

De Paris, le XXII juin 1634 (3).

(*A suivre.*)

(1) Détourné, dissipé.

(2) Au sujet de la prévôté de Digne. Sur ce procès, qui traînait depuis dix ans et que Gassendi gagna enfin (19 décembre), voir Bougerel, p. 146. Voir encore sur *Gassendi plaideur* (je devrais ajouter, pour être juste, *plaideur involontaire*), divers documents réunis à la suite de la réimpression déjà citée de l'*Oraison funèbre* du prévôt de Digne par son successeur en cette dignité, Nicolas Taxil.

(3) Fonds français 9539, pièce 79.

LES AQUARELLES DE JULES JACQUEMART

POUR L'HISTOIRE ARTISTIQUE DE LA PORCELAINE

Quiconque apporte quelque attention aux œuvres d'art exécutées de notre temps connaît les merveilleuses gravures à l'eau-forte de Jules Jacquemart. On connaît déjà moins ses aquarelles d'après nature, faites dans les dernières années de sa vie, quoiqu'elles aient été très justement remarquées aux expositions organisées par la Société des aquarellistes français, mais on connaît très peu, sinon point du tout, les dessins excellents que l'habile et aimable artiste a faits d'après les porcelaines de tous les pays avant de les fixer, à l'aide de sa pointe, dans le métal. Depuis longtemps déjà nous avons pris soin de signaler l'intérêt qu'offrent ces aquarelles, précises jusqu'à la minutie, fidèles jusqu'à la contrefaçon, mais ayant eu l'occasion de revoir ces aquarelles il nous a paru utile de les signaler de nouveau à l'attention des hommes de goût qui ont conservé le souvenir de Jacquemart et aux curieux qui aiment ce qui est excellent et parfait.

Au moment où la plupart de ces aquarelles ont été faites, Jacquemart était encore fort jeune. Son nom n'avait paru au bas d'aucune œuvre d'art et quelques essais timides, exécutés sous les yeux de son père, formaient tout le bagage du débutant. Comment fut-il amené à entreprendre cette série d'aquarelles, il est bon de le rappeler. Albert Jacquemart, qui occupait au ministère des finances un poste important, employait les rares loisirs que lui laissaient ses fonctions à recueillir des porcelaines de tous les pays et de toutes les époques. Il cherchait à se renseigner aux

meilleures sources sur l'histoire et les progrès de cette industrie qui, par plus d'un côté, tient à l'art, et résolut, avec le concours de son collègue, M. Edmond Le Blant, d'écrire l'histoire de la porcelaine, non seulement au point de vue de son exécution matérielle, mais surtout au point de vue de l'art. Cet ouvrage terminé, les auteurs se mirent en quête de trouver un éditeur. La chose n'était pas aisée ; les livres de cette nature s'adressent, s'adressaient à cette époque surtout, à un public très restreint, et il n'était pas facile de persuader à un libraire d'entreprendre une publication dans laquelle il devait mettre dehors une forte somme sans certitude aucune de rentrer dans ses déboursés. Le savant Bibliothécaire du ministère de l'Intérieur, M. Jules Niel, ami de MM. A. Jacquemart et Le Blant, se proposa comme intermédiaire et soumit à M. Techener le manuscrit qui lui avait été confié. Malgré les excellents arguments que M. Niel fit valoir aux yeux de M. Techener, celui-ci accueillit assez froidement la proposition qui lui était faite ; quel que fût le mérite de l'œuvre et le savoir des écrivains, il craignait que le public goûtât assez peu une publication aussi spéciale dans laquelle aucune planche ne viendrait compléter pour les yeux les descriptions les plus exactes et les définitions les plus précises, et, d'un autre côté, il ne pouvait songer à faire faire à ses frais le nombre de planches qu'il jugeait nécessaire. Pendant que les négociations se poursuivaient, Jules Jacquemart ne cessait de faire des dessins d'après les porcelaines possédées par son père ou d'après certaines pièces particulièrement intéressantes qui avaient été confiées aux historiens de la porcelaine. Il entendait ainsi former un album intime composé des spécimens les plus précieux que son père avait décrits ou commentés dans son ouvrage. Il ne songeait guère que ces dessins exécutés à l'aquarelle allaient non seulement déterminer M. Techener à entreprendre la publication de l'histoire de la porcelaine, mais qu'ils seraient le point de départ de toute

sa carrière. M. Niel, qui n'avait pas cessé ses démarches auprès de M. Techener, demanda à Jules Jacquemart de lui confier ses dessins, et armé de cet album il se rendit à nouveau chez l'éditeur indécis. Celui-ci fut charmé par ces œuvres exquises, mais ne se laissa pas encore convaincre. Qui pourrait graver, comme il conviendrait, des dessins aussi délicatement traités? Combien demanderait un artiste pour graver des aquarelles aussi précieusement et aussi intelligemment exécutées? A une première objection venait s'en ajouter une seconde. M. Niel ne se lassa pas d'insister, mais comprenait fort bien les excellentes raisons qui poussaient l'éditeur à la résistance. Il revint trouver Jules Jacquemart et lui demanda s'il ne se trouvait pas assez bien préparé pour graver lui-même les aquarelles qu'il venait d'exécuter d'une façon si excellente, certain, disait-il, que l'éditeur serait conquis si le jeune artiste consentait à transporter dans le métal ses merveilleux dessins. Désireux avant tout de faciliter à son père la publication de son important ouvrage, Jules Jacquemart, après avoir manifesté une surprise bien naturelle, promit d'essayer, mais ne prit aucun engagement. Il n'osait pas espérer qu'il pût réussir au gré de l'éditeur et il demanda quelque temps avant de donner une réponse définitive. Il se mit à l'œuvre avec une ardeur sans pareille, faisant des efforts surhumains pour se rendre maître de procédés qu'il connaissait à peine, recommença plusieurs fois avant de réussir à son gré une ou deux planches et ne se décida à les présenter à M. Niel que lorsque son père lui eut assuré qu'elles lui paraissaient suffisamment bonnes pour être soumises à l'ami qui prenait en main avec tant de cœur leurs intérêts. M. Niel porta immédiatement à M. Techener les essais du jeune graveur et le traité fut signé peu de jours après; M. Techener se chargeait de tous les frais d'impression et Jules Jacquemart s'engageait à graver à l'eau-forte vingt-huit planches d'après les dessins que M. Niel avait communiquées à l'éditeur.

Cette suite d'aquarelles exécutées sur vélin se compose aujourd'hui de vingt-six feuilles ; les dessins des planches qui occupent dans l'*Histoire de la porcelaine* les numéros 22 et 23 et qui reproduisent un grand vase, des tasses et une coupe de la manufacture de Sèvres, ne s'y trouvent pas, mais l'art de notre grande manufacture nationale est représenté par le dernier dessin de la série qui reproduit des spécimens hors ligne empruntés à la collection de M. Léopold Double. Ce portefeuille contient donc un résumé complet de ce que l'art du porcelainier a produit de plus parfait dans tous les genres, dans tous les temps et dans tous les pays ; on voit successivement passer sous ses yeux l'art japonais avec des specimens de la porcelaine impériale, des familles chrysanthemo-pœonienne et rose, l'art chinois avec ses porcelaines verte, rose ou bleue ; des porcelaines hindoues et persannes complètent la partie consacrée à l'Orient. Pour la France des types caractéristiques ont été empruntés aux fabriques de Saint-Cloud, de Vincennes, de Mennecy, de Chantilly, de Sceaux et de Sèvres, et il n'est pas jusqu'aux porcelaines italiennes, dites de Médicis, aux porcelaines anglaises de la fabrique de Chelsea ou hollandaises exécutées à La Haye qui ne soient représentées ; un pot à eau, une tasse et un flacon à odeur donnent de la porcelaine dure de Saxe l'image la plus fidèle et suffisent à indiquer le caractère bien particulier de sa fabrication. C'est un musée restreint, mais un musée choisi avec discernement que J. Jacquemart nous fait passer sous les yeux, et il a mis un tel art à représenter dans ce qu'ils ont de particulièrement typique les objets qu'il nous recommande, que l'on éprouve devant ces reproductions tracées au pinceau le même plaisir que devant les objets mêmes. On retrouve la coloration douce ou puissante, mais toujours harmonieuse de ces pièces de choix et on se demande comment l'artiste a pu aussi complètement s'identifier avec ses modèles. Il ne reproduit pas avec les mêmes procédés les œuvres exécutées en Orient

ou en Occident ; il semble qu'il a trempé son pinceau dans une eau différente, qu'il a employé d'autres couleurs lorsqu'il a retracé des œuvres japonaises ou chinoises, françaises ou italiennes. L'art de la reproduction est poussé à ses dernières limites.

Quelque délicates que soient les gravures exécutées par J. Jacquemart d'après ces aquarelles, elles sont loin d'en donner une idée absolument fidèle. A ce moment de son existence l'artiste qui devait créer un genre dans la gravure, la reproduction des œuvres de haute curiosité, en était encore à ses tout premiers débuts. Sa pointe n'avait pas encore acquis cette souplesse qu'elle devait bientôt atteindre et avait, à chaque instant, à vaincre des difficultés de tout genre. Dans la porcelaine d'ailleurs, comme dans tous les arts décoratifs, la coloration joue un rôle capital ; le dessin, sans doute, ne perd jamais ses droits, mais, si dans l'art proprement dit, il n'autorise aucune concession, dans l'art décoratif il ne condamne pas certains écarts avec la même sévérité. L'ornementation, qui y occupe une large place d'ailleurs, a toujours admis la fantaisie. Ces gravures de J. Jacquemart seraient-elles parfaites, et plusieurs le sont en effet, qu'elles seraient condamnées, par leur nature même, à demeurer très inférieures aux dessins originaux ; pour reproduire une porcelaine peinte comme pour reproduire une étoffe, la couleur est absolument indispensable et le graveur, qui n'a à sa disposition que toutes les gammes qui séparent le blanc du papier du noir de l'encre, est condamné à une infériorité manifeste. L'agrément de la plupart de ces objets réside principalement dans l'harmonie et dans la bonne disposition des tons juxtaposés, et la gravure avec sa couleur unique, variée à l'infini si l'on veut, peut indiquer la valeur relative des tons employés par le peintre, mais ne peut lutter victorieusement avec les objets mêmes, qui perdent forcément dans une reproduction monochrome la plus grande partie de leur attrait.

GEORGES DUPLESSIS.

BARTHÉLEMY (LE P. PIERRE DE SAINT-LOUIS),

ET SON POÈME DE LA MAGDELAINE

I

Les caprices de la renommée ne sont pas moins étranges que ceux de la fortune. L'auteur de la *Magdelaine* devint plus fameux par son extravagance que bien d'autres ne le furent jamais par un talent réel; et aujourd'hui encore, c'est le ridicule qui défend son nom de l'oubli.

Né en 1626 à Vauréas en Dauphiné, il eut pour précepteur un religieux carme, ami de sa famille, qui lui apprit tout ce qu'il savait de latin, d'histoire, de littérature, etc. ; et, pour le couronnement de l'édifice, l'art de fabriquer des rébus, des logogriphes, des anagrammes ; exercice qui eut une influence décisive sur l'esprit du disciple. La nature avait traité celui-ci en marâtre impitoyable, si l'on en juge par le portrait qu'a fait de lui son confrère le Père de Villiers, dans la *Bibliotheca Carmelitana*. Il était bossu par devant et par derrière, avec une fort grosse tête sur un tout petit corps, et, ainsi bâti, de complexion fort amoureuse, pour compléter la ressemblance avec Polichinelle. A vingt ans, il s'éprit d'une passion incandescente pour une jeune personne nommée *Magdelaine*, et n'épargna pour lui plaire ni les petits soins, ni surtout les anagrammes. Dans l'espace d'un seul jour, il lui en envoya trois douzaines rien que sur son nom. Après cinq années d'une cour assidue, il touchait ou il croyait toucher au bonheur, quand sa Magdelaine mourut de la petite vérole (1631). Desespéré, Barthélemy renonça au monde ; et, comme sa belle lui avait, peu de temps avant sa mort,

fait présent d'un scapulaire, il vit dans cette circonstance un témoignage de la volonté divine. Il entra donc dans l'Ordre du Carmel, et reçut en religion le nom de Pierre de Saint-Louis. Dans un couvent aux environs de Marseille, son ardeur poétique se ralluma tout à coup. Il projeta deux épopées, l'une en l'honneur du prophète Elie, fondateur de son Ordre comme chacun sait, l'autre en l'honneur de la Magdelaine, patronne de sa défunte amie. Sa première idée était de commencer par le poëme d'Elie, qu'il avait baptisé d'avance l'*Eliade*, titre si semblable à *Iliade*, que la postérité pourrait s'y tromper ! Mais par suite d'une vision, ce fut la Magdelaine qui obtint la priorité. Cet ouvrage fut connu longtemps avant l'impression, par des lectures et des copies manuscrites, et trouva des partisans, non seulement parmi les confrères de l'auteur, mais parmi les beaux esprits méridionaux, qui y retrouvaient par pannerées de ces *concettis*, que le cavalier Marin avait mis à la mode. Il y eut toutefois des protestations; un homme de goût, ayant eu communication du premier chant de l'œuvre nouvelle, s'en moqua dans plusieurs sociétés de Marseille. Notre poète se vengea avec son arme favorite de ce railleur, qui s'appelait *Baltazar de Vios*. Il anagrammatisa ce nom en provençal, et y trouva ces mots: *Dia uro aze basta*, Hue donc, âne bâté !

Les Carmes furent d'abord fiers de leur poète et de son œuvre ; car, tandis qu'il y travaillait, ses supérieurs l'envoyèrent comme professeur de belles-lettres à Saint-Marcellin en Dauphiné, où ils avaient un collège. Il existait alors tout près de cette petite ville un fort beau château nouvellement construit, Triols, qui figure dans la collection Pérelle, et où l'on a dû faire plus d'une lecture de la *Magdaléïde* (1). Néanmoins, quand le P. de Saint-Louis

(1). Nous avons reproduit dans l'*Art des jardins* (p. 249), la vue de ce château et de son parc, très remarquable par une singularité rare et peut-être unique, la forme elliptique des deux avenues principales, qui naturellement influait sur la forme des parterres qu'encadraient ces allées.

eut terminé son premier poème, vers 1668, il eut de la peine à obtenir l'autorisation de le faire imprimer, et l'ouvrage, publié à Lyon, fut d'abord assez froidement accueilli. Sans se déconcerter il attaqua l'autre épopée, l'*Eliade*, et l'écrivit d'un bout à l'autre dans le même style. Mais cette fois, il ne lui fut même pas permis de faire paraître cette élucubration, qui lui avait coûté huit années de travail. On l'envoya même en faire pénitence dans un couvent perdu au milieu des Alpes, où il mourut d'une hydropisie vers 1684. C'était, suivant ses biographes, un excellent homme, d'une vie exemplaire, et qui n'avait que deux défauts; son infatuation poétique et une attraction pour le beau sexe qui, malgré lui, malgré son physique odieusement ingrat, n'avait fait que s'accroître avec l'âge. On prétend que, pour éviter les tentations, il n'allait jamais dans les rues que les yeux fermés, au risque des chocs et des chutes !

II

Le poème du P. de Saint-Louis, dont il passe assez souvent des exemplaires dans les ventes, est intitulé : *La Magdeleine au désert de la Sainte-Baume, poème spirituel et chrétien*, en 12 livres. *Lyon*, in-12. Le privilège pour l'impression est de 1668, et il y a des exemplaires sous cette date ; d'autres, de la même édition, dont le débit fut lent, avec un nouveau frontispice daté de 1674. Mais, dix ans après la mort de l'auteur, il s'en fit, à Lyon, une nouvelle édition, qui eut un immense succès de ridicule, la révolution du goût s'étant étendue enfin jusqu'en province. Cette édition était épuisée, ainsi qu'une autre de 1700, quand La Monnoye inséra ce poème dans son *Recueil de pièces choisies,* publié à *La Haye* en 1714, en 2 vol. in-8. Mais il a soin de noter, dans sa préface, que cette insertion n'a d'autre but que d'égayer le lecteur. « Tous les défauts, dit-il, que les auteurs judicieux évitent

avec soin, ce bon moine s'est rendu ingénieux à les rechercher. » Dans d'autres écrivains du temps de Louis XIII, par exemple dans la *Pharsale* de Brébeuf, le *Moyse sauvé* de Saint-Amant ou le *Saint-Louis* du P. Lemoyne, le pathos est du moins intermittent, mêlé de beaux élans lyriques ; tandis que dans *la Magdelaine* il est à l'état continu. C'est un feu roulant de métaphores burlesques ; les rossignols et autres oiseaux chanteurs y sont des *luths animés*, des *orgues vivants*, des *sirènes volantes ;* les arbres de haute futaie, de *vieux barbons,* de *grands enfants* d'*une plus grande mère*, *des rodomonts,* qui montent jusqu'au ciel sans jamais se découvrir la tête (probablement des arbres à feuilles persistantes), etc. Il décrit Magdelaine dans sa grotte, couchée sur un *dur lit de sablons,* sous un rocher,

> Où la nuit, par un trou, tout à fait obligeant,
> La lune lui fournit une lampe d'argent.

Dans cette pénombre,

> On peut voir seulement les éclairs de ses yeux,
> Qui sont les bénitiers d'où coule l'eau bénite,
> Qui chasse le démon jusqu'au fond de son gîte.

Le P. de Saint-Louis s'était, dit-on, encore surpassé dans l'*Eliade*, poème resté inédit, et dont le manuscrit est probablement perdu. Il a eu aussi la gloire, si c'en est une, d'être le plus grand anagrammatiste de son siècle. Il avait composé des anagrammes sur les noms des papes, des princes, des saints, des généraux de son Ordre, etc. Ceux qu'il a commis en l'honneur de la Sainte Vierge forment à eux seuls un volume, imprimé à *Viterbe,* en 1672, sous le titre de *Muse bouquetière de N. D. de Lorette ;* volume mentionné dans la *Bibliotheca Carmelitana*, mais qui a échappé jusqu'ici à tous les bibliographes. Je crois pourtant en avoir aperçu un, il y a bien des

années, à côté d'un bel exemplaire de *la Magdelaine*, dans la bibliothèque de Soubise. Cette bibliothèque, très riche en classiques et en vieux poètes français, appartenait alors à un curé fort âgé, qui demeurait dans les environs de Magny ; elle a été dispersée à sa mort. La date et le lieu d'impression de ce recueil (Viterbe) prouvent que la réputation de l'auteur avait pénétré jusqu'en Italie !!

Le poème de la *Magdeleine* est d'autant plus comique, que l'auteur vise sans relâche au sublime, au pathétique ; qu'il se prend imperturbablement au sérieux. Sous ce rapport, il ressemble au libraire Roullet, auteur de la « Relation des événements qui se sont passés dans l'administration de l'Opéra dans la nuit du 13 février 1820 (la mort du duc de Berry) », relation si rare aujourd'hui, presque tous les exemplaires ayant été retirés et détruits par ordre supérieur. « Quand il plaira à l'Eternel de retirer mon âme de ce corps abject, l'empreinte qu'elle a reçue dans cette nuit n'en subira aucune altération... O nuit effroyable ! capable de ressusciter les morts, et d'anéantir tous les vrais Français !! Roullet et sa femme, libraires de l'Opéra, sont sortis à cinq heures du domicile qu'ils occupent provisoirement rue des Poitevins (en attendant les réparations qu'on fait à celui de la rue du Battoir, qu'ils occupent depuis douze ans). Ils sont partis avec une voiture à bras appartenant à M. Dumas son beau-père, de 88 ans ; établie à ses frais à l'effet de suppléer à ses jambes. C'est là dedans que je brouette mon épouse depuis son accident. Arrivée à destination, *elle* (?) stationne tantôt à droite, tantôt à gauche, suivant la consigne, attachée à un piton enfoncé dans le mur, et sous la garde du nommé Simon, père de huit enfants en bas âge, et dont j'ai le petit Simon chez moi...... Dans le corridor (près de la loge du Roi), deux banquettes couvertes de velours rouge, six gardes royaux, un quinquet, et un adjudant de fondation. » Après avoir décrit le costume et l'attitude de chacun des témoins de l'agonie, il ajoute :

« Moi, j'avais une redingote olive, une serviette au cou, et je passai la nuit dans cet état. » A l'entrée du Roi, Roullet se saisit du chapeau de S. M., qu'il dépose avec respect sur son buste, placé au milieu de la cheminée. Tout le reste est de la même force, et ce brave homme s'imaginait avoir fait une œuvre poignante ! Nodier disait à propos de cette « relation », qu'il défiait l'homme le plus morose, le plus énervé, d'en lire deux phrases de suite sans éclater. B. E.

DOCUMENTS

SUR LE

CHATEAU DE CHENONCEAUX

PUBLIÉS

Par l'abbé C. Chevalier

Et le prince Augustin Galitzin

6 volumes. Paris, Techener, 1864

Tout le monde a encore présents à l'esprit les événements récents relatifs à la mise en vente du château de Chenonceaux. Tous ces faits donnant un renouveau d'actualité à tout ce qui concerne l'histoire de cette résidence depuis les temps de Louise de Vaudemont et de Catherine de Médicis jusqu'à nos jours, nous ne pouvons mieux faire que prendre pour guide, dans notre rapide promenade à travers Chenonceaux, le travail si substantiel de M. l'abbé Chevalier et les deux volumes que le prince Galitzin y a ajoutés. Le volumineux ouvrage

du savant abbé abonde en documents inédits de toutes sortes, acquits, reçus, comptes et devis et autres pièces indispensables pour une reconstitution exacte de l'histoire de Chenonceaux. La multiplicité même de ces documents, un peu déconcertante au premier abord, est à la fois une preuve du zèle infatigable de l'auteur, et un élément nécessaire de toute étude un peu approfondie sur la royale demeure. Les introductions claires et instructives placées en tête des divers volumes allègent la lecture, forcément un peu aride, des pièces originales.

Le château de Chenonceaux, une des merveilles de la Touraine, semble avoir été destiné de tout temps aux changements de propriétaires. Si nous consultons en effet la liste de ses possesseurs, nous constatons qu'elle est longue.

Les premiers seigneurs de Chenonceaux étaient d'une famille originaire d'Auvergne. De 1272 à 1496, les Marques possédèrent Chenonceaux. En 1496, le 3 juin, Thomas Bohier, général des finances, ayant racheté sous main les hypothèques dont était criblé le domaine, se fit céder le tout, terres et bâtiments par Pierre Marques, qui s'acquittait en même temps de sommes considérables prêtées par ledit Bohier.

De 1496 à 1524, année de sa mort, Bohier fit des changements et des remaniements profonds au vieux château féodal des Marques ; il en fit un « castel fleuronné, bla-
« sonné, flanqué de jolies tourelles, ajusté d'arabesques,
« orné de curinthides, et tout contouronné de balconnades
« avec enjolivations dorées jusqu'en hault du faiste, ez
« pavillons et tourillons d'iceluy chasteau, lequel est de-
« venu royal, et bien justement. »

Thomas Boyer avait dépensé des sommes énormes pour Chenonceaux. Louis XII ayant créé des commissions d'enquête, des *chambres ardentes*, pour rechercher les malversations des financiers, Antoine Boyer, fils de Thomas, se trouva en présence d'une succession extrêmement difficile, et dont la liquidation ne demanda pas moins de sept

ans. Enfin, par arrêt du 27 septembre 1531, Antoine Bohier fut déclaré débiteur envers le Trésor de la somme de 190,000 livres tournois. Il offrit alors d'abandonner une partie de ses biens, et par contrat du 28 mai 1535 céda à François Ier la châtellenie de Chenonceaux, qui rentra ainsi dans le domaine royal. Ce fut pour peu de temps, car des lettres patentes d'Henri II (1555) font don à Diane de Poitiers de la châtellenie de Chenonceaux et du duché de Valentinois. Ce fut Diane de Poitiers qui planta les jardins, et nous trouverons plus loin le détail de ces immenses travaux. Elle ne devait pas jouir de tous les embellissements qu'elle avait fait exécuter, car en 1559, à la mort d'Henri II, poursuivie par la haine de Catherine de Médicis, elle dut céder Chenonceaux en échange du château de Chaumont.

Catherine de Médicis continua les améliorations et les agrandissements; elle dépensa des sommes extravagantes dans ces constructions, ainsi que dans les fêtes qui eurent lieu, et en 1589 mourut presque insolvable, laissant 10 millions de dettes. Par son testament, elle léguait Chenonceaux et ses dépendances à sa belle-fille, Louise de Vaudemont, reine de France, femme de Henri III. En 1597, les créanciers de Catherine de Médicis, devenus de plus en plus pressants, sommèrent Louise de Vaudemont par huissier, de payer les hypothèques qui grevaient le domaine « sy mieux elle n'aimoit déguerpir la dicte terre « pour estre vendue et décrétée ». En 1598, sur le refus de la reine Louise, « Chenonceau fut saisi, les revenus « arrêtés, et un commissaire établi pour veiller au gou- « vernement de la terre ». Dès 1593, Henri IV faisait à la veuve de Henri III une pension de 12,000 écus. Henri IV avait, en 1597, visité Chenonceaux en compagnie de Gabrielle d'Estrées. Celle-ci s'était fort éprise du domaine, et par contrat du 24 décembre 1597, elle s'entendit avec les créanciers de Catherine de Médicis, et devint propriétaire de Chenonceaux ; mais ce fut pour substituer

la reine Louise dans tous ses droits, de telle sorte que Louise de Vaudemont rentra en légitime propriétaire dans ce château d'où l'avaient chassée les huissiers. Elle y demeura jusqu'en 1600, où le Bourbonnais lui fut donné comme douaire. Elle mourut à Moulins le 29 janvier 1601.

La belle-sœur de la reine Louise, Marie de Luxembourg, veuve du duc de Mercœur, occupa alors Chenonceaux qui avait été donné par la reine Louise à César de Vendôme, bâtard de Henri IV, à l'occasion de son mariage avec mademoiselle de Mercœur.

Le domaine resta entre les mains de la famille de Vendôme jusqu'à la mort de Philippe de Vendôme, grand prieur de France, qui laissa Chenonceaux à sa belle-sœur, Marie-Anne de Bourdon-Condé. La mère de celle-ci, et qui lui survécut, vendit la propriété au duc de Bourbon, qui, en 1733, la revendit à M. et Madame Dupin. Sous ces possesseurs, le château devint un rendez-vous pour les célébrités littéraires et scientifiques. Jean-Jacques Rousseau était le secrétaire de Madame Dupin ; « il écrivit plusieurs « pièces destinées au théâtre du château, sur lequel fut « essayé pour la première fois le Devin de village ». Chenonceaux resta dans la famille Dupin, possédé par M. de Francueil, fils de M. Dupin, qui épousa en secondes noces la fille du maréchal de Saxe, dont il eut un fils mort jeune, laissant une fille, Marie-Aurore, devenue immortelle sous le nom de Georges Sand.

Le domaine de Chenonceaux, un moment séquestré sous la Révolution, revint aux mains de Madame Dupin qui y mourut en 1799, laissant la propriété à M. de Villeneuve, son petit-neveu, mort en 1863.

C'est à cette époque que Chenonceaux fut acheté par Pelouze, le grand chimiste, et resta dans cette famille jusqu'aux derniers événements.

Tels furent les nombreux propriétaires de cette merveille de la vallée de la Loire. Nous allons reprendre main-

tenant l'analyse rapide des documents publiés par M. l'abbé Chevalier.

Le premier volume comprend une introduction, et 37 pièces allant de 1243 à 1742, depuis un don fait aux religieux de Montoussan par Guillaume Marques, jusqu'à l'aveu et dénombrement de la châtellenie de Chenonceaux fait par M. Dupin.

L'introduction historique et descriptive, fort bien faite et très intéressante, nous fait suivre pas à pas, pour ainsi dire, la transformation du vieux donjon féodal des Marques en cette demeure princière, embellie de jour en jour par ses propriétaires successifs. La partie principale du château tel qu'il existe actuellement, est due à Thomas Bohier, qui l'édifia de 1512 à 1517, et restaura le donjon.

Le pont, projeté par Bohier, fut construit sur les plans de Philibert Delorme, par Diane de Poitiers qui exécuta aussi les jardins et parterres ; Catherine de Médicis éleva la terrasse, la galerie et l'avant-cour, en un mot, laissa bien peu de chose à faire pour que le château fût parfait.

Nous possédons d'anciennes descriptions de Chenonceaux. En 1560, Le Plessis dans *Triomphes faits à l'entrée de François II et de Marie Stuart,* opuscule dont nous parlerons tout à l'heure, nous donne une description détaillée du domaine; nous en trouvons une encore dans l'ouvrage de Du Cerceau, *Les plus excellens bastimens de France* (1579). Mademoiselle de Montpensier, dans ses Mémoires, parle de Chenonceaux (1637), ainsi que Dom Félibien (1681) dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royales.*

En 1659, Du Buisson en avait laissé une description détaillée (*Voyage en France.* Bibl. Mazarine; Ms. anc. n. 2694); enfin, M. l'abbé Chevalier termine la liste par cette inscription tracée sur le registre des visiteurs par Abd-el Kader, le 13 mai 1851 : Louange au Dieu unique. || J'ai vu le monde réuni dans ce château || Il est comme un morceau du jardin éternel. ||

Le salut à tous ceux qui prendront connaissance de mon écrit. || Et moi je suis Abd-el Kader ben Mahdi-eddin. || . L'an 1267 le mardi 10 redjeb. || .

Le chapitre suivant nous fait connaître les droits seigneuriaux de Chenonceaux. « Dans l'origine, la terre de « Chenonceaux n'était qu'un fief de la baronnie d'Amboise « ..... jusqu'en 1434, époque à laquelle cette impor-« tante seigneurie fut confisquée sur Louis d'Amboise « par Charles VII et annexée à la couronne. A partir de « cette date, les rois de France furent barons d'Amboise « et suzerains de Chenonceaux ..... ». Nous ne relèverons qu'un droit assez curieux, celui de *quintaine* dont voici la teneur, prise dans l'acte d'aveu et dénombrement de M. Dupin (1742). « Tous les bateliers, meuniers, « pêcheurs et fermiers des pêcheries domiciliés dans la « terre de Chenonceaux sont tenus en personne d'amener « leurs bateaux au Moulin-Fort, le jour de la Pentecôte, « et là, de planter dans la rivière un pieu avec l'écu des « armes du seigneur, contre lequel pieu ils doivent rompre « chacun trois bonnes perches de huit pieds de long, en « se tenant debout à la tête d'un bateau mené à toutes « rames dans le courant de la rivière; cette obligation « n'est imposée qu'une seule fois, mais ceux qui ont satis-« fait au devoir de la quintaine sont tenus d'y assister « avec leurs bateaux pour repêcher ceux qui tombent « dans la rivière, et fournir du vin aux officiers du seigneur, « le tout sous peine de soixante sols d'amende. » Cette description semble indiquer qu'il s'agit là d'une sorte de joute où l'un des champions est remplacé par le pieu fixé dans la rivière.

L'histoire du château de Chenonceaux, au point de vue de ses propriétaires, occupe tout le chapitre suivant, chapitre que nous avons résumé en tête de cet article. Nous arrivons alors aux 37 pièces publiées dans ce premier volume. Ces actes de vente et d'échange, arrêts du parlement, lettres patentes des rois, ne présentent aucun inté-

rêt général. Elles sont au contraire curieuses pour l'histoire même du domaine; nous trouvons le détail des revenus et redevances de la châtellenie; revenus encore assez importants, eu égard à la valeur de l'argent (en 1534) ils s'élèvent à 2509 l. t. 7 s. 11 d.), mais qui étaient toujours absorbés par les dépenses faites par les possesseurs pour embellir leur domaine. Nous trouvons un inventaire du 1er juillet 1547; cet inventaire des meubles ne fournit aucune description intéressante. Diane de Poitiers n'avait pas encore eu le temps de faire les dépenses que nous verrons plus tard, et surtout Catherine de Médicis n'était pas encore propriétaire. Les pièces suivantes se rapportent à la prise de possession du domaine par Diane de Poitiers; et la pièce XXVI est un brevet de Henri II accordant à Diane de Poitiers 50 chênes à prendre dans la forêt de Montrichard pour la construction du pont de Chenonceaux (10 juin 1557). Les autres pièces ont trait à Catherine de Médicis, à la cession qu'elle fit du château et domaine à Louise de Vaudemont. Enfin, la dernière pièce et la plus intéressante est l'acte d'aveu et dénombrement fait par M. Dupin en 1742, 31 oct. Nous y trouvons relevés tous les droits seigneuriaux de la châtellenie. Relevons une preuve de plus que depuis longtemps le droit du seigneur, qui a fait dire tant d'absurdités, était changé en une redevance pécuniaire, et même en don d'un objet insignifiant: « Plus, j'ai un autre droit sur tous les nou-
« veaux mariés de mes bourgs de Chenonceaux, Chisseau,
« Francueil et autres mes sujets, les quels sont tenus de
« me payer au dit jour de la Pentecôte; savoir les nou-
« veaux mariés qui ont épousé des filles un étœuf (1)
« blanc et neuf, et ceux qui ont épousé des veuves, chacun
« une buye (2) de terre toute neuve, et je puis contraindre
« les refusants ou deffaillants à me payer soixante sols
« d'amende. »

(1) Balle pour le jeu de paume. Cf. Ducange.

(2) Cruche.

Relevons encore dans cet acte d'aveu le dernier article, reste des coutumes du moyen âge : « Plus une livre de « poivre dûe par le S[r] Curé de Francueil, assignée sur « partie de son jardin et presbytère. » On trouve très souvent dans les actes du moyen âge des redevances en poivre ou autres épices ; leur rareté, à cette époque, leur donnait du prix ; et la coutume était tellement enracinée que nous la voyons maintenue en plein XVIII[e] siècle, à une époque où ces denrées n'avaient plus une grande valeur.

Le second volume de la publication de M. l'abbé Chevalier nous donne « Les comptes des receptes et despences « faites en la chastellenie de Chenonceau par Diane de « Poitiers, duchesse de Valentinois, dame de Chenonceau « et autres lieux. »

Ce volume contient 9 pièces publiées in extenso, comprenant neuf comptes annuels de recettes et dépenses présentés à Diane de Poitiers par son receveur de Chenonceaux, André Béreau. Nous allons relever dans tous ces comptes ce qui peut être le plus intéressant au point de vue des travaux faits à Chenonceaux, et tout d'abord le nombre de journées employées à faire le jardin et le prix de la journée par corps d'état. Dans le compte du jardin, présenté le 18 avril 1554, nous trouvons qu'on a employé :

234 journées de *cherpentiers*.
1.675 journées de maçons.
7.697 journées de manœuvres.
557 journées de bessons (bêcheurs).
104 journées de gazonneurs.
10 journées de planteurs d'arbres.
581 journées de jardiniers.
354 journées de charrois divers.

Voilà pour le nombre de journées, onze mille deux cent douze ; voici maintenant les prix :

Charpentiers, 4 sols tournois pour les besognes ordinaires, et 5 pour les écluses ;

Maçons, 4 sols par jour, et les maîtres maçons, 5 sols.

Les manœuvres recevaient des salaires différant suivant la saison, 2 sols 6 deniers depuis le 1er octobre jusqu'au 15 mars ; 3 sols jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste (24 juin); 3 sols 4 deniers jusqu'à la Notre-Dame d'août (15 août), et 3 sols jusqu'au 1er octobre.

Les bêcheurs et jardineurs touchent 4 sols, les jardiniers aussi ; outre ce salaire, nous voyons qu'il a été donné aux ouvriers du 20 mai 1551 au 12 septembre de la même année cinq poinçons de vin vieil.

Il faudrait citer tout le chapitre pour donner une idée du nombre de journées de charrois divers et pour les fournitures accessoires du charron, du maréchal, du serrurier, etc., etc.

Les comptes de 1554-1555 sont également relatifs aux jardins de Chenonceaux ; nous y relevons 463 journées de maçons, 1879 journées de manœuvres, 173 journées de charretiers, sans compter les dépenses accessoires. Nous trouvons aussi les gages des officiers du château. En 1547 le bailli reçoit 100 sous, le juge 7 livres t., le capitaine concierge 50 l. t.; il y a deux gardes à 10 livres chacun.

Tous ces comptes présentent du reste un intérêt très relatif ; il est évidemment curieux de savoir que l'on donnait 20 deniers « au garson de la poste pour faire « tenir des lectres de la cour » ; c'est curieux, mais non intéressant; de même l'article suivant : « paié à ung homme « qui a esté loué par ledict fourrier à Blois pour amener « le *charryot branlant* aud. lieu de Chenonceau la somme « de douze solz ts. » Le charryot branlant dont il est ici question est un des trois carrosses suspendus qui existaient alors; il y avait celui du roi, celui de la reine et celui de Diane de Poitiers.

Un fait qui est à relever, c'est l'antipathie prononcée qu'a le receveur de Chenonceaux à faire exécuter les travaux par les corvéables, comme les coutumes du domaine lui en donnaient droit ; il aime mieux payer des ouvriers;

nous trouvons dans le compte de 1557 la mention suivante : « Est deu tant à Chenonceau que aux Ousdes « soixante-quatre corvées que led. recepveur n'a faict « faire, parce qu'il faut nourrir les corveeurs, et ne font « guères. »

Ce dernier membre de la phrase forme tableau ; on voit les corvéables, venus malgré eux, en faisant le moins possible, mais n'oubliant pas la clause de leur nourriture, et en bons Tourangeaux, s'y prenant de telle sorte que l'intendant a plus d'économie à payer et nourrir des ouvriers qu'à nourrir sans les payer des corvéables.

De même, un peu plus loin : « Mise de corvées en l'an « de ce compte. A esté employé ou temps de ce compte « huict corvées à curer les bieds des moullins de Vestin « deppendans des Ousdes, et autres corvées n'en a faict « faire ced. recepveur, craignant la despence. » Les deux mentions se complètent, et jettent un nouveau jour sur le système des corvées, au moins dans le domaine de Chenonceaux.

Poursuivant la publication des dossiers, M. l'abbé Chevalier nous présente en un troisième volume les lettres et devis de Philibert de l'Orme, d'autres pièces relatives à la construction du château, et tous les comptes des entrepreneurs ayant travaillé tant au château qu'au pont. Il y a 26 chapitres commençant en 1556 pour se terminer par les comptes des années 1603, 1604 et 1605. En dehors des lettres de Philibert de l'Orme, ce troisième recueil ne présente pas de pièces curieuses au point de vue général. Voici deux lettres autographes de Philibert de l'Orme, l'une sur les travaux du pont, l'autre sur un marché de plomberie.

« Monsieur le recepveur et maistre Anthoine Barbier, je vous ay escript ces jours passés pour la paine ou je suis et grande pene que j'ay que les ouvrages du pont que faict faire ma Dame ne soient bien faictz, et ne faict que penser la façon comme on y pourra remédier. Je me suis

advisé pour ne point rompre le marché à maistre Pierre Urlu de envoyer le présent porteur Jehan de Vienne pour estre aparelieur et se prendre garde que les choses soient bien faictes, attendant comme l'on luy a monstré que maistre Jehan Chalineau y soit, et pour ce luy ai ordonné par la vertu de la présente dix sols tous les jours comme l'on travaille, sans compter les festes, que vous lui fairez baillier et payer ; vous lui fairez autant baillier des deniers de ma dame. Cependant que le temps est propre, faictes diligence qu'il puisse diligemment fonder et tirer la maçonnerie hors de l'eau devant qu'elle croisse. Espérant que vous fairez bien vostre debvoir, je ne vous fairez plus long discours, si non que je prie Nostre Seigneur, Monsieur le recepveur et maistre Anthoine Barbier qn'il vous doint ce que desirez. Donné ce XVIII de julliet (1556).

Vostre meilhieur amy,

DELORME, abbé d'Ivry.

Voici la seconde lettre :

« Aultre marché qui a esté arresté avec Me Pierre Bazille, plombeur, pour rechercher, ressouder et mettre de neuf ou il sera de besoing toutes les plumberies du chasteau de Chenonceau.

« Premt ou il ne fauldra que souder, sera payé de la soudure et les journées qu'il y vacquera.

Plus le vieulx plomb qu'il faudra relever, en fera compte d'un Carolus la livre, et de celluy qu'il y mettra de neuf, luy en sera baillé seze deniers pour livre pour toutes choses tant soudures que aultres. On y fera la plus grande diligence que faire se pourra et commencera. Ainsi le marché se passera. »

DELORME.

Suit le marché conclu avec Pierre Garille (*sic*) plombeur, demeurant à Bléré.

Nous trouvons ensuite les quittances de tous les entrepreneurs ; puis reprennent les comptes de recettes et dépenses, le tout sans grand intérêt.

Nous arrivons au quatrième et dernier volume publié par M. l'abbé Chevalier. Il a trait aux dettes et créances de la reine Catherine de Médicis et aux longs et nombreux procès qui s'engagèrent en 1589, année de sa mort, pour ne se terminer qu'en 1606.

Les premières pages de l'introduction nous donnent un exposé fort clair et fort précis de la situation de Catherine de Médicis : nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'en citer les passages suivants. «...... Toute puissante « pendant sa vie, semant l'or à profusion autour d'elle, « vivant au milieu d'un luxe incroyable et d'une magni- « ficence inouïe, la reine mère ne s'attendait guère aux « désastres qui allaient disperser son immense fortune, « rendre sa succession presque insolvable, et déchirer ses « volontés testamentaires ; près de mourir, elle ne voyait « pas ses créanciers se disputant ses biens devant les « tribunaux pendant dix-sept ans, les procureurs et les « gens de loi s'abattant sur cette riche proie comme des « vautours, sa belle-fille la reine Louise chassée par les « huissiers de Chenonceaux qu'elle lui avait légué, ses « terres et châteaux saisis et tous ses meubles vendus à « l'encan...... » Changez quelques mots, le tableau est absolument contemporain. «...... Les créanciers de « Catherine de Médicis sont intéressants à connaître. A « côté des gros financiers qui spéculaient sur la gêne et « sur les besoins luxueux de la reine au denier douze et « même au denier dix, il y a les pauvres artistes qui « travaillaient pour elle sans être payés et parmi lesquels « nous remarquons Germain Pilon...... »

Dans le chapitre I, M. l'abbé Chevalier a très savamment résumé une étude financière sur le XVIe siècle, étude qui, pour courte qu'elle soit, n'en est pas moins très complète et très substantielle. Vient ensuite l'exposé de la

situation financière particulière à Catherine de Médicis, situation peu brillante, car : « après sa mort, dit Brantôme, « on ne luy a trouvé un seul sol, et ainsi que j'ay ouy « dire a aucun de ses financiers et aucunes de ses dames, « elle s'est trouvée, après sa mort, endebtée de huit cent « mil escus, les gages de ses dames, gentilshommes et « officiers de sa maison deubs d'une année, et son revenu « d'un an mangé ; si bien que, quelques mois avant « mourir, ses financiers luy remonstraient cette nécessité, « et elle en rioit et disoit qu'il falloit louer Dieu du tout, « et trouver de quoy vivre. »

Longue est la liste des créanciers de Catherine de Médicis ; relevons parmi eux les noms de du Tillet, Pierre Séguier, Nicolas Pothier, le président de Thou, Jean Nicot, Zamet, le fameux financier sous Henri IV, la princesse de Condé, et tous les serviteurs de la reine mère. Notons encore que la *librairie* de Catherine de Médicis composée de 4,550 volumes et de 800 manuscrits grecs et latins, fut mise sous séquestre en 1589, estimée 5,400 écus en 1597 par F. Pithou, et enfin achetée par Henri IV sur la demande de Auguste de Thou qui en avait signalé au roi l'importance.

Le reste du volume contient le contrat de mariage de Catherine de Médicis (en latin), son testament et toutes les pièces relatives aux procès soulevés par cette succession et aux diverses mutations qui firent passer le domaine de mains en mains.

Avec ce volume se termine la publication de M. l'abbé Chevalier. Deux opuscules se rattachent pourtant à l'ensemble de cet ouvrage, et comme ils concernent Chenonceaux, nous devons en parler. L'un contient le récit des fêtes données à l'occasion de l'entrée de François II et de Marie Stuart à Chenonceaux, l'autre est l'inventaire des meubles, bijoux et livres fait à Chenonceaux, le 8 janvier 1603, à la mort de la reine Louise, veuve de Henri III.

Le dimanche 31 mars furent reçus à Chenonceaux le roi

François II et sa jeune femme Marie Stuart. On déploya pour cette réception toute la pompe usitée à cette époque et on se livra à une véritable orgie d'allégories suivant le goût du temps. Le récit de ces fêtes brillantes nous a été conservé par un nommé Le Plessis sur lequel l'éditeur de cet opuscule, le prince Galitzin, ne peut nous donner aucun renseignement précis ; un certain Antoine Le Plessis Richelieu, grand-oncle du cardinal, est peut-être l'auteur du récit, mais, étant donné le caractère de ce personnage, véritable soudard, cela semble bien douteux.

Imprimé à Tours par Guillaume Bourgeat, en 1559, le volume est un petit in-4 devenu introuvable que le prince Galitzin a réédité. Nous allons en donner quelques extraits. Après une dédicace à Catherine de Médicis et une description du château, l'auteur entre dans le récit des fêtes sans nous faire grâce d'un arc de triomphe et d'aucune inscription. Il y en a en toutes langues, en grec, en latin, en italien et même en français. Pour les devises en grec, l'imprimeur met à la fin l'avis suivant : « Nous « avons esté contrains d'imprimer les vers et divises « grecques en caracteres latins, d'autant que nous n'avions « nuls caracteres grecs ce que nous aurons de brief, Dieu « aidant.

« En la quatriesme, ce mot DIVO, est rendu en fran- « çois, *divin,* parce qu'autre vocable de nostre langue ne « correspond à ce mot *divus,* bien que divin se die en « latin *divinus.* »

A l'entrée de la cour se trouvait un arc de triomphe avec des inscriptions, puis plus loin, deux fontaines portant COMMODITATI PVBLICÆ, et des vers français d'une poésie douteuse, un peu ce que nous appellerions des vers de mirliton :

Au saint bal des dryades
A Phœbus ce grand dieu,
Aux humides naiades
J'ay consacré ces lieux.

De Médici la race
L'honneur et l'ornement
Pour plus heurer la place
S'y promène souvent.

Ne troublez point cet' eau,
O passans, car c'est l'onde
Qui vient à Chenonceau
Pour servir tout le monde.

Nous rencontrons ensuite des obélisques portant des inscriptions grecques, et passons le pont pour arriver sur la terrasse. Au moment où le roi y arriva, on tira un feu d'artifice, et trente canons tirèrent une salve. Enfin tous les moyens propres à célébrer la venue du jeune roi et à exalter ses vertus, au commencement d'un règne, les rois en sont toujours remplis, furent mis en usage, aussi, ajoute Le Plessis, « il ne faut doubter que Sa Majesté, les Roynes, « princes, dames et seigneurs furent fort contents et « satisfaits... »

Terminons enfin ce long, ce trop long compte rendu par l'examen rapide du dernier opuscule publié par le prince Galitzin ; il contient « l'Inventaire des meubles, bijoux et livres estant à Chenonceaux le 8 janvier 1603 », est précédé d'une histoire sommaire de la vie de Louise de Lorraine, et suivi d'une notice sur le château de Chenonceaux.

La notice biographique, très complète sous son apparente concision, met bien en lumière ce caractère de Louise de Lorraine, trop laissé dans l'ombre. Ce fut une femme tout entière dévouée à son mari, qui passa la fin de sa vie dans un deuil profond et surtout sincère. Elle y eut un grand mérite, quand on pense que l'époux si douloureusement regretté n'était rien moins que Henri III. Elle fit tous ses efforts, et adressa lettres sur lettres à Henri IV pour obtenir la punition des meurtriers de son mari ; ces lettres sont très touchantes et respirent la plus violente

douleur. La guerre civile dont la fin n'était pas arrivée ne permit pas à Henri IV de donner suite à ces demandes ; en 1593, encore la reine Louise fit le voyage de Mantes pour venir trouver le roi et demander de nouveau justice. Elle mourut à Moulins en 1601, comme nous l'avons vu, et Marie de Luxembourg, mère de Françoise de Lorraine (depuis duchesse de Vendôme) et à laquelle était légué Chenonceaux, fit établir l'inventaire que nous trouvons reproduit.

Cet inventaire, très complet, fait par François Fromont, bailli d'Amboise, nous donne en détail le mobilier du château, les robes et autres objets de toilette de la reine, le catalogue des pièces et documents relatifs à l'administration du domaine et celui de la librairie. La reine Louise possédait une bibliothèque nombreuse et variée et le catalogue en est curieux. Malheureusement, l'inventaire ne nous donne aucun détail bibliographique de lieu, de date, de nom d'imprimeur, de format, de telle sorte que nous avons renoncé à présenter ce catalogue in extenso, tout intéressant qu'il soit. Relevons des ouvrages de piété, puis la Chirurgie d'Ambroise Paré, la Cyropédie de Xénophon, Plutarque, l'Histoire de France, Tite Live, Appien, Virgile, Tacite, Horace, Cicéron, Démosthène, Arioste, etc. La plupart des livres sont reliés en maroquin bleu, vert ou rouge ; comme prix, l'ouvrage estimé le plus cher, 20 livres, est un « grand bréviaire romain couverct de marrocquin, « non de la nouvelle impression selon le concile de « Trente, estimé vingt livres... »

Signalons enfin la dernière partie de cet opuscule, une notice historique sur le château de Chenonceaux. Comme nous en avons parlé dans la première partie de cet article, nous ne nous y arrêterons pas, et nous terminons là notre compte rendu.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE EN 1847.

Tel est le titre d'un article qui fait partie du dernier recueil publié par M. X. Marmier (*Voyages et littérature*), et qui contient des anecdotes intéressantes sur cette bibliothèque dont l'honorable académicien est conservateur adjoint, et sur l'abbaye dont elle dépendait.

Le célèbre poète danois Holberg, qui séjourna quelque temps à Paris en 1725, raconte dans ses Mémoires qu'il visita plusieurs bibliothèques, entre autres celle des avocats au Parlement, où les fonctions de bibliothécaire étaient remplies par une vieille femme qui filait sa quenouille près des lecteurs, et une jeune fille qui ouvrait les armoires. Les temps sont bien changés! « La Révolution ayant emporté les sinécures des écrivains, ces emplois de bibliothécaires sont les seules prébendes qui restent à la littérature. En province comme à Paris, le vrai bibliothécaire est heureux de pouvoir répondre aux questions de ceux qui viennent le consulter, de s'associer à leurs recherches. Quand je vois, écrivait il y a 40 ans M. Marmier, mon savant ami Weiss de Besançon mettre complaisamment son érudition au service de ceux qui y ont recours, et monter lui-même l'échelle pour donner des livres aux plus humbles lecteurs, il me semble voir le *servus servorum* d'un pontificat littéraire. »

Entre toutes les bibliothèques parisiennes, celle de Sainte-Geneviève se distingue par ses anciennes et glorieuses annales. Suivant l'expression de Rémusat, la montagne Sainte-Geneviève fut le Sinaï de l'intelligence. L'histoire de cette abbaye a été récemment écrite par M. l'abbé Férat; nous avons rendu compte de ce savant travail. Celle de la bibliothèque ne commence guère qu'au XVIIe siècle. Jusque-là elle avait peu de livres, mais possédait un assez grand nombre de manuscrits. Le cardinal de La Rochefoucauld, abbé commendataire et réformateur de Sainte-Geneviève y fit apporter 5 à 600 volumes de sa propre collection. D'année en année, la bibliothèque s'accrut, grâce au zèle intelligent des Fronteau, des

Lallemand, des du Molinet. En 1665 elle comptait déjà 7 à 8,000 volumes; en 1675 il fallut la transporter dans un local plus vaste (la galerie au-dessus de la chapelle). En 1709, le cardinal Le Tellier lui légua 16,000 volumes de choix. Elle fut aussi singulièrement augmentée par le studieux et pieux, Louis d'Orléans, fils du Régent, et *melior patre* (ce qui n'était pas difficile), malgré quelques manies. L'une de ces manies était, dit-on, de ne pas vouloir absolument que personne mourût, et de continuer à faire payer les rentes viagères éteintes par le décès des titulaires. Mais, comme dit à ce propos Etienne Béquet dans la fameuse *Préface de Barnave*, « il vaut encore mieux payer ses créanciers morts, que de ne pas les payer vivants » ; et ce n'est pas si commun.

A l'époque où M. Marmier écrivait cet article, la bibliothèque Sainte-Geneviève comptait déjà 150,000 volumes et 2,000 manuscrits. Parmi ses plus éminents administrateurs, il cite, avant la Révolution, Pingré, Mercier Saint-Léger; et depuis, Daunou, Lechevalier, Dussault, Campenon. Ajoutons-y notre savant et vénérable collaborateur Ferdinand Denis; M. H. Trianon; M. V. Develay, auquel le *Bulletin* doit les intéressantes traductions des lettres de Pétrarque, et M. X. Marmier lui-même.

Son dernier volume contient plusieurs autres morceaux intéressants, notamment la traduction d'un Mémoire de M. Rafn, savant danois, sur la découverte de l'Amérique par les Scandinaves au xᵉ siècle. C'est le travail le plus complet qui ait encore paru sur ce sujet curieux et difficile. L'auteur est arrivé à déterminer, d'une façon au moins très vraisemblable, la position de ces établissements sur les côtes du Groenland, du Labrador, du Canada, et à Terre-Neuve. Ce mémoire, réimprimé plusieurs fois à Copenhague, n'avait pas encore été traduit en français.

— On vient de placer dans les archives du Musée Carnavalet le dernier ordre de Louis XVI, adressé aux Suisses le 10 août, leur prescrivant de cesser le feu et d'évacuer les Tuileries; — ordre dont l'exécution eut de si fatales conséquences pour la royauté et ses défenseurs.

Ce document, d'un si grand intérêt historique, a été offert au musée Carnavalet par un des descendants du capitaine suisse de Durier, auquel l'ordre fut remis.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRES INÉDITES. Lettres inédites de François Luillier à Peiresc, publiées par M. Tamisey de Larroque, p. 453-476
— — Suite. . . . . . p. 549-560
— Une lettre inédite de Benjamin Constant. . . . . . . p. 530-533
MÉLANGES HISTORIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES : Le coup d'État du 18 fructidor raconté par Talleyrand. . . . . p. 21-25
— Les Bibliophiles du Conseil municipal, par B. E. . . . . p. 67-74
— Notice sur un ouvrage rare et curieux d'histoire militaire, par M. B. E. . . . . p. 82-83
— Les Saulx-Tavanes en Bourgogne, pendant la Ligue, par M. le comte Ed. de Barthélemy. . . p. 97-110
— L'OEuvre de M. Delisle. p. 121-128
— Montaigne, nain de la Reine d'Espagne, à la cour des derniers Valois, par M. Emile Du Boys. p. 128-131
— Catalogue de la bibliothèque de Palerme. . . . . p. 131-139
— Racontars d'un vieux collectionneur. . . . . p. 33-37
— Catalogue des impressions françaises portant l'adresse à Cologne, chez Pierre du Marteau, par Léonce Janmart de Brouillant. . p. 49-66
p. 111-120
p. 145-158
— De l'utilité des filigranes du papier et de leur signification à propos d'un récent procès, par C. M. Briquet. . . . . p. 159-168
— Un manuscrit inédit de Salomon de Caus. . . . . p. 169-170
— Une consultation dogmatique sur le divorce au XVIIe siècle; lettre inédite publiée par M. E. Du Boys. p. 313-320
— Note sur un livre très rare de l'époque directoriale, par M. le baron Ernouf. . . . . p. 320-333
— Lexique de la langue de Chapelain, par M. l'abbé Favre. p. 281-307
— — Suite. . . . . . . p. 361-384
— Document inédit sur le Géant Theutobocus, publié par M. Tamizey de Larroque. . . . . p. 308-313
— A travers les papiers de Huet, documents littéraires inédits, publiés avec une introduction et des notes par Léon G. Pélissier. . p. 385-411
— — Suite . . . . . . p. 503-529
— Entrée de Henry IIII à Paris le 29 octobre 1597. . . . . . p. 411-420
— Notes sur quelques livres rares et curieux provenant de l'ancienne abbaye de Fécamp. . . . . . . p. 421-426
— Le Père Bourdon, par Ernest Boysse . . . . p. 533-537
— L'abbé Grégoire et la destruction des patois, par E. Du Boys. p. 537-545
— — Fin. . . . . . . p. 477-502
— Les aquarelles de Jules Jacquemart pour l'histoire artistique de la porcelaine, par M. Georges Duplessis. p. 561-565
— Le Père Barthelemy et son poème de la Magdelaine. . . . p. 566-571
— Documents sur le château de Chenonceaux. . . . . . . p. 571-586
CARNET D'UN BIBLIOPHILE. Hueterie (Charles de la). . . . . p. 1
— Hunnius (Gilles). . . . . . . p. 2
— Imbert, *Jugement de Paris*. p. 2
— Inchofer (Melchior). . . . . p. 3
— Inguimbert (Malachie d'). . p. 4
— Interiano de Ayala (le Père). p. 5
— Invèges (le P. Augustin). . p. 5
— Ireland (Samuel). . . . . . p. 6

— Isselt (Michel Van). . . . . p. 6
— Jacopone de Todi. . . . . . p. 7
— Jacob de Saint Charles. (L. P. Louis). . . . . p. 7
— Jacques Jacques. . . . . . . p. 8
— Jarrige. . . . . p. 8
— Jarry (Nicolas). . . . . p. 9
— Jean d'Arras. . . . . p. 10
— Jean de Capoue et la traduction du *Directionum humanæ vitæ*. p. 10
— Huttichius. . . . . p. 11
— Illicino ou Glicinius. . . . p. 11
— Jugler. . . . . p. 12
— Julyot (Ferry). . . . . p. 13
— Juncker (Christian). . . . p. 13
— Junot (le général), bibliophile. p. 13
— Jurani. . . . . p. 14
— Jurieu. . . . . p. 14
— Justin (S^r). . . . . p. 15
— Leeuwen. . . . . p. 15
— Legangneur. . . . . p. 16
— Leblanc. . . . . p. 16
— Lebourdais (Hardouin). . . p. 17
— Lebret (Henri). . . . . . . p. 17
— Lecuy (Jean-Baptiste). . . p. 18
— Bardin (abbé). . . . . . p. 84-85
— Legipont (le P. Olivier). . . p. 85
— Legrand (Antoine). . . . . p. 86
— Leonico (Angelo). . . . . . p. 86
— Leprince (Nicolas-Thomas) p. 86
— Leroux (Jean-Jacques). . . p. 87
— L'Esnauderie (Pierre). . . p. 87
— Letellier, de Tours. . . . . p. 88
— Levasseur (Jacques). . . . p. 88
— Leveneur (le général). . . . p. 89
— Licquet (T.). . . . . p. 90
— Peyrard. . . . . p. 90
— Le Petit (Claude). . . . . . p. 91
— Pharès (Simon de). . . . . p. 91
— Phaemon. . . . . p. 93
— Pillade (Laurent). . . . . . p. 94
— Pinkerton. . . . . p. 94
— Piccolomini (Ascanio). . . p. 95
— Pichon. . . . . p. 95
— Piellé (Guillaume). . . . . p. 95
— Pluquet. . . . . p. 96
— Pixérécourt (Guilbert de). p. 140
— Plancher, dit Valcour. . . p. 142
— Plavilstchikoff. . . . . . . p. 142
— Poggiali (Gaétan). . . . . p. 172
— Falluc (Léon). . . . . . . p. 173
— Pons (Jacques). . . . . . p. 175
— Pontaimeri de Faucheron. p. 175
— Porto (Louis da). . . . . p. 176
— Porzio. . . . . p. 177
— Poza (André de). . . . . p. 177
— Prætorius. . . . . p. 178
— Prault, père et fils. . . p. 178
— Proisy d'Eppes (César de). p. 178
— Psaume (Etienne). . . . . p. 179
— Pulci (Bernardo). . . . . p. 180
— Puthod. . . . . p. 181
— Quincarnon. . . . . p. 181
— Ratton (Jacques). . . . . p. 183
— Ralph Higden. . . . . . . p. 183
— Raveneau (Jacques). . . . p. 334
— Regnaud de Paris. . . . . p. 334
— Renard (Charles). . . . . p. 335
— Reverchon. . . . . p. 336
— Hevelius. . . . . p. 337
— Hoffmann (Tycho). . . . p. 338
— Hirsching (Frédéric), Charles Gottlob. . . . . p. 338
— Hommel. . . . . p. 339
— Hostal (P. de l'). . . . . p. 340
— Hotman (François). . . . p. 341
— Reys (Antonio dos). . . . p. 342
— Ricci (le P. Barthélemi) . p. 342
— Los Rios (J. F.). . . . . . p. 343
— Robbe (Jacques). . . . . . p. 344
— Rupert. . . . . p. 345
— Roger, de l'Académie française. p. 347
— Roig (Jaymes). . . . . . . p. 348
— Roscoe. . . . . p. 350
— Rossant (André de). . . p. 350
— Rochechouart (Gabrielle de), abbesse de Fontevrault. . . . p. 351
— Marbode, évêque de Rennes. p. 354
— Manzolli. . . . . p 436
— Marcello. . . . . p. 438
— Marchand (Prosper). . . . p. 438
— Marche (Olivier de la). . p. 439
— Marconville. . . . . p. 440

Revue critique de publications nouvelles : *Bibliographie du Dauphiné*, histoire de la principauté de Douzère, par Jules Ferrand. p. 38
— *Les Précurseurs des félibres*, par F. Donnadieu (article de M. E. D.) p. 39-48
— *Le Culte de Jeanne d'Arc*, par M. Pierre d'Arc (article de M. E.) p. 74-75

